



HAL
open science

Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français

Magali Talandier

► **To cite this version:**

Magali Talandier. Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français. Architecture, aménagement de l'espace. Université Paris XII Val de Marne, 2007. Français. NNT: . tel-00841931

HAL Id: tel-00841931

<https://theses.hal.science/tel-00841931>

Submitted on 5 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS-XII – VAL DE MARNE

INSTITUT D'URBANISME DE PARIS

C.R.E.T.E.I.L.

(Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales)

**Thèse de doctorat nouveau régime en Urbanisme,
Aménagement et Politiques urbaines**

présentée et soutenue publiquement par

Magali Talandier

le 14 décembre 2007

Un nouveau modèle de développement hors métropolisation

Le cas du monde rural français

Volume 1

sous la direction de Laurent DAVEZIES

Professeur, Université Paris-XII, Institut d'Urbanisme de Paris

COMPOSITION DU JURY :

Pierre BECKOUCHE, Professeur, Université Paris-I

Laurent DAVEZIES, Professeur, Université Paris-XII

Bernard PECQUEUR, Professeur, Université Joseph Fourier, Grenoble

Philippe PERRIER-CORNET, Directeur de Recherche, INRA

Pierre VELTZ, Professeur, École nationale des ponts et chaussées

Remerciements

Ma reconnaissance s'adresse à toutes celles et ceux qui m'ont aidée et soutenue durant ces quatre années de thèse.

Mes remerciements vont en premier lieu à Laurent Davezies, mon directeur de thèse. Je tiens à lui exprimer ma profonde gratitude pour ses conseils, ses critiques avisées, sa disponibilité, son soutien et pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder tout au long de ce travail.

Mes remerciements s'adressent également à Bernard-Henri Nicot, responsable du SIRIUS (Service informatique de recherches interdisciplinaires, urbaines et spatiales) de l'Université Paris-XII, pour sa disponibilité et son aide.

Le soutien apporté par Catherine Gorgeon, Nicole Barrière et toute l'équipe de la mission de Recherche de la Poste fut précieux. Sans leur aide, cette thèse n'aurait pas été réalisée dans les conditions excellentes dont j'ai pu bénéficier.

Je remercie également tous les membres de l'Institut d'Urbanisme de Paris et du laboratoire CRETEIL qui mettent tout en œuvre pour faciliter le travail et la vie des doctorants. Je leur exprime, tout particulièrement, mes remerciements pour le poste d'ATER que j'ai le plaisir d'occuper une deuxième année à l'Institut d'Urbanisme de Paris. Je voudrais aussi remercier le personnel administratif pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Ces quatre années m'ont donné l'occasion de travailler avec différentes personnes. Ce fut à chaque fois un plaisir et une source d'enrichissement. Mes pensées vont à Philippe Estèbe du bureau d'études Acadie, Emmanuelle Ligouzat et Jacques Savatier de la Poste, Nicole Rousier du PUCA, les services d'urbanisme et d'habitat des DDE du Vaucluse et de Lozère, les responsables (et participants) des sessions de formation continue de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et du ministère de l'Équipement, Hervé Gumuchian et Pierre-Antoine Landel du Cermosem, IGA de Grenoble.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Katie, Duong-Minh et Elsa, ainsi que Sophie, Monique, Michelle, Jean et Jean-Louis pour leurs relectures. Je remercie mon proche entourage qui aura tout mis en œuvre pour que je puisse me consacrer à ma thèse et faire en sorte que ce travail arrive à terme.

Sans ces personnes, ce travail n'aurait tout simplement pas été possible.

Logiciels, fonds de cartes et sigles utilisés

Logiciels et fonds de cartes utilisés

Les cartes ont été réalisées sur le logiciel cartes et données d'Arctique, les légendes ont été élaborées sur le logiciel CorelDRAW.

Les fonds de cartes sont issus de la base de données du SIRIUS, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII et sont élaborés à partir des données IGN (fond communal 1990).

Les analyses statistiques ont été réalisées grâce aux logiciels Excel, XLStat et SAS.

Sigles

AAH : Allocations aux adultes handicapés

ACP : Analyse en composantes principales

ADELE : Administration électronique

AFSSET: Agence française de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail

ANPE : Agence nationale pour l'emploi

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

APA : Aides aux personnes âgées

APE : Aides à l'enfance

APH : Aides aux handicapés

APHEIS : Air Pollution and Health : European Information System

ASI : Allocation supplémentaire d'invalidité

ASV : Allocation supplémentaire vieillesse

BA : Bénéfices agricoles

BIC : Bénéfices industriels et commerciaux

BNC : Bénéfices non commerciaux

BSI : Bassins de services intermédiaires

BTP : Bâtiments et travaux publics

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAH : Classification ascendante hiérarchique

CANAM : Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes

CETE : Centre d'études techniques de l'équipement

CLAMEUR : Connaître les loyers et analyser les marchés sur les espaces urbains et ruraux

CNAF : Caisse nationale des allocations familiales

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNAVTS : Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
DADS : Déclaration automatisée des données sociales
DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DCASPL : Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales
DDE : Direction départementale de l'équipement
DGF : Dotation globale de fonctionnement
DGI : Direction générale des impôts
DIACT : Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
EMS : Emplois métropolitains supérieurs
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
FILOCOM : Fichier des logements par commune
FPE : Fonction publique d'Etat
FPH : Fonction publique hospitalière
FPT : Fonction publique territoriale
GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
HOS : Heckscher-Ohlin-Samuelson
IAA : Industrie agroalimentaire
IDH : Indice de développement humain
IFEN : Institut français de l'environnement
IFOP : Institut français d'opinion publique
IGN : Institut géographique national
IJ : Indemnités journalières
INAO : Institut national des appellations d'origine
INED : Institut national des études démographiques
INRA : Institut national de la recherche agronomique
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
MIT : Massachusetts Institute of Technology
MSA : Mutualité sociale agricole
NACE : Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne
NAF : Nomenclature d'activités française
NAP : Nomenclature d'activités et de produits
NEG : Nouvelle économie géographique
NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
ONU : Organisation des Nations Unies
PAC : Politique agricole commune

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PARTHAGE : Portail des agences régionales de l'hospitalisation
PIB : Produit intérieur brut
PUCA : Plan, urbanisme, construction et architecture
RCM : Revenu de capitaux mobiliers
RF : Revenu foncier
RGP : Recensement général de la population
RMI : Revenu minimum d'insertion
RSA : Regional Science Association
SAE : Statistique annuelle des établissements de santé
SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAU : Surface agricole utile
SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques
SFER : Société française d'économie rurale
SIRENE : Situation au répertoire des entreprises et des établissements
SIRET : Situation au répertoire des établissements
SPL : Système productif local
SYAL : Système agroalimentaire localisé
TGV : Train à grande vitesse
UE : Union européenne
UNEDIC : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
USA : United States of America
UU : Unités urbaines
ZAU : Zonage en aires urbaines
ZAUER : Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural
ZPIU : Zone de peuplement industriel et urbain

Sommaire

Remerciements	3
Logiciels, fonds de cartes et sigles utilisés	5
Sommaire	9
Introduction générale	11
Première partie - S'interroger sur la revitalisation des espaces ruraux	21
Chapitre 1 - Définitions et spécificités des espaces ruraux.....	25
Chapitre 2 - Le repeuplement des espaces ruraux : nouveau ou processus de longue période ?	61
Chapitre 3 - La vitalité des espaces ruraux	87
Conclusion	133
Deuxième partie - Le développement territorial : un enjeu de production ou de population ? Les approches théoriques de la question territoriale	135
Chapitre 1 - Les fondements de la Science Régionale	141
Chapitre 2 - Les approches par la production. Le territoire facteur de croissance.....	159
Chapitre 3 - Les approches par la demande. Le territoire support de la population	181
Chapitre conclusif - Quels modèles pour l'étude de la revitalisation des espaces ruraux ? ..	209
Troisième partie - La théorie de la base comme cadre d'analyse de la revitalisation des espaces ruraux	223
Chapitre 1 - Délimitation du zonage d'étude	227
Chapitre 2 - Les revenus basiques des espaces ruraux	245
Chapitre 3 - Les moteurs de la revitalisation rurale.....	275
Conclusion	333
Conclusion générale	337
Bibliographie	349
Liste des tableaux	369
Liste des graphiques	372
Liste des cartes	374
Table des matières	377

Introduction générale

Pendant plus d'un siècle, les espaces ruraux se sont dépeuplés et se sont repliés sur leur fonction de production agricole. L'exode rural¹ frappa le territoire français dès la fin du XIX^e siècle et se prolongea jusqu'au début des années 1970. Les campagnes auraient perdu plus de dix millions d'habitants entre 1872 et 1968, soit près de 40% de leur population². Au début des années 1970, la désertification des campagnes semble inéluctable et nul n'envisage que ces évolutions démographiques négatives puissent cesser et s'inverser un jour. Parallèlement au mouvement d'exode, l'espace rural va renforcer sa capacité de production agricole dès la fin de la seconde guerre mondiale. La modernisation de l'agriculture accélère la diminution du nombre d'agriculteurs exploitants et dessine une France rurale coupée en deux. Dans la moitié Nord de la France, et notamment dans l'Ouest, se développe une agriculture productiviste pendant que la plupart des espaces ruraux situés dans la moitié Sud du pays restent condamnés au déclin économique et démographique.

À partir de 1975, les soldes migratoires deviennent positifs dans une partie des espaces ruraux. Ces communes sont situées à proximité des pôles urbains et bénéficient de la périurbanisation des personnes et des activités³. Ce desserrement de la population du centre vers la périphérie permet au rural périurbain de se repeupler, mais ces migrations ne semblent pouvoir atteindre l'ensemble des territoires ruraux. Reposant sur les navettes domicile-travail, les migrations des actifs vers les campagnes ne s'observent que dans un rayon relativement proche des pôles d'emploi. De plus, le contexte empirique et théorique est marqué, dès le milieu des années 1980, par le processus de polarisation des activités qui ne permet pas d'envisager un renversement des tendances démographiques dans les espaces ruraux éloignés des grandes villes.

Pourtant, lors du recensement de 1999, l'INSEE annonce que le rural isolé enregistre un solde migratoire positif entre 1990 et 1999. L'attractivité de ces espaces, qui regroupent les communes dont moins de 20% des actifs travaillent dans une aire urbaine et moins de 40%

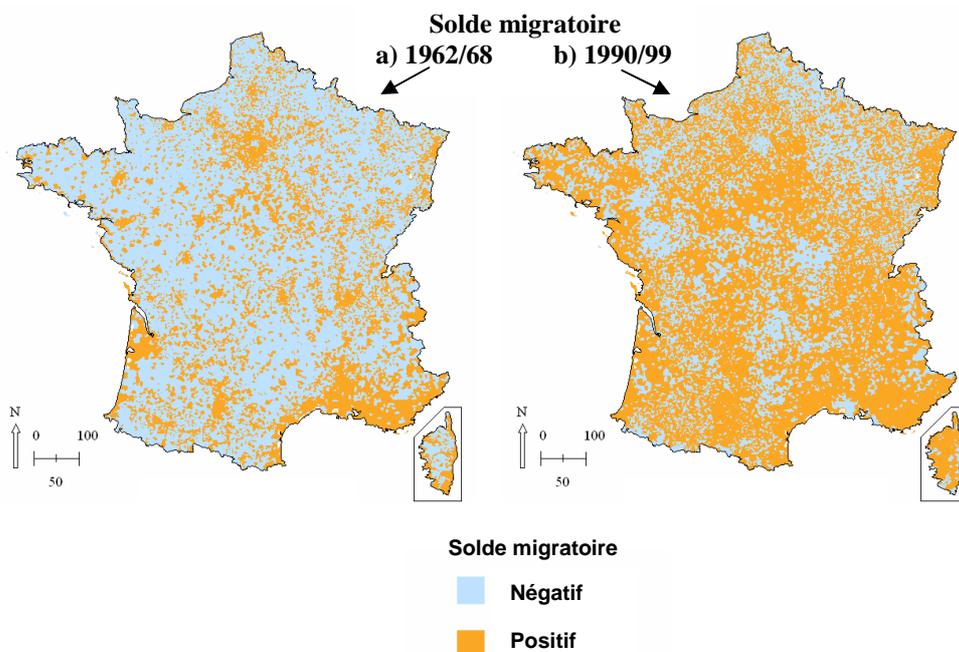
¹ L'exode rural désigne les mouvements de population quittant la campagne pour s'installer en ville. En France, il est statistiquement considéré comme les mouvements de population quittant une commune rurale (commune de moins de 2 000 habitants agglomérés, définition INSEE) pour une commune urbaine. Le retour rural décrit les mouvements inversés (de la ville vers la campagne) (Merlin, 1971, p.3).

² Ces chiffres reflètent le solde entre l'exode rural et le retour rural et non, de façon stricte, les mouvements des campagnes vers les villes.

³ On peut noter que certains espaces ruraux très touristiques du Sud-Est de la France ont enregistré très tôt des soldes migratoires positifs, comme l'atteste la monographie de Kayser en 1958 sur les communes rurales de la Côte-d'Azur.

dans un pôle d'emploi rural¹, constitue probablement l'un des résultats majeurs de ce recensement. Il devient dès lors difficile d'expliquer l'attractivité de ces communes par le seul phénomène de périurbanisation comme l'atteste la carte 1b.

Cartes 1a et 1b - Solde migratoire des communes entre (a) 1962 et 1968 et entre (b) 1990 et 1999



Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, recensement général de la population (RGP) de 1962, 1968, 1990 et 1999.

L'attractivité de ces communes rurales isolées interroge les approches dominantes en développement territorial.

Ces travaux, dont le cadre théorique général proposé par Krugman (1991) marque la naissance de la « Nouvelle Economie Géographique » (NEG) permettent d'expliquer la polarisation des activités sur les territoires, constatée à partir des années 1980. La baisse des coûts de transport et l'existence d'externalités positives générées par la proximité et la densité favoriseraient ce processus de polarisation.

¹ Voir définition de l'INSEE, précisée dans le premier chapitre de la partie I.

Selon ces modèles, les métropoles¹ cumulent les avantages comparatifs productifs : innovation², meilleur taux de productivité, main d'œuvre qualifiée, flexibilité et optimisation de l'appariement du marché du travail, externalités de communication et concentration de la demande (Thisse et Van Ypersele, 1999). Les métropoles sont au cœur des mécanismes de création de richesse et de croissance³. Selon Beaumont, « *la concentration des activités économiques favorise la croissance économique et donc tous les éléments qui conduisent à la formation des agglomérations expliquent et conditionnent cette croissance.* » (Beaumont, 1998, p.1). Ainsi, « *l'agglomération des activités serait la facette territoriale de la croissance économique.* » (Thisse, Van Ypersele, 1999, p.24).

En France, ces mécanismes se traduisent par un accroissement de la capacité productive de l'Île-de-France. Ainsi, le PIB par habitant de l'Île-de-France dépasse la moyenne nationale de 52 % en 2006 contre 42 % en 1982⁴. La région capitale représente 27,8 % de la valeur ajoutée nationale en 2006 (27,1 % en 1982).

Ces modèles dominants en Science Régionale décrivent les mécanismes de croissance des pays industriels mais sont également mobilisés pour comprendre le développement⁵ des

¹Le terme de métropole désigne, en premier lieu, une grande ville. Pour Lacour et Puissant (1999), passé le cap des 500 000 habitants, une collectivité urbaine ne peut plus être analysée en termes de ville, elle acquiert le statut de métropole. La métropole correspond également au lieu où s'observent les processus cumulatifs mis en évidence par la Nouvelle Économie Géographique. « *La métropole se distingue de la ville en ce que les processus cumulatifs d'agglomération, de concentration et d'interaction deviennent à un certain stade, quasiment irréversibles.* » (Lacour, Puissant, 1999, p.9). Enfin, la métropole, se définit par ses fonctions politiques, économiques et culturelles.

La métropolisation désigne les dynamiques spatiales d'organisation des territoires autour de la métropole. Pour Thisse et Van Ypersele (1999), ce terme renvoie également au rôle grandissant joué par les métropoles dans la croissance économique.

La notion « d'espaces non métropolitains » sera employée dans ce travail pour désigner les petites villes, les villes moyennes et plus généralement l'espace rural.

² Aux USA, par exemple, près de la moitié des brevets américains sont déposés dans quatre zones métropolitaines : Boston, New York, Los Angeles et San Francisco (Thisse, Van Ypersele, 1999).

³ La croissance se définit comme l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) en volume (corrige de l'augmentation des prix).

⁴ Les données de 2006 sont issues du site de l'INSEE (www.insee.fr). Les données de 1982 sont issues de « *L'exception territoriale : un atout pour la France* » - Rapport d'information n° 241 (2002-2003) de M. Jean François-Poncet, fait au nom de la délégation à l'aménagement du territoire, déposé le 3 avril 2003.

⁵ Le développement peut se définir comme l'amélioration des conditions de vie de la population. Cette acception repose notamment sur des aspects qualitatifs qui rendent sa mesure plus complexe que celle de la croissance économique. Appliquée aux territoires, cette notion de développement recouvre plusieurs acceptions que l'on propose de définir dans la seconde partie de ce travail. Dans ce travail, on propose de considérer qu'un territoire qui voit ses emplois, son revenu et sa population augmenter

régions. Ainsi, les régions les plus denses et les plus productives seraient les mieux équipées pour créer de la croissance et générer du développement. Cette hypothèse justifie que le PIB par habitant soit l'indicateur de développement régional choisi par la Commission européenne¹. Le choix de cet indicateur exprime l'idée que les régions qui présentent les plus forts taux d'accroissement du PIB par habitant sont également celles qui se développent le plus vite. La croissance induirait le développement. *A contrario*, les régions dénuées des atouts métropolitains qui favorisent la création de valeur ajoutée se développeraient moins vite.

Le lien supposé entre densité, croissance et développement s'illustre dans de nombreux travaux de chercheurs et institutionnels. Deux exemples peuvent être mobilisés.

La mégapole européenne de Brunet (1973) constitue le premier exemple. Cette mégapole, surnommée « *la banane bleue* » par les médias, décrit un axe s'étendant du Lancashire à la Toscane. « *Se trouvent là, les plus fortes densités de population et de villes, les plus fortes productions de valeur ajoutée au kilomètre carré, les plus forts trafics d'Europe* » (Brunet, 2002, p.15). Dépassant la dimension descriptive et analytique que lui assignait son auteur, la mégapole devait voir les investisseurs étrangers affluer et connaître un essor économique intense. En France, la mégapole inclut l'Alsace, le bassin industriel du Nord et la Lorraine. L'état socio-économique critique du Nord et de la Lorraine ne semble pas valider le lien qu'établissent les auteurs de la NEG entre densité, création de valeur ajoutée et développement.

Le deuxième exemple est celui des emplois métropolitains supérieurs (EMS), concept proposé par Julien (1994) dans le même esprit que la grille d'analyse des emplois proposée par Beckouche et Damette (1993). Les EMS désignent les emplois de cadres, d'ingénieurs, de chercheurs intervenant dans des domaines tels que la banque, la recherche, l'informatique, l'art, etc. Ces emplois sont surreprésentés dans les aires urbaines. Pour la DATAR, « *Les emplois métropolitains supérieurs constituent ainsi un indicateur pertinent de la connexion des territoires avec l'innovation et le dynamisme économique.* » (DATAR, 2004, p.5).

Indicateur pertinent du dynamisme économique pour la DATAR, il se trouve que les territoires où progressent et se concentrent ces EMS créent pourtant moins d'emplois que

connaît une dynamique de développement plus favorable que celle d'un territoire où ces trois indicateurs seraient, au contraire, en diminution.

¹ Sur ce sujet, voir par exemple le Deuxième Rapport sur la Cohésion, Commission européenne ou encore Davezies, Laurent, 2002, « *Notes de lecture du Deuxième Rapport sur la Cohésion : Unité de l'Europe, solidarité des peuples, diversité des territoires* », revue *Territoires 2020*, Mai 2002. Sur les biais du PIB par habitant voir : Davezies Laurent (1998). « *Le PIB régional comme critère unique d'éligibilité aux fonds structurels : une bouillabaisse avec un seul poisson?* » Communication d'après un rapport EPRC-OEIL au gouvernement portugais - Colloque ATM-CRERI - Europe-Méditerranée : vers quel développement ? Université de Toulon et du Var. 27-29 mai 1998. Polyg. CRETEIL 11p.

d'autres territoires. «*La croissance des EMS est plus importante pour les 78 aires urbaines de plus de 100 000 habitants (+ 15,2%) que pour les aires dont la population est inférieure à 100 000 habitants (+10,6 %). Ces dernières ont connu cependant une augmentation de leur emploi total (+4,6%) supérieure d'un point à celle des aires urbaines ayant plus de 100 000 habitants (+3,6%).* » (DATAR, 2004, p.52).

A l'échelle des régions, ce même rapport indique que les EMS ont progressé plus rapidement, entre 1990 et 1999, dans les régions qui en étaient les moins bien dotées en 1990 : la Corse et le Languedoc Roussillon, par exemple.

À l'échelle des aires urbaines, les EMS ont donc progressé plus vite dans les grandes aires urbaines déjà mieux dotées en la matière. Performantes pour ce type d'emplois, ces aires urbaines enregistrent néanmoins de plus faibles progressions de l'emploi total que les aires urbaines de petite taille. À l'échelle des régions, les EMS (comme l'emploi total) ont progressé plus rapidement dans les régions apparemment les moins productives.

Ces exemples soulignent les difficultés conceptuelles auxquelles se trouvent confrontés les chercheurs et les institutionnels qui disposent d'un cadre théorique qui peine à expliquer le dynamisme des espaces non métropolitains.

De plus, près de 99% des entreprises françaises ont moins de 50 salariés, elles représentent 48% des emplois et créent 40% du PIB français (source : calculs de l'auteur d'après INSEE, SIRENE, Ministère de l'Industrie, DCASPL¹). La stratégie de localisation de ces petites entreprises est-elle toujours guidée par le souci d'innover, de bénéficier des économies d'agglomération et de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée ? Ne sont-elles pas, tout simplement, créées là où souhaitent vivre l'entrepreneur et sa famille ?

Quand on sait, également, que les cent premières entreprises britanniques ont un chiffre d'affaires qui équivaut à 85% du PIB, mais qu'elles n'assurent que 16% de l'emploi national (Veltz, 1998), on peut s'interroger sur la corrélation supposée entre croissance et développement.

Enfin, si l'augmentation de la population, de l'emploi, du revenu par habitant, du nombre d'actifs occupés peut être considérée comme un marqueur du développement des territoires, alors il semblerait que les espaces non métropolitains² soient dans une situation préférable à celle des grandes villes (tableau 1).

¹ Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (D.C.A.S.P.L.).

² Rappel : la notion « d'espaces non métropolitains » sera employée dans ce travail pour désigner les petites villes, les villes moyennes et plus généralement l'espace rural.

Tableau 1 : Données de cadrage par taille des villes

	Evol. pop. 1990/1999, en %	Solde mig. 1990/1999 sur pop. 1999, en %	Evol. emplois salariés privés 1993/2002, en %	Evol. revenu /hab. 1990/2002, en %	Taux de chômage 1999	Evol. chômeurs 1990/1999, en %	Evol. actifs occupés 1990/1999, en %
Grandes villes >100 000 hab.	1,9	-2,7	9,5	1,8	15,8	28,8	-1,5
Villes moyennes 20 000 à 100 000 hab.	1,1	-4,9	16,5	3,6	15,1	27,6	-3,1
Petites villes 3 000 à 20 000 hab.	4,8	1,4	24,2	8,1	12,5	22,6	5,0
Très petites villes < 3 000 hab.	4,4	3,8	25,0	12,5	10,0	20,1	8,3
France métropolitaine	3,4	0,1	18,4	6,8	12,9	24,5	3,0

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, DGI, UNEDIC.

Comment expliquer la revitalisation des espaces non métropolitains ? Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse, il semble que d'autres modèles que ceux de la NEG et de la métropolisation doivent être mobilisés.

Face au modèle métropolitain, qui permet de minimiser les ruptures d'approvisionnement pour des firmes qui font appel à une ressource exogène, Veltz (1993) voit se développer un modèle où les firmes contribuent elles-mêmes, individuellement ou en réseaux, à l'acquisition de compétences. Cette acception du développement local endogène repose sur la mobilisation des acteurs locaux. Les ressources peuvent être spécifiques au lieu, à la proximité géographique et les interrelations sont considérées sous l'angle de la synergie des acteurs plus que sous celui des économies d'agglomération. Très rapidement, ces théories alternatives vont avoir un retentissement intellectuel et politique majeur. La mondialisation et la globalisation des échanges ne condamneraient pas, dès lors, les territoires non métropolitains au déclin. Ces formes territorialisées d'organisation de la production s'efforcent de qualifier et de diversifier leur offre pour échapper à une concurrence par les coûts (Colletis, Pecqueur, 1993).

Bien que très différents, les modèles de la NEG et les approches du développement endogène et des systèmes productifs localisés (SPL) reposent sur une même idée. L'enjeu du développement local serait en premier lieu un enjeu de production. Or, même si les SPL sont plutôt implantés dans l'espace rural, il n'est pas certain que ces mécanismes suffisent à expliquer les tendances actuelles que connaissent ces territoires.

Le seul poids des retraités dans les immigrants ruraux et dans la population rurale limite déjà le pouvoir explicatif des approches productives pour comprendre la revitalisation

de ces espaces. Les retraités, d'une part, mais également les dépenses des touristes, les salaires des migrants-alternants, les traitements des employés de la fonction publique, les revenus de transferts sont autant de revenus captés à l'extérieur des territoires indépendamment de leur système productif (Davezies, 2003a et 2003b). Ce principe de captation des revenus, plus connu sous le nom de la théorie de la base, paraît constituer un cadre d'analyse pertinent pour comprendre la revitalisation des espaces ruraux. Plus précisément, l'approche renouvelée de cette théorie proposée par Davezies (2003a, 2003b) devrait apporter quelques éléments de réponse. Cette approche par les revenus indique que les revenus basiques¹ productifs, mais également résidentiels, publics et sociaux constituent les moteurs des économies locales. La possibilité d'intégrer ne serait-ce que les retraites, les dépenses des touristes et les revenus de transferts dans l'analyse des facteurs de la revitalisation rurale paraît intéressante. En effet, toutes les données disponibles et les premiers travaux portant sur ces questions suggèrent que la composante résidentielle du développement serait un des éléments-clés du renouveau des espaces non métropolitains (Davezies, 2003b ; DATAR, 2003 ; Perrier-Cornet, 2002 ; Vollet, 1998). L'approche proposée par Davezies offre à la fois un cadre conceptuel à la notion du développement « résidentiel » tout en permettant d'étudier conjointement les autres aspects du développement local.

Au sein de ces espaces non métropolitains, le choix de travailler plus particulièrement sur l'espace rural a été guidé par plusieurs éléments.

Tout d'abord, le rural incarne le côté le plus extrême du caractère non métropolitain d'un espace. Sa délimitation statistique est construite sur ce raisonnement puisque l'espace rural est défini de façon résiduelle. Il est tout ce qui n'est pas urbain. Marqué par un exode qui s'étala sur cent ans, marqué par le déclin vertigineux du nombre d'exploitants agricoles, touché également par les crises industrielles, synonyme de faible densité, le rural qui « renaît » constitue le « parangon » de la revitalisation qui se joue loin des métropoles.

La multiplicité des visages du monde rural (campagne productive, campagne résidentielle, campagne récréative) a également été importante dans le choix opéré. Elle permet de révéler les différents « modes de développement » en cours, de les comparer et d'étudier leur impact sur la revitalisation rurale. De plus, l'abondante littérature sur l'espace rural, en France notamment, constitue une base solide de références sur lesquelles on peut s'appuyer pour tenter d'avancer sur ce sujet.

¹ Revenus captés à l'extérieur du territoire.

À l'intérêt du positionnement théorique et du traitement empirique de la question, s'ajoute l'intérêt de ces territoires qui véhiculent des images tout aussi positives que négatives. La campagne, « ce pays du rien, ce pays du vide, ce désert français », s'est transformée en cadre d'une vie rêvée et idéalisée. Les ruraux sont enviés, leurs maisons et leurs terres convoitées... La campagne est devenue « tendance » et stigmatise l'envie de vert des citadins. Ces bouleversements profonds s'inscrivent dans les modes de vie actuels où mobilité et environnement occupent une place centrale dans les préoccupations des populations et des acteurs.

Comment expliquer la revitalisation que semblent connaître les espaces ruraux aujourd'hui ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à cette question, ce travail est organisé en trois parties, avec au cœur de l'analyse comme au cœur de notre problématique, les positionnements théoriques sur la question du développement territorial.

La première partie argumente et développe ce constat de revitalisation des espaces ruraux. En premier lieu, se pose la question de la notion de « rural ». Est-il encore pertinent de distinguer l'urbain du rural aujourd'hui ? C'est l'objet du premier chapitre. Par ailleurs, le renversement de tendance observé à l'heure actuelle dans les espaces ruraux puise ses sources dans le passé. On montrera dans un second chapitre que l'histoire très spécifique des espaces ruraux français explique en partie ces faits récents. Renaissance, renouveau, fin du désert, les expressions, tout comme les travaux ne manquent pas pour qualifier et décrire les mutations rurales. On présentera, toujours dans ce second chapitre, les travaux des auteurs qui se sont penchés sur ces bouleversements démographiques de l'espace rural. Dans un troisième chapitre, l'hypothèse de revitalisation rurale sera confrontée aux résultats d'une analyse statistique comparative entre les espaces ruraux et les espaces urbains. L'objectif sera, notamment, de dépasser le seul constat du regain démographique et de positionner ces dynamiques rurales en dehors du seul processus de périurbanisation.

Face à ce constat de revitalisation, qu'offre la théorie comme modèle explicatif ?

La revue de la littérature proposée dans la deuxième partie s'appuie sur la prise en compte du territoire dans les travaux des géographes et des économistes principalement. Les différentes acceptions du territoire renvoient aux divers positionnements théoriques sur le thème du développement local. La grille d'analyse proposée dans cette deuxième partie structure notre propos autour des grands courants théoriques actuels. Le premier chapitre rappelle le contexte d'émergence de ces travaux : prise en compte de l'espace chez les économistes, naissance puis crise de la Science Régionale. Le deuxième chapitre porte sur les

approches productives. Ces auteurs s'intéressent plus particulièrement au territoire, qu'il soit donné a priori ou construit, comme facteur de croissance. Le troisième chapitre reprend les travaux récents qui mettent l'accent sur le territoire support de population et de consommation. Ces approches intègrent la dimension résidentielle et la question de la demande dans les logiques de développement local. Un chapitre conclusif revient spécifiquement sur la question de la revitalisation des espaces ruraux et présente les réponses théoriques disponibles aujourd'hui.

Malgré l'intérêt et l'apport de ces travaux, il semblerait que les réponses apportées ne soient pas suffisantes.

La troisième partie aborde le thème de la revitalisation des espaces ruraux à travers le modèle de la théorie de la base proposé par Davezies (2003a, 2003b). La question du zonage pertinent pour l'application de cette théorie sur le cas des espaces ruraux est posée dans le premier chapitre. Le deuxième chapitre évalue le poids des différents revenus basiques, les appariements observés ou « modes de développement » constatés, ainsi que leur localisation. Enfin, le troisième chapitre tente d'évaluer l'impact de ces différents « modes de développement » sur la revitalisation rurale et s'interroge sur l'existence ou non d'un modèle idéal pour l'espace rural, voire pour les espaces non métropolitains en général.

**PREMIERE PARTIE - S'INTERROGER SUR LA
REVITALISATION DES ESPACES RURAUX**

*Je n'ai pas grand-chose à dire à propos de la campagne :
la campagne n'existe pas, c'est une illusion.*

Georges PEREC, *Espèces d'espaces*, 1974.

REVITALISATION n.f. action de revitaliser.

REVITALISER v.t. donner une vitalité, une vigueur nouvelle à.

Définitions du petit Larousse

La revitalisation des espaces ruraux interrogerait les modèles dominants de la Science Régionale. Les approches productives du développement territorial seraient insuffisantes pour comprendre les nouvelles dynamiques rurales. Il conviendrait donc de prendre en compte d'autres facteurs que ceux généralement étudiés pour tenter d'expliquer ces nouveaux processus. Face à cette problématique, il semble que les premiers éléments d'analyse à mobiliser doivent être ceux qui permettent de préciser, de valider ou non, cette idée de « revitalisation rurale ». Peut-on, tout simplement, parler de revitalisation des espaces ruraux en France ?

Le terme de revitalisation recouvre deux dimensions :

- une comparative : la vitalité des espaces ruraux ne peut être révélée qu'en la comparant à celle d'autres espaces, les espaces urbains notamment ;
- une « autocentrée » et temporelle : la situation des espaces ruraux serait nouvelle, les tendances se seraient inversées.

Il convient donc de définir le rural, de revenir sur l'histoire de ces territoires afin d'identifier l'éventuelle « nouveauté » de leur situation, d'analyser leur « vitalité » au regard de celle d'autres espaces.

En cherchant à définir le rural, on se trouve finalement face à une réalité plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, la plupart des travaux, des ouvrages et des thèses qui se réfèrent d'une façon ou d'une autre au rural s'interrogent systématiquement sur la pertinence de cette notion et sur l'existence du rural. Les réponses apportées à ces questions s'articulent toujours autour de trois fonctions : économique, sociale, géographique. L'agriculture résume la première, les valeurs et les traditions la deuxième, la densité la troisième. Défini comme tel, il est vrai que le rural se réduirait aujourd'hui à sa seule définition d'espace peu dense. On verra que la réponse est peut-être moins restrictive. Le premier chapitre s'intéresse à ce qui fait, qu'aujourd'hui encore, urbain et rural ne sont pas synonymes, que les espaces ruraux

présentent quelques spécificités économiques, sociales ou sociétales ainsi que politiques.

Comment la revitalisation des espaces ruraux s'inscrit-elle dans le long terme ? Marqués par cent ans d'exode rural et par l'image de désertification, les espaces ruraux sont longtemps restés condamnés au déclin. Puis, révélée par les recensements successifs à partir du milieu des années 1970, la revitalisation rurale prit le nom de contre-urbanisation, rurbanisation ou périurbanisation. Le deuxième chapitre expose ce glissement lent des faits et de la littérature, qui vécut cette revitalisation comme impossible, puis non généralisable, jusqu'à imaginer une rupture profonde aujourd'hui.

Enfin, le troisième chapitre propose une analyse comparative et statistique autour de la question de la « vitalité » des espaces ruraux. L'objectif est notamment de souligner qu'elle dépasse le seul regain démographique, mis habituellement en avant et qu'elle s'inscrit dans un mécanisme qui n'est pas toujours en lien avec l'étalement des activités et de la population.

Chapitre 1 - Définitions et spécificités des espaces ruraux

L'espace rural en tant qu'objet d'étude scientifique serait relativement récent puisqu'il aurait émergé, en France, à partir des années 1950 avec la mise en place des politiques d'aménagement du territoire (Perrier-Cornet et Hervieu, 2002). L'objectif de ces politiques était de moderniser les campagnes afin de résorber les inégalités entre les espaces urbains et les espaces ruraux. S'intéresser au rural ne serait donc pertinent que si l'espace urbain et l'espace rural peuvent se distinguer. Or, la convergence des modes de vie et l'essor des mobilités entre les villes et les campagnes rendraient cette distinction urbain - rural de moins en moins évidente. Les modes de vie ruraux se seraient urbanisés ; s'intéresser à la ruralité comme un système de valeurs spécifiques n'aurait plus grand sens (Perrier-Cornet et Hervieu, 2002). Ces valeurs sociologiques, présentées dans le recueil de textes intitulé « *La Sociologie Rurale* » (Rambaud, 1976), semblent en grande partie désuètes de nos jours.

Pour définir la notion de rural, à l'acceptation sociologique s'ajoutent les fondements économiques et géographiques de ces espaces (Kayser, 1999 ; Bontron, 2001).

Économiquement, la ruralité se définissait par l'agriculture. Les économies locales rurales étaient dominées par les activités agricoles. L'effondrement du nombre d'agriculteurs exploitants ne permet plus de confondre « le rural » et « l'agricole ».

Géographiquement, le rural décrit les espaces de faible densité. Le seuil de densité choisi pour délimiter l'urbain et le rural peut varier d'un pays à l'autre, mais de forts écarts de densité subsistent entre les espaces.

De ces trois fondements (sociologique, économique et géographique), seule la dimension géographique serait encore opérationnelle, incitant à abandonner le terme de « monde rural » pour y privilégier celui « d'espace rural » (Bontron, 2001). Face à ce positionnement, quelques questions se posent.

Le fondement économique du « rural » repose sur l'importance de l'agriculture dans ces espaces et plus (ou peu) d'agriculteurs signifierait plus (ou peu) de réalité économique rurale. Le nombre d'agriculteurs est certes devenu extrêmement faible, mais la France n'en demeure pas moins le premier pays agricole de l'Union européenne. L'agriculture ne demeure-t-elle pas une activité structurante de l'espace rural ? Par ailleurs, n'est-il pas abusif de considérer que l'agriculture serait la seule spécificité économique des espaces ruraux ?

La remise en cause du fondement sociologique de la « ruralité » repose sur la disparition des valeurs et des modes de vie ruraux. « *Le mode de vie rural n'existe plus en France. Tous les Français, quel que soit leur lieu de résidence, tendent vers un mode de vie unique* » (Rochefort, 2002, p.230).

La ville offrirait de moins en moins de services ou de biens de consommation que l'on ne pourrait acquérir à la campagne. Mais il n'est pas dit que la campagne ne présente des avantages que l'on ne trouverait pas, en revanche, en ville. C'est peut-être pour cela que le premier leitmotiv de quatre citadins sur dix qui souhaitent s'installer à la campagne reste la quête d'une meilleure qualité de vie¹ ? Même si cet item peut recouvrir des motivations diverses telles que l'accès à la propriété, un logement plus grand, un paysage agréable..., il révèle un sentiment qui accompagne la revitalisation des espaces ruraux.

Ces premières remarques sur la dimension économique et sur l'acception sociétale, peut-être plus que sociologique, des espaces ruraux seront approfondies dans les sections suivantes. Il paraît intéressant de compléter ces trois aspects du rural par une quatrième spécificité de ces espaces : leur poids dans les institutions politiques.

Mais avant, il convient de présenter les définitions géographiques et statistiques de l'espace rural.

I LES DEFINITIONS GEOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES DU RURAL

« Alors que la ville est un lieu de fortes concentrations voire de surconcentrations, d'investissements, de prix élevé du foncier et de l'immobilier, d'artificialisation parfois excessive du milieu, les zones rurales sont au contraire des espaces de peuplement faible et dispersé, d'utilisation extensive du sol et de faible prix du foncier » (Bontron, 2001, p.4).

Ce critère de faible densité est pour de nombreux auteurs le seul qui resterait vérifié aujourd'hui, ce qui justifie la notion d'espace rural, préférée à celle de monde rural.

¹ Sondage BVA reconduit tous les deux ans pour la CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles

I-1 La densité pour définir l'espace rural

La densité est l'un des critères statistiques qui permet de définir le caractère rural ou urbain d'un territoire. C'est notamment celui choisi par l'OCDE pour définir les collectivités rurales et établir sa typologie régionale, qui se fonde sur deux critères¹.

Le premier s'appuie sur la densité de la population. Une collectivité est considérée comme rurale si sa densité est inférieure à 150 habitants au kilomètre carré (500 hab. /km² pour le Japon, car la densité démographique nationale y est supérieure à 300 hab. /km²).

Le second permet de classer les régions en fonction du pourcentage de population qui vit dans des collectivités rurales. Ainsi, on considère qu'une région est :

- essentiellement rurale si plus de 50 % de ses habitants vivent dans des collectivités rurales ;
- essentiellement urbaine si moins de 15 % de ses habitants vivent dans des collectivités rurales ;
- intermédiaire, si 15 à 50 % de ses habitants vivent dans des collectivités rurales.

La densité est également l'un des deux critères choisi par le groupe ORATE² (Observatoire européen en réseau de l'aménagement du territoire - programme lancé sous l'égide de l'initiative communautaire INTERREG III).

¹ Définition rappelée par Vincenzo SPIEZA (2004). « Mesurer les économies régionales », Courrier Statistique de l'OCDE, février 2004, n°6, p.2.

Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/3/61/28903287.pdf>

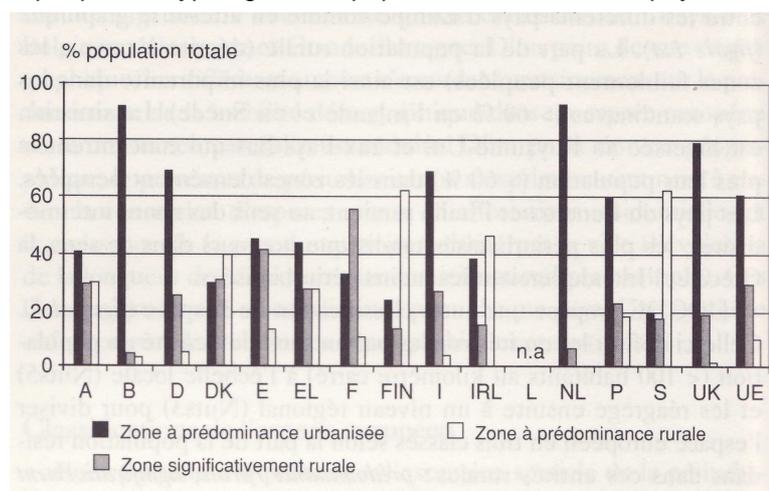
² La typologie harmonisée urbain – rural d'ORATE distingue deux degrés d'influences urbaines et trois degrés d'anthropisation du territoire et définit donc 6 types de régions :

Le degré d'influence urbaine est apprécié sur la base des densités de population et de la présence dans la région du centre d'une métropole européenne. Les régions à fortes influences urbaines sont celles dont la densité est supérieure à la moyenne européenne (107 habitants au km²) ou celles où se situe le centre d'une des 76 métropoles européennes d'ORATE.

Le degré d'anthropisation est déterminé à partir des parts représentées par les territoires artificialisés, les terres agricoles et les espaces semi-naturels. Le degré est qualifié d'élevé dès lors que, dans la région, la part des territoires artificialisés dépasse la moyenne européenne (3,48%), ou de moyen dès lors que la part des terres agricoles dépasse la moyenne européenne (50,36%), sans que la part des territoires artificialisés ne dépasse la moyenne européenne. Elle est faible si ni la part des territoires artificialisés ni celle des terres agricoles n'atteint la moyenne européenne.

Caruso (2002) reprend ces différentes typologies et souligne les diversités spatiales européennes. Par exemple, selon la définition de l'OCDE, quatre types de pays se distinguent (graphique 1). Selon cette typologie, la Finlande, la Suède, l'Irlande et le Danemark se distinguent par le poids des zones à prédominance rurale, la France par le poids des zones significativement rurales, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne par les espaces fortement urbanisés. Les autres pays apparaissent moins typés¹.

Graphique 1 - Typologie de la population nationale des pays de l'UE

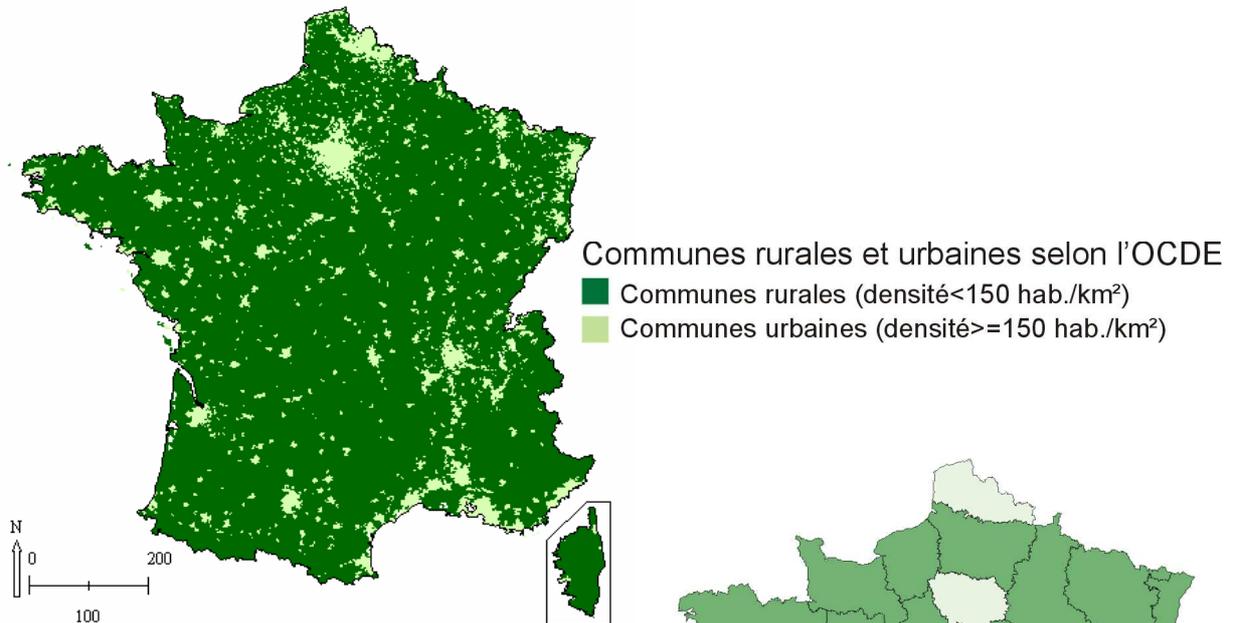


Source : Extrait de Caruso (2002), p.72. In *Repenser les campagnes*. (dir.) Philippe Perrier-Cornet, édition de l'Aube, 279 p.

Selon la définition de l'OCDE, plus de 31 000 communes seraient rurales en France métropolitaine (densité inférieure à 150 hab. /km²), soit plus de 86% (carte 1). Toujours selon cette définition, deux régions sont essentiellement rurales (Poitou-Charentes et Limousin) puisque plus de 50% de la population réside dans une commune rurale ; deux sont essentiellement urbaines (Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais) avec moins de 15% de leur population qui réside dans une commune rurale ; 18 sont dans des situations intermédiaires (carte 2). À l'échelle des départements, on obtient 36 départements essentiellement ruraux, 11 essentiellement urbains et 49 intermédiaires (carte 3).

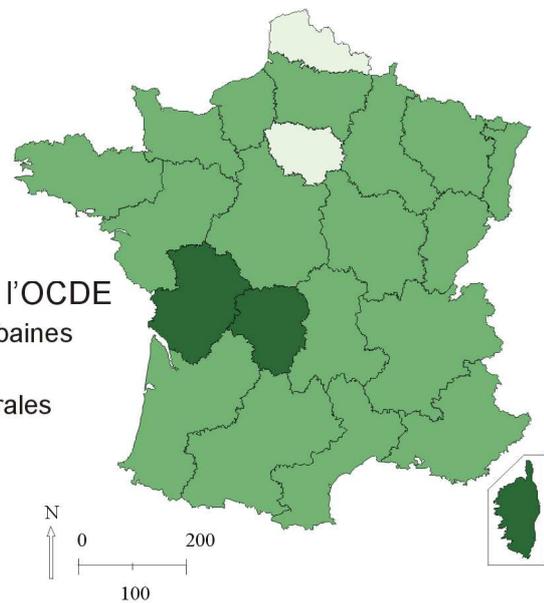
¹ On peut se poser la question du biais éventuel qu'introduit la taille des communes, différente d'un pays européen à un autre.

Cartes 1, 2 et 3 – Délimitation rural/urbain en 1999 selon les définitions de l'OCDE



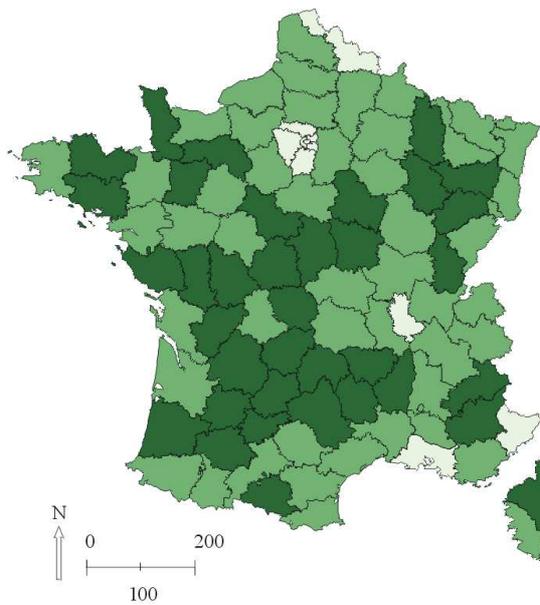
Typologie régionale selon l'OCDE

- Régions essentiellement urbaines
- Régions intermédiaires
- Régions essentiellement rurales



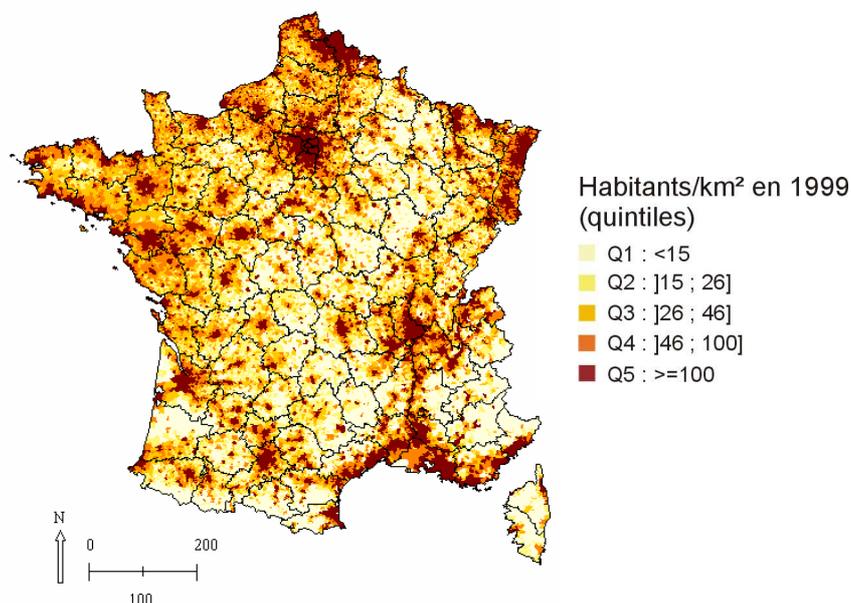
Typologie départementale selon l'OCDE

- Départements essentiellement urbains
- Départements intermédiaires
- Départements essentiellement ruraux



Source : INSEE – RGP 1999, calculs de l'auteur.

Carte 4 - Densité communale en France métropolitaine, en 1999



Source : INSEE RGP1999 – calculs de l’auteur.

La carte 4 souligne la faible densité de nombreux espaces français : la diagonale aride, les zones montagneuses, la Corse ou encore les Landes. 60% des communes métropolitaines présentent une densité inférieure à 46 hab. /km².

Même s’il est révélateur d’espaces non urbains, ce critère de densité n’est pas le plus usuel en France. En principe, la population communale et les flux d’actifs vers les aires urbaines y sont préférés pour qualifier les communes rurales et les espaces à dominante rurale.

I-2 Définition de l’espace rural à partir des caractéristiques de la population

La distinction faite par l’INSEE entre commune urbaine et commune rurale repose sur le seuil de 2 000 habitants agglomérés. Plus précisément une commune urbaine est une commune qui appartient à une unité urbaine. Les autres communes sont des communes rurales. Une unité urbaine se définit comme suit :

« L’unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d’au moins 2 000 habitants où aucune habitation n’est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l’unité urbaine s’étend sur plusieurs communes, l’ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l’unité

urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Remarque : ces seuils, 200 mètres pour la continuité de l'habitat et 2 000 habitants pour la population, résultent de recommandations adoptées au niveau international.»¹

Comme le note Nicot (2005), certaines communes urbaines ont moins de 2 000 habitants et certaines communes rurales ont plus de 2 000 habitants. Plus précisément : « 577 communes rurales ont plus de 2 000 habitants (la plus peuplée, Treillières, en a plus de 6 000). [...] Sur les 5 954 communes urbaines en 1999, un bon tiers (2 023) a moins de 2 000 habitants (la plus petite, Saint-Léonard dans la banlieue de Reims, en a 77). » (Nicot, 2005, p.1-2)

Établi selon les sources en 1846 (Malet et alii, 2003) ou en 1853 (Kayser, 1990), ce seuil de 2 000 habitants n'a jamais été justifié par l'INSEE, « mise à part qu'il représentait, entre 1954 et 1962, le seuil moyen en deçà duquel le solde migratoire des communes devenait négatif. » (Malet et alii, 2003, p.26). On constatera également qu'il correspond au seuil au-dessus duquel les communes n'ont pas enregistré de diminution de population au cours de la période de l'exode rural (cf. chapitre 2 infra).

Tableau 1 - Population et superficie des communes urbaines et des communes rurales en France métropolitaine, 1999

	nombre comm.	PSDC 1999 (millions d'hab.)	Superficie (milliers de km ²)	Densité (hab./km ²)
Urbain	5 954	44.2	100.0	442
dont - communes centres	1 212	19.1	27.0	708
- communes de banlieues	3 744	20.3	41.0	496
- villes isolées	998	4.8	32.1	150
Rural	30 611	14.3	443.9	32
Ensemble FX (métropole)	36 565	58.5	544.0	108

Note : PSDC = population sans double compte.

Source : INSEE, RP1999.

Source : Nicot (2005), p.4.

En France, en 1999, plus de 30 000 communes sont des communes rurales, regroupant 14,3 millions d'habitants sur une superficie de 443 900 km² (tableau 1). 84% des communes sont donc rurales, elles occupent 82% du territoire métropolitain et accueillent près d'un quart de la population.

¹ http://www.INSEE.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/unite-urbaine.htm

Le croisement avec le critère de densité de l'OCDE établit que quelques communes rurales selon la définition de l'INSEE sont des collectivités urbaines pour l'OCDE et inversement. Ainsi, 1 051 communes rurales (INSEE) sont des collectivités urbaines au sens de l'OCDE (soit à peine plus de 3% des communes rurales) et 1 993 communes urbaines (INSEE) sont des collectivités rurales pour l'OCDE (soit une commune urbaine sur trois !).

À ces définitions communales, il convient à présent d'associer les définitions en termes d'espace sur lesquelles sera appuyée l'analyse statistique.

I-3 L'emploi et les flux d'actifs occupés pour qualifier l'espace

Tout comme pour les communes rurales, l'espace rural se définit systématiquement par défaut. Il est tout ce qui n'est pas urbain, une sorte de résidu du découpage statistique. Pour appréhender l'espace rural, il faut donc avant tout savoir définir l'espace urbain. Plusieurs zonages se sont succédé pour tenter de délimiter l'espace urbain et l'espace rural : les ZPIU (zones de peuplement industriel ou urbain) ; le ZAU (zonage en aire urbaine) ; le ZAUER (zonage en aires urbaines et aires d'emplois de l'espace rural).

Les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) ont été utilisées pour distinguer trois types de territoires (les villes, le rural périurbain et le rural profond) de 1968 à 1990. Les communes classées en ZPIU devaient appartenir aux trois catégories suivantes :

- les unités urbaines ;
- les communes rurales dites « industrielles », c'est-à-dire celles qui accueilleraient plus de 100 emplois salariés dans des établissements de 20 salariés et plus ;
- les communes rurales dites « dortoirs », dont la définition s'appuyait sur un ensemble de critères associant un poids faible de ménages agricoles parmi les ménages, un poids important de migrants alternants parmi les actifs résidents et une croissance démographique (rappel effectué par Schmitt et alii, 2002).

Les unités urbaines représentent « les villes », les communes rurales en ZPIU le « rural périurbain » et les communes rurales hors ZPIU le « rural profond ».

En 1990, ces ZPIU représentaient 75% du territoire métropolitain et 96% de la population ! Cette définition n'étant plus assez discriminante, elle fut abandonnée en 1996 au profit du ZAU (zonage en aires urbaines).

À ce jour, le zonage en aires urbaines (ZAU) créé en 1996 n'a pas été modifié. Il définit l'aire urbaine comme « *un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus* » (définition sur le site de l'INSEE).

En 1999, on compte 354 aires urbaines et 354 pôles urbains en France métropolitaine (le ZAU n'a pas été défini dans les DOM). Les communes dont 40% des actifs occupés vont travailler non pas dans une mais dans deux ou plusieurs aires urbaines sont appelées les communes multipolarisées (sous réserve de quelques conditions de distance et de contiguïté à ces aires urbaines). Les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées constituent les communes périurbaines. L'espace à dominante urbaine comprend les aires urbaines et les communes multipolarisées. Le reste, toutes les communes non prises en compte dans l'espace à dominante urbaine, constitue l'espace à dominante rurale¹.

Les travaux se poursuivent en 1997-1998 quand l'INRA et l'INSEE (Hilal et Schmitt, 1997 ; INRA et INSEE, 1998) proposent une typologie de l'espace à dominante rurale qui regroupe un ensemble de communes hétérogènes qu'il convient de distinguer.

Cette nouvelle typologie différencie au sein de cet espace à dominante rurale :

- *les pôles ruraux* : unités urbaines ou communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant plus de 2 000 emplois et dont le nombre d'emplois est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents ;
- *le rural sous faible influence urbaine* : ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale,

¹ Et bien entendu, « *on remarque que l'espace à dominante urbaine contient 13 000 communes rurales (7,7 millions d'habitants) et que l'espace à dominante rurale contient près de 1 400 communes urbaines (3,9 millions d'habitants).* » (Nicot, 2005, p4).

qui ne sont pas des pôles ruraux et dont 20% ou plus des actifs résidents travaillent dans une aire urbaine ;

- *la périphérie des pôles ruraux* : ensemble des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural ni sous faible influence urbaine, et dont 20% ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux ;
- *le rural isolé* : ensemble des communes rurales et unités urbaines de l'espace à dominante rurale restantes.

La deuxième et dernière version du ZAUER a été établie en 2002. Elle vise à calquer le découpage de l'espace à dominante rurale sur celui de l'espace à dominante urbaine. Ce dernier découpage demeure à ce jour la référence en la matière.

L'espace à dominante rurale regroupe, comme précédemment, l'ensemble des communes non prises en compte dans l'espace à dominante urbaine, mais il est ventilé en trois catégories :

- *les pôles d'emplois de l'espace rural* sont des unités urbaines ou des communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale comptant au moins 1 500 emplois (le seuil a donc été abaissé) ;
- *les couronnes des pôles d'emplois ruraux* sont constituées des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans une aire d'emploi rural hors commune de résidence (le pourcentage d'actifs a été augmenté). L'aire rurale comprend le pôle rural et sa couronne ;
- *les autres communes de l'espace rural* rassemblent l'ensemble des communes n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Le concept « d'aire d'emploi » de l'espace rural est introduit, on parle parfois « d'aire rurale ». Cette expression reste néanmoins peu employée.

En revanche, on a perdu deux notions essentielles :

- le rural sous faible influence urbaine ;
- le rural isolé.

Outre l'aspect particulièrement incommode de la dénomination « les autres communes de l'espace rural », la fusion¹ du rural isolé et du rural sous faible influence urbaine est tout à fait regrettable. Ce changement est d'autant plus malheureux qu'il intervient à un moment-clé de l'histoire de ces espaces ruraux. Le redressement démographique de ces autres communes de l'espace rural en 1999 peut donc être dû à l'étalement urbain et au dynamisme des franges des espaces à dominante urbaine ou décrire un réel retournement de situation pour des zones plus isolées. On y reviendra ultérieurement. De plus, comme le note Schmitt et alii, « *en 1999, près d'un quart du territoire national était concerné par une influence faible des villes et un autre quart formait un rural plus à l'écart de cette influence, plus isolé. La version 2002 considère comme indifférenciée cette moitié du territoire national.* » (Schmitt et alii, 2002, p.7).

Finalement, selon cette dernière définition, on obtient en 1999 :

Tableau 2 - L'espace à dominante urbaine, l'espace à dominante rurale : données de cadrage

	Total France métropolitaine	Espace à dominante urbaine	Espace à dominante rurale
Population 1999	58 518 395	47 365 268	10 553 127
<i>en %</i>	<i>100,0</i>	<i>80,9</i>	<i>18,0</i>
Superficie 1999 (km ²)	543 965	223 794	320 171
<i>en %</i>	<i>100,0</i>	<i>41,1</i>	<i>58,9</i>
Densité 1999 (hab./km ²)	108	214	33
Nombre de communes en 1999	36 565	18 030	18 535
Nombre d'habitants par commune en 1999	1 600	2 660	569

Source : INSEE, RGP 1999, élaboration de l'auteur.

En 1999, l'espace à dominante rurale s'étend sur 59% du territoire métropolitain, accueille 18% de la population et regroupe 51% des communes françaises. La densité y est de 33 habitants au km² (214 hab. /km² dans l'espace urbain). La taille moyenne des communes est de 569 habitants dans le rural, 2 660 dans l'espace urbain.

¹ Les autres communes de l'espace rural ne regroupent pas exactement le rural isolé et le rural sous faible influence urbaine, puisque les délimitations des pôles ruraux et de leur couronne ont également été modifiées.

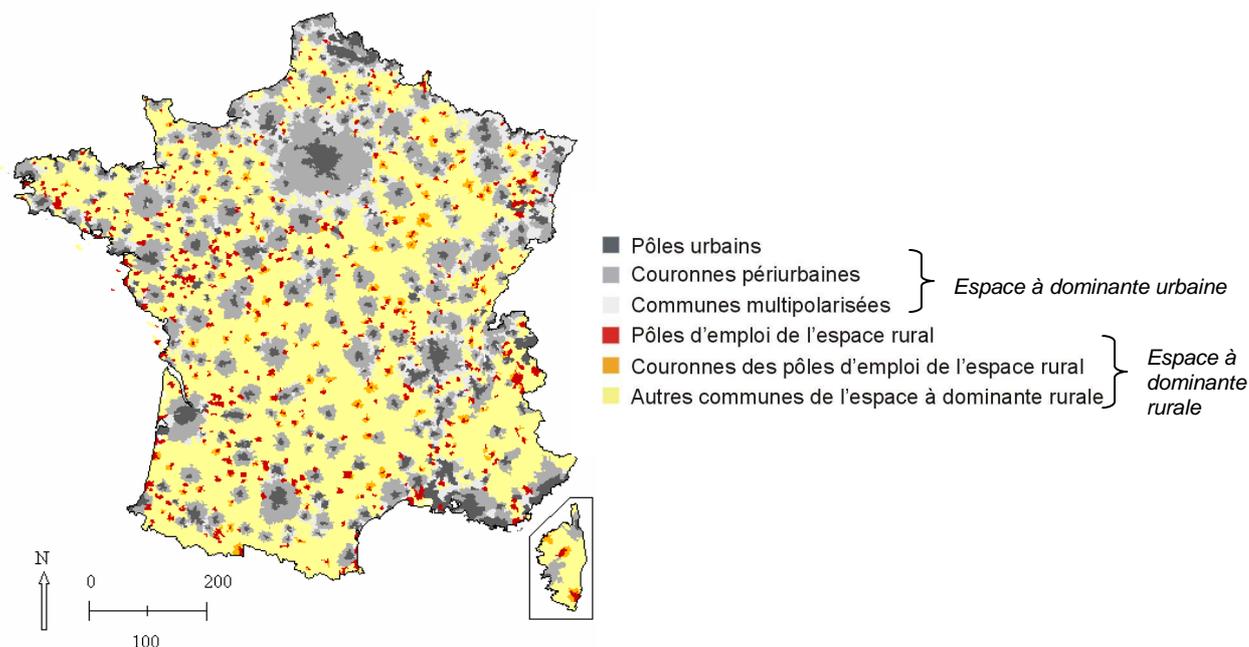
Tableau 3 – L'espace à dominante rurale : données de cadrage

	Pôles ruraux	Couronnes des pôles ruraux	Autres communes de l'espace à dominante rurale	Total : espace à dominante rurale
Population 1999	3 034 265	253 535	7 265 327	10 553 127
en %	28,8	2,4	68,8	100,0
Superficie 1999 (km ²)	23 065	10 382	286 724	320 171
en %	7,2	3,2	89,6	100,0
Densité 1999 (hab./km ²)	132	24	25	33
Nombre de communes en 1999	973	832	16 730	18 535
Nombre d'habitants par commune en 1999	3 118	305	434	569

Source : INSEE, RGP 1999 – Élaboration de l'auteur.

Plus des deux tiers de la population rurale sont concentrés dans les autres communes de l'espace rural, qui couvrent 90% de la superficie et 90% des communes de cet espace. Les pôles ruraux se caractérisent par des communes de taille plus importante (3 118 habitants en moyenne). Ils accueillent 29% de la population de l'espace rural et ne représentent que 5% des communes. Les communes appartenant à la couronne d'emploi de ces pôles sont beaucoup plus marginales voire trop parfois pour l'analyse statistique (2% de la population, 3% de la superficie et 4% des communes).

Carte 5 - Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)



Source : INSEE, RGP 1999 – élaboration de l'auteur.

L'espace rural étant à présent défini, quelles sont les principales fonctions qui le distinguent de l'espace urbain ?

II L'AGRICULTURE COMME FONDEMENT ECONOMIQUE DU RURAL

Les espaces ruraux semblent, naturellement et historiquement¹, structurés par les activités agricoles et par les paysans. La définition économique du rural reposerait sur le poids qu'occupe l'agriculture dans les économies locales. La quasi-disparition des agriculteurs entraînerait la disparition de la spécificité économique rurale. Mais, quasiment plus d'agriculteurs signifie-t-il quasiment plus d'agriculture ? Par ailleurs, l'agriculture est-elle réellement la seule spécificité des économies rurales ?

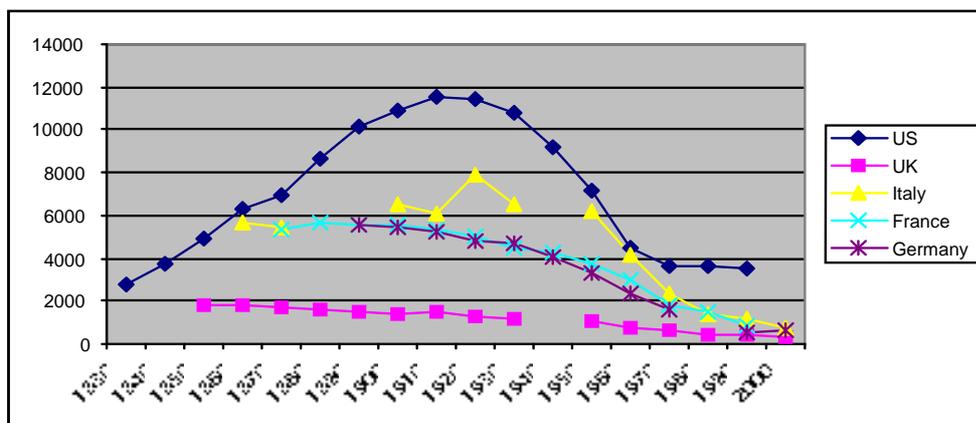
II-1 Presque plus d'agriculteurs

Pendant des siècles, l'homme a façonné cette campagne qui connaît aujourd'hui une « renaissance ». Cet homme, l'agriculteur, constitue sans doute la catégorie professionnelle qui a subi les plus profonds changements sociétaux au cours du XX^e siècle. Symbole de la ruralité jusqu'à une période récente, l'agriculteur n'est plus, aujourd'hui, le garant du monde rural. Il est devenu un acteur local parmi d'autres, de plus en plus minoritaire qui plus est.

D'après les statistiques du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (SCEES) du ministère de l'Agriculture, les agriculteurs exploitants ne sont plus que 657 446 en 2005. Rappelons qu'ils étaient encore plus de deux millions après la seconde guerre mondiale. Cette disparition progressive mais soutenue des agriculteurs et, de façon plus générale, des emplois agricoles n'a rien de typiquement français, comme le montre le graphique 2 issu d'un article de Rémy Prud'homme (2004).

¹ On verra, cependant, dans le deuxième chapitre qu'historiquement, les campagnes françaises étaient autant le lieu de l'industrie que de l'agriculture jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Graphique 2 - Évolution de la force de travail agricole dans quelques pays, 1830 – 2000

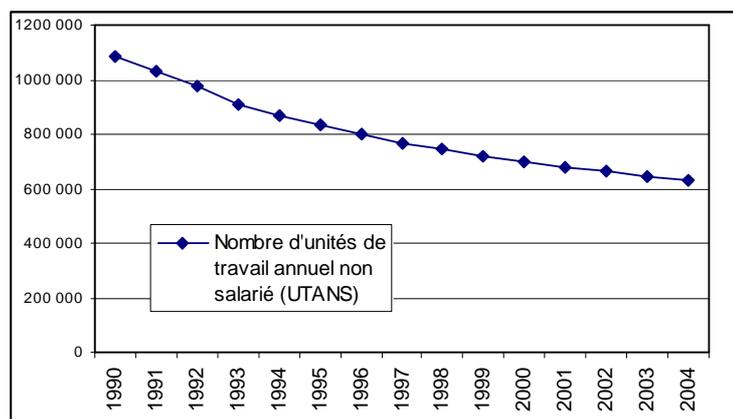


Source : Prud'homme (2004), p.2.

Données manquantes pour l'Italie en 1880, 1890 et 1940 ; pour le Royaume-Uni en 1940.

Sur une période plus récente, l'évolution des unités de travail annuel non salarié, que l'on peut prendre comme approximation du nombre d'agriculteurs, montre un certain ralentissement de ce déclin (graphique 3). Si l'on prolongeait cette courbe selon un modèle logarithmique, il resterait 250 ans pour voir le dernier agriculteur français disparaître.

Graphique 3 - Évolution des unités de travail annuel non salarié dans l'agriculture, entre 1990 et 2004



Source : SCEES : Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du ministère de l'Agriculture.

Rapportés au nombre d'actifs, les agriculteurs exploitants pèsent à peine plus de 2% de la population active française métropolitaine en 1999¹ et à peine plus de

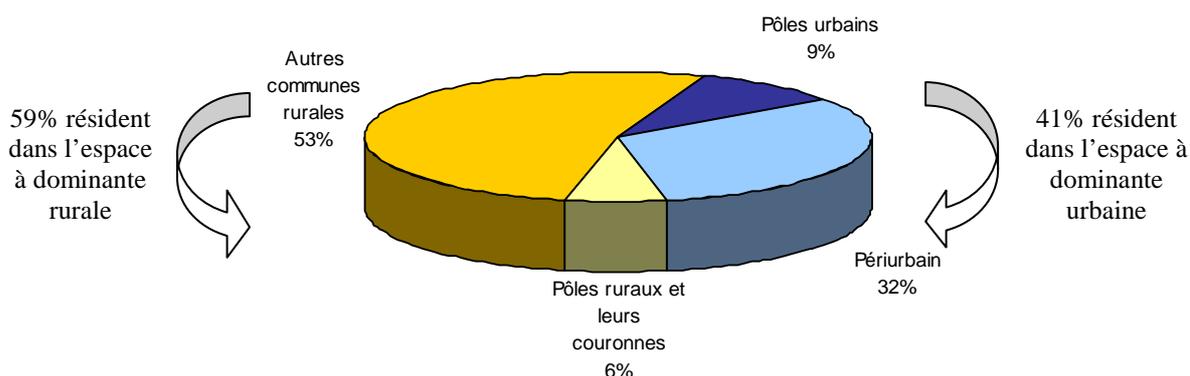
¹ A titre indicatif, les ouvriers agricoles représentent moins de 1% des actifs en France.

8% dans l'espace à dominante rurale. Même dans les communes les plus isolées de ces espaces ruraux, les agriculteurs sont trois fois moins nombreux que les ouvriers, deux fois moins nombreux que les employés et près d'une fois et demi moins nombreux que les professions intermédiaires. L'agriculteur n'est plus, tout au moins quantitativement, l'acteur-clé de l'économie rurale.

Plus très nombreux, les agriculteurs sont-ils des ruraux ?

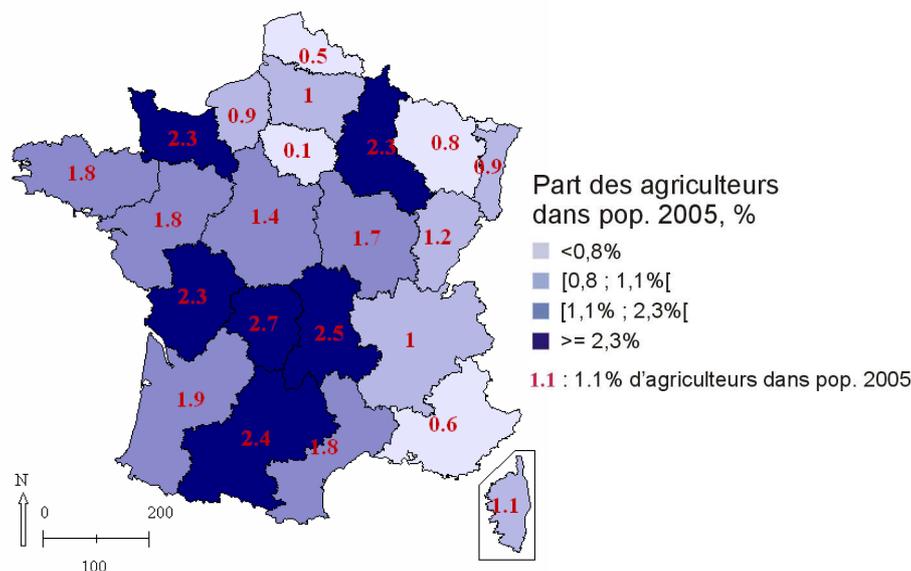
Toujours selon le découpage en espace urbain et espace rural de l'INSEE, on note que même si les agriculteurs habitent en majorité dans l'espace rural (59%), ils sont néanmoins 41% à résider dans l'urbain, dont 32% dans le périurbain et 9% dans un pôle urbain (graphique 4). Les agriculteurs sont tout de même 53% à résider dans une « autre commune rurale », alors qu'à peine plus d'un Français sur dix y vit.

Graphique 4 - Lieu de résidence des agriculteurs exploitants en 1999



Source : INSEE RGP (recensement général de la population) 1999.

Carte 6 - Part des agriculteurs exploitants dans la population régionale, en 2005



Source : Agreste, INSEE, calculs de l'auteur.

Discrétisation centrée sur la moyenne.

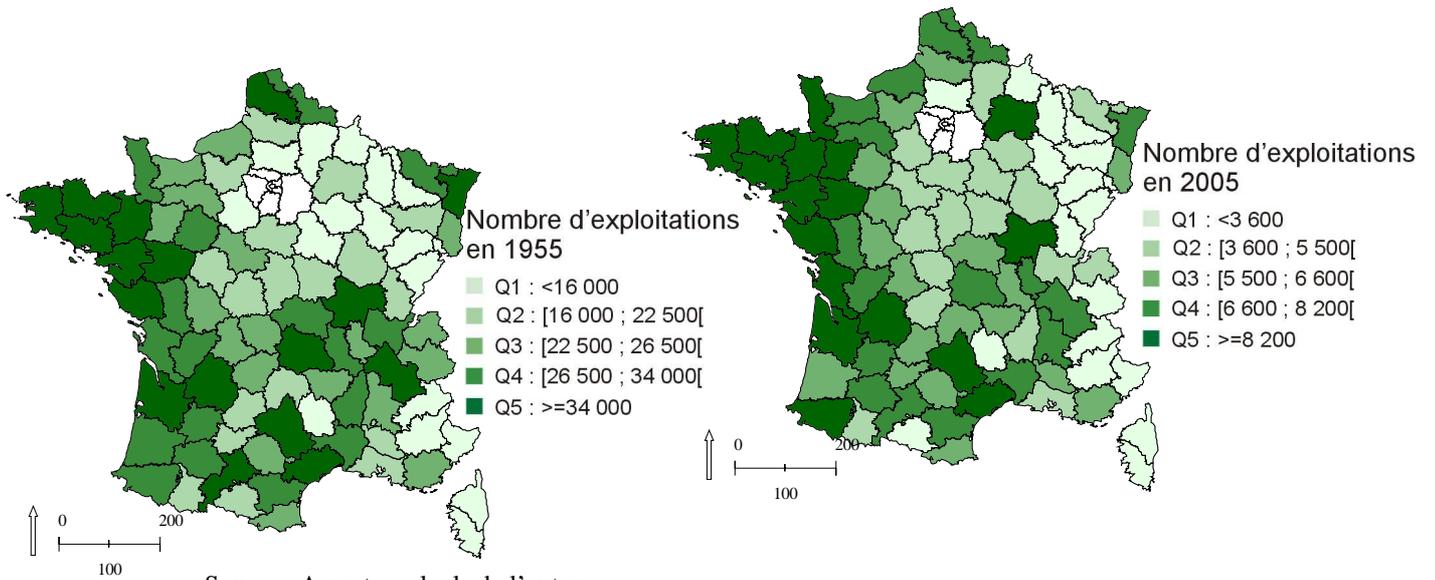
Note : la population 2005 est estimée à partir des nouveaux recensements de la population INSEE sur les communes enquêtées et les montants départementaux consolidés. La population des communes non enquêtées est obtenue par différence entre population départementale et population enquêtée, répartie au prorata du poids de ces communes dans la population départementale de 1999 (annexe 1).

Le poids des agriculteurs dans la population est faible quelle que soit la région (carte 6). Il dépasse 2% en Auvergne, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, Limousin et Midi-Pyrénées.

Concernant le nombre d'exploitations, elles sont passées de 2,2 millions en 1955 à 545 000 en 2005, soit une division par quatre. Tous les départements enregistrent bien sûr un effondrement de ce nombre, avec tout de même des différences entre les extrêmes. Par exemple, la Marne regroupait 18 000 exploitations en 1955 et encore 13 000 en 2005. À l'opposé, la Moselle est passée de 31 000 exploitations à 4 000.

Ces fortes diminutions n'ont cependant pas bouleversé la répartition spatiale des exploitations. Les départements qui regroupaient le plus grand nombre d'exploitations demeurent globalement les mêmes en 2005 qu'en 1955 (cartes 7 et 8). En effet, les départements de l'Ouest figurent toujours en tête des départements à forte empreinte agricole, le bassin francilien demeure sous-représenté.

Cartes 7 et 8 - Nombre d'exploitations agricoles en 1955 et 2005

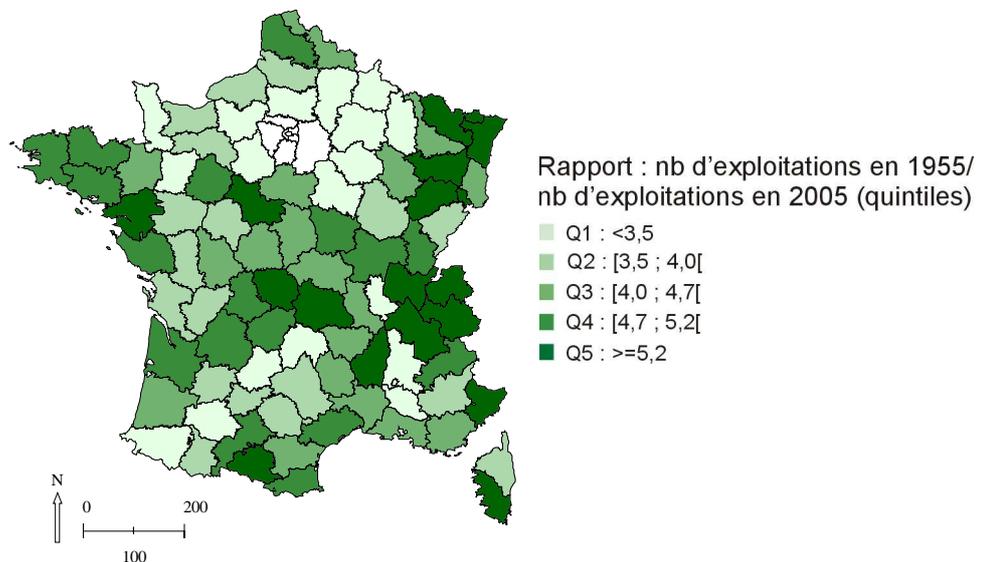


Source : Agreste, calculs de l'auteur.

Note : Les échelles de ces cartes sont construites selon le même mode (en quintiles) mais les seuils diffèrent. On les a établies de cette façon afin de faire ressortir le maintien, non pas du nombre d'exploitations, mais de leur localisation au sein des départements métropolitains.

Note : les données pour l'Île-de-France ne sont pas renseignées en raison des changements de découpages institutionnels de la région.

Carte 9 - Rapport entre le nombre d'exploitations en 1955 et le nombre d'exploitations en 2005



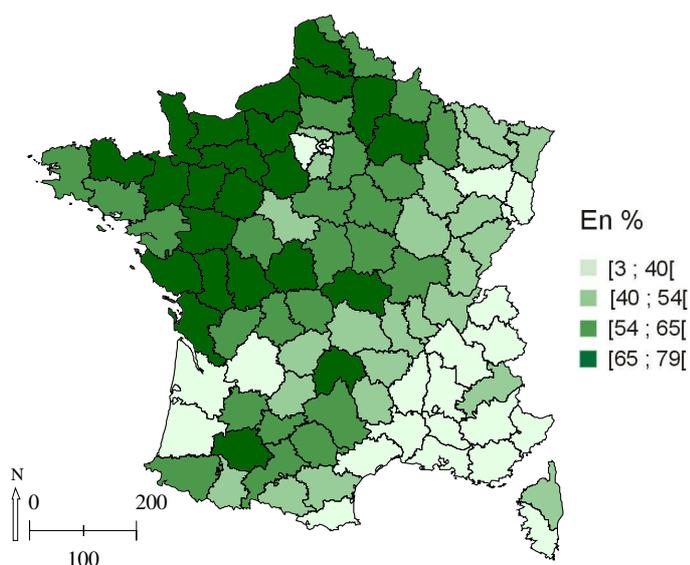
Source : Agreste, calculs de l'auteur

Note : les données pour l'Île-de-France ne sont pas renseignées en raison des changements de découpages institutionnels de la région.

Si la répartition nationale des exploitations n'a finalement que peu changé en 50 ans, les diminutions ont été plus ou moins marquées selon les départements (carte 4). Les plus fortes diminutions du nombre d'exploitations sont plutôt enregistrées dans les départements de l'Est et de Rhône-Alpes, puis dans des départements ruraux du centre de la France, ou encore dans les Pyrénées-Orientales, l'Ariège, la Haute-Garonne. Inversement, se dessinent trois zones de moindre effondrement : le bassin francilien, les départements alignés le long d'un axe allant de Cherbourg à Angoulême, enfin les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que les départements de la région Midi-Pyrénées, hors Ariège et Haute-Garonne. L'agriculture de montagne, que l'on sait particulièrement fragile, a donc plus vite décliné dans les massifs alpins, vosgiens, voire une partie du Massif Central que dans une partie des Pyrénées (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques).

Si l'agriculteur n'est plus majoritaire dans les espaces ruraux, l'agriculture dessine encore une large partie du paysage français. 54% de la surface métropolitaine est utilisée par l'agriculture, avec des situations très contrastées d'un département à l'autre (carte 10). De plus, les surfaces agricoles utilisées (SAU) diminuent à un rythme plus atténué que le nombre de ceux qui les exploitent. Les SAU représentaient 56% de la surface métropolitaine en 1989 et 54% en 2005.

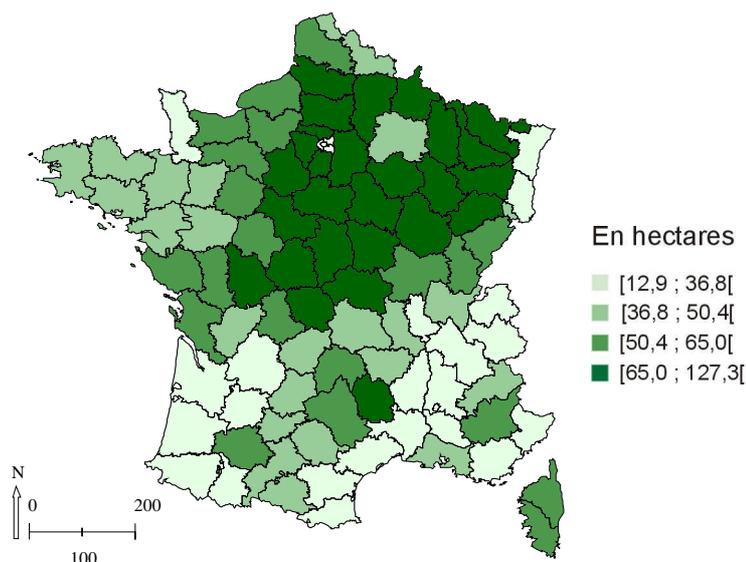
Carte 10 - Poids des surfaces agricoles utilisées dans la superficie des départements, en 2005 – en %



Source : SCEES, calculs de l'auteur
 Discretisation centrée sur la moyenne (la SAU recouvre en moyenne 54% de la superficie métropolitaine en 2005)

Les surfaces agricoles représentent entre 50% et 79% des surfaces des départements situés à l'ouest d'une ligne allant de Metz à Vienne et au nord d'un axe Vienne-Bordeaux (exception faite de l'Île-de-France, de la Seine-et-Marne et du Loir-et-Cher). Au sud, les départements les plus agricoles s'étendent du Cantal et de la Lozère aux Pyrénées-Atlantiques hors pourtour méditerranéen.

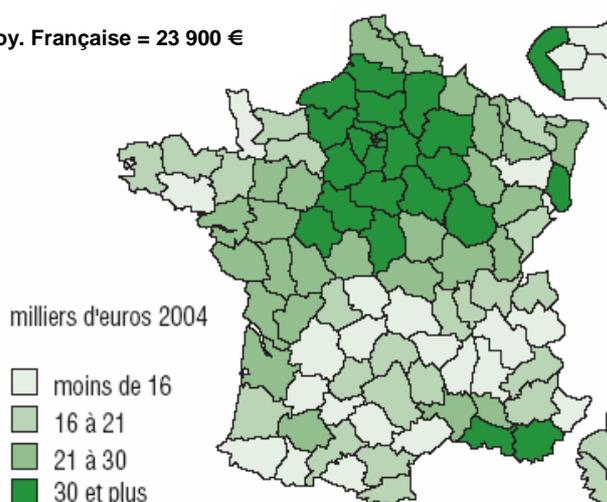
Carte 11 – Taille des exploitations agricoles en 2005, en hectares



Source : SCEES, calculs de l'auteur.
Discretisation centrée sur la moyenne (les exploitations font en moyenne 50,4 ha en 2005).

Carte 12 - Résultat agricole moyen par actif en 2003

Moy. Française = 23 900 €



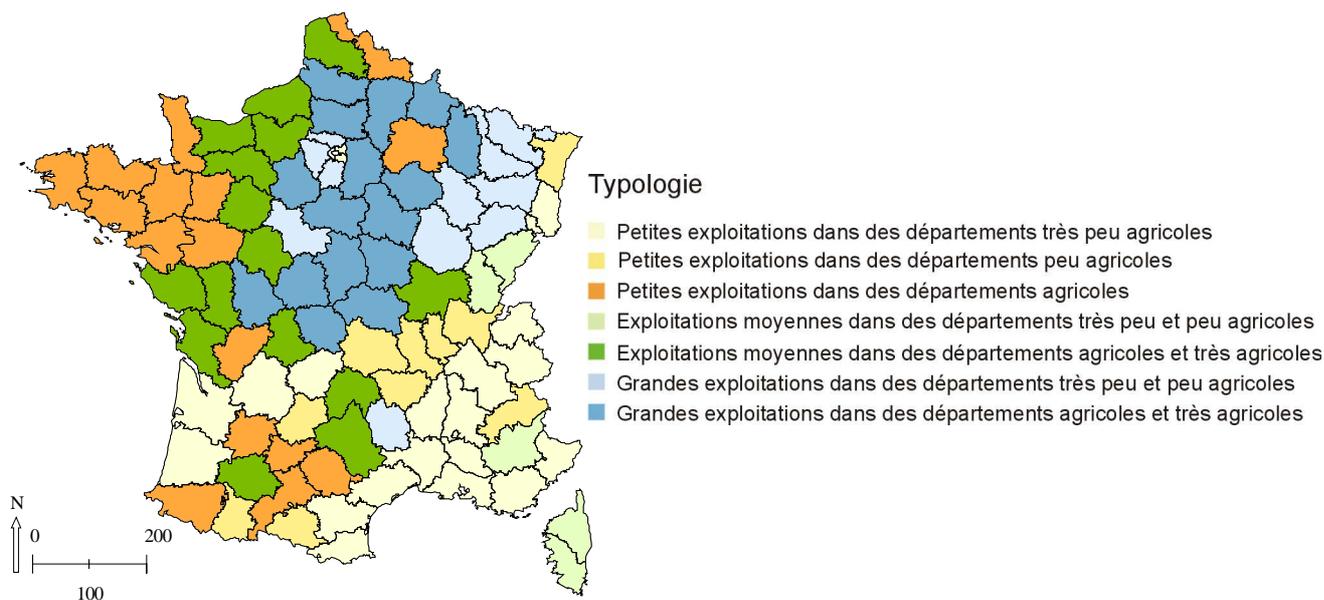
Note : « 2003 » : moyenne des années 2002 à 2004.

Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture (séries révisées en base 2000).

Source : *L'agriculture, nouveaux défis 2007*, INSEE, p.273.

La similitude entre la carte des tailles d'exploitation (carte 11) et la carte du résultat moyen par actif (carte 12) montre qu'il est délicat de tirer des conclusions générales quant à la situation des agriculteurs. Si le monde rural n'est plus le monde agricole, parler de monde agricole est devenu tout aussi erroné... ce sont des mondes agricoles qui cohabitent.

Carte 13 - Typologie des départements en fonction de la surface moyenne des exploitations et de la superficie qu'occupent les terres agricoles utilisées, en 2005.



Source : SCEES, calculs de l'auteur.

La typologie a été construite à partir de la taille moyenne des exploitations en hectares et du poids de la surface agricole utilisée (SAU) dans la surface totale des départements, avec :

- « Petites exploitations » quand la taille moyenne des exploitations d'un département est inférieure à 50 ha (moyenne française) ; « exploitations moyennes » : entre 50 et 65 ha ; « grandes exploitations » : plus de 65 ha.
- « Très peu agricoles » et « peu agricoles » signifient que la SAU pèse moins dans la superficie du département qu'en moyenne en France, « agricoles » et « très agricoles » signifient qu'elle pèse plus.

À partir du poids des terres agricoles utilisées dans la superficie des départements et de la taille moyenne des exploitations en hectares (carte 10 et 11), on obtient la typologie présentée dans la carte 13. Plusieurs types de départements peuvent être distingués :

- les départements où l'agriculture est le fait de petites exploitations qui recouvrent plus de la moitié de la superficie départementale (départements bretons, une partie de la Basse-Normandie et des Pays-de-la-Loire, le Nord et la Marne, ainsi que des départements du Sud-Ouest) ;
- les départements où l'agriculture est le fait de petites exploitations mais qui occupent moins de la moitié de l'espace

(départements situés au sud d'une ligne allant de Bordeaux à Annecy, à l'exception de départements très ruraux où domine une tradition d'élevage (Cantal, Lozère) couplée à la culture de céréales pour l'Aveyron et le Gers) ;

- les départements au nord de cette ligne Bordeaux-Annecy, où dominant les exploitations de grandes tailles, où la culture céréalière dessine le plus souvent des paysages monotones dans des contextes plus ou moins ruraux, exception faite de l'Alsace (petits vignobles au sein d'un territoire très urbanisé) et des départements de la Marne et du Nord ;
- à l'ouest de ces départements, se concentrent les exploitations de tailles moyennes dans des départements agricoles.

Le paysage est souvent cité comme l'un des attraits résidentiels des espaces ruraux. La notion de paysage est particulièrement complexe et ne peut être résumée à la taille et au poids des exploitations agricoles. Cependant, le fait que les départements de l'Ouest et du Sud de la France abritent plutôt des petites exploitations soulève la question de l'impact de la structuration foncière agricole sur l'attractivité résidentielle et récréative des espaces ruraux de ces départements.

Cavailhès (2000) souligne que ce « découplage » croissant entre « monde agricole » et « monde rural » se retrouve dans les travaux des chercheurs de l'INRA. En effet, l'Économie Rurale est restée pendant longtemps synonyme d'Économie Agricole, comme espace rural et espace agricole ne faisaient qu'un. Dans le contexte des années 1960, l'objectif de l'Économie Rurale était de servir la modernisation de l'agriculture. Il s'agit de lutter contre les archaïsmes, pas question de s'intéresser à la ruralité, au terroir, à la tradition. À partir de 1968, certains travaux de l'INRA mettent l'accent sur les questions sociales du monde agricole (conflits fonciers, grève des éleveurs, syndicalisme agricole). L'agriculture demeure au centre de la recherche rurale. Pour Cavailhès, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1970 qu'est amorcée la rupture avec les approches agricoles des années 1960. En 1977, la revue de la Société Française d'Économie Rurale (SFER) traite, par exemple pour la première fois, des relations villes-campagnes, de l'environnement, de l'écologie, de la qualité des produits consommés. Pour Cavailhès, si l'on sort, dès lors, du seul thème de la production agricole *stricto-sensu*, le mouvement ne s'amplifiera que quelques années après, au gré des améliorations de l'appareil théorique, statistique et informatique (succès de la micro-économie environnementale à la fin des années 1980 ;

développement de nouvelles méthodes telle que l'évaluation contingente). Enfin, Cavailhès insiste sur le peu de croisements qui s'opèreraient entre l'analyse spatiale et l'analyse rurale. D'un côté, les travaux sur l'environnement et ceux sur la qualité et l'origine des produits ignoreraient paradoxalement l'Économie Spatiale alors qu'ils traitent de questions spatialisées. D'un autre côté, les économistes régionaux ne se seraient que très rarement intéressés aux questions rurales, alors même que les travaux sur les districts industriels, par exemple, prennent le plus souvent des zones rurales pour exemple (le Choletais, les vallées alpines, le Mazametois...).

Aujourd'hui, il semble que les travaux qui spatialisent l'Économie Rurale et/ou « ruralisent » l'Économie Spatiale se soient développés. Leur émergence signe d'ailleurs une certaine reconnaissance d'un espace « rural » avec ses spécificités socio-économiques. Cependant, selon Cavailhès (2000), ces travaux porteraient essentiellement sur le périurbain et finalement assez peu sur les mécanismes hors périurbanisation.

Les agriculteurs sont de moins en moins représentatifs de la population et de l'emploi rural, mais l'agriculture structure encore une majorité des espaces métropolitains et notamment ruraux. Par ailleurs, l'hétérogénéité des situations interdit la généralisation du « fait » rural et ce même lorsque l'on parle d'agriculture.

II-2 La pluralité de l'agriculture

Si l'agriculture ne suffit plus à comprendre les dynamiques rurales, elle n'en demeure pas moins un secteur qui compte dans l'économie et la société française. Garante des savoir-faire et témoin de la tradition mais également polluante et vindicative, l'agriculture véhicule une image positive tout autant que négative. Comme son image, l'activité agricole est aujourd'hui multiple. Le Duigou (1994) voit coexister trois formes d'agriculture :

- une agriculture productive et compétitive dans les échanges extérieurs ;
- une agriculture qui offre des services, qui répond à la demande croissante de « cette envie de vert » des citadins, qui entretient les paysages et participe à la gestion de l'espace rural ;
- une agriculture, enfin, qui mise sur la qualité des produits et sur les savoir-faire locaux.

L'agriculture : fleuron économique de la France ?

Si la population mondiale est de plus en plus urbaine, l'agriculture n'en demeure pas moins l'activité principale d'une large part de l'humanité (2,6 milliards d'individus vivent de l'agriculture). Selon la publication Agreste (2007), l'Union européenne (UE) contribue pour plus de 40% aux échanges mondiaux de produits agricoles, tout en occupant moins de 1% des actifs agricoles de la planète. Avec 284 milliards de dollars de produits agricoles exportés en 2003 (dont 73 milliards de dollars pour les exportations extra-UE), l'UE est la première zone exportatrice dans le monde devant les États-Unis (76 milliards). Elle est également la première importatrice avec 309 milliards d'importations (dont 98 milliards pour les importations extra-UE) devant les États-Unis (77 milliards).

Dans cette Europe agricole, la France se classe en tête des pays producteurs. Elle contribue pour environ 20% à la production de l'UE à vingt-cinq, suivie par l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Précédant les Pays-Bas, la France est le premier pays exportateur et 18% des exportations sont destinées aux pays tiers en 2005. Avec 9% des importations européennes, elle se place au sixième rang des pays importateurs.

Dans l'économie française en 2006, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentent 2,5% du produit intérieur brut français et les industries agroalimentaires (IAA) 1,8% (INSEE, production en valeur en euros constants 2000). Les industries agroalimentaires s'appuient en France sur 12 000 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national, employant 430 000 salariés et réalisant 132 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'essentiel de l'emploi et de l'activité se concentre cependant dans les 3 200 unités de 20 salariés et plus. La moitié environ des salariés des unités de 20 salariés et plus travaille dans un groupe français et 22% dans un groupe étranger. Comme l'agriculture française, ces secteurs industriels ont une forte productivité par rapport aux autres pays européens (tableau 4). Depuis 1980, la part de la branche agriculture dans le PIB diminue plus vite que celle des IAA et celle d'autres industries, notamment parce que les prix relatifs des produits agricoles baissent depuis vingt-cinq ans. En 1980, la part de l'agriculture dans le PIB était de 4,9% et de 2,6% pour les IAA.

Tableau 4 - Les industries agricoles et alimentaires en Europe

	Nombre d'entreprises	Effectif salarié	Chiffre d'affaires	Investissements hors apports
			en millions d'euros	
Allemagne	35 412	823 922	165 454	4 713
Espagne	30 094	357 490	77 927	3 723
France	68 564	615 739	155 146	5 007
Italie	69 968	339 041	110 435	3 958
Pays-Bas	45 785	131 473	53 380	1 457
Royaume-Uni	7 279	484 129	113 148	3 851

Ensemble du champ (y compris commercial)

Source : Eurostat, 2003

Source : Agreste, INSEE (2007), p.289. In *L'agriculture, nouveaux défis*. Edition INSEE.

Enfin, que serait l'agriculture sans les concours publics ? D'un montant de 16,5 milliards d'euros pour la France en 2005, l'UE en a financé 63,3%. De plus, ces subventions ont progressé à un rythme élevé jusqu'à la réforme de la PAC en 1992. Au final, compte tenu de la diminution du nombre d'actifs, le montant moyen par actif des concours publics en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux a fortement progressé et atteint 13 400 euros en 2005.

Si le poids de l'agriculture et des IAA a diminué progressivement depuis trente ans, elles représentent encore 60 milliards d'euros¹ dans le PIB français. C'est deux fois et demi moins que l'ensemble du commerce, un tout petit peu moins que les transports (10% d'écart), mais près de deux fois plus que le secteur énergétique et plus de quatre fois plus que l'industrie automobile. A cette réalité économique de l'agriculture, s'additionne une fonction plus qualitative de « préservation » des paysages qui entretient l'attrait touristique des espaces ruraux.

L'agriculteur garant des paysages et acteur du tourisme ?

Les agriculteurs sont sans doute parmi les catégories socioprofessionnelles qui ont connu le plus de bouleversements au cours des cinquante dernières années. Le paysan de l'après-guerre est devenu l'agriculteur, lui-même devenu l'entrepreneur aguerri. Il est aujourd'hui également « l'entrepreneur pollueur » ou encore « le syndicaliste qui déverse sa production devant les préfetures », tous deux montrés du doigt. Mais il est aussi devenu « le jardinier de la nature », « l'animateur paysager »,

¹ En euros courants 2006, site INSEE :

http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATTEF08110&tab_id=178

le garant de la culture rurale, des savoir-faire et/ou encore le militant altermondialiste. La presse ne s'y trompe pas et, au lendemain de la réforme de la PAC du 26 juin 2003, les journalistes requalifient le métier d'agriculteur. *Le Monde* du 27 juin 2003 parle de « *jardinier des campagnes* » : « *On est passé progressivement à un besoin de qualité des légumes et des viandes tandis que le métier de jardinier des campagnes a pris de la valeur dans une société urbanisée en manque de ruralité.* » Jean Philippe Mestre, dans l'éditorial du *Progrès de Lyon* du 27 juin, parle « *d'animateur paysager* » : « *Le paysan renoncerait à l'illusion d'être un industriel pour le rêve de devenir un animateur du paysage* ».

Pour 70% des Français (ruraux et urbains confondus), la campagne évoque en premier lieu des paysages (Hervieu et Viard, 1996). Pour 83% des Français (enquête CREDOC, 1998), ces paysages se dégraderaient sans la présence et le travail des agriculteurs. L'agriculteur paraît indispensable mais, qu'il ne s'y trompe pas, l'espace rural ne lui appartiendrait pas. En effet, seulement 9% des Français associent l'espace rural à l'agriculture ou au travail agricole (Hervieu et Viard, 1996). Les Français voient désormais l'espace rural comme un cadre de vie et un lieu public et non plus seulement comme un lieu de production. Ces positions ne sont pas sans conséquences sur les conflits d'usage de ces espaces.

D'un point de vue économique, le paysage n'est pourtant pas un bien public pur (Aznar, 2002). C'est un bien public mixte, d'autant plus particulier qu'il repose sur des surfaces « *appropriables* » qui sont des biens privés. Aznar souligne le caractère non intentionnel de l'agriculteur à produire ces externalités positives, le coût marginal de production étant proche de zéro.

Jean-Robert Pitte précise que « *le paysage ne peut plus être considéré comme un objet en soi sur lequel on agirait avec de purs critères esthétiques comme sur un objet de musée. Cette vision utopique doit être remplacée par une réflexion sur le rapport entre l'agriculture de qualité qui crée généralement des paysages de qualité et les besoins variés des sociétés rurales et urbaines et qui touchent à l'identité culturelle. Les paysages soigneusement entretenus permettent une valorisation facile par le tourisme vert.* » (Pitte, 1994, p.11)

Le tourisme paraît être la seule façon d'internaliser les externalités produites par l'agriculteur, c'est-à-dire de les rémunérer. Et, dès les années 1970, le tourisme apparaît comme la solution à tous les maux agricoles et ruraux. Comme l'indiquent Échevin et Gerbaux :

« *Le tourisme assure la mise en valeur du patrimoine architectural et immobilier paysan [...]. Le tourisme est un moyen puissant d'aménagement du territoire. [...] Le tourisme constitue une ressource pour les agriculteurs susceptible de compléter un revenu de base.* » (Échevin et Gerbaux, 1999, p.295)

Par ailleurs, ces auteurs ont montré à partir d'enquêtes réalisées dans le Vercors et le Livradois-Forez que, pour un même niveau de dépenses touristiques, l'agritourisme aurait des retombées plus efficaces sur les revenus distribués et les emplois créés localement que le tourisme en hôtel. Le tourisme « à la ferme » serait potentiellement plus rémunérateur localement.

L'agritourisme est un thème de recherche où les travaux abondent. Bouée de sauvetage des agriculteurs et des zones rurales les plus reculées, il répond également aux nouvelles aspirations récréatives de la société en quête de naturel et d'authentique.

Les travaux de Perret (2001), spécialiste en la matière, tempèrent cependant les discours les plus emphatiques. L'agritourisme serait une source indéniable de revenus pour les agriculteurs qui le pratiquent (Disez, 1996). Cependant, suivant les différentes estimations disponibles (recensement agricole, réseaux de « Tourisme à la ferme »), Perret (2001) estime qu'il n'y aurait pas plus de 4% d'agriculteurs qui pratiquent une activité touristique avec cependant des différences importantes d'une région à l'autre. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), par exemple, la part d'agriculteurs pratiquant une activité touristique varie de 18,5% dans les Bouches-du-Rhône à 55,6% dans les Alpes-Maritimes (tableau 5).

Tableau 5 : Les chiffres de l'agritourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Exploitations pratiquant une activité d'agritourisme	Dont vente directe	Dont restauration	Dont hébergement
Alpes-de-Hte-Prov.	27,0%	88,5%	4,5%	19,0%
Hautes-Alpes	28,5%	81,1%	6,2%	30,9%
Alpes-Maritimes	55,6%	98,4%	2,1%	4,7%
Bouches-du-Rhône	18,5%	91,5%	2,8%	7,9%
Var	22,4%	88,3%	2,5%	10,7%
Vaucluse	19,9%	78,1%	3,6%	20,8%

Source : L'information agricole, n°765, avril 2003, d'après le RGA 2000.

Hormis dans les régions les plus touristiques, l'agritourisme demeurerait globalement une activité marginale par rapport à l'agriculture et encore plus par rapport au tourisme. Mais, en termes qualitatifs, l'agritourisme symbolise et catalyse le tourisme rural sous ses autres facettes. Les publicités vantant les sites touristiques français utilisent les images, les symboles, les valeurs à travers lesquels

l'agritourisme s'affiche. L'agritourisme a également permis de faire prendre conscience aux agriculteurs et à la population rurale de la valeur patrimoniale du bâti et du non-bâti rural, des savoir-faire, de la culture paysanne, des paysages.

Valorisée par le tourisme, la vente de « produits du terroir » semble constituer une activité à forte valeur ajoutée. Très imbriquée à la fonction paysagère et touristique de l'agriculture, cette production de qualité repose sur des savoir-faire et des ressources territoriales spécifiques et non délocalisables.

L'agriculteur : garant des savoir-faire?

Le terroir se réfère à un espace de taille réduite, où le sol et le climat distinguent les aliments produits par leur qualité gustative. Ces produits de terroir résultent d'une longue occupation des sols dans le temps et représentent l'interaction entre l'ingéniosité, la curiosité de l'homme et les ressources naturelles de la zone concernée. S'ils évoquent des spécialités culinaires locales, ces produits sont définis plus précisément par la législation et par des sigles officiels de qualité :

- AOC (appellation d'origine contrôlée) en France ;
- AOP (appellation d'origine protégée) et IGP (indication géographique protégée) en Europe.

Les demandes d'AOC sont instruites par l'INAO (Institut national des appellations d'origine) et doivent répondre à trois catégories de critères :

- le facteur naturel (particularités environnementales et écologiques de la zone d'origine) ;
- le facteur humain (savoir-faire particulier à la zone d'origine) ;
- le facteur historique (notoriété dûment établie dans la zone d'origine).

En 2005, près d'un quart des exploitations agricoles françaises produisent sous un signe de qualité (SCEES, 2005), avec de fortes disparités selon les produits. 85% de la valeur produite par la viticulture passe, par exemple, par des vins et alcools AOC.

Barham (2003) voit, dans ces produits, un des particularismes de l'agriculture et plus généralement de la société française. Barham s'interroge, notamment, sur cette fascination qu'ont les Français pour leur patrimoine culinaire. L'auteur voit dans ces valeurs exacerbées un certain malaise de la France avec la modernisation et la mondialisation, malaise accru dans le secteur alimentaire après les crises sanitaires

récentes. Ces produits de terroir seraient donc une représentation du passé, sous-entendu regretté. Barham pense qu'une part de cette fascination pour le passé peut s'expliquer par les changements profonds et rapides que la France a connus. On peut rajouter que ce changement profond et rapide est également intervenu plus tardivement que dans d'autres pays européens. Ce n'est qu'autour de 1930 que la population urbaine devient plus nombreuse que la population rurale. Les racines rurales d'une large majorité de Français sont donc encore très proches. Mais, quelle qu'en soit la raison, « *notre société a besoin d'une identité culturelle, et les produits alimentaires y contribuent* » (Pitte, 1994, p.114).

De plus, par leurs retombées économiques, les produits de terroir participeraient également au développement local. « *Cette reconnaissance officielle des mérites propres à une zone bien définie rend cette destination attractive [...] il s'agit plus largement d'une aménité rurale bénéficiant à l'ensemble des habitants de la région* » (Bonnieux et Rainelli, 2000, p.805). Il est également probable que l'existence et la valorisation de ces traditions culinaires régionales françaises contribuent à faire de la France la première destination touristique mondiale. Les retombées économiques d'une agriculture de qualité dépassent, très certainement, la contrepartie marchande issue de la seule vente de ces produits.

L'attrait des espaces ruraux semble être dominé par la question des paysages, du patrimoine, de l'environnement, c'est-à-dire par des éléments non marchands. Ces territoires ont été façonnés et dessinés durant des siècles par le travail agricole de l'homme. Une part des aménités que l'on peut trouver dans le rural sont des externalités positives de cette agriculture. A travers le tourisme et la vente de produits du terroir, ces aménités peuvent générer une rente territoriale (Mollard, 2001)¹.

Même si le nombre d'agriculteurs a fortement chuté, il paraît important de souligner que l'agriculture n'a pas disparu mais qu'elle s'est transformée et réorientée. En termes de poids économique *stricto-sensu*, l'agriculture productiviste domine. Cependant, dans un pays où les dépenses touristiques atteignent 108 milliards en 2005, le fait qu'une agriculture de produits de terroir entretienne des traditions culinaires et des paysages si diversifiés et si recherchés ne peut être

¹ On reviendra sur ces travaux dans la deuxième partie de ce travail sur les approches théoriques.

négligé. Et même si le producteur n'est plus un « paysan », si les tomates ne poussent plus dans la terre¹, si la vente en bord de route chère aux vacanciers n'est que rarement de la « vente directe »², si certaines pêches et nectarines de Provence poussent déjà sur des « murs végétaux »³, les connotations de terroir et d'authenticité attachées au monde rural participent et entretiennent l'envie des citoyens de vivre à la campagne. Si ces nouvelles fonctions de l'agriculture amènent à reconsidérer l'éventuelle disparition de la fonction économique des espaces ruraux, se pose également la question des autres activités rurales.

II-3 Les autres spécificités économiques des espaces ruraux

Le trait le plus marquant de l'économie productive⁴ rurale n'est peut-être pas aujourd'hui son agriculture, mais le maintien des activités industrielles et le poids des ouvriers dans la population et les emplois. Cette réalité peut étonner quand on sait le mal qu'a pu se donner l'Etat, en vain, pour réorchestrer la restructuration industrielle des années 1960-70 des espaces ruraux. La décentralisation d'activités nouvelles destinées à créer des ensembles industriels organisés autour de grandes entreprises profita, avant tout, aux agglomérations et aux villes moyennes (Laborie et alii, 1985). L'aspect illusoire de l'usine à la campagne finit par prendre le dessus et le rural devint « *in-industrialisable* » (Ganne et Bertrand, 1996, p.284).

Pourtant, en 1999, les ouvriers représentent 33,5% des emplois de l'espace à dominante rurale contre 24% dans l'urbain. Les ouvriers sont relativement plus nombreux à occuper les emplois ruraux, ils sont également relativement plus nombreux au sein des actifs. 37,6% des actifs résidant dans l'espace à dominante rurale sont ouvriers contre 29% dans l'urbain. L'écart entre campagnes et villes se creuse encore un peu plus si les calculs portent uniquement sur les ouvriers non qualifiés.

¹ Production dite « hors-sol ».

² Vente directement du producteur au client, sans intermédiaire.

³ Les murs végétaux sont constitués d'arbres fruitiers « plats » pour faciliter la récolte mécanisée. On « force » cette pousse « plane » des arbres par la taille et l'accrochage des branches le long d'un grillage mural.

⁴ On reviendra sur l'économie résidentielle de ces espaces. On se limite, ici, aux activités productives puisque ce sont elles que privilégient les analystes pour tenter de qualifier le rural.

Par ailleurs, le nombre relativement plus élevé d'ouvriers dans le rural que dans l'urbain semble se vérifier dans plusieurs secteurs industriels. « *La part d'actifs occupés dans un grand nombre de branches des activités industrielles apparaît plus élevée que dans l'espace urbain mais aussi que dans les communes périurbaines, à l'exception des biens d'équipements et de l'industrie automobile* » (Malet et alii, 2003, p.44).

Enfin, ces emplois ont progressé dans l'espace rural entre 1990 et 1999 alors qu'il diminuait ailleurs. Ceci s'expliquerait par deux phénomènes complémentaires (Malet et alii, 2003) : un recul moins rapide des spécialités déclinantes dans le rural que dans l'urbain, accompagné d'un dynamisme plus accentué des branches en expansion (matières plastiques, électronique, parfumerie et pharmacie, imprimerie).

Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les activités productives, ce maintien dans des espaces peu denses et peu urbanisés peut étonner. Comment, à l'heure de la mondialisation et des mécanismes puissants des économies d'agglomération, cette industrie rurale tient-elle encore debout ? On reviendra ultérieurement sur les travaux de chercheurs qui ont spécifiquement montré les effets « inverses » ou centrifuges de la Nouvelle Économie Géographique (Gaigné et Gofette-Nagot, 2003) ou bien encore les avantages comparatifs du rural sur l'urbain (Schmitt 1996). L'objectif ici était de pointer cette autre fonction économique des espaces ruraux.

III LE RURAL : UNE REALITE SOCIOLOGIQUE ?

Dans sa dimension sociologique, l'espace rural reposerait « *sur la spécificité d'un système de valeurs fondé sur la famille, sur la propriété et l'attachement à la terre, sur un certain conservatisme, et que finalement on peut définir et décrire une société rurale à partir d'un système de valeurs qui lui est propre* » (Bontron, 2001, p.16). Ces valeurs rurales auraient disparu, et avec elle, le mode de vie rural puisque les relations sociales, la consommation, les façons de se divertir seraient aujourd'hui les mêmes chez les ruraux que chez les urbains.

Cette dichotomie entre vie urbaine et vie rurale se serait même estompée au sein des familles d'agriculteurs. Aujourd'hui, les familles d'agriculteurs de moins de 40 ans ont en moyenne deux enfants ; la cohabitation avant le mariage s'est

généralisée ; le contrôle social est moins prégnant ; les comportements s'individualisent (Le Duigou, 1994).

Jouvenot-Jacques et Tripier (1994) étudient la modernisation de la famille rurale d'agriculteurs à travers le travail des femmes. À l'heure du productivisme, de la modernisation, les femmes ont été écartées de l'exploitation agricole par souci de rentabilité (il fallait réduire la main-d'œuvre), mais aussi pour sortir du modèle de la ferme familiale qui véhiculait une image rétrograde. Les femmes vont alors peu à peu chercher du travail dans les villes voisines. Souvent salariées, elles contribuent à stabiliser les revenus du foyer et font le lien entre la ville et la campagne. Elles introduisent les éléments d'une vie citadine dans leur quotidien. La mobilité est devenue un trait culturel majeur de notre société. Loin d'être resté à l'écart du phénomène, le monde rural participe à ce mouvement et, de toutes les catégories socioprofessionnelles, ce sont les femmes d'agriculteurs qui effectuent le plus de kilomètres par an (Hervieu et Viard, 2001). Jouvenot-Jacques et Tripier (1994) montrent également comment les femmes d'agriculteurs ont contribué à développer les nouvelles fonctions rurales. Dans les zones difficiles, par exemple où la polyculture domine, les revenus agricoles sont de plus en plus faibles, l'exode est massif et le tissu économique se disloque. Par souci de « survie », les femmes vont souvent être les initiatrices d'activités nouvelles, connexes à l'exploitation et générant de nouveaux revenus : vente directe, vente de produits élaborés à la ferme (jus de fruits, confitures...) et tourisme rural.

Finalement, pour Rochefort (2002), les différences observées entre les modes de consommation rurale et urbaine sont liées à la structure de la population. Les personnes âgées sont, par exemple, surreprésentées dans la population rurale. Ces effets de structure neutralisés, les modes de consommation sont alors les mêmes. Pour Lévy (1994), le rural n'existe plus, tout du moins, cet espace structuré par l'agriculture et les modes de vie qu'elle engendre. Cet espace que défendent les syndicats serait bel et bien mort.

Parallèlement est née la « campagne-loisir », la « campagne-plaisir », une campagne qu'imaginent et dont rêvent les Français. Celle qui fait dire à plus de 80% d'entre eux que la vie est plus agréable à la campagne qu'en ville, que les gens de la campagne et les gens de la ville n'auront d'ailleurs jamais la même mentalité, que les

relations y sont plus humaines, etc. (Hervieu et Viard, 1996, p.140-141)¹. Dans ces campagnes convoitées et idéalisées, le rapport à la nature et à la mobilité ainsi que le rythme de vie sont très différents de ceux vécus dans les grandes agglomérations. Les temporalités quotidiennes sont différentes et la notion de proximité y prend tout son sens. L'habitat et les formes d'habiter divergent également (taille des logements, accès à la propriété).

L'impact sur la santé peut aussi être un élément qui distingue aujourd'hui l'urbain du rural. Des études récentes réalisées en France et dans plusieurs pays européens mesurent la surmortalité urbaine qui serait imputable à la pollution atmosphérique. Künzli et alii (2000) ont été parmi les premiers à faire une estimation quantitative du nombre de décès dû à la pollution atmosphérique dans trois pays (20 000 décès pour la France, la Suisse et l'Autriche soit 6 % des décès totaux). L'AFSSET² (2004) a estimé l'impact sur la santé d'une exposition chronique aux particules fines présentes dans l'air dans 76 agglomérations françaises. Un total de 6 000 à 9 000 décès, toutes causes confondues, pourrait également lui être attribué (soit 3 % à 5 % de la mortalité totale pour la population concernée). En 2004, dans les 26 villes européennes (36 millions d'habitants) du programme APHEIS³, 17 000 décès seraient causés par la pollution atmosphérique, ce qui se traduit par une diminution de l'espérance de vie d'environ un an pour une personne de 30 ans.

Enfin, il se pourrait bien que ce ne soit ni la vie à la ville, ni la vie à la campagne qui se développe rapidement mais la vie à la ville et à la campagne. La bi-résidence ne concerne, très certainement, qu'une minorité d'actifs privilégiés mais elle semble se développer chez les retraités (Dumont (dir.), 2006).

L'espace rural, au sens cadre de vie, environnement, paysage semble s'être imposé. Comment ces nouvelles fonctions transforment-elles le « visage » politique des espaces ruraux ?

¹ La relecture des résultats de ce sondage CSA/Cévipof, réalisé en 1994, et analysé par Hervieu et Viard (1996), laisse songeur quant à l'avenir d'une société pour qui les mots progrès, travail, peur et ville sont associés alors que la campagne ressort avec une image très positive et très archaïque à la fois. La campagne symbolise la tradition, la religion, le conservatisme, la retraite, la tranquillité, la beauté, la santé, la solidarité, la liberté.

² Agence française de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail

³ Air Pollution and Health : European Information System

IV LE POIDS POLITIQUE DES ESPACES RURAUX

Estèbe (2001) s'interroge sur le fait qu'une minorité en diminution n'en demeure pas moins au cœur de nombreux débats politiques. Les agriculteurs, cette minorité issue d'une majorité ancienne (ce qui la distingue des autres minorités du moment) conserve une place politique importante (Hervieu et Viard, 2001). Les agriculteurs semblent bénéficier aujourd'hui d'une « *discrimination démocratique positive* » (Estèbe, 2001, p.1) qui s'inscrit dans le contexte historique français.

Sans revenir ici sur le rôle que joua la troisième République (et les régimes précédents¹) pour les campagnes et les agriculteurs, l'une des bases du déséquilibre urbain/rural dans la représentation politique réside, selon Estèbe, dans le gel du découpage communal. « *Alors que jusqu'au début des années 1870 les grandes villes absorbaient régulièrement les petites communes limitrophes, ce processus s'interrompt brusquement. La carte communale ne sera plus touchée en France, ou de manière marginale, à compter de l'établissement durable de la République.* » (Estèbe, 2001, p.3)

Quelques chiffres repris de Hervieu et Viard (2001) sont sans ambiguïté :

- un tiers des maires français sont agriculteurs ou anciens agriculteurs ;
- les communes de moins de 500 habitants disposent d'un conseiller municipal pour 23 électeurs, alors qu'un conseiller municipal parisien représente 13 205 électeurs ;
- 82% des agriculteurs vivent dans des communes disposant d'un conseiller pour au moins 56 habitants, soit presque un par famille ;
- 17% des conseillers généraux sont agriculteurs.

En outre, le monde agricole constitue un groupe professionnel particulièrement bien organisé qui parvient, là encore, à se faire entendre bien au-delà de ce que le nombre d'agriculteurs devrait lui assurer. Estèbe souligne d'ailleurs la confiance que les agriculteurs ont envers les institutions : des diverses organisations syndicales aux structures intercommunales. (cf. sondage CSA pour le Cévipof et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, annexe p.117 dans Hervieu et Viard, 2001).

¹ Voir à ce sujet Mendras (1967) p.251.

Mais aujourd'hui, les politiques publiques semblent désireuses d'accompagner la montée des fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux. Même si la politique de parcs naturels n'est pas nouvelle, elle s'est intensifiée au cours des deux dernières décennies. Aujourd'hui, 10% de l'espace national est protégé. Selon Estèbe (2001), cette part pourrait s'accroître jusqu'à près de 40%, ce qui marginaliserait, peut-être, modifierait, sûrement, le rôle de l'agriculteur dans la gestion de l'espace national.

Parallèlement, la politique des pays vise à confier la gestion de l'espace aux EPCI¹ plutôt qu'aux communes, à des instances où les agriculteurs sont beaucoup moins représentés, mais où les retraités occupent une place prépondérante (49% des présidences d'EPCI de moins de 10 000 habitants sont assurés par des retraités). Or, au rythme où le nombre d'agriculteurs diminue depuis 50 ans et au rythme où les retraités migrent vers l'espace rural en France, le poids des agriculteurs, retraités ou non, ne peut que s'altérer.

Enfin, le « *coup de grâce* » aurait été donné, toujours selon Estèbe, par la loi « solidarité et renouvellement urbain » qui impose des schémas de cohérence territoriale couvrant la majeure partie des surfaces agricoles utiles. « *Le monde agricole va se trouver intégré dans des modes urbains de gestion de l'espace, partagé entre une urbanisation diffuse et des espaces naturels protégés où les activités agricoles seront marginales.* » (Estèbe, 2001, p.8).

À l'heure de la revitalisation rurale, ce n'est donc « *pas par évidement que les campagnes rentrent dans le rang de l'ordinaire politique, c'est par repeuplement et incorporation dans l'orbite urbaine* » (Estèbe, 2001, p.8).

Ainsi, le rural constitue encore une réalité ou plutôt une exception politique, qui, il est vrai, disparaît peu à peu sous son caractère agricole, mais qui semble se renforcer sous sa qualité de cadre de vie et de paysages à préserver. Cette fonction de l'espace rural tend d'ailleurs à prendre le dessus sur toutes les dimensions de la ruralité... La fonction économique agricole introduit la dimension paysagère dans le métier d'agriculteur, la notion de mode de vie spécifique a été supplantée par celle de cadre de vie spécifique, la dimension politique semble se faire également rattraper par ces enjeux de gestion environnementale. Si le rural et l'urbain se complètent plus qu'ils ne s'opposent, il semble qu'il soit encore pertinent de les distinguer.

¹ Établissements public de coopération intercommunale.

Finalement, coincés entre des centres-villes qui s'embourgeoisent (ou se « boboïsent ») et se « muséifient » parfois et un rural qui ne serait plus qu'un paysage sur le modèle des campagnes anglaises, seuls les espaces périurbains seraient des lieux de vie, de mixité, d'urbanité. L'analyse de la revitalisation rurale peut nuancer ce portrait un peu caricatural.

Chapitre 2 - Le repeuplement des espaces ruraux : nouveauté ou processus de longue période ?

Depuis les années 1990, les espaces ruraux ont toujours fait couler beaucoup d'encre. Depuis quelques années, c'est sur le renouveau de ces espaces que les chercheurs se sont penchés. Ce renouveau parut, pendant très longtemps, impossible et unimaginable. Le contexte de l'exode rural, la désertification des campagnes et la « fin des paysans¹ » dominaient les discours. Puis, face à l'internationalisation du regain démographique rural et aux résultats des recensements successifs, « renaissance » et « renouveau » supplantèrent « désert » et « abandon ». La périurbanisation gagnait des espaces périphériques toujours plus éloignés du centre. Les définitions se sont également adaptées : le concept de « rural profond » a laissé place à celui de « rural isolé », pour devenir « les autres communes de l'espace rural ». Cette période, encore d'actualité, fut marquée par l'idée d'un monde rural à deux vitesses : l'un rattrapé par la dynamique des espaces périurbains, l'autre bel et bien en déprise. Ce dernier, qui n'est autre que la diagonale aride, ne pouvait se relever (trop d'handicaps d'accessibilité, d'éloignement par rapport aux métropoles). Abandonnés, ces espaces perdus deviendraient des musées de la nature et du paysage. Puis, arrivèrent les tout derniers recensements de la population 2004/2006. Et là, que peut-on lire ? C'est la fin du désert français²... Si les carcans des théories et de l'histoire collective avaient, peut-être en leur temps, fermé les yeux des experts sur ces questions, le changement de méthodologie de ces derniers recensements et les bonds spectaculaires des tendances ne semblent plus effrayer grand monde. La revitalisation des espaces ruraux isolés serait une véritable rupture dans le processus de dépeuplement qui les touchait jusque-là.

Ce chapitre reprend la chronologie de ces changements. Les caractéristiques des espaces ruraux français, qui expliquent en partie cette nouvelle donne, se sont construites sur plusieurs siècles. On reviendra sur les spécificités de l'histoire rurale française avant de détailler le long épisode de l'exode rural. Enfin, on présentera les principales explications données à ce renouveau rural.

¹ Référence à l'ouvrage de Mendras, 1967.

² Référence au titre du chapitre 5 : *La fin du désert français*, dans l'ouvrage de 2007 de Le Bras (Les quatre mystères de la population française, paru chez Jacob), mais aussi aux annonces des médias quant au repeuplement du Limousin et de l'Auvergne dès la sortie des premiers chiffres de l'INSEE en 2005.

I SPECIFICITE DE L'HISTOIRE RURALE FRANÇAISE

Pour Hervieu (2006)¹, la spécificité de la ruralité française tient d'abord à la dimension culturelle et identitaire que huit siècles d'histoire lui ont léguée.

I-1 Le poids de l'industrie rurale et paysanne

Contrairement à ce qui s'est passé dans beaucoup d'autres pays et contrairement aussi à l'image que l'on en a, la France rurale a été durant des siècles un lieu de production de richesses matérielles et symboliques.

Dès la fin du XII^e siècle, les marchands en quête de gains, ce qui est un phénomène nouveau dans ce monde féodal, établissent leurs entrepôts dans les villes où ils luttent pour obtenir des franchises et pour s'administrer eux-mêmes. Ces centres urbains attirent les paysans qui s'y établissent comme artisans et espèrent obtenir ainsi leur émancipation. Bien que freiné et même parfois stoppé par les guerres (Guerre de cent ans en France), ce dynamisme économique du XII^e et du XIII^e siècle est bien réel et suscite une véritable renaissance urbaine qui s'appuie largement sur une activité rurale intense.

Si cette première vague capitaliste s'épanouit dans les villes, la seconde va s'en éloigner.

Dès le XVI^e siècle, afin d'échapper aux réglementations corporatives, l'industrie du textile s'implante dans les campagnes où elle trouve une main-d'œuvre disponible et laborieuse. Cette industrie rurale n'en altère pas pour autant l'industrie paysanne qui se poursuivra massivement jusqu'au XVIII^e siècle. L'industrie paysanne se caractérise par l'imbrication des activités artisanales et des activités agricoles. Au gré des saisons, en fonction des matières premières locales, femmes et domestiques s'adonnent à la fabrication des objets de première nécessité : tissus, vaisselle, petit outillage, meubles. À la belle saison, certains d'entre eux colportent la production de l'hiver. De leur côté, des artisans qui fabriquent des produits plus complexes gardent une petite exploitation. Là encore, afin d'échapper aux

¹ On reprend dans cette section des éléments présentés par Hervieu à l'IHEDATE (Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens), lors du séminaire du 15 novembre 2006 : « Quel avenir pour les espaces peu denses ? ».

réglementations corporatives urbaines et aux salaires élevés des artisans, les marchands commanditent des travailleurs qui résident à la campagne et produisent à domicile. Ce modèle qualifié de « *Domestic System* » donne naissance aux manufactures qui n'étaient au départ qu'un regroupement de petits ateliers familiaux indépendants. Peu à peu, le bâtiment devient un lieu de production où le fabricant emploie des ouvriers salariés. Ainsi, émerge à côté du « *Domestic System* » un « *Factory System* ». Le milieu rural est le siège principal de cette activité économique encouragée par la royauté qui voit dans ces manufactures une opportunité pour créer une industrie nouvelle. Des dispositions accordent des privilèges aux patrons de ces établissements (pensions, titres de noblesse, droit d'exercer sa religion ...). Ces manufactures royales se multiplient.

Pour Hervieu, c'est cette coexistence du « *Domestic System* » et du « *Factory System* » qui distingue, du XVI^e siècle à la révolution industrielle, le capitalisme français. Elle est d'autant plus spécifique que la scène se joue massivement dans les campagnes :

« Ainsi, si, vers le milieu du XVIII^e siècle, 80% de la population vit à la campagne et y travaille, elle n'est pas constituée que de paysans, loin s'en faut: « ouvriers-paysans », « ouvriers-artisans » et « ouvriers-ruraux » en forment une bonne partie et force est de constater qu'à la veille de la révolution industrielle la production industrielle s'effectue d'abord en milieu rural » (Hervieu, 2006, p.3).

Si la France a tardé à faire sa révolution industrielle au sens où on l'entend aujourd'hui, elle n'était pas totalement dépourvue d'activités du secteur secondaire. Cependant, il est vrai que les mesures protectionnistes (de 1806 à 1860), la faible importance accordée au charbon, l'insuffisance du réseau ferré (et ce jusqu'à 1860), retardent les concentrations industrielles. Ainsi, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la dispersion de l'activité industrielle sur le territoire national assure sa présence dans les campagnes.

Comme le souligne Hervieu, c'est finalement le charbon, la machine à vapeur, la voie ferrée et le canal ainsi que la mise en place de structures financières nouvelles qui vont permettre à la France de s'industrialiser à marche forcée.

« Alors, pour cent trente ans s'ouvre le long mouvement de l'exode : l'exode rural d'abord avec le départ définitif du petit peuple des campagnes, puis plus tardivement, après la seconde guerre mondiale, l'exode agricole. » (Hervieu, 2006, p.4).

I-2 La campagne devient paysanne et républicaine

Le déclin démographique et économique des campagnes va cependant s'accompagner, tout au long de la troisième République, d'une valorisation symbolique extrême des campagnes et des paysans¹.

La troisième République en France a d'abord été l'affaire des villes et de la première d'entre elle : Paris. C'est dans son hôtel de ville en 1848 puis aux Tuileries en 1870 qu'elle est proclamée. Et par deux fois, la mauvaise nouvelle viendra des campagnes. Louis-Napoléon Bonaparte obtient 75% des voix en 1848 et, le 8 février 1871, le même vote rural a permis de former la chambre sans doute la plus réactionnaire du XIX^e siècle.

Alors, quand Gambetta déclare « *Faisons chausser aux paysans les sabots de la République, lorsqu'ils les auront chaussés la République sera invincible* », l'enjeu est considérable. La mission est de taille : rassurer ces petits propriétaires, protéger la production agricole et les prix, assurer l'équipement routier, ferroviaire, postal, scolaire, administratif au fin fond de la France rurale. Les sabots, c'est d'abord Gambetta qui les chausse pour aller prêcher la bonne parole sur les places de marché, vanter les bienfaits de la propriété et rassurer ainsi les paysans.

« *La propriété dont on nous présente comme les ennemis, sans jamais justifier en quoi que ce soit cette calomnie, la propriété est, à nos yeux, le signe supérieur et préparateur de l'émancipation morale et matérielle de l'individu* » (Gambetta, discours d'Auxerre, 1^{er} juin 1874, cité dans Histoire et Patrimoine, 2007, n°5).

La création du ministère de l'Agriculture par Gambetta en 1881, jusque-là confondu avec le ministère du Commerce, renforce cette idée que l'espace rural appartient désormais aux agriculteurs. Gambetta le qualifiera d'ailleurs « de ministère de l'Intérieur et de la Paysannerie » (Hervieu et Viard, 2001).

Jules Méline, appelé au ministère de l'Agriculture par Jules Ferry en 1883, incarne la politique agrarienne de la troisième République. Connu aujourd'hui pour avoir institué le Mérite agricole, ou encore pour les « tarifs Méline » de 1892 (loi protectionniste visant à protéger l'agriculture française de la concurrence internationale), il fut aussi député des Vosges pendant plus de trente ans (puis

¹ Mendras (1967) souligne que ce soutien au monde paysan était déjà à l'œuvre avant la troisième République (Mendras, 1967, p.251).

sénateur pendant vingt ans). D'ailleurs, ses lois garantirent les intérêts des cotonniers vosgiens face à la concurrence du Royaume-Uni et du Nouveau Monde.

Créée entre une défaite et une victoire, la République paysanne aux origines si troublées n'a plus jamais vacillé. Et la troisième République a bien été cette République paysanne que Gambetta et Ferry voulaient bâtir et voir durer. Cette période constitue même une sorte d'harmonie fantasmée entre une terre, un mode de vie, une école, une République.

I-3 Une singularité française

Hervieu et Viard (2001), ou encore Hervieu (2006), relèvent quelques éléments de comparaison avec d'autres pays européens.

L'Angleterre, tout d'abord, offre un modèle radicalement opposé. La ville est le lieu de production par excellence tandis que la campagne est un privilège aristocratique. La conjugaison entre l'Acte des tisserands qui empêche dès 1555 le développement de l'artisanat rural, les lois scélérates qui punissent de la peine de mort l'errance et le vagabondage sur les chemins et le mouvement des enclosures font de la campagne un lieu de chasse, de plaisir, un paysage réservé à l'aristocratie.

Les pays nordiques diffèrent également. De par leur géographie, ces pays se sont très rapidement tournés vers le commerce, l'échange et la finance au départ des grandes villes portuaires. Leurs campagnes n'étaient qu'un *Hinterland*, voire un *no man's land*.

Quant aux campagnes méditerranéennes, si elles étaient cultivées, regardées, parcourues, elles n'étaient pas véritablement habitées. On y travaillait, éventuellement on y séjournait brièvement, mais on n'y résidait pas.

On pourrait également s'interroger sur l'impact des crises agricoles du XIX^e siècle en Europe. L'exode rural vers les États-Unis, qui toucha certains pays d'Europe comme l'Irlande ou l'Italie, ne s'est jamais produit en France.

« Lieu par excellence de la production et la richesse nationale, lieu de la construction de la République à travers la dispersion de la propriété privée de la terre, lieu de l'exaltation patriotique parfois jusqu'à l'aveuglement, lieu des traditions et des identités en même temps que lieu des pratiques les plus innovantes, les campagnes françaises ont concentré sur elles au fil des temps, sous des aspects et

des discours multiples, une charge symbolique unique qui font d'elles, de leurs habitants et de leurs productions l'un des objets des passions bien françaises. »
(Hervieu, 2006, p.5)

Ce serait cette association entre tradition et savoir-faire industriel rural, valorisation symbolique et politique des campagnes et des paysans qui aurait façonné les espaces ruraux de façon singulière en France. Force économique, politique, symbolique, ces espaces ont été aménagés, équipés et structurés comme peu d'autres territoires de faible densité en Europe.

Trait marquant de l'histoire des espaces ruraux, l'analyse du siècle d'exode rural peut-elle apporter des éléments de compréhension sur la situation actuelle des campagnes ?

II L'EXODE RURAL : SES MYTHES ET SES REALITES

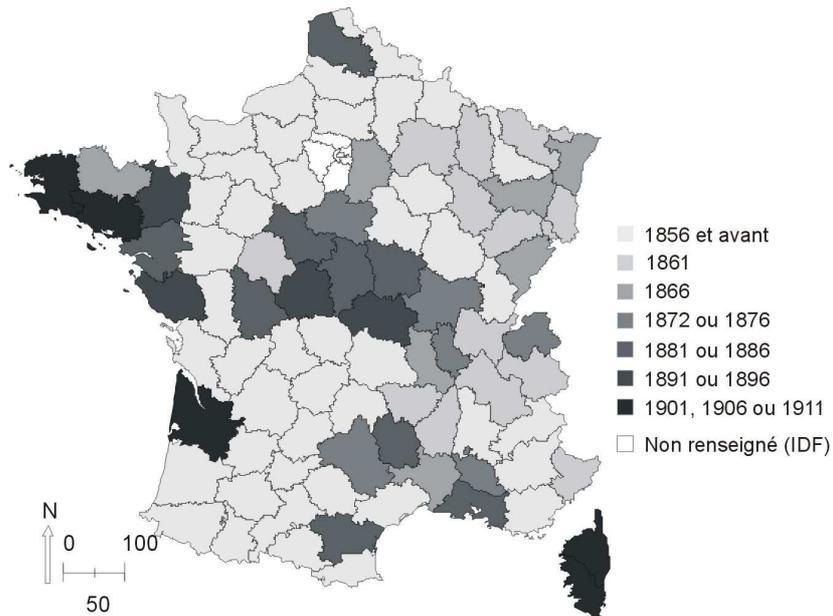
L'exode rural a incontestablement marqué les esprits et les territoires. Étalés sur plus d'un siècle, ces mouvements de population des campagnes vers les villes sont finalement plus complexes à quantifier qu'il n'y paraît. Il est, également, intéressant de voir comment ces migrations s'inscrivaient dans des schémas qui semblent s'inverser aujourd'hui.

II-1 Les chiffres de l'exode rural

Dans un ouvrage consacré à l'exode rural, Merlin (1971) montre comment ces mouvements de population ont affecté différemment les territoires. L'exode rural ne débute pas au même moment dans tous les départements. Les pertes de population rurale sont par ailleurs plus ou moins marquées. Les cartes 14 et 15 indiquent, pour la première, la date du « plein rural »¹ et, pour la deuxième, l'ampleur de la diminution de la population rurale depuis ce maximum (et non de l'exode rural *stricto sensu*).

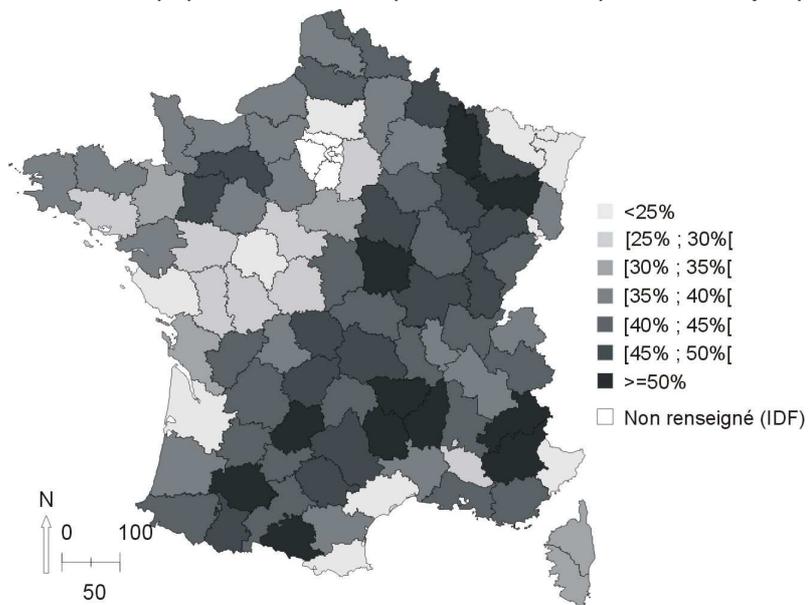
¹ Date à laquelle la population rurale est à son maximum.

Carte 14 - Date du « plein rural » dans les départements métropolitains



Source : élaboration de l'auteur d'après la carte de Merlin (1971). *L'exode rural*, p.15.

Carte 15 - Évolution de la population rurale depuis la date du « plein rural » jusqu'en 1962



Source : élaboration de l'auteur d'après la carte de Merlin (1971). *L'exode rural*, p.15.

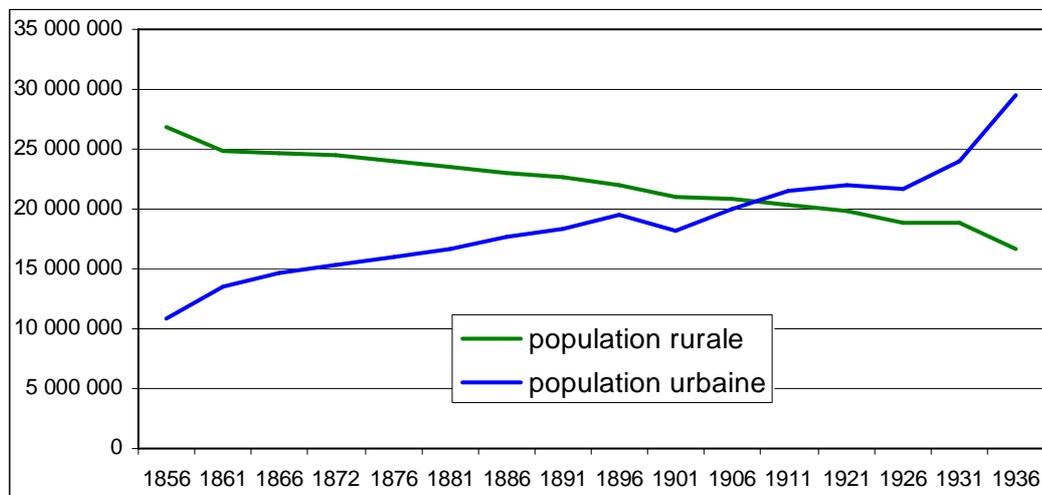
La population rurale décline avant 1860 dans tout le Sud-Ouest et dans une partie des départements du Sud-Est, de la Picardie, de la Normandie ainsi que dans une majorité des départements du Nord-Est. Cette diminution se produit vingt ans plus tard, voire plus, dans le Centre, la Bretagne, la Vendée, la Gironde, l'Aude et la Lozère.

La carte 15 permet de distinguer les territoires où cette diminution de la population rurale a été la plus marquée : tous les départements situés dans une large diagonale allant des Ardennes aux Vosges jusqu'aux Hautes-Pyrénées et à l'Ariège, s'étendant sur les massifs alpins et jusqu'au Var. Les départements les moins touchés sont en partie ceux qui ont également eu un exode plus tardif, mais pas systématiquement. Par exemple, l'Oise perd sa population rurale dès 1856 mais ses pertes sont limitées. En revanche, la Nièvre ou l'Allier ne se dépeuplent qu'à partir de la fin du XIX^e ou début du XX^e siècle mais vont perdre jusqu'à la moitié de leur population rurale.

L'exode rural n'est évidemment qu'une facette des évolutions de la population rurale, mais il n'est également qu'un des éléments du solde migratoire des communes rurales (le solde migratoire comprend les migrations des communes urbaines vers les communes rurales et les migrations des étrangers). La question de la définition utilisée pour qualifier le rural se pose aussi. Ne serait-ce qu'à partir du critère de 2 000 habitants non agglomérés, il est possible de raisonner soit de façon invariable dans l'espace (on considère la population des communes rurales à une date donnée) soit au contraire sur une délimitation qui varie à chaque recensement.

Merlin (1971) construit son analyse sur une délimitation du rural qui varie dans le temps. Les communes rurales, selon le seuil de 2 000 habitants agglomérés, varient, donc, d'un recensement à l'autre. Définies ainsi, les communes rurales ont enregistré un solde migratoire de -7,5 millions, entre 1872 et 1931. Sur la période 1954-1962, ce solde était de -1 million, décomposé, cette fois, en 2,3 millions de départs et 1,3 million d'arrivées. Ces chiffres ainsi que ceux de l'évolution de la population rurale (graphique 5) montrent une accélération des départs après les années 1950. La fin de l'exode rural ne paraît pas envisageable à cette époque.

Graphique 5 - Évolution de la population rurale et de la population urbaine 1856-1962



Source : calculs de l'auteur d'après Merlin (1971). *L'exode rural*, INED, travaux et documents, cahiers n°59, PUF.

Population rurale : population des communes de moins de 2 000 habitants non agglomérées, champ redéfini à chaque recensement.

Population urbaine : population totale moins la population rurale.

Sur près d'un siècle, la population rurale est donc passée de 25 millions (en 1872) à 17 millions (en 1962). Dans le même temps, la population urbaine passait de 13 millions à 30 millions. La perte de près de 10 millions de personnes dans les communes rurales signifie aussi qu'en 1872 66% de la population était rurale pour 36% en 1962 !

Le basculement d'une France rurale en une France urbaine n'a eu lieu que très tardivement. Ce n'est qu'entre 1926 et 1931 que la population urbaine dépasse la population rurale. Au Royaume-Uni ou en Allemagne, cette inversion s'est produite avant la fin du XIX^e siècle.

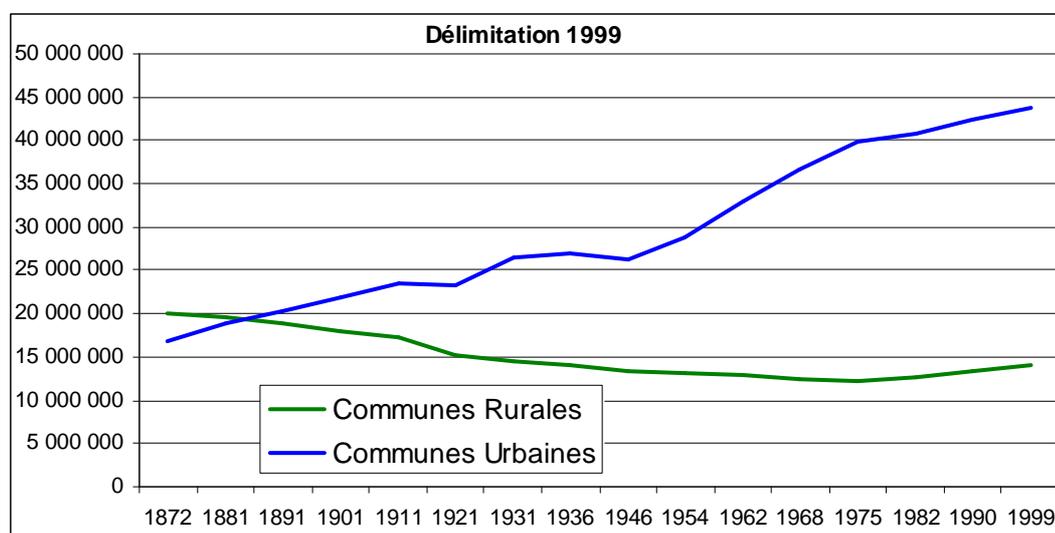
Le graphique 5, construit à partir des chiffres de Pierre Merlin qui raisonne donc en « géographie variable », change quelque peu d'allure si l'on arrête une date pour définir le caractère rural ou non d'une commune. Merlin raisonne sur des communes rurales qui ne sont pas nécessairement les mêmes d'un recensement à l'autre, mais elles sont, en effet, rurales à chaque recensement. On a voulu reprendre ces tendances en définissant, cette fois, les communes rurales à une date donnée. On a donc observé les variations de la population entre 1872 et 1999 pour les communes qui étaient rurales en 1999, ainsi que pour les communes qui étaient rurales en 1872. Plus précisément, pour ces dernières, le qualificatif de « rurales » désigne les communes qui avaient moins de 2 000 habitants en 1872 (on n'a pas pu introduire le critère d'agglomération de la définition de l'INSEE).

Ce travail repose sur une base de données historiques que l'on est parvenu à constituer à l'échelle communale sur la quasi-totalité des départements métropolitains à l'aide de données de l'INSEE et de l'INED. Ce recueil d'informations et l'homogénéisation des données se heurtent à d'importantes difficultés. Ces difficultés et la méthode d'estimation choisie pour évaluer les données manquantes sont décrites dans l'annexe 2. La base de données ainsi reconstituée porte sur les populations communales de 1872 à 1999 en France métropolitaine, exception faite des départements de l'Eure et de ceux de la Corse pour lesquels on n'a pu obtenir les informations.

La date de 1872 comme point de départ de l'analyse, date imposée par les données historiques recueillies, est proche de l'année du « plein rural ». Le plein rural correspond à la date où la population rurale était à son maximum, soit en 1861 selon Merlin (1971).

Pour l'ensemble des autres départements, on obtient les graphiques suivants :

Graphique 6 - Évolution de la population rurale et de la population urbaine entre 1872 et 1999 – délimitation des communes rurales établie en 1999



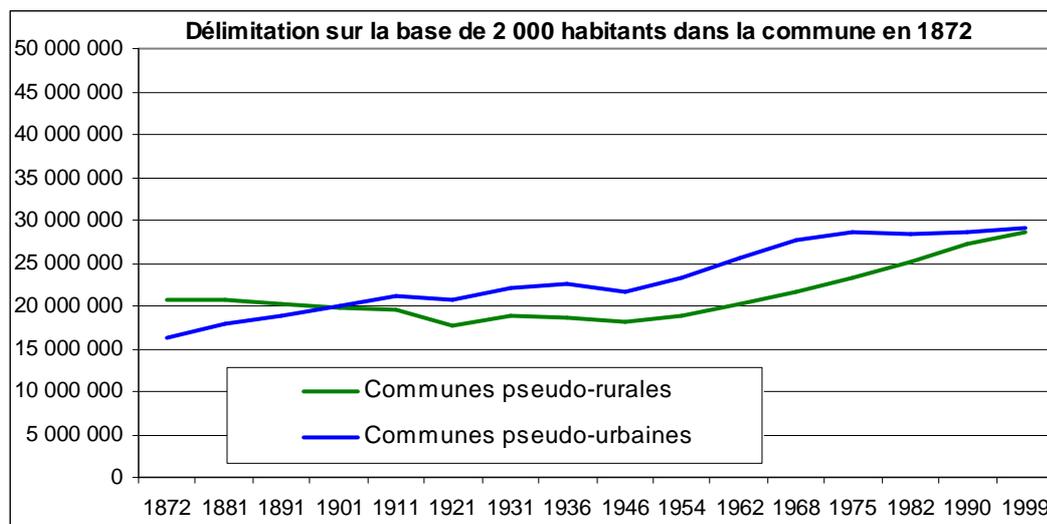
Source : INED, INSEE, estimations de l'auteur.

Population rurale : population des communes rurales définies en 1999.

Population urbaine : population des communes urbaines définies en 1999.

Les départements de l'Eure et ceux de la Corse ne sont pas pris en compte dans ce graphique (données manquantes).

Graphique 7 - Évolution de la population rurale et de la population urbaine entre 1872 et 1999 – délimitation des communes rurales établie en 1872



Source : INED, INSEE, estimations de l'auteur.

Population pseudo-rurale : population des communes de moins de 2 000 habitants en 1872, le caractère « aggloméré » des communes n'a pu être introduit, d'où le terme « pseudo ».

Population pseudo-urbaine : population des communes de plus de 2 000 habitants en 1872.

Les départements de l'Eure et ceux de la Corse ne sont pas pris en compte dans ce graphique (données manquantes).

En délimitation 1999 (graphique 6), on constate que le croisement des courbes intervient avant 1901. Les communes qui sont aujourd'hui urbaines sont devenues plus peuplées que les communes rurales d'aujourd'hui en 1901. Par ailleurs, dans cette configuration, le point de retournement des communes rurales se situe en 1975. Ce retournement signifie qu'à partir de 1975, les communes rurales, définies comme telles en 1999, se repeuplent.

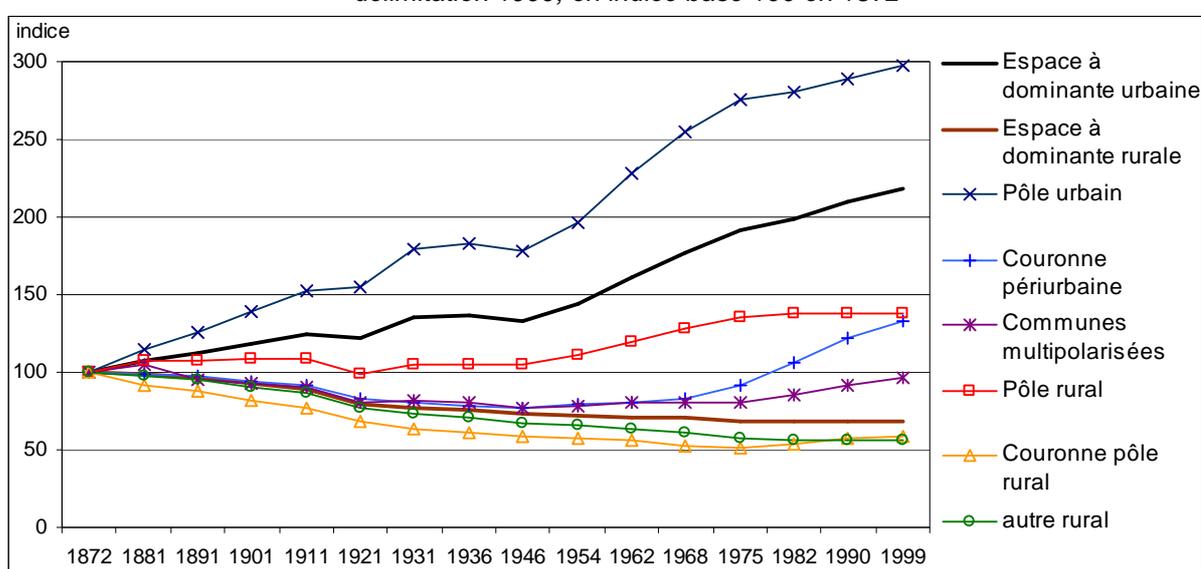
Le graphique 7 est construit sur une convention différente. Ce sont les communes qui étaient rurales en 1872 qui sont observées (ainsi que les communes qui étaient urbaines en 1872). Ici, les communes rurales se repeuplent durablement dès 1946. Une grande partie de ces communes sont qualifiées d'urbaines en 1999. Le rattrapage démographique de fin de période illustre le phénomène de périurbanisation qui profite aux petites communes. Mais surtout, ce graphique indique que les communes rurales de la fin du XIX^e siècle ont retrouvé leur niveau de population dès 1962.

Les trois options méthodologiques choisies dessinent donc une configuration urbaine-rurale très différente. La population urbaine a dépassé la population rurale entre 1926 et 1930. Cependant, les communes qui étaient rurales en 1872 ont retrouvé leur niveau de population de la fin du XIX^e siècle dès 1962. Depuis, la

croissance de la population de ces communes n'a cessé de croître, elles rattrapent rapidement les communes qui étaient urbaines en 1872. Ces graphiques soulignent la complexité des zonages actuels qui font que le dynamisme d'une commune rurale la transforme en commune urbaine. Enfin, même lorsque l'on raisonne selon une délimitation qui pénalise les chiffres du rural (communes qui sont encore rurales en 1999), on observe un accroissement démographique à partir de 1975.

On propose d'observer, à présent, les évolutions de population, depuis 1872, dans les différents espaces du zonage en aires urbaines et emplois de l'espace rural de l'INSEE. La délimitation est celle de 1999.

Graphique 8 - Évolution de la population entre 1872 et 1999 selon le ZAUER 2002 – délimitation 1999, en indice base 100 en 1872



Source : INED, INSEE, estimations de l'auteur.
 Les départements de l'Eure et ceux de la Corse ne sont pas pris en compte dans ce graphique (données manquantes).

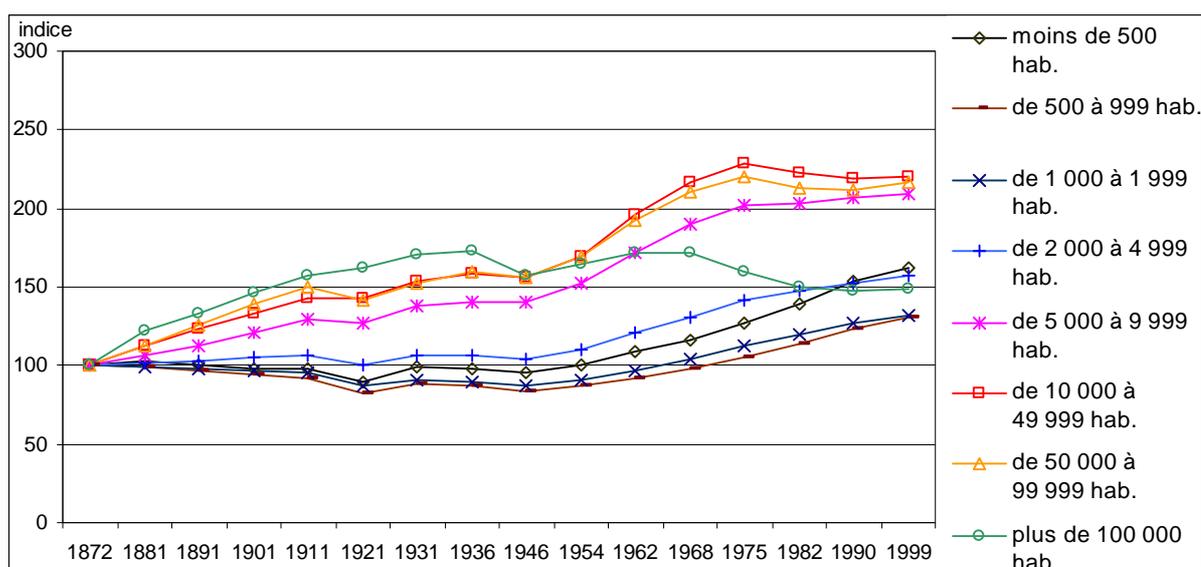
Sans surprise, les pôles urbains voient leur population progresser rapidement dès 1872 (graphique 8). La périurbanisation va engendrer la hausse de la population des couronnes périurbaines dès 1968, puis des communes multipolarisées en 1975, mais aussi à partir de cette date celle des couronnes des pôles ruraux. Enfin, il semblerait que les autres communes de l'espace rural aient cessé de se dépeupler. L'allure du graphique incite à formuler l'hypothèse d'un repeuplement de ces autres communes rurales dans les années qui viennent.

Ainsi, ce serait donc plus en termes de processus démographique qu'il faudrait appréhender le « renouveau » rural qu'en termes de rupture ou de renversement. La revitalisation de ces espaces s'inscrit dans un long cheminement et non dans un bouleversement récent.

L'évolution de la population des pôles ruraux est particulièrement intéressante (graphique 8). Les pôles ruraux ne connaissent pas l'essor démographique des pôles urbains, mais ils ne se sont jamais dépeuplés. Le maintien de la population rurale de ces bourgs confirme, entre autres, que l'exode rural se fait en premier lieu sur de très courtes distances et vers des petites villes (Merlin, 1971). Les migrations vers de très grandes villes s'étalent ainsi généralement sur plusieurs générations. Les enfants iront un peu plus loin et dans des villes de plus grande envergure que leurs parents.

Cependant, sur la période 1872/1936, la variation de la population, qu'il convient de ne pas confondre avec l'exode rural, est proportionnelle à la taille de la ville (graphique 9).

Graphique 9 - Population selon la taille des communes entre 1872 et 1999, en indice base 100 en 1872



Source : INSEE, INED, calculs de l'auteur.

Les départements de l'Eure et ceux de la Corse ne sont pas pris en compte dans ce graphique (données manquantes).

On voit très clairement apparaître cet effet taille entre 1872 et 1936. La croissance de la population est d'autant plus forte que la commune est grande. La régression réalisée entre la variation de la population sur la période 1872-1936 et la population des communes en 1872 confirme cet effet taille de la ville (annexe 3).

Après 1936, le périurbain en délimitation 1999 se repeuple et les tendances diffèrent de la période (1872-1936). Par ailleurs, entre 1936 et 1946, apparaît un point d'inflexion dû bien évidemment à la guerre. Cette chute de population est

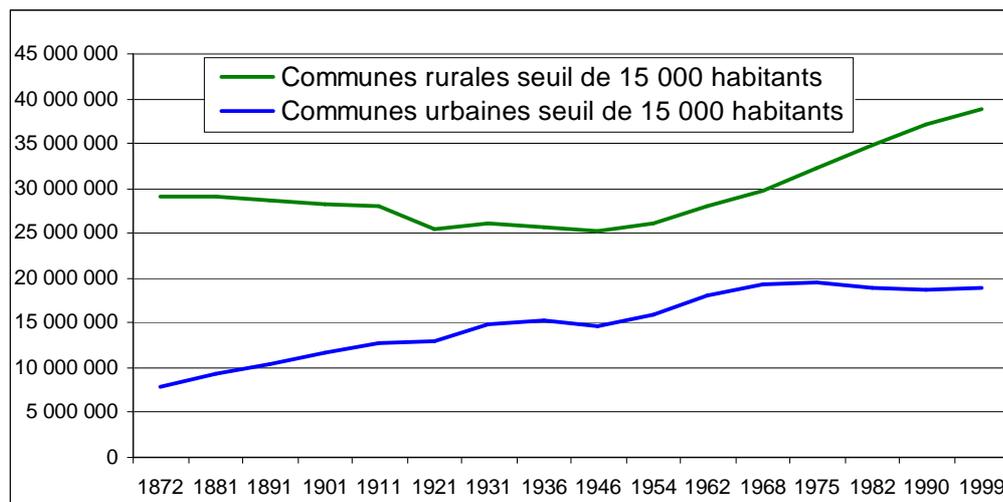
relativement plus importante dans les plus grandes villes de France (plus de 100 000 habitants en 1872) qu'ailleurs. Ces communes, prises ensemble, n'ont d'ailleurs jamais retrouvé le niveau de population qu'elles avaient en 1936. Dans le détail, on note que Toulouse et Nantes sont les deux seules communes de ce groupe à être plus peuplées aujourd'hui qu'avant la guerre.

Enfin, au-dessous du seuil de 2 000 habitants en 1872, les communes perdent de la population (graphique 9). Ainsi, le seuil inflexible de 2 000 habitants en 1872 influence fortement l'analyse. S'il délimite bien les communes qui ont perdu des habitants de celles qui sont restées stables ou qui en ont gagnés, ce seuil rend-il compte du caractère rural ? Ou dit autrement, le rural serait donc défini par la perte de population.

Pour Mendras, ce seuil de 2 000 habitants convenait relativement bien au XIX^e siècle pour distinguer les bourgs des villages mais n'a plus de sens aujourd'hui. Pour lui, le seuil devrait être situé « *quelque part entre 10 000 et 20 000 habitants. S'il l'avait été il y a trente ans, toutes les discussions sur l'exode rural auraient beaucoup perdu de leur sens* » (Mendras, postface de l'ouvrage de 1967 réédité en 1984, p.322).

Si l'on suit les conseils de Mendras et que l'on applique un seuil de 15 000 habitants pour délimiter les communes rurales des communes urbaines en 1954 (30 ans avant la parution de son ouvrage comme il le préconise), il est vrai que l'exode rural prend une autre allure (graphique 10).

Graphique 10 - Évolution de la population rurale et population urbaine, définie par un seuil de 15 000 habitants en 1954.



Source : INED, INSEE, estimations de l'auteur.

Population rurale : population des communes ayant moins de 15 000 habitants en 1954.

Population urbaine : population des communes ayant plus de 15 000 habitants en 1954.

Attention : les départements de l'Eure et ceux de la Corse ne sont pas pris en compte dans ce graphique (données manquantes).

Le graphique 10, construit selon ce critère de 15 000 habitants, indique que, définie ainsi, la population urbaine n'a finalement jamais dépassé la population rurale ! Les communes rurales (définies par un seuil de moins de 15 000 habitants) stabilisent leur population à partir de 1921 et connaissent même à partir de 1946 et jusqu'à présent un regain démographique plus marqué que celui des villes de plus de 15 000 habitants.

Ce raisonnement n'est ni plus juste ni meilleur que les précédents ; il souligne uniquement la sensibilité de cette question des seuils statistiques. Il relativise les débats qui portent sur les métropoles, grandes gagnantes de l'économie « moderne ». On peut s'interroger également sur cette idée de « renaissance rurale ». Le long processus de repeuplement de ces campagnes a déjà été souligné. Il n'y aurait donc pas de véritable rupture démographique. Le maintien de la population dans les bourgs ruraux depuis la fin du XIX^e siècle atténue les discours sur la désertification rurale. Par ailleurs, ce maintien d'un seuil de population dans ces bourgs a peut-être permis de conserver dans ces espaces une offre de services, des infrastructures publiques, un habitat traditionnel, des animations culturelles. Dans ce cas, il se pourrait que ces pôles ruraux structurent la localisation des populations décidant de s'installer dans le rural.

La faible distance parcourue par les migrants ruraux lors de l'exode rural a été soulignée. Trois autres points semblent également intéressants à relever.

II-2 Les conditions de l'exode rural

Les femmes ont participé de façon massive et multiple à ces migrations vers la ville. Cependant, le fait que l'émigration des femmes ait été plus importante quantitativement que celle des hommes n'est pas un résultat constant. Merlin, avec beaucoup de précautions, compte tenu des statistiques partielles dont il dispose, précise qu'à la fin du XIX^e siècle, les femmes auraient été plus nombreuses que les hommes à partir. Cette tendance se serait inversée au cours du XX^e siècle. Le départ initial des femmes aurait provoqué rapidement un déséquilibre des sexes dans les communes rurales. Et, comme le note Merlin, « *les hommes sont alors contraints soit au célibat, soit au départ, [...] les femmes sont le moteur de la désertion rurale [...] même lorsque celle-ci concerne des hommes* » (Merlin, 1971, p.69).

De plus, les femmes ont certainement joué un rôle moteur dans cet exode en poussant leurs enfants à quitter le village pour connaître une vie meilleure en ville. Selon un sondage IFOP repris par Mendras (1967), alors que 40% des agriculteurs souhaitent que leurs fils deviennent agriculteurs, seules 13% des femmes aimeraient que leurs filles épousent un cultivateur. À travers un travail d'enquêtes, il note l'incitation, voire l'espoir qu'ont les parents agriculteurs à voir partir leur fille pour la ville tandis que le fils est condamné, voire sacrifié, aux travaux de l'exploitation.

« *Les agriculteurs projettent-ils leurs désirs personnels sur leurs filles à propos desquelles il est possible de rêver, alors qu'ils s'interdisent de tels rêves pour eux-mêmes et pour leur fils ?* » (Mendras, 1967, p.226).

Alors que l'exode rural est le plus souvent spontanément associé à un mouvement massif des emplois de l'agriculture vers les emplois industriels, il semblerait que les ruraux aient également fourni une main-d'œuvre abondante dans les services. Les résultats issus de monographies, commentés par Merlin (1971), ainsi que les chiffres portant sur la période 1954-1968 (Prud'homme, 2004) confirmeraient la suprématie du secteur tertiaire comme pourvoyeur d'emplois aux ruraux venus s'installer en ville.

Les migrations des villes vers les communes rurales au cours de cette période d'exode rural sont assez peu étudiées. Entre 1954 et 1962, 1,3 million de personnes ont quitté une commune urbaine pour s'installer dans une commune rurale (Merlin,

1971). Ces migrations « inversées » ne compensent pas le mouvement d'exode rural, hormis dans quelques départements et régions touristiques (PACA, Savoie, Hérault). Dans une monographie de 1958 sur la région PACA¹, Kayser montre que ces citadins qui choisissent de s'installer dans le rural sont majoritairement des retraités et des personnes sans activité, non systématiquement originaires de la région. Enfin, des populations étrangères sont venues combler les besoins en main-d'œuvre des campagnes françaises et atténuer ainsi l'hémorragie démographique. Sur la Côte d'Azur, Kayser (1958) estime qu'en 1936 un quart de la population rurale était une population étrangère récemment installée.

Ces migrations inversées amènent à tenter d'identifier les changements intervenus dans les motivations des migrants depuis ces années d'exode.

II-3 L'exode rural : aller-retour ?

En étudiant les travaux qui portent sur ces phénomènes d'exode rural en France, on se rend vite compte que les mécanismes de la mobilité et les motivations au départ sont aujourd'hui bien différents. Plus exactement, une sorte de jeu de miroir rend la comparaison « avant/après » assez étonnante sur un ensemble de points.

Si l'exode rural s'intensifie à la fin du XIX^e siècle, les mouvements de population entre campagnes et villes existaient déjà auparavant. Cependant, ces migrations étaient le plus souvent temporaires selon l'activité agricole, au gré des saisons. Ces migrations temporaires constituèrent à la fois un frein aux migrations définitives (venant combler les manques à gagner aux saisons creuses) mais aussi un accélérateur (faisant découvrir l'ailleurs à des populations entières et notamment aux femmes). En réalité, bien des migrations définitives furent la conséquence de ces migrations temporaires. Des réseaux, des habitudes existaient qui favorisaient l'insertion des migrants ruraux.

Ce mouvement en deux temps n'est pas sans rappeler celui qui s'opère aujourd'hui en sens inverse. Ainsi, des retraités, par exemple, choisissent la campagne comme lieu d'installation non pas tant parce qu'ils en sont originaires,

¹ Monographie citée par Merlin 1971.

mais parce qu'ils s'y rendaient régulièrement en vacances, dans leur résidence secondaire ou non (Cribier et Kych, 1999). Ces mobilités répétées lors des congés sont le pendant des migrations temporaires de l'époque. On pourrait même établir un parallèle entre le leitmotiv de l'époque et celui d'aujourd'hui : « tenir le coup » durant le reste de l'année, financièrement à la fin du XIX^e siècle, psychologiquement aujourd'hui. Mais, sans aller jusque-là, le fait est que ces migrations temporaires se transforment, en partie, en migrations définitives vers les campagnes depuis la fin des années 1960.

Sans approfondir de façon exhaustive la question des mobilités et de ses déterminants, on peut noter quelques renversements de tendances. La raison principale à ces départs des ruraux vers les villes était économique. De tout temps, les migrations ont été motivées par la quête d'une amélioration des conditions de vie financières. Le différentiel de salaires entre villes et campagnes joua donc le rôle de catalyseur de l'exode rural. Aujourd'hui, on observe des mouvements migratoires qui contredisent cette logique. Gonnard (2006) montre, en s'appuyant sur des données de la CNAV¹, que ce modèle migratoire s'est inversé. Ainsi, les régions les plus attractives ne le sont plus sous ce seul critère économique puisque les migrations vers le Sud et l'Ouest ne s'accompagnent pas d'un gain de revenu d'activité significatif. Dans le cas des ouvriers quittant l'Île-de-France, l'installation dans ces régions entraînerait même une perte de salaire².

La deuxième raison soulignée par Merlin (1971) est le manque de main-d'œuvre dans l'industrie et le commerce des villes durant ces années d'exode, quand, dans le même temps, les campagnes étaient surpeuplées par rapport aux nouvelles méthodes d'exploitations agricoles. Serait-il aujourd'hui plus facile de trouver un emploi dans les zones rurales ? L'ensemble des études sur le sujet semble unanime et la réponse est non. Les élus ou acteurs des zones rurales soulignent d'ailleurs régulièrement la difficulté qu'ont les travailleurs à trouver un emploi. Cependant, les métiers actuellement en tension sur le marché du travail (les offres d'emplois sont supérieures aux demandes d'emplois)³ sont des activités réparties de façon très

¹ Caisse nationale d'assurance vieillesse.

² Se pose la question du coût réel de la vie. Ces ouvriers qui perdent en salaire en migrant de l'Île-de-France vers les régions de l'Ouest ou du Sud, ont peut-être finalement un pouvoir d'achat accru à l'arrivée.

³ Secteurs en tension selon l'arrêté du 2 août 2005 (JO du 3/08/2005) sont les suivants : **Agriculture** : maraîchers, jardiniers, viticulteurs

homogène sur le territoire national, voire très implantées dans les espaces ruraux. Il serait intéressant d'approfondir le débat en travaillant avec des ANPE locales qui connaissent ces chiffres de « tension » du marché de l'emploi. Si les études sectorielles sur le marché du travail existent, elles ne sont généralement pas réalisées à des échelles infra-départementales et n'apportent pas de réponse claire à cette question.

Un troisième facteur de l'exode cité par Merlin (1971) est la stabilité des emplois urbains par rapport aux emplois ruraux lors de ces mouvements d'exode. Aujourd'hui, il semblerait que ce soit l'inverse. La stabilité de la main-d'œuvre rurale serait un critère décisif dans le choix d'installation des entrepreneurs industriels ruraux (Jayet, 1996 ; Huiban, 2003). La difficulté de trouver un emploi dans les espaces ruraux rend la main-d'œuvre « captive » et donc stable. De même, les entreprises ont du mal à recruter, ce qui les incite à peu licencier. Les spécificités de la main-d'œuvre rurale seront détaillées dans la deuxième partie de ce travail.

Le développement des infrastructures de transport a également joué un rôle. Son impact sur la concentration des activités et sur l'industrialisation de l'agriculture a été démontré par les économistes. Aujourd'hui, c'est ce même maillage routier et parfois ferroviaire des espaces ruraux français de très faibles densités qui constitue un facteur de revitalisation. Les temps de distance à Paris en TGV, la présence de petits aéroports et lignes *low-cost* sont également des éléments à considérer.

Enfin, une des motivations au départ venait aussi de l'attrait pour le mode de vie urbain. Les femmes, par exemple, voyaient la ville comme le lieu de leur émancipation et de leur ascension sociale, même si finalement elles occupaient des emplois parfois difficiles, non déclarés, qu'elles étaient mal logées voire maltraitées. Aujourd'hui, les enquêtes menées auprès des citadins soulignent systématiquement la qualité de la vie à la campagne comme premier facteur d'installation des néo-ruraux

Bâtiment-Travaux publics : ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction, ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment, techniciens du bâtiment et des travaux publics

Mécanique, Travail des métaux : ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal, techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques

Banque et Assurance : employés et techniciens des assurances

Commerce : caissiers, employés libre-service

Hôtellerie, Restauration, Alimentation : bouchers, charcutiers, boulangers, cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie.

ou aspirants à cette « néo-ruralité ». Le mot « liberté » cristallise parfaitement ce jeu de miroir. Symbole même de la ville durant des décennies, le mot « liberté » est associé, par 68% des Français, à la campagne. Seulement 21% des Français l'associent à la ville (Hervieu et Viard, 1996).

Ce sentiment de liberté à la campagne est probablement né avec l'arrivée des néo-ruraux à partir de l'été 1968. Ces « *baba cool* » s'installèrent dans les fermes isolées du Larzac, des Cévennes, du Gard, de l'Ariège... Porteurs d'idéaux écologiques et pacifistes, opposés à la société de consommation, ces néo-ruraux voyaient dans la campagne un lieu de rupture avec la ville et la société de consommation. Même si beaucoup de ces « doux rêveurs » désertèrent la campagne au bout du troisième hiver, les plus résistants ont certainement joué un rôle important dans l'image de la vie à la campagne.

L'égalisation des salaires au niveau national, l'homogénéisation des conditions de travail (congrés payés, temps de travail, cotisations sociales...), la disparition du carcan des valeurs rurales ont peu à peu tari les raisons qui soutiennent ces mouvements d'exode rural. Parallèlement, la montée des nuisances urbaines ou vécues comme telles par une partie des citoyens, a quelque peu inversé les schémas. Si l'expression d'exode urbain (*Le Monde* du 4 juin 2007) est très certainement abusive, ces campagnes, jadis désertées, sont devenues attractives.

III LES AUTEURS DE LA REVITALISATION DES ESPACES RURAUX

L'exode rural a laissé ses traces, rendues quasi indélébiles dans les esprits par des ouvrages phares au titre percutant tel que celui de Gravier qui oppose *Paris et le désert français* en 1947, ou encore celui de Mendras et *la fin des paysans* en 1967. Ainsi, alors que les soldes migratoires s'inversent dans certaines campagnes françaises dès 1960, l'idée même d'une fin de l'exode rural semble inconcevable. Comme le souligne Kayser (1993), la mort des campagnes est sans nul doute l'une des idées les plus médiatisées et répandues de l'époque. « *L'exode rural si intense qu'il ait été depuis plus d'un siècle, est loin d'être achevé* » Merlin (1971, p.137). Il l'était pourtant quand cette phrase a été publiée.

Mais peu à peu, face aux résultats des recensements, la fin de l'exode et le renouveau rural vont s'imposer dans les travaux. Deux axes très liés dominent ces

analyses : le thème de la périurbanisation et celui du regain démographique. Ainsi, rares sont les auteurs qui se sont penchés sur l'existence d'un éventuel nouveau modèle de développement rural hors périurbanisation, rares également sont ceux qui ont poussé l'analyse au-delà des seuls chiffres de population.

III-1 La revitalisation rurale s'inscrit dans la périurbanisation

Ce renversement démographique des zones rurales n'est ni une spécificité française, ni un phénomène nouveau. Kayser (1990) reprend les chiffres de quelques pays européens et américains. Ainsi, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la France et outre Atlantique, le Canada et les États-Unis ont tous observé dans les années 1970 une reprise démographique dans les espaces ruraux. Plusieurs hypothèses ont alors émergé :

- Il s'agirait d'un accident dans l'histoire du dépeuplement rural dû à la crise des années 1970. Ce maintien, voire le retour vers les zones rurales, serait conjoncturel et donc temporaire. Il résulterait du ralentissement économique qui freine l'exode par manque d'opportunité pour trouver un emploi en ville et qui contribue à refluer certains citoyens exclus et marginalisés vers les campagnes (Kayser, 1990).

Le regain démographique des espaces ruraux se confirmant, cette première hypothèse fut abandonnée.

- Le terme de contre-urbanisation a fait son apparition aux USA pour qualifier le phénomène de renouveau rural (Berry, 1976). Cette expression de *counterurbanization* décrit le processus parallèle de croissance démographique des zones non métropolitaines (campagnes et petites villes) et de décroissance ou stagnation des grandes villes. Pour Berry (1976), la contre-urbanisation remplacerait l'urbanisation et constituerait un nouveau modèle de développement territorial.

Trop radicale, cette explication n'a pas non plus perduré.

- La même année en France, Bauer et Roux (1976) parlent de « rurbanisation » pour décrire l'installation ou le retour des citoyens vers les espaces ruraux autour des villes. Dénonçant surtout la non

planification foncière de ce processus d'éparpillement de la ville, leur livre sera un succès, le terme de rurbanisation aussi.

- Depuis les années 1990, c'est l'expression de périurbanisation qui s'est imposée en France. Le regain démographique des espaces ruraux serait entièrement imputable à l'étalement urbain, dû au reflux des centres vers leur périphérie. Ces mécanismes de la déconcentration résultent des coûts fonciers élevés de la ville-centre, de ses nuisances en termes de congestion, de pollution ; ils sont favorisés par la baisse des coûts de transports, leur essor, le développement des infrastructures routières, la hausse des revenus des ménages, mais aussi par les politiques de logements des années 1970/1980 (Bontron, 1993 ; Le Jeannic, 1997 ; Anas et alii, 1998 ; Bruekner, 2000 ; Cavailhès et Schmitt, 2002). L'augmentation de la population nationale ainsi que la structure des ménages sont également des facteurs à prendre en compte (Cavailhès et Schmitt, 2002).

Si les espaces périurbains ne recouvrent pas systématiquement la même définition selon les pays, ils renvoient généralement à un gradient de densité décroissant au départ du centre, à des croissances démographiques plus importantes en périphérie que dans le pôle et surtout à un lien fonctionnel entre ces espaces périphériques et la ville (Caruso, 2002). C'est notamment le cas des définitions adoptées en France¹, en Angleterre et en Belgique qui s'appuient sur les flux d'actifs. L'Union européenne privilégie encore des références géographiques en termes de densité et contiguïté (Caruso, 2002).

Mais, quels que soient la définition et les termes employés, l'idée est bien celle d'un développement des espaces ruraux intimement lié à l'étalement urbain. « *Le rural fait le plein à l'ombre des villes dynamiques ... et il se vide lorsque le semis urbain est clairsemé* » (Bessy-Pietri et alii, 2000).

Le recensement de 1999 perturbe tout de même ces analyses puisque même les communes du rural isolé connaissent à présent un solde migratoire excédentaire. De plus, ce renouveau démographique du rural a une portée internationale. « *Il*

¹ En France, on parle d'aire urbaine, en Belgique, des complexes résidentiels urbains, en Angleterre, des *local labour market areas*.

touche le rural isolé en France, le remote rural¹ anglais, le rural extérieur aux Metropolitan Statistical Areas américaines » (Cavailhès et Schmitt, 2002, p.49).

En France, la périurbanisation, dont les limites géographiques ne cessent de s'enfoncer dans l'espace rural, et les migrations des retraités restent les arguments privilégiés pour tenter d'expliquer le renouveau du rural isolé². En Angleterre, il semblerait que l'on observe également une déconcentration des emplois qui suivraient les travailleurs. « *En Angleterre, par exemple, des entreprises se localisent dans le remote rural pour offrir ses aménités à des travailleurs qu'elles peuvent ainsi attirer par des avantages hors salaires* » (Cavailhès et Schmitt, 2002, p.49)³.

Conséquence de la périurbanisation, du choix résidentiel de certains retraités, ou bien encore d'un nouveau modèle de développement rural « autonome » dans les régions les plus touristiques (Catanzano, 1987 ; Rouzier, 1990 ; Fougerouse, 1996), ce regain démographique rural pourrait-il se généraliser à tous les espaces ruraux ?

III-2 La revitalisation rurale ne pourrait pas se généraliser

Il semblerait que la généralisation de ces mécanismes de repeuplement des campagnes ne soit pas possible. Les espaces de la diagonale aride, notamment, devraient continuer à perdre de la population.

Pour Kayser (1993), les espaces de la diagonale du vide et certaines zones comme l'intérieur de la pointe bretonne ou des Pyrénées, zones en voie de dépeuplement et d'abandon, ne peuvent que sombrer dans la désertification.

« Leur évolution est inéluctable alors qu'ils représentent déjà près du quart de la surface nationale. Des centaines de villages vont être abandonnés au cours des prochaines années comme le furent les hameaux bâtis dans la période du maximum démographique du XIX^e siècle et dont le promeneur rencontre parfois les ruines. [...] Qui pourra faire revivre ces villages ? Lorsque toute trace de vie humaine en aura disparu pendant les trois quarts de l'année, les résidences secondaires souvent

¹ *Remote rural* : rural isolé ou éloigné

² Dans un second temps, les retraités ont besoin de services qui génèrent des emplois offerts à des jeunes, locaux ou non (Cavailhès, Schmitt, 2002).

³ Il n'y a pas à notre connaissance d'études similaires en France sur le rural isolé.

entretenu par les grands-parents jusqu'à leur mort, fermeront définitivement leurs volets » (Kayser, 1993, p.8).

C'est pour Hervieu et Viard (2001) deux mondes ruraux en tous points différents qui se profilent pour les années à venir, la diagonale aride vieillissante, en déprise et condamnée sans appel et les espaces ruraux de communication et de « périurbanité ».

Comme le souligne aussi Le Bras (2007), cette diagonale du vide est synonyme de désert français, et ne pouvait, selon avis d'experts, que s'enfoncer dans cette spirale de dépeuplement : moins de personnes, moins de services publics et privés, moins de dynamisme économique et ceux qui sont encore là partent dès qu'ils le peuvent, dégradant ainsi un peu plus la situation démographique de ces espaces.

Inscrits dans ce mouvement non réversible, les scénarios de la DATAR réalisés à la fin des années 1990 sur la population en 2020, concluaient sur une réduction de cette diagonale aride mais non sur sa disparition. Le rapport Brunet, Sallois (1986) pour la DATAR montrait comment « *l'Île-de-France étendait son influence du Nord à la Vendée, tandis que l'Est et le Sud affirmaient une dynamique nouvelle. Entre les deux, la diagonale du vide, pour laquelle les perspectives prévisibles de développement à terme n'apparaissent pas* » (Brunet et Sallois, 1986, p.26 – cité par Pecqueur, 1989 2^e Ed. 2000).

« La diagonale restait un élément stable de l'espace français, presque immuable [...] ce qui poussait à envisager deux types d'aménagement : l'un tourné vers la ville, les services et l'activité dans la partie peuplée ; l'autre orienté vers la conservation de la nature et le tourisme dans la partie vide » (Le Bras, 2007, p.163).

Cinq éléments ressortent de ces travaux et paraissent importants pour poursuivre l'analyse :

- la périurbanisation serait le seul véritable facteur de la revitalisation rurale ;
- hors périurbanisation, l'espoir de voir la population des espaces ruraux augmenter serait vain, hormis, peut-être, pour certaines campagnes méditerranéennes, touristiques et attractives auprès des retraités ;
- le déclin serait inéluctable pour les territoires de la « diagonale aride », celle qui prend la France en écharpe depuis les plaines de la

Meuse jusqu'aux Pyrénées en passant par le Massif Central, le Morvan... (Hervieu, 2006), la Bretagne centrale, les collines de Normandie et du Perche (Kayser, 1993) ;

- les concepts du renouveau, regain, naissance ou renaissance... des campagnes sont essentiellement étudiés sous l'aspect démographique. Très rares sont les études qui portent sur les autres aspects de cette revitalisation, encore plus évocateurs des changements en cours (à l'exception de quelques travaux sur lesquels on reviendra : Schmitt et alii, 2002, Aubert et Blanc, 2002).

Chapitre 3 - La vitalité des espaces ruraux

Quelles sont les tendances « socio-éco-démographiques » des espaces ruraux au cours des dernières décennies, comparativement aux autres espaces ? On reprendra ici quelques résultats démographiques, critères fondamentaux de cette vitalité ou revitalisation, mais aussi économiques (emploi, revenu). Les chiffres de l'attractivité résidentielle et récréative des espaces ruraux seront également introduits. Enfin, on essaiera de voir si le seul modèle de périurbanisation suffit à expliquer et comprendre les mécanismes en cours.

Le zonage référent ici est le zonage en aires urbaines et en aires d'emplois de l'espace rural de 2002 (ZAUER), dans lequel on réintroduit la notion de rural sous faible influence urbaine et de rural isolé. Ainsi, l'ensemble des « autres communes du rural » est constitué de deux groupes :

- les communes sous faible influence urbaine, qui comprennent les communes dont 20% ou plus des actifs travaillent dans une aire urbaine (sans notion de contiguïté ici) ;
- les communes restantes qui définissent le rural isolé.

La délimitation communale choisie demeure celle de 1999.

Tableau 6 – Données de cadrage des communes en 1999

	Population		Nombre de communes, en %	Superficie, en %	Densité, hab./km ²	Nombre d'hab./commune
	Nombre	En %				
Pôles urbains	35 708 126	61,0	8,5	8,1	812	11 519
Communes périurbaines	9 344 776	16,0	29,6	24,3	71	865
Communes multipolarisées	2 912 365	5,0	11,3	8,8	61	707
Pôles ruraux	3 034 512	5,2	2,7	4,2	132	3 119
Couronnes d'un pôle rural	253 371	0,4	2,3	1,9	24	305
Rural sous faible influence urbaine	4 083 170	7,0	23,3	24,3	31	373
Rural isolé	3 182 075	5,4	22,4	28,4	21	498
France métropolitaine	58 518 395	100,0	100,0	100,0	108	1 601

Source : INSEE 1999, ZAUER 2002, calculs de l'auteur.

Délimitation communale en 1999 pour l'ensemble de l'analyse, cette note ne sera plus précisée.

L'espace à dominante urbaine regroupe plus de 80% de la population française en 1999, dont 61% dans les pôles urbains. La population de l'espace à dominante rurale se répartit entre le rural sous faible influence urbaine (7%), les pôles ruraux (5,2%), le rural isolé (5,4%) et les couronnes des pôles ruraux (à peine 0,4%). La faiblesse du nombre de communes dans les couronnes des pôles ruraux rend ce groupe statistiquement peu représentatif.

Par ailleurs, même si les espaces sous faible influence urbaine participent certainement à la périurbanisation, ils correspondent peu aux critères et représentations qui alimentent la littérature sur la métropolisation. Avec une densité de 31 habitants au km² et une moyenne d'à peine 373 habitants par commune, cet espace a un « air » statistique très rural. En outre, on est bien en-deçà des seuils de densité qui prévalent à l'OCDE ou à l'UE pour qualifier le rural.

I LE RURAL ISOLE SERAIT AUSSI VIVANT QUE DANS LES ANNEES 1950

Le graphique 11 décompose pour chaque recensement, depuis 1962, les variations annuelles de la population, puis celles du solde naturel et du solde migratoire entre t et t+1 rapportées à la population en t+1. On considère donc le poids respectif du solde naturel et migratoire entre 1990 et 1999, par exemple, dans la population de 1999, divisé par neuf (le nombre d'années entre deux recensements étant variable, on raisonne en variation annuelle).

Le graphique 11 montre que les pôles urbains gagnent de la population très rapidement jusqu'aux années 1960/1970, puis que cette croissance s'est étendue aux communes périurbaines, puis multipolarisées.

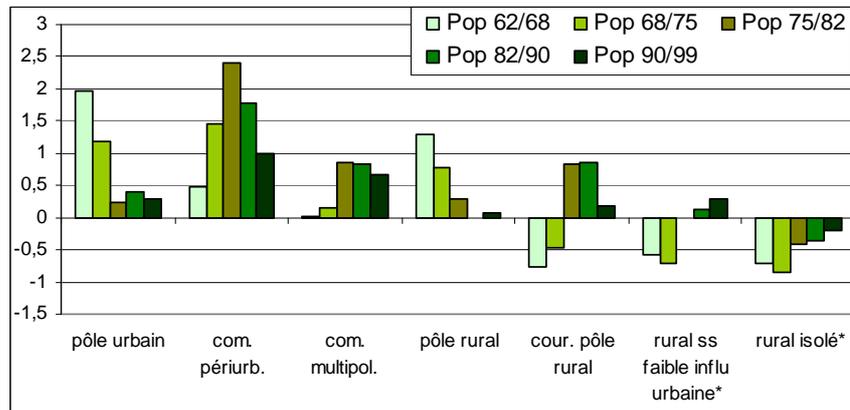
Dans le rural, les pôles ruraux ont finalement suivi le rythme des pôles urbains : fort accroissement jusque dans les années 1970, puis stagnation. Cependant, la différence entre ces deux types de pôles tient plus à sa composition sociale qu'à sa dynamique. Alors que les pôles urbains enregistrent des soldes naturels excédentaires (mais en déclin), les pôles ruraux affichent entre 1990 et 1999 un déficit naturel. Inversement, alors que les pôles urbains ont un solde migratoire négatif depuis 1975-1982, les pôles ruraux enregistrent un excédent migratoire (sauf entre 1982 et 1990).

Enfin, la distinction entre rural sous faible influence urbaine et rural isolé se justifie. Le premier est déjà largement engagé dans un processus de regain démographique : les soldes migratoires devenus excédentaires progressent et compensent les soldes naturels qui restent déficitaires mais qui s'améliorent. Le rural isolé peine encore à émerger. Il « peine » seulement, car on observe que les variations de la population, certes toujours négatives, le sont de moins en moins et que le solde migratoire est devenu positif. On observerait un retard du rural isolé dans ce processus de revitalisation démographique rurale. Ce processus qui semble

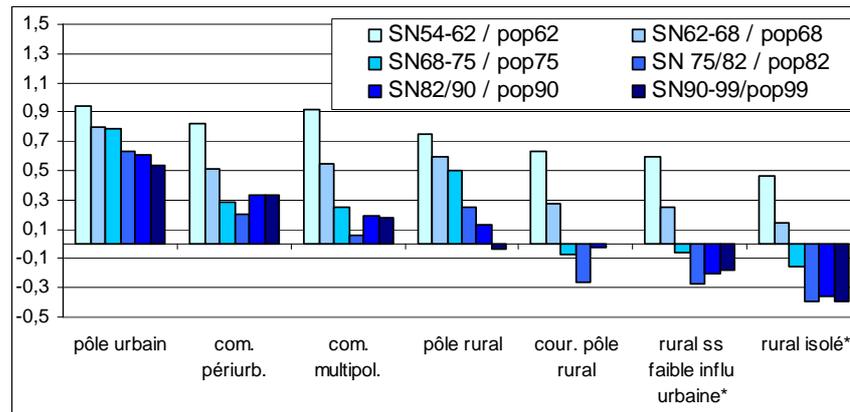
gagner des espaces isolés interroge l'hypothèse de périurbanisation pour comprendre ces tendances.

Graphique 11 - Évolution démographique entre deux recensements par type de communes du ZAUER 2002

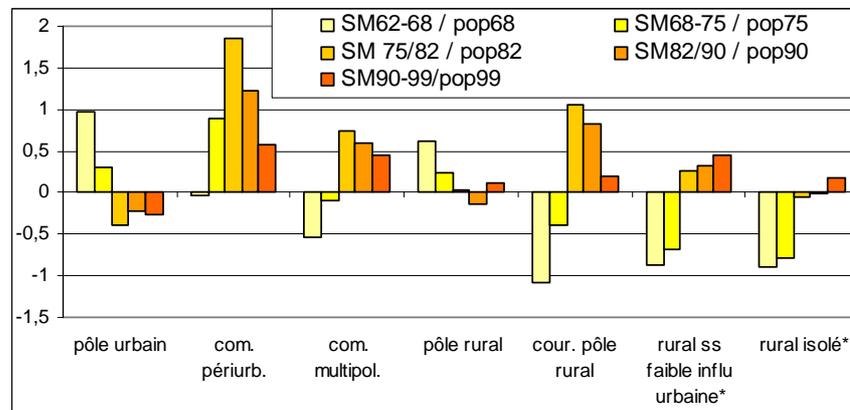
A - variation annuelle de la population entre deux recensements, en %



B - Accroissement annuel de la population entre deux recensements dû au solde naturel, en %

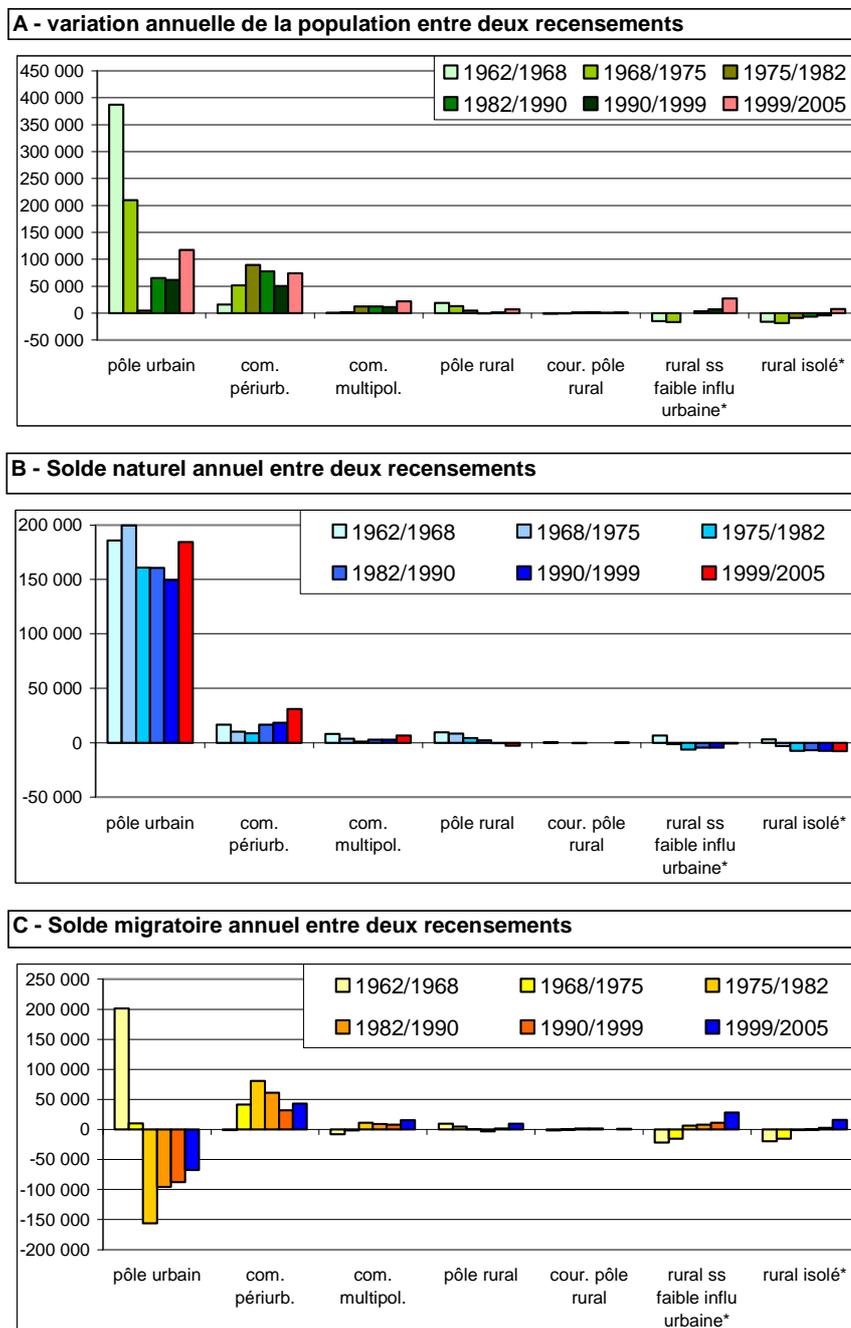


C - Accroissement annuel de la population entre deux recensements dû au solde migratoire, en %



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.
* cf. définition supra.

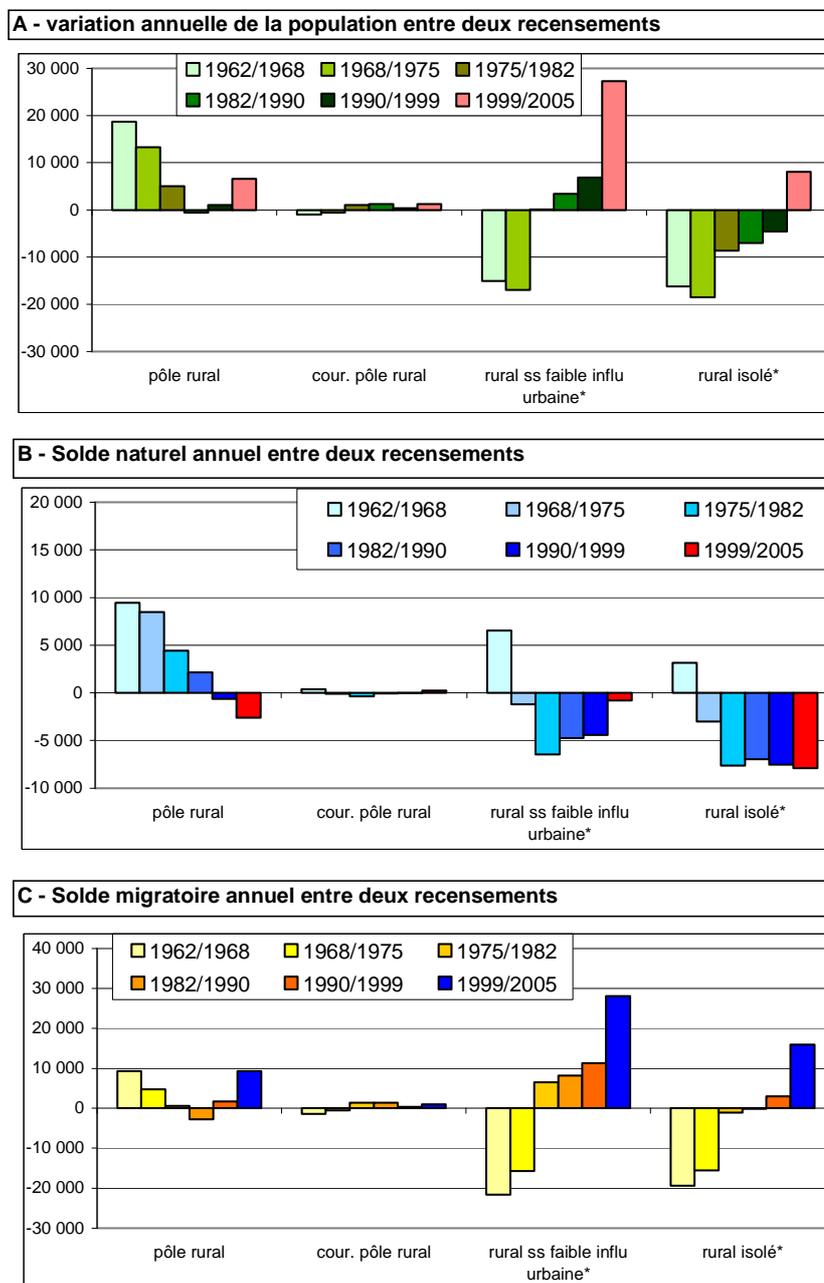
Graphique 12 - Évolution démographique, entre deux recensements, pour les communes enquêtées depuis 2004



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.

* cf. définition supra.

Graphique 13 - Évolution démographique, entre deux recensements, pour les communes de l'espace à dominante rurale, enquêtées depuis 2004



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.

* cf. définition supra.

Les graphiques 12 et 13 reprennent les dernières données des recensements 2004, 2005 et 2006. Le champ des enquêtes menées depuis 2004 par l'INSEE couvre aujourd'hui 60% des communes et de la population métropolitaine. Le changement de méthode rend bien entendu le calcul des évolutions 1999/2004, 2005 ou 2006 très délicat. L'observation des résultats obtenus sur ces 22 000 communes enquêtées tend à renforcer notre prudence sur les résultats de ces calculs.

Le graphique 12 est peu lisible car il est construit sur des valeurs et non sur des pourcentages¹. Ce graphique reprend les variations de la population en ZAUER (2002). Selon ces chiffres, les variations annuelles de la population seraient de plus de 117 000 personnes dans les pôles urbains sur la période 1999/2005², soit près du double des gains annuels enregistrés sur la période 1990/1999. Ce regain démographique résulte d'un excédent naturel annuel à hauteur de celui de 1962/1968 et d'une légère réduction du déficit migratoire déjà amorcée entre 1982 et 1990.

Le graphique 13 est plus lisible. Il reprend uniquement les chiffres de l'espace à dominante rurale. Ici, la période 1999/2005 serait marquée par l'accroissement soutenu de la population dans le rural sous faible influence urbaine (+27 000 personnes par an), résultant d'un bond spectaculaire du solde migratoire et d'un quasi-rééquilibrage du solde naturel. Les pôles ruraux connaîtraient également un regain démographique dû au même phénomène migratoire. Enfin, et surtout peut-être, le rural isolé verrait sa population s'accroître de 8 000 personnes par an.

Si la hausse des départs à la retraite, la gestion des acteurs ruraux pour accueillir les candidats à l'installation rurale, l'impact éventuel du relais médiatique peuvent accélérer le repeuplement des espaces ruraux, les « bonds » des soldes migratoires sur une période finalement courte paraissent tout de même étonnants. Ils seraient envisageables à long terme, mais ils paraissent quelque peu surprenants sur une période de six ans.

¹ Les évolutions en pourcentage sont moins rigoureuses puisque la population totale 2004 ou 2005 ou 2006 reste inconnue, les dates d'enquêtes variant d'une commune à l'autre. Lorsque l'analyse l'impose, on travaille sur une population totale estimée en 2004, 2005 ou 2006, comme pour l'analyse de ratios (annexe 1).

² Il s'agit bien des évolutions 1999/2004, 1999/2005 ou 1999/2006 selon les communes, mais pour une meilleure lisibilité on notera 1999/2005.

Issus de deux types de recensements, ces résultats confirmeraient, néanmoins, le processus de repeuplement des espaces ruraux déjà évoqué et que l'on propose de localiser plus précisément.

Le zonage introduit, à présent, est celui des bassins de vie de l'INSEE¹. La définition du bassin de vie est la suivante : « *Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont un accès aux principaux services et à l'emploi* » (INSEE, 2003, p.13). Ces bassins de vie sont au nombre de 1 916 en France métropolitaine. Ils sont construits autour d'une commune qui polarise les déplacements de la population en termes d'accès à l'emploi et aux « services intermédiaires »². Cette commune, qui polarise les déplacements des habitants du bassin, peut être :

- un pôle urbain, on parlera pour plus de commodité de « bassins pôles urbains » ;
- une commune du périurbain, on emploiera le terme de « bassins périurbains » ;
- un pôle rural ou une autre commune de l'espace à dominante rurale, on les qualifiera de « bassins ruraux ».

On propose d'analyser une segmentation construite à partir des trois variables démographiques : la variation de la population, le solde naturel et le solde migratoire. La combinaison de ces variables entraîne six cas de figures possibles :

- les bassins de vie qui cumulent déficit naturel et migratoire sont appelés bassins « en crise » (diminution de la population) ;
- les bassins de vie qui ont un solde migratoire excédentaire mais non suffisant pour compenser le déficit naturel sont appelés bassins « en transition » (diminution de la population) ;
- les bassins de vie qui voient leur population augmenter grâce à leur excédent migratoire (les soldes naturels demeurent négatifs) sont appelés bassins « attractifs » ;

¹ On reviendra plus en détail sur la construction de ces bassins ainsi que les intérêts et les limites de ce maillage dans le premier chapitre de la troisième partie de ce travail.

² Les services « intermédiaires », définis comme tels, par l'INSEE correspondent à des services qui ne sont pas des services de proximité (commerces de détail par exemple) et qui ne sont pas, non plus, trop élitistes (opéra, par exemple). Le détail des services considérés et leur pondération dans la construction de ces bassins est indiqué dans l'annexe 1 de la troisième partie.

- les bassins de vie qui ont un solde naturel positif insuffisant pour compenser les soldes migratoires négatifs sont appelés bassins « en déclin » (diminution de la population) ;
- les bassins de vie qui ont un solde naturel excédentaire suffisant pour compenser leur déficit migratoire sont appelés bassins « saturés » (augmentation la population) ;
- les bassins de vie dans lesquels la population augmente grâce à l'excédent migratoire et naturel sont appelés bassins « dynamiques ».

Les choix des qualificatifs de ces six situations possibles ont été guidés par les types de territoires concernés et les évolutions constatées depuis 1962.

Plus précisément, les trois premières catégories (« en crise », « en transition », « attractif ») sont représentatives des « bassins ruraux »¹. En effet entre 75% et 85% des bassins connaissant ce type de situation démographique sont des bassins ruraux. Par exemple, sur 212 bassins de vie « en crise » démographique, 181 sont des bassins ruraux.

Le qualificatif « en transition » a été choisi au vu de la dynamique de ces espaces. En effet, les trois quarts des bassins en transition, très majoritairement ruraux, étaient dans une situation qualifiée de « crise » lors des recensements précédents celui de 1999. Leur solde migratoire est donc devenu positif. De plus, deux tiers des bassins « attractifs » en 1999 sont passés d'une situation de « crise » à une situation d'attractivité migratoire qui leur permet aujourd'hui de voir leur population progresser. Le terme de « transition » renvoie donc à ce mécanisme de repeuplement qui passe par un renversement et un accroissement des soldes migratoires. Les soldes migratoires deviennent positifs, progressent jusqu'à compenser les soldes naturels qui restent déficitaires.

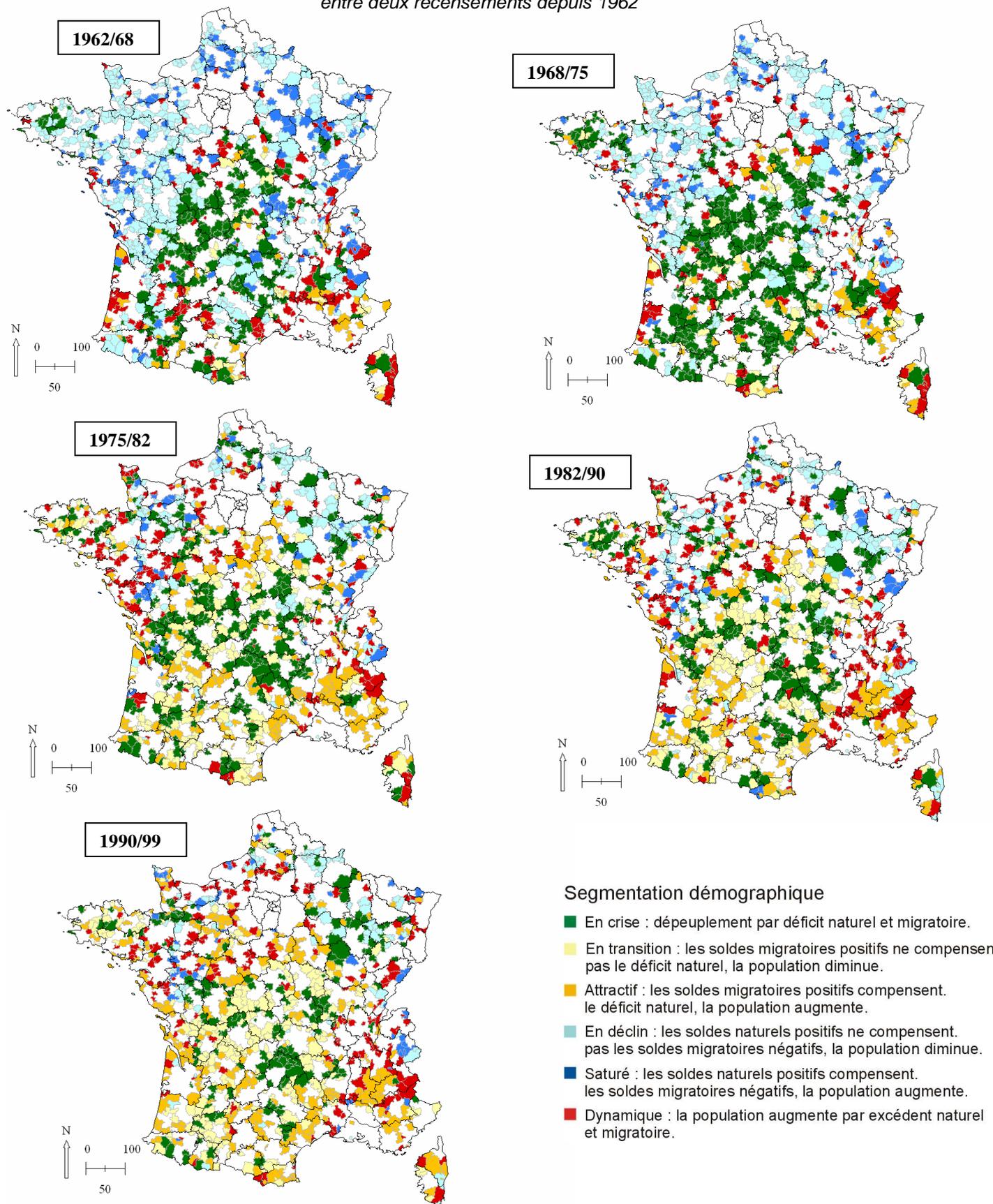
Les « bassins pôles urbains » sont eux surreprésentés parmi les bassins dits « en déclin » et « saturés ». Là encore, le qualificatif de « déclin » correspond à une situation de dégradation démographique sur les dernières décennies. La majorité de ces bassins avait encore une croissance démographique lors des recensements antérieurs. Déjà déficitaires en termes de migrations, ils voient aujourd'hui leurs soldes naturels se dégrader (même s'ils restent positifs). Certains de ces bassins caractéristiques du Nord-Est de la France ont, à présent, un solde naturel négatif et sont passés dans une situation qualifiée de « crise » démographique. « En déclin »

¹ Rappel : bassins de vie polarisés par un pôle rural ou une autre commune de l'espace à dominante rurale.

fait référence aux soldes naturels qui en chutant cessent de compenser le déficit migratoire, jusqu'à devenir, eux aussi, négatifs. Le terme « saturé » est employé pour rendre compte de l'amointrissement du solde migratoire des « bassins pôles urbains », surreprésentés dans ce type de dynamique démographique.

Enfin, les bassins de vie « dynamiques » (les trois variables sont positives) sont majoritairement des bassins polarisés par une commune du périurbain, 30% d'entre eux sont des bassins ruraux et 20% sont polarisés par un pôle urbain. Les deux tiers des bassins ruraux aujourd'hui dynamiques bénéficient depuis 1962 de soldes naturels positifs. Leur attractivité migratoire s'est renforcée fortement à partir de 1975. Ces bassins ruraux « dynamiques » sont plutôt concentrés dans le Nord-Ouest.

Cartes 16 à 21 - Caractéristiques démographiques des bassins ruraux entre deux recensements depuis 1962



Source : Calculs de l'auteur d'après INSEE, recensements 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999.

Les cartes 16 à 21 reprennent cette segmentation à partir de 1962, uniquement pour les « bassins ruraux » afin d'isoler le fait rural et d'illustrer le processus de repeuplement de ces espaces.

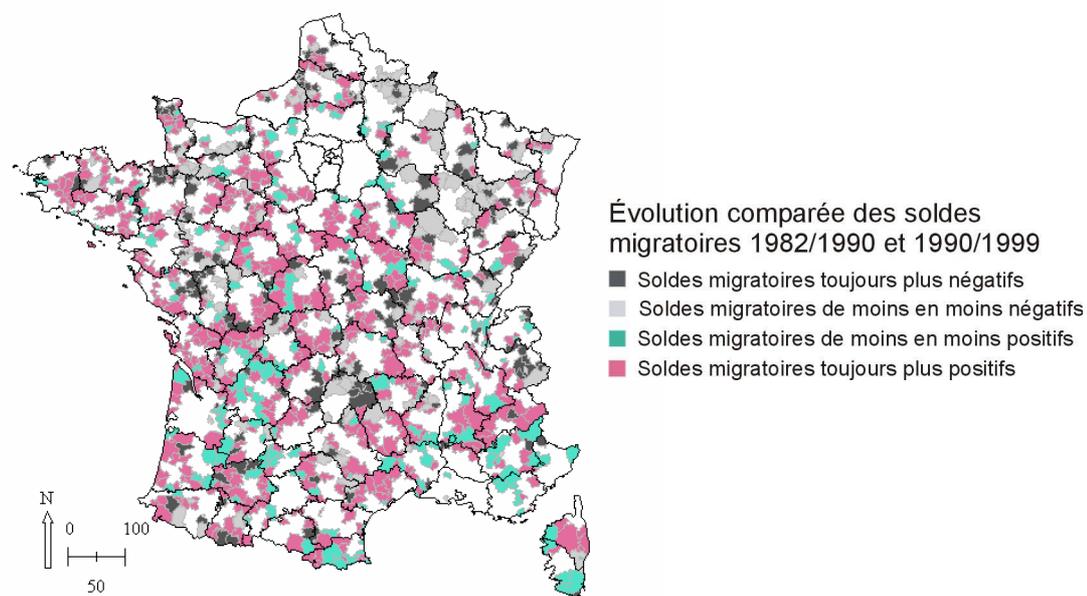
Entre 1962 et 1968, la quasi-totalité des bassins ruraux ont un solde migratoire négatif. Seuls quelques bassins du Sud-Est, du pourtour méditerranéen, du littoral Atlantique au sud de la Rochelle, ou encore en périphérie de la région francilienne enregistrent une croissance de leur population. De nombreux bassins ruraux présentent encore des soldes naturels positifs dans l'Ouest, le Nord, le Nord-Est, mais également dans le Cantal, l'Aveyron et la Lozère.

Entre 1968 et 1975, le dépeuplement rural se poursuit. Plus précisément, alors que les bassins ruraux du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest (hors pointe bretonne) conservent des soldes naturels positifs (mais la population décroît), les bassins du Sud-Ouest et du Massif Central cumulent à présent déficit migratoire et naturel.

À partir de 1975/1982, la situation évolue sous l'effet des mouvements migratoires. Ces migrations s'accompagnent d'un solde naturel toujours positif dans l'Ouest. Une partie des bassins situés au sud de l'Île-de-France, dans le Sud-Ouest, le Sud-Est et sur le pourtour méditerranéen deviennent attractifs et voient peu à peu leur population augmenter. Ce processus de repeuplement rural par migrations se poursuit jusqu'à dessiner une France rurale en 1999 très différente de celle des années 1960. Seuls quelques départements du Nord-Est, de la Bourgogne et le Cantal concentrent des bassins ruraux en crise pour la période 1990/1999.

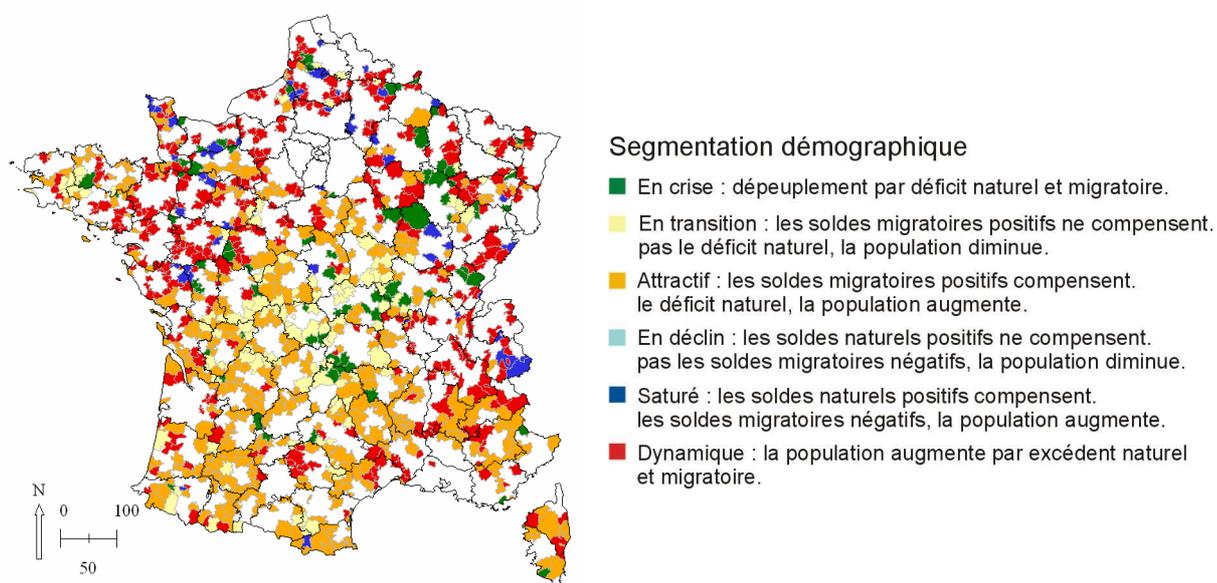
Ainsi entre 1990 et 1999, 70% des bassins ruraux ont un solde migratoire positif. 50% d'entre eux ont un solde migratoire qui progresse sur la dernière période par rapport à la précédente (1982/1990) (cf. carte 22). Les 20% restants sont donc toujours très attractifs mais moins que sur la période antérieure. La géographie de ces « 20% restants » peut amener à formuler l'hypothèse d'une certaine saturation foncière dans ces régions très convoitées (Sud-Est, Pyrénées-Orientales, Dordogne). Enfin, dans les bassins ruraux qui présentent toujours des soldes migratoires négatifs, la situation s'est tout de même améliorée dans un cas sur deux.

Carte 22 - Comparaison des soldes migratoires des bassins ruraux entre 1982/90 et 1990/99



Source : calculs de l'auteur, d'après INSEE, recensements de la population 1982, 1990 et 1999.

Carte 23 - Caractéristiques des bassins ruraux sur la période 1999/2005



Source : calculs de l'auteur, d'après INSEE, recensements 1999, 2004, 2005, 2006.

Pour la période 1999/2005¹, en tenant compte des dates d'enquêtes du nouveau recensement, on obtient, toujours selon la même segmentation, la carte 23. Les résultats par bassin reprennent les chiffres des 22 000 communes enquêtées jusqu'en juin 2007. Le rapprochement des deux recensements conclurait à la quasi-résorption des bassins ruraux en crise et à la généralisation des bassins dits attractifs (la population augmente grâce aux soldes migratoires). Si les dynamiques constatées depuis 1975 amènent à penser que c'est probablement dans ce sens qu'évoluent les bassins ruraux, le résultat, en l'espace de six ans, paraît très « spectaculaire ». Le dynamisme démographique généralisé sur tout le Nord du pays, ainsi que dans le Nord-Est, où les soldes migratoires seraient tout à coup devenus positifs², peut étonner. Il semble que la prudence s'impose non pas tant sur les nouveaux chiffres ou sur les anciens, mais sur un travail visant à comparer 1999 et 2005. Le repeuplement généralisé des campagnes auquel veut croire Le Bras (2007) d'après ces chiffres ne semble pas encore d'actualité.

Cependant, en raisonnant quasi systématiquement sur la population résidente, on occulte un fait majeur de société : les déplacements. On dispose depuis 2005 d'une donnée majeure pour comprendre les dynamiques territoriales : la présence. Cette information est fournie par le ministère du Tourisme (Terrier et alii, 2005 ; Terrier, 2006)³ qui a calculé en 2003 et 2005 pour chaque département la population effectivement présente à l'année.

La population présente n'est autre que la population résidente à laquelle on soustrait les absences des résidents (partis en déplacement, professionnel ou non, pour une nuitée au moins) et à laquelle on rajoute la présence des touristes sur le territoire. Lissé sur l'année, cet indicateur permet de raisonner non plus sur le nombre de personnes recensées, mais sur le nombre de personnes effectivement présentes, consommant, se déplaçant, etc. sur le territoire.

Ainsi, on sait que Paris, qui figure au palmarès des places touristiques mondiales n'a finalement pas plus de personnes présentes à l'année dans ses rues que celles recensées. Le départ des Parisiens efface l'atout touristique de la ville, ou

¹ Pour le détail des calculs de la population estimée, voir en annexe 1.

² Ceci est d'autant plus troublant que la cartographie des migrants régionaux lors de ces derniers recensements fait clairement apparaître le Nord-Est comme terre d'exil plutôt que comme terre d'accueil (cf. carte 19 de la première partie).

³ Voir aussi le site de Christophe Terrier : www.christophe-terrier.com

l'atout touristique de la ville comble le déficit de consommation des Parisiens. À l'échelle de l'Île-de-France, la région est déficitaire (Davezies, 2007).

Autre exemple, la Lozère qui mise sur 90 000 habitants en 2010 (en 1999, elle en comptait 70 000) a finalement déjà atteint son objectif. Elle bénéficie, en effet, d'un taux de présence de 125. Ce taux est le rapport entre la population présente à l'année et la population résidente, il est indiqué en indice. Un indice égal à 100 signifie que la population présente est égale à la population résidente. Un indice égal à 125, comme en Lozère, indique qu'il y a, par rapport à la population recensée, 25% de personnes en plus à l'année dans le département. La Lozère aurait donc 94 000 personnes présentes à l'année en 1999. L'incidence sur les besoins en services publics, médecins, commerces et équipements divers est directement liée à cette population présente.

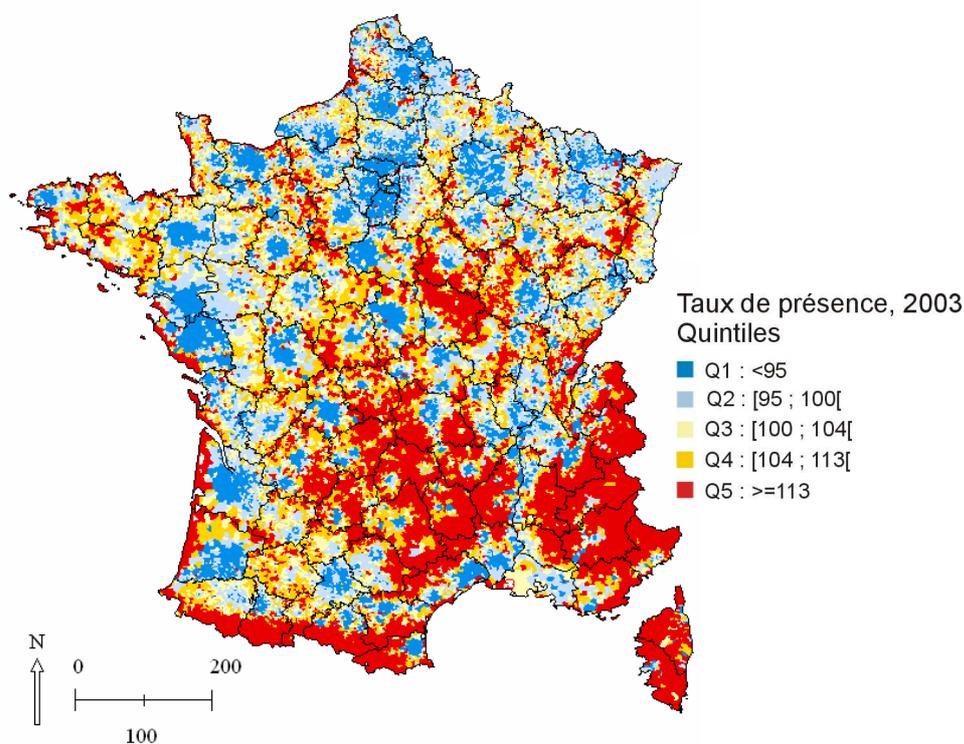
Les données départementales, certes fort instructives, ne répondent cependant pas aux besoins d'une analyse territoriale plus fine.

On a donc tenté de désagréger ces données départementales à l'échelle communale. À l'échelle des départements, on obtient un modèle statistiquement robuste qui relie ces données de présence au revenu par habitant¹ en négatif et au potentiel d'accueil touristique en positif. Cela signifie qu'un territoire enregistrera un taux de présence d'autant plus élevé qu'il est touristique (capacité d'accueil en hébergements marchands et résidences secondaires) mais également qu'il voit ses habitants peu partir (revenu plus faible). Ainsi, des départements comme les Alpes-Maritimes où affluent de nombreux touristes du monde entier ne sont finalement pas parmi les départements les plus excédentaires en termes de présence. Les habitants de ce département, parce qu'ils sont plus « riches » que la moyenne des habitants des autres départements, partent eux aussi massivement en vacances en dehors de leur département. Le détail des calculs et du modèle est donné en annexe (annexe 4).

Au regard de ces premières estimations, il semblerait que les territoires ruraux soient beaucoup plus peuplés qu'il n'y paraît (carte 24).

¹ Revenu imposable par habitant, source DGI, en euro constant 2005.

Carte 24 - Taux de présence en 2003 dans les communes métropolitaines



Source : Calculs de l'auteur d'après les données du ministère du Tourisme, de l'INSEE et de la DGI. Discrétisation en quintiles.

Le taux de présence est le rapport entre la population présente estimée et la population résidente recensée. Il est exprimé en indice. Un indice égal à 100 signifie que la population présente est égale à la population résidente. Un indice de 110, par exemple, indique que la population présente à l'année est supérieure de 10% à la population résidente ou recensée (cf. annexe 4).

Tableau 7 - Taux de présence par type de communes du ZAUER 2002

	Taux de présence 2003	Population présente en 2003	Pop. présente équivaut à la population recensée dans les années...
Pôles urbains	98	35 445 832	(jamais atteint)
Communes périurbaines	100	9 659 350	(jamais atteint)
Communes multipolarisées	104	3 093 774	(jamais atteint)
Pôles ruraux	115	3 505 081	(jamais atteint)
Couronnes pôle rural	108	275 162	1930
Rural ss faible influence urbaine	113	4 662 840	1940
Rural isolé	127	4 015 769	1950

Source : INSEE, ministère du Tourisme, INED, élaboration de l'auteur

Plus précisément, d'après ces estimations, les pôles ruraux comptent 15% de personnes présentes en plus que de personnes résidentes, leurs couronnes 8%, le rural

sous faible influence urbaine 13% et le rural isolé 27% ! Soit, pour ce dernier type de territoire, plus d'un quart de population en plus à l'année, certes non résidente mais bel et bien présente. D'après ces estimations, les communes du rural isolé auraient finalement retrouvé leur population des années 1950, date à laquelle ces campagnes étaient encore très peuplées. En effet, les spécialistes s'accordent à dire que la deuxième vague de l'exode rural amorcée au sortir de la guerre a particulièrement touché les espaces ruraux les plus isolés (cf. chapitre 2 de cette partie).

Ces décalages entre population présente et population résidente ont des implications directes en termes d'action publique, en termes également de demande pour les entreprises des secteurs publics et privés¹.

Les espaces ruraux semblent donc poursuivre leur processus de repeuplement et bénéficient de forts taux de présence. Comment ces tendances démographiques se répercutent-elles sur les emplois ?

II LES MUTATIONS ET SPECIFICITES DES EMPLOIS RURAUX

Parmi les sources de données mobilisables pour tenter d'analyser les évolutions des emplois dans les territoires, trois sont privilégiées :

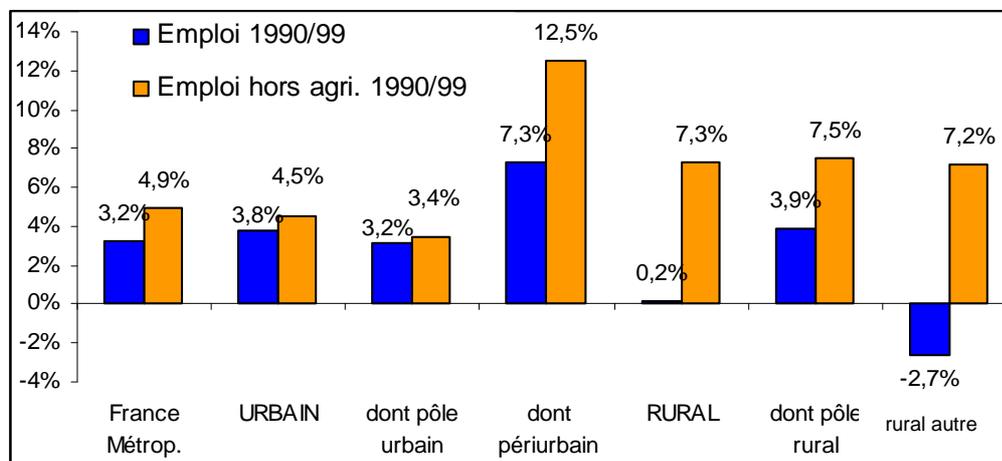
- l'évolution de l'emploi total d'après l'INSEE, disponible à une échelle fine en 1990 et 1999 pour les deux dates les plus récentes ;
- l'évolution de l'emploi salarié du secteur privé (UNEDIC). On dispose de données sur la période 1993-2005 ;
- l'emploi des travailleurs indépendants, hors agriculteurs exploitants, d'après les données SIRENE en 1999 et 2004 (INSEE).

L'emploi public, pour peu que l'on sache le définir, n'est malheureusement pas disponible auprès de l'INSEE à l'échelle communale sur plusieurs années. Seuls les chiffres de l'année 2004 ont été recueillis.

¹ Dans le cadre d'un rapport de recherche réalisé pour la Poste, on avait mis en évidence le lien significatif entre les chiffres d'affaires réalisés dans les activités du courrier et ces taux de présence. L'impact était d'autant plus fort que la demande se situait dans les zones rurales, zones où, en raisonnant uniquement sur des populations recensées, en statique qui plus est, la Poste avait oublié qu'elle bénéficiait, certes d'un réseau de bureaux peut-être trop lourd et trop dense, mais d'un réseau hautement envié par les prestataires de services de proximité (Talandier, 2005).

II-1 Restructuration de l'emploi rural

Graphique 14 - Évolution de l'emploi total 1990/1999 par type d'espace (ZAUER 2002)



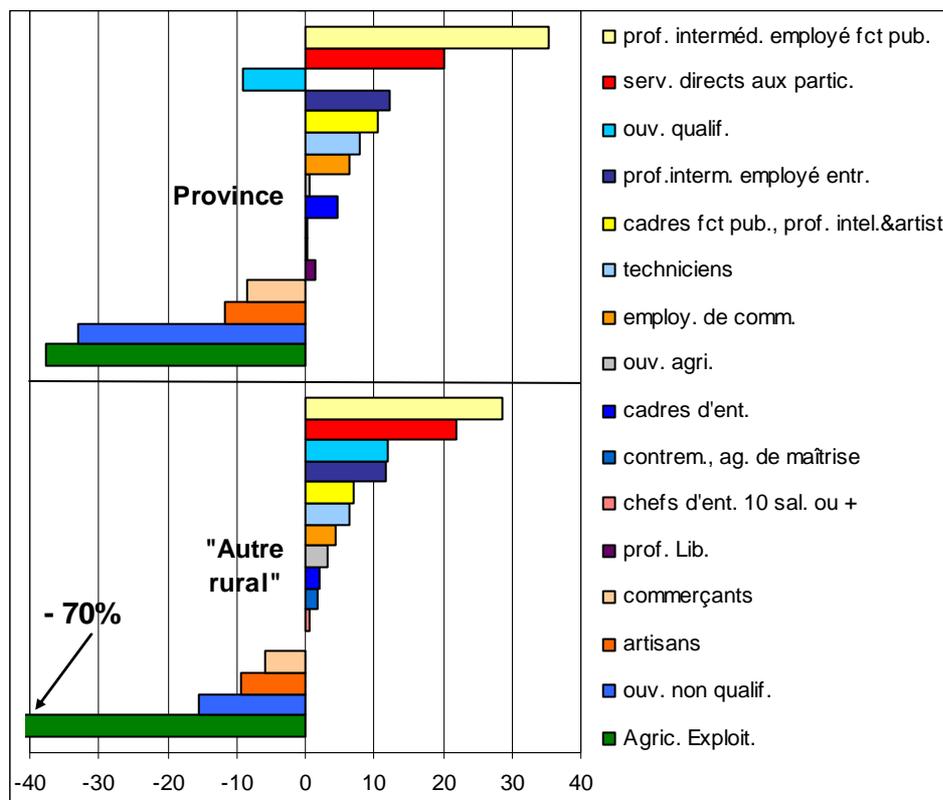
Source : INSEE, calculs de l'auteur.

Les pôles ruraux ont été agrégés avec leur couronne.

Le « rural autre » comprend l'ensemble des autres communes rurales.

Le graphique 14 donne un éclairage introductif sur les mutations profondes que connaissent les espaces ruraux en termes d'emploi. L'emploi total est stable dans l'espace à dominante rurale entre 1990 et 1999 et diminue dans les autres communes rurales (« rural autre » sur le graphique). Ces tendances négatives résultent principalement des pertes d'agriculteurs exploitants. Sans les agriculteurs, l'emploi progresse plus rapidement dans les espaces ruraux qu'en moyenne dans l'espace à dominante urbaine.

Graphique 15 - Contribution aux diminutions et aux augmentations de l'emploi total en province et dans l'ensemble des autres communes rurales (ZAUER 2002)



Source : INSEE, calculs de l'auteur.

« Autre rural » désigne les autres communes de l'espace à dominante rurale.

Note pour la lecture : 70% des diminutions de l'emploi dans les autres communes de l'espace à dominante rurale sont dues à la diminution du nombre d'agriculteurs exploitants.

Comme l'indique le graphique 15, la diminution du nombre d'agriculteurs exploitants explique 70% des pertes d'emplois dans les autres communes rurales entre 1990 et 1999. Comme dans le reste de la province, les emplois d'ouvriers non qualifiés, d'artisans et de commerçants sont également en retrait. La progression des emplois d'ouvriers qualifiés dans le rural marque une différence notable avec la moyenne provinciale. Les emplois qui ont augmenté le plus rapidement sont les emplois de la fonction publique, les emplois de professions intermédiaires et les services aux personnes.

Une analyse plus fine et plus récente devrait permettre de préciser ces premiers éléments.

Tableau 8 - Évolution de l'emploi salarié du secteur privé entre 1993 et 2005

	Emplois UNEDIC 1993	Emplois UNEDIC 2005	Evol. 1993/2005, en %
Pôles urbains	10 328 832	12 156 530	17,7
Communes périurbaines	1 043 646	1 443 454	38,3
Communes multipolarisées	357 912	414 057	15,7
Pôles ruraux	776 024	905 679	16,7
Couronnes pôle rural	17 717	20 234	14,2
Rural ss faible influence urbaine	400 647	473 937	18,3
Rural isolé	438 730	528 538	20,5
France métropolitaine	13 363 508	15 942 429	19,3

Source : UNEDIC, élaboration de l'auteur.

L'emploi salarié privé a augmenté de 19,3% en moyenne en France métropolitaine entre 1993 et 2005¹. Les communes périurbaines se distinguent avec des progressions de 38,3% sur la même période, suivi du rural sous faible influence urbaine (20,5%) et du rural isolé (18,3%). Ainsi, contre toute attente, ces emplois ont progressé plus rapidement dans ces espaces ruraux que dans les pôles urbains ou ruraux.

On distingue, à présent, selon la méthodologie proposée par Laurent Davezies (2003), trois types d'emplois (cf. détail en annexe 6) :

- les emplois basiques purs qui recouvrent l'ensemble des secteurs qui se localisent pour produire (activités de fabrication par exemple) ;
- les emplois domestiques purs qui se localisent pour répondre à une demande locale (activités de commerce de détail, services à la personne par exemple) ;
- les emplois mixtes qui sont à même de satisfaire une clientèle locale ou extérieure (activités de services aux entreprises, de construction par exemple).

Avec un raisonnement différent, Beckouche et Damette (1993) proposent une grille d'analyse des sphères d'activités qui peut rejoindre ce découpage. La « *production des biens matériels* » décrit les emplois basiques purs, « *la reproduction sociale simple* » renvoie aux services domestiques purs, les secteurs

¹ Le graphique qui détaille les évolutions année par année est donné en annexe 5 pour montrer la régularité des courbes, exception faite des couronnes des pôles ruraux, confirmant, là encore, le trop faible effectif de ce groupe.

mixtes recouvrent « *la reproduction sociale élargie* » et « *les services de circulation et d'intermédiation* ».

Tableau 9 - Structure et évolution de l'emploi salarié privé basique pur, domestique pur et mixte entre 1993 et 2005 par type de communes

	Secteurs basiques purs			Secteurs domestiques purs			Secteurs mixtes		
	Part, en %	Emplois pour 1 000 hab.	Evol. 1993/2005, en %	Part, en %	Emplois pour 1 000 hab.	Evol. 1993/2005, en %	Part, en %	Emplois pour 1 000 hab.	Evol. 1993/2005, en %
Pôles urbains	18,2	61	-14,0	27,3	92	24,7	54,6	183	30,0
Communes périurbaines	28,3	41	9,2	24,5	35	47,9	47,2	68	58,2
Communes multipolarisées	36,2	49	-8,9	24,2	33	33,3	39,6	53	38,8
Pôles ruraux	34,1	100	-10,0	30,0	88	33,3	36,0	105	41,9
Couronnes pôle rural	33,0	25	-2,0	21,3	16	24,1	45,8	35	24,5
Rural ss faible influence urbaine	32,2	47	-6,3	31,9	47	36,3	35,9	53	34,2
Rural isolé	34,6	43	-1,1	26,4	33	34,2	38,9	48	37,7
France métropolitaine	21,4	57	-10,2	27,2	72	27,7	51,4	136	32,8

Source : calculs de l'auteur d'après UNEDIC.

En bleu : les valeurs supérieures à la moyenne nationale.

Définition du basique pur, du domestique pur et du mixte donnée en annexe 6.

Le tableau 9 indique que les activités basiques pures occupent une part plus importante dans l'emploi des espaces ruraux que dans celui des aires urbaines. Le nombre d'emplois basiques pour 1 000 habitants en 2005¹ est particulièrement élevé dans les pôles ruraux. Enfin, alors que ces emplois diminuent en France (-10,2% en 12 ans), ils progressent dans les communes périurbaines selon la logique de périurbanisation des activités. Ils se maintiennent dans le rural sous faible influence urbaine et diminuent moins rapidement dans les couronnes des pôles ruraux et dans le rural isolé qu'en moyenne en France.

Les emplois domestiques purs qui comprennent toutes les activités de commerce de détail, le secteur médical de ville (médecins, infirmières, kinésithérapeutes...), les services à la personne, etc. sont logiquement mieux implantés dans les pôles urbains ou ruraux que dans les autres types de communes. Cependant, ce type d'emplois progresse plus rapidement dans les communes périphériques ou le rural isolé que dans les pôles (hors couronne d'un pôle rural).

Enfin, les activités mixtes du type services aux entreprises mais aussi bâtiments et travaux publics (BTP) sont des activités caractéristiques des pôles urbains. Les évolutions montrent que ces secteurs progressent plus rapidement dans

¹ La population 2005 est estimée à partir des nouveaux recensements de la population INSEE sur les communes enquêtées et les montants départementaux consolidés. La population des communes non enquêtées est obtenue par différence entre population départementale et population enquêtée, répartie au prorata du poids de ces communes dans la population départementale de 1999.

les espaces périurbains, les pôles ruraux ou les autres communes rurales que dans les pôles urbains.

Derrière ces tendances générales, le détail par secteur en NAF220 apporte quelques précisions (annexe 7)¹. Outre la tendance générale qui fait que les emplois dans les activités de services aux particuliers ou aux entreprises progressent alors qu'ils diminuent dans des secteurs industriels, notamment traditionnels (tissage, textile, chaudronnerie...), on note quelques spécificités :

- les pôles urbains se « spécialisent » dans les commerces, les services aux personnes et les services « supérieurs » aux entreprises (les activités juridiques, comptables, l'architecture, les autres services aux entreprises) ;
- les communes périurbaines et les communes multipolarisées profitent du desserrement des services généraux aux entreprises (nettoyage, transports, manutention, entreposage) mais aussi de certains services supérieurs ou encore du commerce de gros et du BTP ;
- dans le rural, pôle ou non, apparaissent dans les quinze secteurs les plus dynamiques, des activités industrielles (agroalimentaires, mais aussi transformation de matières plastiques, traitement des métaux) ;
- enfin, le rural isolé se distingue des autres espaces ruraux par la plus forte présence d'activités domestiques, touristiques et de BTP au sein des secteurs dynamiques.

Des différences entre le rural isolé et le rural sous faible influence urbaine sont également à noter (annexe 8). Le rural isolé enregistre de plus fortes augmentations des emplois dans les activités domestiques et touristiques que la moyenne française, ce qui n'est pas le cas du rural sous faible influence urbaine. Inversement, le rural sous faible influence urbaine est beaucoup plus performant que le rural isolé et que la moyenne française dans des activités du secteur secondaire (fabrication du verre, industrie du meuble, chaudronnerie, industrie laitière, etc.). Ces deux types d'espace voient leurs emplois progresser moins vite ou diminuer plus rapidement que la moyenne française dans cinq secteurs (industrie du textile, réparation automobile, commerce de voiture, pharmacie, commerce de gros

¹ Les tableaux commentés ici sont présentés dans l'annexe 7. Ces tableaux indiquent les quinze secteurs qui ont enregistré les plus fortes progressions de l'emploi salarié privé entre 1993 et 2005 ainsi que les quinze secteurs qui enregistrent les plus faibles progressions ou les plus fortes diminutions. Ces résultats sont indiqués pour chaque type de territoire.

alimentaire). En revanche, ils sont plus performants pour l'ensemble des autres secteurs.

Ces communes qui sont aujourd'hui indifférenciées dans le découpage INSEE/INRA de 2002 se distinguent les unes des autres. Le rural sous faible influence urbaine semble bénéficier d'avantages comparatifs pour les activités productives, tandis que le rural isolé semble se spécialiser dans l'accueil résidentiel et touristique. Cette dichotomie renvoie à des modèles théoriques d'analyse assez différents, qui soulignent encore une fois la perte du nouveau zonage qui ne distingue plus ces deux types d'espaces.

Tableau 10 - Résultats de l'analyse « *shift-share* » portant sur l'évolution de l'emploi salarié privé en NAF220, entre 1993 et 2005

	Emplois UNEDIC 1993	Emplois UNEDIC 2005	Emplois structurels 2005	Variation réelle 1993/2005, en %	Variation structurelle 1993/2005, en %	Variation résiduelle ou performance, en points
Pôles urbains	10 331 405	12 157 116	12 587 577	17,7	21,8	-4,2
Communes périurbaines	1 043 714	1 443 493	1 195 751	38,3	14,6	23,7
Communes multipolarisées	357 916	414 062	386 322	15,7	7,9	7,8
Pôles ruraux	776 034	905 808	843 998	16,7	8,8	8,0
Couronnes pôle rural	17 717	20 234	19 512	14,2	10,1	4,1
Rural ss faible influence urbaine	400 658	473 964	436 022	18,3	8,8	9,5
Rural isolé	438 733	528 564	473 844	20,5	8,0	12,5
France métropolitaine	13 366 177	15 943 241	15 943 027	19,3	19,3	0,0

Source : UNEDIC, élaboration de l'auteur.

L'analyse *shift-share* réalisée sur la période 1993/2005 en NAF220 pour ces sept types de territoires confirme les résultats précédents. Les pôles urbains ont enregistré une croissance des emplois privés de 17,7% en 12 ans. S'ils avaient connu, secteur par secteur, le même taux d'évolution que la moyenne française, ils auraient eu, en 2005, 12,6 millions d'emplois et auraient donc enregistré une croissance de 21,8%. Ils apparaissent « sous-performants » de -4,2 points. Ils se sont spécialisés dans les secteurs les plus dynamiques (dont les services aux entreprises) et leur structure sectorielle leur permet de connaître une hausse de leurs emplois malgré leur faible performance. Inversement, l'ensemble des autres types de territoire apparaissent comme « sur-performants ». Les communes périurbaines arrivent en tête du classement, suivies des communes sous faible influence urbaine puis du rural isolé. Ces résultats peuvent recouvrir deux aspects de la « performance ». Les espaces peuvent, en effet, voir leurs emplois augmenter parce qu'ils sont attractifs auprès de nouvelles entreprises ou bien parce que les entreprises installées créent plus d'emplois.

L'emploi salarié privé a progressé rapidement entre 1993 et 2005 dans les espaces ruraux, en raison principalement de l'essor des secteurs domestiques, puis des secteurs mixtes. Comment ont évolué les emplois des travailleurs indépendants ?

II-2 Les travailleurs indépendants de l'espace rural

Les chiffres sur les agriculteurs exploitants n'ont pas été réintroduits ; ils ont été détaillés dans le premier chapitre et ils ne répondent pas aux mêmes logiques de localisation que les autres travailleurs indépendants.

Tableau 11 - Évolution du nombre de travailleurs indépendants hors agriculteurs, entre 1999 et 2005, en %

	Evol. emplois BNC, 1999/2005, en %	Evol. emplois BIC, 1999/2005, en %
Pôles urbains	11,8	-6,8
Communes périurbaines	19,1	-1,9
Communes multipolarisées	18,4	-1,7
Pôles ruraux	15,6	-4,8
Couronnes pôle rural	33,5	2,0
Rural ss faible influence urbaine	18,1	-4,5
Rural isolé	17,8	-2,3
France métropolitaine	13,3	-5,1

Source : SIRENE, élaboration de l'auteur.

Emplois BNC : emplois des indépendants déclarant un BNC (profession libérale).

Emplois BIC : emplois des indépendants déclarant un BIC (artisans, commerçants, agents commerciaux).

Les travailleurs indépendants déclarant des BNC (bénéfices non commerciaux) regroupent les professions libérales. Les BIC (bénéfices industriels et commerciaux) sont déclarés par les artisans, les commerçants, les agents commerciaux. Globalement, le nombre de travailleurs indépendants progresse rapidement sous le statut des professions libérales, il diminue en ce qui concerne les commerçants et les artisans. Par ailleurs, on retrouve sous l'angle des travailleurs indépendants le même résultat que précédemment :

- moindre performance des pôles urbains ;
- développement des emplois ou moindre diminution dans les communes périurbaines.

Ces évolutions sont cependant à considérer avec précaution de par la faiblesse de certains effectifs comme dans les couronnes des pôles ruraux.

Les résultats en termes de nombre d'emplois pour 100 000 habitants sont plus instructifs.

Tableau 12 - Nombre de travailleurs indépendants pour 100 000 habitants, en 2005

	BNC basique	BNC domestique	BNC mixte	BIC basique	BIC domestique	BIC mixte
Pôles urbains	8	568	351	94	737	428
Communes périurbaines	5	274	154	111	564	624
Communes multipolarisées	4	270	126	125	648	620
Pôles ruraux	6	550	260	158	1171	641
Couronnes pôle rural	3	77	115	159	497	771
Rural ss faible influence urbaine	5	306	234	181	1021	886
Rural isolé	5	275	141	159	793	786
France métropolitaine	7	466	280	111	744	532

Source : SIRENE, élaboration de l'auteur

Note : la population 2005 est estimée à partir des nouveaux recensements de la population INSEE sur les communes enquêtées et les montants départementaux consolidés (cf. annexe 1).

La distinction en secteurs basiques purs, domestiques purs et mixtes est réintroduite. On constate, sans surprise, la concentration de certaines activités comme les BNC domestiques dans les pôles urbains et ruraux (médecins, infirmières, etc.), les BNC des secteurs mixtes (architectes, comptables, avocats, etc.) dans les pôles urbains.

On peut noter le nombre non négligeable de professions libérales par habitant dans le rural isolé et le rural sous influence urbaine. Les activités de commerce qui sont le fait de petites structures indépendantes sont fortement implantées dans les zones rurales et plus particulièrement dans le rural isolé. Plus loin des villes ou des centres d'équipements, ces communes semblent offrir un panel de services et de commerces à leur population résidente ou présente non négligeable.

Le détail sectoriel, en NAF220 (cf. annexe 9), souligne le poids des entreprises du bâtiment (maçonnerie, menuiserie, peinture, électricité, plomberie, plâtrerie, etc.), des commerces de détail en tout genre, des salons de coiffure, des hôtels, des cafés et des restaurants dans les communes rurales, notamment dans le rural isolé. Moins étudiés que les autres types d'emplois, ces indépendants semblent constituer une spécificité rurale.

Les professions libérales les mieux implantées dans les pôles urbains sont les auxiliaires de santé, les médecins, les dentistes et les divers conseillers en entreprises. Du point de vue de l'offre médicale, les communes rurales isolées et sous faible influence urbaine n'ont, en revanche, rien à envier aux communes périurbaines.

Derrière les évolutions négatives de l'emploi total rural entre 1990 et 1999 se cachaient bien de profondes mutations et un dynamisme significatif de l'emploi local

hors agriculteurs. Les communes sous faible influence urbaine semblent par ailleurs plus à même d’attirer et/ou de retenir des activités des secteurs industriels tandis que le rural isolé renforce son offre de commerces et services à la population résidente et touristique. Enfin, le maillage de ces espaces peu denses par les entrepreneurs locaux, constitue très certainement une force économique vitale.

II-3 L’emploi public : le rural mieux équipé que le périurbain ?

Assez étonnamment, les données de l’emploi de la fonction publique d’État et de la fonction publique territoriale à l’échelle communale sont beaucoup plus difficiles à obtenir que les données du secteur privé. Elles sont payantes, « secrétisées » de façon extrême (cf. annexe 10 pour l’estimation des secrets statistiques) et ne sont disponibles aujourd’hui que sur la période 2003/2004, interdisant donc toute analyse temporelle. Les données de la fonction publique hospitalière sont issues des statistiques annuelles d’établissements de santé (SAE) disponibles en ligne pour les années 2004 et 2005¹.

L’analyse des emplois publics ne peut donc se faire qu’en structure et en nombre d’emplois par habitant.

Tableau 13 - Répartition de l’emploi public en 2004, en %

	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale	Fonction publique d’Etat	Total fonction publique
Pôles urbains	88,7	73,2	81,8	80,0
Communes périurbaines	2,7	10,4	6,1	7,0
Communes multipolarisées	0,7	3,0	1,9	2,1
Pôles ruraux	6,2	4,9	5,6	5,5
Couronnes pôle rural	0,0	0,2	0,1	0,1
Rural ss faible influence urbaine	0,7	4,4	2,4	2,8
Rural isolé	1,0	3,8	2,2	2,5
France métropolitaine	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE et SAE, élaboration de l’auteur.

Sans surprise, le tableau 13 indique que 80% des emplois publics sont regroupés dans les pôles urbains avec un taux proche de 90% pour la fonction

¹ Ces données sont disponibles à l’adresse suivante :

http://www.sae-diffusion.sante.gouv.fr/Collecte_2004/dwd_dwsgen3.aspx

publique hospitalière et 73% pour la fonction publique territoriale. L'ensemble des espaces ruraux ne regroupent que 11% de ces emplois pour 18% de la population.

Tableau 14 - Nombre d'emplois publics pour 1 000 habitants en 2004

	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale	Fonction publique d'Etat	Total fonction publique
Pôles urbains	23	35	45	103
Communes périurbaines	3	18	12	32
Communes multipolarisées	2	17	12	31
Pôles ruraux	19	27	36	82
Couronnes pôle rural	0	13	5	18
Rural ss faible influence urbaine	2	18	11	31
Rural isolé	3	20	14	37
France métropolitaine	16	29	33	77

Source : INSEE et SAE, élaboration de l'auteur.

Rappel : estimation de la population 2004 cf. annexe 1.

En bleu : valeurs supérieures à la moyenne.

Avec 103 fonctionnaires pour 1 000 habitants (soit 1 pour 10), les pôles urbains se distinguent clairement des autres espaces. Les pôles ruraux bénéficient d'un emploi de la fonction publique pour 12 habitants. Ce taux passe à environ un emploi pour 30 habitants dans le périurbain et le rural hors pôle rural, il est plus faible dans la couronne des pôles ruraux.

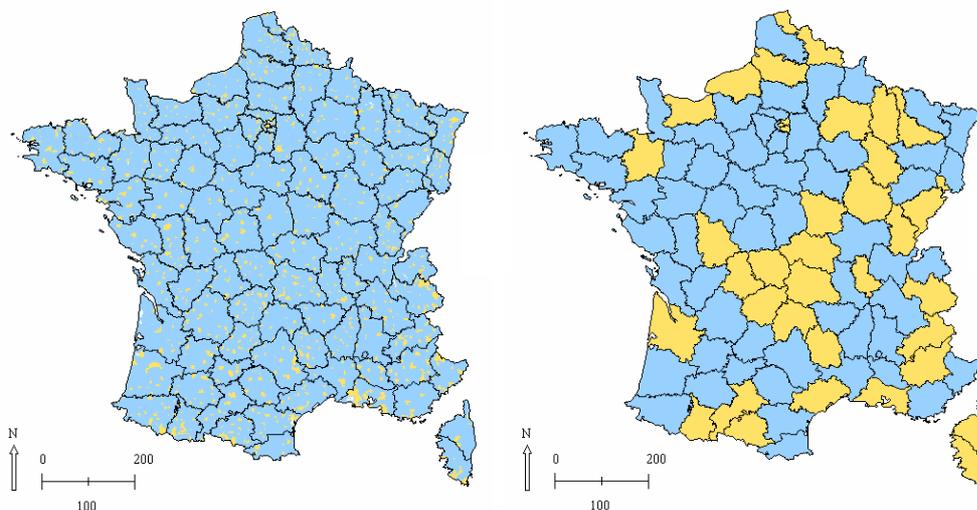
Ainsi, les espaces périurbains qui connaissent les plus fortes progressions démographiques et économiques ne paraissent pas mieux « équipés » en termes d'emplois publics que les espaces ruraux les plus isolés.

Des différences géographiques apparaissent également.

Cartes 25 et 26 - Nombre d'emplois de la fonction publique pour 1 000 habitants, en 2004

A la commune

Au département



Nombre d'emplois pour 1 000 habitants
Moyenne française métropolitaine : 77,4

- Inférieur à la moyenne française métropolitaine
- Supérieur à la moyenne française métropolitaine

Source : INSEE, SAE, élaboration de l'auteur.

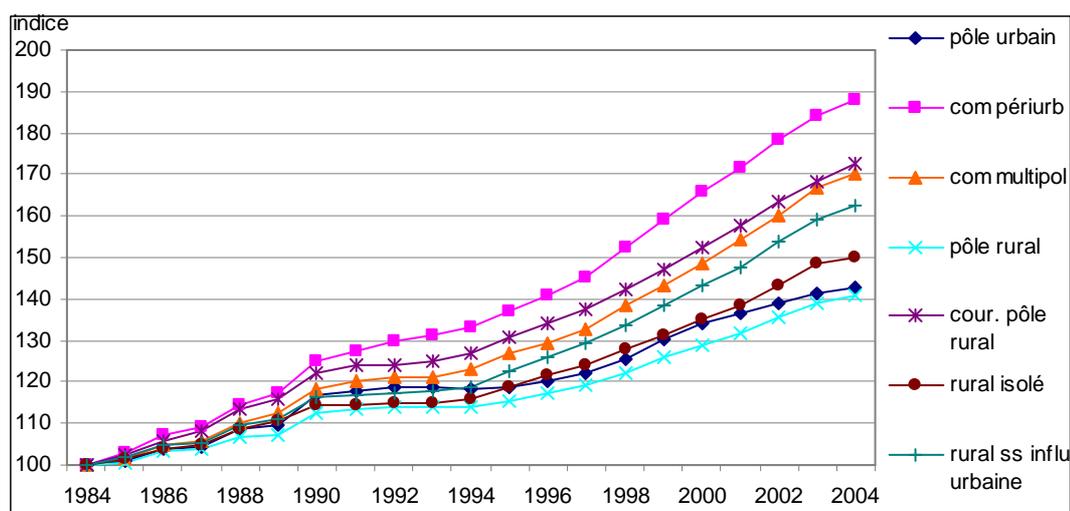
La carte 25 confirme la présence des emplois publics dans les pôles urbains mais aussi ruraux. La carte 26 souligne les mécanismes de solidarité territoriale au profit des départements ruraux de la diagonale aride et des départements montagneux ainsi que le poids du chef-lieu de région.

Revitalisation démographique, dynamisme des emplois, qu'en est-il à présent des revenus de la population locale ?

III FORTE CROISSANCE DES REVENUS DANS LES ESPACES RURAUX

L'évolution du volume de revenu imposable¹ est à la fois un indicateur de richesse et de démographie pour un territoire. Or, ce volume de revenu a progressé plus rapidement, en vingt ans, dans les espaces périphériques (périurbain, couronne d'un pôle rural et rural sous faible influence urbaine), puis dans le rural isolé qu'en moyenne dans les pôles urbains ou ruraux (graphique 16).

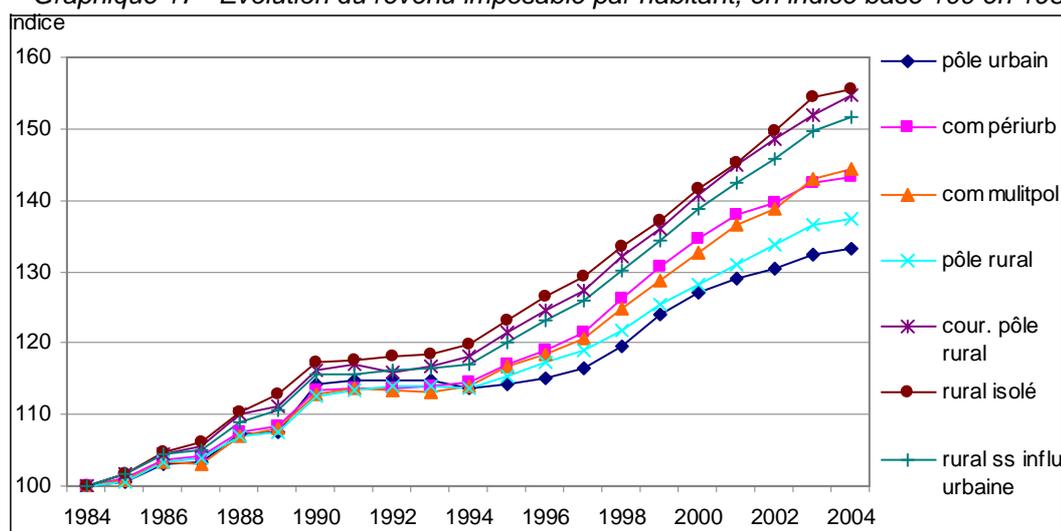
Graphique 16 - Évolution du volume du revenu imposable, en indice base 100 en 1984



Source : DGI, élaboration de l'auteur.

Les données DGI seront toujours considérées en euro constant 2005. Cette note ne sera pas reprise.

Graphique 17 - Évolution du revenu imposable par habitant, en indice base 100 en 1984



Source : DGI, élaboration de l'auteur.

¹ Les données de revenu sont systématiquement issues des sources de la DGI et sont présentées en euro constant 2005.

Étant données les tendances démographiques de ces espaces sur les vingt dernières années, on observe une plus forte croissance du revenu par habitant¹ dans les communes de l'espace à dominante rurale hors pôle rural et, en premier lieu, dans le rural isolé. On est donc face à un rattrapage ou une convergence des niveaux de revenus entre ces territoires.

De plus, lorsque l'on introduit l'ensemble des revenus de transferts (RMI, prestations sociales, allocations logement, etc.), les écarts se réduisent encore.

Tableau 15 - Revenu déclaré aux impôts, revenus de transferts et montants des impôts versés, en 2004

	Revenu déclaré aux impôts/hab. en €	Revenus de transferts/hab. en €	Impôts versés/hab. en €	Revenu disponible brut estimé/hab. en €	Ecart entre le revenu déclaré et le RDB estimé	Revenu déclaré : écart à la moyenne française	RDB, écart à la moyenne française
Pôles urbains	12 853	2 793	964	14 682	14,2	6,6	7,0
Communes périurbaines	12 053	1 649	692	13 009	7,9	-0,1	-5,2
Communes multipolarisées	10 901	1 827	530	12 198	11,9	-9,6	-11,1
Pôles ruraux	10 314	2 944	508	12 750	23,6	-14,5	-7,1
Couronnes pôle rural	10 388	1 280	456	11 211	7,9	-13,9	-18,3
Rural ss faible influence urbaine	9 721	1 980	416	11 285	16,1	-19,4	-17,8
Rural isolé	9 215	2 179	388	11 006	19,4	-23,6	-19,8
France métropolitaine	12 060	2 463	801	13 722	13,8	0,0	0,0

Source : calculs de l'auteur.

Le revenu déclaré aux impôts regroupe les salaires, les retraites, les bénéficiaires des travailleurs indépendants avant les abattements et déductions fiscales (le revenu imposable correspond au revenu déclaré après abattements et déductions).

Les revenus de transferts correspondent à l'ensemble des minima sociaux, prestations familiales, allocations, indemnités etc. perçus par les ménages.

Le RDB (revenu disponible brut) est calculé comme suit : revenu déclaré – impôts versés + revenus de transferts.

À partir du revenu déclaré, des revenus de transferts et du montant des impôts, il est possible de reconstituer à une échelle fine une approximation du revenu disponible brut (RDB). Le calcul des revenus de transferts est issu de différentes bases de données qui permettent de considérer l'ensemble des allocations ASSÉDIC perçues, les minima sociaux, les indemnités journalières, les remboursements de soins de santé. Le détail du calcul de ces revenus, sur lesquels on reviendra longuement dans la troisième partie, est indiqué dans l'annexe 2 de la troisième partie, consacrée au calcul des revenus basiques.

¹ La population est estimée à partir des recensements de 1982, 1990, 1999 et 2004/2006 par *trend* entre deux recensements. Pour les recensements partiels de 2004 à 2006, on réaffecte la différence entre les populations départementales de l'INSEE et la population des communes enquêtées aux communes des départements non enquêtées au prorata de leur poids en 1999.

Les écarts les plus importants entre revenu déclaré et RDB estimé sont enregistrés dans les pôles ruraux, le rural isolé, le rural sous faible influence urbaine puis dans les pôles urbains. Ces territoires bénéficient d'importants revenus sociaux cumulés à de plus faibles reversements d'impôts par habitant pour le rural. Par exemple, avant transferts et avant impôts, le revenu par habitant dans le rural isolé est inférieur de près de 24% à la moyenne française, l'écart en termes de RDB « n'est plus que de » 20%. Dans les pôles ruraux, on passe ainsi d'un écart de près de -14,5% à -7% par rapport à la moyenne nationale. Inversement, le périurbain est plutôt perdant au jeu de la solidarité territoriale que permettent les budgets publics et sociaux. Des fortes différences existent cependant d'une région à l'autre qu'il conviendra de préciser dans l'analyse plus territorialisée des espaces ruraux (troisième partie).

Tableau 16 - Structure des revenus catégoriels déclarés aux impôts, en 2004, en %

	Traitements et salaires	Allocations ASSEDIC	Retraites	BA	BIC	BNC	RF	RCM	Total
Pôles urbains	63,2	3,9	24,0	0,1	1,8	3,4	2,6	1,0	100,0
Communes périurbaines	66,0	3,4	21,3	0,9	2,6	2,2	2,6	0,9	100,0
Communes multipolarisées	62,4	3,6	24,3	1,5	2,8	2,0	2,6	0,8	100,0
Pôles ruraux	53,4	3,7	32,2	0,7	3,5	2,7	2,9	1,0	100,0
Couronnes pôle rural	59,1	3,3	27,1	2,4	3,1	1,2	2,7	1,0	100,0
Rural ss faible influence urbaine	53,8	3,6	30,1	2,7	3,7	2,2	2,9	1,0	100,0
Rural isolé	48,8	3,4	33,5	3,5	4,3	2,5	3,1	1,0	100,0
France métropolitaine	62,0	3,7	24,7	0,7	2,3	3,0	2,7	1,0	100,0

Source : DGI, élaboration de l'auteur.

En bleu : valeurs supérieures à la moyenne.

BA : bénéfices agricoles ;

BIC : bénéfices industriels et commerciaux ;

BNC : bénéfices non commerciaux ;

RF : revenus fonciers ;

RCM : revenus de capitaux mobiliers.

La structure des revenus déclarés aux impôts, par type de territoire, fait apparaître des différences auxquelles on pouvait s'attendre. Les traitements et salaires d'activités pèsent relativement plus lourd dans l'espace urbain que rural. Alors que dans les communes périurbaines, plus des deux tiers des revenus sont de cette nature, ils n'en représentent pas la moitié dans le rural isolé. Dans ce rural isolé, comme dans les autres communes de l'espace rural, le poids des retraites est plus marqué (environ un tiers des revenus pour moins d'un quart dans l'urbain) ainsi que le poids des bénéfices des travailleurs indépendants (hors BNC). On retrouve ici le résultat déjà évoqué précédemment, à savoir la plus forte présence de travailleurs indépendants (et des agriculteurs bien sûr) dans les espaces ruraux.

Là encore, de fortes disparités apparaissent entre les départements français en structure comme en tendance (cf. annexe 11). Les traitements et salaires pèsent plus fortement dans les revenus des départements situés au nord d'une ligne Cherbourg/Briançon mais augmentent plus vite au sud de cette ligne. Le poids des retraites est plus marqué dans les départements ruraux et progresse vite dans le Sud et l'Ouest. Les bénéfices non commerciaux sont plus importants sur le pourtour méditerranéen (médecins) et à Paris. Ils progressent fortement au sud de la Loire et dans l'Ouest. Les bénéfices industriels et commerciaux sont plus importants dans les revenus locaux des départements ruraux. Ils progressent essentiellement dans le Sud et l'Ouest (ils diminuent ailleurs).

Apparemment au cœur du processus de revitalisation de certains espaces ruraux, l'attractivité résidentielle des territoires peut être analysée.

IV L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE DES ESPACES RURAUX SE CONFIRME

Afin d'avoir un aperçu de l'attractivité migratoire des espaces ruraux, la variable des recensements qui porte sur les migrants interrégionaux a été mobilisée (personnes qui habitaient au recensement antérieur dans une autre région que celle où elles résident au recensement présent). Cette variable donne un aperçu de l'attractivité résidentielle des différents espaces, des profils concernés et offre surtout l'avantage d'être renseignée dans les dernières enquêtes du nouveau recensement de l'INSEE.

Les différences spatiales sont peu marquées (tableau 17). En moyenne, en France, 11,6% des personnes recensées en 1999 habitaient dans une autre région en 1990. Seuls les pôles urbains ont un taux de migrants interrégionaux dans leur population légèrement supérieur à la moyenne française (12,2%). Les espaces qui semblent les plus attractifs auprès de ces migrants sont ensuite les pôles ruraux (11,7%), le rural isolé (11,6%) et le rural sous faible influence urbaine (11,1%). Les communes périphériques des pôles urbains et ruraux sont moins concernées par ce type de migration régionale.

Tableau 17 - Poids des immigrants régionaux entre 1990 et 1999, dans la population de 1999 par type de communes

	Part des immigrants régionaux dans la population, en %
Pôles urbains	12,2
Communes périurbaines	10,0
Communes multipolarisées	9,7
Pôles ruraux	11,7
Couronnes pôle rural	8,8
Rural ss faible influence urbaine	11,6
Rural isolé	11,1
France métropolitaine	11,6

Source : INSEE, élaboration de l'auteur.

Tableau 18 - Répartition des immigrants régionaux de 1990/1999 selon leur profil sociodémographique entre les différents types de communes

	Total, en %	Actifs occupés, en %	Artisans commerçants, en %	Cadres, en %	Prof. interm. en %	Employés, en %	Ouvriers, en %	Retraités, en %	Sans activité, en %
Pôles urbains	64,4	66,3	53,1	76,4	66,8	67,2	59,0	44,7	65,7
Communes périurbaines	13,8	14,3	16,2	12,4	15,3	13,0	13,6	14,1	13,9
Communes multipolarisées	4,2	4,2	5,0	2,6	4,0	4,0	5,4	5,5	4,1
Pôles ruraux	5,2	4,5	6,8	2,8	4,3	5,3	6,5	9,1	4,9
Couronnes pôle rural	0,3	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	0,4	0,6	0,3
Rural ss faible influence urbaine	5,4	4,7	8,7	2,3	3,9	4,7	6,9	12,3	5,0
Rural isolé	6,7	5,7	9,7	3,3	5,5	5,6	8,2	13,8	6,1
France métropolitaine	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, élaboration de l'auteur.

En bleu les valeurs supérieures à la répartition de l'ensemble des immigrants régionaux.

Le tableau 18 indique qu'en moyenne 64,4% de ces migrants régionaux entre 1990 et 1999 résident aujourd'hui dans un pôle urbain¹, 13,8% dans une commune périurbaine, etc. (première colonne). Par rapport à cette moyenne, les aires urbaines sont plus attractives auprès des actifs occupés, des professions intermédiaires, des personnes sans activité. Les cadres et, de façon moins marquée, les employés privilégient les pôles urbains. Les autres espaces présentent des taux de migrants régionaux dans la population plus importants que la moyenne pour les catégories socioprofessionnelles suivantes :

- artisans-commerçants ;
- ouvriers ;
- retraités.

¹ Cela ne signifie pas qu'ils ont changé de type de territoire mais seulement qu'ils ont changé de région.

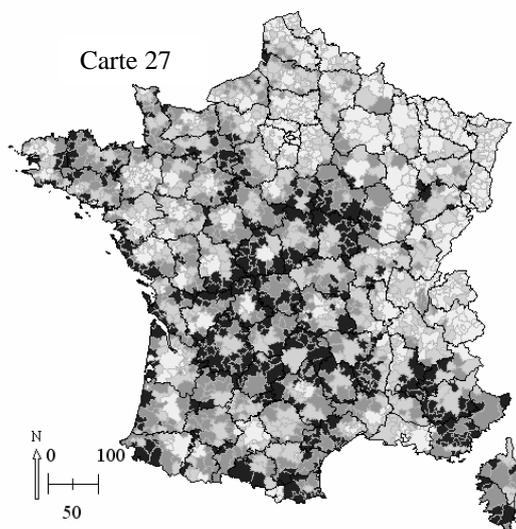
L'attractivité auprès des ouvriers et des artisans-commerçants est concordante avec les conclusions précédentes sur la structure des emplois ruraux (présence et maintien des secteurs industriels et plus forte présence de travailleurs indépendants). Enfin, on note que 36% des retraités qui ont changé de région entre 1990 et 1999 habitent en 1999 dans l'espace à dominante rurale dont 25% dans une autre commune de l'espace rural. à savoir principalement dans le rural isolé ou dans le rural sous faible influence urbaine. Cette attractivité auprès des retraités constitue un atout et une spécificité de ces espaces. Parmi les motivations des retraités, se confirme statistiquement un résultat bien connu des sociologues, à savoir l'installation dans sa résidence secondaire à l'âge de la retraite.

Les travaux de Cribier et de Kych (1999) sur les migrations des retraités parisiens ont marqué les esprits. Dans cette étude, les auteurs montrent que les migrations de retraite sont liées aux lieux de villégiature que l'on a fréquentés par le passé. La commune de migration est connue par 88% des migrants (76% y ont passé des vacances, alors que seuls 20% en sont originaires et 13% y ont travaillé). Le tiers des enquêtés possédait auparavant une résidence secondaire sur place et, pour les deux tiers d'entre eux, l'achat avait été fait précisément pour la retraite.

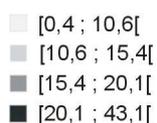
Dans un interview accordé au *Monde Initiative* en 2003, Jean Viard explique que la résidence secondaire est tout aussi déterminante que les souvenirs d'enfance dans le choix d'un lieu de vie campagnard. Pour Viard, « *L'établissement à la campagne apparaît comme une manière de prolonger ses vacances. Par ailleurs, que la France détienne la record mondial de résidences secondaires par habitant joue sans doute un grand rôle dans l'importance de la migration que l'on constate aujourd'hui* » (Viard, 2003, Interview dans *Le Monde Initiative*, p.7-11).

Plus généralement, une enquête menée dans le Luberon (Bachimon, 2000), montre qu'un résident secondaire sur cinq envisage à moyen terme de s'installer définitivement dans sa résidence secondaire, 25% des propriétaires prévoient d'y passer plus de temps plus souvent, 35% ne changeront pas leur rythme et seulement 5% veulent la revendre.

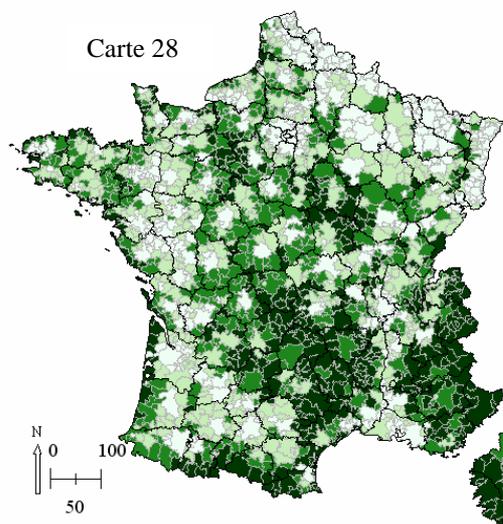
Carte 27 - Part des retraités dans les immigrants 1990/1999
 Carte 28 - Taux de résidences secondaires dans le parc de logement 1990



% retraités dans les immigrants
1990/1999



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.
 Discrétisation centrée sur la moyenne.



% résidences secondaires dans
le parc de logements en 1990



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.
 Discrétisation centrée sur la moyenne.

Les cartes 27 et 28 représentent la part des retraités dans les immigrants entre 1990 et 1999 pour la première, le poids des résidences secondaires dans le parc de logements en 1990, pour la seconde. Ce qui ressort visuellement de ces deux cartes est confirmé par l'analyse statistique (cf. annexe 12). Les résultats de la régression entre la part des retraités dans les immigrants et la part des résidences secondaires dans le parc de logements sont significatifs. La part des résidences secondaires explique 30% de la variance des migrations des retraités sur l'ensemble des bassins de vie. Les bassins qui s'écartent de ce modèle sont les bassins de vie des massifs alpins (stations de ski). Le taux de résidence secondaire y est parmi le plus élevé de France sans pour autant que les migrations de retraite y soient massives. On ne va pas nécessairement vivre à plus de 1 500 mètres d'altitude à l'année même si l'on y possède un bien immobilier. La même régression appliquée cette fois aux seuls bassins ruraux est similaire. Le plus faible coefficient de détermination obtenu sur l'ensemble des bassins ruraux ($R^2=0.18$) est lié à la présence de ces stations de ski. Une fois ces bassins ruraux montagneux ôtés (altitude supérieure à 1 500 mètres), le taux de résidence secondaire explique près de 40% de la variabilité des migrations de retraites.

Il y aurait donc un lien entre les lieux où l'on passe ses vacances et l'implantation des retraités mais aussi des « néo-ruraux » plus généralement. Sylvie Le Calvez, rédactrice en chef de *Village magazine*¹ constate, en effet, que les gens qui veulent s'installer à la campagne pensent d'abord aux régions qu'ils ont connues en vacances.

Ainsi, l'attractivité récréative d'un territoire semble pouvoir se transformer à terme en attractivité résidentielle. Les aménités qui guident le choix de son lieu de vacances deviennent les mêmes que celles qui guident le choix de son lieu de résidence. Ce programme « touristique-résidentiel » ne concerne cependant pas tous les espaces ruraux.

Tableau 19 - Poids des immigrants régionaux sur les cinq dernières années dans la population 2005

	Part des immigrants régionaux dans la population, en %
Pôles urbains	6,2
Communes périurbaines	6,0
Communes multipolarisées	6,4
Pôles ruraux	7,7
Couronnes pôle rural	6,0
Rural ss faible influence urbaine	8,4
Rural isolé	7,8
France métropolitaine	7,1

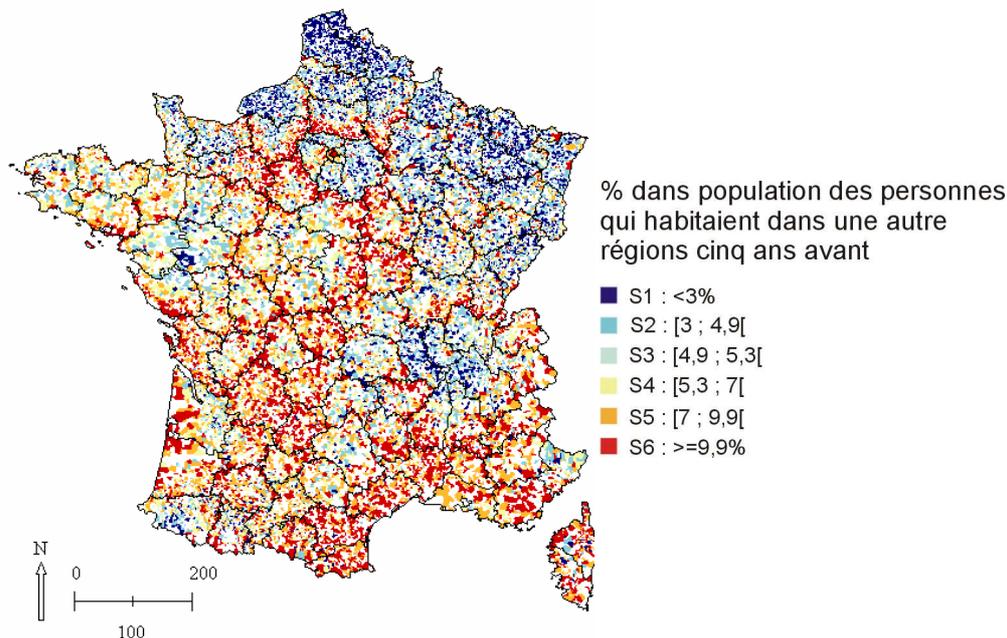
Source : INSEE, élaboration de l'auteur.

Les données du nouveau recensement portent sur les personnes qui habitaient dans une autre région cinq ans avant la date de l'enquête. Selon les derniers résultats, il semble que l'attractivité migratoire auprès de ce type de migrants se soit renforcée dans les espaces ruraux et notamment dans le rural isolé. En effet, en moyenne en France, 7,1% de la population résidente habitait dans une autre région cinq ans auparavant. Ils sont 8,4% dans le rural isolé, 7,8% dans le rural sous faible influence urbaine et 7,7% dans les pôles ruraux.

La géographie de ces migrations est intéressante (carte 29).

¹ Journal destiné à ceux qui veulent quitter la ville pour s'installer à la campagne.

Carte 29 - Part des immigrants régionaux sur cinq ans dans la population communale recensée entre 2004 et 2006



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.

Discretisation en six classes égales.

Note : Les communes non encore enquêtées par l'INSEE apparaissent en blanc.

La carte 29 est explicite. Des régions apparaissent très clairement comme moins attractives auprès des migrants interrégionaux. Les classes 1, 2 et 3 (soit moins de 5,3% de migrants régionaux dans la population) sont concentrées dans le Nord-Est, en Île-de-France hors Paris, les Hauts-de-Seine et une partie des Yvelines, dans une grande partie de la région Rhône-Alpes, à savoir dans les territoires les moins touristiques et les plus urbanisés. Moins généralisée sur l'ensemble des communes, cette plus faible attractivité touche les départements situés à l'ouest de la Bretagne et à l'est du Bassin francilien (soit un cordon allant de Cherbourg à Caen au nord de la Vendée et des Deux-Sèvres), touche également les Pyrénées-Atlantiques.

Des départements très ruraux comme le Cantal, le Puy-de-Dôme, l'Aveyron, l'Ariège offrent encore des situations contrastées d'une commune à l'autre.

Les régions les plus attractives sont très distinctement situées sur le pourtour méditerranéen, le long de la façade atlantique mais également dans des départements ruraux d'un large Sud-Ouest (comme la Creuse, la Corrèze, la Dordogne, le Lot, le Gers).

Enfin, un effet frontière de cette variable apparaît sur le pourtour de l'Île-de-France, très clairement au profit des communes situées en dehors de la région, effet frontière également pour les régions Centre et Bourgogne, avec peut-être un léger

avantage pour la Bourgogne (plus de communes concernées par des taux d'immigrants plus élevés).

Si ces premiers chiffres semblent corroborer l'existence d'une autre dynamique de repeuplement des campagnes que le seul étalement urbain et périurbain, la démonstration n'est pas encore très explicite. Il convient de travailler plus spécifiquement sur les émigrants des aires urbaines. Lorsque l'on quitte une aire urbaine où va-t-on s'installer ?

V UNE REVITALISATION INDEPENDANTE DE L'ETALEMENT URBAIN ?

L'analyse des mobilités entre les recensements de 1990 et 1999 tendrait à prouver que les espaces ruraux se repeuplent grâce au desserrement de la population urbaine. Ces conclusions sont, le plus souvent, issues de l'analyse des soldes entre immigrants et émigrants par type de territoire (ZAUER). Les flux les plus importants sont ceux des pôles urbains vers le périurbain, puis vers l'espace à dominante rurale, avec en premier lieu le rural sous faible influence urbaine, puis le rural isolé (Sencébé, Le Picier, 2005¹). Si ces chiffres expriment le mécanisme de périurbanisation, ils ne donnent pas réellement d'indication sur le desserrement du centre vers la périphérie. En effet, la distance entre le pôle de départ et les espaces d'arrivée n'est pas introduite. Ainsi, on suppose implicitement que les flux des pôles urbains (ou du périurbain) vers les espaces ruraux se font toujours ou essentiellement dans un environnement proche. On quitte le centre pour sa périphérie, principalement en fonction de l'arbitrage entre coût du foncier et coût des transports.

Qu'en est-il réellement ?

On s'intéresse aux émigrants des aires urbaines. Il s'agit des personnes qui résidaient en 1990 dans une aire urbaine et qui en 1999 résident en dehors d'une aire urbaine. La distance prise en compte est celle qui sépare le centre² de la nouvelle

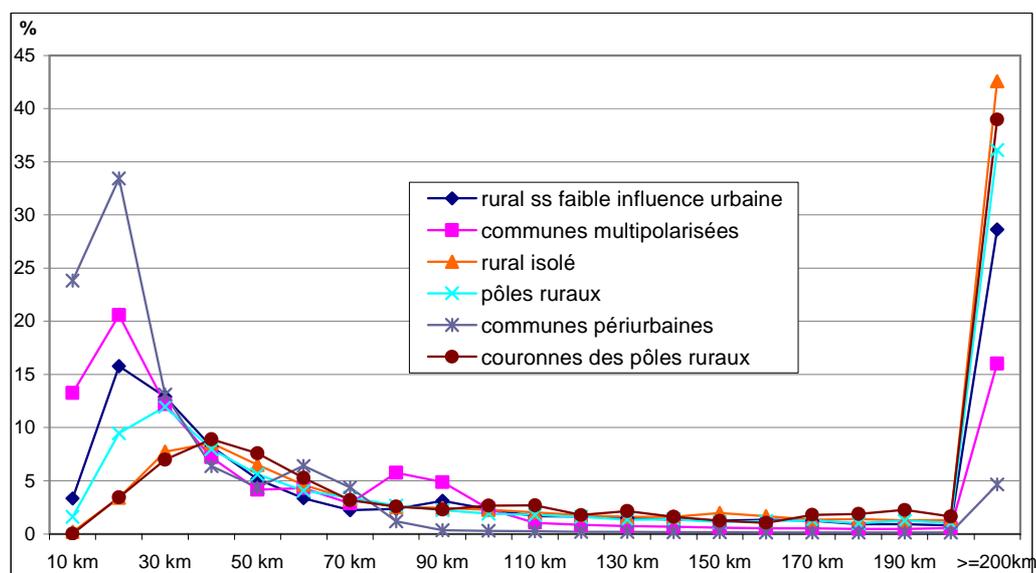
¹ Voir graphique de ces flux repris du texte de Sencébé, Le Picier en annexe 13.

² Le centre est déterminé à partir des coordonnées x et y du fond de carte. Il correspond au point dont les coordonnées x et y sont égales à la moyenne des x et y du pourtour de la commune ou zone considérée.

commune de résidence du centre de l'aire urbaine quittée (distance à vol d'oiseau¹). Le traitement croisant les distances entre les 36 000 communes françaises étant particulièrement lourd, on² a « allégé »³ le fichier en conservant l'information kilométrique pour toutes les communes distantes deux à deux de moins de 200 km. Pour les communes séparées par plus de 200 km, on ne connaît pas la distance précise. On sait, seulement, qu'elles se situent à plus de 200 km l'une de l'autre.

Pour le graphique 18, on a préféré conservé les flux intra-aire urbaine avec comme point d'arrivée une commune périurbaine (population résidente dans une aire urbaine en 1990 ayant changé de commune et résidant aujourd'hui dans une commune périurbaine).

Graphique 18 - Part dans la population 1999 des immigrants venant d'une aire urbaine selon la distance à cette aire urbaine (migration 1990/1999)



Source : INSEE, calculs de l'auteur.

En abscisse : distance moyenne entre l'aire urbaine de résidence en 1990 et la commune de résidence en 1999.

En ordonnée : % des migrants (100% pour l'ensemble de ces migrants venus d'une aire urbaine) pour chaque type.

¹ La distance réelle par la route est toujours préférable pour ce genre d'analyse mais malheureusement on ne disposait pas de cette donnée, pour ce travail.

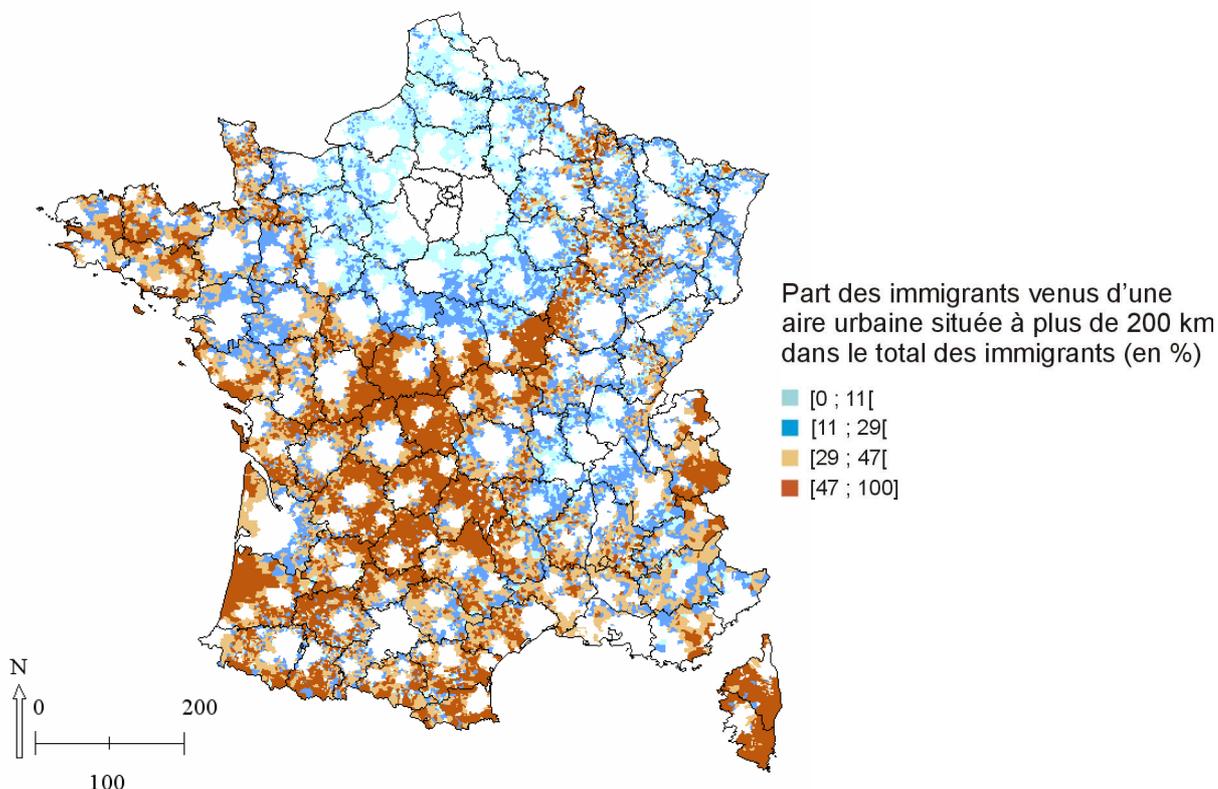
² Le « on » fait plutôt référence à B.H. Nicot qui m'a été d'un grand secours pour la constitution de cette base.

³ A titre indicatif, ce fichier allégé pèse 2,5 Go compressé soit l'équivalent de plus de trois cédéroms.

Les émigrants d'aire urbaine qui s'installent dans le périurbain sont majoritairement venus d'une aire urbaine proche (graphique 18). Près de 60% de ces immigrants viennent d'une aire urbaine située à moins de 30 km pour les communes périurbaines, près de 45% pour les multipolarisées. Le rural sous faible influence urbaine est également concerné par ces dessertements de la population à partir de l'aire urbaine la plus proche ou des aires urbaines les plus proches (20% d'immigrants ayant parcouru moins de 30 km). Mais dans ces communes, 30% de ces immigrants viennent aussi d'une aire urbaine située à plus de 200 km. Les autres espaces ruraux semblent plus attractifs auprès de migrants d'aires urbaines éloignées. Ce premier graphique jette un doute sur le seul phénomène de desserrement pour expliquer le regain démographique des campagnes.

Le seuil de 200 km peut néanmoins faire craindre certains biais, notamment en Île-de-France. Ces résultats sont cartographiés pour l'ensemble des communes hors aires urbaines (carte 30).

Carte 30 - Part des immigrants venus d'une aire urbaine située à plus de 200 km dans le total des immigrants venus d'une aire urbaine pour les communes hors aires urbaines (migration 1990/1999)



Source : INSEE, élaboration de l'auteur.
 Discretisation centrée sur la moyenne (29%).
 En blanc : aires urbaines.

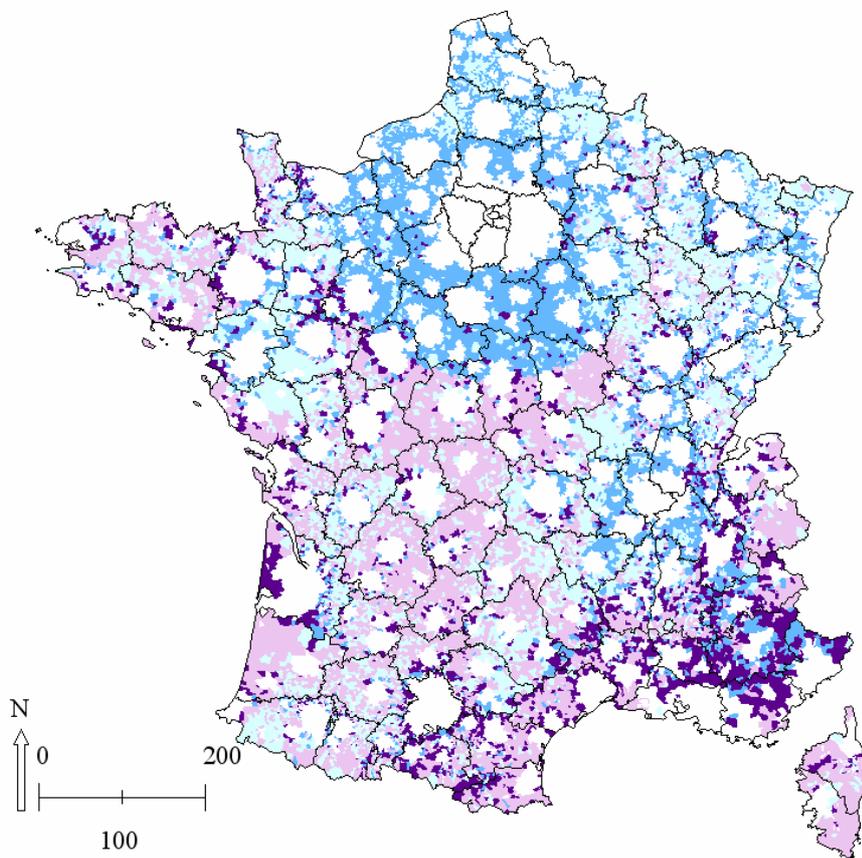
L'effet du choix des 200 km est clairement visible sur la carte 30. À défaut de pouvoir améliorer cette base de données pour ces premières estimations comment interpréter ce résultat ? Dans un rayon de 200 km autour de l'aire urbaine de Paris, la part des immigrants venant d'une aire urbaine située à plus de 200 km est faible (inférieure à la moyenne française qui est de 29%). Dans cette zone limitrophe de Paris, les mouvements migratoires sont dominés par l'effet de périurbanisation du centre vers la périphérie même éloignée. Ces migrations de desserrement se font plus massivement vers le sud de la région (cf. carte des distances moyennes parcourues en deçà de 200 km en annexe 14).

Certains territoires semblent plus concernés par la périurbanisation de la population que par une forte attractivité auprès des migrants de longue distance. Il s'agit de la périphérie des aires urbaines des Pays-de-la-Loire et des aires urbaines de l'Est s'étendant de la Lorraine à Rhône-Alpes.

Sur la carte 30, l'orange foncé désigne les territoires où près de la moitié des immigrants viennent d'une aire urbaine située à plus de 200 km. Il s'agit des territoires ruraux du Centre, d'une partie de l'Auvergne, du Sud-Ouest, du littoral Atlantique, de l'intérieur de la pointe bretonne, du massif alpin, de la Corse.

Enfin, il est apparu intéressant de croiser l'attractivité périurbaine et l'attractivité de longue distance. Certains territoires peuvent cumuler les deux, d'autres se caractérisent par une forte attractivité périurbaine mais pas de longue distance, etc.

Carte 31 - Typologie des communes hors aires urbaines selon la part des immigrants dans la population 1999 venant d'une aire urbaine située à moins de 200 kilomètres ou à plus de 200 kilomètres.



Part des immigrants venant d'une aire urbaine située à moins de 200 km ("immigrants périurbains") et part des immigrants venant d'une aire urbaine située à plus de 200 km ("immigrants de longue distance") dans la population 1999, par comparaison à la moyenne française.

- Moins attractives que la moyenne française auprès des immigrants périurbains et de longue distance.
- Plus attractives que la moyenne française auprès des immigrants périurbains mais moins attractives auprès des immigrants de longue distance.
- Moins attractives que la moyenne française auprès des immigrants périurbains mais plus attractives auprès des immigrants de longue distance.
- Plus attractives que la moyenne française auprès des immigrants périurbains et de longue distance.

Source : INSEE, calculs de l'auteur
En blanc : les aires urbaines.

Sur la carte 31, les communes en bleu clair sont peu attractives tant auprès des urbains de la zone (étendue à 200 km) qu'auprès des migrants de longue distance (distance supérieure à 200 km). On retrouve les communes au solde migratoire négatif du Nord-Est, le cordon à l'est de la Bretagne, la Saône-et-Loire, une partie des Pyrénées-Atlantiques.

Les communes du Grand Bassin parisien, celles du pourtour de l'aire urbaine de Lyon, de Nantes, de Rennes, de Lille, de Metz, de Nancy, de Strasbourg, de Mulhouse sont dans une situation de forte attractivité périurbaine et de plus faible attractivité auprès des migrants de longue distance que la moyenne. Le regain démographique de ces espaces ruraux est impulsé par l'étalement urbain.

Les communes en rose pâle sont intéressantes. Plus de la moitié des communes de ce type appartiennent au rural isolé, 35% au rural sous faible influence urbaine. Elles constituent donc un groupe typiquement rural qui est très attractif auprès des migrants de longue distance mais peu auprès des urbains ou périurbains proches. Certes, ces communes se situent dans des zones où la saturation de l'aire urbaine n'est pas encore à l'ordre du jour et où le phénomène de périurbanisation ne peut être que moindre par rapport à la moyenne française. Il n'empêche qu'il est difficile de comprendre la dynamique de ces espaces à la seule lecture de l'étalement des populations. La majorité des urbains venus s'y installer ont donc fait plus de 200 km et résidaient en 1990 dans une autre aire urbaine que celles qui jouxtent ces territoires. Plus précisément, dans ces communes situées plutôt dans le Centre, le Sud-Ouest, en Bretagne, sur le pourtour méditerranéen ou encore dans les Alpes, 37% de ces urbains nouvellement installés viennent de l'aire urbaine de Paris. De plus, sur les cinq dernières années et dans la quasi-totalité des cas, ces nouveaux arrivants représentent déjà plus de 10% de la population locale (rappel carte 29). Même si ces communes ne constituent pas l'essentiel des espaces ruraux et ne représentent peut-être pas la principale cause de ce regain démographique rural, les englober dans les mêmes modèles que les espaces périurbains serait une erreur. Par ailleurs, minoritaires aujourd'hui et sans doute demain, il n'en demeure pas moins que ces communes semblent confirmer leur revitalisation sur la période 2004/2006. Ainsi d'autres dynamiques, d'autres modèles, d'autres facteurs ou avantages comparatifs que ceux avancés habituellement doivent participer et expliquer ces mobilités.

Enfin, la dernière catégorie regroupe des communes très attractives auprès des urbains proches et des urbains venant de plus loin. Elles sont clairement situées dans les départements languedociens, le Sud-Est en général, ainsi qu'au pourtour d'aires urbaines dynamiques comme Toulouse, Rennes, Bordeaux. La concentration

de ce type de communes dans le Sud-Est est notable. Elle illustre l'attractivité conjointe auprès de migrants franciliens ou étrangers par exemple, mais également le reflux des capitales régionales vers les arrière-pays. On sait, par exemple, que le Luberon est avant tout un lieu de villégiature devenu lieu de vie pour les retraités de la région PACA.

Face à ces caractéristiques différenciées des espaces ruraux, il paraît pertinent d'observer ces chiffres, au départ, cette fois, des aires urbaines.

En reprenant la même logique de comparaison à la moyenne française, en termes de distance parcourue par les émigrants « de courte distance » (moins de 200 km) et la part des émigrants de longue distance dans le total des émigrants¹, on obtient quatre types d'aires urbaines (cf. carte en annexe 15).

Certaines aires urbaines sont en forte expansion, leur population s'étend de plus en plus loin en périphérie... si loin que certains migrants les quittent pour de bon. Ces émigrants de longue distance sont « perdus » pour les aires urbaines suivantes : Paris, Marseille, Nice, Lille, Calais, Dunkerque, Orléans, Le Havre, mais aussi Metz, Nancy, Mulhouse, Strasbourg, Belfort, les petites aires urbaines de l'Ain (Gex) et de la Haute Savoie (St-Julien, Thonon).

D'autres aires urbaines connaissent le même étalement périphérique mais parviennent à retenir ces émigrants dans leur zone d'influence. Ce sont des aires urbaines de taille intermédiaire ou importante parmi lesquelles on trouve Rennes,

¹ Une forte corrélation existe entre la distance moyenne parcourue par les émigrants des aires urbaines et le nombre d'émigrants allant à plus de 200 km. Par exemple, pour Paris, la distance moyenne parcourue par les émigrants de l'aire urbaine est de 123 km à partir du centre. La proportion d'émigrants à plus de 200 km ne peut donc être que plus importante pour cette aire urbaine.

On a effectué les calculs et une nouvelle segmentation en tenant compte de ce biais. Ces résultats figurent en annexe 16.

Intéressants, ils sont tout de même plus difficiles à lire que les résultats commentés ici : par exemple Paris est finalement moins émettrice de migrants de longue distance que ce que l'on pourrait attendre au vu des 123 km parcourus en moyenne par les urbains nouvellement installés dans ces espaces ruraux. Pourtant 60% des émigrants de l'aire urbaine partent pour une commune située à plus de 200 km, ce qui est tout de même beaucoup plus que la moyenne des aires urbaines françaises.

On a donc privilégié pour ces premiers résultats, qui pourraient être grandement améliorés en supprimant ce seuil de 200 km et en raisonnant sur des distances réelles, une approche plus simple et plus lisible qui ne prend pas en compte ces effets de taille.

La taille de l'aire urbaine rentre également en compte mais pas de façon aussi linéaire que ce que l'on pourrait croire.

Nantes, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand. Aucune aire urbaine du Nord-Est n'y figure.

On passe dans la catégorie des plus petites aires urbaines dont l'étalement est plus modéré mais qui peuvent être plus ou moins émettrices de migrants de longue distance.

Ces petites aires urbaines qui voient partir leurs habitants à plus de 200 km (de façon plus marquée que la moyenne des aires urbaines françaises) sont situées dans le Nord (Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer, ou encore Rouen, Beauvais, Reims, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières...). Ces aires urbaines sont très certainement pénalisées par la proximité de l'aire urbaine de Paris qui offre des potentialités d'emplois sans doute meilleures. On y trouve également Montbéliard, Annecy, Ajaccio et de toutes petites aires urbaines du Sud-Est comme Apt ou Draguignan. Aucune aire urbaine de ce type ne figure dans l'Ouest ce qui souligne l'attractivité bien connue de cette région.

Enfin, les dernières constituent un ensemble d'aires urbaines de petite taille, moins concernées que la moyenne par l'étalement urbain, mais aussi, contrairement aux précédentes, par le départ de migrants de longue distance. Dans cette catégorie, on trouve par exemple : Avignon, Perpignan, La Rochelle, Vannes, Bourges, Colmar, Amiens, etc.

Ces quelques résultats pourraient être particulièrement améliorés en supprimant cette contrainte du seuil de 200 km et en raisonnant sur des distances réelles. Ils pourraient également être complétés en tenant compte des catégories socioprofessionnelles et des lieux d'emplois des migrants nouvellement installés. Malgré ces limites, on a constaté que certaines communes hors aire urbaine bénéficient d'une attractivité migratoire qui dépasse le cadre de l'étalement urbain.

Par ailleurs, ces résultats soulèvent la question de l'impact de ces campagnes sur les aires urbaines. Considérant la corrélation univoque qui veut que les espaces ruraux soient dynamisés par la présence d'une aire urbaine en expansion, on peut se poser la question : ces « arrière-pays » attractifs ne constituent-ils pas eux-mêmes un atout pour l'aire urbaine ? Ne seraient-ils pas, à leur tour, facteurs de dynamisme pour leur environnement ?

Conclusion

Deux éléments-clés et imbriqués ressortent de cette première partie, la pluralité des dynamiques rurales, d'une part, la revitalisation transversale des espaces ruraux, d'autre part.

Dès les premières lignes consacrées à l'agriculture comme marqueur économique des espaces ruraux, la pluralité des situations était mise à jour. Des départements ruraux peu agricoles aux départements urbains très agricoles, l'éventail des réalités agricoles se déploie. D'une agriculture productive à une agriculture quasi résidentielle dans le sens des images et de l'attractivité qu'elle véhicule, se dessinent, là encore, des processus de développement fort différents.

Les espaces de production, de résidence et de loisirs s'imbriquent très certainement mais à des degrés divers. L'analyse des emplois a permis, par exemple, de souligner le caractère plus productif du rural sous faible influence urbaine, le caractère plus résidentiel et récréatif du rural isolé. Les situations démographiques diffèrent également. Les pôles ruraux n'ont jamais été touchés par l'exode rural. Leur dépeuplement n'est pas constaté et, au contraire, la population de ces petits bourgs s'est mise à progresser bien avant celle des espaces périphériques. Ces résultats modèrent l'idée de rupture sans pourtant interdire de parler de revitalisation, même si elle s'inscrit dans un long processus. Par ailleurs, le maintien de cette population rurale dans les bourgs a sans doute permis d'y maintenir également des services publics, des commerces et des services de proximité, pour finalement permettre à un monde rural de paraître mieux équipé à bien des égards que les espaces périurbains.

Ces premiers éléments tendent à supposer qu'il n'y aurait pas un, mais des modèles de développement non métropolitain, du rural en l'occurrence ici.

Le terme de transversalité de la revitalisation exprime l'idée d'une vitalité à la fois en termes de population, de revenus, d'emplois, d'attractivité plutôt qu'une généralisation de ces mécanismes à l'ensemble des espaces ruraux. Les premières cartes révèlent, en effet, de fortes disparités entre les espaces ruraux du Nord-Est, par exemple, et ceux situés dans la moitié Sud de la France. Ce n'est donc pas la problématique de la diagonale aride et/ou le caractère isolé de certains espaces qui empêchent d'envisager la généralisation de cette revitalisation. Le rural isolé n'est pas en reste dans les mutations décrites précédemment. L'attractivité migratoire se

confirme ; les emplois progressent rapidement, les niveaux de revenus tout autant. Ces espaces ruraux isolés bénéficient d'aménités naturelles et d'infrastructures touristiques qui leur assurent des taux de présence parmi les plus élevés de France, ils perçoivent également d'importants revenus de transferts qui alimentent leur économie locale. Ils attirent des urbains indépendamment du seul fait de desserrement de la population et tout particulièrement des Franciliens et des retraités.

On est donc bien face à un développement hors métropolisation des espaces ruraux, et ce jusque dans les territoires les plus reculés. La diversité des situations complexifie l'analyse et le choix d'un modèle pour expliquer ces tendances. Certes, les emplois basiques purs, les emplois de production, pèsent plus lourd dans ces espaces que dans l'urbain, mais ils régressent. L'agriculture et les industries agroalimentaires demeurent des activités importantes pour l'économie française, mais leur part dans le PIB régresse. Le développement s'observe sans qu'il y ait de véritables signes d'une forte croissance de la valeur ajoutée créée, au contraire.

Il convient, à présent, de présenter les modèles qu'offre la Science Régionale pour expliquer ces nouvelles tendances.

**DEUXIEME PARTIE - LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :
UN ENJEU DE PRODUCTION OU DE POPULATION ?
LES APPROCHES THÉORIQUES DE
LA QUESTION TERRITORIALE**

*Step back and ask what striking feature of the geography of economic
activity ? surely concentration [...]*

Paul Krugman

Quels sont les modèles théoriques et empiriques qui traitent aujourd'hui de la question du développement des territoires et en quoi ces modèles permettent ou non d'expliquer la revitalisation des espaces non métropolitains ?

Pour tenter d'y répondre, on propose de structurer le développement autour d'une grille d'analyse (Talandier, Davezies, 2006)¹. Cette grille permet, dans les limites de ce type d'exercice, de souligner les complémentarités et oppositions entre les différentes approches mais aussi, peut-être, les manques. Sous forme de tableau, la grille d'analyse se présente comme suit :

	Développement territorial comme ÉTAT			Développement territorial comme PROCESSUS
	Espace comme FACTEUR		Espace comme SUPPORT Y=f(X) Y=développement territorial (amélioration des conditions de vie de la population)	
	Facteur de création de richesse nationale, facteur de croissance nationale Y=f(X) Y=PIB national et X=territoire	Facteur de création de richesse locale, facteur de croissance locale Y=f(X) Y=PIB local et X=territoire		
Approches générales ou globales				
Approches spécifiques ou partielles				

Cette grille distingue, en premier lieu, deux types d'approches. La première conçoit le développement territorial comme un *état* « socio-démo-économique » d'un territoire à un moment donné ou dans le temps, la seconde définit le développement comme un *processus* de jeu d'acteurs.

La première acception du développement territorial repose sur l'observation, la mesure et la compréhension du développement économique d'un territoire. Les questions auxquelles on tenterait de répondre pourraient être les suivantes : quels sont les facteurs de ce développement ? Est-ce que la situation de ce territoire s'améliore ou se détériore ? Est-elle comparable à la situation d'un autre territoire ? Alors qu'en macroéconomie on compare les pays entre eux, les analyses portent ici

¹ Grille proposée au PUCA par Talandier, Davezies (2006). Ce travail théorique s'appuie sur des éléments mobilisés dans l'étude : « Croissance et développement territorial : un examen des phénomènes et des représentations dans les pays industriels », rapport pour le PUCA, 205p.

sur la comparaison des agrégats des espaces sub-nationaux. C'est en ce sens que l'on peut parler de « *macroéconomie locale* » Davezies (2005). Ces agrégats peuvent être le capital, le niveau de qualification de la main-d'œuvre, la flexibilité du marché du travail, l'ensoleillement, les aménités, etc. du côté de *l'input* ; le PIB par habitant, le revenu, le chômage, la pauvreté, la démographie, etc. pour *l'output*. Les disciplines maîtresses sont l'Économie, la Statistique, la Géographie « quantitative ». Les méthodes quantitatives et la modélisation sont mobilisées. Cette branche de la Science Régionale est largement dominée par les travaux anglo-saxons et s'inscrit, majoritairement, dans le prolongement de l'école néoclassique pour les économistes.

Dans cette acception du développement territorial, on peut distinguer les approches pour lesquelles le territoire est un facteur de croissance de celles pour lesquelles le territoire est le support de la population inductrice de développement. Pour les premiers, l'enjeu principal du développement serait la production, pour les seconds, l'enjeu pourrait être celui de la population. En effet, ce ne sont pas les entreprises qui créent, dans ce cas, l'essentiel du développement mais la population qui consomme. La consommation est au cœur de l'acception du territoire comme support. « Territoire-facteur » versus « territoire-support » évoque l'opposition « croissance » versus « développement ». L'indicateur du développement serait, par exemple, le PIB par habitant dans le cas du « territoire-facteur » tandis que, pour rester dans les références internationales, l'indice de développement humain (IDH)¹ serait préféré dans le cas du « territoire-support ». Dans le premier cas, il semblerait que les mécanismes soient chaînés « croissance = emplois = revenus = etc. = développement ». Dans le second cas, le déchaînement des agrégats est, au contraire, mis en avant (Davezies, 2004). Ces deux visions (espace-facteur / espace-support) se complètent. Sous forme d'équation, on aurait dans le premier cas les caractéristiques spatiales comme variables explicatives de la croissance, dans le second cas, les caractéristiques spatiales constitueraient plutôt la variable à expliquer.

Enfin une troisième distinction pourrait être introduite, toujours au sein du développement comme *état*. Certains auteurs se préoccupent de l'espace comme facteur de croissance nationale, d'autres privilégient l'étude de la croissance locale. Ces deux finalités peuvent s'opposer. Ce qui est bon à une échelle territoriale peut ne plus l'être à l'échelon supérieur ou inférieur. Par exemple, l'attractivité migratoire des régions du Sud de la France est de bon augure pour ces régions méridionales. En revanche, ces mouvements altèrent la compétitivité du pays, puisque les migrants

¹ Sous la direction de Jean Gadrey, des travaux émergent à l'université de Lille 1 sur cette question d'un indicateur spatialisé de développement.

quittent, principalement, la région Île-de-France, région motrice de la croissance française.

La deuxième acception du développement local repose sur les processus de jeu d'acteurs, un développement par et pour les acteurs. Le territoire est construit socialement, culturellement, économiquement et historiquement. Les mots-clés de cette acception pourraient être « identité du territoire », « construction humaine », « mobilisation d'acteurs », « projets de territoire », « gouvernance ». Les disciplines dominantes sont la Sociologie, les Sciences politiques, la Géographie, la Gestion (gouvernance locale). Les méthodes sont plutôt qualitatives et privilégient les études monographiques. « *L'enjeu du développement local est [...] de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent.* » (Pecqueur, 1989, 2^e éd. 2000, p.13).

« Développement comme état » ou « développement comme processus » sont deux acceptions qui se complètent mais qui s'affrontent aussi parfois. La notion de territoire souligne ces divergences de « *postures épistémologiques* », pour reprendre les termes de Pecqueur et Zimmermann (2004, p.15) : « *Il ne s'agit pas de postuler le local, comme niveau pertinent de l'analyse, mais de le déduire. Dans ce contexte nous adoptons l'hypothèse théorique selon laquelle le territoire doit être considéré comme un construit, un résultat des pratiques et des représentations des agents* ». La prise en compte des facteurs de développement peut aussi être évoquée. Pour les économistes, les facteurs de développement ne sont pas postulés mais déduits. On tend, par exemple, à prouver que le capital humain est bien un facteur de développement territorial, au risque parfois de démontrer des évidences. Pour les géographes, le facteur de développement est souvent donné *a priori*. L'analyse cartographique repère les disparités de développement à travers le prisme du facteur choisi au préalable¹. On voit bien ici la complémentarité plus que l'opposition des deux approches.

¹ Les travaux de Julien (1994), sur les emplois métropolitains, ou de Brunet (1973), sur la mégapole européenne, sont des exemples.

Au sein de ces deux types d'approches, on peut enfin distinguer :

- *les modèles globaux ou généraux* : il s'agit d'un cadre ou concept général de compréhension des questions territoriales (la NEG, la théorie de la base, le développement endogène) ;
- *les études partielles ou spécifiques* : on creuse un aspect particulier de la question (les effets de débordement de la Recherche et Développement, l'économie des retraités en Floride, l'impact des dépenses touristiques sur les territoires, les monographies).

Cette deuxième partie se structure autour de ces différentes acceptions du développement territorial.

Le premier chapitre présente le fondement de la Science Régionale d'aujourd'hui. L'introduction tardive de l'espace en Économie donna naissance à la Science Régionale des années 1950 qui connut une crise dans les années 1990. Cette plongée historique permet de comprendre l'essor et le succès que connaissent, depuis quinze ans, les approches du « territoire-facteur ».

Le deuxième chapitre présente ces différentes approches, globales et spécifiques, qui considèrent que l'enjeu principal du développement reste la production de richesse. Le territoire est un facteur-clé de la création de valeur ajoutée et du développement. Les premiers travaux présentés sont ceux de la Nouvelle Économie Géographique (NEG). Bien que très différents, les travaux des économistes et géographes qui associent cette fois processus de jeu d'acteurs et développement local seront également présentés dans ce chapitre. Ces approches ont en commun de placer la production au cœur du dispositif et c'est, justement, ce qui les distingue de celles auxquelles est consacré le troisième chapitre.

Le troisième chapitre présente les travaux théoriques et empiriques qui considèrent le « territoire comme un support de la population ». L'enjeu du développement n'est plus uniquement la production mais, tout autant, voire plus, la consommation¹.

Le chapitre conclusif fait le point sur la mobilisation de ces différentes approches pour tenter d'expliquer la revitalisation des espaces ruraux.

¹ Les approches des politistes et sociologues qui rendent compte des formes de « gouvernance » plus que des dynamiques des « fondamentaux » du développement local (emploi, pauvreté, revenu, peuplement...) ne seront pas présentées. Malgré tout l'intérêt que l'on porte par ailleurs à ces auteurs et à leurs travaux, il n'y a pas lieu de reprendre ici cette abondante littérature.

Chapitre 1 - Les fondements de la Science Régionale

De la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e, peu d'économistes se sont intéressés à la question des territoires. Les quelques auteurs de cette époque à avoir « spatialisé » l'analyse économique seront peu relayés en leur temps mais offriront les bases théoriques d'une nouvelle discipline. On reviendra sur la modernité de certaines hypothèses de ces auteurs et l'on tentera de comprendre quelles ont pu être les raisons qui firent que ces travaux n'ont, peut-être, pas eu l'impact qu'ils méritaient à l'époque.

L'apport dans l'analyse de la dimension spatiale à une échelle « infranationale » fut mis en avant par les premiers travaux précurseurs et fondateurs de ce qu'Isard nomma, en 1954, la *Regional Science*. Ces premiers travaux constituèrent un terreau fertile aux approches qui se développèrent jusqu'aux années 1990. On présentera rapidement les acceptions sur lesquelles s'appuyaient ces travaux comparativement à celles que l'on a introduites dans la grille d'analyse.

Dans les années 1990, la Science Régionale connut une réelle crise. L'une des réponses à la crise fut apportée par les macro-économistes et les internationalistes. En réagissant aux modèles néoclassiques et à leurs hypothèses, ces auteurs amenèrent une nouvelle façon de considérer le territoire. Cette nouvelle acception qui considère le territoire comme un facteur de croissance domine aujourd'hui la question du développement territorial. Comprendre le contexte d'apparition et de développement de ces travaux permet de mieux comprendre leur succès.

I LES ECONOMISTES ET L'ESPACE : UNE RENCONTRE RECENTE ?

La quasi-totalité des manuels d'Économie générale ont en commun l'oubli de l'espace. Tout se passe également comme si les activités économiques n'avaient aucun ancrage spatial, comme si les activités se déroulaient « *sur une tête d'épingle* » pour reprendre l'expression de Combes, Mayer et Thisse (2005, chapitre 2, p.1)¹. Ce « vide économique » peut être illustré par un travail de recherche de mots-clés tels que « espace », « territoire », « région », « local », « localisation », au sein des

¹ Pagination de la version électronique disponible à l'adresse : http://www.core.ucl.ac.be/staff/thisse_combes_mayer/chapitre2.pdf, version du 7/12/2005.

principales œuvres des grands économistes de la fin du XIX^e, début du XX^e siècle¹ : Keynes, Fisher, Say, Ricardo, Walras, Schumpeter. Ces termes y sont soit totalement absents, soit utilisés dans des expressions courantes telles que « en l'espace de cinq années ». En 1911, par exemple, dans *La théorie de l'évolution économique*, œuvre phare de la pensée économique du XX^e siècle, Schumpeter évoque au mieux un espace « *exploité économiquement* » (chap. I à III, p.69²) pour reprendre ses termes ou un territoire « *économiquement donné* » (chap. IV à VI, p.81²). L'espace ne semble jouer aucun rôle en Économie, il serait absolument neutre.

Pourtant, dès 1890, Marshall, fondateur de l'école néoclassique, introduit des notions et des principes qui demeurent au cœur des travaux les plus récents. Il invente la notion d'économies internes et externes, souligne les aspects positifs de la concentration et de la spécialisation industrielle (ce que l'on nomme aujourd'hui le district marshallien), l'atout des grandes villes en matière de diversité industrielle. Il décrit les forces centrifuges et centripètes qu'exercent les coûts de transports (Marshall, 1890, trad. fr. de 1906 – livre IV, Chap. IX et X)³.

À propos des externalités positives et des économies d'agglomération, telles qu'elles sont nommées aujourd'hui, Marshall écrit :

« Nous pouvons diviser en deux catégories les économies résultant d'une augmentation de la production dans une branche quelconque : premièrement, celles qui tiennent au développement général de l'industrie et, secondement, celles qui tiennent aux ressources des entreprises individuelles s'occupant de cette branche de production, à leur organisation et à l'excellence de leur direction. Nous pouvons appeler les premières économies externes, et les secondes économies internes.

[...] Nous arrivons maintenant à l'examen de ces très importantes économies externes qui peuvent souvent être obtenues par la concentration d'un grand nombre

¹ Œuvres disponibles dans leur version française sous format électronique consultables dans la collection « Les classiques des sciences sociales » à l'adresse : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

² Pagination de la version électronique de : Schumpeter J. *Théorie de l'évolution économique* (1911). Traduction française de 1935, introduction de François Perroux ; consultable à l'adresse : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Schumpeter_joseph/theorie_evolution/theorie_evolution_1.pdf

³ Marshall A. *Principes d'Économie Politique* (1890). Traduction française de 1906 ; consultable à l'adresse : http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/marshall_alfred/principes_e_co_pol_1/principes_eo_pol_1_2.pdf

de petites entreprises d'un caractère semblable dans certaines localités, ou, comme on dit d'ordinaire, par la localisation de l'industrie. » (Marshall, 1890, livre IV, chap. IX, p.115.)

On peut noter le rôle de l'espace dans les choix de localisation des industries.

« Lorsqu'une industrie a ainsi choisi une localité, elle a des chances d'y rester longtemps, tant sont grands les avantages que présente, pour des gens adonnés à la même industrie qualifiée, le fait d'être près les uns des autres. Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux.

[...] De plus, l'emploi économique de machines coûteuses peut être parfois possible à des conditions très avantageuses dans une région où se trouve groupée une grande production d'une certaine espèce, alors même que les capitaux individuels qui y sont employés ne seraient pas très considérables.

[...] De plus, toujours, sauf aux époques primitives du développement économique, une industrie localisée tire un grand avantage du fait qu'elle est constamment un marché pour un genre particulier de travail. » (Marshall, 1890, livre IV, chap. IX, p.119)

Marshall, sans les nommer ainsi, décrit les différents aspects que peuvent revêtir les économies d'agglomération, qui amèneront les auteurs à considérer l'espace comme un facteur de croissance principalement à partir des années 1990.

Marshall précise aussi que, par ces localisations, la ville connaît un progrès incessant.

« Les avantages qu'offre la variété d'occupations se combinent avec ceux de la localisation de l'industrie dans certaines de nos grandes villes manufacturières, et c'est là l'une des principales causes de leur progrès continu. Mais, d'un autre côté, la valeur que les quartiers centraux d'une grande ville possèdent pour les commerçants permet à ceux-ci d'y payer le sol bien plus cher qu'il ne vaut pour des fabriques, même en tenant compte de ce concours d'avantages : et une compétition semblable, au sujet du logement, a lieu entre les employés des maisons de commerce et les ouvriers de fabrique. Le résultat est que, maintenant, les fabriques se groupent dans les faubourgs des grandes villes et dans les régions manufacturières avoisinantes, plutôt que dans les villes elles-mêmes. » (Marshall, 1890, livre IV, chap. IX, p.120.)

Marshall va également souligner le rôle antagoniste des coûts de transport comme force centripète des activités, d'une part, mais centrifuge des individus, d'autre part.

« Toute diminution de prix des moyens de communication, toute facilité nouvelle d'échanger librement des idées entre lieux éloignés, font obstacle aux forces qui tendent à localiser les industries. En nous plaçant à un point de vue général, nous pourrions dire qu'une diminution des tarifs de transport ou des frets tend à pousser chaque localité à acheter au loin beaucoup plus de choses ; elle tend ainsi à concentrer les industries particulières dans certaines localités. Mais, d'un autre côté, tout ce qui permet aux gens d'émigrer plus facilement d'un lieu à un autre amène les ouvriers spécialisés à travailler près des consommateurs qui achètent leurs marchandises. Ces deux tendances opposées apparaissent très bien dans l'histoire récente du peuple anglais. » (Marshall, 1890, livres IV, chap. IX, p.121.)

Il ne s'agit pas ici de dire que tout est déjà dans Marshall, mais de souligner que l'espace¹ y est déjà décrit dans quelques-unes de ces acceptions phares de la Science Régionale. Il aura fallu attendre plus d'un demi-siècle pour voir ces « prémices » de l'Économie Régionale formulées et modélisées. Isard, par exemple, reprendra cette notion d'économie externe en 1956, en distinguant les économies externes de localisation (proximité d'activités d'un même secteur), des économies d'urbanisation (proximité d'activités de secteurs diversifiés).

La liste des précurseurs ne se réduit pas au seul nom de Marshall. Il convient de citer ce que l'on nomme « l'école des spatialistes allemands » à laquelle sont associés les noms et dates de Von Thünen (1826), Weber (1909), pour les précurseurs, Christaller (1933) et Lösch (1954) ultérieurement. Ce n'est pas tant le contenu des modèles développés par ces auteurs que l'on veut mettre en avant, mais le contexte de querelle méthodologique dans lequel ils s'inscrivent. Ce contexte pourrait expliquer, en partie, le peu d'influence qu'eurent ces modèles sur les sciences économiques de l'époque.

Si ces auteurs constituent *a posteriori* une « école », leurs points communs, hormis d'être allemands et de s'être intéressés aux questions spatiales, ne sont pas si évidents. Certains évoquent le manque de formalisation de ces analyses (Ponsard, 1983), d'autres évoquent une méthode scientifique commune (démarche hypothético-déductive) (Blaug, 1979).

¹ On pourrait employer systématiquement le mot espace pour qualifier le territoire des économistes par rapport à celui des géographes. L'accent a été plutôt mis dans ce travail sur les fonctions des territoires que sur leur dimension construite ou non, selon les auteurs.

Pour ce qui est du manque de formalisation, on peut préciser que le modèle mathématique de Weber était si complexe à son époque qu'il a dû avoir recours à Georg Pick, fameux mathématicien, proche collaborateur d'Albert Einstein.

Pour ce qui est de la démarche scientifique « hypothético-déductive », on propose de développer ce point en s'appuyant sur les travaux de Nussbaumer (2002) consacrés à l'école historique allemande. À la fin du XIX^e siècle, une querelle de méthode oppose les tenants de l'approche hypothético-déductive (école autrichienne, mais aussi et surtout depuis, anglaise) aux partisans d'une approche historique et multi-causale qui se voulait plus réaliste (école allemande). Deux approches des questions spatiales s'en dégageront :

- l'une déductive qui s'intéresse aux causes purement économiques de la localisation des activités ;
- l'autre historique qui se soucie de comprendre comment se constitue historiquement la configuration spatiale des activités.

Les modèles de Von Thünen et de Weber sur la théorie de la localisation spatiale des activités agricoles, pour le premier, des activités industrielles, pour le second, semblent paradoxalement se rapprocher d'une construction formelle et déductive et s'opposer à la méthode historique, allemande pourtant. Les travaux de Von Thünen, élaborés à partir de son expérience personnelle de propriétaire foncier et exploitant d'un domaine de 340 hectares dans le Mecklembourg, serviront pourtant de base à Roscher (1865) et Schaeffle (1873) pour mettre en avant le rôle de la construction sociale et des institutions sur la localisation des activités économiques.

Weber, de son côté, sera l'un des auteurs à tenter, en vain, d'unifier ces deux approches. En effet, si la première partie de son œuvre est consacrée à ce qu'il appelle une théorie pure qui interprète la localisation uniquement en termes économiques, la deuxième partie, sa théorie « réaliste »¹, rassemble des études de cas qui introduisent des facteurs de localisation liés à l'histoire, à la culture et à la forme des relations socio-économiques. Cette deuxième partie du travail de Weber restera largement méconnue, malgré le soutien d'auteurs comme Sombart. Pour ce

¹ On lui doit notamment une explication « territorialisée » du déclin de l'empire romain qu'il voit comme une vengeance posthume d'Hannibal qui, lors de sa longue et violente occupation de l'Italie, a totalement modifié la structure de la propriété foncière de l'Italie, mettant un coup d'arrêt à son développement économique : une nouvelle classe de grands propriétaires autarciques ayant remplacé, après guerre, la multitude de petits propriétaires, agriculteurs ou artisans vivant de la spécialisation et de l'échange, et que les Carthaginois avaient massacrés...

dernier, il est en effet important de distinguer la « *théorie historique qui rend compte de la réalité économique [... et la] théorie pure qui n'est qu'un outil qui peut aider à comprendre certains éléments complexes de la réalité économique* » (cité par Nussbaumer, 2005, p.16). « *Ce n'est pas le principe de localisation des activités qui permet de construire un système économique, mais c'est l'analyse du système économique construit historiquement qui permet de comprendre la localisation des activités.* » (Sombart, 1910, cité par Nussbaumer 2005, p.18). Enfin, tout en félicitant Weber pour son effort de conciliation, Sombart souligne les limites de son modèle. Il critique notamment la réduction du choix de localisation à la prise en compte du coût direct et évoque l'importance de la proximité, des interactions entre la firme et ses partenaires, entre la firme et sa clientèle.

Le rôle de la proximité, la dimension historique des localisations industrielles, la construction sociale et culturelle d'un territoire, le rôle des institutions locales dans le développement local sont autant d'aspects de la question territoriale qui ne furent pas repris par les tenants des approches hypothético-déductives, vainqueurs de cette querelle scientifique¹.

L'école allemande aurait été « victime » de cette querelle méthodologique dont sortirent vainqueurs les défenseurs des approches purement hypothético-déductives. Cette hypothèse paraît plus vraisemblable que celle de la barrière linguistique et du manque de formalisme. Cette hypothèse est aussi celle de Lepetit (1988), qui voit, plus généralement, dans l'abandon de l'espace une rupture entre auteurs préclassiques et classiques. « *L'économie politique classique devient essentiellement hypothético-déductive et se concentre sur les facteurs généraux qui sont supposés être les mêmes en tous les lieux. Elle relègue les facteurs particuliers, associés erronément à l'espace, au domaine monographique.* » (Thisse, 1997, p.7-8).

S'il ne semble plus y avoir de querelles, cette opposition entre « quantitatistes » et « défenseurs d'approches plus qualitatives » demeure. Les premiers intègrent, à présent, l'espace, mais de façon sans doute partielle. Les seconds privilégient souvent des approches monographiques non généralisables.

¹ Ces aspects-là du développement territorial seront réintroduits plus tard dans les travaux des régulationnistes ou encore des auteurs du développement endogène.

Thisse (1997) propose deux autres raisons pour expliquer le manque d'intérêt des économistes vis-à-vis de l'espace.

La première porte sur la faible prise en compte des coûts engendrés par la distance. « L'explication la plus courante de cette négligence est que les frais de transport ont diminué de manière considérable depuis le début de la révolution industrielle, de sorte que la distance compte moins et contraint moins. » (Thisse, 1997, p.4).

Le second souligne la position des économistes pour lesquels « plusieurs questions économiques fondamentales n'ont pas besoin de la dimension spatiale pour être étudiées avec pertinence, les coûts de transport n'étant que des coûts parmi d'autres » (Thisse, 1997, p.5).

Ces deux explications, comme l'indique Thisse, sont peu satisfaisantes tant la distance occupe encore un rôle majeur dans la localisation des agents.

Par ailleurs, réduire l'oubli de l'espace à l'oubli de la mesure des coûts paraît peu satisfaisant. Le territoire, même si on le nomme « espace » comme chez les économistes, ne peut se résumer à une mesure de distance traduite en coût. Considérer l'espace, c'est certes considérer la distance, la densité, mais c'est aussi intégrer les fonctions de ce territoire, la population, les paysages et tout ce qui compose ces espaces et qui les rend si singuliers.

L'hétérogénéité intrinsèque de cet « objet » d'étude peut d'ailleurs constituer une des raisons probables de cet oubli. En effet, s'il est depuis longtemps possible de « modéliser », de « résumer » ou encore « d'échantillonner » une population d'individus et des phénomènes sociaux, l'exercice se corse quant il s'agit d'espace. L'étude de l'autocorrélation spatiale (qui se réfère à l'absence d'indépendance entre observations géographiques) et l'étude de l'hétérogénéité spatiale (qui est liée à la différenciation des variables et des comportements dans l'espace) ne sont très certainement qu'un début de réponses apportées par les économètres. C'est donc à la fois cette hétérogénéité qui justifie l'existence de nos recherches et de notre discipline, mais c'est aussi elle qui l'a peut-être pendant longtemps rendue muette.

Plus spécifiquement, pour Krugman (1995), les contraintes de modélisation ont longtemps porté sur la difficulté de concilier rendements d'échelle croissants et concurrence parfaite. L'existence de rendements d'échelle croissants est une condition indispensable à l'existence, voire à la raison d'être des villes. L'ignorer, c'est ignorer l'espace, ou, plus précisément, ignorer l'espace permettait d'ignorer

cette réalité. On raisonnait alors en rendements constants. Or, avec des rendements non croissants, il serait toujours au moins aussi efficace de diviser les activités de production jusqu'au point où les coûts de transport sont nuls. Or, ce résultat va à l'encontre de la polarisation existante des hommes et des activités. Les rendements ne peuvent donc être que croissants. Mais modéliser ces mécanismes dans le cadre de référence des économistes qu'est la concurrence parfaite demeurait complexe. En effet, si les rendements sont continuellement croissants et que la concurrence est parfaite (parfaite connaissance des prix et comportements rationnels des agents), alors à terme une seule entreprise subsiste puisque dès la première unité produite ses coûts n'ont cessé de diminuer. Si ce résultat n'est finalement pas constaté, c'est que l'on est en situation de concurrence imparfaite (c'est-à-dire que les entreprises n'ont plus une parfaite connaissance de ce qui se passe chez le voisin et peuvent fixer leur prix librement et donc continuer à produire). Les modèles de Dixit-Stiglitz (1977), puis celui de Krugman (1991), que l'on reprendra plus loin, parviennent à modéliser ces mécanismes de rendements croissants et de concurrence imparfaite. Krugman (1995) montre comment les sciences sont contraintes d'ignorer des travaux antérieurs, au risque de perdre des informations précieuses, afin de développer de nouvelles méthodes, indispensables pour aller plus loin. Il cite l'exemple de la météorologie, de la cartographie, pour terminer par l'exemple de l'Économie Régionale.

Une autre idée, développée par Jane Jacobs (1984) reprise par Thisse (1997), paraît particulièrement pertinente. Jacobs montre comment le concept de nation n'a jamais été remis en cause. L'étude des pays ou blocs de pays, entités de la vie économique, a perpétué cette négligence des territoires sub-nationaux. Elle cite notamment Adam Smith qui discute et conteste de nombreuses idées de l'époque et qui argumente chaque concept qu'il choisit, à l'exception de celui de nation. Les nations seraient des entités homogènes et la seule dimension spatiale qui prime serait la frontière nationale.

D'un autre côté, jusque dans les années 1970-1980, les mécanismes économiques qui prévalaient à l'échelle des nations pouvaient être transposés à l'échelle de territoires sub-nationaux. Ainsi, pour se préoccuper de la question locale, les outils et les indicateurs des mécanismes de la macroéconomie convenaient. Aujourd'hui, il semble qu'il faille réadapter les outils à la spécificité des questions territoriales actuelles.

Enfin, le contexte géographique et historique des pays a joué également un rôle majeur dans la façon dont l'espace allait être considéré (Thisse, 1997). Les particularités géographiques de l'Angleterre et l'importance des échanges fluviaux à l'échelle internationale (finalement peu coûteux) minimisaient le rôle de la distance et des échanges intra-nationaux. Ce qui se répercuta sur la recherche anglo-saxonne, pionnière et fort influente sur l'Économie moderne. *A contrario*, l'histoire de la construction de l'Allemagne, son unification et l'élargissement de son marché intérieur à la fin du XIX^e siècle, le développement d'un commerce terrestre coûteux en frais de transport, l'importance du concept de territoire dans la philosophie politique allemande sont autant d'éléments qui tissèrent un environnement propice aux travaux des spatialistes. Quant à la France, sa position serait intermédiaire : une sensibilité moindre que l'Allemagne en raison de son unification territoriale mais plus que l'Angleterre de par ses réseaux et échanges terrestres. L'Économie Spatiale était présente en France au XIX^e siècle, mais était le fait d'ingénieurs des chemins de fer, d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, d'auteurs qui évoluèrent en dehors des cercles académiques de la science économique et dont les travaux demeurent encore aujourd'hui au premier plan des analyses de tarification publique¹.

Tous les économistes n'avaient pas occulté l'espace de leurs travaux. On peut évoquer Marshall ou les spatialistes allemands, mais rappeler également que les classiques intégraient l'espace dans leurs analyses. De plus, raisonner à l'échelle des nations introduit finalement une dimension territoriale dans les analyses, celle de la nation.

En réaction à cet « oubli », qui serait donc à relativiser, et dans un souci de fédérer les approches existantes, naît en 1954, sous la houlette de Walter Isard, la *Regional Science Association (RSA)*.

¹ Pour plus de détails, le lecteur peut se référer aux travaux cités par Thisse (1997), à savoir ceux de Ekelung et Shieh (1986) qui soulignent l'apport des travaux de Jules Dupuit sur la tarification spatiale, ou encore à Hebert (1972) qui cite parmi les spatialistes français le nom d'Émile Cheysson pour sa théorie des aires de marché.

II **NAISSANCE DE LA SCIENCE REGIONALE**

La Science Régionale aurait pour objet « *l'espace* », l'intégrer n'est pas juste un détail de l'analyse, comme le précise Ponsard (1988), car l'espace n'est pas économiquement neutre et sa prise en compte change tout.

Pour Davezies (1995), trois principales orientations se dégagent dès le départ en Science Régionale :

« *i) Expliquer le rôle de certaines caractéristiques de l'espace dans le comportement des agents économiques (entreprises, ménages, pouvoirs publics) [...]; ii) éclairer l'économie particulière d'un secteur local (transports urbains, logement, finances publiques...)[...]; iii) « spatialiser » des mécanismes macro-économiques (répartition spatiale de la croissance, des fonds publics, impact de l'internationalisation de l'économie sur les économies locales, application à l'espace local, pour le qualifier, de lois économiques générales...etc.)* » (Davezies, 1995, p.1).

Le premier point s'inscrit dans le prolongement des travaux des spatialistes allemands. Les théories de la place centrale, théories de la localisation et de la compétition spatiale étudient en effet le rôle de certaines caractéristiques de l'espace dans le choix de localisation des agents économiques. Lösch, dans le prolongement des travaux de Christaller, permet par exemple de mieux appréhender la distribution des activités dans l'espace autour d'une place centrale. Ullman (1941) et Berry (1958) prolongent ce courant. Hoover (1937), Greenhut (1956) et Isard (1956), dans la lignée de Weber (1909), vont se préoccuper de la localisation optimale de l'industrie. Les travaux d'Alonso s'inspirent de ceux de Von Thünen. Alonso (1964) affine le concept de la rente foncière, l'impact des coûts de transport (variable selon l'offre d'infrastructures) dans la localisation des agents. Le modèle s'applique aux ménages mais aussi aux entreprises avec des emboîtements plus ou moins concentriques selon les cas.

Tiebout (1956) introduit un autre critère déterminant pour comprendre la localisation des agents : l'offre de biens publics locaux. Ainsi, « *le modèle de Tiebout aboutit à une conclusion audacieuse selon laquelle la ségrégation sociale et spatiale n'est pas le résultat néfaste de politiques publiques défailtantes, mais le fruit d'un choix délibéré des ménages, à la recherche du meilleur « panier de services » (autrement dit, du meilleur rapport entre le niveau des impôts locaux et celui des services publics offerts localement). [...] L'article de Tiebout, « A Pure Theory of Local Expenditures », est en réalité une réponse critique sous forme de clin d'œil à Paul Samuelson qui, en 1954 dans un article intitulé « A Pure Theory of Public*

Expenditures », argumentait au contraire en faveur de l'intervention gouvernementale dans la production de biens publics » (Estèbe, Talandier, 2005, p.4 et p.11).

L'influence de ces travaux sur les questions actuelles est évidente. Le débat engagé par ces auteurs se poursuit et ces thématiques de recherche restent au cœur des sujets phares de la discipline.

Les travaux de Tiebout et Samuelson illustrent, par ailleurs, le deuxième aspect énoncé par Davezies (1995), à savoir l'analyse spécifique de l'économie d'un secteur local, en l'occurrence les finances publiques locales.

Enfin, pour illustrer le troisième point, « *spatialiser des mécanismes macro-économiques* », l'exemple de la comptabilité régionale semble à propos. Comme le souligne Derycke (2001), la proximité est tenue entre la Science Régionale nord-américaine et la Macroéconomie théorique et appliquée. L'analyse des tableaux *input/output* développée par Chenery (1953) et Moses (1955) en est un exemple. Ces travaux de comptabilité jouèrent un rôle fondateur aux États-Unis, en France ou en Suisse. En France, dès 1951, un Centre universitaire d'Économie Régionale se crée à Bordeaux, suivi de Montpellier, Rennes, Dijon. Derycke précise qu' « *une évolution comparable s'observe en Suisse (création des centres de Fribourg et Neuchâtel) et en Belgique (Louvain-la-Neuve)* » (Derycke, 2001, p.9).

Le modèle de Chenery-Moses sera repris et amélioré par de nombreux auteurs jusqu'au début des années 1980 (Karen Polenske, 1980 ; Raymond Courbis, 1979). Mais là s'arrête peu ou prou, à ce jour, l'exercice du tableau de comptabilité régionale. Davezies (2001) y voit notamment un décalage temporel trop important entre les résultats obtenus et la situation en cours. « *La comptabilité régionale préalable que suppose ce genre de modèle est extrêmement lourde. Les chercheurs qui s'y sont attelés, comme Karen Polenske dans les années 1980 au MIT, sur le cas des États-Unis, y ont dépensé une énergie exorbitante pour produire des tableaux régionaux, sur des dates nécessairement assez anciennes -recul statistique oblige- qui, une fois achevés, ne permettaient pas de décrire une économie en mutation rapide qui avait changé entre temps...* » (Davezies, 2001, p.78).

Toujours dans les années 1950, les travaux de deux autres auteurs paraissent importants pour la suite. Tout en travaillant autour de la question du choix de

localisation des entreprises, Perroux et Vernon introduisent l'hétérogénéité de l'espace de façon, peut-être, plus significative que les travaux précédents.

Le concept de croissance polarisée chez Perroux (1950) reprend l'hypothèse d'une croissance déséquilibrée, chère à Schumpeter. La croissance est impulsée par des firmes motrices puis se propage aux autres industries via les échanges interindustriels. Les implications spatiales de la thèse de Perroux sont mises en avant par Boudeville en 1966 (sur le cas de la France notamment) : le pôle de croissance est le lieu où est implantée la firme motrice, son essor génère celui des régions où sont implantées les industries ou les secteurs entraînés. L'espace n'est pas homogène puisque certaines régions vont être motrices de croissance et de développement tandis que d'autres seront induites. Hirschman (1958) distingue deux types d'effets d'entraînement des pôles moteurs sur les autres secteurs industriels :

- l'effet amont décrit la diffusion par les achats (l'industrie de l'automobile à Boulogne-Billancourt dynamise par exemple l'industrie du verre à Lyon, du pneu à Clermont-Ferrand etc.) ;
- l'effet aval décrit la diffusion par les ventes (le développement de l'énergie électrique aura des incidences majeures sur l'ensemble des activités industrielles).

Hirschman va un peu plus loin dans son analyse puisqu'il étudie également les conditions dans lesquelles ce mécanisme de croissance polarisée peut bénéficier aux régions en retard de développement. Les régions développées achètent les biens produits dans les régions plus pauvres et favorisent l'emploi d'une main-d'œuvre peu onéreuse. Ainsi, la croissance se diffuse par effet de « percolation » ou *trickle down*, soit une propagation lente et diffuse.

L'hétérogénéité de l'espace est, implicitement dans ces modèles, une condition nécessaire à la croissance et au développement. Les facteurs spatiaux de croissance et de développement restent, cependant, exogènes au modèle.

Vernon en 1966 développe un modèle encore très utilisé en marketing, connu sous le nom de « cycle de la production » ou « cycle de vie du produit ». La création et l'élaboration du produit se réalisent dans ce que Chinitz (1961) appelle le milieu incubateur, à savoir la grande ville, là où chercheurs, ingénieurs, publicitaires se concentrent. L'essor et le développement du produit requièrent une production de masse. Le bien va alors être produit dans des régions périphériques où la main-d'œuvre et le coût du sol seront moindres. Afin de prolonger la durée de vie du produit, on observe, avant son déclin et sa disparition, un certain retour au centre pour innover, mais à la marge (la Renault 5 devient la Super 5). Puis, le produit

disparaît, remplacé par un nouveau. C'est ainsi qu'en France, s'industrialisèrent et se développèrent les régions au sud de la ligne Le Havre – Marseille. Aujourd'hui, cette théorie peut être en partie reprise pour comprendre le développement de certains pays via les délocalisations. Cependant, la durée de vie d'un produit s'est considérablement réduite et la déconnexion entre lieu de création des concepts et lieu de production est parfois impossible.

L'essor des services, ou disons plutôt l'interpénétration des services et de l'industrie (Beckouche 1997) rend ce modèle difficilement mobilisable. Comme le souligne Beckouche (1997), IBM vendait des ordinateurs, puis des ordinateurs et des logiciels, l'entreprise propose aujourd'hui des solutions informatiques. « *La « servicialisation » de l'industrie* » renvoie au changement « *organisationnel* » de la production énoncé par Veltz (1992) (Beckouche, 1997, p.18). De la même façon, la distinction entre les services de direction et de conception qu'introduisent ces modèles n'est plus de mise. Le partage du territoire entre concentration des cadres dans la capitale et des ouvriers en province est de moins en moins vrai (Beckouche, Damette, 1993). Enfin l'égalisation des salaires au sein des pays développés annule une partie des bénéfices que retirent les entreprises en s'implantant dans les régions périphériques. Storper (1996) pense même que cette théorie du cycle du produit « *ignore dangereusement la diversité et la complexité du développement sectoriel qu'on rencontre dans le capitalisme moderne* » (Storper, 1996, p.228).

Tous ces éléments qui rendent, aujourd'hui, obsolètes ces modèles participent à la polarisation des activités constatée depuis les années 1980. L'ensemble des travaux référents dans ces années 1950-1980 reposent sur des acceptions de l'espace peut-être trop restrictive. Peut-on y voir une des explications possibles à la crise de la Science Régionale au début des années 1990 ?

III LA CRISE DE LA SCIENCE REGIONALE AU DEBUT DES ANNEES 1990

Un événement fut le révélateur de la crise que connut la Science Régionale dans les années 1990 : l'annonce de la fermeture du département de Science Régionale par les autorités de l'université de Pennsylvanie en 1993-1994, département qui vit justement naître, sous l'égide d'Isard, la Science Régionale. Cette annonce, suivie d'effet, entraîna une forte mobilisation chez les chercheurs. Comme le précise Derycke (2001), cette crise était latente, comme l'atteste

l'interrogation de Jensen en 1991, alors président de la RSA, « *Quo vadis Regional Science ?* », ainsi que celle de Lacour sur « *l'identité de la Science Régionale* » en 1992.

Dès lors, « *les tables rondes se multiplient dans les colloques et les associations pour cerner l'objet d'une Science Régionale de plus en plus diffuse, envahissante et pourtant menacée. Un numéro spécial des Papers in Regional Science, tribune de la Science Régionale mondiale, est consacré en 1994 à la crise de la « Regional Science » avec des contributions d'Anas, Bailly, Coffey, Gibson, Plane et Vickerman. Les uns plaident pour une démarche plus abstraite ; les autres pour une attention plus grande apportée aux problèmes concrets et aux politiques régionales ; la majorité entend réintroduire l'homme au centre d'une Science Régionale jugée trop désincarnée.* » (Derycke, 2001, p.10).

La crise serait donc née de la multiplication de travaux, de thèmes de recherche, de méthodes ayant pour point commun la prise en compte de l'espace. Il est par ailleurs assez facile de perdre le fil avec, d'une part, des auteurs qui affichent clairement leur parenté à cette discipline et d'autre part, des économistes ou sociologues qui n'en font pas cas et qui contribuent pourtant à faire avancer la recherche sur la question territoriale.

La faible capacité de la Science Régionale à rendre compte de faits concrets est la deuxième faille citée par Derycke. En ce début de décennie 1990, le constat est sans appel : l'espace comme facteur explicatif convaincant de mécanismes économiques généraux (le chômage, la croissance, l'inflation...) n'est pas au rendez-vous. Comme le précise Davezies (1995), « *le mariage de l'économie et de l'espace a davantage permis de mieux comprendre l'espace et certaines de ses propriétés à la lumière des théories économiques générales, qu'il n'a amélioré la compréhension de l'économie à la lumière de l'analyse spatiale* » (Davezies, 1995, p.1).

Débats et mobilisation, doutes et remises en cause, mais au final, comme le souligne Quigley (2000), rien n'aura été fondamentalement réformé. Et, comme le note l'auteur, c'est sans doute très bien ainsi. En effet, parallèlement à cette période trouble-fête se construit peu à peu un corpus théorique. S'intéressant aux facteurs de croissance, sujet-clé des économistes, des auteurs comme Romer (1986, 1990) ou Lucas (1988) vont de manière indirecte nourrir l'Économie Régionale. L'espace devient un facteur endogène de la croissance économique. Il ne s'agit plus uniquement d'appréhender l'agglomération des agents ou l'existence de la ville à travers la minimisation des coûts de transports, mais d'intégrer, dans le modèle, les

externalités générées par l'agglomération de ces agents. Ce nouveau courant de pensée sur la croissance endogène crociera les travaux de l'Économie Internationale pour faire émerger ce que Krugman va nommer la Nouvelle Économie Géographique (NEG). Ces travaux sont présentés dans le prochain chapitre.

La complémentarité des dynamiques territoriales et industrielles va être repérée en Italie, dans le Choletais, la vallée de l'Arve etc. Ces formes d'organisation industrielle donnent lieu à de nombreux travaux sur les systèmes productifs locaux. Selon Sabel (1989), il s'agirait là d'une véritable résurgence de l'Economie Régionale. Ces travaux sont également repris dans le prochain chapitre.

Quigley (2000) présente, enfin, un troisième axe de renouveau de la Science Régionale, axe existant mais qui prit tout son essor durant cette période de crise. Il s'agit de s'intéresser à la localisation des agents, non plus uniquement pour comprendre leurs choix en termes de bénéfices monétaires qu'ils en retirent (hausse du taux de profit pour les entreprises ; hausse du revenu réel¹ pour les salariés), mais pour connaître les incidences de leur lieu de résidence sur les opportunités qu'ils peuvent saisir dans la société. Certes, la question n'est pas nouvelle. Déjà en 1964, Alonso affirme que le niveau de vie des ménages détermine leur localité de résidence alors que John Kain (1968) envisage une relation inversée, expliquant que c'est au contraire le lieu de résidence qui influe sur le niveau de vie. Les lieux de vie seraient donc en mesure de favoriser ou de réduire les chances qu'un individu a d'atteindre un niveau de revenu donné².

La réémergence de cette question est certainement très liée à la hausse des inégalités constatée à une certaine échelle territoriale. En effet, dans le même temps que les inégalités entre les régions, les départements, les cantons, les aires urbaines n'ont cessé de diminuer dans les pays industriels depuis les années 1980, les inégalités mesurées cette fois entre les communes d'une même aire urbaine, ou bien encore, entre les quartiers d'une même commune n'ont cessé, elles, de progresser (Davezies, 2004). Face à ces tendances, particulièrement difficiles à contrer car déterminées par des comportements individuels, les politiques réagissent et les

¹ Le revenu réel, dit revenu en volume, correspond au revenu nominal, en valeur, une fois l'effet de l'inflation pris en compte. Ce revenu réel, revenu rapporté au niveau général des prix, est parfois appelé pouvoir d'achat.

² Cet aspect de la question, qui quelque part inverse et interroge la relation origines et conséquences de la pauvreté, n'est pas sans rappeler les travaux d'Amartya Sen sur cette idée de « capacités » des individus.

travaux d'économistes mais aussi de géographes, de sociologues se multiplient jusqu'à aujourd'hui (cf. le succès de l'ouvrage d'Éric Maurin en 2004 sur *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social* ou bien encore celui de Christophe Guilluy et Christophe Noyé en 2004 : *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*).

Ces travaux replacent donc l'homme au cœur de la problématique et corrigent le caractère devenu « *trop désincarné* » et dénoncé de la Science Régionale (cf. citation de Derycke plus haut).

D'autres explications seraient à chercher dans le contexte politique de l'époque.

Sur la base de discussions¹ avec quelques chercheurs ayant travaillé dans les décennies passées, on a pu glaner quelques arguments permettant de mieux comprendre les raisons des inflexions qu'auraient connus les travaux dans ce domaine. L'une des approches les plus convaincantes est celle de Lester Thurrow, professeur d'Économie au MIT.

Pour Thurrow, la rupture des années 1980 a renvoyé les économistes régionaux vers leurs études théoriques et les a éloignés d'un monde réel pourtant en plein changement. Ce phénomène tiendrait pour beaucoup à la réforme du « fédéralisme fiscal » américain. L'introduction des « *block grants* », appelés dotations globales en France, aurait brutalement éteint la demande de connaissance des acteurs publics et l'appel à des expertises académiques. Avant cette réforme, dans un régime de dotations spécifiques et discrétionnaires, l'ensemble des protagonistes, locaux, stataux et fédéraux, était en situation de négociation permanente et, de ce fait, s'entourait d'experts leur fournissant des arguments. Le local voulait étayer ses demandes, le central justifier ses décisions. Dès lors que le plus gros des dotations entre niveaux de gouvernements, aux États-Unis comme dans la plupart des pays industriels à la même époque, devient automatique, il n'y a plus lieu de négocier, ni de se doter d'arguments. Selon Thurrow, au couple agissant qui était hier le tandem de l'expert et du technocrate public, se substituerait désormais un autre, constitué de l'électeur et de l'élus. On aurait ainsi à la fois un basculement du projet vers des mécanismes en même temps qu'une politisation de l'action publique

¹ Entretiens réalisés dans le cadre d'un rapport pour le PUCA : Talandier M., Davezies L. (2006). *Croissance et développement territorial : un examen des phénomènes et des représentations dans les pays industriels*, rapport pour le PUCA, 205p.

sur les territoires. *A posteriori*, on pourrait donc penser que la science servait plus encore à trouver l'argent qu'à le dépenser : dès lors qu'il est déboursé automatiquement, les acteurs locaux se débrouillent seuls pour l'utiliser. Du coup, les chercheurs se seraient retranchés dans leurs campus et dans un univers théorique.

La politisation de l'action publique dont parle Thurrow serait encore renforcée, selon Prud'homme¹, par la décentralisation et la montée de l'Europe. Les méthodes d'évaluation *ex-ante* ou *ex-post* des politiques et projets publics seraient à ses yeux en régression. L'essentiel des dépenses d'investissement civil français (plus des trois quarts, notamment du fait de dotations mécaniques du gouvernement central) serait aujourd'hui le fait de collectivités locales opérant des choix politiques ne mettant plus en œuvre les méthodes d'analyse coût-bénéfice dont elles faisaient l'objet lorsqu'elles étaient mises en œuvre au niveau central. La répartition des dépenses européennes entre les nations aurait également un effet de disqualification de la connaissance stratégique, renforcé notamment par le verrouillage du seul critère d'éligibilité des 75% de PIB par habitant communautaire. Il ne s'agit pas ici de dénoncer le fait que la « science » serait déclassée par la politique, mais de comprendre les mécanismes de cette rupture qu'aurait connue la production de connaissances territoriales au moment où le territoire occupe une place nouvelle dans les agendas politiques.

Enfin, d'autres difficultés auxquelles se heurtent les analyses économiques territoriales pourraient être liées à la disponibilité statistique. En Europe, la mise en place d'Eurostat se heurte à de nombreuses difficultés liées aux disparités de qualité des appareils statistiques nationaux. L'harmonisation des données se fait péniblement et peut même passer par la dégradation de certaines informations. Par exemple, l'adoption en 1993 de la nouvelle nomenclature européenne des secteurs (NACE) remplaçant la NAP française constitue, aux yeux de beaucoup de chercheurs, un recul notamment par le fait que des établissements d'une même entreprise peuvent désormais être classés dans des secteurs différents selon leurs fonctions. Les sièges sociaux ne sont ainsi plus rattachés au secteur d'activité de leur entreprise mais à une catégorie générale « d'administration d'entreprise », ce qui rend plus difficile l'appariement entre fonctions territoriales au sein d'un même secteur.

¹ Entretiens avec Rémy Prud'homme

Les données du revenu disponible des ménages ne sont publiées partiellement que depuis peu de temps par Eurostat et il est pratiquement impossible de trouver des informations chiffrées sur les consommations dans les territoires des pays industriels (le *Bureau of Census* américain fournit des statistiques spatialisées pour les seules ventes de détail). Idem pour les indices de prix régionalisés, ou des parités régionales de pouvoir d'achat¹, qui ne semblent exister aujourd'hui qu'au Canada, alors qu'ils pourraient aider à mieux comprendre les mécanismes migratoires entre les régions des pays industriels, comme l'avancent, d'un point de vue théorique, de nombreux auteurs (Gonnard, 2006, par exemple).

Plus largement, la forme de marchandisation de l'information statistique (moins aux États-Unis qu'en Europe) pénalise les équipes de chercheurs dont les budgets seraient réduits pour les raisons indiquées plus haut.

L'introduction de l'espace dans les sciences économiques a fait naître une nouvelle branche en Sciences Sociales : la Science Régionale. À plusieurs reprises, des travaux novateurs et précurseurs en leur temps ont impulsé la Recherche sur ce thème. Puis, elle a été ralentie par des critiques, plus ou moins fondées ou par des conflits d'école. Elle fut redynamisée, souvent en mobilisant d'anciens concepts, mais toujours grâce au dynamisme et à l'investissement de certains chercheurs (Isard et Perroux en 1954). À la fin des années 1990, un coup de frein ou une véritable crise remit à nouveau en question ses fondements. Parallèlement, la modification de la gestion territoriale bousculait le monde du développement régional. Puis le jeu reprit, puisant ses cartes maîtresses encore une fois dans le passé (externalités de Marshall ; dimension temporelle et culturelle du territoire sont de la partie). Ces allées et venues se soldent à partir des années 1990 par l'émergence des approches qui considèrent le territoire comme un facteur de croissance.

¹ L'Europe utilise massivement des PIB régionaux par habitant mesurés en parité de pouvoir d'achat, mais ces parités sont en fait nationales.

Chapitre 2 - Les approches par la production. Le territoire facteur de croissance

Pourquoi s'intéresser au territoire comme facteur de croissance ? La réponse la plus courante, liée à l'écrasante majorité de travaux en la matière, tient au fait que la croissance nationale serait fondamentalement spatiale. Chez Krugman, l'étude des régions permet de mieux appréhender l'accroissement des richesses ou de la production, que l'observation des nations. L'espace étant hétérogène, la moyenne nationale ne reflète en rien les réalités des espaces sub-nationaux, une connaissance plus fine des réalités socio-économiques territoriales s'est donc imposée.

Dans ces approches, il s'agit bien d'étudier le développement local comme l'état d'un territoire. Dans cette acception du développement local, on a vu que le territoire pouvait être un facteur de croissance ou bien un support de développement. Les travaux présentés dans ce chapitre privilégient la production comme enjeu principal du développement. Le territoire est un facteur de la croissance locale et nationale. La NEG constitue en quelque sorte le cadre général principal de ces approches. Des études ou concepts plus spécifiques portent sur la métropolisation, la taille optimale des marchés, les facteurs génériques de la croissance locale.

Parallèlement à ces travaux, se sont développés les théories du développement endogène et les approches de la régulation. Pour ces auteurs, le développement local est, cette fois, plutôt caractérisé par l'idée de processus de jeu d'acteurs. Le territoire est un construit social, historique, économique et culturel et plus seulement un espace qui accueille les activités. Ces modèles, développés dans les années 1980-1990, constituent une sorte de cadre général alternatif à la NEG. Très différents des théories de la NEG, ils sont néanmoins présentés dans ce chapitre en raison de l'attention portée au système productif des territoires. Dans ces modèles, le développement local n'est pas un état, mais un processus ; le territoire n'est pas un espace économique donné, mais un lieu construit. Toutefois, le territoire demeure un facteur de croissance. C'est ce point commun qui les rapproche, et qui les distingue de l'acception pour laquelle le territoire devient le support de la population, où l'enjeu du développement n'est plus uniquement la production mais également la consommation¹.

¹ Ces approches du « territoire-support » sont présentées dans le chapitre suivant.

Toujours, selon les distinctions proposées dans la grille d'analyse, on s'intéressera en premier lieu aux modèles généraux avant d'aborder les travaux plus spécifiques.

I LES MODELES GLOBAUX DU « TERRITOIRE FACTEUR DE CROISSANCE »

Deux approches sont distinguées : la Nouvelle Économie Géographique et le modèle de développement endogène.

I-1 La Nouvelle Économie Géographique

Avant de présenter les hypothèses et conclusions du modèle, il convient d'en connaître ses principaux fondements. On reprend certains éléments du *survey* de Casey J. Dawkins (2003).

Les fondements de la Nouvelle Économie Géographique

L'introduction de l'espace-facteur de croissance a permis de pallier à certaines hypothèses et conclusions des modèles néoclassiques, jugées de moins en moins convaincantes. La systématique idée de convergence des niveaux de développement entre les régions et le caractère exogène de certains facteurs de production sont les deux points les plus contestés.

La quasi-totalité des modèles référents en Économie Internationale (modèle d'Heckscher-Ohlin-Samuelson), en Économie Régionale (la théorie de la base), ou en macroéconomie (modèle de croissance de Solow) s'accordent sur la convergence quasi inéluctable des nations ou des régions à long terme dans un contexte de libre échange.

Le théorème d'Heckscher-Ohlin-Samuelson (1933) prolonge les travaux de Ricardo sur les avantages comparatifs. Ces auteurs expliquent l'échange international par la rareté relative des divers facteurs de production dont sont dotés les pays. Ils montrent qu'un pays a intérêt à se spécialiser dans la production du bien qui mobilise le plus intensivement le facteur dont il est le mieux pourvu. Dans un contexte de libre

échange, ces spécialisations entraînent l'égalisation interrégionale de la rémunération des facteurs de production, dont les salaires des travailleurs à qualification égale¹.

La théorie de la base, que l'on ne doit pas à Tiebout ou à North², comme il est courant de le lire, mais à Cantillon (1725) et à Sombart (1916) (Gonnard, 2001), conclue également à la convergence des niveaux de revenu. Dans cette théorie, les revenus basiques, à savoir les revenus captés à l'extérieur du territoire considéré, sont les véritables moteurs d'une économie locale et alimentent le secteur domestique (activités tournées vers la demande locale des ménages en biens et services). Ce modèle implique qu'avec le développement de la région, les exportations s'intensifient, la base exportatrice se diversifie. La mobilité des facteurs de production permet une diffusion du développement entre les régions, et, à la manière du théorème HOS, les revenus par tête des travailleurs vont donc converger.

Le modèle de Solow et Swan (1956) repose sur la loi des rendements décroissants et le principe de concurrence pure et parfaite. Moins le capital physique est développé et plus son rendement marginal est important. Les investisseurs sont alors naturellement incités à accumuler du capital physique dans les pays pauvres. Réciproquement, dans un pays déjà fortement capitaliste, l'incitation à investir est réduite. Il s'ensuit un phénomène de convergence économique, les pays les moins capitalistes profitant du report d'investissement par manque de rentabilité des économies les plus développées. Contrairement au modèle keynésien, ce modèle néoclassique prône la non-intervention étatique, arguant du caractère harmonieux et stable de la croissance que permet cette loi des rendements décroissants. L'aide internationale était, en revanche, salvatrice, puisqu'une dose massive de capitaux extérieurs devait pouvoir suppléer à la carence interne et permettre aux économies de se développer.

Appliqué par Borts et Stein (1964) à l'échelle régionale, ce modèle conduit aux mêmes conclusions de convergence. Barro et Sala-i-Martin (1999) soulignent la

¹ On peut prendre l'exemple de l'Angleterre et de l'Australie. L'Angleterre est fortement dotée en capital à la fin du XVIII^e siècle, mais pauvre en surface cultivable. Le prix du capital est donc faible, celui de la terre élevé. L'Australie est, au contraire, pourvue en terre et pauvre en capital physique. L'Angleterre se spécialise donc dans la production de biens manufacturés. La production augmente et mobilise de plus en plus le capital physique qui face à cette demande accrue voit son prix augmenter ; il en va de même pour les salaires. En Australie, c'est par ce même mécanisme de spécialisation et d'augmentation de la production que le prix de la terre va augmenter ainsi que la rémunération des travailleurs... Les différences entre les deux pays quant à la rémunération des facteurs de production vont donc s'estomper peu à peu...

² Tel que l'annonce Dawkins par exemple.

plus forte probabilité de convergence entre les régions qu'entre les nations, en raison d'une plus forte mobilité des facteurs de production interrégionale qu'internationale.

L'influence qu'eurent (et qu'ont encore), sur les questions territoriales, ces trois modèles n'est rien à côté de l'écho qu'eut la critique. Ce concept de convergence fut attaqué de tous côtés. En premier lieu de façon empirique. Ces travaux accompagnent, d'ailleurs, l'essor de l'Économie du Développement après la seconde guerre mondiale, discipline qui souligne la pauvreté persistante dans de nombreux pays et l'écart de développement croissant entre les pays industrialisés et les pays pauvres. Si cette branche de l'Économie et les institutions qui y sont associées occupent l'avant-scène, les critiques au sujet de la convergence cette fois interrégionale émergent également.

Une des critiques, fructueuse pour la suite, porte sur les hypothèses de décroissance du rendement marginal du capital, de la stabilité des mécanismes de croissance et des processus de convergence qu'elles induisent. Plus précisément, c'est la conciliation entre rendements croissants et concurrence qui conditionnera l'émergence de la NEG.

Trois étapes-clés dans l'émergence de la Nouvelle Économie Géographique

Trois « modèles » semblent constituer trois étapes-clés pour les travaux de la NEG.

Gunnar Myrdal, tout d'abord, va remettre en cause, dès 1957, le critère de rendement marginal décroissant du capital, ainsi que le processus de convergence qui en découle. Souvent cité comme un des pères inspirateurs de Krugman, Myrdal se base donc sur l'hypothèse de rendements croissants. La croissance apparaît alors chez Myrdal comme un processus auto-entretenu, un processus cumulatif (*Cumulative Causation*). L'avantage des régions les moins développées (leur faible coût en main-d'œuvre) se trouve dépassé par les effets positifs des rendements croissants. Les pays industrialisés ayant « une longueur d'avance » en quelque sorte, il s'ensuit, non plus une convergence mais une divergence des taux de croissance entre pays (ou régions) riches et pays (ou régions) pauvres.

Ce principe sera repris notamment par Kaldor en 1970 qui l'enrichit à partir du concept de la base économique et du principe du salaire efficient. Il conserve l'hypothèse de rendement croissant et explicite la façon dont les nations peuvent en tirer profit sur le marché international. Ce processus de spirale cumulative apparaît

lorsqu'un choc exogène provoque une forte demande pour un bien industriel. Au départ, les salaires monétaires sont identiques mais les salaires efficients (salaires monétaires / productivité du facteur travail) sont plus faibles dans les pays industrialisés de par l'existence justement de rendements d'échelle croissants. Les régions qui bénéficient du meilleur salaire efficient sont les mieux parées pour répondre à cette hausse de la demande. En effet, elles vont pouvoir augmenter leur production plus rapidement que les autres, améliorer ainsi un peu plus leurs salaires efficients, et pourront donc augmenter à nouveau leur production, et ainsi de suite...

À Myrdal ou Kaldor pourraient être ajoutés plusieurs noms d'économistes, Perroux par exemple, pour qui la croissance n'est pas un phénomène équilibré mais au contraire polarisé (cf. supra), ou encore Friedmann pour son modèle centre-périphérie (1966) dans lequel il reprend des arguments de Myrdal (croissance régionale déséquilibrée) et des éléments de la théorie de la base (la croissance ne peut être générée que par des éléments extérieurs). Il souligne le rôle des migrations des travailleurs dans la convergence des revenus interrégionaux et insiste sur l'importance des exportations de la région et de sa capacité à répondre à la hausse d'une demande extérieure pour se développer. Finalement, ce sont les grandes aires urbaines, les centres régionaux, qui auraient l'avantage initial en raison des économies d'échelle que crée l'urbanisation.

La deuxième avancée majeure ou étape-clé serait l'émergence du concept de « croissance endogène ». Le principe de décroissance à long terme de la productivité marginale du facteur accumulable va pouvoir être partiellement abandonné grâce à la notion d'externalités.

Dans le modèle de Solow, la productivité décroissante du capital annule à long terme la croissance par tête à moins qu'un progrès technique exogène, « *tombé du ciel* », n'accroisse la productivité du travail et du capital. Les modèles de croissance endogène fondent la croissance sur des facteurs internes ou endogènes au modèle, à savoir d'une part les choix des agents économiques (choix du facteur de production que l'on décide d'accumuler) et d'autre part la non décroissance de la productivité (la productivité marginale du capital ne décroît pas lorsque le stock de capital augmente). Plus précisément, ces modèles ne rompent pas totalement avec l'hypothèse des rendements marginaux décroissants. Ils considèrent qu'il en va ainsi pour chaque entreprise. En revanche, il existe des rendements d'échelle croissants dus aux externalités positives liées à l'accumulation de facteurs tels que le capital physique (Romer, 1986), le capital humain (Lucas, 1988), les infrastructures publiques (Barro, 1990), l'innovation technologique ou la Recherche et

Développement (Romer, 1990). Les rendements d'échelle croissants sont donc le fait de l'agglomération des activités de la collectivité. Lucas (1988) souligne que les agglomérations urbaines favorisent, notamment, l'accumulation du capital humain grâce à la diffusion de l'information entre les travailleurs, en raison de leur proximité géographique.

Comme le note Catherine Beaumont (1998), le capital spatial devient un facteur de croissance. Dans ces modèles, l'hypothèse de rendement marginal décroissant pour chaque entreprise permet de respecter le cadre de la concurrence. En effet, si chaque entreprise produit à rendement croissant, on tombe alors dans une situation de monopole. La première entreprise a toujours « une longueur d'avance » sur les autres, par exemple en termes de salaires efficients, et peut donc pratiquer des prix toujours plus compétitifs que la concurrence qui se trouve peu à peu évincée du marché. Le principe des externalités positives et l'existence d'économie d'agglomération permettent d'introduire l'hypothèse de rendement croissant, indispensable pour expliquer la polarisation des activités sur le territoire ou l'existence des villes, tout simplement. L'espace ne peut plus être ignoré et il devient un facteur endogène de la croissance.

Enfin, l'ordre n'est pas chronologique, le modèle de Dixit-Stiglitz (1977) est, sans contexte, très proche de celui de Krugman (1980).

Cette fois, rendements d'échelle croissants et concurrence vont être conciliables dans le cadre d'une concurrence dite monopolistique. Ce concept de concurrence monopolistique dû à Chamberlin (1933) repose sur quatre postulats :

- on est en présence de biens composites, chaque firme produisant une variété de ces biens. Les entreprises vendent donc des produits de même nature mais imparfaitement substituables (les variétés diffèrent) ;
- c'est l'entreprise qui fixe son prix, contrairement au contexte de concurrence pure et parfaite où le prix est fixé par le marché. Cependant, le fait qu'il existe d'autres variétés produites par d'autres firmes (même si elles sont imparfaitement substituables entre elles) limite le pouvoir des firmes pour fixer leur prix. On est donc bien dans une situation distincte également de celle du monopole ;
- on est en présence d'un grand nombre d'entreprises ;
- l'hypothèse de libre entrée et sortie sur le marché est respectée mais les profits sont nuls dans le long terme (si le profit est positif de nouvelles firmes s'installent jusqu'à ce que le profit de chacune s'annule).

Le modèle de Dixit-Stiglitz (1977)¹ étudie une économie à deux secteurs :

- un secteur agricole où les rendements sont constants, qui produit un bien homogène et qui fonctionne en concurrence pure et parfaite ;
- un secteur manufacturier, à rendement croissant, qui produit un bien composite (un bien décliné en plusieurs variétés) et qui fonctionne en concurrence monopolistique.

Deux postulats sont majeurs dans ce modèle :

- l'utilité ou la satisfaction des travailleurs-consommateurs est proportionnelle à la quantité de variétés que ce consommateur arrive à se procurer, sous contrainte de son revenu. Cette préférence des consommateurs pour la diversité implique que les régions urbaines sont plus attractives en matière de consommation (elles offrent une plus grande variété de biens)² ;
- la dépense totale des consommateurs pour les biens manufacturiers est une fraction de leur revenu total. Donc, quand le nombre de variétés produites augmente, la part de revenu que les consommateurs sont prêts à consacrer à chaque variété diminue, l'indice des prix de chaque variété diminue également³.

L'utilité du consommateur se traduit, on l'a vu, par la préférence pour la diversité mais elle est aussi fonction de son revenu réel, c'est-à-dire, de son revenu « déflaté » de l'indice des prix. Or, comme l'indice des prix décroît quand le nombre de variétés produites et offertes augmente, l'indice des prix sera plus faible en ville et

¹ Pour plus de détails sur le contenu et la formalisation des modèles voir par exemple : Thisse, Mayer, Combes ; « *Textbook in Economic Geography* » chez Economica 2006 pour la version française ou Princeton University Press pour la version anglaise.

² Deux faiblesses sont couramment admises dans ce modèle :

- l'entrée d'une nouvelle variété (soit d'une nouvelle firme puisque chaque firme produit une variété) fragmente la demande en une unité de plus. Il n'y a pas substitution et donc pas de disparition des « anciennes » variétés dans ce modèle ;

- l'hypothèse est faite que tous les consommateurs sont identiques, homogènes, qu'ils consomment toutes les variétés proposées s'ils le peuvent.

³ Une autre limite de ce modèle est l'absence de comportement stratégique des entreprises, c'est-à-dire que l'entrée de nouvelles firmes ne change rien au comportement des premières installées. Il n'y a pas non plus d'effet d'échelle : la quantité produite est indépendante du salaire des travailleurs et de leur nombre, donc indépendante de la demande.

le revenu réel des consommateurs supérieur, ce qui renforce l'attrait de la ville auprès des travailleurs

Les modèles de la Nouvelle Économie Géographique

En 1980, Krugman reprend le modèle de Dixit-Stiglitz, en raisonnant cette fois dans une économie ouverte. Il y intègre donc l'impact de la libre circulation des capitaux et l'existence des coûts de transferts. Dans Krugman (1980), les consommateurs se procurent des biens produits dans la région A et dans la région B. Leur préférence pour la diversité est toujours vérifiée. Ils sont indifférents au fait que la variété du bien soit produite dans une région ou une autre. Cependant, la variété du bien produite dans une autre région que celle où l'on réside supporte un coût de transferts (dit de type « iceberg »¹). Ce coût est supporté par le consommateur. Si les prix au départ d'usine sont identiques dans les deux régions, le consommateur préfère consommer une plus grande quantité de biens domestiques (moins coûteux). Si les coûts de transferts baissent très fortement et que les salaires sont beaucoup plus faibles en B qu'en A, par exemple, alors les produits fabriqués en B, moins chers, « envahissent » le marché de la région A (c'est le cas des produits manufacturiers produits en Chine).

Pour se prémunir et rester compétitives, les entreprises ont donc intérêt à se localiser sur un grand marché, là où la demande est importante. Cet effet « taille du marché », qui permet de générer plus de profits, incite les entreprises à s'installer au centre et à quitter la périphérie.

Mais, c'est dans son modèle de 1991, modèle dit d'économie géographique que Krugman boucle en quelque sorte ce raisonnement.

Dans ce modèle, ce n'est plus le capital qui est mobile mais les travailleurs qualifiés. Or, quand un travailleur se déplace, il le fait avec son revenu. Les migrations des travailleurs sont alors synonymes de délocalisation des capacités de production et de consommation (dans le modèle précédent les revenus des détenteurs de capitaux étaient dépensés dans leur lieu de résidence, différent du lieu de

¹ Coût de type « iceberg » - Samuelson (1954) : si l'on doit transporter un bien entre A et B et que l'on souhaite avoir la quantité q de ce bien à l'arrivée, il faut alors faire voyager une quantité Tq du bien, avec $T \geq 1$. Ce que l'on perd pendant le parcours (à savoir $(T-1)q$) correspond au coût du transfert. Ceci permet d'introduire la notion de coût de transport dans un modèle sans avoir à considérer le secteur du transport à part entière. Cette façon de procéder était déjà présente dans les travaux de Von Thünen (1826).

localisation de la firme). Ces migrations sont dictées dans le modèle par les différentiels de salaires nominaux et de coût de la vie¹ entre les régions.

Par ailleurs, dans ce modèle, « *le nombre de firmes dans une région est ici lié de manière univoque au nombre de travailleurs qualifiés qui y résident : firmes et travailleurs qualifiés bougent main dans la main. Il n'est donc pas nécessaire de décrire l'évolution de la distribution des firmes : celle-ci suit automatiquement celle des travailleurs qualifiés, ce qui simplifie considérablement l'analyse des équilibres [...]* Malgré son caractère restrictif, cette hypothèse est en accord avec les travaux empiriques qui ne peuvent discriminer entre cause et effet dans l'analyse des mouvements de firmes et de travailleurs : le fameux "do people follow jobs or do jobs follow people ?" mis en évidence par Muth (1971). » (Combes, Mayer, Thisse, 2005, chap. 6, p.14).

Ce modèle d'économie géographique souligne le mécanisme de *Cumulative Causation* mis en évidence par Myrdal. En effet, la hausse du nombre de travailleurs et donc de consommateurs entraîne une hausse de la demande locale de biens manufacturés et incite les entreprises à venir s'implanter. Or quand la taille du marché augmente, les profits augmentent, l'attractivité auprès de nouvelles entreprises est renforcée (c'est l'effet taille du marché). Le nombre de firmes augmente donc, le nombre de variétés produites augmente et l'indice de prix diminue, donc les salaires réels augmentent ce qui attire de nouveaux travailleurs qui bénéficient d'un niveau de vie plus élevé et d'une offre diversifiée de biens et services, etc. jusqu'à ce qu'une seule région regroupe toutes les firmes et tous les travailleurs consommateurs.

Cependant, ce processus en spirale est contré par de puissantes forces de dispersion proposées dans ces modèles :

- l'arrivée ininterrompue de travailleurs supplémentaires peut saturer l'offre de main-d'œuvre et faire pression sur les salaires qui peuvent finalement diminuer ;
- la concurrence entre les firmes de l'agglomération peut aussi être un facteur de dispersion ; la demande s'atomise et la rentabilité des firmes peut s'en trouver amoindrie (Helpman et Krugman, 1985). « [...] ce mouvement de firmes vers la grande région implique une diminution de la demande des variétés produites au sein de celle-ci du fait d'une plus grande fragmentation de la demande, ce qui entraîne une baisse de la

¹ Le coût de la vie correspond au prix du panier moyen représentatif de ce que chaque résident consomme.

profitabilité des investissements. C'est ce mécanisme d'encombrement du marché qui vient freiner l'agglomération des firmes. » (Combes, Mayer, Thisse (2006), chapitre 4, p.12) ;

- l'existence d'une main-d'œuvre agricole immobile qui consomme favorise le maintien de firmes en périphérie ;
- une hausse des coûts de transferts peut engendrer une baisse des exportations. Certaines firmes vont alors être incitées à partir (ou à ne pas venir) et à se rapprocher de la demande existante en périphérie puisque à présent de forts coûts de transferts vont les protéger de la concurrence des firmes de l'agglomération ;
- la congestion foncière (ou encore environnementale...) génère une hausse du coût de la vie pour le travailleur et altère son degré de satisfaction à résider dans une agglomération.

Quelques remarques peuvent être formulées.

Les hypothèses de préférence pour la diversité et l'homogénéité du comportement des consommateurs sont critiquables.

Outre les détenteurs du capital (considérés dans le modèle de 1980), les comportements de consommation pris en compte sont uniquement ceux des travailleurs. Or aujourd'hui, en France par exemple, près de 30% des ménages sont inactifs (retraités ou sans activité). Leur comportement ne peut donc être directement lié à celui du marché de l'emploi. Certes, dans ces modèles, les inactifs pourraient aussi préférer résider dans les grandes agglomérations pour satisfaire leur « préférence pour la diversité » et profiter de l'indice de prix plus bas.

L'hypothèse des prix plus bas dans les agglomérations, sur laquelle repose en partie le modèle, peut être contestée, d'autant plus que la part de la consommation de services augmente et que le prix de ces services dépend du prix du sol, plus élevé en ville.

Ces modèles supposent que les travailleurs consomment là où ils travaillent, puisqu'ils travaillent là où ils résident. Ce raisonnement est d'autant plus obsolète de nos jours, qu'il porte sur les seuls travailleurs qualifiés. On ne travaille pas nécessairement au lieu d'implantation de son entreprise, on ne réside pas nécessairement à proximité de son travail, on part en vacances, on se déplace, en résumé, la consommation est multi-spatiale.

Selon ces modèles, l'avenir des espaces non métropolitains (villes moyennes ou petites, ou encore espace rural) semble compromis. La revitalisation des espaces

ruraux pourrait, certes, être en partie due aux forces de dispersion du modèle, mais les premiers éléments d'analyse ne semblent pas entièrement confirmer cette hypothèse. Les déplacements touristiques, l'impact des retraités sur la consommation locale, le poids des revenus de transferts dans les économies rurales sont autant d'éléments qui paraissent importants pour comprendre la vitalité des espaces ruraux et qui ne sont pas introduits dans ces modèles.

Ces modèles semblent de moins en moins enclins à expliquer certains mécanismes territoriaux liés à la consommation touristique, à la demande des retraités ou à la redistribution sociale. Néanmoins, on s'accorde sur l'apport qu'ils introduisent pour comprendre la création de valeur ajoutée. Leur succès est également lié au contexte d'intégration européenne. Ils offrent une réponse à la question de polarisation des activités, à la persistance voire à la hausse des inégalités entre les régions européennes (Talandier, Davezies, 2006).

Mais, il semblerait que même sur ces éléments, le doute puisse s'installer aujourd'hui. Les premiers résultats présentés dans un rapport pour le PUCA (Talandier, Davezies, 2006) montrent que la concentration spatiale de la valeur ajoutée aux USA, par exemple, ne se vérifie plus. Si ces résultats étaient confirmés, le principe de la *Cumulative Causation* serait fortement remis en cause.

Deux hypothèses peuvent être formulées pour tenter d'expliquer cet éventuel « étalement » des activités.

La première serait liée à la montée des services, et notamment des services à la population, dans l'économie. Ces secteurs sont produits et consommés en un même lieu et en un même temps. Ils se répartissent au prorata de la population résidente et non en fonction des économies d'agglomération. Ces secteurs n'étant pas (ou peu) soumis aux effets de la mondialisation, ils ne seraient pas régis par les mêmes mécanismes de concurrence et de mobilité des capitaux.

La deuxième hypothèse porte sur la question du cadre de vie. Il semblerait que certaines entreprises décident de s'installer dans des endroits considérés comme agréables, et donc pas nécessairement les plus denses, afin de satisfaire et de conserver leur main-d'œuvre qualifiée (Foster, 1977 ; McLoughlin, 1983 ; Lyne, 1988 ; Gotlieb, 1994).

Néanmoins, la NEG reste, à ce jour, le modèle référent pour comprendre les mécanismes de métropolisation et d'inégalités régionales en termes de production. Le territoire économique apparaît comme un facteur puissant de création de valeur

ajoutée. Dans ces approches, le territoire est plutôt un espace sur lequel se développent des activités qu'une construction des acteurs. D'autres modèles proposent une définition différente du territoire tout en privilégiant, comme les auteurs de la NEG, l'aspect productif des économies locales pour identifier les processus de développement.

I-2 Développement endogène et systèmes productifs localisés

Dans ces approches, le développement n'existe que si les acteurs d'un territoire se mobilisent, se coordonnent pour valoriser la richesse locale. Cette participation active est le moteur du développement local. Le territoire n'est pas seulement un espace où s'organisent les agents économiques, il naît avec la mobilisation des acteurs et s'inscrit dans le temps. Les éléments qui firent émerger le concept de « développement endogène » sont également très différents de ceux de la NEG. Il ne s'agit plus d'amélioration théorique d'hypothèses néoclassiques mais d'une théorisation de faits observés. Un point commun à ces deux approches reste cette idée que le développement local serait, avant tout, un enjeu de production et le territoire un facteur-clé de la production.

Le contexte dans lequel les premiers modèles de développement endogène ont émergé est celui des années 1970 : crise d'ajustement structurel, difficulté à expliquer le déclin des régions industrielles avec les modèles de l'époque, émergence de nouveaux pays industriels ou encore croissance des espaces de haute technologie (Benko et Demazière, 2000). Dans ce contexte de déclin des régions anciennement industrielles, parallèlement à la polarisation des activités innovantes dans les métropoles, émerge une autre forme d'organisation de la production qui semble résister à l'ambiance industrielle morose de l'époque.

Ce coin de ciel bleu est repéré en premier lieu dans ce que Bagnasco (1977) appelle la troisième Italie¹, de la Vénétie en Toscane en passant par l'Émilie-Romagne. L'émergence de *régions qui gagnent* surprend. Encore plus surprenant et inattendu, ce succès n'est pas le fruit des délocalisations vers des régions moins développées, mais provient d'un processus de développement ayant pour origine des

¹ D'autres régions sont également le support de constat analogue ; notamment la Silicon Valley au sud de San Francisco et ses entreprises technologiques (Saxenian 1985, 1994) – Hollywood en Californie et ses entreprises cinématographiques (Christopherson et Storper, 1986).

dynamiques internes propres aux régions (Aydalot, 1984 ; Maillat et Lecoq, 1992 ; Benko et Lipietz, 1992).

Vu d'un peu plus près, ce qui se passe dans ces régions n'est pas sans rappeler un concept déjà repéré au début du XX^e siècle par Marshall : le district industriel. Ainsi, ce concept auquel on prêta peu d'attention n'était pas simplement destiné à décrire un phénomène passager, mais rendait bel et bien « *visible une dimension permanente, bien que souvent cachée, du développement (et du non développement), à savoir la dimension territoriale* » (Beauviala et alii, 1993, p. 13, cité par Maillat, 1996).

Vers la fin des années 1970, Becattini reprend cette notion pour décrire l'organisation industrielle des régions de la « Troisième Italie ». Pour Becattini, le district industriel est « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* » (Becattini, 1992, p.36).

Une vague italienne va alors s'emparer du sujet (Bagnasco, 1977 ; Garofoli, 1981 et 1992 ; Piore et Sabel, 1984) et se propage. Garofoli (1981) inventorie 200 districts en Europe, Courlet et Pecqueur (1992) une quarantaine sur la France, Reis (2000) en repère également au Portugal.

Le district industriel devient un modèle d'organisation productive et serait une alternative possible au fordisme et à la métropolisation. Les entreprises pourraient s'organiser en réseaux pour résoudre les problèmes de cycles de surcapacité et pour répondre à la demande de flexibilité accrue (Amin et Thrift, 1992, cité par Markusen, 2000).

Comme le souligne Peyrache-Gadeau (1995) ou encore Maillat (1996), les districts industriels marshalliens sont souvent nés du processus d'externalisation de certaines tâches par les grandes entreprises. « *En Italie, cette politique [d'externalisation] a ouvert la voie au développement de l'économie informelle et à la création de nombreuses petites entreprises locales sous-traitantes. Peu à peu, la division du travail entre les diverses petites entreprises a poussé à leur spécialisation dans différentes phases du processus de production ainsi qu'à leur interdépendance. [...] Ainsi, se sont constitués des systèmes de production, organisés sur une base territoriale, dégagés de l'influence des grandes entreprises qui leur avaient donné naissance au fur et à mesure de leur capacité à se créer de nouveaux débouchés* » (Maillat, 1996, p.6).

Comme le précise également Pecqueur (1989), les systèmes productifs locaux (SPL) ne naissent pas de la crise, ils ré-émergent. « *Ils ressurgissent comme*

témoignage de la permanence d'une osmose entre les savoir-faire, l'activité de production et les caractéristiques humaines du lieu. » (Pecqueur, 1989, 2^e éd. 2000, p.73).

Aux formes différenciées que revêtent ces districts, s'apparente une multitude de termes distincts visant à désigner ces formes d'organisations productives localisées : système territorial de production, tissu industriel local, système industriel localisé, système de production localisé ou local, écosystème localisé, méso-système productif, système de production localisé et d'innovation, district technologique... ou encore clusters¹. Au final, la notion de systèmes productifs localisés (SPL) ou territorialisés décrit un ensemble d'activités interdépendantes, techniquement et économiquement organisé, et territorialement aggloméré (Peyrache-Gadeau, 1995; Courlet et Pecqueur, 1992).

Ce terme de SPL chapeaute, en quelque sorte, les concepts de district industriel, de technopôle (Planque, 1985), de milieu innovateur (Maillat, Quévit, Senn, 1993), de spécialisation flexible (Piore et Sabel, 1984). Pour Grosjean et Crévoisier (1997), ces différents types de SPL distinguent la *structure* des relations (à l'intérieur et à l'extérieur de la région) ainsi que la *nature* de ces relations (relations avec le marché, avec les institutions de recherche et de formation, de production avec d'autres entreprises, etc.). Markusen (2000) y distingue des types d'organisation différenciés. Dans tous les cas, les différents éléments énoncés par Pecqueur en 1989 comme points communs à ces systèmes restent vrais dans ces modèles (spécialisation, entreprises de petites ou moyennes tailles, concentration d'une multitude d'entreprises sans réel leadership de l'une d'entre-elles, densité, quantités produites importantes pour le secteur).

Parallèlement, voire conjointement à ces premiers travaux, se développent, dans les années 1980, les approches spatialisées des régulationnistes². Trois éléments caractérisent cette école de pensée (Benko et Demazières, 2000) :

- le territoire est un construit social, historique. La dimension temporelle est au cœur de ces approches. Cette acception se distingue de

¹ Cités par Maillat (1996).

² Au départ (Aglietta, 1976 ; Boyer et Mistral, 1978 ; Lipietz, 1979), cette approche privilégia la dimension temporelle à la dimension spatiale du développement économique (Benko et Demazières, 2000)

celle des économistes orthodoxes pour qui l'espace demeure un morceau de sol caractérisé notamment par la distance¹ ;

- l'organisation industrielle et sociale propre à chaque régime d'accumulation, et donc à chaque période historique, a des implications spatiales (selon les modes de production, certaines villes se retrouvent au cœur du système alors que d'autres en sont exclues etc.). Mais surtout, un nouveau régime d'accumulation s'articule toujours avec le précédent, décrivant ainsi une dynamique spatiale temporelle plus complexe que l'analyse des formes territoriales canoniques : la ville fordiste, la technopole, les nouveaux espaces industriels, etc. ;
- une attention particulière est portée sur les modes de régulation de l'espace notamment parce que ces modes de régulation peuvent s'opposer aux logiques d'accumulation. Ce dilemme entre équité et efficacité dans la mise en place des politiques d'aménagement du territoire a été particulièrement bien décrit par Gérard-Varet et Mougeot (2000).

Trois remarques peuvent être formulées en guise de conclusion.

Premièrement, on peut souligner l'excès, non pas d'attention, mais d'espoir placé dans ces systèmes de production localisés. Ces théories ont eu, en effet, un retentissement intellectuel et politique majeur. Mais repérer et comprendre ces modes de production était une chose, vouloir en faire un modèle normatif en était une autre. Piore et Sabel (1984), par exemple, « *avancèrent qu'à la production de masse fordiste rigidement structurée, allait succéder un régime fondé sur la spécialisation flexible, dont la forme spatiale serait le district* » (Benko et Lipietz, 1992, p.25). L'intitulé d'une conférence organisée à Milan en 1996 insiste sur le caractère reproductible : « *Les districts industriels : un modèle à reproduire* ». Un rapport commandé par la direction de la politique régionale de la Commission européenne voit dans ces districts un instrument de l'action publique : « *La coopération inter-firmes² comme instrument de développement local* » (*European Business and Innovation Centres Network*, septembre 1999).

Le modèle des « *régions qui gagnent* » s'est essoufflé et les « *localistes* *durent se résoudre à reconnaître le poids des grandes entreprises globalisées et la*

¹ En revanche, cette acception n'est pas sans rappeler celle de l'école historique allemande menée par Roscher, Schaeffle ou encore Sombart, cf. chapitre 1.

² Expression choisie dans le rapport pour parler des SPL (district industriel, milieu innovateur et cluster).

fragilité de leurs chers districts » (Benko et Lipietz, 2000, p.11). Le caractère non reproductible et non généralisable est également mis en évidence par Pecqueur, qui note au passage que l' « *on peut d'ailleurs rencontrer l'expression de dynamiques territoriales sans être nécessairement dans une configuration pure de système productif local* » (Pecqueur, 1989, 2^e éd. 2000, p.96).

Colletis et Rychen (2004) inversent le lien de cause à effet en précisant que « *l'ancrage territorial des activités industrielles correspond à une valorisation localisée de l'activité d'une entreprise. Toutefois, ce mode de valorisation du territoire par l'entreprise ne signifie pas que l'entreprise contribue forcément au développement du territoire.* » (Pecqueur, Zimmermann (dir.), 2004).

Deuxièmement, si ces modèles jugés « salvateurs » en leur temps ont perdu de leur brio, ils auront tout de même été bénéfiques pour l'action publique locale. Ils auront renforcé la culture de responsabilité collective locale et de mise en valeur du potentiel de développement et montré qu'il n'y avait pas de fatalité de sous-développement (Davezies, 2001)

Troisièmement, aussi contradictoire que cela puisse paraître, le contexte de mondialisation actuel est peut-être en train de renforcer l'une des hypothèses fortes de ces modèles. L'ancrage territorial des activités économiques n'a peut-être jamais eu autant d'impact qu'à l'heure actuelle. Cet ancrage ouvre la voie d'une alternative prometteuse aux exigences de la compétitivité de plus en plus difficiles à satisfaire pour les pays industrialisés. Dans un contexte mondial qui induit la banalisation des produits, se renforce une demande qualitative pour des consommateurs soucieux et désireux de spécification plutôt que de standardisation. Une offre qualitative, territorialement marquée et « marketée », devrait permettre au territoire de s'inscrire plus efficacement dans la mondialisation (Coissard et Pecqueur, 2007).

Ces approches générales présentées, il convient, à présent, de préciser quelques-unes des études spécifiques de ces modèles. Elles révèlent les territoires d'études privilégiés par ces deux courants, ainsi que leur opposition autour de la notion de ressources.

II LES APPROCHES SPECIFIQUES DU « TERRITOIRE FACTEUR DE CROISSANCE »

De nombreux travaux empiriques s'inscrivent dans le prolongement des modèles généraux qui reposent sur l'acception « territoire-facteur de croissance ». Dans la grille d'analyse, on avait proposé de distinguer les approches générales des approches spécifiques ou partielles. Les études partielles ou spécifiques permettent de préciser, de confirmer ou d'invalidier, certains éléments de la théorie générale. Elles permettent également de préciser les territoires privilégiés pour l'analyse et soulignent, en contrepoint, le peu d'intérêt accordé à la question des espaces ruraux. La notion de ressource, centrale pour distinguer les approches spécifiques de la NEG de celles du développement endogène, rejoint l'idée de facteur que l'on propose dans la grille d'analyse. Le territoire serait une ressource (un facteur) de production plutôt générique dans le cas des théoriciens de la NEG, plutôt spécifique chez les auteurs du développement endogène.

II - 1 Les ressources génériques de la croissance locale

Pour Veltz (1993), les firmes disposent de deux modes d'accès aux ressources, c'est-à-dire aux facteurs de production. L'auteur met particulièrement l'accent sur la ressource stratégique que constitue la main-d'œuvre compétente et hautement spécialisée. Le premier mode d'accès est endogène. Il renvoie aux travaux sur le développement endogène et les systèmes productifs locaux. Le second mode d'accès est exogène dans le sens où les firmes font appel au marché extérieur pour s'approvisionner. La métropole constitue le cadre idéal pour ces entreprises qui cherchent à minimiser les risques de rupture d'approvisionnement (en main-d'œuvre, en sous-traitants, en infrastructures...). La complexité et la volatilité de l'économie « font que les entreprises pilotent à vue, en particulier sur les besoins en main-d'œuvre qualifiée » (Veltz, 2002, p.7). Il est donc primordial d'être dans des environnements facilitant l'embauche et le licenciement. L'objectif de l'entrepreneur reste la minimisation des coûts de production (proximité des fournisseurs, de la clientèle, des infrastructures, flexibilité du marché du travail, productivité de la main-d'œuvre, recherche d'aides publiques etc.).

Les métropoles incarnent le lieu où abonde la plupart de ces ressources génériques, et notamment la plus stratégique d'entre-elles au vu des travaux en la matière : la main-d'œuvre qualifiée. Cette main-d'œuvre, ou capital humain, est souvent considérée en fonction du niveau de diplôme ou du nombre de cadres dans la

population active. Dans ces travaux empiriques, le développement territorial renvoie directement au phénomène de croissance puisqu'il est mesuré en termes de niveaux de salaires (Rauch, 1991), somme des gains des travailleurs (Kusmin et alii, 1996), PIB par habitant (Barro, 1991 ; Glaeser, 1994). Glaeser et Shapiro (2001) reconnaissent que l'évolution de l'emploi ou de la population serait préférable pour mesurer le développement des villes que le seul PIB par habitant. Cependant, ces auteurs rajoutent que ces trois variables étant naturellement corrélées, le PIB par habitant apparaît comme un indicateur tout aussi satisfaisant que les deux autres pour mesurer le développement des villes. La corrélation dont parlent les auteurs ne semble pourtant plus se vérifier à l'échelle infranationale (Davezies, 1993b).

L'innovation est également un thème récurrent de ces approches sur les facteurs de croissance des villes. C'est notamment le lien entre innovation, croissance, capital humain et effets de débordement (influence géographique) qui est mis en avant. L'innovation nécessite évidemment la mobilisation du capital humain. Le capital humain est à la fois concentré mais aussi plus efficace dans les agglomérations (Sonn et Storper, 2004).

Les travaux pionniers de Jaffe (1989) ont mis en évidence les « effets de débordement » de la Recherche et Développement (R&D). Le nombre de brevets déposés par les firmes est corrélé aux dépenses de R&D faites dans un même Etat américain. De nombreux travaux confirment ces effets de débordement de la Recherche universitaire sur le monde des affaires (Audretsch et Feldman, 1996 ; Breschi et Lissoni, 2001) ou plus généralement des effets de débordement des innovations entre-elles (Anselin, Varga et Acs, 1997). Dit autrement, l'inventeur est d'autant plus inventif que son voisin l'est aussi. La formule reste vraie si l'on remplace l'inventeur par le créateur ou l'artiste (effets de débordements du « talent » chez Florida, 2002b). Via le processus d'innovation, ces différents auteurs expliquent donc comment la proximité, et donc les espaces denses en matière grise (en capital humain) constituent ce que Chinitz appelait déjà les milieux incubateurs, ou ce que le GREMI¹ nomme les milieux innovateurs. Pour les chercheurs du GREMI, ce milieu constitue finalement une ressource spécifique en soi. Elle n'est peut-être pas directement territoriale, mais elle est constituée d'acteurs eux-mêmes susceptibles de mobiliser les ressources locales. On voit là la difficulté de séparer clairement les différentes « Écoles » d'analyse dans ces approches de plus en plus pluridisciplinaires.

¹ Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs.

Hormis donc pour les auteurs du GREMI, ou proches de celui-ci, on voit que le territoire est considéré principalement pour introduire l'existence des économies d'agglomération. Le concept de développement associé à ces travaux s'apparente, voire se confond, à celui de croissance. La ressource demeure générique. Le territoire peut, néanmoins, être un facteur de croissance tout en n'étant pas réduit à la seule capacité à agglomérer les facteurs de production. Les approches du « développement comme processus » mobilisent l'acception « géographique » du territoire. Elles considèrent que les spécificités de celui-ci peuvent être une source de croissance et de développement.

II - 2 Les ressources spécifiques de la croissance locale

Selon Pecqueur et Zimmermann (2004), la problématique de création de ressources prime sur celle de l'allocation de ressources. L'ancrage territorial des firmes signifie la valorisation sociale de la ressource présente sur le territoire. Les ressources peuvent exister mais être latentes. Elles ne sont pas nécessairement identifiées et valorisées ou encore « activées ». Cette activation ou révélation de la ressource ne passe pas systématiquement par le marché mais demande toujours la coordination d'acteurs autour d'un projet, c'est-à-dire un processus de développement local. Le processus peut selon Pecqueur et Colletis (1993) aller jusqu'à la spécification (des ressources ou actifs génériques deviennent spécifiques). Le schéma proposé par François et alii (2006) synthétise ces mécanismes (schéma en annexe 1).

Quelques exemples concrets peuvent être donnés. Mollard (2001) et Mollard, Pecqueur, Moalla (2001) ont montré dans le cas de l'huile d'olive que l'identité, les spécificités d'un territoire peuvent constituer un réel facteur de création de richesse et de développement local. L'huile d'olive AOC de Nyons bénéficierait d'une rente de qualité territoriale. Cette rente est liée à l'ancrage du produit dans un territoire dont les caractéristiques sont considérées comme attractives. Le prix de l'huile d'olive de Nyons est supérieur à celui d'une huile d'olive strictement identique d'un point de vue organoleptique. La différence de prix entre ces deux huiles de qualité identique constitue, en quelque sorte, une « valeur ajoutée territoriale ». Cette rente est en partie symbolique. Elle est liée à des qualités spécifiques réelles des territoires et incorpore aussi l'image de la Provence, ses cigales, ses paysages, sa lavande...

Ce surplus que le consommateur consent à payer reflèterait un double processus d'évolution de la demande. Tout d'abord, l'augmentation du niveau moyen de pouvoir d'achat entraînerait une relative saturation des besoins de base, stimulerait une demande tournée vers des biens de meilleure qualité (effet AOC par exemple), mais stimulerait aussi la dimension immatérielle de la demande (effet de rente paysagère) (Mollard, 2001 ; Mollard et alii, 2001).

La combinaison paysage-qualité-demande du consommateur crée des conditions favorables à la production et à la vente de produits locaux très spécifiques et participe ainsi à la production de richesse locale.

Pour passer de l'aspect choix du consommateur, gain pour le producteur à l'aspect développement local, ces auteurs se réfèrent à la notion de proximité organisationnelle qui pour Gilly et Torre (2000) repose sur deux types de logiques dans les territoires : *la similitude et l'appartenance*.

Mollard et alii (2001) soulignent que « *Les acteurs réagissent par similitude d'intérêt dans la mesure où ils concourent à la réalisation commune d'une même image globale [...] et qu'il y a solidarité entre les acteurs pour que l'image construite et communément partagée soit préservée. De même pour la logique d'appartenance, l'image à préserver repose sur la référence commune à un territoire « baronnard¹ » qui, à travers son histoire longue et sa construction patiente du paysage, constitue un invariant dans lequel les acteurs non seulement se reconnaissent mais fondent leur unité* ».

Ici, le développement local est clairement perçu comme un processus de jeu d'acteurs. Les dix ans de travaux de recherche de cette équipe ont aussi fait émerger, au regard des différents territoires et produits étudiés, le concept de « *panier de biens* » (Mollard, Pecqueur, Lacroix 1997). En effet, l'impact économique et la valeur ajoutée territoriale d'un produit, dit leader, peut se répercuter sur d'autres biens. Toujours dans le cas de l'huile d'olive, les auteurs montrent comment les produits dérivés (tapenade, savon etc.) mais également la lavande, les vins, les gîtes touristiques... profitent de l'image qui se construit autour d'un produit, l'olive, et de ses paysages.

Le territoire construit historiquement et culturellement constitue donc une ressource dans la production d'offres spécifiques et non reproductibles. Afin de synthétiser les différents travaux en la matière, François et alii (2006) proposent une définition de la ressource territoriale qui repose sur quatre principes :

¹ Il s'agit ici de la zone drômoise des Baronnies.

- « - la ressource territoriale se construit sur une ressource spécifique ;
- le passage de l'une à l'autre est lié à un processus de révélation ;
- ce processus est intentionnel ;
- il s'appuie sur plusieurs étapes interdépendantes.

[...] *Une ressource territoriale est une ressource spécifique qui peut être révélée selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire, de nature différente selon qu'elle emprunte ou non le circuit de la valorisation.* » (François, Hirczak, Sénil, 2006, p.696).

Bien que très différentes dans leurs hypothèses et conclusions, les deux approches présentées dans ce chapitre ont en commun la prise en compte des capacités ou systèmes productifs comme principal, voire seul moteur possible du développement des territoires. Les espaces ruraux ne sont introduits qu'à la marge dans les modèles de la NEG (ils peuvent bénéficier, voire créer des forces de dispersion). Au contraire, ils sont très souvent au cœur de l'observation et de l'étude des systèmes locaux de production. La mobilisation des acteurs autour d'une ressource spécifique semble pouvoir générer du développement et participer à la revitalisation des espaces ruraux.

Ces aspects productifs du développement territorial étant précisés, il convient de s'intéresser aux aspects « population et demande », à l'acceptation du « territoire-support ».

Chapitre 3 - Les approches par la demande. Le territoire support de la population

Le territoire n'est plus considéré ici uniquement comme un facteur générique ou spécifique de la production. Il est le support de la population qui crée le développement socio-économique des territoires. Ce ne sont donc plus les mécanismes de l'offre qui détermineraient seuls la vie économique locale, mais également ceux de la demande. La capacité productive d'un territoire ne suffirait pas à comprendre le rôle que joueraient d'autres acteurs (touristes, retraités, bénéficiaires de minima sociaux...) sur le développement. Question essentielle aujourd'hui, la consommation locale ne primait pas tant hier en raison de la concomitance des lieux de production et de consommation.

Davezies (2004) montre que, si dans le siècle passé la question du développement territorial en termes de revenu et plus généralement de conditions de vie des populations était directement liée à la répartition spatiale des avantages comparatifs productifs, c'est de moins en moins vrai depuis une trentaine d'années. À partir des années 1980, les valeurs ajoutées créées sur le territoire national tendent à se concentrer dans les régions les plus développées alors que la péréquation du revenu des habitants se poursuit. Autrement dit, le revenu des ménages d'un territoire est de moins en moins connecté à la capacité productive de ce même territoire. L'allongement de la durée de vie, l'augmentation du temps libre, les développements technologiques (TGV, Internet, portable...) ont modifié et renforcé les mobilités quotidiennes et occasionnelles. La superposition parfaite entre le lieu de travail, le lieu de vie et le lieu de consommation n'est plus de mise, bouleversant ainsi les mécanismes de formation du revenu.

De la même façon qu'hier, pour comprendre le développement territorial, on a dû passer d'une *géographie des coûts* à une *géographie de l'organisation* (Veltz 1993), c'est peut-être aujourd'hui en termes de *géographie de la consommation* qu'il faudrait raisonner (Davezies 2005).

Les approches générales qui permettent de comprendre ces mécanismes sont, selon nos investigations et celles d'autres équipes de recherche¹, très rares². En revanche, les études partielles ou spécifiques sont nombreuses et viennent nourrir la réflexion en cours.

I UNE APPROCHE GLOBALE DU « TERRITOIRE SUPPORT »

Les lignes qui suivent reprennent les travaux de Laurent Davezies sur le sujet, synthétisés dans un rapport récent (Davezies 2005). La théorie de la base économique³ constitue le cadre conceptuel de ces travaux. Selon cette théorie le développement des villes dépend de revenus externes qui viennent l'irriguer. L'économie locale peut se décomposer en deux secteurs, l'un contribuant à capter les revenus de l'extérieur, l'autre travaillant à satisfaire la demande locale. Le premier secteur, dit basique, est inducteur du développement entraînant, par effets multiplicateurs, la croissance du revenu, de l'emploi et du peuplement. Le second, dit domestique, est induit par le premier.

¹ Nos investigations ont été menées dans le cadre d'un travail pour le PUCA qui s'interrogeait sur l'existence de travaux similaires à ceux de Laurent Davezies dans les autres pays européens ou américains. Le constat d'un réel manque en la matière paraît indiscutable. Aucune approche générale ou globale n'a été réellement repérée. En revanche, de nombreuses études spécifiques sur un territoire ou sur une problématique existent. Elles sont présentées dans le deuxième paragraphe de ce chapitre.

Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs spécialistes des questions urbaines et de développement régional à l'université de Louvain-la-Neuve a lancé un programme de recherche autour de l'économie résidentielle. En amont de leur démarche, leurs investigations pour trouver des travaux de référence sur lesquels s'appuyer au départ ont été aussi vaines que les nôtres. La seule référence qu'ils ont également trouvée est celle de la théorie de la base revisitée par Laurent Davezies

² Il semblerait qu'une thèse vienne d'être soutenue à l'université du Minnesota sur cette question. Les travaux de Katherine Nesse semblent porter principalement sur l'estimation des retraités. Le titre de la thèse est : *Retirement Income: A New Model of Economic Base*. Markusen (2006) cite ce travail pour montrer que d'après Nesse, les retraites, les dividendes et les revenus de transferts représenteraient 60% des revenus des espaces non métropolitains, 49% dans les espaces métropolitains. Même s'il ne s'agit pas directement de la part de ce type de revenus dans l'ensemble des revenus basiques mais par exemple dans le total des revenus des ménages, le raisonnement et la démarche sont très certainement proches du raisonnement tenu ici.

³ A qui doit-on cette théorie ? Formulée initialement, selon les auteurs, par Cantillon (1725) dans son *Essai sur la nature du commerce en général*, pour d'autres par Sombart (1916) dans son *Der Moderne Kapitalismus* ou encore par Homer Hoyt (1954) qui l'a dotée d'une méthodologie, Gonnard (2001) nous apprend que Sombart lui-même attribuait l'idée initiale, avant Cantillon, à Het Welvaren van Leiden (1695) dans son *Handschrift uit het Jaar...* On trouvera dans Gonnard (2001) le récit du parcours tourmenté de cette théorie dans l'histoire de la pensée économique jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Cette théorie a été fort mobilisée jusque dans les années 1980, par Hoyt, North ou encore Tiebout pour les travaux les plus retentissants. Mais, en 1985, Richardson tire le bilan de ces décennies de travaux en déclarant que les « *modèles issus de la théorie de la base doivent être enterrés sans espoir de résurrection* » (Richardson, 1985, p.646, cité par Gonnard, 2001, p.3).

L'une des raisons principales de ce relatif échec de la théorie de la base tient à la façon dont elle a été mise en œuvre. Exprimée clairement en termes de *revenus* extérieurs, l'essentiel des recherches menées l'ont pourtant appliquée en termes d'*emplois* pour des raisons de disponibilités statistiques. Dès les premiers travaux de Sombart (1916) ou de Hoyt (1939) ce sont donc uniquement des données d'emplois qui vont être mobilisées. L'emploi des activités basiques détermine l'emploi des activités domestiques. Tant que la principale source extérieure de revenu local résulte des exportations de biens et de services, l'analyse par les emplois est satisfaisante. Si jusque dans les années 1980, ce sont bien les activités locales exportatrices qui constituent l'essentiel de la base économique des territoires, il n'en va plus de même depuis. Le décalage croissant entre lieu de production et lieu de consommation génère des flux de revenus résidentiels, touristiques, qui ajoutés aux revenus de transferts publics et sociaux, finissent pas rendre la méthode obsolète, la méthode mais pas le modèle.

En 1995, Loeiz Laurent remobilise cette théorie sur des données de population. Les populations qui alimentent la base d'un territoire sont, pour Laurent, les employés des secteurs exportateurs mais aussi les touristes, les migrants alternants, les étudiants etc. En travaillant sur la population Laurent dépasse le cadre des seuls emplois des entreprises exportatrices comme source de revenus extérieurs. Dans ce travail déjà fort instructif, l'auteur précise qu'une approche par les revenus serait préférable.

Laurent Davezies développe une méthode de calculs permettant de travailler cette fois sur les revenus basiques (Davezies, 2003a et 2003b). Quatre grandes familles de revenus basiques sont distinguées :

- la base productive privée : revenus issus de la contrepartie marchande des ventes de biens et services à l'extérieur du territoire ;
- la base publique : montant des salaires des fonctionnaires versés par un agent extérieur : l'Etat ;
- la base sociale : revenus des transferts sociaux (prestations, chômage, minima sociaux, remboursements de soins de santé) ;

- la base résidentielle : revenus extérieurs captés grâce à la résidence et à la présence de certains agents, à savoir les retraités, les migrants alternants, les touristes.

Les résultats sont saisissants. La base productive privée qui focalise le débat et la Recherche ne représenterait que 25% des revenus basiques moyens des aires urbaines françaises. La base résidentielle, qui n'avait jusque-là aucun retentissement, alimenterait majoritairement les économies locales (50% des revenus basiques). La base publique et la base sociale représenteraient les 25% restants, soit autant que les revenus productifs privés.

En moyenne donc, et si l'on accepte l'idée que ce sont les flux de revenus basiques qui déterminent le développement des territoires, ce ne sont pas les « firmes en compétition » qui constituent l'enjeu le plus lourd du développement local mais les individus qui consomment. D'emblée, l'idée que l'acteur local est impuissant face à une mondialisation qui se joue des territoires peut être, de nouveau, discutée. Dès lors, résumer l'économie locale à la production serait insuffisant.

Évidemment, ces moyennes dissimulent d'importants écarts de structure entre les différents territoires français.

Certains sont très productifs et voient leur développement dépendre surtout de leur capacité à s'adapter à la concurrence mondiale. Ce sont des territoires et des villes généralement de petite taille, situés dans des zones d'emploi industrielles bien connues (Oyonnax (55%¹), le Choletais (39%), Vendée-Est (39%), Épernay (37%), Laval (36%)), mais aussi quelques grandes zones comme celles de Lyon, Annecy ou Strasbourg dans lesquelles l'activité productive occupe une place relative très importante (de l'ordre du tiers de la base totale).

Les zones d'emploi les plus dépendantes des bases publiques sont généralement des villes chef-lieux, comme Châlons-en-Champagne (27%), Dijon (25%), Brest (24%), Orléans, Nancy ou Tours (autour de 22%).

D'autres territoires encore ont une économie qui dépend, d'abord, des revenus résidentiels (Menton (85%) et de l'ordre de 70% des revenus basiques pour Porto-Vecchio, Briançon, la Tarentaise, Fréjus). Ces zones à forte économie résidentielle peuvent aussi être des villes transfrontalières (Annemasse, Bâle-Saint-

¹ Poids de la base productive privée dans le total des revenus basiques, toujours selon les estimations de Davezies (2003b).

Louis) ou des petites villes proches de métropoles (Villefranche-sur-Saône, par exemple).

Les territoires les plus pénalisés, avec une forte sur-représentation de la base sociale, étant, sans surprise, les zones peu attractives sur le plan résidentiel en même temps que les plus affectées par une crise de reconversion productive : Lens-Hénin, Nord-Deux-Sèvres, Sambre-Avesnois, Angoulême, Nord-Poitou ou Valenciennois...

Enfin, il est important de souligner que l'estimation de ces bases ne peut constituer que la première étape du travail. En effet, une fois ces revenus captés faut-il encore qu'ils soient dépensés localement. Markusen (2006) met l'accent sur cet aspect là du modèle et insiste tout particulièrement sur l'impact positif et primordial de la consommation. Son article intitulé « *Consumption Base Theory of Development* » développe notamment l'argument selon lequel la consommation est trop souvent minimisée dans les mécanismes de développement local. Sur le cas des manifestations culturelles et de l'art en général, elle défend la mise en place d'initiatives locales permettant de maximiser la dépense localement.

L'application de ce modèle sur les espaces ruraux paraît intéressante. Elle devrait permettre de prendre en compte les différents aspects du développement territorial qui animent une France rurale multiple. C'est l'objet de la troisième partie. Mais avant, poursuivons cette analyse de la littérature en abordant la question des approches spécifiques.

II LES APPROCHES SPECIFIQUES DU « TERRITOIRE SUPPORT »

Deux types de travaux sont présentés ici.

Les premiers s'inscrivent dans le prolongement du paragraphe précédent et portent sur les applications de la théorie de la base. Ces travaux empiriques sont nombreux mais systématiquement sectoriels ou partiels. On abordera uniquement les analyses qui portent sur les éléments non productifs de la base : impact du tourisme, des retraités, des migrants alternants, de la redistribution publique.

Les deuxièmes auraient éventuellement pu être présentés dans les approches globales. Cependant, ils portent exclusivement sur les grandes villes. Ces travaux récents mettent la consommation au cœur des dynamiques métropolitaines actuelles

et soulignent les intérêts de plus en plus divergents entre l'entrepreneur et le consommateur.

II-1 Détail sur les éléments de la base non productive

De nombreux travaux portent sur les différents aspects de la base non productive, pris séparément. C'est en ce sens que l'on qualifie ces approches de partielles ou spécifiques. Ainsi, dans les lignes qui suivent, sont présentées les études d'impact des touristes, des retraités, des migrants alternants, ou bien encore de la redistribution publique et sociale, pour des territoires précis.

L'impact du tourisme sur les territoires

Bien que peu étudiée par les économistes, c'est sur cette problématique du tourisme que l'on trouve le plus de travaux. Trois grandes familles méthodologiques permettent de mesurer l'impact du tourisme sur les territoires :

- les modèles d'estimation des revenus basiques et/ou des emplois liés à l'activité touristique via les méthodes de multiplicateurs (Fletcher et Archer, 1996 ; Vollet, 1998 ; Lejoux, 2006) ;
- les modèles d'équilibre général ou d'analyse *input/output* ;
- les comptes satellites du tourisme.

Ces deux dernières méthodes et sources sont néanmoins difficiles à mettre en œuvre, ne serait-ce qu'à l'échelle régionale.

La réalisation des comptes satellites du tourisme requiert d'importants travaux conceptuels et empiriques élaborés par l'Organisation mondiale du Tourisme, l'OCDE, Eurostat et officialisés par l'ONU. Ces comptes concernent avant tout les économies nationales.

Le modèle *input-output* (ou tableau entrée-sortie) repose sur un tableau d'échanges intersectoriels, indiquant les relations entre les différentes branches de l'économie, et donnant une mesure quantitative des interdépendances entre les achats et les ventes au sein d'une économie. Cette méthode fournit un multiplicateur pour chaque branche. Très efficace et très utilisée au niveau national, la traduction du modèle *input-output* au plan régional pose, là encore, plusieurs difficultés liées à la disponibilité des données. La plupart du temps, le modèle *input-output* doit donc être

assorti d'une enquête destinée à pallier le manque d'information en matière d'échanges interrégionaux¹.

Ce sont les approches du type multiplicateur keynésien qui dominent l'analyse territoriale sur la question touristique.

Ces travaux sont le plus souvent réalisés à partir d'enquêtes auprès des touristes (afin de déterminer le montant des dépenses, ventilé par secteur) puis auprès des entreprises du secteur et des fournisseurs. L'analyse de l'impact économique se conclut au final par l'estimation du nombre d'emplois créés et de revenus générés grâce aux dépenses des touristes. On distingue le plus souvent les effets directs et indirects, les effets induits dans la mesure du possible². Ces enquêtes sont largement répandues et facilement accessibles aux USA (Wisconsin³, Floride⁴, Michigan⁵, parcs californiens⁶). Sur l'Europe, on peut citer le cas d'une étude sur la Finlande⁷, ou sur des zones rurales françaises (Vollet, 1998 ; Échevin, Gerbaux, 1999). Un rapport au ministère délégué au Tourisme (2005) sur l'impact des meublés et chambres d'hôtes en France s'appuie sur cette méthode d'analyse.

¹ Cette méthode a été utilisée pour la localité de Washington (Mark, 1989 ; Fuller, 1995 ; Frechtling et Horvath, 1999) ; sur deux comtés du Wisconsin et de Pennsylvanie (Fletcher, 1989) ; sur Miami (Mescon et Vozikis, 1985). Frechtling et Horvath (1999) présentent un tableau récapitulatif des résultats de ces études.

² Les effets directs mesurent les effets sur l'emploi et les revenus des dépenses réalisées directement dans les activités de tourisme. Les effets indirects déterminent les effets qui se répercutent sur les fournisseurs (ou activités dépendantes) des secteurs touristiques. Les effets induits sont les effets générés par les dépenses des salariés (ou bénéficiaires) du secteur du tourisme et des activités dépendantes (fournisseurs).

³ http://agency.travelwisconsin.com/Research/EconomicImpact_Active/2005_TourismWorks.pdf : les dépenses des touristes s'élèvent à 11,8 milliards de dollars en 2004, génèrent 309 000 emplois (dont 203 000 emplois directs) et 6,65 milliards de dollars de salaires et revenus (dont 3,4 milliards de revenus directs).

⁴ http://www.cefa.fsu.edu/florida_tourism03.pdf : 75 millions de visiteurs en Floride génèrent 889 000 emplois directs et 1,2 million d'emplois au total (voir le document pour les prévisions du modèle, les impacts en termes de taxes, d'impôts sur le revenu, de consommation etc.)

⁵ <http://web4.canr.msu.edu/MGM2/econ/michigan/ecimpest.html> : ce site détaille les étapes de calculs des impacts du tourisme dans cet État. Des liens renvoient vers des études plus précises, nombreuses en l'occurrence pour cet État, grâce au travail d'une équipe universitaire menée par Daniel Stynes, spécialiste en la matière.

⁶ http://www.npca.org/across_the_nation/npca_in_the_field/pacific/economic_report/default.asp : 280 millions de visiteurs sur les 388 sites, dépensent 10,6 milliards de dollars, ce qui génère 4,5 milliards de salaires, revenus, bénéfices et 67 000 emplois directs et indirects.

⁷

http://tourism.rovaniemi.fi/includes/file_download.asp?deptid=6918&fileid=17103&file=20060207095401.pdf

Il existe également des travaux sur l'impact fiscal du tourisme, des analyses coûts-bénéfices (qui intègrent généralement les effets positifs et négatifs non marchands ou non matériels pour la population), des études d'impact environnemental, des études de faisabilité (plutôt liées à un projet précis)¹.

Ces travaux soulignent systématiquement un effet multiplicateur des activités touristiques sur l'emploi local plus important que celui des activités traditionnelles de production. On reviendra sur ces résultats qui concernent les espaces ruraux dans le chapitre conclusif.

L'impact des retraités sur les territoires

La problématique des retraités et du vieillissement de la population est plus couramment abordée sous l'aspect coût pour la société qu'en termes de consommation et de recettes.

Par ailleurs, comme le soulignent Roussel et Vollet (2004) ce sont surtout des géographes et des sociologues qui se sont intéressés aux retraités et notamment aux migrations à l'âge de la retraite. Les thèmes de recherche portent sur les motivations au départ, à la migration, sur les critères de choix du lieu d'installation ou encore sur les formes de l'inscription locale mais finalement peu sur l'impact économique.

Le même constat peut être fait quant à l'impact des résidents secondaires², problématique souvent connexe à celle des migrations de retraités.

¹ Pour des exemples pédagogiques de méthodes et de calculs voir Stynes (1999).

² Serge Schmitz, géographe belge, a entrepris une étude comparative des travaux portant sur la résidence secondaire en Europe. Son papier (Colloque : Étrangers dans les campagnes. Organisé par le CERAMAC à Vichy les 18 et 19 mai 2006) ne porte que sur les motivations à l'achat d'une résidence secondaire, au choix du lieu, aux attentes en termes de cadre de vie possible à l'âge de la retraite etc... mais nullement sur les impacts économiques. L'auteur nous a confirmé l'impossibilité qu'il avait eu à traiter ce thème de façon comparée puisque ce type d'étude sur l'impact économique des résidents secondaires est quasi inexistant en Europe. Cf. annexe 2 : bibliographie de Serge Schmitz en la matière.

On note l'existence de deux travaux d'étudiants en France et d'une étude en Autriche qui abordent la question :

Goujard, A. (2003). *Résidences secondaires des étrangers et territoire français. Localisation et retombées économiques locales, la valorisation d'un capital symbolique*, mémoire de DEA – Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire du C.R.E.T.E.I.L., Paris 12, sous la direction de Laurent Davezies.

Lejoux, P. (2002). *Les ressorts non productifs du développement territorial. Analyse de l'impact économique des séjours en résidence secondaire en France métropolitaine* - mémoire de DEA – Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire du C.R.E.T.E.I.L., Paris 12, sous la direction de Laurent Davezies.

En Grande-Bretagne et aux États-Unis, parallèlement à ce type de travaux sociologiques, existe tout un pan de littérature qui tente de mesurer les impacts économiques et fiscaux des retraités sur les territoires d'accueil. La méthodologie employée s'inspire dans la plupart des cas de la méthode du multiplicateur de la base économique ou du multiplicateur keynésien. Les dépenses des retraités favorisent la demande locale de biens et services, et créent ainsi des emplois. On cherche donc à mesurer combien un retraité, via ses dépenses, génère d'emplois, en fonction des secteurs d'activité mais aussi de l'âge du retraité, etc.

Hodge (1991) à partir du modèle keynésien trouve qu'un retraité génère 0,5 emploi. Pour Deller (1995), dans le cas de l'État du Maine, ce taux est de 0,55. Il est également possible d'intégrer l'impact fiscal (le solde entre ce que rapporte et ce que coûte un retraité) et d'en déduire là encore l'impact net sur la création d'emploi. Cette fois, les études concluent à un multiplicateur variant de 0,2 à 0,34 (respectivement Shields et alii, 1999 puis 2001). Ainsi, selon les cas, il faudrait de deux à cinq retraités pour créer un emploi.

En Europe, ce type de recherche est plus rare. Cependant, les quelques travaux en la matière (Vollet et alii, 2003, sur le cas de quelques régions du sud de la France) concluent également à l'impact positif des retraités pour un territoire ; les emplois générés par ces dépenses étant, d'après ces premiers calculs, moins importants qu'aux USA. Ces auteurs soulignent surtout les différences de retombées locales selon le type de retraité et le type de territoire.

Finalement, Stallman et alii (1998) concluent, au vu de l'ensemble des études d'impacts, à un effet clairement positif des nouveaux arrivants retraités sur le développement économique local et un effet parfois plus mitigé en termes de fiscalité. L'arrivée de ces « jeunes et riches » retraités favorise donc la création d'emplois et de nouveaux revenus. Jeunes retraités aujourd'hui, en bonne santé, participant à la vie locale... qu'en sera-t-il demain ? Selon Stallman et alii (1998), là encore, l'impact à long terme demeurerait positif malgré les coûts croissants en matière de santé, associés au vieillissement des retraités.

Hiebl U. (1997). *Freizeitwohnsitze auf dem Immobilienmarkt in Österreich : eine Analyse zur Geographie des österreichischen Immobilienmarktes*. Mitteilungen der Österreichischen geographischen Gesellschaft, 139 : 145-170

Les conclusions seraient-elles les mêmes dans le cas des pays européens, de la France par exemple ? Les études disponibles actuellement ne permettent pas de le savoir.

Un dernier cas est présenté pour souligner la sensibilité de ce sujet. Ce cas est celui de la Floride où la part des plus de 65 ans est la plus élevée des USA (18% de la population – avec des taux allant jusqu’à 35% dans certains comtés). Les principaux résultats des travaux du bureau d’étude *Fishkind & Associates* soulignent l’impact positif considérable des retraités sur l’économie, mais aussi sur la fiscalité de la Floride. Les dépenses des plus de 65 ans résidant en permanence en Floride atteignent 37 milliards de dollars en 1997 (les dépenses des touristes 42 milliards) et induiraient 1,3 million d’emplois, soit 20% de la force de travail de Floride. Les auteurs de l’étude insistent sur le fait que ces chiffres prennent en compte uniquement les dépenses des résidents permanents âgés de plus de 65 ans (incorporer les non-permanents et les 60 - 65 ans amplifierait encore ce phénomène) ; et que l’on ignore le poids des dépenses faites par la famille et les amis qui rendent visite à ces retraités.

Mais c’est surtout le contexte de réalisation de l’étude qui est intéressant. Le poids des retraités en Floride, déjà considérable, ne cesse d’augmenter sous l’effet du vieillissement et de la forte attractivité migratoire de la région auprès de ces populations. Face à cette situation, certains présidents de comtés ou politiciens locaux tirent la sonnette d’alarme et dénoncent les dérives possibles de ce *Grey Power* (par exemple pour approvisionner les secteurs industriels en main-d’œuvre). En réaction à ces accusations et pour prouver leur utilité, la compagnie *Villages of Lake Sumter*, un village « privé » géré par et pour les retraités, a commandité l’étude citée ci-dessus pour un coût de 100 000 dollars ! L’utilité et l’impact économique des retraités ont pu être mesurés et leur pouvoir de pression démontré (en témoigne l’article qui donne les résultats de l’étude, publié dans le *Wall Street Journal Interactive Edition*, March 4, 1998 intitulé *Gray is Green : Retirees have Huge Fiscal Impact*).

Pour Davezies (2002), ce *Grey Power* renvoie aux réflexions de Tiebout. Dès 1956, Tiebout part du principe que la société est structurée en communautés dont les caractéristiques et les préférences diffèrent. La situation optimale, à savoir qui maximise la satisfaction des individus, est obtenue par la décentralisation. C’est en quelque sorte le marché électoral local qui régule la demande des électeurs contribuables et l’offre de biens et services publics. Les gouvernements locaux sont

en compétition puisque l'électeur local « *vote avec ses pieds* ». Cependant, dans les faits, la théorie de Tiebout semblait jusqu'à peu, trop extrême. Kobielski (1978) et Orange (1991)¹ ont montré l'étonnante homogénéité des politiques publiques locales en France. Il semble cependant que les choses changent et Tiebout a peut-être finalement fini par traverser l'Atlantique (voir Davezies (2002) sur la question des retraités, ou encore, Estèbe, Talandier (2005) sur l'intercommunalité). On peut craindre, en effet, que ce *Grey Power* conduise les autorités locales à mettre en œuvre des politiques qui, servant l'électorat âgé, évincent, directement ou indirectement, du fait de la contrainte budgétaire, celles qui sont tournées vers les services aux familles de jeunes actifs : crèches, zones d'activités, etc.

Si ces mouvements de migration à l'âge de la retraite sont facteurs de redistribution de revenus entre les territoires d'un même pays, ils le sont également de plus en plus à l'échelle internationale.

Pour les retraités, les migrations intereuropéennes se font au départ de l'Ouest et du Nord de l'Europe en direction des côtes du Portugal, de l'Espagne, de la France et de l'Italie (King et alii, 2000 ; Rodriguez et alii, 1998). Malgré la progression de ces migrations, les études demeurent, là encore, assez rares, sans doute par manque de données statistiques. Des études monographiques existent, notamment pour les britanniques, (« *The British Community on the Costa Blanca* », rapport édité par le consulat britannique, 1998) et pour des régions touristiques : l'Algarve, la Costa del Sol, la Toscane, Malte (King et alii, 1998 ; Rodriguez et alii, 2004)². Par ailleurs, ces études traitent plutôt des motivations à l'installation saisonnière ou à l'année de ces nouveaux résidents que de leur impact économique pour les territoires. De façon générale, l'intérêt porté à ce phénomène pourtant croissant demeure faible, comme l'atteste la publication du Conseil de l'Europe intitulée « *Active ageing in Europe* » (Avramov et Maskova, 2004, vol.1 ; Schoenmaeckers, 2004, vol.2) dans laquelle aucune référence n'est faite à ces migrations internationales de retraités.

¹ Cités par Davezies (2002).

² Pour les plus curieux, voir aussi une bibliographie sur ce sujet établie par l'European Science Foundation, disponible à l'adresse suivante : http://www.shef.ac.uk/sisa/esf/EW_Bibliography.shtml#Introduction.

Une question posée par Shields et alii (1998) amène au troisième socle de la base résidentielle. Shields et alii (1998) se demandent si le bilan des nouveaux arrivants retraités est positif pour le territoire, mais surtout si cet impact est plus ou moins important que celui généré par l'arrivée d'actifs ?

L'impact des migrants alternants sur les territoires

La comparaison entre l'impact des migrants alternants et l'impact des retraités pour un territoire est sensible aux postes de la fiscalité locale que l'on analyse (contribution et coût à la scolarité, à la santé...), aux secteurs d'activité considérés (services, commerce ou industrie, etc.). Globalement, Shields et alii (1998) estiment que l'impact des migrants actifs sur l'emploi et sur la démographie est supérieur à celui des migrants retraités. En revanche, en ce qui concerne l'impact sur les salaires et les revenus, le résultat s'inverse. L'impact sur la fiscalité est sensible aux hypothèses du modèle, mais globalement dans les deux cas l'impact fiscal reste, là encore, positif.

Les méthodes utilisées pour mettre en avant les retombées des dépenses de ces migrants alternants sont la plupart du temps identiques à celles employées pour les retraités et les touristes (multiplicateur keynésien, multiplicateur de la base économique, parfois tableau *input/output*). Ainsi, la question posée porte sur le nombre d'emplois que créent ces résidents grâce à leurs revenus (perçus en dehors de la zone où ils habitent) dépensés, en partie, localement.

La plupart de ces travaux sont monographiques et sont parfois issus de bureaux d'études privés ou d'agences locales d'urbanisme. Là encore, les études d'impacts économiques à l'échelle des territoires sub-nationaux restent extrêmement rares en Europe contrairement aux USA, où elles sont, très souvent, commanditées par les collectivités locales. Janet McBride et Claudia Albano (1999), deux *Regional Planner* de San Francisco ont calculé, par exemple, les flux de revenus qui irriguent les comtés limitrophes de San Francisco. 10 billions de dollars seraient versés à des actifs travaillant à San Francisco mais résidant ailleurs. Les navetteurs travaillant à San Francisco mais résidant à Contra Costa apporteraient 5 billions de dollars, potentiellement consommables à Contra Costa. Le modèle est bouclé par le calcul des emplois que généreraient ces flux monétaires (25 000 emplois pour Contra Costa).

L'ensemble de ces travaux effectués sur des populations distinctes, dans des pays différents, selon des méthodologies diverses concluent à l'impact positif et

significatif des retraités, touristes et migrants alternants pour les économies locales. Ces flux de revenus résidentiels sont indépendants de la capacité productive exportatrice des territoires et constituent des facteurs majeurs de développement local. Ces études partielles ou spécifiques confirment donc les conclusions du modèle général. S'intéresser uniquement à la production locale ne semble plus suffire pour comprendre les mécanismes économiques locaux.

Un dernier aspect de la question concerne la redistribution publique et sociale entre les territoires.

Les transferts publics et sociaux

Alors que près de la moitié du revenu national des pays industrialisés est aujourd'hui canalisée par des budgets publics (budget de l'État, budgets des collectivités locales, assurances sociales...), cette question des effets redistributifs des fonds publics est relativement peu traitée par rapport à d'autres domaines de l'Économie Spatiale.

Davezies (1993b) relève les travaux précurseurs et fondateurs portant sur cette question. En France, l'INSEE et la direction de la Prévision (1966) ou encore Jeanneney et Quiers-Valette (1968), Prud'homme, Rochefort et Nicol (1973) et Fréville (Rapport Mac Dougall, 1977) ont apporté des réponses à cette question. À l'étranger, Mushkin (1957), Havemann et alii (1976) et Catsambas (1978) ont mené des travaux de ce genre sur le cas États-Unis. Ils montrent tous un fort financement implicite des régions plus pauvres par les régions riches. En Belgique, Van Rompuy et Verheirstraeten (1979) répartissent le budget belge entre les trois régions du pays et montrent que la Wallonie bénéficie de très importants transferts implicites. L'étude indique que si les deux régions étaient deux pays distincts, chacun doté de sa propre monnaie, et donc sans mécanisme implicite de transferts, la monnaie wallonne aurait dû, entre 1970 et 1976, dévaluer de 8% par rapport à la monnaie flamande. En Grande-Bretagne, une étude de Coopers et Lybrand (1985) montre que le Grand-Londres, qui contribue en 1984 pour 17% des impôts, ne bénéficie que de 13,2% des dépenses du budget de l'État, assurant par là une subvention au reste du pays, de l'ordre de 10% du revenu des Londoniens. La CEE s'est aussi intéressée à cette question, et a produit un rapport intégrant l'étude de ces mécanismes dans chacun des pays européens mais aussi en Australie, au Canada et aux États-Unis (Rapport Mac Dougall, 1977).

Ces différentes études ont eu l'avantage de mieux mettre en lumière ces mécanismes, mais ont la plupart du temps eu l'inconvénient de se fonder sur des hypothèses de répartition et des méthodologies réductrices (pour une analyse critique de ces différentes études, voir Davezies, 1984). Cependant, elles ont toutes en commun de dégager une sorte de loi : le budget de l'État est un puissant élément de redistribution, des régions les plus riches vers les autres !

Les études réalisées en France dans le prolongement de ces premiers travaux (Davezies et alii, 1983 ; Davezies, 1989 ; Davezies, 1993a) confirment toutes ces résultats. En Europe, le premier rapport sur la cohésion (1996) souligne que ce mécanisme puissant de solidarité territoriale, au sein des frontières nationales, permet de diminuer de près de 30% les disparités économiques entre les régions de ces pays.

Plus récemment, au Canada, Ruggeri et Weiqiu Yu (2003) ont étudié les effets de la redistribution publique interrégionale sur les inégalités de revenu en les comparant à trois cas théoriques :

- les politiques de redistribution sont inexistantes : les inégalités de revenu demeurent ;
- les politiques de redistribution sont neutres : le montant par tête distribué est le même pour toutes les régions ;
- les politiques de redistribution sont maximales et parviennent à combler entièrement les disparités : après redistribution les revenus régionaux par tête sont identiques.

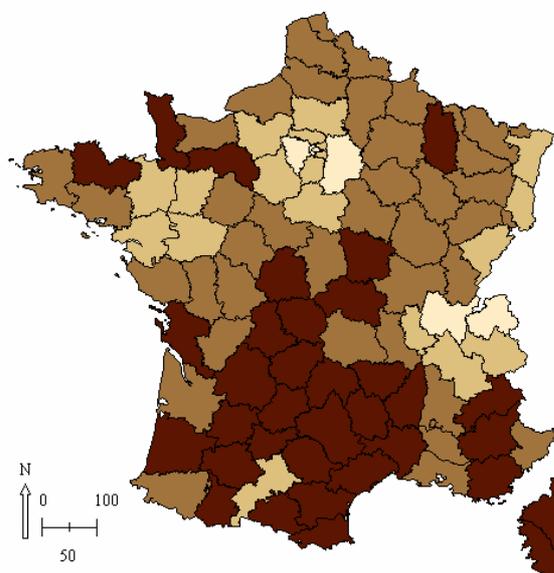
Selon ces auteurs, en 1996 au Canada, le système fiscal fédéral a permis une redistribution interrégionale 1,8 fois plus importante que celle qu'auraient générée des politiques neutres et proche de 50% de celle qu'aurait pu entraîner une politique maximale. Ainsi, ces transferts permettent de diviser par deux les inégalités interrégionales.

Pour mettre en œuvre la théorie de la base, il convient donc d'ajouter les transferts de revenus publics et sociaux aux flux de revenus résidentiels et productifs privés.

D'après nos premières estimations, les salaires du secteur privé représenteraient 374 milliards d'euros en 2005. L'ensemble des salaires publics, des

retraites et des revenus de transferts atteindrait 490 milliards en 2005¹. Ainsi, pour 100 de salaires privés perçus par les ménages en France, on aurait un indice de 130 en termes de salaires de la fonction publique, de revenus de transferts et de retraites. Au sein des départements français, cet écart de 30% en faveur des revenus de la redistribution peut varier (carte 1). Cependant, seuls six départements présentent des montants de salaires privés supérieurs aux revenus issus de la redistribution publique et sociale (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Yvelines, Haute-Savoie et l’Ain). Partout ailleurs, les montants des revenus de la redistribution publique et sociale sont supérieurs aux montants des salaires du secteur privé.

Carte 1 - Rapport entre les salaires publics, les retraites, les revenus de transferts et les salaires du secteur privé dans les départements métropolitains, en 2005



- Salaires publics + retraites + revenus de transferts
Indice = 100
si le montant de ces revenus = le montant des salaires du privé
- <100 - inférieurs aux montants des salaires du secteur privé
 - [100 ; 131[- supérieurs aux montants des salaires du privé mais inférieurs à la moyenne française
 - [131 ; 160[- supérieurs de plus de 31% aux montants des salaires du privé
 - [160 ; 260[- supérieurs de plus de 60% aux montants des salaires du privé

Source : Calculs de l’auteur d’après DGI, UNEDIC, INSEE, SAE, DREES, CAF, MSA.

¹ Ces calculs sont réalisés à partir des données de la DGI, de l’INSEE, de la SAE, de l’UNEDIC pour les salaires du privé et du public, de la DGI pour les montants des retraites, de la CAF, MSA, DREES, Ecosanté, pour les revenus de transferts qui comprennent les remboursements de soins de santé. Le détail des sources de données et des méthodes de calcul est indiqué en annexe 2 de la partie 3. Ces différents revenus participent aux calculs des revenus basiques des territoires que l’on se propose d’estimer dans la troisième partie et qui seront présentés de façon détaillée.

Malgré le poids prépondérant de ces revenus non productifs privés dans le revenu des ménages, la question des mécanismes de redistribution spatiale des revenus publics et sociaux n'occupe peut-être pas la place qu'elle mériterait. De plus, cette question peut aussi avoir des implications sur les équilibres nationaux. Les régions productives sont, en effet, à la fois de plus grandes pourvoyeuses de fonds publics et sociaux qu'elles n'en sont bénéficiaires, mais fournissent également en grande partie les revenus résidentiels des navetteurs ou encore les dépenses des touristes. On peut se demander jusqu'à quand les métropoles pourront alimenter le système.

La consommation constitue un des aspects majeurs de l'acceptation « territoire-support » de notre grille d'analyse. Il convient de présenter les travaux qui se sont intéressés plus particulièrement à cette question.

II-2 Consommation et territoires

De façon à la fois pluridisciplinaire et internationale, il est à noter que la problématique « consommation et territoires » est largement sous-étudiée. Les études existantes sont parfois anciennes ; elles sont plutôt mieux représentées dans les domaines de l'urbanisme opérationnel, du marketing territorial, de la Sociologie urbaine, ou bien encore, elles portent sur les travailleurs qualifiés des grandes agglomérations.

Une étude intéressante mais ancienne

Petit fascicule au titre explicite, « *Géographie de la consommation* », le « Que sais-je ? » de Pierre Georges fait figure d'exception. L'auteur aborde dès 1963¹, de façon certes incomplète et à présent datée, la question des différenciations spatiales des niveaux et comportements de consommation. Déjà rarement étudiées à son époque, l'auteur voit dans les premières enquêtes lancées par l'INSEE ou le CREDOC, la promesse d'un développement fructueux de ce thème de recherche. Ces enquêtes sont certes devenues des « institutions » grâce à leurs analyses détaillées en termes d'évolutions, ou bien encore de différences sociales mais nullement pour leurs dimensions territoriales, quasi inexistantes.

¹ Les références données ici sont issues de la version réactualisée en 1968.

La consommation est clairement identifiée comme un marqueur de distinction sociale mais pas ou peu spatiale. Il est vrai que certains éléments soulignés par Georges (1963) ne sont plus aujourd'hui d'actualité. Ce n'est malheureusement pas tant son chapitre consacré aux problèmes de sous-alimentation des pays en voie de développement qui paraît daté, mais celui qui décrit et analyse les modes de consommation ruraux par opposition aux modes de consommation urbains. Encore très marquées dans les années 1960, ces différences de mode de vie entre les ruraux et les urbains se sont peu à peu estompées au point d'être aujourd'hui inexistantes (Rochefort, 2002).

Par ailleurs, Georges (1963) insiste sur la « *distinction sociale* » que procure la possession d'une voiture, l'accès aux soins de santé et aux soins à la personne ou encore l'habillement. On retrouve l'idée de Baudrillard (1970) qui précise : « *On ne consomme jamais l'objet en soi (dans sa valeur d'usage) ; on manipule toujours les objets (au sens le plus large) comme signes qui vous distinguent, soit en vous affiliant à votre groupe pris comme référence idéale, soit en vous démarquant de votre groupe par référence à un groupe de statut supérieur* » (Baudrillard, 1970, rééd. 1996, p.79).

La possession de ces biens et l'accès à ces services était discriminante à la fois socialement mais aussi spatialement. Les inégalités départementales en la matière étaient encore prégnantes dans les années 1960, tout comme les différences selon les pays d'Europe, ou encore et de façon plus aiguë pour l'auteur, selon le type de villes (villes minières du Nord, élégantes capitales régionales, bourgs ruraux...). La démocratisation du marché de la consommation a rendu obsolètes les exemples pris par Georges (1963).

La consommation de biens manufacturés (l'habit ou la voiture) ne permet plus de se distinguer socialement. Le sol est devenu, par contre, un marqueur des inégalités. Le lieu où l'on vit prime et permet, de plus, l'évitement. Pourtant, la consommation demeure un thème de recherche relativement bien investi sous son angle sociologique, mais pas (ou plus) sous son angle géographique. La remarque sous forme de vœux de Georges (1963) tient toujours : « *Le géographe et le sociologue sont donc appelés à coopérer pour définir des consommations différentielles* » (Georges, 1963, rééd. 1968, p.79).

Georges souligne le « caractère original » des nouveaux loisirs, à savoir « *géographiquement dispersés, au prorata des déplacements liés à l'utilisation du temps de loisir. La période des congés payés en France (le mois d'août*

essentiellement) correspond à un véritablement déplacement du centre de gravité de la consommation et des dépenses » (Ibid. p.100). En 1966, les dépenses affectées à la culture et aux loisirs représentent 14 à 15% du budget individuel des Français, un montant « bien supérieur à celui consacré au loyer »¹ (Ibid. p.78).

Et, « ce sont les citadins en effet, et presque exclusivement les citadins, qui animent les grands courants saisonniers de déplacements et qui, ce faisant, répartissent sur un certain nombre de régions privilégiées à cet égard une partie notable du revenu urbain : phénomène de report géographique de consommation et de transfert de revenu » (Ibid. p.100). À ces flux de revenus liés au tourisme estival principalement, s'ajoutent les dépenses générées par la possession d'une résidence secondaire (phénomène qui se démocratise et se développe dans ces années-là, notamment dans la région parisienne). Pour l'auteur, le reproche le plus sérieux que l'on peut faire (et que l'on a fait) aux ensembles urbains, c'est de « ne pas être conçus pour retenir dans leur cadre la population en dehors de ses heures et travail ou de sommeil [... provoquant] ce désir irrésistible de déplacement qui met en mouvement chaque fin de semaine des millions de citadins » (Ibid. p.77).

En 2006, la question des mobilités touristiques et de leur impact sur les territoires est, peut-être, encore plus cruciale. L'activité touristique est, pour chaque région, un potentiel de développement à la fois en volume de consommation, en emplois et en image (Terrier et Potier, 2006). Comme on le verra, certains espaces ruraux profitent, eux aussi, de ces mouvements temporaires des populations.

Consommation, lien social et formes urbaines

Certes, s'intéresser aux liens entre consommation, modes de vie urbains, distinction sociale, n'est pas chose nouvelle (on peut citer les travaux de Georg Simmel, de Veblen ou encore de Marx, jusqu'à ceux de Baudrillard). Le lien entre ville et consommation est si fort qu'il n'est pas toujours clairement identifié. La ville est le lieu de la consommation, le lieu à travers lequel le consumérisme a pu se développer à partir du XIX^e siècle dans les pays industriels (Miles et Paddison, 1998). Or, considérer la consommation demeure plutôt un moyen pour comprendre la structure spatiale qu'une fin en soi. Plus précisément, ce qui préoccupe les

¹ Cette remarque de l'auteur renforce notre propos précédent sur l'importance qu'a pris le logement, l'adresse, l'ancrage territorial dans le quotidien des individus (en 1999, les dépenses des ménages en loyer brut s'élèvent à plus de 20% de leur budget).

sociologues de l'urbain serait plutôt l'interaction entre le mode de vie urbain et la forme de la ville, entre l'identité sociale, la consommation et la forme urbaine, que l'impact de la consommation sur le développement socio-économique des villes (et des territoires en général).

Un numéro spécial d'*Urban Studies* de 1998 est consacré au thème de la consommation urbaine. Il illustre notre propos. Sur les dix articles de ce numéro, aucun n'est le fait d'un économiste ou n'a une dimension économique¹. Les deux articles écrits par des géographes ne traitent pas non plus de la question du lien entre consommation et développement territorial². Les autres articles, développés par un urbaniste (Guy Clifford), un historien (Frank Mort) et des sociologues (Beng-Huat Chua, Steven Miles, Mike Featherstone, Derek Wynne et Justin O'Connor, Sharon Zukin, Ronan Paddison) abordent sous différents angles ces questions du lien entre mode de vie urbain, classe sociale, consommation et forme de la ville. Miles (1998) reprend les principaux thèmes de ce numéro d'*Urban Studies*. Ainsi, la consommation serait à la fois un moyen et un moteur du changement social urbain (Zukin, 1998) ; elle conditionnerait, façonnerait et alimenterait notre identité culturelle (Wynne et O'Connor, 1998), elle serait un ingrédient actif de la construction de l'espace et du lieu (dans ses dimensions symboliques, subjectives et sociales) (Mort, 1998).

La consommation pourrait tout aussi bien exclure que démocratiser et intégrer, différencier que standardiser. Ces aspects se retrouvent en filigrane des travaux des économistes présentés à présent.

¹ Ce constat souligne le peu d'intérêt que portent les économistes, même les économistes régionaux, sur cette question et nullement le peu de place qu'occupent les travaux économiques dans cette revue (souvent représentés).

² L'un poursuit les travaux de Castells sur la consommation collective, consommation publique, consommation privée (Clarke, David B., Bradford Michael, G. (1998). « Public and private consumption and the city », *Urban Studies*, pp. 865-888), l'autre s'intéresse plutôt à l'histoire de la consommation dans la ville, au passage de la ville moderne à la ville post-moderne (Glennie, Paul (1998). « Consumption, consumerism and urban form : Historical perspectives », *Urban Studies*, pp. 927-951).

Consommer la ville

À juste titre, Glaeser et alii (2001) soulignent dans leur article intitulé « *Consumer City* » que l'Économie Urbaine se focalise uniquement sur la compétitivité des villes face à la mondialisation et sur la question des localisations des activités. La ville comme centre de consommation a toujours été négligée, la production primant sur la dépense. Or, la ville semble de moins en moins contrainte par les attentes d'hier en matière d'emplois et de production. En revanche, la ville semble s'intéresser de plus en plus aux aménités qui permettraient d'attirer et de retenir les travailleurs qualifiés. Pour Glaeser et alii (2001), ces aménités urbaines sont de quatre grands types :

- une offre variée de biens et services, non pas manufacturiers – le développement d'Internet rend tout objet disponible en tout lieu – mais culturels (restaurants, théâtres, scènes de spectacles en tous genres). L'auteur montre que les villes qui ont connu les plus forts taux de croissance au cours des vingt dernières années sont celles qui sont les mieux dotées en restaurants, théâtres, concerts par habitant, que ce soit aux USA et ou en Europe (France, Angleterre) ;
- l'esthétisme architectural (la beauté de la ville) ;
- l'offre de services publics (des écoles à la sécurité) ;
- la vitesse : l'efficacité et le réseau de transports publics en Europe, la circulation en voiture autour des villes aux USA constituent deux agréments majeurs dans la vie quotidienne des résidents.

Pour les auteurs, seules les villes qui parviennent à attirer des résidents, consommateurs, hautement qualifiés seront en expansion. La souveraineté du consommateur est aujourd'hui indéniable. Et, *in fine*, installer des secteurs manufacturiers dans les villes deviendrait même pénalisant. Ces politiques urbaines, visant à séduire les classes les plus favorisées, devraient, pour l'auteur, bénéficier également aux plus pauvres (plus de mixité et plus de services offerts aux populations). On peut souligner que ce point est à peine évoqué et que la mesure des conséquences de la consommation locale (positives comme négatives) pour les populations pauvres ou les classes moyennes n'est pas réalisée.

Glaeser et alii (2001) posent deux hypothèses.

Premièrement le PIB par habitant et les revenus individuels devraient continuer à croître. Ainsi, la demande pour des biens normaux et de luxe ne pourrait

qu'augmenter. Or, la ville étant la meilleure pourvoyeuse en la matière, l'essor de ce type de demande ne bénéficierait qu'aux agglomérations urbaines.

Deuxièmement, la hausse des revenus engendrerait une hausse du prix du temps. Les agents seraient alors prêts à dépenser plus pour aller plus vite et se déplacer plus facilement ; ils investiraient dans les nouveaux biens de consommation (portable, ordinateur, Internet, transports plus rapides etc.). Ces nouveaux outils rendraient bien entendu les populations plus mobiles et la ville plus vivable. Née du besoin de réduire les coûts de transports des biens, des personnes et des idées, la ville demeurerait un lieu privilégié pour ce gain de temps si précieux.

On connaît largement les principes qui font que la ville est un lieu privilégié pour la production. Mais ce qui rend la ville plus productive n'est pas nécessairement ce qui la rend plus agréable. Ici les motivations des consommateurs diffèrent de celles de l'entrepreneur, contrairement aux modèles de la NEG. Le prix du logement reflèterait, à la fois, la qualité de la ville comme lieu de vie et l'effet de la ville sur la productivité (liée à des salaires plus élevés). L'écart entre les prix des logements et les salaires reflèterait les aménités de consommation : qualité du site, diversité de l'offre culturelle, offre de biens et services publics, de transports, mais aussi la plus grande possibilité de socialisation... pouvant aller jusqu'au mariage (Costa et Kahn, 2000).

Ces aménités de consommation seraient aujourd'hui de puissants facteurs explicatifs du développement local. Les études empiriques reportées dans cet article « *Consumer City* » montrent que les villes qui croissent (population, emplois ou revenus par exemple) sont bien celles qui sont les mieux dotées en la matière : climat d'une part, offre culturelle d'autre part.

Finalement, Glaeser et alii (2001) distinguent trois grands types de villes :

- les villes denses dynamiques : New York, San Francisco, Boston mais également la plupart des capitales européennes (Londres et Paris tout particulièrement) qui cumulent aménités, capital humain, bon niveau de production ;
- les villes anciennes et déclinantes, qui étaient prospères à l'époque de la révolution industrielle (Detroit, Philadelphie, Saint-Louis ou encore pour l'Europe le nord de l'Angleterre, Manchester) ;
- les *edge cities* qui continuent à se développer aux USA (mais aussi en Amérique latine, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.), mais qui n'ont pas le même retentissement en Europe, notamment en raison des politiques de transports (coût élevé de la voiture et infrastructures moins adaptées).

Il devient donc primordial pour la ville de prendre en compte les nouvelles attentes de ceux qui assurent le développement de la cité, à savoir non plus uniquement les entrepreneurs mais, aussi et surtout, les consommateurs.

À partir des éléments présentés par Glaeser et alii (2001), on peut envisager l'impact de ces nouvelles attentes du consommateur non plus sur la ville mais sur les espaces ruraux. En effet, la « course au temps » et le besoin de quitter rapidement la ville qu'évoquent ces auteurs sont autant d'atouts urbains qui profitent également au rural. Le rural ne bénéficie des dépenses des touristes urbains, voire de l'installation des retraités, franciliens par exemple en France, que parce qu'il reste relié à la ville. Il est probablement d'autant plus attractif qu'il conjugue aménités paysagères et naturelles et temps de parcours réduit au départ, notamment, de Paris.

Par ailleurs, si les prix élevés de l'immobilier urbain reflètent l'attractivité résidentielle et la productivité des villes, ils génèrent un différentiel de prix avec le foncier rural qui peut profiter aux espaces ruraux. Les ménages aisés peuvent facilement, aujourd'hui, vivre à la ville et à la campagne (TGV, résidence secondaire). En revanche, face aux prix de l'immobilier en ville, les ménages plus modestes privilégieraient de plus en plus la campagne. Ces installations toujours plus loin des centres ne sont pas, cependant, sans effets négatifs pour les plus modestes. Le poids des déplacements quotidiens dans le budget des ménages peut devenir, par exemple, problématique (Guilluy et Noyé, 2004).

Ces remarques peuvent également être formulées au sujet de la thèse que défend Florida sur l'importance de la « classe créative ».

La classe créative : consommatrice des aménités urbaines

Richard Florida défend dans son best seller « *The Rise of Creative Class* » (2002a) la thèse selon laquelle l'essor économique régional ne dépend plus de la présence de matières premières ou de ports naturels, ni même des entreprises, mais d'un ensemble d'individus qui constitue la classe créative. Les villes « branchées » attirent et sont constituées d'ingénieurs, chercheurs, artistes, romanciers, architectes etc., bref des créatifs du monde des sciences, de l'art, des médias et du sport¹. Les entreprises soucieuses de séduire ces personnes de talent vont donc avoir tendance, selon l'auteur, à s'installer dans ces villes « sexy ».

Les trois thèmes fondamentaux de la créativité, pour Florida, regroupés dans les « trois T » : technologie, talent et tolérance, se mesurent à partir de cinq indices :

- l'indice de haute technologie (% des biens et services liés à la haute technologie dans les exportations) ;
- l'indice d'innovation (% de brevets par tête) ;
- l'indice gay (% population gay) ;
- l'indice bohémien (% d'artistes et de créateurs dans la population) ;
- l'indice de talent (% de personnes ayant au minimum un baccalauréat dans la population).

Être compétitif dans ces différents domaines serait donc la clé du succès pour une ville, mais apparemment aussi pour un pays. Florida et Tinagli (2004) calculent les indices des « trois T » pour les pays européens, établissant ainsi un classement des pays qu'ils confrontent aux données de PIB/habitant (les deux indicateurs semblent corrélés positivement). Les pays les mieux classés, tous critères confondus (technologie, talent et tolérance), sont la Suède, la Finlande et les Pays-Bas. Au bas du tableau, on trouve l'Italie, la Grèce et le Portugal. En évolution cette fois, l'Irlande se place en tête devant la Finlande et le Portugal. En fin de liste, on trouve l'Italie, le Royaume-Uni et la France.

Cette thèse a gagné rapidement et massivement l'approbation des professionnels du développement économique et des dirigeants municipaux

¹ Pour Florida, le noyau super créatif est composé des professionnels créatifs œuvrant dans les domaines de l'informatique et des mathématiques, de l'architecture et de l'ingénierie, des sciences sociales, des sciences de la vie et des sciences physiques, de l'éducation, de la formation et des bibliothèques, des arts, du design, du divertissement, des sports et des médias.

d'Amérique du Nord (Baltimore, Memphis, Montréal, ou encore l'État du Michigan, l'Ontario s'en inspirent).

Une thèse aussi simple qui a un impact aussi retentissant ne pouvait qu'engendrer de virulentes critiques (en partie justifiées néanmoins).

Pour Marc Levine (2004), les travaux et conclusions de Florida sont un véritable leurre. Levine multiplie, dans son papier, les exemples et les calculs qui tendent à prouver la faiblesse de cette thèse. Les villes qualifiées de « branchées » n'ont pas systématiquement des taux beaucoup plus élevés de classe créative dans leur population. Ces villes n'auraient pas non plus les meilleurs taux de progression en termes d'emplois et seraient même pénalisées en termes de chômage et de pauvreté.

Cette critique est appuyée par Malanga (2004) qui montre également que cinq des dix villes championnes à l'indice de créativité de Florida ont subi des hémorragies démographiques, alors que certaines des villes que Florida taxe de peu créatives (Las Vegas, Memphis et Tampa Bay) ont vu leur population s'accroître considérablement.

Levine (2004) note que les personnes occupant des emplois de la classe dite « créative » vivent le plus souvent dans les banlieues des grandes agglomérations qui n'ont rien de très « branché ».

Enfin, Kotkin (2005) souligne le risque que peut représenter ces stratégies de développement pour une collectivité. Il prend l'exemple de Cleveland, bonne élève, qui a essayé de se construire de toute pièce une nouvelle image, plus créative donc. Le taux de chômage y est actuellement à son niveau record. En oubliant les fondamentaux de ce qui fait l'essor économique et qui améliore les conditions de vie des populations (écoles, services publics, emplois, sécurité...), Cleveland aurait manifestement choisi une voie qui ne lui était pas adaptée. Ainsi, pour Kotkin, ces modèles ne seraient ni généralisables, ni transposables et éloigneraient des véritables préoccupations urbaines.

Pour se défendre, Florida¹ réplique que son message n'est pas aussi ambitieux que ce qu'on lui assigne. Il tend juste à prouver que la créativité humaine est le

¹ Voir Florida 2004 par exemple ou sur son site <http://www.creativeclass.org>

principal moteur de la croissance économique, que chaque personne est créative à sa manière et que, pour exploiter pleinement cette créativité, nous devons nous montrer tolérants, accueillants et ouverts à la diversité. Il affirme n'avoir jamais prétendu que les homosexuels et les artistes faisaient littéralement démarrer la croissance régionale, mais simplement que leur présence en grand nombre est un gage de tolérance et signifie donc qu'une culture favorable à la créativité existe.

Si la thèse de Florida a eu autant de succès, c'est bien parce qu'elle a un côté séduisant indéniable et un aspect marketing urbain efficace. Se brosser une image de ville branchée, tolérante, créative, festive, correspond plus aux aspirations d'aujourd'hui qu'une ville intolérante, laborieuse et industrielle. Outre leur aspect séduisant, les travaux de Florida reflètent également, tout au moins en partie, une réalité que décrit fort bien David Brooks (2002), à savoir la « *boboïsation* » de la société et notamment des centres-villes. Par ailleurs, comme le soulignent les travaux portant sur le capital humain, il paraît indéniable que la créativité (l'innovation, la Recherche...) est un facteur de croissance et de compétitivité. Le succès de ces travaux réside, peut-être, dans leur capacité à rendre accessibles des idées pas si nouvelles que ça.

La démarche de Florida n'est pas sans rappeler celle de Julien (1994), évoquée en introduction, sur les emplois métropolitains supérieurs. Ainsi, est admis *a priori*, sans justification, sans validation empirique et sans remise en cause, que certaines personnes très peu représentatives de la société permettent le développement des territoires. Schématiquement, le raisonnement est à peu près le suivant : la créativité est un facteur de croissance, donc les créatifs sont facteurs de développement territorial (le glissement de l'innovation à l'innovateur et surtout de la croissance au développement mérite déjà débat) ; les créatifs se concentrent dans un type de ville, donc ce type de ville est en pleine croissance (résultat infirmé apparemment par les statistiques cf. supra). Ou encore, la tolérance est un facteur de croissance (non prouvé) ; la part de gay dans la population est un critère de tolérance ; donc les villes où la part de gay dans la population est importante sont des villes en pleine expansion... dans ce cas l'observation de 2%¹ de la population suffit à décrire la croissance urbaine.

¹ Estimations reprises des études de Florida sur le poids de la population gay aux USA.

Par ailleurs, la problématique reste « urbano-centrée », comme si les individus ne se déplaçaient pas. D'autant que, là encore, la population prise en compte est constituée des individus qui sont les plus mobiles. La ville est peut-être d'autant plus vivable et attractive que l'on peut la quitter facilement pour passer quelques jours plus au calme. Ou, plus précisément, les créatifs ne se concentreraient dans les villes que parce qu'ils ont les moyens de se disperser une grande partie de l'année. L'analyse effectuée dans la première partie sur les taux de présence en France montrait la forte corrélation entre les niveaux de revenu par habitant et les faibles taux de présence des départements. On passe d'autant moins de temps chez soi que l'on a les moyens d'en partir. Ce qui caractériserait peut-être aujourd'hui les plus « riches » serait le comportement de « quasi-ubiquité » que ne souligne jamais Florida ou Glaeser, par exemple. Cette possibilité de combiner les attraits de la ville et ceux de la campagne en ayant deux résidences ne concerne qu'une partie, sans doute minoritaire, de la population, mais une partie, peut-être, majoritaire des « créatifs » dont parle Florida. Pour le rural, ces ménages sont porteurs de revenus. Ils viennent dépenser les revenus qu'ils ont pu percevoir en ville.

Même si les travaux présentés jusqu'alors ne s'intéressent pas spécifiquement à la problématique des espaces ruraux, il semblait important de les situer dans l'analyse territoriale récente. De plus, les questions que soulèvent les chiffres des espaces ruraux dépassent largement le seul fait rural. C'est en effet un véritable bouleversement des mécanismes de formation du revenu, mais aussi des dynamiques d'emplois et de population auquel on assiste aujourd'hui.

La littérature existante n'est pas totalement en phase avec ces nouveaux modes de vie. En s'attachant principalement à expliquer les mécanismes de l'offre, les experts en ont parfois oublié les mécanismes de la demande. Sous-estimée, peu étudiée, la consommation est aujourd'hui un élément-clé du développement des territoires. Les auteurs qui s'attachent à révéler l'importance de la consommation pour les villes n'insistent probablement pas assez sur l'impact des mobilités et les évasions de consommation observées au départ de ces villes. Les espaces ruraux font partie des territoires récepteurs de ces mobilités temporaires (ou définitives pour les retraités). Le rapport entre ville et campagne est encore trop peu étudié et trop perçu comme déséquilibré au profit des villes. Les ruraux vont, certes, consommer et travailler dans les pôles urbains, mais les urbains viennent également profiter des aménités rurales. Ce ne serait d'ailleurs pas tant la nature ou l'authenticité, ou autres aspects caricaturaux de la vie paysanne, que rechercheraient les urbains, notamment

les propriétaires de résidences secondaires, mais un endroit où l'on peut vivre à l'écart des autres tout en étant un « *ailleurs familier* » (Urbain, 2002, p.373). Selon Urbain (1991), « *Socialement et écologiquement, la campagne, espace pur, s'oppose désormais aux tumultes, périls et pollutions que recèle la ville* » (Urbain, 1991, p.158).

Si l'on imagine aisément les différentes facettes du développement rural que les modèles présentés jusqu'ici peuvent permettre d'étudier, il convient de les étudier plus précisément.

Chapitre conclusif - Quels modèles pour l'étude de la revitalisation des espaces ruraux ?

Les modèles et conclusions présentés dans ce chapitre portent sur les espaces ruraux. Ils sont néanmoins souvent transposables à d'autres types d'espaces non métropolitains comme les petites villes ou les villes moyennes.

L'articulation du chapitre repose sur les trois grands thèmes de recherche mis à jour dans la grille d'analyse : le territoire comme facteur de croissance dans les approches qui traitent du développement comme un état, puis dans celles qui considèrent que le développement est un processus et, enfin, dans l'acceptation du territoire comme support de la population. À la lecture, la question des avantages comparatifs des espaces ruraux s'est révélée comme essentielle pour distinguer ces travaux. Elle est, en effet, déclinée dans les trois types d'approches.

C'est donc tout d'abord à travers les forces de dispersion du modèle de la NEG, puis via la mobilisation d'une ressource spécifique, et enfin sur les attraits résidentiels du rural que ce chapitre conclusif¹ est articulé.

I LE RURAL ET LES FORCES DE DISPERSION DES MODELES DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE GEOGRAPHIQUE

Aubert et Blanc (2002) s'interrogent sur l'avenir de l'industrie rurale. Face au déclin de l'industrie traditionnelle et à la montée des phénomènes d'économie d'agglomération, de quels atouts dispose encore le rural ? Historiquement, les deux avantages comparatifs majeurs du rural étaient ses dotations en ressources naturelles et le coût de sa main-d'œuvre. Malgré la baisse des coûts de transports et du poids pris par les mécanismes d'innovation, les industries d'extraction, de transformation de la matière première ou bien encore les industries les plus polluantes demeurent

¹ Un quatrième aspect aurait pu être développé, celui de la campagne-nature (Perrier-Cornet, 2001). L'usage n'est ici ni productif, ni résidentiel, ni récréatif. La nature est « objectivée », pour reprendre les termes de Perrier-Cornet. Ici, ce ne sont ni les paysages, ni les préoccupations esthétiques qui comptent, mais la préservation d'un espace naturel par souci sécuritaire (santé humaine, préservation de la faune et de la flore, prévention des risques naturels). Malgré l'importance de ce quatrième point, de son implication sur les politiques publiques et, par voie de conséquence, sur les autres usages de l'espace rural, la réflexion introduite par Perrier-Cornet au croisement du développement local, de l'action publique et de l'environnement, semble faire figure d'exception, ou renvoie, sinon, aux travaux sur le développement durable, non développés dans ce travail.

implantées dans le rural. L'agroalimentaire, les cimenteries ou encore l'industrie du bois sont données en exemple par Aubert et Blanc (2002). Parallèlement à ces mécanismes fort anciens, se développe une industrie spécifique, misant cette fois sur l'ancrage territorial des activités. Les produits AOC constituent sans doute l'exemple le plus explicite sur lequel on reviendra. Toujours selon Aubert et Blanc (2002), le rural doit donc résister aux forces de l'agglomération et tenter de bénéficier des forces de dispersion en s'appuyant sur ses propres avantages comparatifs.

Les forces de dispersion du modèle métropolitain sont de plusieurs natures (Gaigné 2000, Gaigné et alii, 2003) :

- la pression foncière ;
- la congestion et les externalités négatives de type technologique ;
- la hausse du salaire ;
- les NTIC¹ ;
- la présence d'une demande rurale.

La rente foncière serait le principal facteur de dispersion des hommes et des activités. Cependant, comme le notent Aubert et Blanc (2002), cette rente s'essouffle très vite lorsque l'on quitte le centre. Ce facteur expliquerait donc plutôt le principe de périurbanisation des activités que le regain de l'emploi dans les zones rurales plus éloignées.

Les effets négatifs de la production et de la concentration des activités productives (bruit, pollution etc.) semblent jouer cette fois sur les installations d'entreprises dans le rural éloigné des centres et des périphéries urbaines. Le rural accueille ces activités que l'on ne veut plus ailleurs. L'insécurité est également citée par les auteurs comme une source de dispersion de la population. Ces populations peuvent générer de nouveaux emplois du type services à la personne dans les espaces éloignés des centres urbains.

L'agglomération ferait grimper les salaires. Le différentiel de salaires entre villes et campagnes serait, selon ces auteurs, une force centrifuge puissante pour les entreprises.

Les effets des NTIC sur la déconcentration des activités ne seraient que partiels mais pourraient expliquer en partie la périurbanisation (plus que l'installation dans des zones rurales) des secteurs de *back-office*.

¹ Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les aménités rurales constitueraient un facteur d'attractivité résidentielle rurale principalement vis-à-vis des retraités. Les migrations des actifs vers le rural ne seraient pas significatives et ne constitueraient pas une force de dispersion de l'activité industrielle (Clark et Hunter, 1992 et Détang-Dessendre et Molho, 1999 – cités par Gagné et alii, 2003).

Comme le résume Schmitt (1996), « *la localisation rurale d'activités industrielles serait liée soit à la proximité d'une agglomération, soit à l'abondance de certains facteurs de production spécifiques (main-d'œuvre peu qualifiée), soit à la présence d'un tissu dense de PME.* » (Schmitt, 1996, p.365).

Autre avantage comparatif majeur des espaces ruraux : le savoir-faire des travailleurs. Cette main-d'œuvre rurale, pourtant peu qualifiée, est d'après Aubert et Blanc (2002), à la fois abondante et détentrice d'un savoir-faire qui se perpétue et se transmet au sein de l'entreprise. Par ailleurs, elle est présentée comme stable. L'idée de stabilité est explicitée par Gagné et alii (2003). La stabilité du marché du travail renvoie à la faible probabilité de trouver un emploi pour les salariés et aux difficultés d'appariement pour l'entreprise. Les salariés sont dans une situation captive face à la difficulté de trouver un emploi. D'un autre côté, les firmes ne sont pas non plus incitées à licencier puisque le recrutement est particulièrement difficile. Toujours sur cette main-d'œuvre rurale, une étude d'Yves Janvier (1994)¹, réalisée sur le cas de la Franche-Comté, souligne que si la qualification y est moindre, la formation dispensée y est en revanche plus grande et que si les cadres y sont sous-représentés, ils sont, en revanche, plus motivés qu'en ville. La polyvalence, le sens des responsabilités et l'autonomie sont autant de qualités que l'on exige d'eux, autant de motifs de valorisation du travail. Car pour Janvier, il est frappant de voir que la ressource humaine est finalement le patrimoine essentiel de ces entreprises rurales. C'est donc un tout autre système de relations sociales qui permettrait à ces PME rurales de disposer d'une plus grande capacité d'adaptation, de flexibilité et de souplesse de fonctionnement que les PME des espaces urbains. Allaire et Beslay (1996) insistent également sur ces autres relations sociales, paternalistes notamment, ou encore sur le poids du contrôle social dans le rural.

¹ Cité par Gagne et Bertrand (1996).

C'est également la question de la main-d'œuvre qui détermina, dans les années 1960-1970, l'installation massive d'entreprises dans le Sud et l'Ouest de la France. Les grandes entreprises, séduites notamment par une main-d'œuvre abondante, non syndiquée et de faible coût dans ces régions, profitèrent également des politiques interventionnistes du moment, pilotées par la DATAR. Véritable succès pour ces régions, le rural resta néanmoins à l'écart de ces délocalisations. Les agglomérations et villes moyennes profitèrent de ces mouvements. Le rural, trop handicapé en termes d'accessibilité, n'a finalement que peu bénéficié de ces tendances. Mais parallèlement, va émerger une autre organisation du tissu industriel rural, conforme aux modèles repérés en Italie. Les systèmes productifs locaux constitués de PME sont mis en évidence dans des territoires comme le Choletais, l'Anjou, la Vendée, le Jura et les monts du Lyonnais (Ganne et Bertrand, 1996).

II LE RURAL ET LES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX

Il semble que la demande de produits spécifiques, territorialement ancrée, puisse constituer, à l'heure de la mondialisation et de la standardisation des produits, un catalyseur pour les petites entreprises rurales. Jenkins (2000) souligne l'engouement des consommateurs pour l'authenticité dans ce monde de standardisation. Pour lui, cette association entre tradition, héritage et culture rurale offre un potentiel de création d'emplois supérieur aux formes de développement modernes. Ce processus endogène constitue, à son sens, une alternative efficace pour les régions rurales les plus touchées par la déprise agricole et finalement les moins aidées par la politique agricole commune.

Ces régions sont aussi celles auxquelles les équipes de recherche travaillant sur la ressource territoriale se sont intéressées en premier lieu. Le cas des Baronnie (autour de l'huile d'olive de Nyons), présenté précédemment, donna en effet lieu à d'autres études similaires : dans l'Aubrac (Angeon, Vollet, 2004), dans le Vercors, le Chablais, la Bresse, le Sud Grésivaudan (Hirczak et alii, 2005). Bien que François et alii (2006) défendent l'idée d'une valorisation non marchande possible, les exemples traités sont associés à des produits valorisés par le tourisme, alimentaires ou non (coutellerie de l'Aubrac). Ainsi, ces modèles renvoient à une forte complémentarité entre activités productives de qualité, de terroir et activités récréatives.

Certes, la mise en marché et la diffusion de ces produits peut entraîner un risque de « folklorisation » des savoir-faire locaux et *in fine* une perte de ce qui au

départ distingue cette production locale d'une production banale (François et alii., 2007). La frontière entre la réussite et la réussite qui serait nuisible (« folklorisation ») paraît néanmoins délicate à établir.

La concurrence entre produits et la saturation du marché peut éroder la rente à terme. La multiplication des AOC, par exemple dans le cas de l'huile d'olive, peut finir par minimiser la rente territoriale (Mollard, 2001). Ces limites ou risques se retrouvent d'ailleurs dans la problématique du développement résidentiel qui repose aussi sur une rente de qualité paysagère, fragile et altérable, et qui exacerbe la concurrence possible entre les territoires d'accueil. Le territoire devient finalement un véritable objet de consommation avec les effets positifs et négatifs que cela génère.

Si ces mécanismes existent et constituent une alternative possible aux modèles plus traditionnels de l'agriculture intensive et de l'industrie manufacturière, sont-ils réellement moteur de développement économique ?

La problématique des systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) est intéressante car elle repose sur les biens alimentaires qui sont souvent les premiers cités et étudiés pour comprendre le lien entre qualité et territoire. Dans le cas des SYAL, Perrier-Cornet (2006) note trois spécificités dans leur rapport au territoire :

- le territoire est un facteur fixe de production incontournable ;
- la provenance (le territoire) est une des ressources spécifiques essentielles des SYAL ;
- la délimitation géographique détermine souvent l'appellation.

Ces SYAL seraient par ailleurs en progression en France depuis 20 ans même si aujourd'hui ils ne représenteraient que 15% de la consommation agroalimentaire nationale (80% de la production en valeur pour les vins). Mais pour Perrier-Cornet (2006), les travaux portant sur les SYAL sont trop souvent « syalo-centrés ». De plus, les études sur les systèmes de production localisés reposent sur l'hypothèse non remise en cause d'un impact forcément positif des synergies locales. Pour l'auteur, il serait à présent nécessaire de tester et de valider ou non leurs effets économiques propres et leurs effets sur le développement économique des territoires ruraux.

Callois (2004) teste cette hypothèse. Les signes de qualité peuvent-ils engendrer, par effets induits, une croissance économique, voire l'arrivée de nouvelles populations ? Ses conclusions sont plutôt mitigées. Tout d'abord, la rente créée par ces produits bénéficie avant tout à une minorité d'agriculteurs. En revanche, l'impact social peut se révéler positif en termes de cohésion et d'identité locale. Les

préférences des consommateurs vont également influencer sur le volume demandé en biens manufacturés typiquement ruraux. Quant à l'impact sur les migrations, il dépend, dans ce travail, du dynamisme du marché de l'emploi local et des niveaux de salaires. L'image véhiculée par ces produits et sa probable attractivité sur les inactifs ne sont pas réellement testées.

Peut-être, à cause de l'imbrication entre production spécifique et activité récréative, les études d'impacts de ces systèmes localisés sur le développement rural sont-elles apparemment trop rares.

Si ces travaux apportent des éléments de compréhension sur les dynamiques productives rurales, il n'est pas évident qu'ils suffisent à expliquer la revitalisation des espaces ruraux. Le poids des retraités, des touristes, des migrants alternants, mais également des revenus de transferts dans les économies locales rurales sont autant de caractéristiques de ces espaces qui soulignent l'existence d'autres moteurs que la seule production.

III LES ESPACES RURAUX : UN LIEU DE CONSOMMATION

L'acception du territoire comme support de la population potentiellement créatrice de développement s'apparente à la problématique du résidentiel. Cette problématique est bien souvent cantonnée à ce que Davezies (2003a, 2003b) nomme les emplois domestiques. C'est le cas, par exemple, du rapport à la DATAR élaboré par l'INSEE, l'INRA, le SCEES et l'IFEN sur la structuration de l'espace rural en bassins de vie en 2003. Les espaces ruraux résidentiels sont alors ceux qui présentent un fort taux d'emplois domestiques. Hors, si ces emplois constituent sans conteste une caractéristique importante de ces territoires, ils n'en sont pas les véritables moteurs. Pour que le nombre de boulangers, d'artisans locaux, de médecins progresse, il est nécessaire que le territoire capte en amont de nouveaux revenus. Ces revenus peuvent être ceux d'actifs travaillant dans les secteurs industriels comme ceux des retraités, des touristes etc. Ce serait donc plutôt les revenus captés de nature résidentielle qui déterminent le profil résidentiel ou non des bassins que les emplois dont ils découlent. Un territoire ne pourrait pas vivre longtemps dans un pays industriel s'il ne fonctionnait qu'à partir des emplois domestiques.

Les travaux qui soulignent peut-être le mieux ces dynamiques résidentielles sont ceux qui ont mis l'accent sur les avantages comparatifs résidentiels souvent qualifiés d'aménités rurales.

Ce terme « aménité » est emprunté à l'anglais *amenity*, synonyme d'agrément, de tout ce qui peut rendre un endroit agréable¹. Plus précisément, les aménités sont une sorte de biens publics locaux non produits (on pourrait dire non nécessairement produits²) et pouvant être appréciés et consommés directement par les personnes. Un paysage agréable, le climat, peuvent ainsi être recherchés par les individus mais aussi par les entreprises. Plusieurs méthodes existent pour tenter d'évaluer, d'estimer la valeur marchande de ces aménités (les prix hédoniques³ et l'évaluation contingente⁴ principalement)⁵. Des indices ou échelles d'aménités sont également proposés pour tester l'impact de ces agréments sur le développement territorial (Boyer et Savageau, 1985 ; Mc Granaham, 1999).

Des facteurs non habituels, non productifs seraient donc vecteurs de développement territorial. Rudzitis (1999) s'intéresse aux migrations inversées (migrations vers des espaces ruraux où les revenus sont moindres). Pour l'auteur, ces tendances apparaissent incongrues dans le contexte théorique dominant. De plus, on pourrait penser que cela ne concerne que les retraités. Or, les migrations inversées sont aussi le fait d'actifs (Rudzitis, 1999). Les enquêtes menées par Rudzitis montrent que le cadre de vie, la qualité paysagère, le calme, la sécurité sont les premiers arguments qui guident ces installations dans les campagnes américaines.

En 1994, Kusmin établit une liste des facteurs régionaux de développement sur la base de 35 travaux répertoriés. Tous ces facteurs sont plus ou moins

¹ À ne pas confondre donc avec sa définition française, où aménité est synonyme d'affabilité.

² Un paysage est le résultat de la production agricole. Une culture, un environnement... un patrimoine sont également des notions à apparenter avec la production humaine, le climat en revanche non, etc.

³ La méthode des prix hédoniques consiste à décomposer le prix d'un bien (logement, mais aussi produit de terroir, etc.) selon ses caractéristiques matérielles (la surface, le nombre de pièces, sa qualité organoleptique) et immatérielles ou liées aux aménités du lieu (l'adresse, la région de production... facteurs que l'on décompose également en proximité d'un parc public, du centre, d'une école renommée pour le logement par exemple).

⁴ L'évaluation contingente est une méthode d'estimation qui s'appuie sur des enquêtes auprès d'individus auxquels on va demander le prix qu'ils seraient prêts à payer pour conserver un paysage tel qu'il est par exemple.

⁵ Voir à ce sujet la thèse d'Anne Siriex (2003) ou bien encore les actes du colloque « L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? » – CNRS, université Montpellier III, sous la direction de Daniel Puech et Anne Rivière-Honegger, 2004.

directement corrélés au *business*, à l'activité économique de la région. On retrouve bien l'idée que le développement territorial n'est appréhendé qu'à travers la lorgnette des activités productives. Mais aucun de ces facteurs ne semble vraiment à même d'expliquer ce renouveau rural américain. Kusmin et Aldrich (1997) reprennent alors certains de ces facteurs « économiques » auxquels ils ajoutent un indice climatique, des éléments topographiques (présence de montagne mais aussi de points d'eau¹), ou encore le taux de retraités, des indicateurs du système éducatif ... La croissance rurale est mesurée à partir d'un indicateur approximant le PIB ou le revenu total local (tenant compte des niveaux de salaires par emploi et du produit créé par la masse salariale). Les régressions sont faites sur deux périodes, avant le renversement de tendance observé dans les comtés ruraux américains et après, à savoir 1979-1989 et 1989-1994. Les auteurs soulignent l'importance que prennent, entre les deux périodes, les facteurs non économiques ou non productifs comme moteurs de la croissance locale (notamment l'indice des aménités). Ainsi, les aménités semblent jouer un rôle majeur dans le renversement des tendances observé dans les espaces ruraux américains.

En France, Schmitt (1996) compare la situation des bassins sous influence urbaine² à celle des bassins ruraux dans trois régions (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Bourgogne). On présente les principaux résultats obtenus pour les bassins ruraux³. L'auteur teste les avantages comparatifs suivants : taille du pôle du bassin rural ; capacité d'accueil touristique ; densité initiale d'emplois agricoles et industriels ; solde naturel ; niveau d'équipement en commerces et services aux particuliers ; distance d'une agglomération de plus de 200 000 habitants ; distance d'entrée ou de sortie d'autoroute ; nature du bassin en termes de lien avec un bassin urbain ; variation de la population quand la variable à expliquer est l'emploi ; variation de l'emploi quand la variable à expliquer est la population. Selon ces travaux, la hausse

¹ On a testé la proximité d'un point d'eau sur les bassins ruraux français. A partir du logiciel Mapinfo, on a sélectionné les bassins ruraux qui étaient à moins de 15 kilomètres à vol d'oiseau d'une rivière, fleuve, lac ou étang. Ces bassins ne sont pas apparus plus attractifs ou plus dynamiques que les autres.

² Délimitation faite en fonction des migrations alternantes. Les bassins sous influence urbaine sont ceux qui dépendent de pôles urbains de plus de 20 000 habitants. Les bassins ruraux s'articulent autour de pôles urbains de moins de 20 000 habitants.

³ Les résultats obtenus pour les premiers types de bassins, de nature plus périurbaine, montrent notamment qu'en deçà d'un seuil de 200 000 habitants, le pôle urbain joue le rôle de capteur d'emplois sur les bassins périphériques. L'étalement de la population ne se solde pas systématiquement par un dynamisme sur l'emploi local. C'est parfois le contraire. On voit ici apparaître le phénomène des cités dortoirs.

des emplois jouerait plus favorablement sur la hausse de population que l'inverse. Le niveau d'équipements est également un critère distinctif du dynamisme démographique. Cette variable peut révéler, pour l'auteur, l'attractivité qu'exercent ces bassins sur les migrations autres que professionnelles. La capacité d'accueil touristique est également positivement corrélée aux évolutions de population et d'emplois, soulignant l'impact des activités récréatives sur le développement rural. La proximité d'une grande agglomération est également importante. L'auteur y voit là un réservoir de consommateurs des activités récréatives rurales. Cette hypothèse est intéressante dans la mesure où les avantages comparatifs de nature résidentielle sont peu ou pas mobiles. Leur mise en valeur ou consommation nécessite donc, comme le précise Schmitt, un déplacement des populations vers ces zones. En revanche, la proximité d'une sortie ou d'une entrée d'autoroute n'est pas significative. Parallèlement, la densité des activités industrielles et agricoles seraient plutôt pénalisantes.

À travers l'étude de ces variables, l'auteur met en avant le rôle positif que peut avoir l'économie résidentielle sur le développement des emplois et de la population des bassins ruraux.

Une étude similaire réalisée sur les cantons américains (Reeder, Brown, 2005) montre l'impact positif des activités récréatives et touristiques sur les cantons ruraux. Ce type de cantons voit en effet les emplois, les salaires et les revenus augmenter et la pauvreté se réduire plus rapidement que dans les autres cantons non métropolitains. Ces mécanismes de développement s'accompagnent néanmoins d'une hausse des coûts fonciers.

Cependant, il ne faudrait pas non plus conclure trop vite que seuls les espaces ruraux bénéficieraient de ces nouvelles priorités dans les motifs d'installation.

Les enquêtes réalisées auprès de chefs d'entreprises non spécifiquement ruraux confirment l'importance de la qualité de l'environnement dans le choix de localisation des firmes (Foster, 1977 ; McLoughlin, 1983 ; Lyne, 1988 ; Gotlieb, 1994). Dans toutes les études, ce critère arrive dans le trio de tête des facteurs de localisation qui comptent (après l'approvisionnement en main-d'œuvre et la proximité du marché).

Par ailleurs, il semble que le poids accordé à ces facteurs environnementaux est d'autant plus important que la firme intervient dans des secteurs à haute technologie, secteurs qui requièrent du personnel à la fois mobile et très qualifié (Stafford, 1983 ; Lund, 1986 ; Schmenner, 1982 ; Blair et Premus, 1987 ; cités par Gotlieb, 1994 et Malecki, 1984 ; Herzog et Schlottmann, 1991 ; cités par Gilli,

2004). Dans ces secteurs, les préférences des travailleurs en termes de lieu de résidence et de travail pèsent de plus en plus lourd dans les stratégies d'implantations des firmes.

Certains travaux économétriques, testant la validité de ces modèles, se sont pourtant avérés insatisfaisants ou non significatifs. Charney (1983) affirme que ce manque de clarté provient du fait que dans les aires métropolitaines, les aménités ne peuvent être des facteurs décisifs de localisation pour les entreprises. Les employés et dirigeants peuvent, en effet, se loger dans des quartiers plaisants et résidentiels, envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles et continuer à travailler dans des quartiers n'offrant pas ces caractéristiques. Ces critères ne sont sans doute pas pertinents à l'échelle infra-aire urbaine.

L'observation de telles tendances ne semble pas à l'ordre du jour en France. Si ce type de comportement venait à exister et à se densifier dans notre pays, nous assisterions à un bouleversement profond des équilibres régionaux. Les régions résidentielles se verraient attractives auprès des entreprises *High Tech*, les régions productives conserveraient les activités de production plus banales et moins créatrices de valeur ajoutée, « *une industrie essentiellement fabricante* » pour reprendre les termes explicites de Beckouche (1997, p.7). Envisager ce scénario pour le prévenir ne semble pas totalement aberrant dans le contexte de baisse de la population active annoncée (même s'il semble tarder à infléchir les chiffres du chômage).

Quels intérêts ont les entreprises à se localiser dans ces endroits, certes agréables, mais souvent aux antipodes des recommandations des experts en la matière ? Gotlieb (1994) en relève plusieurs. Tout d'abord, un chef d'entreprise peut choisir de s'installer dans un lieu qu'il apprécie afin de maximiser son « revenu psychique » à défaut de maximiser son profit. C'est particulièrement le cas pour les travailleurs indépendants. Mais, les aménités peuvent aussi avoir un effet indirect sur le profit des firmes. Les firmes implantées dans ces sites privilégiés peuvent recruter plus facilement mais également mieux retenir leur main-d'œuvre (Gottlieb, 1995). On retrouve ici un des arguments avancés pour les espaces ruraux français. De plus, les travailleurs semblent accepter un salaire moindre pour vivre dans ces endroits plaisants (Roback, 1982). À long terme, la diminution des salaires versés dans ces zones compense le coût ou le manque à gagner d'une situation géographique pénalisante.

Pour Roback (1982), dans le prolongement des travaux de Rosen (1979), les différences de salaires entre les territoires révèlent ou mesurent les différences

d'aménités. Les migrations des travailleurs peuvent être motivées par le choix d'un cadre de vie privilégié, en contrepartie de quoi les travailleurs acceptent un salaire moindre. L'écart entre le prix du foncier et les salaires perçus serait alors un bon indicateur des aménités locales.

À partir de plusieurs études, Gotlieb (1994) montre que les priorités des ménages en termes d'aménités résidentielles se portent par ordre décroissant, aux États-Unis, sur : une bonne école, un endroit sûr, un environnement de qualité, les aménités culturelles, la proximité et la facilité d'accès entre lieu de résidence et lieu de travail, le coût du logement, les aménités de loisir, le climat, les services publics, et enfin, le coût de la vie (Gotlieb, 1994, p. 276). Gyorko et Tracy (1991) ajoutent à ce type de liste, un ensemble d'aménités fiscales (taxes locales et offres de services publics) qui sont tout aussi significatives que les premières¹.

Au-delà de ces résultats empiriques, le modèle, plus souvent invoqué que réellement mis en œuvre pour comprendre ce renouveau résidentiel rural, est dans la plupart des cas celui de la théorie de la base.

Nelson (1997) s'approche du concept de la théorie de la base revisitée en termes de revenus sans aller, toutefois, jusqu'au bout de la démarche. En effet, il note que la théorie de la base dans sa version habituelle (la base exportatrice focalisée uniquement sur les activités productives) ne suffit plus et que d'autres sources de revenus viennent irriguer les territoires sans lien avec ces exportations. Dans le passé, les espaces ruraux étaient dépendants de ces activités agricoles ou minières, mais aujourd'hui ces secteurs se sont effondrés. La revitalisation de certains espaces ruraux indique que d'autres types de revenus sont venus alimenter ces économies. Le raisonnement de l'auteur rejoint notre propos. En revanche, dans le calcul des revenus basiques non productifs des comtés américains, il considère uniquement les revenus des propriétaires, ou revenus fonciers et immobiliers, ainsi que les revenus de la capitalisation boursière. Nelson n'inclut pas finalement les revenus basiques résidentiels, publics et sociaux.

¹ Leur modèle s'appuie sur les travaux de Rosen/Roback. Le différentiel entre le prix des logements et des niveaux de salaires s'explique donc par les aménités d'environnement, de sécurité... mais aussi par des aménités fiscales (on retrouve l'idée chère à Tiebout selon laquelle l'offre de service public influence le choix de localisation des agents.)

Pour Vollet (2007), la théorie de la base est particulièrement féconde pour établir le lien complexe qu'entretiennent le tourisme et le développement territorial. Là encore, l'auteur souligne les différences fondamentales en termes d'avantages comparatifs pour les territoires vivant du « secteur basique traditionnel » (industrie, agriculture) et les territoires plus résidentiels. Selon Vollet, la théorie de la base serait à même d'établir les activités motrices d'une zone ainsi que ses avantages comparatifs.

Cependant, Vollet (1997 ; 2007) concentre son attention sur les emplois induits par les fonctions résidentielles et récréatives. Ainsi, d'une conceptualisation formulée en termes de revenu, l'auteur passe, pour des raisons de disponibilité de données, à un calcul réalisé sur les emplois. Il s'intéresse plus particulièrement donc aux emplois basiques touristiques (hôtels, syndicats d'initiative et sur une part estimée des emplois de commerces et services de proximité consommés par les touristes). L'approche diffère ici de celle proposée par Davezies (2003a et 2003b) que l'on propose d'appliquer aux espaces ruraux dans la partie suivante¹. En effet, dans le modèle de Davezies, l'hôtellerie n'est pas une activité basique ou exportatrice comme l'est par exemple l'industrie textile ou encore certains services aux entreprises très concurrentiels. Ce n'est pas, en effet, l'hôtelier qui attire le touriste mais le territoire (un paysage, le climat, la mer etc.). Formuler en termes de revenus le modèle est plus explicite. Les dépenses des touristes sont des revenus basiques (le salaire de l'hôtelier non) qui alimentent directement les emplois domestiques (et donc le salaire domestique de l'hôtelier par exemple). De la même manière, les remboursements de soin de santé constituent des flux de revenus basiques (versés par des organismes extérieurs : la sécurité sociale, les mutuelles...) qui alimentent directement l'emploi domestique médical (et donc le revenu du praticien).

Ceci étant, il est en effet intéressant de tenter d'estimer l'impact de ces dépenses touristiques sur l'emploi local et de les comparer à d'autres types d'activités. Les travaux menés par Vollet (1998), Vollet et Dion (2001) ou encore (Pacaud et alii, 2007) portent sur des zones rurales de la Côte-d'Or, la région de Laon, le périurbain dijonnais, la région d'Avallon, d'Aix-les-Bains, le sud de l'Ardèche, l'Aubrac et le Cézallier. Quelle que soit la zone d'étude, l'effet multiplicateur des activités touristiques sur l'emploi local serait supérieur à l'effet

¹ Une étude réalisée par Philippe Estèbe, Yves Janvier et Sophie Tievant sur la région Midi-Pyrénées met en œuvre les principes de la base revisitée par Davezies, notamment sur les espaces ruraux de cette région. Estèbe, Janvier, Tievant (2007). « *L'économie résidentielle et le développement local : conséquence ou levier ?* », Rapport pour la préfecture de région Midi-Pyrénées, juillet 2007.

multiplicateur des activités traditionnelles (agriculture et industrie). Cependant, selon l'auteur, les activités touristiques ne compenseraient les pertes d'emplois des secteurs traditionnels que dans les zones extrêmement touristiques (Sud Ardèche par exemple).

Malgré tout l'intérêt de ces travaux, très proches de notre propos, l'analyse par les emplois paraît compliquer les conclusions. Il est en effet très difficile de discerner l'impact réel du tourisme sur l'emploi local. Les secteurs considérés sont souvent trop restrictifs même en incluant le commerce de proximité. Une étude réalisée à la DDE du Vaucluse met par exemple en avant le poids du tourisme dans l'activité médicale locale, ou encore auprès des garagistes locaux... L'entretien d'une résidence secondaire génère également une demande qui dépasse le cadre strict des emplois habituellement considérés. Par ailleurs, le choix de son lieu de vie en zone rurale serait très fortement conditionné par le lieu où l'on a passé ses vacances (en résidence secondaire ou non). Même s'il s'agit d'un impact éventuel et différé du tourisme, ces interactions dessinent des processus de développement résidentiel plus complexes peut-être qu'il n'y paraît.

Enfin, si le tourisme est une base résidentielle essentielle, elle n'est pas la seule. Les retraites, les salaires des migrants alternants, les revenus de transferts, les traitements des salariés du public sont autant de moteurs possibles pour le rural. Ils s'additionnent aux revenus issus des activités productives et exportatrices du secteur privé. Les interactions entre ces différents modes possibles de développement territorial ne sont, certes, pas toujours évidentes à révéler ou à concevoir mais il semble important de les étudier conjointement pour tenter de comprendre la revitalisation des espaces ruraux. Mobiliser la théorie de la base et travailler sur l'ensemble des espaces ruraux devraient permettre de voir comment ces mécanismes s'imbriquent et génèrent ou pas du développement.

Cette analyse de la littérature en Science Régionale a permis de souligner le déséquilibre persistant, malgré de récents travaux, entre les approches qui considèrent le territoire comme facteur de croissance, surreprésentées, et celles pour lesquelles le territoire serait un support de population, beaucoup moins répandues. Or ces deux acceptions renvoient à deux types d'enjeux pour le développement des territoires. La première semble considérer que la production est l'enjeu principal du développement. La deuxième n'écarte pas l'aspect productif, mais mettrait plutôt

l'accent sur l'enjeu de population. Les entreprises ne seraient pas les seules à pouvoir générer une hausse des emplois, des revenus etc. ; la population, parce qu'elle consomme, peut aussi dynamiser les économies locales. Les premières estimations de Davezies (2003a ; 2003b) tendraient même à prouver que l'enjeu de population l'emporterait sur l'enjeu de production.

Les premiers éléments d'analyse de la vitalité rurale semblent confirmer, voire même accentuer, ce résultat. Il convient, à présent, de le valider pour les espaces ruraux. La question pourrait se formuler ainsi : certains appariements de revenus basiques sont-ils plus aptes à créer du développement et à expliquer la revitalisation des espaces ruraux que d'autres ?

**TROISIEME PARTIE - LA THEORIE DE LA BASE COMME
CADRE D'ANALYSE DE LA REVITALISATION
DES ESPACES RURAUX**

Je déteste les discussions, elles vous font parfois changer d'avis.

Oscar Wilde

Les premières analyses ont permis de souligner la vitalité des espaces ruraux, mais aussi, la diversité des situations. Tous les territoires ruraux ne connaissent pas une croissance des emplois, des revenus et des soldes migratoires. Pour analyser ces mécanismes, l'importance et le maintien des activités de production pourraient inciter à privilégier l'étude des systèmes productifs. Cependant, l'essor des emplois domestiques, l'attractivité auprès des retraités et les taux de présence de certains territoires soulignent l'intérêt de considérer également les dynamiques résidentielles. Par ailleurs, le calcul des revenus de transferts a montré l'importance de la redistribution sociale pour les espaces ruraux. Enfin, l'emploi public peut constituer un levier de développement économique pour le rural.

Face à ces chiffres, l'analyse de la littérature souligne :

- le décalage entre les conclusions de la NEG et la revitalisation rurale ;
- le manque de travaux qui intègrent les divers aspects du développement des espaces ruraux ou non métropolitains. De nombreuses études traitent de l'un des aspects du développement non productif, mais aucune ne s'appuie sur un concept théorique qui permettrait d'analyser conjointement les différents facteurs de cette revitalisation rurale.

La théorie de la base semble constituer un cadre conceptuel pertinent pour analyser la revitalisation rurale. Plus précisément, l'approche développée par Davezies (2003a, 2003b) permet de mesurer le poids et l'impact des revenus basiques résidentiels sur un territoire. Elle permet également d'introduire dans l'analyse les moteurs productifs, publics et sociaux du développement territorial. C'est en étudiant conjointement ces quatre aspects des économies locales que l'on pourra comprendre les mécanismes de la revitalisation des espaces ruraux.

La question du maillage ou de l'échelle à laquelle on travaille est un point méthodologique important des analyses spatiales. Dans le cas de la théorie de la base, le choix du zonage devient crucial. La théorie de la base repose sur un concept simple de captation de revenus. Ce sont les revenus importés par un territoire et dépensés localement qui constituent les moteurs du développement local. Ces revenus importés sont appelés « revenus basiques ». Or selon la délimitation spatiale choisie, un revenu peut être basique, et donc moteur, ou bien créé localement, et

donc induit¹. Le premier chapitre sera consacré à la question du choix d'un zonage et à la présentation des territoires sur lesquels la théorie de la base sera appliquée.

Le deuxième chapitre précise le concept de la théorie de la base « revisitée » par Davezies (2003a, 2003b), son intérêt, les précautions d'usage, ainsi que la méthodologie utilisée pour calculer les revenus basiques. Ces calculs seront réalisés pour les espaces ruraux et les espaces urbains afin de repérer les éventuelles spécificités respectives. Au sein des espaces ruraux, il conviendra de souligner la diversité des situations en termes de « base »².

Enfin le troisième chapitre interroge l'éventuelle corrélation entre les divers moteurs de développement et les dynamiques territoriales des espaces ruraux. Existe-t-il des appariements de revenus basiques qui créent plus de développement que d'autres et qui expliqueraient la revitalisation de certains espaces ruraux ?

¹ Un salarié habite Aix-en-Provence et travaille à Marseille. En raisonnant à l'échelle de la commune, ce salarié importe, sur Aix-en-Provence, un revenu qu'il a gagné à Marseille. Ce revenu est basique. Si l'on raisonne, à présent, sur l'aire urbaine d'Aix-Marseille, ce même salarié n'est plus « importateur » et son revenu n'est plus basique, puisqu'il travaille et réside dans la même aire urbaine.

² Selon la théorie de la base, la « base » regroupe l'ensemble des revenus basiques.

Chapitre 1 - Délimitation du zonage d'étude

Quel zonage ou quel maillage semble le plus pertinent pour étudier et comprendre les nouvelles dynamiques des espaces ruraux ?

C'est avant tout le caractère « non métropolitain » plus que rural qui guide ce travail. L'objectif étant de décrire et de comprendre la revitalisation d'espaces situés à l'écart des dynamiques métropolitaines.

Le zonage en aires urbaines et emplois de l'espace rural (ZAUER), proposé par l'INSEE/INRA, répond en partie à nos attentes. En partie seulement car une fois l'espace à dominante rurale délimité, se pose la question de la « taille » pertinente du territoire d'analyse.

Notre choix, forcément critiquable, est en partie guidé par la logique qui prévaut dans le modèle de la théorie de la base que l'on souhaite mobiliser. Quel pourrait-être ce guide ? Une zone « assez large » pour ne pas considérer le moindre flux intercommunal de revenu comme basique, ou venant de l'extérieur. La notion de bassin d'emploi a été préconisée, par exemple, par Loeiz Laurent. Elle n'a cependant pas de réalité statistique nationale. Mais il faut également que le territoire étudié ne soit pas non plus trop « vaste » pour cerner au plus près la partie domestique des économies locales. On se rapproche de l'idée d'un bassin de consommation. En réalité, il n'y a pas de frontières optimales pour appliquer la théorie de la base. Elle peut même permettre de souligner les divergences d'enjeux selon les échelles. La politique et les préoccupations d'une mairie ne sont pas celles d'un conseil général, qui peuvent aussi diverger de celles de la région etc. Il est, en revanche, très important de travailler sur des territoires comparables, non pas en termes de taille ou de population, mais en termes de fonctionnement. Là encore, les perspectives offertes sont nombreuses et complexes... Fonctionnement, au sens de fonction pour l'emploi, pour la consommation quotidienne, ou occasionnelle ? Ou bien encore fonctionnement et rapport avec l'extérieur... en termes de migrants alternants, de mobilités résidentielles, d'attractivité touristique ? Liens avec l'aire urbaine la plus proche, le pôle équipé le plus proche ?

Face à ces interrogations, il semble préférable de faire un choix de « bon sens », un choix qui colle au mieux à la réalité quotidienne des habitants d'un territoire et se limiter, peut-être, à deux éléments essentiels de leur quotidien : l'emploi et la consommation courante. La notion la plus pertinente semble être celle des bassins de vie. Depuis 2003, cette notion est à présent délimitée statistiquement par l'INSEE.

Avant de préciser le contour, l'intérêt et les limites éventuelles des bassins de vie élaborés par l'INSEE (en collaboration avec l'INRA, le SCEES, l'IFEN), on peut montrer en quoi le choix du zonage peut modifier les conclusions d'une analyse.

I LES IMPLICATIONS DU ZONAGE SUR L'ANALYSE

Deux types de zonage sont très souvent distingués : les zonages de pouvoir et les zonages de savoir (Le Gléau, 2000 ; Terrier, 1998).

Les premiers sont les zonages institutionnels, administratifs, dont la création ou la modification nécessite un acte législatif ou préfectoral. Plus anciens, certains de ces zonages ont acquis, à la force du temps, une certaine logique et s'inscrivent dans la vie quotidienne des habitants. Il n'en demeure pas moins que l'implantation des hommes et des entreprises dans les territoires est peu contrainte par ces frontières administratives.

Face à ces décalages entre territoires de pouvoir et territoires de la population, les statisticiens construisent des zonages de savoir. Il s'agit alors de fournir aux analystes et acteurs des outils géographiques homogènes qui facilitent la mesure des dynamiques spatiales. Unités urbaines, ZPIU, zone d'emploi, aires urbaines, îlots... en sont des exemples.

Mais pourquoi tant d'efforts et de travaux sur la question du zonage ?

Les exemples de jeux avec les frontières administratives dans le cadre d'élection, par exemple, ou dans le cadre des aides européennes, constituent des exercices pédagogiques qu'apprécient les étudiants. L'exemple que l'on a choisi de traiter ici, moins ludique, reste en lien avec notre sujet et vise à illustrer le dilemme du choix du bon zonage.

On reprend la segmentation construite à partir de trois variables des recensements de 1990 et 1999 : le solde naturel, le solde migratoire et la variation de la population. Pour rappel, à partir de ces trois variables, six cas de figure sont possibles :

- les territoires *en crise* cumulent déficit naturel et migratoire, la population diminue ;

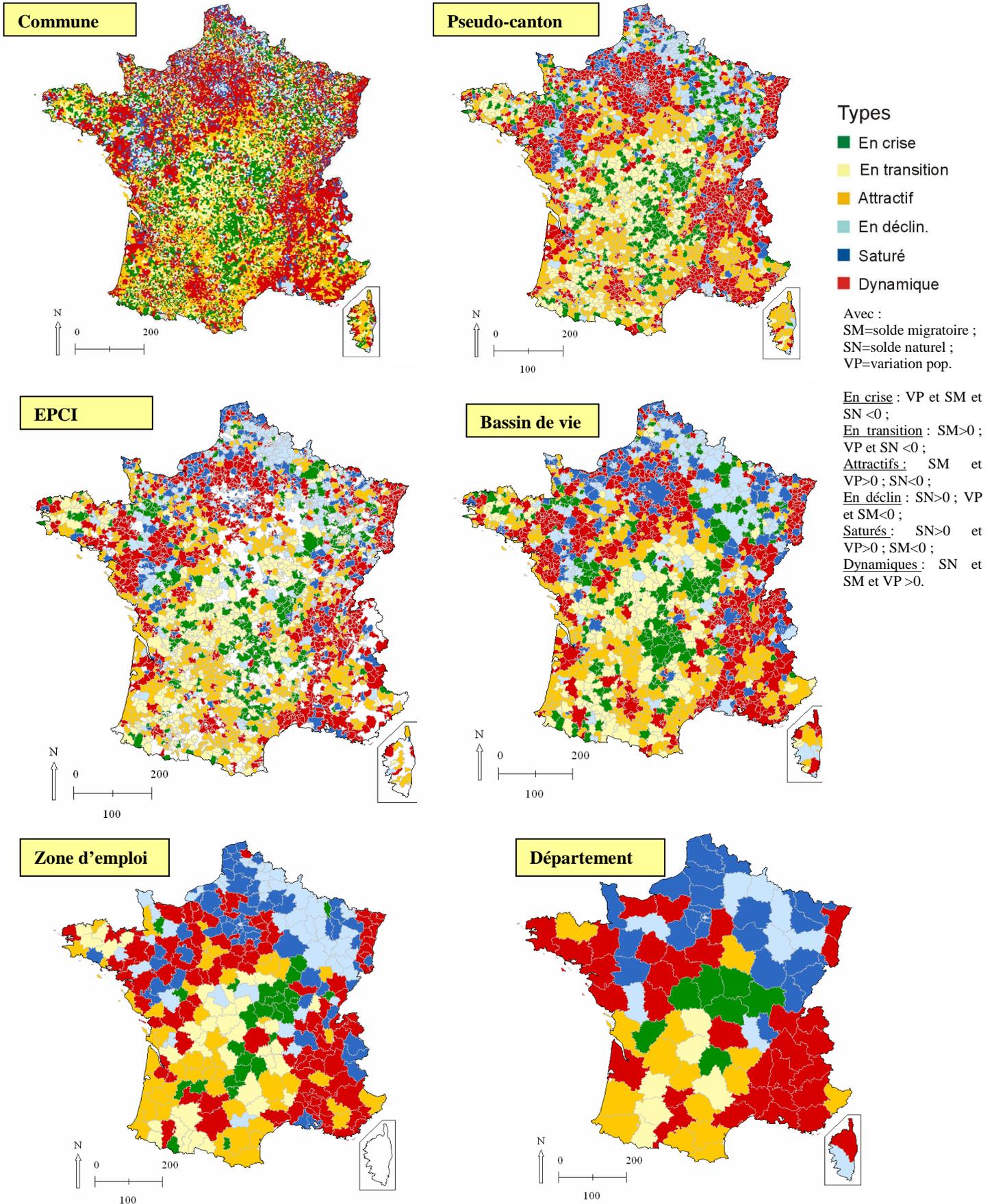
- les territoires *en transition* ont un solde migratoire excédentaire mais non suffisant pour compenser le déficit naturel, la population diminue ;
- les territoires *attractifs* voient leur population augmenter grâce à leur excédent migratoire, les soldes naturels demeurent négatifs ;
- les territoires *en déclin* ont un solde naturel positif qui ne suffit pas à compenser les soldes migratoires négatifs, la population décroît ;
- les territoires *saturés* ont un solde naturel excédentaire suffisant pour compenser leur déficit migratoire, la population augmente ;
- les territoires *dynamiques* cumulent excédent migratoire et naturel, la population augmente.

Il ne s'agit pas de ré-analyser les tendances démographiques à partir de cette segmentation, mais de s'en servir pour construire un exercice plus pratique qu'analytique. Cet exemple devrait permettre de souligner les biais que peut induire le choix d'un zonage plutôt qu'un autre.

Les cartes 1 à 6 reprennent cette typologie pour six zonages différents, alternant zonages de pouvoir et zonages de savoir, choisis de façon arbitraire :

- les communes : 36 565 zones ;
- les pseudos-cantons de l'INSEE : 3 686 zones ;
- les EPCI : 2 573 zones (en 2005) ;
- les bassins de vie de l'INSEE : 1 916 zones ;
- les zones d'emplois : 348 zones ;
- les départements : 96 zones.

Cartes 1 à 6 - Évolutions démographiques 1990-1999 selon les zonages considérés



Source : INSEE RGP 1990 – 1999 ; élaboration de l’auteur.

La comparaison de ces six cartes amène à faire trois remarques préliminaires. Tout d'abord, globalement, elles ont plutôt un « air de famille » et heureusement. Ainsi, on voit apparaître des territoires systématiquement dynamiques d'un point de vue démographique, à savoir les espaces périurbains, ou encore les territoires de l'Alsace et de la vallée du Rhône. Globalement, les territoires du Massif Central sont plutôt caractérisés par une crise démographique. Ensuite, si la carte à l'échelle de la commune est intéressante, elle est tout de même assez difficile à lire. Le gain en lisibilité lors du passage, ne serait-ce qu'aux pseudo-cantons, est appréciable. Enfin, la carte des départements offre une lecture aisée mais conduit à une perte regrettable d'informations. Les différences démographiques que l'on peut voir entre les pôles urbains et leur périphérie à une échelle plus grande sont, par exemple, invisibles ici.

Dans le détail, on observe de nombreuses différences d'un zonage à l'autre que l'on ne pourra toutes relever. Quelques-unes sont aisément repérables.

La plupart des communes du Nord-Est de la France sont nombreuses à être dans une situation qualifiée de déclin (légende bleu clair : la population diminue car les soldes naturels positifs ne compensent pas les soldes migratoires négatifs). Leur concentration n'est cependant pas aussi marquée que le laissent suggérer les autres zonages. Les communes de cette zone géographique sont également très nombreuses à connaître une situation démographique qualifiée de crise (diminution des trois indicateurs). Cette réalité ne ressort plus du tout lorsque l'on passe aux échelles des zones d'emploi et des départements.

La commune d'Arles, le canton d'Arles et même le bassin de vie de cette ville enregistrent une diminution de la population. L'EPCI constituée autour de cette même commune ou encore la zone d'emploi enregistrent, au contraire, une augmentation de la population.

Le dynamisme démographique de Toulouse s'étend plus ou moins aux espaces limitrophes selon le zonage observé (plutôt plus loin à l'échelle communale, cantonale ou encore des bassins de vie qu'à l'échelle des EPCI).

Le département du Cher apparaît comme un département en crise démographique, pourtant près de la moitié des communes de ce département voit sa population augmenter (plus d'un tiers de ses cantons et de ses bassins de vie), seules 19% des communes sont en effet dans une situation où les soldes naturels et migratoires sont négatifs. Bourges, la commune la plus peuplée, n'est pas dans cette situation puisque son solde naturel est positif (mais la population diminue). C'est donc la combinaison entre des communes attractives, mais vieillissantes, et des

communes aux soldes naturels positifs, mais en déficit migratoire, qui finit par donner le caractère de crise démographique au département.

Le département du Puy-de-Dôme enregistre une hausse des trois indicateurs démographiques, alors même que la moitié de ses communes perd des habitants, tout comme la moitié de ses cantons, de ses bassins de vie, de ses EPCI ou encore les trois quarts de ses zones d'emplois ! Le solde migratoire positif des unes (mais ayant un solde naturel négatif), compense la faible attractivité des autres (mais ayant un solde naturel positif, comme Clermont-Ferrand). Finalement, le département est bien dans une situation de dynamisme démographique assise sur des cas très contrastés.

On pourrait multiplier les exemples, mais il faudrait tout de même faire un choix pour poursuivre l'analyse, un choix finalement toujours contestable.

II LES BASSINS DE VIE POUR STRUCTURER L'ESPACE RURAL

Si les bassins de vie proposés par l'INSEE constituent un zonage fort utile et une avancée indéniable pour l'étude des territoires ruraux, il n'en demeure pas moins soumis à quelques limites qu'il faudra relever. Mais auparavant, précisons comment se définissent ces bassins de vie.

II-1 Définition des bassins de vie de l'INSEE

La description complète des étapes et des choix réalisés par l'INSEE, en collaboration avec l'INRA, le SCEES et l'IFEN, pour construire ces bassins de vie est détaillée dans le rapport pour la DATAR « *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie* » publié en juillet 2003. On ne reprend que les éléments qui semblent indispensables pour la compréhension du lecteur.

La définition du bassin de vie donnée dans ce rapport est la suivante :

« *Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont un accès aux principaux services et à l'emploi.* » (INSEE, 2003, p.13).

Comme dans le zonage en aires urbaines, l'accès à l'emploi est déterminé par les flux des navettes domicile-travail des actifs (recensement de 1999).

Les services à la population pris en compte ne sont ni de l'ordre du quotidien (services de proximité), ni trop « élitistes » ou utilisés par trop peu de personnes (université, opéra, palais des congrès...). Les liens entre les communes d'un même bassin sont donc déterminés par l'accès aux services dits intermédiaires¹ dans lesquels on trouve :

- des services concurrentiels (commerces, services bancaires, etc.) ;
- des services non concurrentiels (services publics ou assimilés, hors éducation) ;
- des services de santé ;
- des services d'éducation.

Les bassins de vie regroupent des communes² qui se structurent autour d'un pôle attractif à la fois en termes d'emplois et de services intermédiaires³. Ils constituent en ce sens, le territoire de vie des actifs occupés et des personnes ne travaillant pas, tout au moins pour le volet accès aux « services intermédiaires ».

L'objectif de ce zonage en bassins de vie étant de structurer l'espace rural, la construction du maillage a été effectuée autour de communes ou d'unités urbaines de moins de 30 000 habitants. Plus précisément, l'INSEE distingue deux types de « référentiel rural » (graphique 1 et carte 7) :

- un « *référentiel rural restreint* » qui est le résultat de l'agrégation des 2 641 bassins de services intermédiaires de l'INSEE autour d'une commune ou d'une unité urbaine de moins de 30 000 habitants en 1999 – soit au final 1745 bassins de vie ;
- un « *référentiel rural élargi* » qui y ajoute la périphérie des pôles urbains comptant plus de 30 000 habitants, mais pas le pôle.

¹ Ces services intermédiaires avaient déjà permis de construire la carte des territoires vécus de l'INSEE.

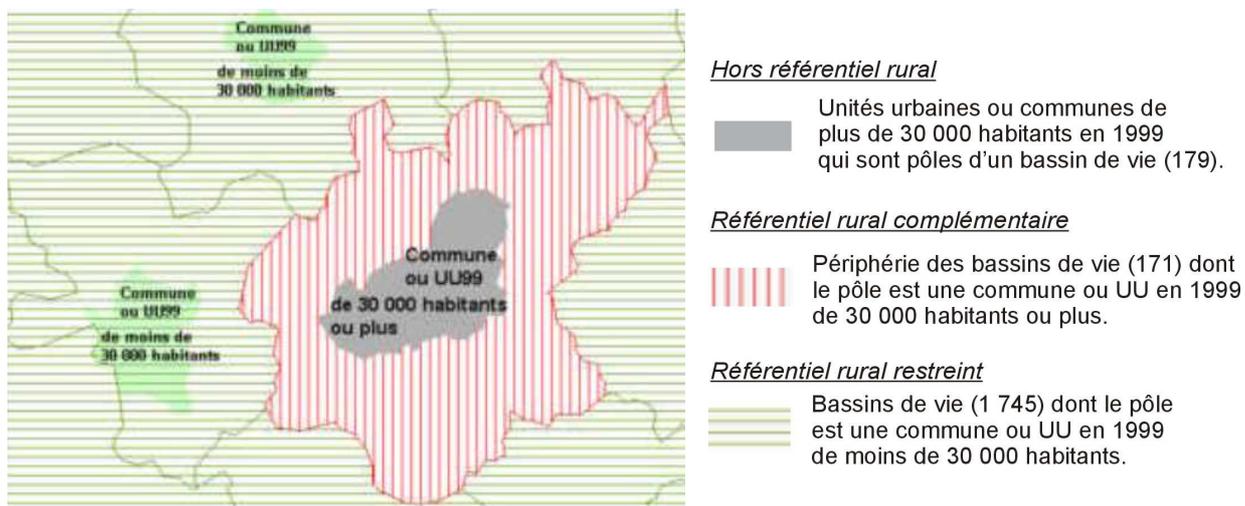
² La méthode consiste à agréger les bassins de services intermédiaires (BSI) définis par l'INSEE, selon la méthode décrite dans la note ci-après.

³ Les scores choisis par les auteurs du rapport attribuent le même poids aux quatre services : concurrentiels, non concurrentiels, santé, éducation et affecte l'emploi d'un poids compris entre le tiers et la moitié de l'ensemble. A savoir : 3-3-3-3 pour chacun des services et 8 pour l'emploi.

Les BSI du référentiel rural restreint de moins de 5 000 habitants ayant un score global strictement inférieur à 8 sur 20 ont été rattachés, sur la base des attractions concernant les 5 mêmes postes, à un autre BSI (n'appartenant pas éventuellement au référentiel restreint).

En réalité, seule la première notion est véritablement utilisable afin de travailler sur un maillage homogène permettant de comparer les territoires.

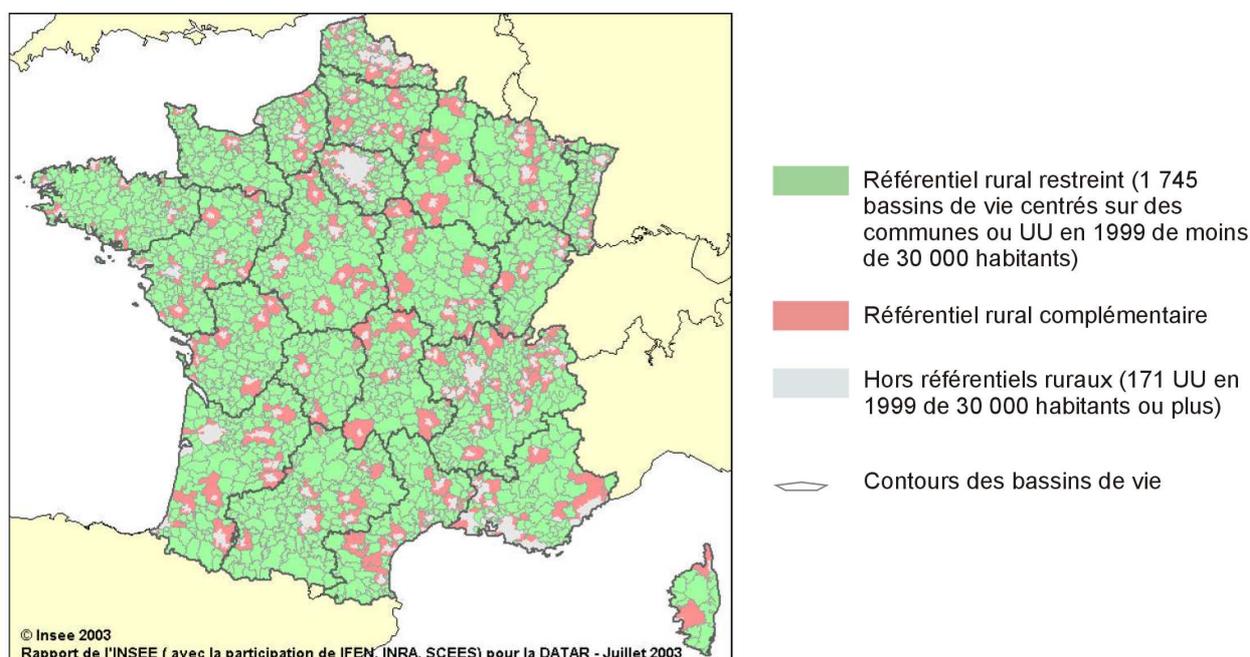
Graphique 1 - Détermination des deux référentiels ruraux des bassins de vie



Source : INSEE, 2003, p.15.

Le référentiel rural élargi comprend le référentiel rural restreint et le référentiel rural complémentaire.
UU : unités urbaines.

Carte 7 - Référentiel rural des bassins de vie



Source : INSEE, 2003, p.15.

Le référentiel rural élargi comprend le référentiel rural restreint et le référentiel rural complémentaire.
UU : unités urbaines.

En s'affranchissant des limites administratives et en se calant au plus près des territoires vécus par les habitants, ces bassins de vie constituent un maillage fin et pertinent pour l'étude des dynamiques territoriales non métropolitaines. Quelques limites peuvent, néanmoins, être soulignées.

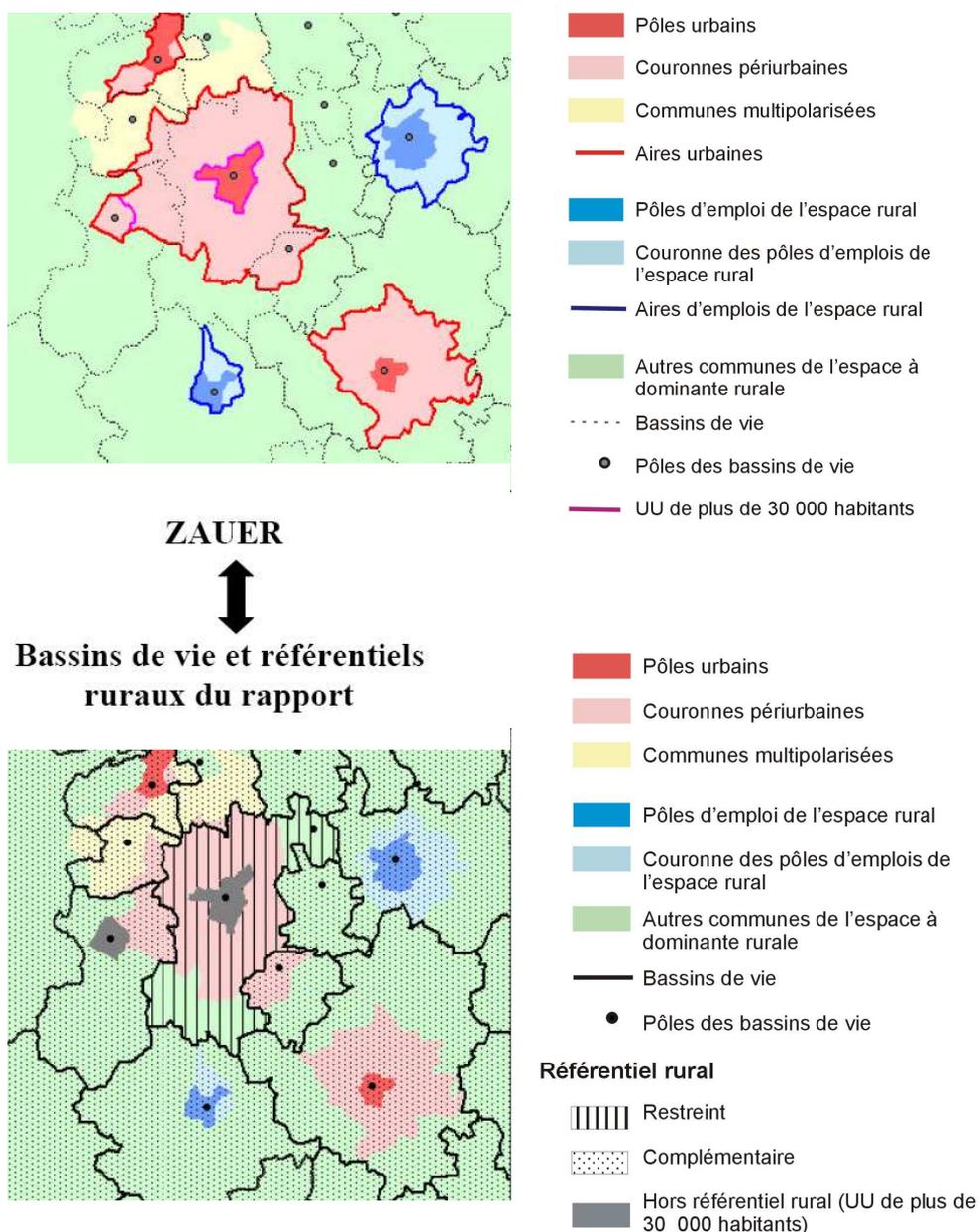
II-2 Les limites de l'approche par les bassins de vie

Il ne s'agit en aucun cas de contester ici les seuils, les scores, ou autres choix arbitraires opérés par les auteurs des bassins de vie, chacun pouvant être soumis à discussion et finalement nul ne saurait faire réellement mieux. Une des limites de la méthode pourrait d'ailleurs être sa complexité pour une utilisation généralisée de ce maillage ; une autre tiendrait au caractère non actualisable (pour l'instant) de l'inventaire communal qui sert de base à la construction de ces bassins. Si ces deux premières limites sont, peut-être, à prendre en compte, on propose d'insister plutôt sur deux autres points.

Premièrement, la principale limite de ce zonage est, sans doute, son incompatibilité avec la notion d'aire urbaine. Le zonage en aires urbaines n'est pas meilleur que celui-ci, il est différent puisqu'il ne dessine pas de contours précis pour les communes qui n'appartiennent ni à une aire urbaine, ni à une aire rurale. Cependant ce zonage en aires urbaines a le mérite d'avoir conquis les esprits qui s'intéressent aux questions territoriales. On s'y réfère et chacun, acteurs locaux, chercheurs, institutionnels, sait, même de façon approximative, ce que recouvre cette notion d'aires urbaines. Certes, les auteurs du rapport de l'INSEE expliquent, à juste titre, que « *le rural, tel qu'il est perçu par la majorité des habitants (même si cette perception est fluctuante), déborde largement l'espace à dominante rurale du ZAUER. Les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées comportent de nombreux paysages que l'observateur avisé décrit souvent comme « rural », « campagnard », parfois même « très peu dense ». Par exemple, plus de la moitié de la superficie de l'espace périurbain est de la « surface agricole utilisée » (SAU) : cette SAU, comme naturellement les exploitations agricoles, est localisée pour plus d'un tiers dans l'espace périurbain.* » (INSEE, 2003, p.113). De plus, le zonage en aires urbaines ne repose que sur les navettes des actifs occupés et occulte donc l'aspect consommation. Le choix d'un pôle de 5 000 emplois dans la définition des aires urbaines, qui correspond environ à 10 000 habitants, est très régulièrement critiqué. Le seuil de 30 000 habitants convient certainement mieux pour qualifier l'urbain. Cependant, à ce jour, les aires urbaines sont encore un zonage « officiel » et

surtout un zonage de référence. S'il est vrai que ce découpage a aussi ses lacunes, l'occulter dans la construction des bassins de vie semble être une erreur, en quelque sorte pédagogique, même si elle se justifie parfaitement.

Graphique 2 – Comparaison du ZAUER et du zonage en bassins de vie



Source : cartes extraites du rapport INSEE 2003 pour la DATAR, p.112.
 UU : unités urbaines.

Est-ce pour cela que les bassins de vie n'ont peut-être pas eu l'impact attendu ? Le fait est que les acteurs locaux, les services de la DDE, les conseils généraux etc. y préfèrent souvent leur propres délimitations appelées « bassin d'habitat », « bassin d'emploi », « zone d'influence » ou autres. Le recours à ces notions « non officielles » apporte le savoir local mais nuit à l'analyse par manque de cohérence pour établir des comparaisons ne serait-ce qu'avec les moyennes nationales.

La deuxième limite de ce zonage pourrait être la non prise en compte des commerces de proximité et le faible poids accordé aux services les plus courants. Il semble que la présence de ce type de commerces et de services à la population résidente et touristique peut constituer un facteur-clé, en même temps qu'un marqueur, du maintien de la population mais aussi de l'attractivité rurale.

Les commerces et services considérés par l'INSEE pour construire ses bassins de vie ainsi que leur pondération respective sont donnés dans l'annexe 1¹. Le principe ayant guidé le choix des pondérations étant le suivant : « *Le calcul du niveau d'une catégorie d'équipement se fait en pondérant les équipements de façon inversement proportionnelle à l'intensité de leur présence sur le référentiel rural restreint (équipement f) : un équipement rare est ainsi davantage pondéré qu'un équipement fréquent.* » (INSEE, 2003, annexe 4, p.7).

Dans les services concurrentiels ne figurent pas les commerces alimentaires de détail (boulangerie, boucherie, etc.), les supérettes, les tabacs ou bien encore les cafés. Parmi les services non concurrentiels, figurent la poste et les crèches, mais leur pondération est si faible face à celle des agences ANPE, piscines couvertes et cinémas, que leur présence est négligeable. Côté éducation, seuls les collèges et lycées apparaissent. Enfin, du côté de la santé, toutes les professions sont représentées mais seules les activités hospitalières ont un poids significatif. On note également l'absence d'activités « touristiques » telles que les restaurants et les hôtels.

La logique étant de construire des bassins autour de l'emploi et des services intermédiaires, le choix des auteurs est entièrement justifié. Cependant, dans le cadre d'une recherche pour la Poste (Talandier, 2005), la question de la quotidienneté des déplacements et de l'impact des commerces et services de proximité sur les dynamiques territoriales avait été abordée. Les premières conclusions allaient dans le sens d'une moindre attractivité résidentielle, de moindres performances en termes d'emplois pour les territoires sous-équipés en commerces et services de proximité.

¹ Pour plus de détails sur la méthode de calculs voir le rapport pour la DATAR 2003, cité *op.cit.*, annexe 4, p.6.

Par ailleurs, 16% des bassins de vie de l'INSEE comprennent des communes situées à plus de 20 kilomètres à vol d'oiseau¹ du pôle de services intermédiaires (bien plus de 20 kilomètres donc en distance par la route). Les personnes ne travaillant pas dans ce pôle, les retraités et les touristes, par exemple, ne fréquentent peut-être pas régulièrement le pôle de ces bassins de vie. Il semble pertinent d'introduire, par la suite, cette notion de proximité.

III DELIMITATION DES BASSINS RURAUX ETUDIES

On s'interroge dans ce travail, sur les mécanismes qui permettent aux territoires situés en dehors des dynamiques urbaines de connaître une revitalisation économique et démographique. Le décalage entre les modèles dominant la Science Régionale et ces processus en cours soulève des interrogations théoriques et d'action publique intéressantes.

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse, il paraît important de travailler sur les territoires situés en dehors des pôles urbains et du périurbain. Respecter le zonage en aire urbaine semble la première précaution à prendre. L'espace à dominante rurale apporte une première indication utile puisqu'il regroupe les territoires peu liés aux aires urbaines en termes d'emplois. Les bassins de vie apportent une seconde clef de lecture, à savoir la consommation de services intermédiaires. En croisant ces deux types d'information, emplois et consommation, on peut isoler les territoires qui fonctionnent, d'une certaine façon, en marge des dynamiques métropolitaines. L'homogénéité du maillage des bassins de vie, en termes de fonctionnement du marché de l'emploi et de la consommation, est une contrainte indispensable pour l'application de la théorie de la base.

Pour la suite de ce travail, on écartera de l'analyse les unités urbaines de plus 30 000 habitants et leur périphérie (soit les 171 bassins de vie complémentaires de l'INSEE). Pour l'ensemble des 1 745 autres bassins qui constituent le rural restreint selon l'INSEE, plusieurs cas de figure se présentent :

¹ Distances orthodromiques calculées par l'auteur entre les centres de gravité respectifs des communes et du pôle du bassin de vie.

- certains bassins de vie du rural restreint ne contiennent aucune commune de l'espace à dominante rurale. On ne retient pas ces 452 bassins de vie pour l'analyse ;
- certaines communes de l'espace à dominante rurale sont par définition faiblement connectées aux aires urbaines en termes d'emplois mais ne sont pas « autonomes » en termes d'accès aux services. Ces communes sont, en effet, rattachées à des bassins de vie polarisés par une commune (ou unités urbaines) de l'espace à dominante urbaine. Malgré la perception que peuvent avoir les habitants de ces communes à vivre à la campagne, on préfère ne pas inclure ces 243 bassins de vie dans la zone d'étude. Ces bassins de vie constitués autour d'un pôle urbain ou d'une commune du périurbain sont des « sous-parties » d'aires urbaines ou des aires urbaines entières qui débordent sur l'espace à dominante rurale. Ainsi, le dynamisme des communes de l'espace rural situées dans ces bassins peut être lié aux mécanismes des économies d'agglomération même si l'agglomération en question est de taille limitée¹ ;
- par précaution, afin d'aboutir à un corpus de zones rurales « pures », on ne retient finalement que les communes de l'espace à dominante rurale qui appartiennent à des bassins de vie polarisés par une commune (ou unités urbaines) de l'espace à dominante rurale. Ces bassins de vie s'organisent soit autour d'un pôle rural, soit d'une « autre commune » de l'espace à dominante rurale. On les qualifiera de « bassins ruraux ».

Tableau 1 - Répartition des bassins de vie contenant des communes de l'espace à dominante rurale selon la caractéristique de leur pôle

	Nb de bassins	%	
Pôle urbain	146	11,6	
Commune périurbaine	42	3,3	
Commune multipolarisée	55	4,4	
Pôle rural	504	40,0	} Bassins ruraux
Commune de la couronne d'un pôle rural	0	0,0	
Autres communes de l'esp. à dom. rurale	546	43,3	
TOTAL	1293	102,5	

Source : INSEE, élaboration de l'auteur

La zone d'étude recouvre 1 050 bassins de vie métropolitains, appelés « bassins ruraux », organisés autour d'une commune de l'espace à dominante rurale.

¹ La taille maximale d'un de ces bassins de vie est de 62 000 habitants.

9,5 millions de personnes résidaient en 1999 dans ces bassins. Pour rappel, l'espace à dominante rurale, défini par le zonage en aires urbaines et son complément rural, regroupait, en 1999, 10,5 millions de personnes.

Deux questions se posent à propos de ces « bassins ruraux » :

- a-t-on raison de conserver les pôles ruraux et leur périphérie dans l'étude ? L'analyse ne devrait-elle pas porter uniquement sur les autres communes de l'espace à dominante rurale ?
- Les 1050 bassins de vie sélectionnés contiennent des communes périurbaines et multipolarisées (qui ne sont jamais les pôles des bassins ruraux). Cela ne va-t-il pas biaiser les résultats ?

Pour y répondre, on garde comme fil conducteur la cohérence du maillage et son homogénéité. Ce point incite à protéger « l'intégrité » des bassins de vie, à ne pas les amputer du pôle rural ou des communes du périurbain. Ce choix de cohérence spatiale est validé par l'analyse statistique.

Concernant les pôles ruraux, les résultats de la première partie montraient qu'ils se distinguaient des autres communes de l'espace rural principalement par :

- leur maintien démographique au moment de l'exode ;
- leur moindre dynamisme quant à l'évolution des emplois salariés privés, notamment dans les secteurs basiques purs ;
- leur nombre plus élevé d'emplois salariés pour 1 000 habitants dans les commerces et services de proximité ;
- leur niveau de revenu par habitant plus élevé (revenus de transferts également) mais progressant moins rapidement ;
- le poids moindre des activités agricoles dans les revenus de la population.

Ces traits illustrent la nature « polarisante » de ces communes. Mais ces pôles sont également typiquement caractéristiques des espaces ruraux et présentent des similitudes avec les autres communes rurales sur les points suivants :

- une hausse modérée de la population impulsée uniquement par des soldes migratoires excédentaires. Ces soldes migratoires progressent sur les deux dernières périodes « inter-recensements » (1990/99 par rapport à 1982/90) ;
- des soldes naturels toujours plus négatifs ;
- une part plus importante de retraités dans la population ;

- une part bien plus importante que dans les espaces urbains de travailleurs indépendants ;
- une attractivité migratoire très marquée auprès de migrants non régionaux, ou d'habitants situés à plus de 200 km, notamment auprès des retraités.

Les spécificités de la revitalisation rurale sont donc bien représentées par ces pôles ruraux. Les supprimer de l'analyse serait finalement dommage, au titre de l'homogénéité du maillage, mais aussi au titre de leur effet structurant sur les espaces ruraux. De façon plus générale, il conviendra de prendre en compte les différences, déjà observées, entre ces pôles et les autres communes, mais également entre le rural sous faible influence urbaine et le rural isolé.

La seconde interrogation porte sur les communes périurbaines présentes dans les 1 050 bassins de vie sélectionnés. Ne risquent-elles pas de biaiser l'analyse ? Il est ici indéniable que ce type de communes ne connaît en aucun cas les mêmes tendances sociodémographiques et économiques que les espaces ruraux. La population y est plus jeune, le solde naturel très positif, elles sont déjà dans une logique de saturation foncière (les soldes migratoires sont de moins en moins excédentaires), l'emploi y progresse très vite via la périurbanisation de certaines activités de services aux entreprises intermédiaires notamment, etc.

C'est la faiblesse de leur poids dans la zone d'étude et leur taille qui apportent la réponse.

Tableau 2 – Population des bassins ruraux selon le type de la commune de résidence

	Population 1999	%
Commune périurbaine	501 989	5,2
Commune multipolarisée	370 673	3,8
Pôle rural	3 018 294	31,2
Couronne d'un pôle rural	253 265	2,6
Rural isolé	2 900 079	30,0
Rural sous faible influence urbaine	2 627 247	27,2
Total	9 671 547	100,0

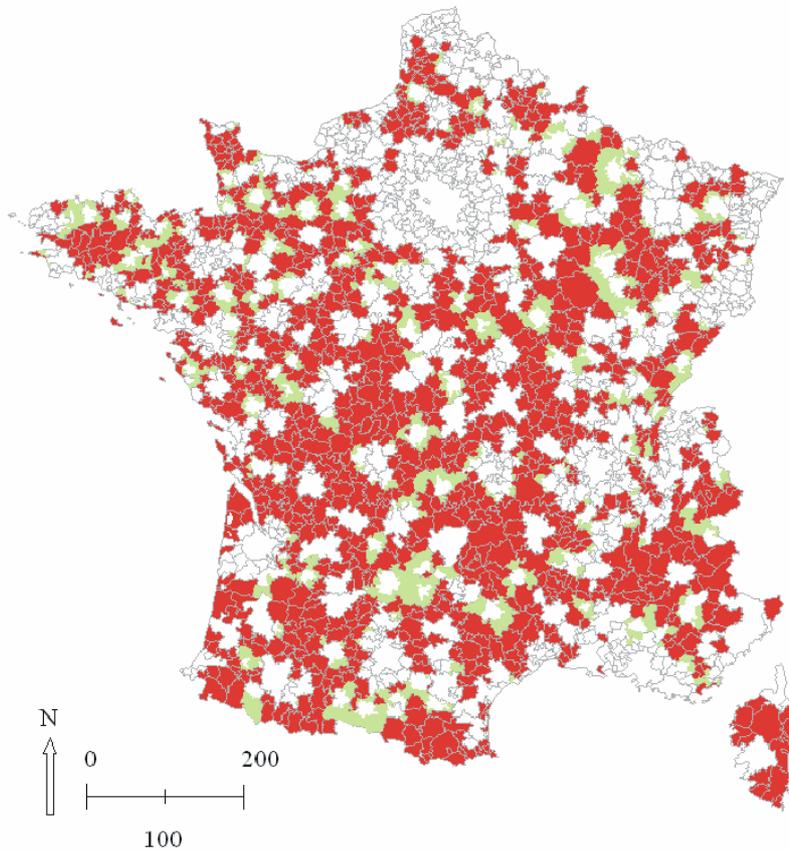
Source : INSEE, élaboration de l'auteur

Les 1 050 bassins de vie sur lesquels va porter l'analyse territoriale représentent plus de 9,5 millions de personnes en 1999, soit une personne sur six en France métropolitaine. Les communes périurbaines et multipolarisées représentent 9% de cette population. Ces quelque 870 000 personnes sont par ailleurs dispersées entre 612 bassins ruraux, sur près de 2 000 communes. Ces communes (ou unités

urbaines) ont en moyenne moins de 500 habitants. Amputer les bassins ruraux de ce type de communes serait finalement plus dommageable pour la cohésion du maillage établi par l'INSEE que de les conserver, au vu de leur poids et de leur taille.

C'est donc sur 1 050 bassins de vie organisés autour d'une commune de l'espace à dominante rurale que l'analyse des revenus basiques et des dynamiques territoriales sera effectuée. Ces 1 050 bassins ruraux regroupent plus de 9,5 millions de personnes, environ 16 500 communes et recouvrent plus de la moitié de la superficie du territoire métropolitain (cf. cartes 8 et 9).

Carte 8 - Les bassins ruraux ou les bassins de vie retenus pour l'analyse spatiale des espaces ruraux

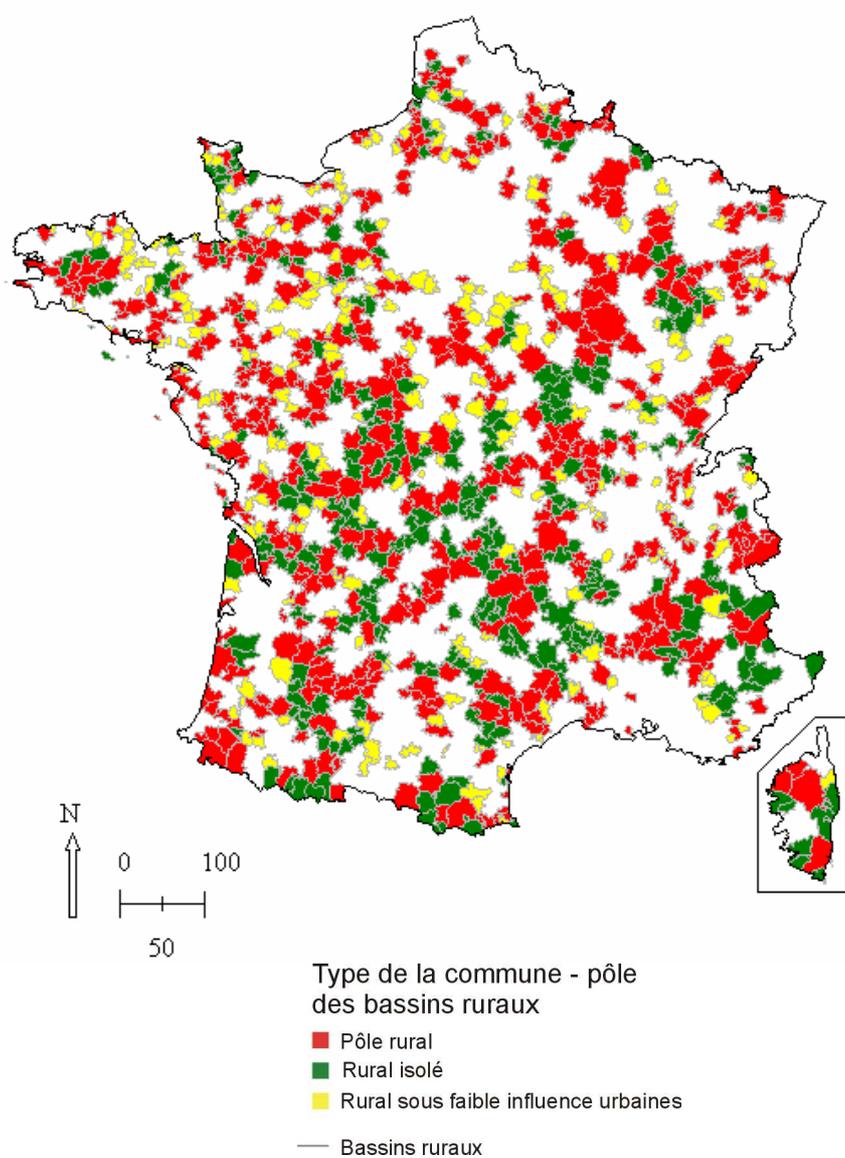


Légende

- Zone d'étude : 1050 bassins de vie organisés autour d'une commune ou UU de l'espace à dominante rurale
- Communes ou UU de l'espace à dominante rurale non prise en compte dans notre zonage
Communes ou UU appartenant à un bassin de vie organisé par une commune de l'espace à dominante urbaine
- Bassins de vie non pris en compte dans notre zonage car organisés autour d'une commune de l'espace à dominante urbaine
- Bassins ruraux

Source : Élaboration de l'auteur d'après INSEE.

Carte 9 - Les pôles des bassins ruraux



Source : Élaboration de l'auteur d'après INSEE.

Chapitre 2 - Les revenus basiques des espaces ruraux

Le recours à la théorie de la base paraît pertinent pour comprendre la revitalisation des espaces ruraux. Cette théorie devrait permettre de dresser un tableau complet des moteurs des économies locales rurales, de nourrir l'analyse sur la question des facteurs et des incidences de ces différents moteurs. La possibilité d'introduire la notion d'économie résidentielle constitue, notamment, un apport précieux de l'approche renouvelée de la théorie de la base (Davezies 2003a et 2003b).

L'expression « économie résidentielle » est devenue, en quelques années, un des maîtres mots du développement local. Sa définition reste néanmoins floue ou, tout du moins, elle varie selon les auteurs.

L'INSEE, par exemple, s'est emparé de ce thème « à la mode ». L'économie résidentielle désigne alors les emplois domestiques¹ d'un territoire. On peut souligner que les méthodologies qui permettent de qualifier la nature domestique ou non d'une activité ne sont pas assez discutées, alors même qu'elles posent de lourdes et complexes questions conceptuelles. Selon l'INSEE, l'analyse de l'économie résidentielle locale se limiterait à l'étude des emplois dans les commerces et services de proximité.

Davezies (2003a, 2003b) parle de « bases résidentielles » pour décrire les flux de revenus que capte un territoire grâce à la résidence permanente ou temporaire (touristes) des populations. Ce sont les atouts résidentiels d'un territoire, et non sa capacité à produire pour exporter, qui lui permettent de capter ces revenus. L'économie résidentielle locale serait déterminée par ces flux de revenus résidentiels basiques captés par un territoire, de façon totalement indépendante de son système productif local.

Selon l'acception de Davezies, l'économie résidentielle serait complémentaire à l'économie productive des territoires. Ces deux aspects des économies locales, auxquels il convient d'ajouter les apports monétaires de la redistribution publique et sociale, doivent être distingués. L'allongement de la durée de vie, la hausse des revenus, la réduction du temps de travail, l'allongement du

¹ Cf. Davezies, 2003, *op. cit.*, qui distingue les secteurs basiques, domestiques et mixtes. Les secteurs domestiques regroupent l'ensemble des secteurs qui répondent à la demande locale de biens et services.

temps de loisir, les progrès technologiques (TGV, portable...) ont eu raison de la logique « un individu - un territoire ». La « multi-appartenance » territoriale des populations explique, qu'aujourd'hui, la production et la consommation peuvent être déterminées par des « lois » géographiques et économiques différentes. En termes de dotations factorielles et d'avantages comparatifs, ces deux pendants des économies locales peuvent également diverger. L'économie résidentielle s'attache à ce qui motive les choix résidentiels et récréatifs des individus ; l'économie productive s'inscrit dans une lecture plus classique de localisation des firmes et des travailleurs (proximité des facteurs de production, économies d'agglomération...). Les deux concordent parfois, divergent souvent.

L'acceptation de l'INSEE ne permet pas de comprendre, selon nous, les mécanismes résidentiels du développement local. La prise en compte des différents revenus qui viennent alimenter l'économie locale des territoires semble plus apte à rendre compte des dynamiques territoriales que la seule observation sectorielle des emplois. L'approche par les revenus basiques permet, par ailleurs, d'expliquer, en partie, les évolutions de ces emplois. L'étude par les flux de revenus paraît donc préférable même s'il s'agit, pour l'instant, d'un chantier en cours. Les comportements de consommation des résidents et des touristes, les choix résidentiels de localisation, les avantages comparatifs des territoires en la matière sont autant d'éléments qui peuvent compléter l'approche par les revenus.

Les champs d'analyses et d'études offerts par ces nouveaux mécanismes de développement local sont donc vastes et finalement assez peu défrichés. La théorie de la base constitue l'une des voies possibles pour tenter de conceptualiser ces propos. Plus précisément, l'approche développée par Davezies (2003a, 2003b) offre à la fois un cadre analytique et opérationnel pour mesurer le poids et l'impact des revenus basiques résidentiels, mais aussi productifs, publics et sociaux. Ce sont ces quatre aspects de l'économie locale des bassins ruraux que nous proposons d'étudier conjointement.

I LA THEORIE DE LA BASE : CONCEPT ET METHODE DE CALCUL

Le concept de la théorie de la base, simple à formuler, repose sur deux aspects qu'il faudra préciser : la captation de revenus mais également la dépense de ces revenus. Il convient aussi d'établir les précautions d'usage de cette théorie. Enfin, la méthodologie construite pour le calcul des revenus basiques sera précisée.

I-1 Des revenus captés aux revenus dépensés

La théorie de la base décompose les économies territoriales en deux secteurs : le secteur basique, qui capte les revenus à l'extérieur de la zone considérée et le secteur domestique, qui produit les biens et services demandés localement. Véritable moteur de l'économie locale, le secteur basique induit, par un jeu de multiplicateur, des emplois et des revenus et assure le dynamisme économique et démographique des territoires.

Davezies (2003a, 2003b) propose de distinguer quatre grandes familles de revenus basiques :

- la base productive privée ;
- la base résidentielle ;
- la base publique ;
- la base sanitaire et sociale.

La base productive privée est constituée des revenus (salaires ou bénéfices) perçus par les habitants des territoires, grâce à l'implantation d'entreprises exportatrices dans la zone étudiée. A ces revenus s'ajoutent les revenus de capitaux mobiliers et une partie des revenus fonciers.

La base résidentielle regroupe des revenus captés par les territoires grâce à leurs « atouts » résidentiels. Il s'agit plus précisément :

- des salaires « rapatriés » au lieu de domicile par les migrants alternants. Les territoires bénéficient d'un apport de revenu qui ne correspond pas à une production faite sur place ;
- des retraites dépendant évidemment du nombre de retraités vivant sur le territoire. Ces revenus sont financés par la solidarité nationale ou par des fonds privés nationaux ou internationaux. Ils ne correspondent donc pas à la rémunération tirée de la production « vendue » à l'extérieur du territoire ;

- des dépenses des touristes. On pourrait discuter ici de l'aspect productif du tourisme. On considérerait alors les salaires et bénéfices tirés de ces activités comme de la base productive privée. Cependant, la richesse produite repose sur la qualité résidentielle et l'attractivité du territoire (paysage, patrimoine, ensoleillement...) et non sur la présence hôtelière par exemple. Les dépenses des touristes constituent la base captée par le territoire qui alimente les emplois domestiques liés au tourisme. Ces emplois répondent, en effet, à une consommation locale et non exportée.

La base publique est constituée des traitements des trois fonctions publiques : État, hospitalière et territoriale¹. Ces revenus sont financés par le budget de l'État et sont liés à la « résidence » plus ou moins volontaire des agents de l'État.

La base sanitaire et sociale comprend l'ensemble des revenus de transferts (hors retraite) : minima sociaux, allocations chômage, allocations familiales, allocations de logement, indemnités journalières. à ces revenus s'ajoutent, selon la même logique de captation, les remboursements de soins de santé. Même si ces revenus de transferts peuvent correspondre à des situations individuelles de pauvreté ou de précarité, ils n'en représentent pas moins une richesse qui alimente le territoire donné. Par ailleurs, ce sont bien les remboursements de soins de santé qui sont à considérer et non les bénéfices des professions médicales, puisque ce sont les malades qui sont à l'origine de ces revenus et non les médecins. Ces remboursements alimentent directement l'emploi domestique du secteur médical privé.

Au total, les revenus perçus par un territoire sont liés à la fois à ce que ce territoire est capable d'exporter, mais aussi à ce qu'il est capable de « capter » en raison de son attractivité résidentielle et récréative. Se pose alors la question de la base publique et de la base sociale et sanitaire : ces revenus ne participeraient-ils pas à l'économie résidentielle des territoires ? Ils ne correspondent pas à la contrepartie marchande d'activités productives et sont, finalement, captés grâce à la résidence des individus. Dans le cas de la base publique, ces revenus sont tout de même liés à la présence d'un établissement public. À la fois l'offre publique est conditionnée par la

¹ Les traitements de la fonction publique territoriale sont financés en grande partie par les dotations de l'État. En concertation avec des experts de la question, la part basique de ce type de salaires est estimée à 70%. 30% seraient donc financés directement par les collectivités territoriales.

population du territoire. Derrière la simplicité du principe de la théorie de la base, se posent de nombreuses questions conceptuelles. Il paraît important de retenir les deux principaux types d'enjeux pour le développement des territoires :

- un enjeu de production : le développement dépendrait de la qualité du système productif local, de la capacité à attirer les entreprises et à favoriser leur essor ;
- un enjeu de population : le développement dépendrait de la population locale importatrice de revenus qui alimentent l'économie locale, indépendamment de la capacité productive du territoire.

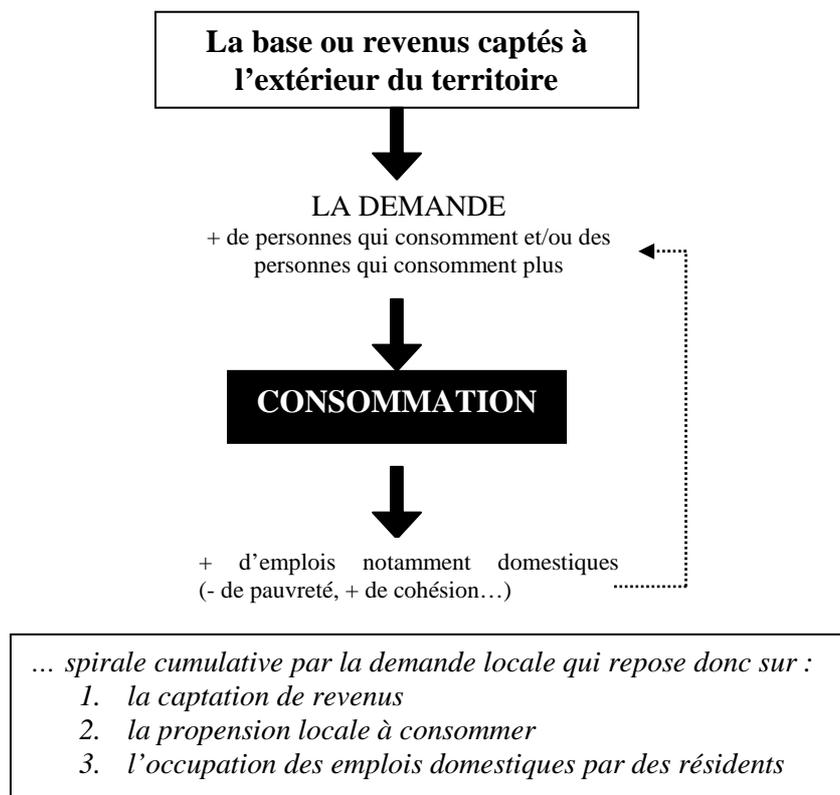
Si un développement équilibré passe probablement par la maîtrise de ces deux enjeux, il est théoriquement possible d'envisager l'un sans l'autre et d'évoquer le principe d'un développement sans croissance.

Cette approche par les revenus basiques introduit un concept économique majeur et trop souvent éludé en économie territoriale : la demande. En effet, le revenu basique ne peut constituer qu'une potentialité de développement pour le territoire. Une des questions-clés du développeur local pourrait être celle-ci : comment transformer ce revenu en demande ? Comment lui faire rencontrer une offre et comment celle-ci peut-elle se traduire en emplois domestiques ?

De la même façon qu'au jeu de captation des revenus, tous les territoires ne sont pas égaux, la propension à consommer localement peut varier d'une zone à l'autre. L'existence d'un tissu préexistant de services, par exemple dans les bourgs ruraux, peut constituer un atout à partir duquel peuvent se développer de nouvelles activités pour desservir la demande locale.

Capter des revenus extérieurs constitue donc la première étape du développement territorial. Condition nécessaire mais non suffisante, la maximisation de la propension locale à consommer constitue la deuxième étape.

Graphique 3 - Schéma du développement territorial



Source : Élaboration de l'auteur.

Schématiquement, tout ce passe selon un mécanisme néo-classique en amont et keynésien en aval (graphique 3). On trouve en amont du cycle de développement les revenus basiques ou revenus captés à l'extérieur qui alimentent le modèle. Ce sont les moteurs de l'économie locale. En aval, la consommation est symbolisée par une boîte noire. En effet, rien en France à ce jour ne permet de mesurer la consommation des ménages à l'échelle locale (l'enquête budget des ménages n'est pas territorialisée, des enquêtes qualitatives ponctuelles seraient possibles mais interdisent un travail exhaustif, l'inventaire communal commence à dater). Si l'on ignore ce qui se passe exactement en termes de consommation, on connaît plusieurs éléments susceptibles d'influencer la consommation : la population, les revenus, la présence. Enfin, on est capable d'identifier l'éventuel impact de la consommation locale en étudiant l'emploi domestique.

Le principe du développement local proposé ici est donc simple. Des revenus extérieurs alimentent la demande locale, exprimée par plus de personnes, résidentes ou présentes, qui consomment et/ou des personnes qui consomment en plus grande quantité, effet revenu par exemple. « La boîte noire » (la consommation) fonctionne

plus ou moins bien selon le niveau de demande, qui se mesurerait idéalement par des propensions à consommer localement. Si la demande joue, localement, son rôle de levier, l'emploi domestique progresse. Si ces emplois profitent principalement aux résidents, ils peuvent induire une baisse de la pauvreté, du chômage, attirer des actifs, favoriser la natalité etc. La situation de la population locale a donc tendance à s'améliorer, la demande va s'en trouver dynamisée ... le processus de développement se poursuit.

Il s'agit donc de capter des revenus, de favoriser la dépense localement et de s'assurer que les emplois créés profitent aux locaux. La deuxième composante du modèle, tout aussi cruciale, n'est pas à ce jour formalisée. C'est à travers l'observation des emplois domestiques et autres variables socio-économiques que l'impact des revenus basiques sur la consommation locale est appréhendé.

Le principe étant précisé, quelle est la méthodologie employée pour calculer les différents revenus basiques ?

I-2 Méthodologie pour le calcul des revenus basiques

La méthode proposée s'appuie sur les travaux précurseurs de Laurent Davezies (2003), réactualisée en 2007 (Talandier, Davezies, 2007).

Les premières méthodes de calculs (Davezies 2003) reposaient en grande partie sur les données du recensement de 1999. L'actualisation des bases n'a pu se faire à partir des nouveaux recensements (encore partiels et ne renseignant pas à ce jour sur les profils des individus et sur les emplois). On a donc cherché, autant qu'il se pouvait, à s'affranchir des données des recensements. Par ailleurs, des améliorations ont été apportées dans le calcul des revenus de transferts et des remboursements de soins de santé. Enfin, la contrainte était bel et bien de disposer des données à une échelle communale afin de pouvoir les ré-agréger en bassins de vie.

Pour faciliter la lecture, toutes les options de calculs ne sont pas détaillées dans les pages qui suivent. La description complète se trouve en annexe 2. Cette présentation plus succincte reprend les quatre grands types de base.

La base productive privée

La base productive privée comprend :

- les salaires des employés dans les entreprises exportatrices, hors salariés navetteurs de ces entreprises qui participent à la base résidentielle ;
- les revenus des indépendants œuvrant dans des secteurs exportateurs ;
- les revenus de la capitalisation mobilière et une partie des revenus fonciers.

Le calcul des salaires des employés des entreprises exportatrices s'effectue à partir des montants de traitements et salaires perçus en 2005 (source : Direction Générale des Impôts (DGI)¹) desquels sont soustraits les indemnités journalières (cf. base sociale), mais aussi les salaires des migrants alternants (cf. base résidentielle). Ce montant est ensuite ventilé entre revenu basique public, revenu basique et domestique privé. Cette répartition se fait au prorata des emplois² respectifs :

- dans la fonction publique d'État, dans la fonction publique hospitalière et dans la fonction publique territoriale. Pour la fonction publique territoriale, on retire 30% des salaires en faisant l'hypothèse qu'ils sont couverts par les budgets locaux³ (cf. base publique infra) ;
- dans les activités exportatrices qui sont désignées ainsi d'après une méthode proche de celle des coefficients de localisation de Hoyt (détail en annexe 2). On inclut également les salaires des ouvriers agricoles.

L'hypothèse d'une homogénéité des salaires entre fonction publique et salariés du privé⁴ a été formulée. En revanche les salaires des ouvriers agricoles sont inférieurs de moitié aux salaires moyens¹.

¹ Les données issues de la DGI sont systématiquement considérées en euro constant 2005.

² Ceci implique que la ventilation sectorielle (privé - basique et domestique / public – État, territorial et hôpital) des actifs résidant et travaillant dans la zone d'étude suit celle des emplois. Autrement dit, ceci implique, par exemple, qu'un territoire qui enregistre une part importante d'emplois publics hospitaliers aura également une part importante de ses résidents qui y travaillent et donc une part importante de ses revenus basiques qui sera issue de cette fonction publique hospitalière.

³ Estimation réalisée en collaboration avec Rémy Prud'homme, expert sur ces questions.

⁴ Les salaires moyens de la fonction publique sont légèrement supérieurs à ceux du privé. Cependant, la variété des situations aux échelles où l'on travaille ne permet pas d'appliquer le différentiel national.

De la même façon, les calculs portant uniquement sur les salaires privés montrent un écart de 7% en 2004 pour les activités basiques par rapport aux activités domestiques au niveau national. L'Île-de-France biaise très certainement ce résultat. Les données n'étant pas exploitables à une échelle

Les bénéfices des indépendants sont donnés par la DGI, en distinguant les bénéfices agricoles (BA), les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et les bénéfices non commerciaux (BNC). Le fichier SIRENE permet de distinguer les indépendants travaillant dans des secteurs basiques ou domestiques (toujours selon la méthode proche de celle des coefficients de localisation). Les bénéfices agricoles sont considérés comme entièrement basiques (même si une part de ces activités peut être destinée à une consommation locale, via la vente directe par exemple, ces circuits demeurent marginaux dans l'ensemble des bénéfices issus de l'agriculture).

Les revenus de capitaux mobiliers (RCM) et revenus fonciers (RF) sont également issus des données de la DGI. Par convention, seule la moitié des revenus fonciers est considérée comme basique².

La base résidentielle

La base résidentielle comprend :

- les salaires des migrants alternants ;
- les dépenses des touristes ;
- les retraites des résidents.

Les salaires des migrants alternants sont calculés à partir des salaires DGI et des fichiers Mirabelle de l'INSEE. Le taux des navetteurs pour un territoire est connu en 1990 et 1999 (fichiers Mirabelle, INSEE). On aurait pu appliquer le trend annuel constaté entre 1990 et 1999 sur la période suivante et estimer ainsi les migrants alternants en 2004. Cependant, rien n'indique à ce jour, si l'explosion des migrations vers les périphéries et le rural constatée entre 1990 et 1999 par rapport à la période antérieure (1982/1990) s'est accélérée ou ralentie. De plus il est difficile de caler ces trends sur les évolutions de l'emploi au cours de la période 1999/2004 (période

régionale, il paraît impossible de préciser ce différentiel de salaire pour la province. Face à tant d'incertitude, l'hypothèse, certes abusive, d'égalité des salaires demeure finalement la plus raisonnable.

¹ Le salaire moyen annuel d'après les sources DGI serait de 23 163 euros net, celui des ouvriers agricoles de 1 200 euros brut (source MSA), soit d'un peu moins de 1 000 euros par mois.

² Là encore, les données permettant de connaître le lieu de résidence du propriétaire pour un bien loué n'est pas à disposition (filocom par exemple). Par ailleurs, le traitement des plus-values issues des ventes de biens immobiliers soulèvent également une part d'incertitude quant à la destination finale de ces revenus qui contraint finalement à ne pas intégrer ces sommes dans les bases.

marquée par une embellie suivie d'un ralentissement). Pour ce travail, on a donc conservé les taux de migrants alternants dans les bassins de vie en 1999¹.

Le montant de cette base est donc obtenu en retirant au total des salaires DGI la part qui revient aux navetteurs² au prorata de leur nombre dans l'ensemble des salariés. Le montant de cette base est très sensible au zonage choisi. Plus le territoire est petit (l'échelle grande) plus la part des migrants alternants est importante.

Les dépenses touristiques s'élèvent à 108,1 milliards d'euros en 2005. Ce montant est régionalisé par le ministère du Tourisme. Ces montants régionaux sont ventilés par département (au prorata des nuitées pondéré par type d'hébergement pour tenir compte des écarts de dépenses). La ventilation à la commune se fait ensuite au prorata du nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping, de résidences secondaires, de résidences principales pour le tourisme dans la famille et chez les amis.

Le montant des retraites et pensions à la commune est issu directement des données DGI 2005 (184 milliards d'euros en France).

La base publique

Les salaires perçus par les fonctionnaires de l'État, des hôpitaux et des collectivités territoriales (en partie) constituent la base publique. Les emplois publics de l'État (FPE) et des collectivités territoriales (FPT) à la commune en 2004 sont issus des fichiers INSEE, corrigés du secret statistique (cf. annexe 2). Les emplois des titulaires de la fonction publique hospitalière sont obtenus par extraction des données de la base SAE (statistique annuelle des établissements de santé) disponible en ligne.

Comme indiqué précédemment, le montant des traitements et salaires hors indemnités journalières et hors migrants alternants est ventilé entre revenu basique public et revenu basique et domestique privé au prorata des emplois respectifs. Pour rappel, on retire 30% des salaires des agents de la fonction publique territoriale que l'on considère comme domestiques car directement couverts par les budgets locaux.

¹ On espère actualiser ces données à partir des fichiers DADS pouvant être fournis par l'INSEE à l'échelle cantonale.

² L'hypothèse d'égalité de salaire entre les migrants alternants et les non migrants alternants est posée.

La base sanitaire et sociale

La base sanitaire et sociale regroupe l'ensemble des revenus de transferts que les habitants d'un territoire perçoivent. Ces revenus de transferts comprennent :

- l'ensemble des allocations versées par les ASSEDIC (chômage, préretraite, formation, allocation d'insertion etc.). Ces revenus sont à déclarer aux impôts et sont donc fournis par la DGI ;
- les prestations familiales et allocations de logement (sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) et Mutualité sociale agricole (MSA) pour les travailleurs de l'agriculture) ;
- le minimum vieillesse, le minimum invalidité (ASV et ASI) ainsi que l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (sources : CAF et MSA) ;
- le revenu minimum d'insertion (RMI) (sources : CAF et MSA) ;
- les indemnités journalières de maladie et de maternité (source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)) ;
- les remboursements de soins de santé (hors dépenses réalisées dans les hôpitaux publics qui sont attribuées à la base publique) (sources : DREES, MSA, Ecosanté).

La part exportée des cliniques privées a également été incluse. Il s'agit de la part des soins pratiqués en clinique privée sur un patient non résident de la zone (ici le département à défaut de mieux). Enfin, les aides versées par les départements sont également prises en compte. L'aide aux personnes âgées (APA) est entièrement financée par un fond extérieur en 2004 (Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie). Les aides à l'enfance et à l'handicap financent des emplois domestiques dans des établissements ou à domicile et ont été introduites dans le calcul des bases.

Les limites et les précautions d'usage

Quelques précisions et précautions d'usage peuvent être apportées. Elles étaient déjà énoncées par Davezies en 2003 et concernent plutôt les limites du concept de revenus basiques que les choix méthodologiques de calcul. Pour ce dernier point, on peut noter, tout de même, que la méthode serait améliorée en travaillant sur des données récentes issues de la Déclaration annuelle de données sociales (DADS, source INSEE) plutôt que sur les fichiers Mirabelle de l'INSEE, en levant l'hypothèse d'égalité des salaires, en améliorant la prise en compte des revenus fonciers, en améliorant les pondérations des bases touristiques.

1. On considère le revenu basique des ménages qui habitent le territoire étudié. Aucune considération fiscale n'est introduite à ce stade (taxes perçues par les collectivités territoriales ou autres).
2. Ces revenus basiques ne constituent pas le total des revenus des ménages d'un territoire. Ils ne constituent que les revenus captés à l'extérieur du territoire.
3. En ce sens, ils ne constituent pas un modèle comptable des économies locales. L'accent est mis sur les bases, revenus importés, et non sur les équilibres entrée-sortie ou tableaux *input/output* territoriaux.
4. Les montants des bases varient selon les zonages choisis. Tout déplacement de la frontière d'un territoire fait varier le montant et la nature des flux de revenus venus de l'extérieur. Plus l'échelle géographique est grande, le territoire petit, plus la base résidentielle est importante. Inversement, à l'échelle d'une région ou plus encore d'un pays, l'essentiel des revenus basiques est alors productif. Il est donc important de travailler sur des maillages homogènes, non pas tant en termes de population ou de taille, mais en termes de fonctionnement (cf. chapitre I).
5. Les données présentées n'ont de sens que vis à vis de l'espace local. Une addition des différents types de bases visant à obtenir un total national n'a que peu ou pas de sens en raison des flux de revenus interterritoriaux.
6. Ne serait-ce qu'en raison du choix méthodologique qui permet de distinguer les emplois basiques des emplois domestiques, le calcul des évolutions des bases est délicat à réaliser. Par ailleurs, l'accent n'a pas été mis sur cet axe là, en raison de la relative inertie des économies locales tout au moins en termes de revenus basiques. Un territoire touristique, ou agricole, ou encore un chef-lieu mieux doté en base publique ne change pas de nature d'une année à l'autre. Les premières estimations réalisées en 2003 sur les données 1999 coïncident d'ailleurs avec celles réalisées sur les données 2004/2005 et ce malgré les changements de sources de données.
7. Le calcul de ces bases ne donne aucune indication immédiate quant au dynamisme du territoire. Elles permettent de préciser la nature du développement économique de ces territoires sans jugement de valeur. Différencier les conséquences territoriales des différents types de base est une seconde étape de l'analyse.
8. Enfin, à ce niveau de l'analyse, rien n'indique les propensions locales à consommer. Le montant de ces revenus moteurs des économies locales est

connu mais pas la part qui est consacrée à la consommation locale, à une consommation extérieure, à l'épargne etc. Des pistes de travail en ce sens sont en cours et ont déjà donné lieu à quelques estimations locales (Talandier, Davezies, 2007). C'est donc pour l'instant en termes d'impact sur les emplois domestiques que la partie consommation du modèle a été approchée.

Dans ce cadre conceptuel et selon ces choix de calculs, quels sont aujourd'hui les principaux revenus basiques ou « moteurs économiques » des espaces ruraux ?

II LES REVENUS BASIQUES A L'ECHELLE DU BASSIN DE VIE

Les calculs sont effectués pour l'ensemble des bassins de vie de l'INSEE. La catégorie du pôle de ces bassins est indiquée, toujours selon le zonage en aires urbaines et emplois de l'espace rural (ZAUER). La distinction au sein des « autres communes de l'espace à dominante rurale » entre rural isolé et rural sous faible influence urbaine a été réintroduite. La comparaison des bases de ces différents bassins peut permettre d'identifier les spécificités des espaces ruraux dans leur ensemble.

II-1 Estimation des revenus basiques dans les bassins de vie métropolitains

Les tableaux 3, 4 et 5 distinguent dans l'ordre :

- les montants des différentes bases en millions d'euros pour chaque type de bassin ;
- la répartition de ces différents revenus basiques dans le total de la base, en pourcentage ;
- les montants des revenus basiques par habitant.

Le tableau 3 indique qu'en moyenne dans un bassin de vie métropolitain la base productive s'élève à 85,4 millions d'euros, avec des situations très contrastées entre les bassins polarisés par une unité urbaine de plus de 30 000 habitants (719,7 millions d'euros) et une commune du rural isolé (8,9 millions), par exemple. La base résidentielle est la première source de revenus basiques quel que soit le type de territoire. L'ensemble des revenus de transferts sociaux et des remboursements de santé arrivent en seconde place, quel que soit, là encore, le type de territoire.

La lecture de ces chiffres est facilitée par le recours aux pourcentages (tableau 4). La base résidentielle représente entre 40,7% (pôle urbains > 30 000 habitants) et plus de 70% (communes périurbaines) des revenus basiques. Ainsi, même dans les pôles urbains de plus de 30 000 habitants, la première source de revenus n'est pas issue de son système productif, mais de ses retraités ! Cette approche révèle le poids de l'économie résidentielle dans l'analyse des dynamiques territoriales, quel que soit le territoire étudié. En moyenne pour l'ensemble des bassins de vie métropolitains, près de la moitié des revenus basiques provient de la base résidentielle. Viennent

ensuite, avec plus de 20%, la base sociale et sanitaire (12% pour le social et 10% pour la santé), puis la base productive (19,7%) et enfin la base publique (9,1%).

Les retraites sont la première source de revenus des pôles urbains, des pôles ruraux et du rural sous faible influence urbaine. Ces territoires se distinguent néanmoins les uns des autres, avec une bien plus importante base productive pour les premiers, base touristique et revenus des migrants alternants pour les seconds.

Le périurbain fonctionne en premier lieu grâce aux revenus des migrants alternants, puis des retraites.

Enfin, le tourisme est le premier moteur économique du rural isolé, soit plus d'un tiers des revenus basiques de ces territoires. Le tourisme constitue une activité majeure pour ces espaces.

Pour le rural, plus spécifiquement, on note que les bénéfices agricoles sont logiquement plus importants dans les économies locales rurales que dans le reste des bassins de vie. Cependant, même dans le rural isolé les bénéfices agricoles n'atteignent pas 2% de la base. Globalement, les pôles ruraux apparaissent plus productifs que le rural sous faible influence urbaine, lui-même plus productif que le rural isolé. La base publique est relativement faible dans le rural (entre 4 et 5%). Enfin, le poids des revenus sociaux tourne autour de 11%, celui des remboursements de soins de santé entre 7 et 8%, soit moins qu'en moyenne dans les bassins de vie français.

La lecture de ces pourcentages peut être complétée par l'approche des revenus par habitant (tableau 5). Ce calcul donne une idée précise du potentiel que représente chacune des bases pour le développement économique d'une zone. Selon les territoires, ces revenus basiques seront ensuite dépensés localement, dépensés dans un autre bassin, ou encore épargnés.

D'après ces estimations, le rural isolé bénéficie globalement des plus importants taux de revenus basiques par habitant (15 778 euros sur l'année). On sait par ailleurs que ces territoires bénéficient des plus faibles niveaux de revenu par habitant (voir première partie). Ce décalage suggère un taux de fuite ou une faible propension à consommer localement dans ces espaces. Par ailleurs, le poids des revenus basiques du rural isolé est pour un tiers imputable aux dépenses touristiques. Or, ce rural isolé peut inclure des stations de ski pour lesquelles les bases touristiques atteignent des niveaux peu représentatifs du reste du rural isolé. Les calculs ont été repris en ôtant les bassins d'altitude, soit les bassins dont l'altitude maximale du pôle est supérieure à 1500 mètres. Ainsi recalculées, les bases du rural isolé demeurent

supérieures à celles des autres types d'espaces, passant de 15 778 à 15 242 €/hab. En supprimant ces bassins d'altitude, la base touristique passe de 5 164 à 4 539 €/hab.

Les communes périurbaines, puis les pôles ruraux présentent des revenus basiques moyens par habitant autour de 14 000 €/hab. Viennent ensuite le rural sous faible influence urbaine et les communes multipolarisées. Derniers de la course, les pôles urbains présentent des revenus basiques moyens de l'ordre de 13 600 €/hab. Concernant les pôles urbains, cette faiblesse des bases par habitant reflète leur moindre « touristicité » et le fait qu'ils ne sont pas le lieu de résidence des migrants alternants, et que les retraités les fuient. Ces deux aspects ne sont compensés ni par leur plus grande capacité productive, ni par leur meilleur équipement public, ni par leurs revenus de transferts plus importants. En revanche, il est probable que ces pôles urbains bénéficient de la consommation des ruraux et des périurbains en biens et services domestiques. Cette consommation constitue alors une fuite pour les espaces périphériques et un revenu basique pour les pôles urbains. Aujourd'hui, la méthode choisie pour déterminer les emplois basiques et domestiques ne permet pas d'introduire ces revenus dans la base des pôles urbains. L'amélioration de cet aspect là, liée à la formalisation de la deuxième partie du modèle sur la consommation, est encore à l'étude.

Concernant les espaces ruraux, on peut noter que :

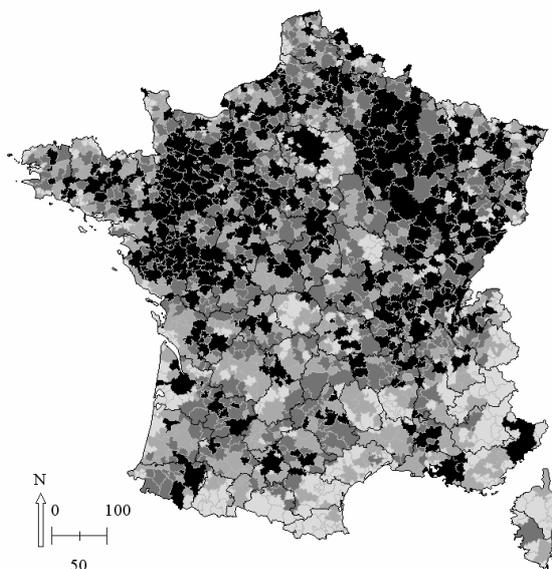
- le poids de la base productive par habitant est plus élevé dans les bassins ruraux que dans les espaces périurbains. Ces chiffres confirment le maintien d'une activité industrielle rurale ou disons exportatrice ;
- le profil plutôt périurbain du rural sous faible influence urbaine (les revenus basiques des migrants alternants y sont plus importants) ;
- les trois types de bassins ruraux sont plutôt équivalents pour ce qui est des retraites (légèrement plus élevées dans le rural isolé) ;
- les bases sociales et sanitaires sont relativement proches d'un type de bassin rural à l'autre ;
- le rural isolé est clairement identifié comme un espace de tourisme et de retraite. La base productive y est, par exemple, trois fois moins importante que la base touristique. Ces espaces dégagent grâce à ces activités récréatives des revenus potentiels bien plus importants que dans les autres espaces. L'enjeu autour de la demande et de l'offre de services et de commerces apparaît crucial ;
- la base publique affirme le rôle centralisant des pôles ruraux. Ces bassins apparaissent d'ailleurs comme des territoires plus « harmonieux » en termes de base. Plus productifs que les autres bassins ruraux, ils sont également

mieux dotés en base publique, apparaissent comme plus touristiques que le rural sous faible influence urbaine et bénéficient plus fortement des salaires des migrants alternants que le rural isolé.

De façon plus générale, le calcul de ces bases souligne le poids de l'économie résidentielle dans les économies locales. Ainsi, les revenus non productifs représentent environ 75% des revenus basiques des espaces périurbains et ruraux.

Derrière ces moyennes, se cachent des situations géographiquement contrastées (cartes 10 à 13). On peut également remarquer sur ces cartes, que même dans les bassins les plus productifs, la base productive privée n'est jamais majoritaire et que la base résidentielle n'est jamais inférieure à 30% du total des revenus basiques.

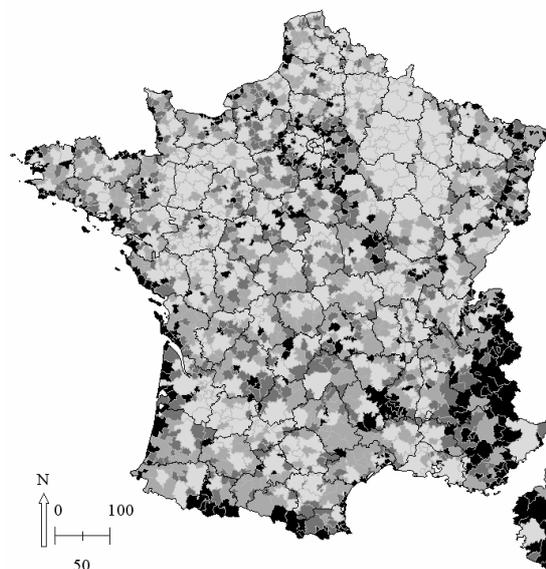
Cartes 10 à 13 - Poids des différents revenus basiques dans les bassins de vie métropolitains, en 2004/2005



Poids de la base productive privée dans le total des revenus basiques.

Quartiles [%]

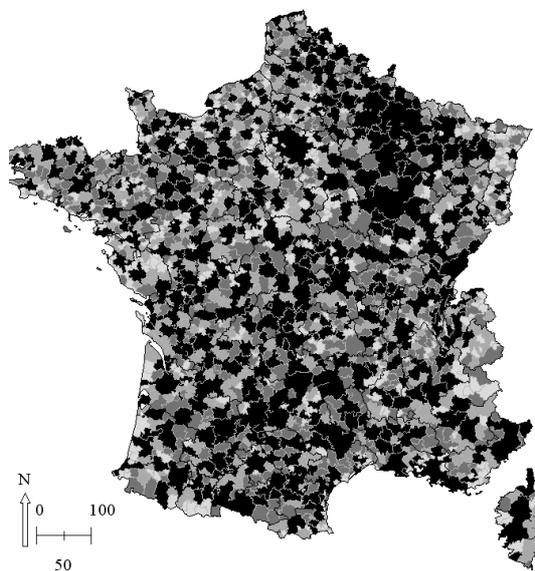
- [1,2 ; 9,0[
- [9,0 ; 12,6[
- [12,6 ; 16,5[
- [16,5 ; 41,8[



Poids de la base résidentielle dans le total des revenus basiques.

Quartiles [%]

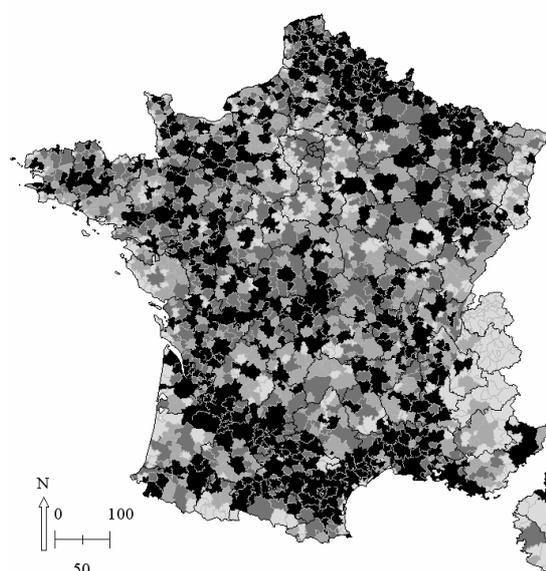
- Q1 : [30,5 ; 56,0[
- Q2 : [56,0 ; 62,4[
- Q3 : [62,4 ; 68,7[
- Q4 : [68,7 ; 92,7[



Poids de la base publique dans le total des revenus basiques.

Quartiles [%]

- Q1 : [0,1 ; 3,0[
- Q2 : [3,0 ; 4,2[
- Q3 : [4,2 ; 6,2[
- Q4 : [6,2 ; 21,0[



Poids de la base sanitaire et sociale dans le total des revenus basiques.

Quartiles [%]

- Q1 : [4,8 ; 16,9[
- Q2 : [16,9 ; 19,9[
- Q3 : [19,9 ; 22,5[
- Q4 : [68,7 ; 92,7[

Source : calculs de l'auteur.

Discretisation en quartile, indication des pourcentages entre crochets.

Tableau 3 - Montants des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin, en M€ (en 2004/2005)

	Pôle urbain >30.000 hab	Pôle urbain <30.000 hab	Commune périurbaine	Commune multipolarisée	Pôle rural	Rural isolé	Rural sous faible influence urbaine	Ensemble
Salaires base productive privée	611,2	53,3	11,4	10,7	19,0	5,3	7,2	69,5
Bénéfices agricoles	7,0	5,0	1,1	1,2	3,0	1,6	1,7	2,7
Bénéfices industriels et commerciaux	8,8	2,3	0,6	0,6	1,1	0,5	0,5	1,6
Bénéfices non commerciaux	22,1	0,8	0,5	0,2	0,4	0,2	0,1	2,3
Revenu des capitaux mobiliers	30,5	3,7	1,4	1,0	1,5	0,6	0,7	4,0
Revenus fonciers	40,0	5,4	2,0	1,5	2,2	0,8	1,1	5,4
Total base productive	719,7	70,5	16,9	15,2	27,0	8,9	11,4	85,4
Salaires des migrants-alternants	218,5	67,5	73,0	49,8	31,0	9,1	21,7	55,9
Retraites	707,2	111,0	33,6	30,2	45,8	19,6	23,3	100,7
Dépenses touristiques totales	306,6	75,8	17,7	15,4	40,7	27,1	16,3	56,4
... en hôtels et campings	109,2	18,3	4,5	2,8	9,7	6,8	2,8	16,6
... en Résid. Secondaire et location	80,4	33,8	7,5	7,7	20,8	15,3	8,7	21,5
... chez famille et amis	117,1	23,6	5,7	4,9	10,2	5,1	4,8	18,3
Total base résidentielle	1 232,4	254,3	124,3	95,3	117,5	55,9	61,3	213,0
Base publique territoriale	97,2	9,5	2,4	2,0	3,3	1,3	1,6	11,5
Base publique d'Etat	171,4	15,6	3,0	2,6	4,5	1,6	1,9	19,2
Base publique hospitalière	80,8	9,0	0,6	0,5	1,9	0,4	0,3	8,8
Total base publique	349,3	34,0	5,9	5,1	9,7	3,3	3,8	39,6
Allocations ASSÉDIC	115,8	14,2	5,5	4,5	5,5	1,9	2,8	15,2
Indemnités Journ. maladie / maternité	37,8	5,0	2,0	1,5	1,9	0,7	0,9	5,1
RMI	21,4	2,0	0,4	0,4	0,7	0,3	0,3	2,5
Minimum vieillesse et invalidité	5,7	1,0	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,8
Alloc. aux adultes handicapés	16,7	2,8	0,6	0,6	1,1	0,5	0,5	2,3
Prestations fam. et alloc. logts	140,4	22,3	6,9	6,5	9,5	4,0	5,1	20,3
aides des dépts aux pers. âgées (APA)	15,9	2,9	0,7	0,7	1,3	0,7	0,7	2,4
aides des dépts aux pers. handi. (APH)	8,6	1,3	0,5	0,4	0,5	0,2	0,3	1,2
aides des dépts à l'enfance (APE)	13,8	1,8	0,7	0,6	0,7	0,2	0,3	1,8
Pratiques médicales	110,7	13,3	2,8	2,3	3,6	1,3	1,4	13,2
Actes auxiliaires	21,7	2,7	0,9	0,7	1,1	0,5	0,5	2,9
Actes biolo. et prélèvements	18,0	2,6	0,5	0,4	0,8	0,1	0,1	2,2
Pharmacie	95,2	14,1	4,2	3,9	5,4	2,4	2,7	13,1
Autres biens médicaux	40,2	5,6	1,1	0,9	1,9	0,7	0,6	5,1
Cliniques privées (dép. des locaux)	53,3	6,9	2,6	2,2	2,7	1,1	1,4	7,2
Cliniques privées (dép. importées)	13,3	0,6	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	1,4
Total base sanitaire et sociale	728,5	99,0	29,7	25,9	37,5	14,8	17,8	96,7
dont social	376,1	53,3	17,4	15,5	21,6	8,7	11,0	51,7
dont médical	352,4	45,7	12,2	10,4	15,8	6,1	6,8	45,0
Total revenus basiques	3 029,9	457,9	176,9	141,6	191,8	82,8	94,3	434,7

Source : calculs de l'auteur d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, MSA, DREES, Ecosanté, ministère du Tourisme.

Rappel : la distinction entre rural isolé et rural sous faible influence urbaine a été réintroduite par l'auteur selon la méthode suivante :

- rural sous faible influence urbaine : autres communes rurales du ZAUER dont 20% des actifs ou plus travaillent dans une aire urbaine ;
- rural isolé : communes restantes.

Rappel : les bassins de vie sont ceux délimités par l'INSEE, 2003.

Note : ces deux derniers rappels ne seront plus précisés dans la suite du texte.

Tableau 4 - Répartition des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin, en % (en 2004/2005)

	Pôle urbain >30.000 hab	Pôle urbain <30.000 hab	Commune périurbaine	Commune multipolarisée	Pôle rural	Rural isolé	Rural sous faible influence urbaine	Ensemble
Salaires base productive privée	20,2	11,6	6,4	7,6	9,9	6,3	7,7	16,0
Bénéfices agricoles	0,2	1,1	0,6	0,9	1,6	1,9	1,8	0,6
Bénéfices industriels et commerciaux	0,3	0,5	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,4
Bénéfices non commerciaux	0,7	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,5
Revenu des capitaux mobiliers	1,0	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,9
Revenus fonciers	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	1,3
Total base productive	23,8	15,4	9,6	10,7	14,1	10,7	12,1	19,7
Salaires des migrants-alternants	7,2	14,8	41,3	35,2	16,2	11,0	23,0	12,9
Retraites	23,3	24,2	19,0	21,3	23,9	23,7	24,7	23,2
Dépenses touristiques totales	10,1	16,5	10,0	10,9	21,2	32,7	17,3	13,0
... en hôtels et campings	3,6	4,0	2,6	2,0	5,1	8,2	3,0	3,8
... en Résid. Secondaire et location	2,7	7,4	4,2	5,5	10,8	18,4	9,2	4,9
... chez famille et amis	3,9	5,1	3,2	3,4	5,3	6,1	5,1	4,2
Total base résidentielle	40,7	55,6	70,3	67,3	61,3	67,5	65,0	49,0
Base publique territoriale	3,2	2,1	1,3	1,4	1,7	1,6	1,7	2,6
Base publique d'Etat	5,7	3,4	1,7	1,8	2,4	1,9	2,0	4,4
Base publique hospitalière	2,7	2,0	0,3	0,4	1,0	0,5	0,3	2,0
Total base publique	11,5	7,4	3,4	3,6	5,1	4,0	4,0	9,1
Allocations ASSEDIC	3,8	3,1	3,1	3,2	2,9	2,3	2,9	3,5
Indemnités Journ. maladie / maternité	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	0,8	1,0	1,2
RMI	0,7	0,4	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6
Minimum vieillesse et invalidité	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2
Alloc. aux adultes handicapés	0,6	0,6	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5
Prestations fam. et alloc. logts	4,6	4,9	3,9	4,6	5,0	4,8	5,4	4,7
aides des dépts aux pers. âgées (APA)	0,5	0,6	0,4	0,5	0,7	0,8	0,7	0,6
aides des dépts aux pers. handi. (APH)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
aides des dépts à l'enfance (APE)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Pratiques médicales	3,7	2,9	1,6	1,6	1,9	1,6	1,5	3,0
Actes auxiliaires	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7
Actes biolo. et prélèvements	0,6	0,6	0,3	0,3	0,4	0,1	0,1	0,5
Pharmacie	3,1	3,1	2,4	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0
Autres biens médicaux	1,3	1,2	0,6	0,6	1,0	0,9	0,6	1,2
Cliniques privées (dép. des locaux)	1,8	1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	1,5	1,6
Cliniques privées (dép. importées)	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Total base sanitaire et sociale	24,0	21,6	16,8	18,3	19,5	17,8	18,9	22,2
dont social	12,4	11,6	9,9	10,9	11,3	10,5	11,7	11,9
dont médical	11,6	10,0	6,9	7,4	8,2	7,3	7,2	10,4
Total revenus basiques	100	100	100	100	100	100	100	100,0

Source : calculs de l'auteur d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, DREES, MSA, Ecosanté, ministère du Tourisme.

Tableau 5 - Montants des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin, en €/hab. (en 2004/2005)

	Pôle urbain >30.000 hab	Pôle urbain <30.000 hab	Commune périurbaine	Commune multipolarisée	Pôle rural	Rural isolé	Rural sous faible influence urbaine	Ensemble
Salaires base productive privée	2 744	1 584	959	1 046	1 418	1 001	1 068	2 213
Bénéfices agricoles	31	147	91	121	223	296	256	85
Bénéfices industriels et commerciaux	40	67	49	57	79	97	77	51
Bénéfices non commerciaux	99	25	39	20	26	33	20	73
Revenu des capitaux mobiliers	137	111	120	96	111	106	104	127
Revenus fonciers	180	161	169	150	165	161	160	174
Total base productive	3 231	2 095	1 427	1 489	2 022	1 694	1 684	2 722
Salaires des migrants-alternants	981	2 015	6 149	4 872	2 320	1 741	3 200	1 780
Retraites	3 175	3 300	2 834	2 950	3 422	3 740	3 441	3 209
Dépenses touristiques totales	1 377	2 245	1 492	1 506	3 046	5 164	2 409	1 797
... en hôtels et campings	490	542	383	273	726	1 293	418	529
... en Résid. Secondaire et location	361	1 003	630	758	1 554	2 908	1 278	685
... chez famille et amis	526	700	479	475	766	963	713	583
Total base résidentielle	5 533	7 560	10 475	9 327	8 789	10 646	9 050	6 786
Base publique territoriale	436	282	200	199	245	254	241	366
Base publique d'Etat	769	462	250	250	338	299	277	613
Base publique hospitalière	363	266	49	51	144	71	37	281
Total base publique	1 568	1 010	500	500	727	624	555	1 261
Allocations ASSEDIC	520	422	462	444	410	366	406	484
Indemnités Journ. maladie / maternité	170	150	167	150	140	124	136	161
RMI	96	60	36	41	56	57	49	80
Minimum vieillesse et invalidité	26	29	19	20	34	47	32	27
Alloc. aux adultes handicapés	75	82	50	59	79	90	72	75
Prestations fam. et alloc. logts	631	661	583	639	712	760	746	646
aides des dépts aux pers. âgées (APA)	71	87	59	69	97	127	99	77
aides des dépts aux pers. handi. (APH)	38	40	39	37	41	43	40	39
aides des dépts à l'enfance (APE)	62	52	56	56	50	41	52	58
Pratiques médicales	497	397	234	221	270	248	212	421
Actes auxiliaires	97	81	79	73	83	90	79	91
Actes biolo. et prélèvements	81	76	41	35	63	17	13	71
Pharmacie	428	417	355	378	407	448	395	418
Autres biens médicaux	180	165	89	87	142	135	87	162
Cliniques privées (dép. des locaux)	240	204	219	214	201	212	207	228
Cliniques privées (dép. importées)	60	19	13	10	16	10	8	43
Total base sanitaire et sociale	3 271	2 943	2 498	2 534	2 800	2 814	2 630	3 081
dont social	1 689	1 584	1 469	1 514	1 618	1 655	1 630	1 647
dont médical	1 582	1 359	1 029	1 019	1 182	1 159	1 000	1 434
Total revenus basiques	13 604	13 609	14 900	13 850	14 338	15 778	13 920	13 851

Source : calculs de l'auteur d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, DREES, MSA, Ecosanté, ministère du Tourisme.

Note : la population 2005 a été estimée d'après les données des recensements partiels en cours et des montants départementaux consolidés pour les communes non renseignées (cf. annexe 1 de la partie I).

II-2 Typologie des bassins ruraux en fonction de leurs revenus basiques

La typologie réalisée sur les 1 050 bassins ruraux a été réalisée sur les montants des bases par habitant. Pour plus de lisibilité, tous les revenus sociaux¹ n'ont pas été retenus et les divers postes de remboursements de soins de santé ont été agrégés. Une analyse en composantes principales (ACP) a permis de mettre en évidence les corrélations entre les variables (c'est-à-dire entre les revenus basiques). La classification ascendante hiérarchique (CAH) réalisée sur les trois premières composantes principales de l'ACP débouche finalement sur six classes distinctes (résultats détaillés en annexe 3).

L'ACP oppose sur le premier axe les territoires touristiques aux territoires productifs et « migrants alternants », ces deux derniers types de revenus étant corrélés positivement. Le second axe oppose des territoires plutôt « jeunes » ou d'actifs aux espaces où dominent les retraités, le minimum vieillesse et le RMI. L'axe trois, enfin, permet de distinguer les bassins où les bénéfices agricoles occupent un poids plus important dans la base. Les autres axes n'apportent pas d'informations complémentaires utiles. Ainsi, les bassins ruraux se distinguent les uns des autres principalement en fonction de leur « touristicité », de leur capacité à attirer des activités productives et des migrants alternants (les deux étant corrélés), du profil des résidents (jeunes actifs ou plutôt retraités ou au RMI), du poids de l'agriculture. Par ailleurs, la sélection des trois premiers axes principaux permet de résumer près de 50% de l'information contenue dans l'ensemble des vingt variables ou revenus basiques. La perte d'information est compensée par la simplicité d'analyse et de calculs, intérêts et limites propres à ces méthodes de l'analyse de données.

La classification conduit à identifier six types de territoires. On note que tous les bassins restent dominés par les revenus résidentiels. Mais certains apparaissent plus productifs, ou plus touristiques etc. relativement aux autres. Les qualificatifs utilisés pour désigner ces six classes reprennent les noms des revenus basiques qui les distinguent.

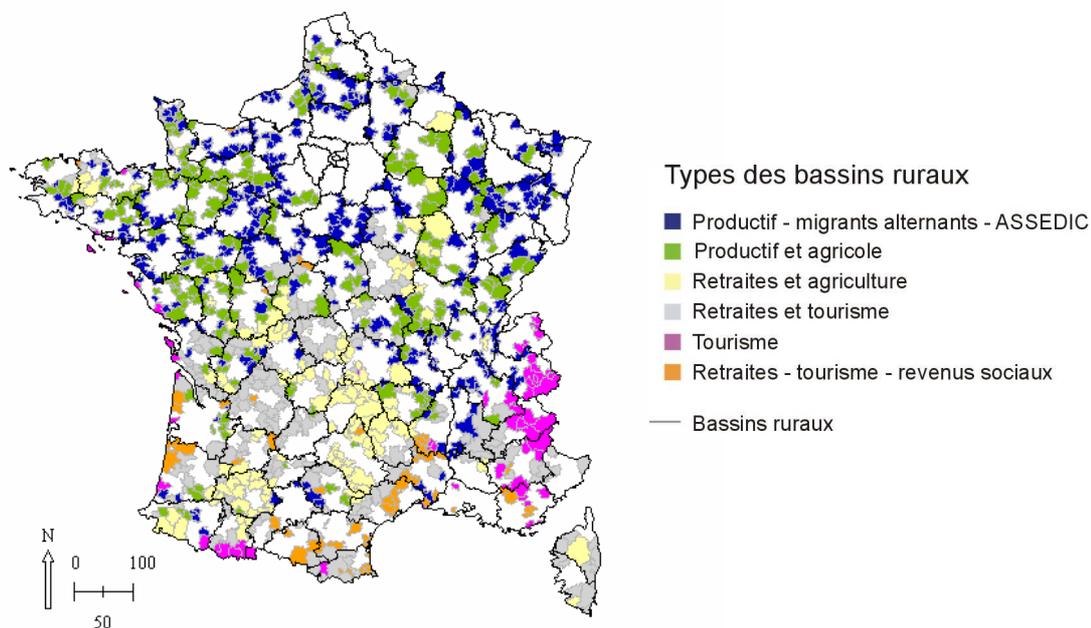
Les six types sont les suivants :

¹ Les aides des départements et l'allocation aux adultes handicapés, qui n'apportent rien à la classification, ont été supprimées.

- les bassins « productifs, migrants alternants et ASSEDIC » : il s'agit de bassins ruraux pour lesquels les revenus productifs des salariés d'entreprises exportatrices, les salaires des migrants alternants et les allocations versées par les ASSEDIC (principalement l'allocation de chômage) sont plus importants qu'ailleurs ;
- les bassins « productifs et agricoles » : ces bassins ressemblent aux précédents à la différence près qu'ils sont plus agricoles (les bénéfices agricoles pèsent plus dans leur base qu'ailleurs) et qu'ils sont moins concernés par les migrations alternantes ;
- les bassins de « retraites et agriculture » : cette fois, deux types de revenus dominant, toujours de façon relative aux autres bassins : les retraites mais aussi les bénéfices agricoles ;
- les bassins de « retraites et tourisme » : ces bassins ont également « un air de famille » avec les précédents, à la différence près que leur base touristique est plus importante ;
- les bassins de « retraites, tourisme et revenus sociaux » : plus touristiques que les bassins précédents, ces territoires sont également ceux qui présentent les niveaux de base sociale les plus élevés ;
- les bassins de « tourisme » : ici, c'est clairement les dépenses touristiques qui alimentent la base de ces bassins (60% de la base). On qualifiera parfois ces bassins de « quasi exclusivement touristiques » ou « d'ultra-touristiques ».

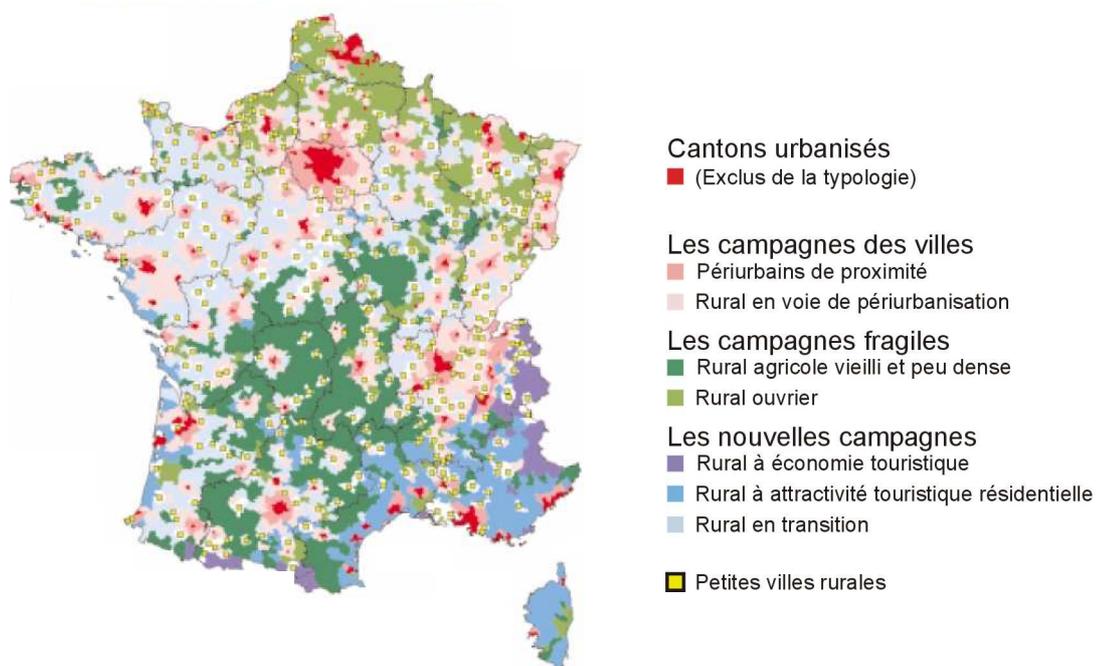
Quel est la localisation de ces bassins, leur taille, la nature de leurs pôles, leur base ?

Carte 14 - Typologie des bassins ruraux
 établie selon les montants de revenus basiques par habitant en 2004/2005



Source : Élaboration de l'auteur.

Carte 15 - Typologie des cantons ruraux
 proposée par la DATAR et SEGESA



Source : DATAR (2003). *Quelle France rurale en 2020 ?*, p.13.
 Typologie réalisée par la SEGESA.

La carte 14 localise les résultats de la typologie pour l'ensemble des 1 050 bassins ruraux. On voit clairement apparaître deux types de France rurale, l'une productive au nord de l'axe La Rochelle-Annecy, l'autre résidentielle au sud.

Dans la moitié Nord du territoire, les bassins ruraux du type « productifs - migrants alternants et ASSEDIC » se situent plutôt à proximité d'une aire urbaine et sur le pourtour francilien. Les départements dans lesquels plus de trois bassins ruraux sur quatre sont de ce type sont concentrés dans les régions ou départements du Nord et de l'Est (Alsace, Lorraine, Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Ardennes et Loiret (cf. cartes départementales en annexe 4)). À l'Ouest, l'Eure, le Calvados, la Sarthe et la Vendée voient également les trois quarts de leurs bassins ruraux fonctionner grâce à ce type de revenus basiques.

Le type « productif et agricole » domine à l'Ouest ainsi que dans certains départements agricoles ou viticoles des régions de l'Est : Champagne-Ardenne, Bourgogne et Franche-Comté.

Toujours dans cette moitié Nord, on observe que certains bassins ruraux sont moins attractifs auprès de jeunes actifs (ou peut-être plus attractifs auprès de retraités) puisque leur base est dominée par les retraites. Ces bassins de retraités sont également plus touristiques que la moyenne près du littoral des Côtes-d'Armor, de la Manche ou encore de la Somme. C'est également le cas de quelques bassins de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Allier, du Cher et de l'Indre. Enfin, on note que certains de ces bassins sont encore très agricoles. Ces bassins « retraites et agriculture » se situent au cœur de la pointe bretonne, aux frontières du Limousin, du Centre et de Poitou-Charentes ou encore dans la Nièvre et en Côte-d'Or.

Les profils les plus touristiques sont quasiment absents de cette moitié Nord métropolitaine.

Au sud de l'axe La Rochelle-Annecy, on peut distinguer les départements « extérieurs », littoraux ou frontaliers, plus touristiques, des départements intérieurs plus agricoles.

On peut préciser cette géographie en s'aidant de l'annexe 4 qui cartographie ces typologies par département. Les bassins distingués par les retraites et l'agriculture sont donc concentrés dans le Cantal, l'Aveyron, le Gers ainsi qu'en Lozère et en Corrèze. Les bassins « retraites et tourisme » se situent soit plus à l'ouest et descendent jusqu'aux Pyrénées (Charente-Maritime, Dordogne, Lot, Gers, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées), soit dans les arrière-pays du pourtour méditerranéen, ainsi qu'en Corse.

Les bassins « retraites, tourisme et minima sociaux » sont typiques des départements méditerranéens, allant jusqu'au sud de l'Ardèche et à l'est de l'Ariège. Ce type de bassin apparaît aussi sur le littoral de la Gironde ou des Landes.

Les bassins quasi exclusivement touristiques décrivent les bassins ruraux alpins, pyrénéens, ou bien encore l'arrière-pays varois et certaines stations balnéaires de l'Atlantique.

Enfin, au sein de cette France rurale du Sud, résidentielle et récréative, se distinguent quelques bassins plus productifs. Ils se situent dans la vallée du Rhône et aux alentours de Lyon, dans la périphérie éloignée de Toulouse, à la jointure des aires urbaines de Nîmes et Montpellier, ou encore de façon plus éparpillée dans l'extrême Sud-Ouest de la France.

Cette géographie souligne la diversité des espaces ruraux français. Les atouts et les préoccupations des uns divergent des atouts et des préoccupations des autres.

La diagonale aride, trop souvent présentée comme homogène, diffère d'une extrémité à l'autre. Le point commun à ces espaces pourrait être la présence relative d'une agriculture rurale couplée à d'autres activités productives au nord-est, à l'apport des retraités dans sa partie sud-ouest.

À titre indicatif, enfin, la typologie proposée par la SEGESA¹ et présentée par la DATAR est rappelée (carte 15). Cette typologie cantonale réalisée à partir des caractéristiques sociodémographiques, d'emplois et de logements² diffère quelque peu de celle établie pour les bassins ruraux en termes de revenus basiques (carte 14).

Les cantons ruraux du pourtour méditerranéen et du littoral Atlantique sud apparaissent, pour la SEGESA, indifférenciés et qualifiés de « rural à attractivité touristique et résidentielle ». Notre typologie différencie au sein de ce groupe les espaces selon leur degré de « touristicité » et l'apport de la base sociale. L'espace « rural agricole vieilli et peu dense » de la SEGESA, regroupe nos espaces de « retraites et agriculture » et de « retraites et tourisme ». Ces typologies se rejoignent, mais là encore, l'intensité touristique des seconds ressort dans l'analyse des revenus

¹ Société d'études géographique et sociologique.

² « Après plusieurs analyses factorielles et de corrélation, 24 critères relativement indépendants (et issus des grandes enquêtes RGP, Inventaire communal) ont été retenus couvrant essentiellement les données de peuplement, la structure démographique, les caractéristiques de l'emploi, les groupes socioprofessionnels et le logement. » (*La France rurale en 2020*, DATAR 2003, p.59).

basiques. Les bassins ruraux productifs (« agricoles » ou « migrants alternants et ASSEDIC ») recouvrent les types « rural en transition » et « rural ouvrier » de la SEGESA. Le caractère agricole qui ressort des analyses en termes de revenu n'est donc pas validé par l'analyse sociodémographique. Ce point révèle la qualité intensive de l'agriculture présente dans ces espaces. En effet, dotés de moins d'agriculteurs que le centre de la France (d'où la typologie SEGESA), ces bassins du Nord-Ouest créent pourtant largement plus de bénéficiaires agricoles. Le caractère « ouvrier » du Nord-Est se matérialise en termes de revenu basique par un poids plus important des salaires issus d'activités exportatrices dans la base. Enfin, les deux typologies s'accordent sur les espaces fortement touristiques.

Malgré ces divergences, les grands traits de la composition des espaces ruraux demeurent identiques : campagne productive au Nord, campagne résidentielle et touristique dans les zones littorales et frontalières au Sud, campagne où dominent les retraités au centre.

Sur les 1 050 bassins ruraux, plus de la moitié sont dits productifs, soit « productifs - migrants alternants et ASSEDIC » (356 bassins), soit « productifs et agricoles » (230 bassins) (annexe 5). Près de 400 bassins sont caractérisés par l'importance des retraites, dont 212 du type « retraites et tourisme », 123 du type « retraites et agriculture », 62 associent « retraites, tourisme et revenus sociaux ». Enfin, 67 bassins sont « quasi exclusivement touristiques ».

Les pôles ruraux sont surreprésentés dans les bassins productifs et quasi exclusivement touristiques (annexe 5). Le rural sous faible influence urbaine concerne de façon plus prégnante les territoires productifs et migrants alternants, confortant leur profil à tendance périurbaine. On constate également que ce type de pôles est plus présent dans les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux ». Enfin, le rural isolé caractérise très fortement les bassins dominés par les retraites, l'agriculture et le tourisme. On retrouve l'idée d'une moindre attractivité productive de ces bassins, hormis pour les activités agricoles.

En termes de répartition de la population, plus de la moitié des habitants de ces bassins ruraux résident dans des territoires productifs (36% dans les « productifs - migrants alternants et ASSEDIC » et 22,8% dans les « productifs agricoles »). Près de 20% de la population des bassins ruraux réside dans un bassin où dominent les retraites et le tourisme, 10% dans les bassins « retraites et agriculture ». Les bassins quasi exclusivement touristiques (4,9%) et ceux qui associent tourisme, retraites et revenus sociaux (6,5%) représentent, à eux deux, 11,4% de la population des bassins ruraux.

L'analyse des montants des différents revenus basiques par habitant permet d'affiner le profil de ces six types de bassins (tableau 6).

Tableau 6 - Montants des revenus basiques par habitant dans les six types de bassins ruraux, en €/hab. (en 2004/2005)

	Productif, migrants alternants et ASSEDIC	Productif et agricole	Retraites et agriculture	Retraites et tourisme	Tourisme	Retraites, tourisme et revenus sociaux	Moy. Bassins ruraux
Salaires base productive privée	1 562	1 548	970	917	854	849	1 294
Bénéfices agricoles	171	407	378	194	93	75	240
Bénéfices industriels et commerciaux	62	73	100	93	176	86	81
Bénéfices non commerciaux	17	11	17	26	184	32	26
Revenu des capitaux mobiliers	99	118	113	99	195	99	109
Revenus fonciers	142	164	167	160	301	179	163
Total base productive	2 053	2 322	1 746	1 490	1 802	1 319	1 914
Salaires des migrants-alternants	3 177	2 211	1 289	1 764	1 739	2 283	2 364
Retraites	3 147	3 138	3 622	3 931	4 542	4 150	3 478
Dépenses touristiques totales	1 759	1 656	3 070	3 860	18 212	5 160	3 295
... en hôtels et campings	320	273	592	976	5 026	1 529	771
... en Résid. Secondaire et location	899	780	1 576	1 868	11 220	2 506	1 734
... chez famille et amis	539	603	902	1 016	1 966	1 124	790
Total base résidentielle	8 083	7 005	7 981	9 555	24 493	11 592	9 136
Base publique territoriale	206	213	267	292	358	328	246
Base publique d'Etat	284	337	428	345	294	269	322
Base publique hospitalière	68	138	248	139	66	59	115
Total base publique	557	688	944	776	718	656	683
Allocations ASSEDIC	434	344	293	393	529	535	402
Indemnités Journ. maladie / maternité	144	144	122	120	163	120	136
RMI	47	39	49	76	49	109	55
Minimum vieillesse et invalidité	24	29	54	50	35	47	36
Alloc. aux adultes handicapés	70	77	99	95	54	84	80
Prestations fam. et alloc. logts	709	749	733	728	646	774	725
aides des dépts aux pers. âgées (APA)	83	97	136	126	88	116	102
aides des dépts aux pers. handi. (APH)	40	41	46	43	34	38	41
aides des dépts à l'enfance (APE)	54	49	40	45	42	51	49
Pratiques médicales	230	236	283	282	330	317	257
Actes auxiliaires	72	67	88	101	115	126	83
Actes biolo. et prélèvements	38	46	57	55	49	68	47
Pharmacie	382	383	443	444	513	461	412
Autres biens médicaux	100	102	130	165	356	150	132
Cliniques privées (dép. des locaux)	186	186	214	224	224	280	204
Cliniques privées (dép. importées)	10	8	15	20	42	14	14
Total base sanitaire et sociale	2 622	2 597	2 801	2 966	3 272	3 291	2 776
dont social	1 605	1 569	1 572	1 676	1 641	1 875	1 626
dont médical	1 017	1 028	1 228	1 291	1 631	1 416	1 150
Total revenus basiques	13 315	12 611	13 471	14 786	30 285	16 859	14 509

Source : calculs de l'auteur d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, DREES, MSA, Ecosanté, ministère du Tourisme

En bleu : montant par hab. supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

Les deux types de bassins « productifs » présentent une base productive par habitant de plus de 2 000 €/hab., équivalente à celle des bassins polarisés par un pôle urbain de moins de 30 000 habitants (cf. tableau 5). Le poids relatif des allocations ASSEDIC, indemnités journalières, prestations familiales et allocations logement, et

de l'aide des départements à l'enfance souligne le caractère plus jeune des résidents de ces bassins¹. Les bassins « productifs et agricoles » sont, par ailleurs, plutôt mieux dotés en base publique, que la moyenne, les bassins « productifs, migrants alternants, ASSEDIC » plutôt moins bien dotés. Enfin, ces deux types de bassins se distinguent des autres types par leur faible attractivité touristique.

Les bassins « retraites et agriculture » ont une base productive moindre que les précédents mais pas négligeable pour autant. Les bénéfices des travailleurs indépendants, dont les bénéfices agricoles, ainsi que les revenus capitaux mobiliers et fonciers sont plus importants que dans les autres bassins. En 1999, les travailleurs non salariés représentaient 25% de la population active de ces bassins (cf. annexe 6). Ces bassins sont moins touristiques que les suivants mais près de deux fois plus que les précédents. Par ailleurs, ce sont les bassins les mieux dotés en emplois publics, alors même qu'une large majorité d'entre eux est polarisée par une commune du rural isolé. Le poids des minima et des aides destinées aux personnes âgées est lié au poids des plus de soixante ans dans la population (près d'un habitant sur trois avait plus de 60 ans en 1999, cf. annexe 6) Les dépenses de santé par habitant sont légèrement supérieures à la moyenne des bassins ruraux, mais inférieures à la moyenne métropolitaine (1 434 €/hab. cf. tableau 5)

Les bassins « retraites et tourisme » et « retraites, tourisme et revenus sociaux » sont assez similaires. Les premiers sont néanmoins moins touristiques et bénéficient de moindres revenus sociaux et sanitaires. Par ailleurs, les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux » présentent une base de retraites plus importante que les bassins de « retraites et tourisme », alors que le nombre de retraités y est inférieur. Les retraités des bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux » sont donc, en moyenne, « plus riches »² que ceux des bassins de « retraites et tourisme ». Par ailleurs, le type « retraites, tourisme et revenus sociaux » présente un montant d'allocations ASSEDIC par habitant supérieur à la moyenne. Le taux de chômage y est d'ailleurs particulièrement élevé en 1999 (18,3% pour une moyenne de 11,8% dans les bassins ruraux). Les bassins « retraites et tourisme » bénéficient d'une base publique plus importante, alors même qu'ils sont pour près de la moitié polarisés par une commune du rural isolé.

¹ Résultats confirmés par le croisement de ces six types de bassins et les caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants en 1999, cf. annexe 6.

² La pension de retraite perçue, en moyenne, par les retraités y est plus élevée.

Enfin, les bassins dits quasi exclusivement touristiques ont en effet 60% de leurs revenus basiques qui proviennent des dépenses des touristes. Ces territoires sont également caractérisés par l'importance relative des bénéfices des travailleurs indépendants, des revenus de capitaux mobiliers et des revenus fonciers. L'interaction éventuelle entre tourisme et petites entreprises locales de commerces, de services et d'artisanat pourrait bien expliquer le poids des bénéfices des indépendants (hors agriculteurs)¹. Par ailleurs, ces territoires présentent la plus importante base de retraites, qui cumulée à la base touristique font de ces bassins une sorte de « parangon » du bassin résidentiel et récréatif. On peut noter, enfin, l'importance des allocations ASSEDIC et indemnités journalières. La question de la saisonnalité de l'emploi se pose naturellement dans ces espaces touristiques. L'importance des dépenses de santé peut être, en partie, liée à la présence des touristes. Dans ces bassins, qui incluent souvent les stations de ski, les dépenses en autres biens médicaux (ambulances, ventes de prothèses, de béquilles etc.) sont, en effet, trois fois plus élevées qu'ailleurs².

Globalement, on retrouve le résultat déjà souligné plus haut, à savoir que les bassins les plus touristiques sont également ceux qui bénéficient d'un revenu basique par habitant supérieur à la moyenne. Le tourisme semble pouvoir être un facteur de développement majeur pour les espaces ruraux. Faut-il encore que les revenus perçus soient dépensés localement et que les emplois soient occupés par les résidents du bassin.

L'espace rural n'est pas homogène. Les bassins ruraux ne connaissent pas tous une revitalisation démographique, économique et sociale. La structure des bases de ces bassins diffèrent. Peut-on établir un lien entre les bases et les dynamiques territoriales ? Existe-t-il des appariements de revenus basiques qui créent plus de développement que d'autres et qui expliqueraient la revitalisation de certains espaces ruraux ?

¹ Plus de 20% des actifs de ce type de bassins étaient non salariés en 1999.

² En revanche, les données qui permettent d'établir les bases en pratiques médicales, actes auxiliaires, actes de biologie, prélèvements, pharmacie sont les montants de remboursements des soins de santé par département de résidence et le nombre de pratiquants ou d'établissements pondérés par le nombre de salariés de ces structures. Les remboursements de soins de santé des non résidents du département, touristes, ne sont pas pris en compte pour ce type d'activité. Ces montants sous-estiment donc l'éventuel impact des touristes sur les activités de soins de ville. Ils rendent compte en revanche des sur-dépenses des locaux et des touristes du département qui viennent skier, par exemple, ou faire de la randonnée dans ces bassins.

Chapitre 3 - Les moteurs de la revitalisation rurale

La structure et les montants des bases des bassins ruraux diffèrent. Peut-on établir un lien entre ces revenus basiques et les « performances territoriales » des bassins ruraux ? Le terme de « performance territoriale » est préféré à celui de « revitalisation rurale » pour qualifier la situation d'un bassin rural selon les trois fondamentaux du développement : le revenu, l'emploi et la démographie. La « performance » peut être mauvaise alors que l'utilisation du terme de revitalisation renvoie à une évolution positive qui ne touche pas l'ensemble des bassins. Par ailleurs, il paraît important de prendre en compte les évolutions de ces trois variables, mais, également, de réaliser des comparaisons en termes de niveaux : niveaux de revenu, par exemple, taux d'équipements en emplois dans les commerces et services, ou encore, taux d'immigrants et d'émigrants dans la population pour l'aspect migratoire.

Le raisonnement est construit à partir des divers « modes de développement » des bassins ruraux. La typologie établie à partir des revenus basiques permet de distinguer six types de bassins qui correspondent à six « modes de développement ». Les atouts et moteurs socio-économiques des uns divergent des atouts et moteurs socio-économiques des autres.

L'analyse comparative de la situation socio-économique des différents types de bassins est détaillée dans une première section. Cette analyse a pour objectif de mettre en évidence les spécificités des six « modes de développement » identifiés et d'étudier leur éventuel impact en termes de « performance territoriale ». La synthèse des résultats, établie par bassin, est accompagnée d'un tableau synoptique qui facilite la lecture. L'analyse des corrélations statistiques entre les revenus basiques et les variables, qui se seront révélées essentielles dans l'analyse comparative, devrait permettre de tirer quelques conclusions sur les moteurs de la revitalisation rurale que connaissent certains bassins ruraux.

I ANALYSE COMPARATIVE DES PERFORMANCES TERRITORIALES DES BASSINS RURAUX

Cette analyse s'articule autour de trois aspects majeurs du développement territorial : les revenus, les emplois, les facteurs de repeuplement. Elle vise à identifier les écarts de « performance » que peuvent induire les appariements des « bases »¹ des économies locales.

I-1 Du revenu imposable au revenu « réel »

Il paraît important de mesurer l'évolution des revenus dont disposent les habitants des territoires mais également de comparer les niveaux et donc les inégalités éventuelles en la matière. À défaut d'avoir des données sur les patrimoines possédés, on parlera de revenus perçus plutôt que de richesse.

La notion de revenu renvoie à de nombreuses définitions et situations. À partir des données disponibles, on peut introduire trois types de revenus des ménages pour un même territoire :

- le revenu imposable des foyers fiscaux (source DGI) ;
- le revenu déclaré par les foyers fiscaux, qui correspond à la somme des différents revenus déclarés avant abattements et déductions fiscales² (source DGI) ;
- une approximation du revenu disponible brut à une échelle fine, basée sur le revenu déclaré aux impôts duquel on soustrait le montant des impôts et auquel on ajoute l'ensemble des revenus de transferts et remboursements des soins de santé.

Un quatrième aspect semble important pour l'analyse des dynamiques territoriales : le revenu « réel » ou le revenu « déflaté » de l'indice général des prix à une échelle territoriale fine³. À défaut d'avoir un tel indice ou des enquêtes

¹ Revenus basiques

² Le revenu déclaré aux impôts est calculé à partir de la somme des différents revenus déclarés : traitements et salaires, allocations ASSEDIC, retraites, BIC, BNC, BA, revenus fonciers et plus-values foncières, revenus de capitaux mobiliers. Il diffère du revenu imposable qui inclut les abattements et déductions fiscales.

³ Le revenu réel, dit revenu en volume, correspond au revenu nominal, en valeur, une fois l'effet de l'inflation pris en compte. Ce revenu réel, revenu rapporté au niveau général des prix, est parfois appelé pouvoir d'achat.

spécialisées sur le budget des ménages en France, il semble que la prise en compte des prix de l'immobilier et du foncier pourrait ajuster la variable revenu. Le revenu disponible brut « déflaté » de l'indice des prix de l'immobilier se rapprocherait de la notion de revenu réel. Le logement est, en effet, le premier poste de consommation des ménages (24,7% des dépenses en 2005, INSEE 2006), mais il se répercute également sur le prix des autres postes de dépenses via le coût de l'immobilier et du foncier supporté par une entreprise qui peut l'inclure dans son prix de vente.

Quelles informations sur la performance des six modes de développement rural apporte l'analyse de ces quatre aspects du revenu ?

Tableau 7 - Revenu imposable par habitant en 2004 par type de bassins ruraux

	Revenu imposable/hab. en €	Indice 100 moyenne
Productif - migrants alternants - Assedic	8 208	101
Productif et agricole	7 976	98
Retraites et agriculture	7 507	93
Retraites et tourisme	7 778	96
Tourisme	10 477	129
Retraites, tourisme et revenus sociaux	8 181	101
Moyenne bassins ruraux	8 109	100

Source : calculs de l'auteur d'après DGI et INSEE.

Note : la population 2004 est estimée à partir des résultats d'enquêtes partielles du nouveau recensement et des montants départementaux consolidés (cf. annexe 1 de la partie I).

Le revenu imposable moyen par habitant est indiqué dans le tableau 7 (la cartographie de ces revenus est donnée en annexe 7). Si des écarts apparaissent clairement ici entre les bassins, il convient de valider statistiquement ces résultats.

L'analyse des variances (annexe 8) du revenu imposable par habitant en 2004 des six types de bassins ruraux distingue clairement les bassins quasi exclusivement touristiques¹. Ils présentent un niveau de revenu imposable par habitant significativement plus élevé que celui des autres bassins. Inversement, les bassins « retraites et agriculture » présentent un niveau de revenu significativement plus faible que celui des autres bassins. Les trois bassins suivants : « productifs et agricoles », « retraites et agriculture », « retraites et tourisme », présentent un revenu imposable moyen par habitant inférieur à celui des bassins de « retraites, tourisme et

¹ Informations produites avec les logiciels SAS.

minima sociaux » et « productifs, migrants alternants et ASSEDIC ». L'écart du revenu par habitant entre ces deux derniers types n'est pas significatif. Ce résultat est intéressant, dans la mesure où il rend compte d'une performance équivalente entre deux types d'espaces ruraux très différents.

La prise en compte du revenu imposable, revenu déclaré après abattements et déductions, peut biaiser en partie les résultats. Les principaux abattements sont ceux pratiqués sur les traitements et salaires (10% et 20%), au détriment des espaces qui sont les plus productifs, ainsi que ceux dont bénéficient les retraités (10% puis défiscalisation en fonction de l'âge et du niveau d'infirmité) au détriment, cette fois, d'espaces plus résidentiels. Le tableau 8 indique les montants des revenus déclarés¹.

Tableau 8 - Revenu déclaré par habitant en 2004 par type de bassins ruraux

	Revenus déclarés/hab. en €	Indice 100 moyenne
Productif - migrants alternants - Assedic	11 713	102
Productif et agricole	11 193	98
Retraites et agriculture	10 556	92
Retraites et tourisme	11 053	96
Tourisme	14 118	123
Retraites, tourisme et revenus sociaux	11 799	103
Moyenne bassins ruraux	11 472	100

Source : calculs de l'auteur d'après DGI et INSEE.

Note : le revenu déclaré correspond à la somme des différents revenus déclarés avant abattements et déductions fiscales.

La comparaison des niveaux de revenus entre bassins demeure inchangée (cf. résultats de l'analyse des variances en annexe 9)². Les bassins quasi exclusivement touristiques présentent des revenus significativement supérieurs et les bassins de « retraites et agriculture », au contraire, inférieurs. Les bassins « productifs – migrants alternants – ASSEDIC » et les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux » ont des niveaux de revenus équivalents (supérieurs significativement aux trois autres bassins, plus pauvres).

On avait remarqué le poids des bases de retraites dans les bassins touristiques. Une première analyse sur les données du recensement montrait que ce poids serait

¹ Rappel : le revenu déclaré est égal à la somme des différents revenus déclarés avant abattements

² Informations produites avec les logiciels SAS

plus le fait de retraites élevées que du nombre de retraités. La question de l'impact de ces retraites sur les revenus moyens des bassins ruraux se pose.

Tableau 9 - Le poids des retraites dans les revenus déclarés en 2004 par type de bassins ruraux

	Montants des revenus déclarés, en M€	Montants des retraites, en M€	% des retraites dans les revenus déclarés
Productif - migrants alternants - Assedic	42 442	11 404	26,9
Productif et agricole	25 432	7 131	28,0
Retraites et agriculture	10 639	3 650	34,3
Retraites et tourisme	21 326	7 584	35,6
Tourisme	6 834	2 199	32,2
Retraites, tourisme et revenus sociaux	7 614	2 678	35,2
Moyenne bassins ruraux	114 286	34 646	30,3

Source : calculs de l'auteur d'après DGI.

La part des retraites représente 30,3% des revenus déclarés dans les bassins ruraux (tableau 9). Ce taux varie de 26,9% dans les bassins les plus productifs à 35,6% dans les bassins alimentés principalement par les retraites et les dépenses touristiques.

Par ailleurs les niveaux de retraites diffèrent d'un bassin à l'autre, comme le laissent suggérer les montants des bases de retraites et le nombre de retraités en 1999. Les pensions de retraites perçues en moyenne par un retraité sont plus élevées dans les bassins quasi exclusivement touristiques (+21% par rapport à la moyenne des bassins ruraux) ainsi que dans les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux » (+9% par rapport à la moyenne ; cf. annexe 10). L'attractivité migratoire de ces zones auprès de retraités plus aisés que les retraités locaux peut expliquer ces résultats.

Les écarts sont moins marqués pour les salaires mais il est intéressant de noter que ce sont, cette fois, les bassins les plus productifs qui bénéficient des salaires moyens¹ les plus élevés (cf. annexe 10). Les écarts entre bassins sont encore plus frappants pour les revenus des indépendants (BIC, BNC ou BA), toujours en faveur des espaces productifs (voir aussi annexe 7 pour la cartographie). Les BNC par travailleur en profession libérale sont également supérieurs à la moyenne dans les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux ».

¹ Traitements et salaires par personne ayant déclaré un tel salaire (inclus les salariés à temps partiel, ou saisonnier etc.). On ne raisonne donc pas sur le salaire horaire. Là encore, le recours aux données DADS pourrait éventuellement permettre de préciser ces éléments.

Globalement les revenus perçus par les travailleurs, ou revenus du travail, sont donc supérieurs de 5% à la moyenne dans les bassins « productifs - migrants alternants et ASSEDIC ». Les niveaux de revenus particulièrement élevés dans les bassins dits touristiques sont imputables au niveau des retraites ainsi qu'aux revenus de capitaux mobiliers et aux revenus fonciers. L'impact des bases touristiques et des retraites ne semble pas se répercuter sur la rémunération des salariés ou des indépendants dans ces zones¹.

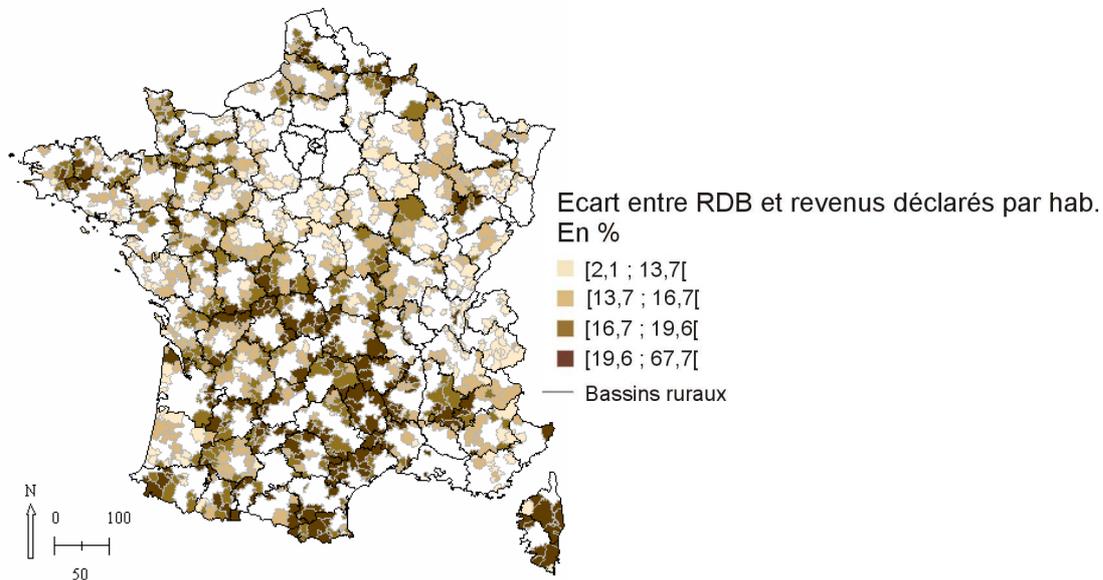
La prise en compte des revenus de transferts modifie-t-elle ces écarts de revenus ?

Après redistribution, les écarts se réduisent en laissant néanmoins une avance marquée pour les bassins de tourisme en termes de revenu disponible brut par habitant (annexe 11). Il faut noter que les disparités entre bassins ruraux, concernant le poids de ces revenus de transferts, ne sont que le reflet des disparités régionales (cartes 16 et 17). Les écarts entre le revenu disponible brut estimé et le revenu déclaré sont plus faibles dans un large bassin francilien, en Rhône-Alpes (hors Drôme), en Alsace, dans les Alpes-Maritimes (hors Menton), dans les Landes ; ainsi que dans les bassins de vie proches ou confondus avec les aires urbaines de l'Ouest. Au contraire, les régions et départements suivants bénéficient d'importants revenus de transferts : Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin, Centre, Bouches-du-Rhône, Corse, Nord, bassins ruraux au cœur de la pointe bretonne et dans les Pyrénées.

¹ Le facteur saisonnier des emplois peut, en partie, influencer ces résultats. On ne raisonne pas en salaire ou revenu horaire mais sur les montants effectivement perçus et déclarés au cours d'une année d'activité.

Carte 16 - Écart entre le revenu disponible brut par habitant et le revenu déclaré par habitant en 2004, en %

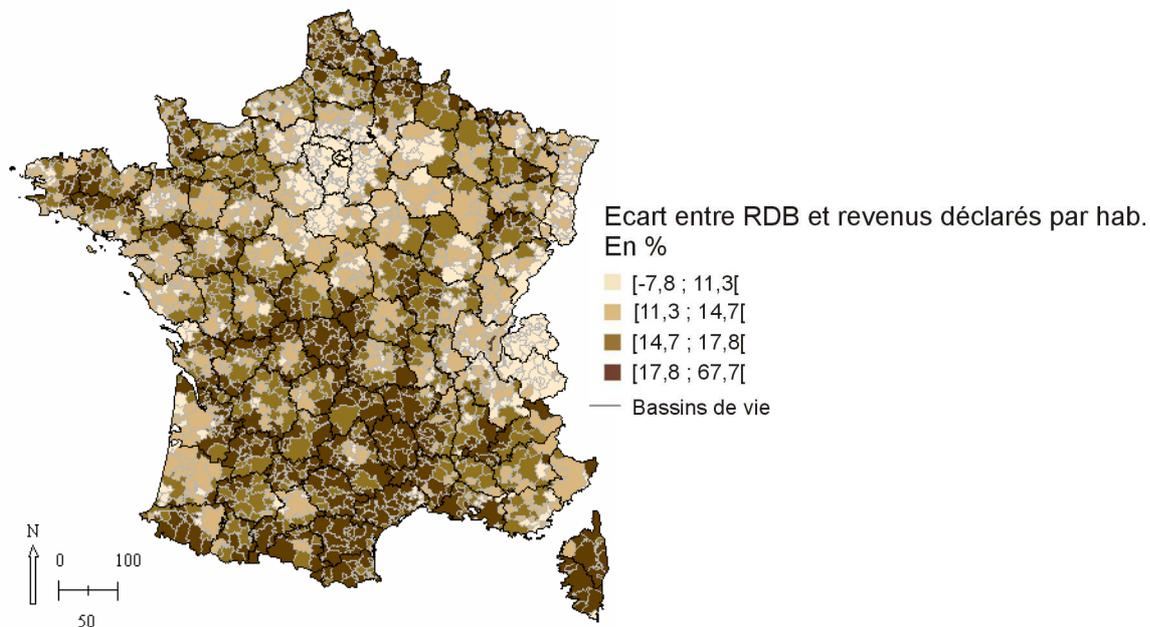
Ensemble des bassins ruraux



Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, DGI, DREES, CAF, MSA, Ecosanté.
Discretisation construite autour de la moyenne des bassins ruraux : 16,7% d'écart entre les deux types de revenus.

Carte 17 - Écart entre le revenu disponible brut par habitant et le revenu déclaré par habitant en 2004, en %

Ensemble des bassins de vie



Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, DGI, DREES, CAF, MSA, Ecosanté.
Discretisation construite autour de la moyenne des bassins de vie : 14,7% d'écart entre les deux types de revenus.

Tableau 10 - Récapitulatif des écarts de revenu selon les bassins ruraux, en 2004

	Montants par habitant, indice 100 moyenne des bassins ruraux			Montants par déclarant, indice 100 moyenne	
	Revenu imposable	Revenu déclaré	RDB	Revenu du travail	Retraites
Productif - migrants alternants - Assedic	101	102	100	105	101
Productif et agricole	98	98	97	101	93
Retraites et agriculture	93	92	95	92	92
Retraites et tourisme	96	96	99	94	101
Tourisme	129	123	120	101	121
Retraites, tourisme et revenus sociaux	101	103	105	96	109
Moyenne bassins ruraux	100	100	100	100	100

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, DGI, DREES, CAF, MSA, Ecosanté.

RDB = revenu disponible brut (revenus déclarés moins impôts plus revenus de transferts).

Revenu du travail : revenu déclaré par les salariés et les travailleurs indépendants.

Revenu déclaré : somme des différents revenus déclarés, avant abattements et déductions fiscales.

Enfin, les revenus très élevés des bassins ultra-touristiques reflètent la présence de « riches » retraités dans la population ainsi que d'importants revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers. Ce sont d'ailleurs les seuls bassins où le revenu par habitant (déclaré, disponible brut ou encore les retraites) dépasse celui de la moyenne française. Les revenus du travail y sont en revanche équivalents à la moyenne rurale et inférieurs à la moyenne française. Avec de faibles revenus du travail, mais des retraités plutôt aisés (par rapport au reste du rural) et d'importants revenus de transferts, les bassins de « retraites, tourisme et revenus sociaux » du pourtour méditerranéen et du littoral sud atlantique disposent d'un revenu disponible brut supérieur aux autres bassins ruraux.

Les bassins résidentiels auraient donc tendance à présenter des niveaux de revenu par habitant supérieurs à la moyenne rurale. Ce résultat masque, néanmoins, la faiblesse des montants des revenus du travail.

Les bassins productifs sont plutôt perdants en termes de redistribution sociale. La meilleure rémunération des travailleurs leur permet de rester à des niveaux de revenu disponible brut autour de la moyenne rurale.

Enfin, les bassins « retraites et agriculture » demeurent les plus pauvres même si l'écart se réduit après redistribution.

Face à ces écarts de revenus, une question demeure : les différences de niveaux de revenus rendent-elles compte des écarts en termes de coût de la vie ?

À défaut d'avoir un indice spatialisé des prix, on peut tenter d'introduire les différences de prix de l'immobilier et du foncier pour ajuster les analyses précédentes sur les revenus. Les informations recueillies sur les prix de l'immobilier ne sont pas entièrement satisfaisantes pour la zone d'étude. L'extraction de la base des notaires pour 2003/2004¹, par exemple, indique de façon « homogène » le prix au mètre carré des appartements anciens vendus dans 559 communes françaises. La base de données CLAMEUR² indique, de son côté, le prix moyen au mètre carré du parc locatif privé par département en 2006. Ces données ne correspondent malheureusement pas aux bassins ruraux. En revanche, ces informations peuvent servir de repère pour tester une source de données dont on dispose à l'échelle communale : les revenus fonciers.

On connaît le montant des revenus fonciers et immobiliers déclarés ainsi que le nombre de personnes ayant déclaré de tels revenus dans chaque commune de France, et donc, par agrégation, dans les bassins de vie de l'INSEE. Le montant de ces revenus fonciers (et immobiliers)³ par déclarant peut-il être un indicateur du niveau des prix fonciers (et immobiliers) ? L'hétérogénéité des biens possédés est un premier biais. En outre, cela implique que les propriétaires de biens résident dans le même bassin que celui où se trouve le bien loué. Ces deux hypothèses sont évidemment excessives.

Concernant la première, le fait que l'on ait en moyenne 700 déclarants de revenus fonciers par bassin peut limiter le biais. L'un pouvant compenser l'autre, le type de biens possédés par l'ensemble des propriétaires n'est, peut-être, pas si différent d'un bassin rural à l'autre.

L'hypothèse du lieu de résidence du propriétaire paraît excessive mais pas totalement erronée. Le fichier Filocom permettrait de répondre à cette question, mais l'exploitation de celui-ci est réservée au ministère de l'Équipement. Une étude réalisée sur ce fichier par le CETE Méditerranée en Languedoc-Roussillon indique que 80% des propriétaires d'un bien immobilier locatif privé réside en 2005 dans le même département que le bien loué (CETE Méditerranée, 2006).

¹ Disponible en ligne : <http://www.lexpress.fr/services/immobilier/dossier/immobilier/ow/index.htm>

² CLAMEUR : Connaître les loyers et analyser les marchés sur les espaces urbains et ruraux, données disponibles en ligne : <http://www.clameur.fr/lpd.htm>. Les données sont à relever « à la main » à partir d'une carte interactive.

³ On notera « revenus fonciers ». Il s'agit des revenus perçus et déclarés par les propriétaires pour la location d'un bien foncier bâti ou non bâti.

On a confronté ces revenus fonciers déclarés par les propriétaires aux prix immobiliers de la base des notaires portant sur 559 communes ainsi qu'aux moyennes départementales des prix locatifs (source CLAMEUR).

La régression réalisée sur les 559 communes renseignées par la base des notaires, qui porte sur le prix des ventes au mètre carré des appartements anciens, et le montant des revenus fonciers par déclarant dans ces mêmes communes est donné en annexe 12¹. La relation établie entre ces deux variables est plus satisfaisante que celle réalisée entre la base des notaires et les bases brutes de taxe d'habitation par habitant (voir également annexe 12). Elle est autant significative que celle réalisée entre cette base des notaires et le revenu par habitant.

Par ailleurs, la régression entre le prix du marché locatif privé au mètre carré obtenu pour l'ensemble des départements et la variable revenu foncier par propriétaire est également très satisfaisante². Seuls la Corse et Paris divergent du modèle. La Corse fait apparaître un niveau de revenu foncier bien supérieur à ce qu'il devrait être au vu des loyers, Paris est dans une situation opposée. La Corse, très touristique, peut bénéficier d'une prime à la location saisonnière qui ne figure pas dans les loyers locatifs du parc privé. L'écart dans le cas de Paris pourrait être expliqué par le fait que les Parisiens tirent une partie de leurs revenus fonciers de logements situés en dehors de la capitale ou bien encore par un effet revenu. Les Parisiens propriétaires loueraient leurs biens à des prix plus élevés (car propriétaires d'appartements plus grands etc.) que le prix locatif moyen de Paris.

Ces prix locatifs départementaux sont également corrélés au revenu par habitant. Cependant, les résultats de cette régression sont conditionnés par les extrêmes, à savoir les données pour l'Île-de-France. Hors Île-de-France, le revenu par habitant devient un « indicateur » moins satisfaisant pour représenter les prix des loyers que le revenu foncier déclaré par les propriétaires.

Enfin, on peut établir des comparaisons cartographiques entre le revenu foncier par déclarant, les prix du parc locatif privé et les prix des propriétés agricoles

¹ Précisons que la base des notaires indique des prix pour l'année 2003/2004, tandis que les revenus fonciers déclarés pris en compte sont ceux de 2004. Il serait préférable de travailler sur des années similaires, mais on n'a pas pu les obtenir. L'hypothèse sous-jacente est donc que les écarts de prix et de revenus entre les 559 villes ne sont pas bouleversés en un an.

² Précisons que les prix locatifs sont ceux de 2006 alors les revenus DGI sont ceux de 2004. Il serait préférable de travailler sur des années similaires, mais on n'a pas pu les obtenir. L'hypothèse sous-jacente est donc que les écarts de prix et de revenus entre les départements métropolitains ne sont pas bouleversés en un an.

vendues à des non agriculteurs (source SAFER, publié par le Conseil économique et social, 2005). Ces comparaisons confortent le choix du revenu foncier déclaré par les propriétaires comme indicateur du prix du sol (cartes en annexe 13).

Les revenus fonciers par déclarant dessinent une géographie très proche de celle obtenue sur les prix locatifs. Ils sont plus élevés en Île-de-France et départements limitrophes à l'Ouest jusqu'au Calvados, en Rhône-Alpes et généralement dans le Sud-Est, sur le pourtour méditerranéen (hors Aude), en Alsace, dans le Nord. Cependant des décalages apparaissent entre les deux indicateurs. Les niveaux de revenus fonciers déclarés par les propriétaires divergent de ceux des prix de location dans des bassins ruraux touristiques (location de gîtes etc.). C'est le cas de la Lozère, du Cantal et de l'Aveyron qui apparaissent comme « modérément chers » en revenu foncier et « faibles » en prix des locations. Ceci reflète cependant l'attractivité de ces départements auprès de vacanciers, mais aussi de résidents secondaires. Les prix du parc locatif privé y sont apparemment relativement faibles, mais finalement l'achat d'une maison ancienne y est, peut-être, plus coûteux que ne laissent suggérer les prix locatifs. Le prix des biens agricoles vendus à des non agriculteurs va dans ce sens. Ces trois départements apparaissent, en effet, dans la moyenne supérieure des prix de vente.

Le revenu foncier par propriétaire est plutôt faible au regard des données de la SAFER dans les bassins ruraux des départements suivants : Manche, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne et Indre-et-Loire. Ainsi, le prix des biens agricoles achetés par des non agriculteurs dans ces départements serait modéré selon la SAFER alors que l'indicateur des revenus fonciers signale plutôt des prix faibles. Ces départements sont, pourtant, très peu attractifs, y compris auprès d'une population étrangère¹. Finalement, la faiblesse des prix fonciers dans ces espaces ruraux ne paraît pas incohérente.

Pour ce premier travail, malgré les nombreuses limites de cet indicateur, les écarts de revenu foncier déclaré par les propriétaires sera considéré comme une approximation des différences spatiales du coût du sol.

On introduit à présent la notion de revenu « déflaté » par l'indice de prix, ou revenu réel. Ce revenu correspond au revenu disponible brut ajusté par les écarts à la

¹ C'est ce qui apparaît sur les cartes des installations de migrants interrégionaux présentées en première partie, ou bien encore dans l'analyse des installations d'étrangers dans les espaces ruraux présentée plus loin.

moyenne des bassins de vie en termes de revenu foncier par propriétaire. Cette prise en compte des écarts de prix ne porte que sur un quart du RDB, estimant ainsi que les différences de prix du sol pèsent sur un quart du revenu des ménages¹.

Les écarts de revenus indiqués dans le tableau 11 portent sur l'ensemble des bassins de vie, en fonction de la nature du pôle de ces bassins. Sans grande surprise, après prise en compte de l'impôt sur le revenu, des transferts et de l'indice des prix, les écarts de revenu entre bassins de vie se réduisent au détriment des pôles urbains de plus de 30 000 habitants mais aussi des communes périurbaines, au profit principalement du rural isolé, du rural sous faible influence urbaine, des pôles ruraux ou encore des pôles urbains de moins de 30 000 habitants.

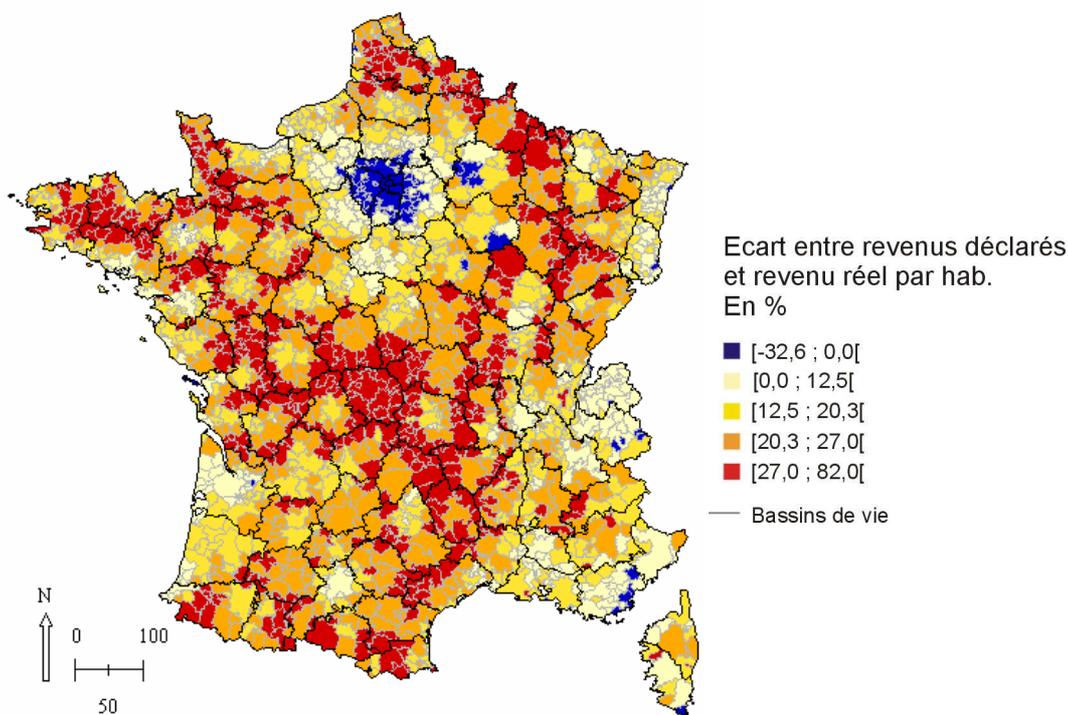
Tableau 11 - Revenus déclarés, revenu disponible brut estimé, revenu réel estimé, en 2004

Type de pôle du bassin de vie	Revenus déclarés par hab. en €	RDB par hab. en €	Revenus réels estimés par hab. en €	Revenus déclarés par hab. indice 100 moyenne	RDB par hab. indice 100 moyenne	Revenu réels par hab. indice 100 moyenne	Ecart d'indice : revenus réels - revenus déclarés
Pôle urbain >30.000 hab.	14 162	15 822	15 251	105,6	104,9	101,1	-4,5
Pôle urbain <30.000 hab.	12 041	13 916	14 548	89,8	92,2	96,4	6,7
Commune périurbaine	13 668	14 852	14 987	101,9	98,5	99,3	-2,5
Commune multipolarisée	12 481	13 914	14 387	93,0	92,2	95,4	2,3
Pôle rural	11 620	13 445	14 227	86,6	89,1	94,3	7,7
Rural isolé	10 727	12 702	13 762	80,0	84,2	91,2	11,3
Rural ss faible influ. urbaine	11 613	13 306	14 273	86,6	88,2	94,6	8,0
Moyenne bassins de vie	13 414	15 086	15 086	100,0	100,0	100,0	0,0

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, DGI, DREES, CAF, MSA, Ecosanté.

¹ Pour rappel, les ménages consacrent 18% de leur revenu aux dépenses de logement (hors chauffage et électricité). On choisit 25% afin de tenir compte de l'impact du coût du sol sur les autres types de dépenses (répercussion sur les prix de vente).

Carte 18 - Écart entre les revenus déclarés par habitant et le revenu réel estimé dans les bassins de vie, en 2004



Source : calculs de l'auteur d'après INSEE et DGI.

Discretisation :

En bleu : écarts négatifs : le revenu réel estimé est inférieur au revenu déclaré ;

En jaune clair : écarts positifs mais inférieurs à la moyenne qui est de 12,5% ;

De jaune à rouge : écarts positifs supérieurs à la moyenne distribués en trois parts égales de bassins.

Les bassins où le revenu réel est inférieur au revenu déclaré des habitants sont situés en Île-de-France (hors partie Est de la Seine-et-Marne), aux alentours d'Épernay, de Bar-sur-Seine, de Chablis ou encore dans des lieux très prisés des Alpes ou du Var (Courchevel, Val d'Isère, Saint-Tropez, Fréjus) (carte 18). Cet écart négatif signifie qu'à salaire égal, on est finalement moins « riche » en Île-de-France que dans d'autres bassins de vie. Ou plus précisément, dans le cas de Saint-Tropez (écart négatif maximal dû à de faibles revenus de transferts, des impôts élevés et des prix fonciers très élevés), un salarié bénéficie finalement d'un revenu réel inférieur de 30% à celui qu'il a perçu. Ou encore, un salaire mensuel de 1 000 euros correspond à un pouvoir d'achat mensuel de 650 euros à Saint-Tropez, 870 euros à Paris, 1 150 euros à Saint-Gervais-en-Auvergne¹. À qualification égale, un salarié

¹ Les allocations logement comblent certainement une part des écarts de prix du foncier, mais ces calculs ne tiennent pas compte non plus des impôts locaux qui peuvent contrebalancer les effets des

parisien devrait donc gagner 30% de plus que son homologue auvergnat pour bénéficier du même revenu réel.

Ces chiffres sont faux, mais permettent de mettre en place un raisonnement qui paraît juste.

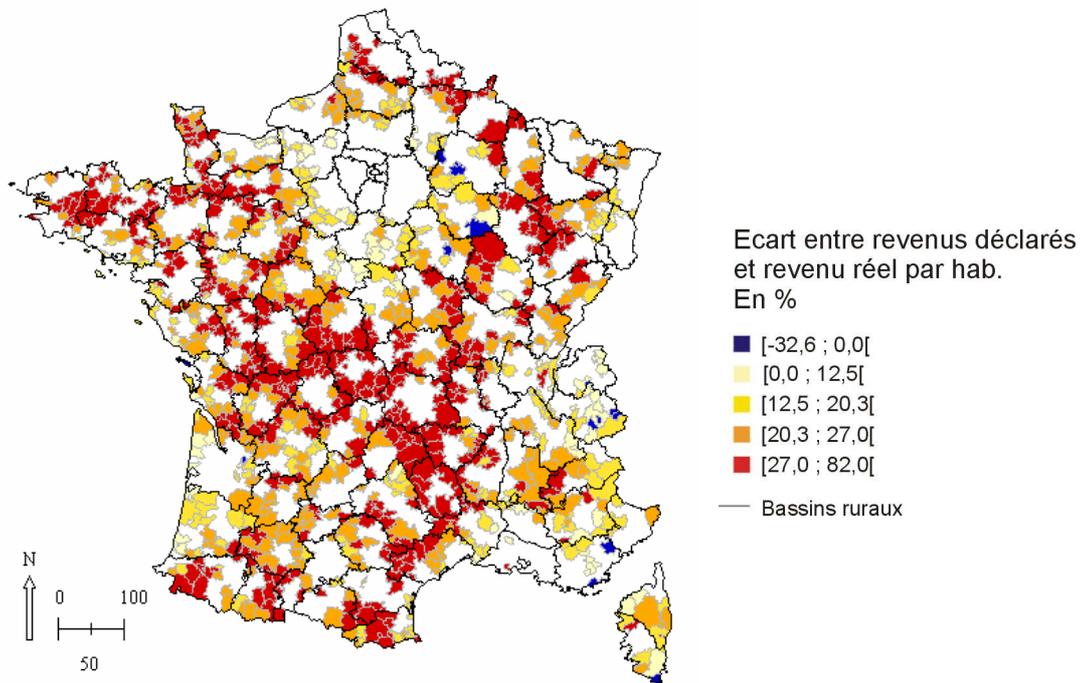
Si les migrations des salariés franciliens vers les régions du Sud et de l'Ouest ne s'accompagnent pas d'un gain de salaire, voire même d'une perte pour les ouvriers quittant l'Île-de-France (Gonnard, 2006), il est possible que le gain en termes de pouvoir d'achat soit significatif et permette de comprendre des flux migratoires contraires à ceux que l'on attendait des différences de revenu nominal¹.

Les bassins ruraux sont au cœur de ces mécanismes. Ils « profitent » de la redistribution sociale et de ces écarts de prix. Ces éléments semblent pouvoir constituer un véritable avantage comparatif pour ces espaces.

allocations logement... Ces premières estimations reposent de toute manière sur un indicateur très critiquable, introduire des sophistications complémentaires n'était pas réellement envisageable.

¹ Le revenu nominal exprime le revenu en valeur sans prise en compte de l'inflation (contrairement au revenu réel, dit revenu en volume, qui intègre l'inflation). Ce terme de « nominal » est employé, ici, pour qualifier le revenu en valeur sans prise en compte des écarts de prix entre territoires.

Carte 19 - Écart entre les revenus déclarés par habitant et le revenu réel estimé dans les bassins ruraux, en 2004



Source : Calculs de l'auteur d'après DGI, INSEE.

Discretisation construite autour de la moyenne des bassins de vie :

En bleu : écarts négatifs : le revenu réel estimé est inférieur au revenu déclaré ;

En jaune clair : écarts positifs mais inférieurs à la moyenne des bassins de vie qui est de 12,5% ;

De jaune à rouge : écarts positifs supérieurs à la moyenne distribués en trois parts égales de bassins.

La carte 19 met en avant les écarts existant entre les bassins ruraux. Ainsi, malgré un gain en termes de pouvoir d'achat qui pourrait être supérieur dans certains bassins ruraux, leur attractivité demeure très faible (bassins du Nord-Est, par exemple). Inversement, certains espaces ruraux sont très attractifs, malgré de moindres gains possibles (littoral Atlantique, Sud-Est). La comparaison entre les écarts de revenus réels et l'attractivité des territoires pourrait être un indicateur des aménités « paysagères » rurales recherchées.

Tableau 12 - Revenus déclarés et revenus réels estimés par habitant en 2004 par type de bassins ruraux

	Revenus déclarés par hab. en €	Revenus réels estimés par hab. en €	Ecart rev. réels/rev. déclarés, en %	Rev. déclarés par hab. indice 100 moy.	Rev. réels estimés, par hab. indice 100 moy.	Revenu réel par déclarant indice 100 moyenne	
						Revenu du travail	Retraites
Productif - migrants alternants - Assedic	11 713	13 408	14,5	102	101	105	102
Productif et agricole	11 193	13 263	18,5	98	100	103	95
Retraites et agriculture	10 556	12 936	22,5	92	97	94	94
Retraites et tourisme	11 053	13 106	18,6	96	99	94	101
Tourisme	14 118	13 829	-2,0	123	104	92	110
Retraites, tourisme et revenus sociaux	11 799	13 207	11,9	103	99	92	105
Moyenne bassins ruraux	11 472	13 300	15,9	100	100	100	100

Source : calculs de l'auteur d'après DGI et INSEE.

Finalement, les écarts de revenus réels paraissent très faibles d'un type de bassin rural à l'autre (tableau 12). On peut voir dans ce résultat l'impact du système de redistribution publique et du rééquilibrage par le marché sur les disparités territoriales.

La supériorité des revenus par habitant dans les bassins quasi exclusivement touristiques, qui ne provient pas d'une meilleure rémunération du facteur travail, est en partie absorbée par l'effet prix. L'indicateur de prix choisi introduit des biais et, là encore, c'est plus le raisonnement qui est important que le chiffre en soi. La distorsion entre le niveau très élevé des bases par habitant de ces espaces très touristiques et, au final un revenu réel quasi équivalent à la moyenne rurale, renvoie à l'hétérogénéité sociale de ces bassins où retraites élevés et salaires plutôt faibles se côtoient dans une ambiance de pression foncière. « Déflatés » de l'indice des prix, les revenus du travail déclarés sont plus faibles dans les bassins résidentiels que dans les bassins les plus productifs. On touche là, probablement, à une des limites du développement résidentiel.

Ces situations ont-elles tendance à se confirmer ? Les bassins les plus pauvres voient-ils leur revenu progresser ?

Pour observer les évolutions de revenu, il n'est malheureusement pas possible de travailler sur les revenus disponibles bruts et sur les revenus réels. Seuls les revenus imposables sont disponibles à une échelle fine sur une longue période. Sur une période plus récente (1999/2004), on dispose des montants des traitements et salaires ainsi que des retraites mais pas des autres revenus déclarés.

Par ailleurs, raisonner sur le revenu par habitant en 2004 avec une population 2004 estimée pour les communes non enquêtées est certes moins convenable que de raisonner sur le revenu par habitant en 1999, par exemple. Cependant, le biais qu'introduit éventuellement ces estimations est le même pour tous les bassins. La comparaison entre bassins à une date donnée reste possible. En revanche, comparer de façon fine le revenu par habitant en 1999 à celui de 2004 est plus aléatoire. On privilégiera l'évolution 1990/1999 et on introduira, avec plus de réserve, les évolutions 1999/2004.

Sur la période 1990/1999, le revenu imposable par habitant a progressé plus rapidement dans les bassins « retraites et agriculture » qu'ailleurs (annexe 14). Malgré cette plus forte progression, ces bassins demeurent les plus « pauvres » en 1999. Les inégalités de revenu par habitant se sont réduites entre 1990 et 1999 entre les bassins ruraux.

Sur la période 1999/2004, avec toute la prudence qui s'impose, les résultats sont sensiblement différents. Ce serait, à présent, les bassins les plus résidentiels et non les plus pauvres qui enregistreraient les plus fortes progressions du revenu par habitant. L'attrait de ces bassins auprès de retraités plus aisés pourrait expliquer ce résultat.

Le tableau 13 détaille les évolutions des retraites et des traitements et salaires en volume (montant global), en nombre de foyers fiscaux concernés et en volume rapporté au nombre de foyers fiscaux déclarant ces revenus¹. Les comparaisons 1999/2004 portent cette fois uniquement sur des données DGI et n'introduisent aucun biais qui proviendrait des recensements.

¹ A noter : pour les analyses précédentes, réalisées sur 2004, on considérait le nombre exact de personnes déclarant les différents revenus. Ici, sur l'ensemble de la période 1999/2004, on n'a plus ce détail d'analyse mais uniquement le nombre de foyers fiscaux déclarant des retraites et des salaires. Raisonner en revenu par foyers fiscaux est moins satisfaisant, dans la mesure où l'on ne connaît pas le nombre de personnes dans le foyer.

Tableau 13 - Évolution des retraites et des traitements et salaires sur la période 1999/2004

	Evol. montant total des retraites	Evol. nombre de foyers fiscaux de retraités	Evol. montant retraites/ foyer fiscal retraité	Evol. montant total des trait. et salaires	Evol. nombre de foyers fiscaux de salariés	Evol. montant trait. et salaires/ foyer fiscal salarié
Productif - migrants alternants - Assedic	13,9	4,8	8,7	15,5	10,9	4,2
Productif et agricole	13,6	2,5	10,9	14,8	9,5	4,9
Retraites et agriculture	12,7	1,2	11,3	11,4	7,2	4,0
Retraites et tourisme	12,6	3,5	8,8	14,6	10,0	4,1
Tourisme	21,5	11,2	9,2	21,1	14,2	6,1
Retraites, tourisme et revenus sociaux	17,4	8,9	7,8	23,2	17,7	4,7
Moyenne bassins ruraux	14,1	4,2	9,6	15,6	10,7	4,4

Source : calculs de l'auteur d'après DGI.

En bleu : supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

L'augmentation plus rapide du volume de retraites et du nombre de foyers fiscaux de retraités dans les bassins les plus touristiques (« tourisme » mais aussi « retraites, tourisme et revenus sociaux ») semble confirmer l'attractivité résidentielle de ces espaces auprès des plus de 60 ans. L'analyse des retraites par foyer fiscal ne donne plus l'avantage à ces territoires en termes d'évolution mais aux bassins agricoles. L'amélioration des retraites des agriculteurs et notamment celles des femmes d'agriculteurs pèse, probablement, sur ces chiffres.

Les calculs effectués sur les traitements et salaires donnent des résultats peut-être plus étonnants. Les volumes de salaires, le nombre de foyers fiscaux déclarant un salaire mais également les salaires par foyer fiscal progressent plus vite dans les bassins ruraux touristiques et notamment dans ceux situés sur le pourtour méditerranéen ou sur la façade Atlantique que dans les bassins les plus productifs. Ces bassins ne seraient peut-être pas aujourd'hui attractifs qu'auprès des seuls retraités... ou passé un certain seuil, les bases résidentielles seraient peut-être à même de favoriser l'essor des revenus du travail.

Ces chiffres semblent confirmer les estimations des évolutions du revenu par habitant entre 1999 et 2004. Il semblerait que le revenu imposable par habitant ait progressé plus rapidement dans les bassins ruraux résidentiels et touristiques que dans les bassins ruraux productifs.

Finalement, les revenus par habitant paraissent plutôt plus élevés dans les bassins très touristiques. Néanmoins, ce niveau élevé du revenu est principalement lié à la présence de retraités plus aisés dans ces bassins. En effet, les revenus du travail y sont quasi équivalents à la moyenne rurale, c'est-à-dire inférieurs à la

moyenne française. Par ailleurs, les prix immobiliers de ces bassins touristiques semblent plus élevés que les prix moyens des autres espaces ruraux. Une fois cet « effet prix » pris en compte, les habitants des bassins très touristiques ne semblent plus si « riches » que cela. Le revenu réel du travail y serait même inférieur à celui des bassins productifs. Des résultats semblables sont également repérés dans les bassins de « retraites, tourisme et minima sociaux » présents sur le pourtour méditerranéen et sur la façade Atlantique. Ces bassins relativement touristiques subissent également des pressions foncières qui se répercutent sur les salaires et les revenus réels d'activité. Globalement, les actifs occupés des bassins plus productifs, qui pouvaient paraître pénalisés, semblent finalement « plus riches » que les actifs occupés des bassins résidentiels. Il serait intéressant de savoir si ces écarts constatés sur les revenus du travail s'accroissent ou au contraire diminuent. Les premières estimations sur les évolutions récentes des salaires semblent profiter aux bassins les plus résidentiels. Si tel était le cas, il se pourrait que l'avantage que semblent avoir les bassins productifs en termes de revenus réels s'amenuise. Ces différences, enfin, peuvent cacher des effets de structure et il conviendrait d'approfondir ces résultats en tenant compte des profils des actifs (niveau de qualification¹, temps complet ou temps partiel...). Les données de la DGI ne permettent pas d'apporter de réponses précises sur ce point. L'analyse du marché de l'emploi peut, peut-être, nous éclairer.

I-1 Structure et évolution des emplois

Plusieurs sources de données permettent d'étudier l'emploi des bassins ruraux. Les chiffres de l'emploi total, disponibles dans les anciens recensements de l'INSEE semblent à présent datés puisque les dernières données communales sont celles de 1999. Les chiffres de l'emploi public ne sont malheureusement disponibles à la commune qu'en 2003 (INSEE) et n'apportent donc pas plus d'informations que celles déjà contenues dans le calcul des bases. L'emploi salarié privé est suivi annuellement par l'UNEDIC et permet d'effectuer des analyses en NAF700 sur la période 1993/2005. Le fichier SIRENE permet de travailler sur le nombre d'emplois des indépendants à une date donnée² (2004), également ventilés par NAF. Ces deux sources de données sont privilégiées dans cette analyse comparative. On reprend la

¹ Le détail des catégories socioprofessionnelles indiqué en annexe 6 n'est pas assez explicite.

² Les résultats obtenus en termes d'évolution sur les différents bassins ruraux paraissent peu fiables.

distinction entre emplois basiques purs, emplois domestiques purs et emplois mixtes proposée par Davezies (2003a, 2003b)¹.

Tableau 14 - Évolution et structure des emplois UNEDIC par type de bassins ruraux

	Evol. emplois basiques purs 1993/2005, en %	Evol. emplois domestiques purs 1993/2005, en %	Evol. emplois mixtes 1993/2005, en %	Evol. emplois unedic total 1993/2005, en %	Part de l'emploi basique pur en 2005, en %	Part de l'emploi domestique pur en 2005, en %	Part de l'emploi mixte en 2005, en %	Total emplois unedic en 2005, en %
Productif - migrants alternants - Assedic	-8,5	31,3	40,1	12,7	43	22	35	100
Productif et agricole	-1,1	26,9	41,7	19,1	37	24	39	100
Retraites et agriculture	-2,6	32,9	34,3	22,6	24	35	40	100
Retraites et tourisme	-12,0	37,3	35,9	21,2	23	36	41	100
Tourisme	19,7	45,1	37,5	40,0	9	59	32	100
Retraites, tourisme et revenus sociaux	-19,9	48,8	42,6	24,6	21	37	43	100
Moyenne bassins ruraux	-6,7	34,6	39,2	18,6	33	29	37	100

Source : UNEDIC, calculs de l'auteur.

En bleu : supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

Définitions basiques purs, domestiques purs, mixtes cf. annexe 6 de la 1^{re} partie.

Les évolutions de l'emploi salarié privé (emploi UNEDIC) soulignent le dynamisme des bassins quasi exclusivement touristiques. Avec des hausses de 40% des emplois en 12 ans, ils cumulent essor des secteurs basiques purs, domestiques purs et mixtes. En termes de structure des emplois, 60% des salariés de ces bassins plutôt montagneux travaillent dans le secteur domestique (pour une moyenne de 29% dans le rural). Les bassins résidentiels et touristiques enregistrent de plus fortes progressions de l'emploi domestique, qui occupe plus d'un tiers des salariés de ces territoires.

Les bases très supérieures à la moyenne dans les bassins touristiques ne semblent pas se répercuter sur les niveaux de revenu du travail mais pourraient bien avoir un impact marqué sur l'emploi. Par ailleurs, les écarts de rémunération révélés par l'analyse précédente sur les revenus pourraient provenir de la faiblesse des revenus dans les secteurs domestiques, secteurs fortement surreprésentés dans ces bassins.

Enfin, l'emploi basique diminue de façon moins marquée dans les bassins agricoles, puis productifs, que dans les bassins résidentiels et touristiques (hors zones

¹ Pour rappel, les emplois basiques purs se localisent pour produire et exporter (secteurs plutôt industriels), les emplois domestiques purs se localisent pour répondre à la demande locale de biens et services (commerces de détail, services à la personne, médecins etc.), les secteurs mixtes peuvent répondre à une demande locale et extérieure (secteur de la construction, commerce de gros, services aux entreprises...). Voir aussi l'annexe 2 de cette partie.

de montagne). La non significativité des écarts peut provenir de l'hétérogénéité des situations au sein même de ces bassins. Une analyse plus détaillée s'impose.

On a pu souligner, dans la première partie de ce travail, le maintien voire l'essor des activités industrielles rurales, alors même que ces secteurs connaissent un fort repli dans les espaces urbains. La stabilité de la main-d'œuvre, son savoir-faire, son plus faible coût ainsi que la disponibilité foncière pour ce type d'activités, parfois polluantes, sont les avantages comparatifs des espaces ruraux mis en évidence par les auteurs (Gaigné, 2000 ; Schmitt, 1996 ; Aubert et Blanc, 2002). Manifestement, tous les bassins ruraux n'ont pas ce type d'atouts à offrir ou ne semblent pas privilégier ce type d'activités (cartes 20, 21 et 22).

Les bassins ruraux où l'emploi basique progresse, alors qu'il est globalement en diminution, sont plutôt situés en dehors des zones traditionnellement industrielles du Nord-Est. Ils se concentrent dans les espaces encore fortement agricoles de l'Ouest, dans des départements très ruraux et plutôt touristiques tels que le Cantal, la Lozère, la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence, la Corse. Ils apparaissent de façon dispersée mais globalement dans une dynamique plus favorable au sud de la Loire que dans le Nord-Est (hors Doubs et Haute-Marne).

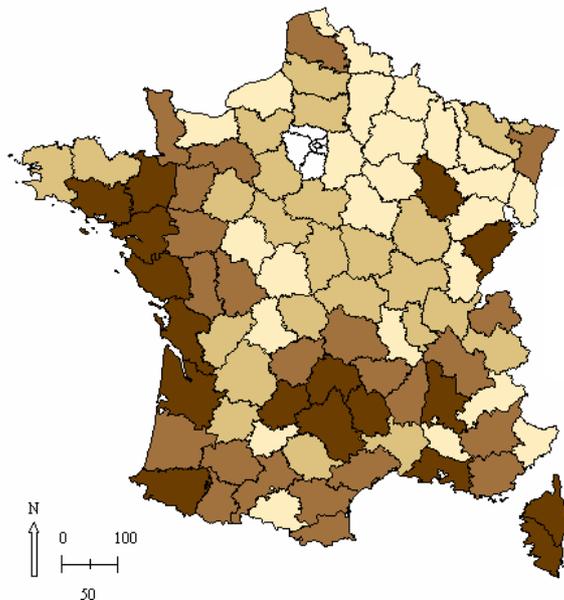
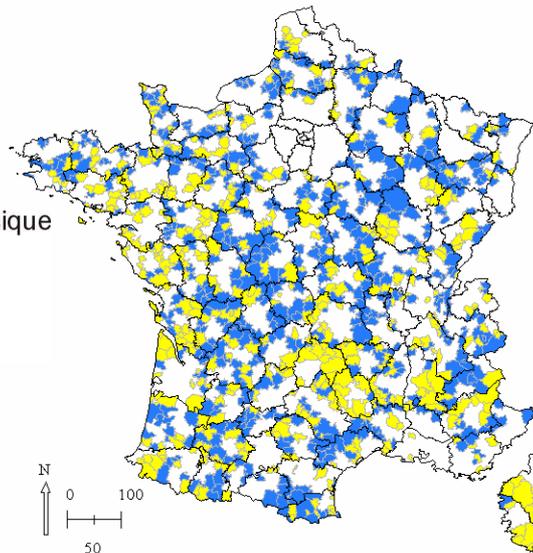
La carte 22 apporte une précision sur les départements industriels du Nord-Est. Si l'industrie rurale y est en déclin, elle semble néanmoins mieux s'y maintenir que dans les espaces urbains.

La géographie de ces tendances souligne la complexité des avantages comparatifs productifs des bassins ruraux. Certains bassins profiteraient du développement des industries agroalimentaires, d'autres combindraient tourisme et activités industrielles spécifiques (produits AOC et produits du terroir plus largement), d'autres enfin se maintiendraient grâce à leurs atouts en termes de prix du foncier et en termes de stabilité et savoir-faire de la main-d'œuvre.

Carte 20, 21 et 22 : Évolution de l'emploi UNEDIC basique pur entre 1993 et 2005 dans les bassins de vie ruraux et dans les départements métropolitains

Evolution de l'emploi UNEDIC basique
1993/2005

- Diminue
- Augmente
- Bassins ruraux



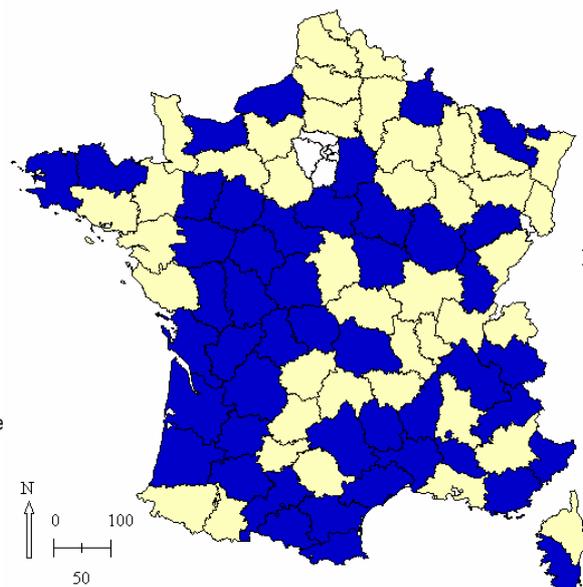
Part des bassins ruraux du département
dans lesquels l'emploi basique progresse.
Discretisation en quartile [%]

- Q1 : [0 ; 20[
- Q2 : [20 ; 45[
- Q3 : [45 ; 75[
- Q4 : [75 ; 100]

Evolution de l'emploi UNEDIC basique
dans les bassins ruraux comparativement
aux autres bassins du département

- Les bassins "urbains" font mieux que les bassins ruraux
- Les bassins ruraux font mieux que les bassins "urbains"

Bassins "urbains" : bassins de vie polarisé par une commune appartenant à l'espace à dominante urbaine.



Source : calculs de l'auteur d'après UNEDIC

L'analyse détaillée par secteur peut apporter quelques précisions. Elle portera sur l'évolution des emplois basiques entre 1993 et 2005 dans les bassins ruraux des quelques départements où ce type d'emplois a été le plus dynamique.

Les emplois basiques des bassins ruraux dans les départements de l'Ouest progressent dans l'industrie agroalimentaire (entre 40% et 55% des progressions de l'emploi basique sont le fait de ces industries dans le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Mayenne et l'Orne). Toujours à l'Ouest, dans la Manche, le Maine-et-Loire et la Vienne, l'industrie agroalimentaire, tout comme celle du textile déclinent au profit d'une industrie peut-être plus générique telle que le travail du métal, du plastique, la mécanique, l'industrie pharmaceutique. C'est aussi le cas, plus au Sud, de la Gironde.

Les cas de la Charente-Maritime et des Pyrénées-Atlantiques sont intéressants. Leur industrie semble assise sur des ressources spécifiques, la mer et le bois pour le premier, la gastronomie pour le second (charcuterie, fromages, viandes, spiritueux). On retrouve le même type d'observation pour les bassins ruraux de l'Aveyron (viandes, fromages, coutellerie), du Cantal (viandes, fromages, cuir), de la Drôme (huiles essentielles, parfums et savons, biscuiterie, céramique), des Hautes-Alpes (savons et parfums, conserves de fruits, charcuterie) ou encore de la Corse-du-Sud (fromages, charcuterie, biscuiterie). Dans ces départements ruraux et touristiques, l'économie résidentielle et l'économie productive entretiennent des liens étroits. Les produits du terroir, gastronomiques ou non, participent à l'attractivité de ces espaces. Les images positives associées à ces produits peuvent participer à l'attrait touristique, entretenir la venue de résidents secondaires ou de retraités qui pourront être, à leur tour, catalyseurs de la production locale.

Enfin, deux départements de l'Est se détachent du contexte plutôt morose de la région : le Doubs et la Haute-Marne. Les emplois progressent dans l'industrie agroalimentaire puis essentiellement dans la métallurgie, la fabrication de machines et d'équipements, le travail des métaux, du plastique et du caoutchouc.

Ces analyses partielles semblent valider la coexistence de plusieurs types de bassins ruraux industriels et d'avantages comparatifs en la matière. On peut retenir les associations entre tradition agricole et industrie agroalimentaire dans l'Ouest, ressources spécifiques et aménités touristiques dans des départements très ruraux et attractifs, ressources génériques et probablement coût de la main-d'œuvre, stabilité de l'emploi et disponibilité foncière dans le Nord-Est.

L'analyse détaillée des autres secteurs d'activités (en NAF220, complétée par la NAF700 au besoin) apporte quelques précisions sur les emplois mixtes et domestiques purs.

Les secteurs mixtes les plus en expansion dans ces bassins ruraux sont globalement les mêmes : fourniture de personnel (intérim), transports urbains et routiers, bâtiment et travaux publics, activités juridiques et comptables.

Les bassins productifs (agricoles ou non) bénéficient de moindres créations d'emplois domestiques. Seuls les emplois dans l'action sociale (maisons de retraites, aides à domicile, crèches, accueil d'enfants ou d'adultes handicapés...), le commerce de détail non spécialisé et la restauration figurent en tête des quinze secteurs les plus créateurs d'emploi. Dans les bassins ruraux « productifs - migrants alternants - ASSEDIC » émerge également l'activité médicale.

Dans les bassins de retraités, plus touristiques que les précédents, s'ajoutent à cette liste d'emplois domestiques particulièrement dynamiques, le commerce de détail spécialisé, la réparation automobile, la location et la vente de biens immobiliers.

Les bassins quasi exclusivement touristiques se détachent encore une fois de la moyenne, avec une croissance des emplois domestiques étendue à d'autres secteurs. Aux secteurs précédents s'ajoutent notamment les services aux personnes (coiffure, blanchisserie...) et les activités directement liées au tourisme (hôtels et autres hébergements marchands, activités sportives, activités récréatives).

L'essor d'un commerce de proximité dans ces bassins ruraux renverse les tendances de la distribution des dernières décennies. Alors que la mort du petit commerce était devenu quasi inéluctable, ce développement encore faible et plus concentré dans des espaces résidentiels et récréatifs tend à prouver le contraire. La proximité, ou la commodité d'avoir « tout sous la main » pour les achats quotidiens peut constituer un atout pour les bassins ruraux déjà attractifs auprès des retraités et des touristes, notamment.

La liste en annexe 15 présente les secteurs retenus pour qualifier l'offre en termes de commerces et des services de proximité. Globalement, les bassins ruraux sont aussi bien dotés que les pôles urbains et mieux que le périurbain en la matière (respectivement 18 emplois salariés de ce type pour 1 000 habitants dans les bassins ruraux, 18 pour 1 000 dans les bassins polarisés par un pôle urbain et 15 pour 1 000 dans le cas du périurbain). Par ailleurs, ces emplois de proximité progressent plus

rapidement dans les bassins ruraux que dans le périurbain, ainsi que dans les pôles urbains (respectivement +33%, +30% et +19% entre 1993 et 2005).

Tableau 15 - Emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité des bassins ruraux : emplois pour 1 000 habitants en 2005 et évolution 1993/2005

	Emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité pour 1 000 hab. en 2005	Evolution des emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité 1993/2005, en %
Productif - migrants alternants - Assedic	16,2	31,6
Productif et agricole	17,2	30,8
Retraites et agriculture	17,3	28,7
Retraites et tourisme	18,4	35,2
Tourisme	27,1	43,5
Retraites, tourisme et revenus sociaux	18,8	43,4
Moyenne bassins ruraux	17,7	33,4

Source : UNEDIC, calculs de l'auteur.

Cf. annexe 15 pour la liste des commerces et services de proximité en NAF700.

Au sein des bassins ruraux, l'impact des forts taux de dépenses touristiques mais aussi certainement des niveaux de retraites plus élevés favorisent certainement ce type d'activité. Les bassins ruraux résidentiels et touristiques bénéficient d'un plus grand nombre d'emplois salariés dans les commerces et services de proximité que les bassins plus productifs. La progression de ce type d'emplois est également plus soutenue dans les espaces résidentiels et touristiques que dans les territoires productifs. Le taux de présence suffirait-il à expliquer cette offre d'emplois de proximité ?

La régression réalisée entre les emplois salariés en commerces et services de proximité et les taux de présence montrent qu'il y a, en effet, corrélation (annexe 16). La présence n'explique pas entièrement la répartition de ces emplois ($R^2 = 0.28$), mais elle a un impact plus grand, par exemple, que la nature du pôle d'un bassin qui est également significative¹.

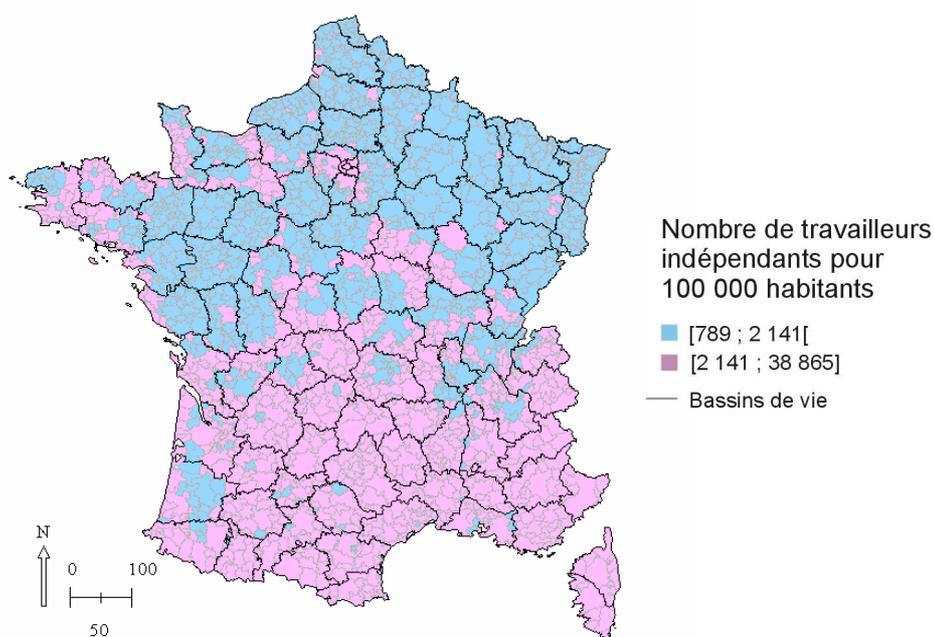
Le plus souvent, seul l'impact en termes d'emplois dans les secteurs purement touristiques est analysé (restauration et hébergements marchands). Il semble que le spectre des secteurs d'activités sur lesquels le tourisme peut avoir un impact est bien plus large. Les revenus basiques touristiques, couplés à d'importantes bases de retraites, semblent soutenir les emplois salariés dans les activités

¹ La population des bassins polarisés par un pôle rural profite d'une meilleure offre de commerces et services de proximité que les autres.

domestiques de proximité. Ces résultats sont-ils confirmés par l'analyse des emplois des travailleurs indépendants ?

Le nombre de travailleurs indépendants, hors agriculteurs, pour 1 000 habitants est plus élevé dans les bassins ruraux que dans les bassins urbains¹ et périurbains (respectivement 24 travailleurs indépendants pour 1 000 habitants dans les bassins ruraux, 21 pour 1 000 dans les bassins polarisés par un pôle urbain et 18 pour 1 000 dans les bassins périurbains). La géographie particulièrement remarquable de ce type d'emplois se répercute sur l'analyse comparative des bassins ruraux.

Carte 23 - Nombre de travailleurs indépendants hors agriculteurs pour 100 000 habitants dans les bassins de vie en 2005

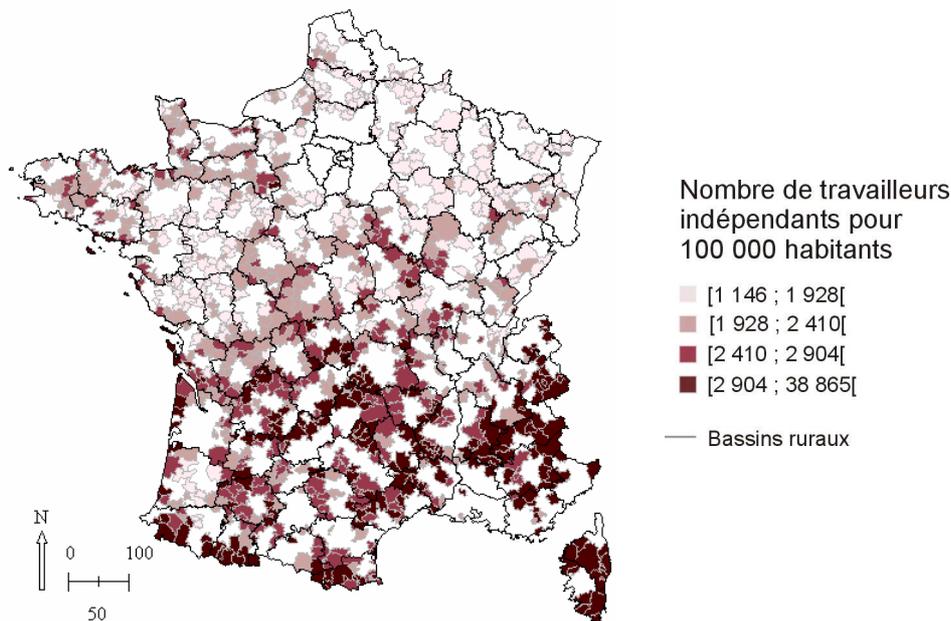


Source : SIRENE, calculs de l'auteur

Discretisation autour de la moyenne française : 2 141 travailleurs indépendants pour 100 000 habitants

¹ Rappel : les bassins urbains désignent les bassins qui sont polarisés par un pôle urbain ; les bassins périurbains, par une commune périurbaine ou multi-polarisée.

Carte 24 - Nombre de travailleurs indépendants hors agriculteurs pour 100 000 habitants dans les bassins ruraux en 2005



Source : SIRENE, calculs de l'auteur.

Discretisation autour de la moyenne des bassins ruraux : 2 410 travailleurs indépendants pour 100 000 habitants.

Tableau 16 - Nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 habitants par type de bassins ruraux, en 2005

	Nb de travailleurs indépendants pour 1 000 hab. en 2005
Productif - migrants alternants - Assedic	19,8
Productif et agricole	20,0
Retraites et agriculture	26,1
Retraites et tourisme	27,3
Tourisme	53,4
Retraites, tourisme et revenus sociaux	27,9
Moyenne bassins ruraux	24,1

Source : SIRENE, calculs de l'auteur.

Le nombre de travailleurs indépendants rapporté à la population est très distinctement supérieur dans la moitié Sud de la France. Ce résultat est lié à la présence médicale, mais également aux petites entreprises du BTP ainsi qu'aux activités de commerces et services de proximité. Ce schéma national se répercute sur les bassins ruraux proportionnellement à leur « touristicité ».

Le taux de présence est un indicateur-clé pour comprendre la répartition de ces emplois d'indépendants (hors agriculteurs). La régression entre le nombre de travailleurs indépendants par habitant et le taux de présence établit une corrélation

positive et significative. Le seul taux de présence explique ainsi 56% des variations de ce type d'emploi dans la population des bassins ruraux¹ (cf. résultats de la régression en annexe 17). Par ailleurs, la cartographie des résidus de la régression montre que le nombre d'indépendants est encore plus important que le suggèrent les taux de présence dans les bassins de la moitié Sud de la France, notamment dans les bassins alpins². Ce biais, appelé hétéroscédasticité, rend compte d'un double résultat concernant les bassins les plus touristiques (cf. annexe 18). On constate que dans les bassins touristiques des Alpes, le nombre d'indépendants dépasse largement celui que l'on aurait pu attendre au vu de leur taux de présence. Inversement, dans les bassins côtiers, se concentrent moins d'indépendants que leur seul taux de présence pourrait le suggérer. Les hypothèses pour tenter d'expliquer ces écarts sont nombreuses : le tourisme de montagne serait plus propice aux petites structures que le tourisme balnéaire ; les stations de montagne seraient plus attractives auprès de cette population de chefs d'entreprises ; le taux de présence pourrait être surestimé sur les côtes ; le taux de présence pourrait être sous-estimé dans les Alpes où la population résidente y serait surestimée pour des raisons fiscales³.

Cette corrélation entre travailleurs indépendants et taux de présence suggère deux hypothèses étroitement liées. La première serait que le tourisme favorise ce type d'emploi. La deuxième serait que les bassins touristiques attirent des actifs qui décident de créer leur propre entreprise afin de pouvoir vivre à la campagne. Fougerouse (1996) voit dans ces entrepreneurs ruraux une certaine forme d'autonomie économique de ces espaces et l'émergence d'un nouveau modèle de développement local.

En termes d'emplois, il semble donc que les retraites et le tourisme puissent être de puissants facteurs de création d'emplois salariés, notamment dans les secteurs domestiques et tout particulièrement dans les commerces et services de proximité.

¹ Résultats similaires pour l'ensemble des bassins de vie.

² Il y a un biais qualifié d'hétéroscédasticité. La relation entre les deux variables est réelle mais supérieure à ce que mesure une simple régression linéaire.

³ Certains territoires sont en effet propices à ces fausses déclarations. Les propriétaires déclarent leur résidence secondaire en résidence principale afin de ne pas payer d'impôts sur les plus-values réalisées lors de la vente. La résidence principale est alors déclarée en résidence secondaire, signifiant également que c'est plutôt le premier bien dont on se défera en premier lieu. Les stations de montagne pourraient bien bénéficier de cet artefact « fiscalo-statistique ».

L'impact positif des revenus résidentiels basiques sur l'installation d'entrepreneurs indépendants (artisans, commerçants, petits chefs d'entreprise, professions libérales) est une hypothèse tangible. Le cumul des aménités naturelles des bassins ruraux résidentiels et récréatifs et l'importance d'une population à fort pouvoir d'achat (touristes dont résidents secondaires, retraités) favoriseraient l'emploi privé local des salariés et des indépendants. Les emplois basiques purs ou industriels ne sont pas non plus en reste de ces dynamiques. Plus précisément, il semble que certaines zones touristiques de montagne (Pyrénées, Massif Central, Alpes du Sud) ou encore la Drôme associent une ressource territoriale, un savoir-faire industriels spécifiques et une valorisation par le tourisme. Les bassins plus typiquement productifs de la moitié Nord de la France parviennent à conserver un certain dynamisme industriel. Mais, l'impact global des revenus basiques issus de la production paraît inférieur à celui que semblent créer les retraites et les dépenses des touristes. L'étude des propensions locales à consommer apporterait des éléments de réponses plus précis.

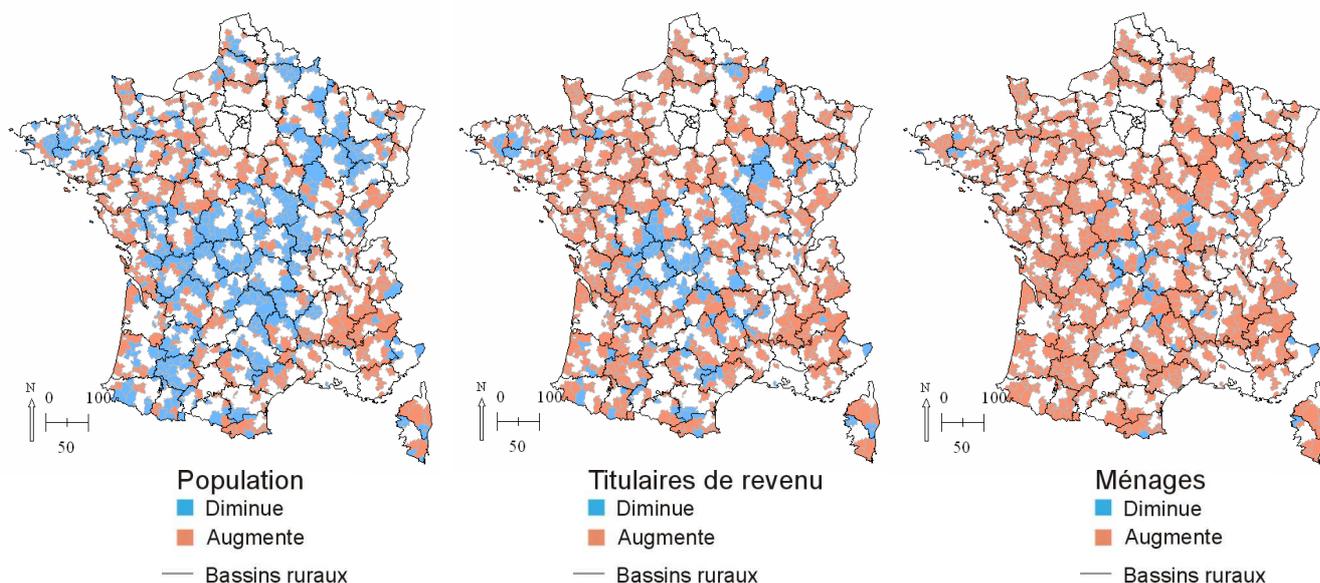
Ce dynamisme de l'emploi dans les bassins résidentiels est-il soutenu par la croissance démographique ?

I-3 Démographie et attractivité résidentielle des bassins ruraux

La population progresse globalement de 1,1% dans notre zone d'étude, mais près de la moitié des bassins perdent encore des habitants entre 1990 et 1999. Moins d'habitants dans un bassin sur deux, mais pourtant plus de titulaires de revenus (actifs occupés et retraités¹) dans huit bassins sur dix ou encore plus de ménages en 1999 qu'en 1990 dans la quasi-totalité des bassins ruraux (cartes 25, 26 et 27).

¹ Trois catégories sont prises en compte dans ce que Davezies appelle les titulaires de revenu : les actifs occupés, les retraités et les chômeurs indemnisés. A défaut de connaître le statut précis des chômeurs, selon qu'ils sont indemnisés ou non, dans les recensements on ne retient que les actifs occupés et les retraités.

Cartes 25, 26 et 27 - Évolution de la population, du nombre de ménages et des titulaires de revenus dans les bassins ruraux entre 1990 et 1999



Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, recensements de la population 1990 et 1999.
Titulaires de revenus : retraités et actifs occupés (les chômeurs indemnisés devraient être considérés, mais ne pouvant les distinguer des autres chômeurs, ils n'ont pas été retenus).

Laquelle de ces trois variables est plus apte à favoriser le développement territorial et à rendre compte de la dynamique démographique ? La réponse est loin d'être aisée et chacune apporte un renseignement différent. La baisse de la population se conjugue avec une hausse du nombre de ménages rendant compte, en premier lieu pour les bassins ruraux, du vieillissement de la population. À long terme, la chute de la population due à des soldes naturels négatifs peut être pénalisante. Mais si cette population rurale ne se régénère pas par les naissances, elle profite d'une forte attractivité migratoire auprès de retraités qui participe encore un peu plus au déficit naturel. On observe une perte de population, mais des gains en termes d'emplois et de revenus. Selon ces deux dernières variables, il semble que le nombre de ménages ou de titulaires de revenu rendent mieux compte du nombre de consommateurs potentiels que la seule population. Cela ne signifie pas que la variable population n'est pas majeure pour étudier le développement des territoires mais, peut-être que l'accroissement de la population n'est pas indispensable au développement économique local. Ces chiffres soulignent la complexité de ce qui fait, voire de ce qu'est le développement territorial.

Tableau 17 - Évolution de la population, solde naturel et solde migratoire par type de bassins ruraux, entre 1990 et 1999

	Evolution de la population 1990/99, en %	Solde naturel 1990/99 sur pop. 1999, en %	Solde migratoire 1990/99 sur pop. 1999, en %
Productif - migrants alternants - Assedic	2,7	0,6	2,0
Productif et agricole	-0,5	-0,7	0,2
Retraites et agriculture	-4,1	-5,2	0,9
Retraites et tourisme	0,0	-4,1	4,0
Tourisme	9,9	-0,1	9,1
Retraites, tourisme et revenus sociaux	5,1	-2,0	6,8
Moyenne bassins ruraux	1,1	-1,4	2,5

Source : INSEE, recensements de 1990 et 1999, calculs de l'auteur.
En bleu : supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

La population progresse plus rapidement dans les bassins de « tourisme », dans les bassins de « retraites, tourisme et revenus sociaux », puis dans les bassins « productifs, migrants alternants et ASSEDIC ». Dans les deux premiers, ce sont les soldes migratoires qui expliquent la hausse de population, dans les bassins productifs ce sont à la fois les soldes naturels et migratoires excédentaires qui créent cette dynamique.

Les bassins qualifiés de « retraites et tourisme » sont dans une situation intermédiaire. Leur solde migratoire est positif mais à peine suffisant pour combler le déficit naturel, la population y est stable. Derrière cette stabilité démographique se profile un réel bouleversement. Ces bassins perdaient encore des habitants entre 1982 et 1990. L'inversion du signe du solde migratoire à partir de 1975 et son essor entre chaque recensement permettent aujourd'hui à ces espaces de se repeupler. Ils s'inscrivent dans le processus de repeuplement des espaces ruraux déjà mis en évidence dans la première partie de ce travail.

Les bassins « retraites et agriculture » pourraient bien être représentatifs d'un stade antérieur aux bassins précédents dans le processus de repeuplement rural. En effet, les soldes migratoires ne sont positifs que depuis 1990/1999 et ne compensent pas, pour l'instant peut-être, les soldes naturels négatifs. C'est d'ailleurs dans ce type de bassins que la population diminue le plus fortement.

Enfin, les bassins productifs et agricoles semblent globalement se maintenir, cachant des situations démographiquement différenciées entre les bassins de l'Ouest plutôt dynamiques et les bassins de l'Est en déprise.

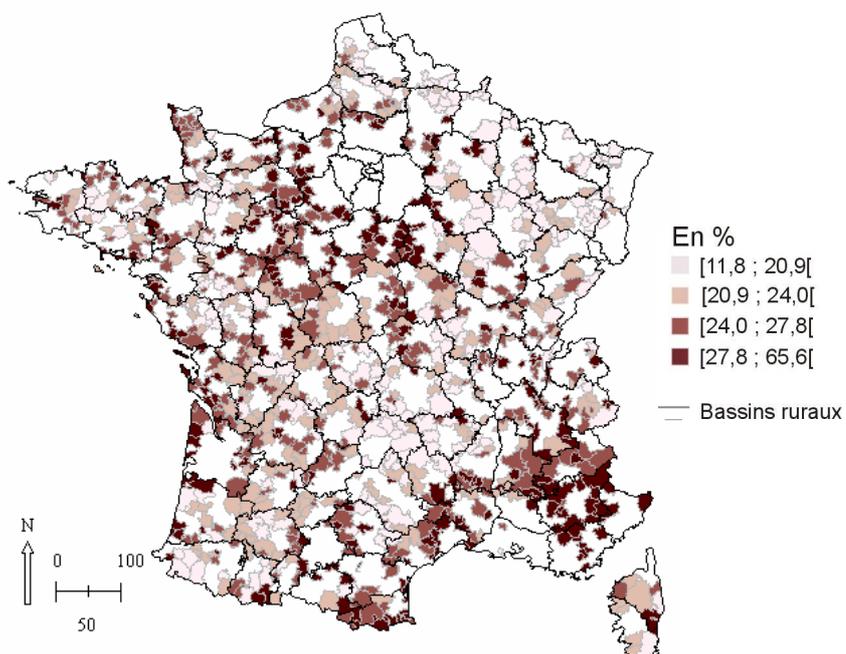
Hormis dans les bassins « productifs et migrants alternants », seul le solde migratoire positif permet aux bassins les plus touristiques de voir augmenter leur population. Dans les bassins « productifs et agricoles » et « retraités et agricoles », le solde migratoire est positif mais il ne compense pas le déficit du solde naturel.

L'attractivité résidentielle semble être au cœur du processus de revitalisation rurale. Il convient de préciser le profil des migrants, leur provenance, leur poids dans la population.

L'attractivité des territoires renvoie très souvent à la notion de compétitivité et d'économie productive. En effet, les colloques, les séminaires ou autres manifestations traitant de ce thème posent la question de l'attractivité des territoires auprès des grandes entreprises. Le tourisme peut y être, éventuellement, évoqué mais n'occupe certainement pas la place que mériterait la première industrie mondiale¹. Enfin, le thème de l'attractivité auprès de la population serait plus secondaire. La question de l'attractivité, tout comme les autres aspects du développement territorial, serait donc un enjeu de production avant d'être un enjeu de population. Pourtant, les premiers chiffres soulignent l'importance de l'attractivité résidentielle et touristique sur le développement des bassins ruraux. Cette question sera traitée sous l'angle des migrations intra-nationales tout d'abord, puis quelques indications sur l'attractivité des espaces ruraux auprès de migrants étrangers seront apportées.

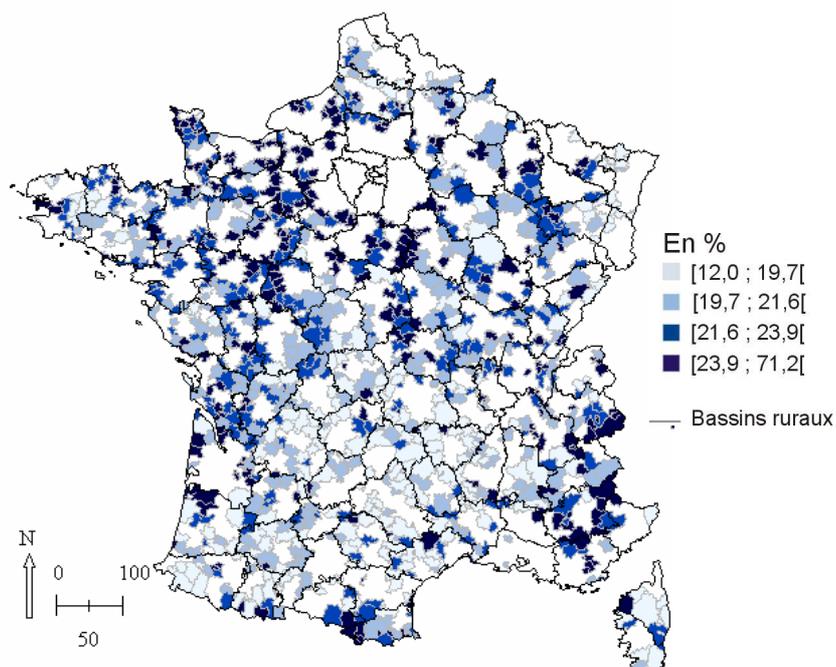
¹ Selon l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), le secteur touristique est devenu la première industrie mondiale, représentant 12 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et 200 millions d'emplois en 2005.

Carte 28 - Part des immigrants 1990/99 dans la population des bassins ruraux de 1999



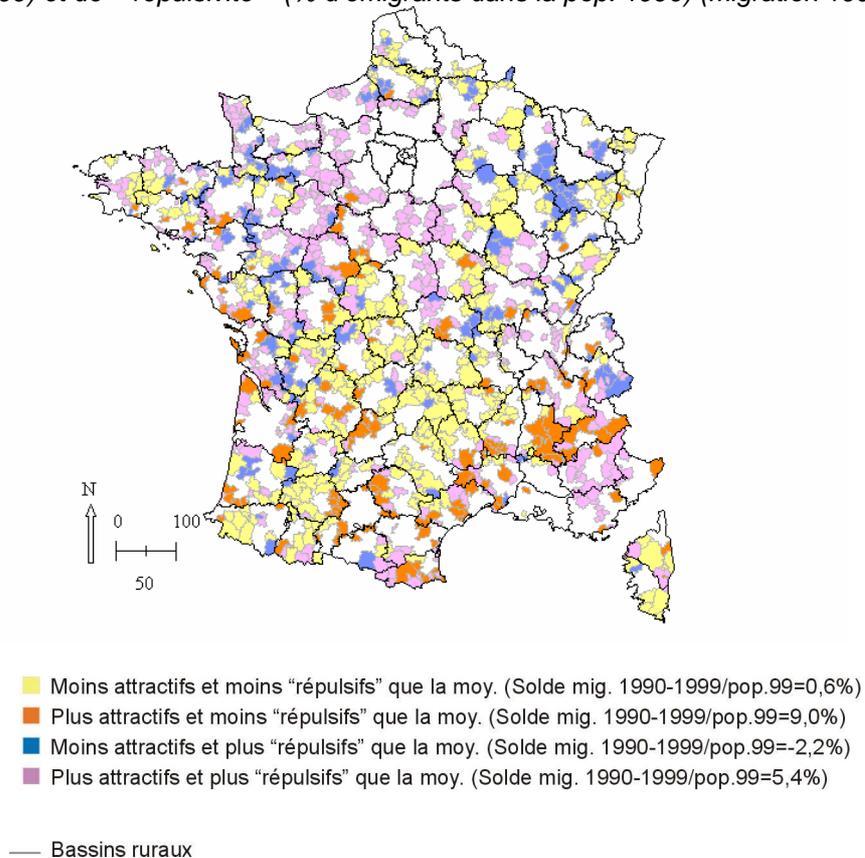
Source : élaboration de l'auteur d'après INSEE.
Discrétisation autour de la moyenne.

Carte 29 - Part des émigrants 1990/99 dans la population des bassins ruraux de 1990



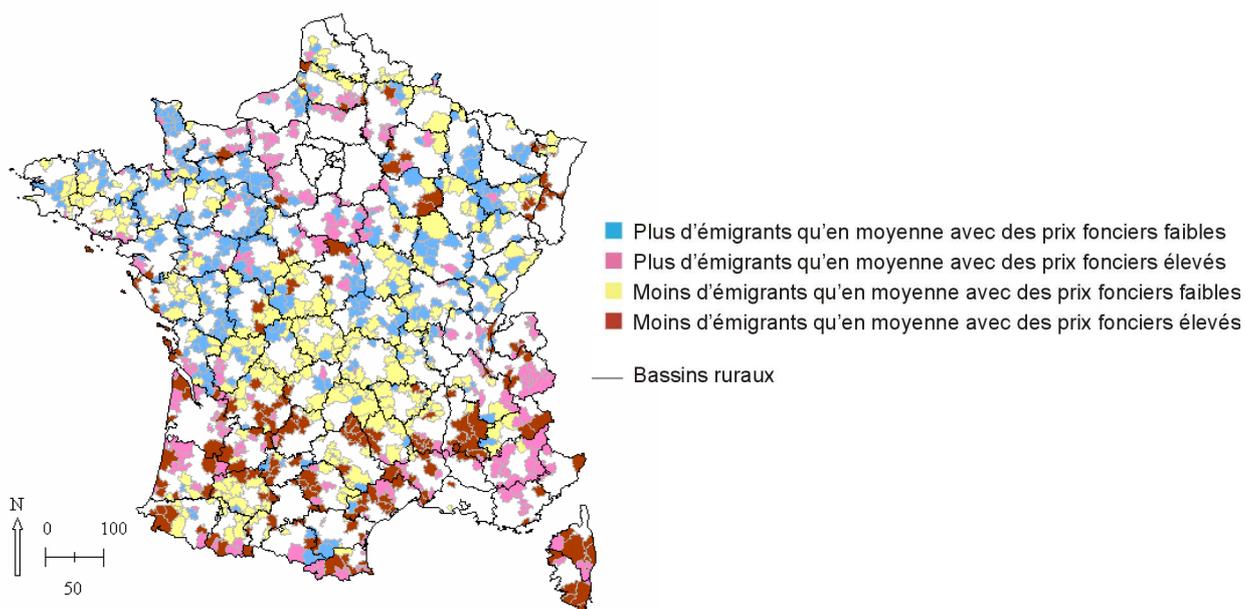
Source : élaboration de l'auteur d'après INSEE.
Discrétisation autour de la moyenne.

Carte 30 - Profil des bassins ruraux en termes d'attractivité (% d'immigrants dans la pop. 1999) et de « répulsivité » (% d'émigrants dans la pop. 1990) (migration 1990/1999)



Source : élaboration de l'auteur d'après INSEE.

Carte 31 - Profil des bassins ruraux selon la part d'émigrants dans la population 1990 et les prix fonciers



Source : élaboration de l'auteur d'après INSEE et DGI.

Flux intra-nationaux

En moyenne, les migrants venus s'installer entre 1990 et 1999 dans un bassin de vie métropolitain représentent 19,6% de la population de ce bassin en 1999. Ce taux est moindre dans les bassins polarisés par un pôle urbain (17.2%), supérieur pour les bassins périurbains (31,3%), puis ruraux (24.0%).

Tableau 18 - Part des immigrants et des émigrants dans la population (1990/1999)

	Parts des immigrants 1990/99 dans la population de 1999, en %	Parts des émigrants 1990/99 dans la population de 1990, en %
Productif - migrants alternants - Assedic	24,7	22,5
Productif et agricole	22,3	21,7
Retraites et agriculture	20,3	19,4
Retraites et tourisme	24,1	20,6
Tourisme	30,0	23,2
Retraites, tourisme et revenus sociaux	27,3	21,5
Moyenne bassins ruraux	24,0	21,6

Source : INSEE, calculs de l'auteur.

En bleu : supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

Au sein des bassins ruraux, on trouve en tête des territoires attractifs les trois bassins résidentiels et touristiques ainsi que les bassins « productifs migrants alternants » (cf. tableau 18). Il peut être intéressant de décomposer ces soldes en entrées et sorties. L'attractivité résidentielle dépend à la fois de la capacité à attirer mais aussi à retenir la population. On peut remarquer que les bassins « productifs, migrants alternants et ASSEDIC », tout comme les bassins ultra-touristiques sont également en tête du classement des territoires « répulsifs ». La part des émigrants dans la population est plus importante dans ces bassins qu'en moyenne dans les bassins ruraux.

Les cartes 28 et 29 précisent ces chiffres. Les bassins ruraux les plus attractifs se situent sur le pourtour du bassin francilien étendu vers l'Ouest et vers le Sud, le long du littoral Atlantique ou encore sur le pourtour méditerranéen ainsi que dans le Sud-Est. Les bassins qui sont fortement pourvoyeurs d'émigrants sont situés dans le Nord-Est, la Bourgogne, mais également dans le Nord-Ouest, dans les Pyrénées-Orientales ou bien encore dans les départements de l'extrême Sud-Est.

Ces données sont « croisées » pour obtenir la carte 30. Cette carte repère les différents bassins ruraux selon leur part d'immigrants et d'émigrants dans la population. Les territoires ruraux du Nord, de l'intérieur de la pointe bretonne et ceux de la diagonale aride sont à la fois moins récepteurs et moins émetteurs de migrants

que la moyenne rurale. Quelques bassins éparpillés dans le Nord-Est et en retrait du littoral pour l'Ouest apparaissent à la fois moins attractifs mais aussi plus « répulsifs » que la moyenne des autres bassins. On retrouve là les bassins ruraux aux soldes migratoires négatifs. Les bassins qui parviennent à attirer et retenir le plus d'individus sont repérables à différents endroits du territoire français, à l'exception notable de tout le Nord-Est. Ils sont plutôt concentrés dans les bassins de l'arrière-pays méditerranéen, dans la Drôme ou les Hautes-Alpes, puis au sein de départements ruraux et touristiques (Dordogne, Lot, Tarn). Enfin, certains bassins attirent mais retiennent peu. On retrouve les bassins plutôt productifs et migrants alternants situés dans un large périmètre de la région Île-de-France, ainsi que les bassins les plus touristiques des côtes Atlantiques et du Sud-Est. On ne peut s'empêcher de penser aux écarts des prix fonciers estimés précédemment.

La carte 31 introduit ces écarts de prix. On y observe l'éventuel effet, en tout cas la réelle corrélation, entre la faible propension à retenir sa population (tout en étant attractifs auprès de nouveaux arrivants) et des prix fonciers élevés par rapport à la moyenne des bassins ruraux. Ces bassins sont situés à proximité de l'Île-de-France, dans les espaces touristiques et montagneux du Sud-Est et dans quelques bassins du Sud-Ouest.

Le croisement entre le taux d'émigrants et les différences de prix fonciers souligne la très faible attractivité d'une large majorité des bassins ruraux de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Basse-Normandie, des Pays-de-la-Loire. Ces bassins, caractérisés par de forts taux d'émigrations malgré des prix fonciers attractifs, sont également plus présents en Poitou-Charentes et en Bretagne qu'en moyenne dans les autres régions.

Le Limousin et l'Auvergne symbolisent les bassins qui cumulent faible émigration et faible coût du foncier, puisque plus des deux tiers de leurs bassins ruraux sont dans cette situation. Ces bassins qui offrent un cadre de vie encore très préservé à des prix très accessibles restent néanmoins légèrement moins attractifs que la moyenne rurale. Leur solde migratoire est positif et progresse mais n'atteint pas les niveaux des régions plus côtières ou touristiques.

Enfin, les territoires qui retiennent (et attirent) le plus de migrants tout en ayant des prix plus élevés que la moyenne des bassins ruraux sont massivement situés au sud de l'axe La Rochelle-Annecy. On repère également quelques bassins de ce type en Alsace, au sud-est de l'Aube, au nord du Cher. Le prix du foncier n'est pas un avantage pour ces bassins au regard des autres bassins ruraux, mais il le reste par rapport aux prix de pôles urbains de grande taille.

Tableau 19 - Répartition des bassins ruraux selon le taux d'émigration et le niveau des prix fonciers

	Taux d'émigration élevé et prix fonciers faibles	Taux d'émigration et prix fonciers élevés	Taux d'émigration et prix fonciers faibles	Taux d'émigration faible et prix fonciers élevés	Total
Productif - migrants alternants - Assedic	37,4	28,4	21,6	12,6	100,0
Productif et agricole	47,4	9,1	35,7	7,8	100,0
Retraites et agriculture	18,7	6,5	58,5	16,3	100,0
Retraites et tourisme	22,6	17,9	34,4	25,0	100,0
Tourisme	0,0	65,7	3,0	31,3	100,0
Retraites, tourisme et revenus sociaux	9,7	43,5	11,3	35,5	100,0
Moyenne bassins ruraux	30,4	22,8	29,8	17,0	100,0

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE et DGI.

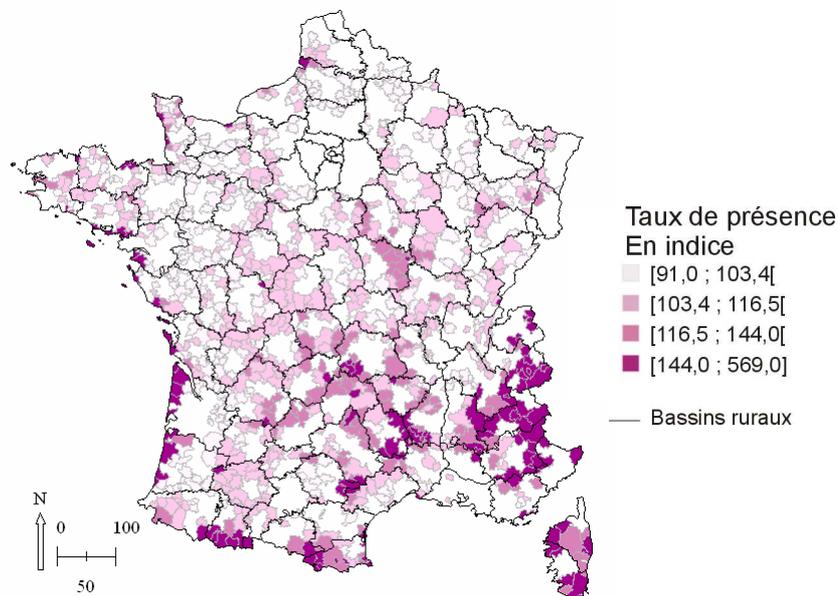
En bleu : supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

Les bassins « productifs et agricoles » sont caractéristiques des espaces à fort taux d'émigration et faible coût foncier. Les bassins « productifs, migrants alternants et ASSEDIC » sont en partie dans le même cas, mais ils sont également plus nombreux que la moyenne à avoir des prix fonciers plus élevés (notamment dans la périphérie francilienne). Les bassins ultra-touristiques et dans une moindre mesure les bassins de « retraites, tourisme et revenus sociaux » du pourtour méditerranéen présentent de forts taux d'émigration et des prix fonciers élevés. À l'écart de ces dynamiques, les bassins qualifiés de « retraites et agriculture » (Limousin et Auvergne pour les archétypes) enregistrent de faibles taux de départ (et d'arrivées), présentent un solde migratoire positif et jouissent encore de prix fonciers plus faibles que la moyenne rurale.

Les contraintes, besoins et envies de chacun ne sont pas uniformes. L'analyse des migrations par catégorie socioprofessionnelle révèle quelques dissemblances (annexe 19). Les actifs salariés du type cadres, employés, professions intermédiaires et plus encore ouvriers sont relativement plus nombreux à migrer vers les bassins ruraux « productifs - migrants alternants - ASSEDIC ». Ces bassins situés majoritairement dans la moitié Nord de la France sont encore pourvoyeurs d'emplois dans des secteurs industriels. Le poids des bases des migrants alternants dans ces bassins souligne également les navettes vers l'Île-de-France. Si ces bassins ne figurent pas nécessairement parmi les moins coûteux, ils offrent néanmoins un cadre de vie campagnard à des prix très en deçà de ceux pratiqués en Île-de-France. Plus d'un tiers des migrants venus de l'Île-de-France résident d'ailleurs en 1999 dans ce type de bassins. Les artisans et commerçants, tout comme les retraités, sont plus nombreux à migrer vers des bassins plus résidentiels et touristiques concentrés dans la moitié Sud de la France.

A ces nouveaux arrivants s'ajoute annuellement une population non recensée : les touristes.

Carte 32 - Taux de présence en 2005 dans les bassins ruraux



Source : Calculs de l'auteur d'après les chiffres du Ministère du tourisme, INSEE et DGI.
Taux de présence = population présente / population estimée en 2005 * 100 (annexe 4, partie I).
Discretisation centrée sur la moyenne.

Tableau 20 - Taux de présence en 2005 par type de bassins ruraux

	Taux de présence en 2005
Productif - migrants alternants - Assedic	105,1
Productif et agricole	103,6
Retraites et agriculture	113,7
Retraites et tourisme	119,0
Tourisme	236,5
Retraites, tourisme et revenus sociaux	135,1
Moyenne bassins ruraux	116,5

Source : calculs de l'auteur d'après les chiffres du Ministère du tourisme, INSEE et DGI.
Taux de présence = population effectivement présente / population estimée en 2005 * 100.
Note de lecture : il y a en moyenne dans les bassins ruraux 16,5% de population en plus à l'année que la population résidente ou recensée (annexe 4, partie I).

En termes de population présente à l'année, les bassins ruraux sont beaucoup plus peuplés que ce qu'il n'y paraît. Avec un taux de présence moyen de 116,5 (soit 16,5% de population présente en plus que de population recensée), les bassins ruraux se situent bien au-dessus de la moyenne des bassins de vie centrés sur un pôle urbain (taux de présence de 99, soit moins de population présente que recensée) et de celle des bassins périurbains (102).

Très logiquement, les bassins quasi exclusivement touristiques se détachent avec une population présente égale à plus du double de la population résidente. Les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux » affichent un taux de plus de 135 (35% de population présente en plus que de population recensée). Les bassins un peu moins touristiques mais non productifs (« retraites et tourisme » et « retraites et agriculture ») présentent un taux de présence autour de 115. Enfin, les bassins productifs confirment leur moindre attractivité auprès des touristes.

Ces données pondèrent les analyses en termes d'équipements en commerces et services de proximité. Les bassins résidentiels et touristiques étaient particulièrement bien dotés en termes de commerces et services de proximité (ratio nombre d'emplois pour 1 000 habitants supérieur à celui des autres bassins). Le même travail effectué sur la population présente et non résidente inverse les conclusions. Ce sont à présent les bassins les plus productifs qui paraissent les mieux équipés.

Si les nouveaux arrivants et les touristes ne sont pas toujours les bienvenus dans les espaces ruraux, la question de l'installation des étrangers préoccupe encore plus les acteurs locaux des communes rurales. Parmi ces nouveaux arrivants, une nationalité cristallise particulièrement le débat : les Britanniques. Espoir, ouverture, régénération démographique, entretien du patrimoine font le pendant aux craintes sur les coûts du foncier, sur l'expropriation des locaux, sur la perte d'identité culturelle... Ces arrivées, à la fois, flattent et titillent l'ego national. Derrière ces sentiments, quels sont les chiffres et l'impact de ces migrations ? À titre comparatif, on présentera, également, les chiffres de présence des touristes étrangers dans les bassins ruraux. En effet, le déséquilibre entre les discours « braqués » sur les migrations permanentes et l'impact pour les territoires des migrations récréatives paraît intéressant à souligner.

Flux internationaux

On a considéré les migrants étrangers qui se sont installés en France entre 1990 et 1999 (source INSEE¹). Au total, 638 000 étrangers résident en France en 1999 alors qu'ils étaient à l'étranger en 1990.

¹ Il s'agit de la variable : nombre d'étrangers résidant en France en 1999 et qui résidaient à l'étranger en 1990.

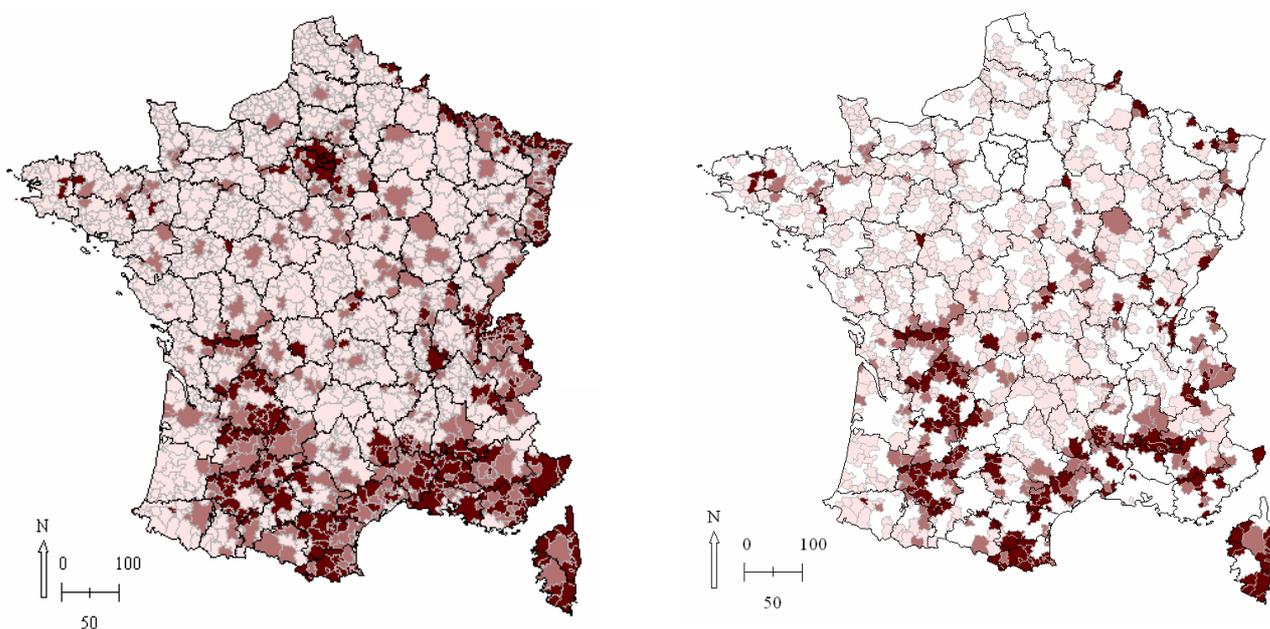
La première remarque porte sur les lieux d'installation de ces migrants : 85% de ces nouveaux arrivants vivent en 1999 dans un bassin de vie polarisé par un pôle urbain, 5% dans un bassin de vie périurbain et 10% dans un bassin rural. Pour rappel, 74% de la population française vit dans un « bassin pôle urbain », 9% dans un bassin périurbain et 17% dans un bassin rural. L'immigration des étrangers est donc, avant tout, un phénomène urbain, voire francilien. Le seul bassin de vie de Paris accueille 38% de ces migrants, suivent les grandes villes : Lyon, Marseille, Nice, Strasbourg, Toulouse, Lille. Cette réalité migratoire n'est évidemment pas celle qui préoccupe les acteurs ruraux mais elle relativise le phénomène pour le rural.

La deuxième remarque s'attache au faible poids de ces migrants dans la population locale. Là, le rural, moins peuplé, fait jeu égal avec les pôles urbains puisque ces nouveaux arrivants représentent 2% de la population dans les bassins ruraux comme dans les bassins urbains et 1% pour les bassins périurbains. Ces faibles différences entre catégories de bassins masquent les disparités régionales.

Cartes 33 et 34 - Part des immigrants étrangers installés entre 1990 et 1999 dans la population de 1999

Dans les bassins de vie

Dans les bassins ruraux



Immigrants étrangers dans la population 1999

- < moyenne des bassins de vie (0,67%)
- < moyenne française (1,09%)
- >= moyenne française
- Bassins de vie dont bassins ruraux

Source : INSEE, recensement de 1999.

Les cartes 33 et 34 repèrent les territoires d'installation des nouveaux arrivants étrangers en proportion de la population résidente. Au-delà du fait urbain déjà évoqué et de l'effet frontalier dans le Nord-Est, se détachent certains espaces ruraux, reconnus et appréciés pour leurs aménités naturelles. N'ayant pas d'informations sur les nationalités à l'échelle communale, il est difficile d'estimer la part des immigrants motivés par le cadre de vie rural français de ceux qui immigreront dans des conditions économiques en tout point différentes. Mais, même dans les bassins les plus attractifs, le poids de ces immigrants dans la population demeure relativement faible (5% des bassins ruraux présente une proportion d'immigrants étrangers dans la population supérieure à la moyenne rurale qui est de 2%).

Parmi les bassins ruraux, les espaces productifs (agricoles ou non) sont deux fois moins concernés par ces flux de population que les campagnes méditerranéennes et du Sud-Ouest (0,5% de la population pour les premières, 1% en moyenne pour les secondes).

Qu'en est-il à présent des touristes ? Les données mobilisées ici sont celles du ministère du Tourisme portant sur la présence des touristes étrangers dans les départements français, toujours en équivalent homme/année. En 2005, les touristes étrangers représentent l'équivalent d'une population de 1,5 million de personnes présentes à l'année, soit deux communes comme Marseille. Ce 2,6% de population supplémentaire lissé sur l'année varie de moins de 1% à plus de 7% selon le calendrier. Les écarts géographiques sont encore plus frappants que les écarts temporels.

Les touristes représentent moins de 2% de la population des bassins centrés sur un pôle urbain, un peu moins de 4% pour le périurbain et 5,5% pour les bassins ruraux. Ces touristes représentent un accroissement de population de 518 000 personnes sur l'année pour les bassins ruraux. Un tiers de la population annuelle des touristes étrangers en France (1,5 million) « réside » temporairement dans les bassins ruraux. Les écarts sont également très marqués d'un type de bassin rural à un autre.

Tableau 21 - Nombre de touristes étrangers dans les bassins ruraux en 2005

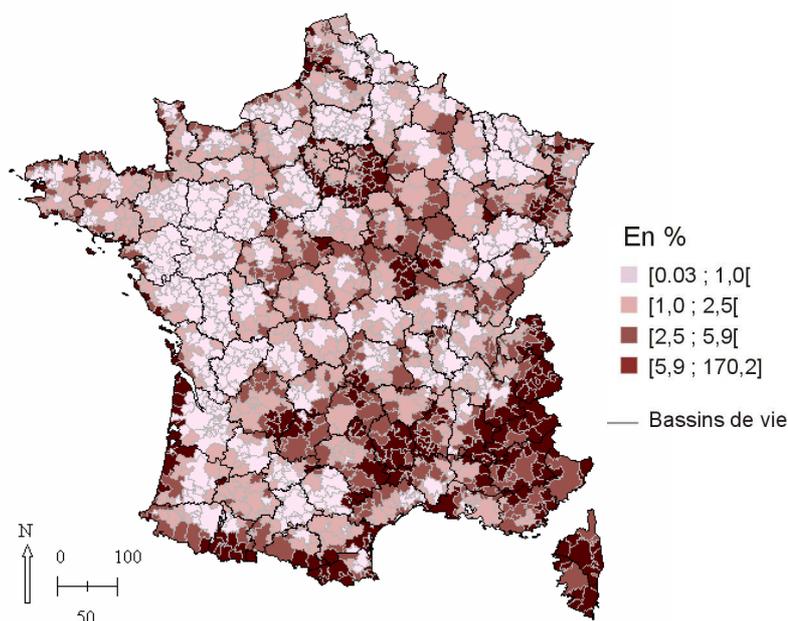
	Touristes étrangers en équivalent homme/année	Population 2005 estimée	% touristes étrangers par rapport à la pop. 2005
Productif - migrants alternants - Assedic	97 580	3 623 424	2,7
Productif et agricole	43 999	2 272 131	1,9
Retraites et agriculture	35 978	1 007 878	3,6
Retraites et tourisme	111 375	1 929 451	5,8
Tourisme	169 821	484 078	35,1
Retraites, tourisme et revenus sociaux	58 968	645 284	9,1
Moyenne bassins ruraux	517 720	9 962 244	5,2

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du ministère du Tourisme et de l'INSEE.

Dans les bassins ruraux les plus touristiques qui englobent les stations de ski des Alpes, le nombre de touristes étrangers en équivalent homme/année représente l'équivalent de 35% de la population locale ! Ce chiffre élevé, typique des zones ultra-touristiques, ne doit pas masquer la réalité des autres bassins. Ainsi, dans les bassins de retraités, de tourisme et bénéficiant de forts minima sociaux, ces touristes étrangers représentent 9% de la population locale, près de 6% dans les bassins plus reculés mais également touristiques, ou encore 3,6% dans les bassins de « retraites et d'agriculture ». Les bassins les plus productifs bénéficient moins de cette présence et donc de ces revenus.

La présence des touristes étrangers dessine une France touristiquement très variée.

Carte 35 - Part des touristes étrangers en équivalent homme/année dans la population estimée de 2005.



Source : Calculs de l'auteur d'après ministère du Tourisme et INSEE.
Discretisation autour de la moyenne.

L'impact des étrangers dans les campagnes françaises en termes de moteur de développement local ou de levier de revitalisation est clairement dominé par le tourisme et non par l'arrivée de nouvelle population. Un petit calcul rapide illustre ce propos : chaque année, les bassins ruraux accueillent, en touristes étrangers, l'équivalent d'une population de 518 000 personnes présentes à l'année, ce qui équivaldrait à 76 années d'immigration internationale vers le rural (au rythme de l'immigration entre 1990/99). Dit autrement, en 76 ans, le nombre d'étrangers installés dans les bassins ruraux serait équivalent à la population des touristes étrangers présente chaque année dans ces mêmes bassins.

Le poids des dépenses de ces touristes étrangers dans les économies locales est colossal. Les 34 milliards d'euros dépensés en France par les touristes étrangers en 2005 sont répartis entre les bassins de vie, au prorata de leur présence annuelle estimée dans chacun des bassins. Ces premières estimations ne prennent pas en compte les différences éventuelles de comportement de consommation selon les territoires et les différences de prix. Malgré ces limites, on peut estimer que les dépenses des touristes étrangers représentent un potentiel de consommation pour les

économies locales équivalent à 4% des revenus déclarés des ménages. Dans les bassins ruraux, cette part passe à 10%.

Au sein des bassins, les écarts se creusent avec des proportions dépassant les 50% dans les bassins quasi exclusivement touristiques, 12% et plus dans les bassins ruraux de retraités et touristiques, près de 8% dans les bassins de retraités et agricoles, autour de 5% et moins dans les bassins productifs.

Tableau 22 - Rapport entre les dépenses des touristes étrangers et les revenus déclarés des ménages dans les bassins ruraux, en 2004/2005.

	Poids des dépenses des touristes étrangers par rapport aux revenus déclarés de la population, en %
Productif - migrants alternants - Assedic	5,2
Productif et agricole	3,9
Retraites et agriculture	7,6
Retraites et tourisme	11,8
Tourisme	56,0
Retraites, tourisme et revenus sociaux	17,5
Moyenne bassins ruraux	10,2

Source : calculs de l'auteur d'après ministère du Tourisme et DGI.

Rappel : revenus déclarés = somme des revenus déclarés aux impôts par les individus avant abattements en 2004.

Note de lecture : en moyenne dans les bassins ruraux, les dépenses des touristes étrangers représentent l'équivalent de 10,2% des revenus déclarés.

Si l'installation définitive des étrangers dans les campagnes françaises mobilise de nombreux acteurs ruraux, on peut affirmer, sans trop de risque, qu'en termes de personnes concernées, mais aussi en termes de dépenses, de revenus injectés et donc d'emplois créés, l'impact de ces résidents étrangers est bien moindre que celui des touristes étrangers.

Limiter la question des « performances territoriales » à trois aspects (le revenu, l'emploi et la démographie), suffit à faire apparaître la complexité de ce qu'est le développement. Si globalement, les touristes et les retraités « aisés » semblent être les catalyseurs de la revitalisation rurale, la situation n'est pas pour autant caricaturale. Les bassins touristiques sont aujourd'hui clairement plus dynamiques que les bassins productifs, mais les analyses en termes de revenu réel du travail et taux d'émigration modère le propos. Les bassins productifs bénéficient d'atouts, qui ne leur assurent pas autant de créations d'emplois et d'attractivité migratoire que ceux des bassins résidentiels, mais ils ne sont pas pour autant condamnés au déclin. Les bassins ruraux du centre de la France, fortement marqués

par la présence de retraités semblent pouvoir concilier une activité touristique modérée avec des activités de production qui mobilise une ressource territorialement ancrée. Les situations sont diverses et il convient de ne pas faire de synthèse trop hâtive qui risquerait de montrer, à tort, qu'une seule solution est possible pour assurer le développement des espaces ruraux.

II SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ANALYSE COMPARATIVE

Plus qu'une énième typologie des espaces ruraux, l'objectif de l'analyse comparative était de s'appuyer sur ces six bassins pour tenter de souligner l'interaction entre les modes de développement existants et les dynamiques territoriales. Conforme à l'approche comparative privilégiée jusque-là, un tableau synoptique et une analyse statistique sont présentés dans cette section. Une synthèse des performances territoriales par type de bassins est également proposée. Elle permet de souligner certains aspects-clés de la revitalisation rurale, qui peuvent être liés à un mode de développement, et que l'on ne retrouve pas nécessairement dans un autre type de bassin.

Tableau synoptique et synthèse statistique

Le tableau synoptique (tableau 23) reprend les principales variables mobilisées dans l'analyse précédente. Le fond choisi, orangé pour des évolutions ou niveaux supérieurs à la moyenne des bassins ruraux, bleu pour des évolutions ou niveaux inférieurs à la moyenne, facilite la lecture.

Ce tableau souligne en un coup d'œil le réel dynamisme des bassins les plus touristiques et résidentiels (« tourisme » et « tourisme, retraites et minima sociaux »).

On voit également apparaître les impacts divers des différents types de revenus basiques. Globalement la forte présence de touristes concorde avec un tissu d'entrepreneurs locaux plus dense et un équipement en commerces et services de proximité plus important. Les bassins productifs affichent des revenus du travail plutôt supérieurs aux revenus du travail des bassins plus résidentiels (hors bassins ultra-touristiques). Le « modèle migrants alternants » semble entraîner un dynamisme démographique et notamment un renouvellement de la population par les naissances mais paraît moins générateur d'emplois localement et ce, même dans les services à la personne.

Tableau 23 - Tableau synoptique ; synthèse des résultats par type de bassins ruraux

	Productifs Migrants-alternants	Productifs et agricoles	Retraites et agriculture	Retraites et tourisme	Tourisme	Tourisme, retraites et minimas sociaux	Bassins ruraux
Population en 1999	3 498 584	2 228 304	1 006 585	1 881 363	450 744	605 967	9 671 547
%	36,2	23,0	10,4	19,5	4,7	6,3	100,0
Localisation							
Evol. Population 1990/1999, en %	2,7	-0,5	-4,1	0,0	9,9	5,1	1,1
Solde naturel 1990/99 sur pop. 1999, en %	0,6	-0,7	-5,2	-4,1	-0,1	-2,0	-1,4
Solde migratoire 1990/99 sur pop. 1999, en %	2,0	0,2	0,9	4,0	9,1	6,8	2,5
% d'immigrants 1990-99 dans la population 1999	24,7	22,3	20,3	24,1	30,0	27,3	24,0
% d'émigrants 1990-99 dans la population 1990	22,5	21,7	19,4	20,6	23,2	21,5	21,6
Evol. revenu imposable/ hab. 1990/99, en %	13,6	13,9	17,6	15,5	15,8	14,7	14,8
Evol. volume revenu imposable 1984/2004, en %	52,5	48,1	42,8	51,1	96,8	72,9	53,6
Evol. des montants de salaires par foyer déclarant des salaires, 1999/2004 en %	4,2	4,9	4,0	4,1	6,1	4,7	4,4
Evol. des montants de retraites par foyer déclarant des retraites, 1999/2004 en %	8,7	10,9	11,3	8,8	9,2	7,8	9,6
Revenu basique / hab., en €	13 315	12 611	13 471	14 786	30 285	16 859	14 509
Revenu imposable / hab., ind 100 moy.	101	98	93	96	129	101	100
Revenu déclaré / hab., ind 100 moy.	102	98	92	96	123	103	100
RDB / hab., ind 100 moy.	100	97	95	99	120	105	100
RDB pondéré par les prix / hab., ind 100 moy.	101	100	97	99	104	99	100
Revenu du travail / travailleur, ind 100 moy.	105	101	92	94	101	96	100
Montant retraite / retraité, in 100 moy.	101	93	92	101	121	109	100
Evol. emploi salarié privé 1993/2005, en %	12,7	19,1	22,6	21,2	40,0	24,6	18,6
Evol. emploi salarié privé BASIQUES 1993/2005, en %	-8,5	-1,1	-2,6	-12,0	19,7	-19,9	-6,7
Evol. emploi salarié privé DOMESTIQUES 1993/2005, en %	31,3	26,9	32,9	37,3	45,1	48,8	34,6
Evol. emploi salarié privé MIXTES 1993/2005, en %	40,1	41,7	34,3	35,9	37,5	42,6	39,2
Salariés dans commerces et serv. de proximité pour 1000 hab.	16,2	17,2	17,3	18,4	27,1	18,8	17,7
Evol. salariés dans commerces et services de proximité 1993/2005, en %	31,6	30,8	28,7	35,2	43,5	43,4	33,4
Nb de travailleurs indépendants hors agriculteurs pour 1000 hab.	19,8	20,0	26,1	27,3	53,4	27,9	24,1
Taux de présence	105,1	103,6	113,7	119,0	236,5	135,1	116,5

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE, DGI, UNEDIC, SIRENE, ministère du Tourisme

Ces quelques remarques sont-elles confirmées par l'analyse économétrique ?

On retient comme variables représentatives des principales dynamiques de développement :

- l'évolution de la population 1990/99, en % ;
- le solde migratoire 1990/99 sur la population 1999, en % ;
- le solde naturel 1990/99 sur la population 1999, en % ;
- l'évolution de l'emploi UNEDIC entre 1993 et 2005, en % ;
- l'évolution de l'emploi UNEDIC domestique pur entre 1993 et 2005, en % (les évolutions des emplois basiques étant conditionnées par des mécanismes très distincts d'un bassin à l'autre, aucun résultat significatif n'est ressorti) ;
- l'évolution du revenu imposable par habitant entre 1990 et 1999, en %.

Les variables explicatives retenues au départ sont les différents revenus basiques. On souhaite également tester l'impact du type de commune qui polarise le bassin (pôle rural, rural isolé, rural sous faible influence urbaine), le nombre de salariés dans les commerces et services de proximité pour 1 000 habitants, une variable qualitative qui distingue les bassins « productifs – migrants alternants et ASSEDIC » relativement mieux équipés que la moyenne rurale en commerces et services de proximité. Enfin le niveau de revenu par habitant en 1990 est introduit pour tenter d'expliquer l'évolution des revenus entre 1990 et 1999.

Tableau 24 - Résultats des régressions linéaires

	Pop 1990/99	SM 1990/99 sur population 1999	SN 1990/99 sur population 1999	Emploi Unedic 1993/2005	Emploi Unedic domestique 1993/2006	Rev/hab. 1990/99
Constante	-9,056 -8,2	-11,391 -11,4	0,663 0,8	23,844 11,9	5,026 0,5	41,567 32,6
Salaires basiques privés		-0,002 -6,7	0,001 9,2	-0,005 -3,9	-0,007 -4,3	
Bénéfices agricoles	-0,002 -3,7					
Salaires des migrants-alternants	0,003 16,0	0,002 13,1	0,001 16,6			
Retraites	0,001 3,6	0,003 16,1	-0,002 -25,0		0,003 2,6	
Dépenses touristiques	3,0E-05 12,7	8,9E-05 4,0	2,4E-04 21,1	0,001 7,0		
Base sociale			0,001 2,1		0,013 2,2	
Rural isolé	-2,137 -5,3		-2,347 -13,1			
Equipement Proximité					0,879 6,3	
Bassins productifs et migrants alternants équipés en comm. et serv. de proximité				7,578 3,6	9,972 3,7	
Revenu imposable/hab. 1990						-0,004 -20,6
R²	0,33	0,32	0,68	0,08	0,11	0,29

Source : calculs de l'auteur.

Régressions réalisées sur le logiciel XLStat.

Note : -9,056 : valeur de la constante ou des coefficients de la régression.

- 8,2 : valeur de t de Student (si >1,96, le coefficient est significatif, la variable à expliquer et la variable explicative sont corrélées).

Les régressions¹ entre ces variables indiquent que la population augmente plus rapidement dans les bassins résidentiels, notamment dans ceux où se concentrent les salaires des migrants alternants (tableau 24). La population diminue dans les bassins polarisés par une commune du rural isolé. Plus précisément, sur les évolutions démographiques, on note l'attractivité des bassins résidentiels où dominent les salaires des migrants alternants, les retraites et les dépenses touristiques. On peut noter l'impact négatif des bases productives sur les soldes migratoires. En termes de solde naturel, les bases productives et les salaires de migrants alternants sont corrélés positivement au variation du solde naturel. Les soldes naturels sont au contraire négatifs dans les bassins de retraités et dans ceux qui sont polarisés par une commune rurale isolée. On voit également apparaître une corrélation significative entre la présence d'enfants en bas âge et les revenus sociaux perçus.

L'emploi UNEDIC est finalement assez difficile à expliquer avec les variables sélectionnées. En effet, le R^2 est faible, même si les variables sont significatives dans leur ensemble (test de Fisher) et individuellement (test de Student). Ainsi, ressort le faible dynamisme des bassins productifs. En revanche, le tourisme semble favoriser la croissance des emplois salariés du secteur privé. Globalement, les migrants alternants n'influent pas significativement sur les évolutions de l'emploi local, exception faite des bassins de migrants alternants mieux équipés en commerces et services de proximité que la moyenne. Cette variable qualitative a été introduite pour souligner l'importance de la dépense locale sur le développement. En effet, ces bassins « équipés » semblent maximiser la propension à dépenser localement et parviendraient à freiner les évactions de consommation qui pénalisent, en général, ces bassins de navetteurs. L'analyse portant uniquement sur les emplois domestiques confirme la remarque précédente. De façon plus générale, l'emploi domestique progresse d'autant plus que le bassin paraît déjà bien équipé en la matière.

Enfin, le revenu imposable par habitant a évolué entre 1990 et 1999 indépendamment des critères sélectionnés ici. En revanche, on retrouve le résultat mis en évidence par Davezies (1993) et signalé à plusieurs reprises ; à savoir la

¹ Les biais de colinéarité entre variables étaient importants, on a eu recours à la sélection d'un modèle selon la méthode « *stepwise* », sous critère du meilleur coefficient de détermination (R^2). Enfin, ces résultats seraient très certainement améliorés en considérant les biais d'autocorrélation spatiale et en calculant d'autres coefficients que ceux des moindres carrés ordinaires. Ces résultats sont uniquement introduits pour confirmer ou non et éventuellement compléter les analyses et conclusions précédentes. Ils restent très perfectibles.

convergence territoriale des niveaux de revenu et ce même lorsque l'on raisonne sur les bassins ruraux. En effet, plus les niveaux de revenu étaient faibles en 1990 et plus la variation 1990/99 a été importante.

La synthèse des « performances territoriales » par type de bassin, proposée à présent, complète l'analyse statistique. Elle permet, notamment, de souligner les formes de revitalisation en cours dans certains bassins pourtant peu touristiques et également peu productifs. Elle souligne la faible performance des espaces productifs et plutôt périurbains, contrairement à ce que suggérerait la littérature sur la périurbanisation. Elle montre à quel point la démographie ne suffit pas pour générer des emplois localement. Elle amène à beaucoup de prudence quant aux éventuelles recommandations que l'on pourrait tirer de cette analyse.

Les bassins « productifs – migrants alternants – ASSEDIC »

Regroupant 36% de la population rurale étudiée, ces bassins sont plutôt regroupés dans la moitié Nord du pays, plus précisément dans le Nord-Est, sur le pourtour d'un large bassin francilien ainsi qu'à proximité des aires urbaines de la Bretagne, de la vallée du Rhône ou encore de Toulouse. Ils sont majoritairement polarisés par un pôle rural ou par une commune du rural sous faible influence urbaine. Ils sont plutôt représentatifs de bassins ruraux qui jouxtent le périurbain, se développant, plus ou moins, à l'ombre des aires urbaines proches. Leur localisation, le taux élevé de migrants alternants ainsi que la nature plutôt « générique » des secteurs de production évoque le processus d'étalement urbain vers ces bassins.

Le revenu basique total par habitant est inférieur à la moyenne. Leur base productive privée, plus importante que dans les autres bassins ruraux, repose sur les salariés et non sur les travailleurs indépendants. La base résidentielle est dominée par les salaires des migrants alternants (première source de revenu basique) puis par les retraites. Ces bassins ne sont pas touristiques, leur base publique est faible. La forte présence d'allocations ASSEDIC, d'indemnités journalières, d'aides à l'enfance est à rapprocher de la relative jeunesse de la population et au nombre d'actifs. On note, par ailleurs, une forte sur-représentativité des ouvriers dans la population.

Les revenus par habitant (imposables, déclarés, disponibles, réels) sont équivalents au revenu moyen des bassins ruraux. Les revenus du travail y sont

supérieurs, mais les retraites restent faibles. La plus faible augmentation du revenu imposable par habitant entre 1990 et 1999, semble se confirmer entre 1999 et 2004.

L'emploi salarié privé est nettement moins dynamique qu'ailleurs. Les emplois basiques purs, cruciaux pour ces espaces, sont en forte diminution. Les emplois salariés dans les commerces et services de proximité y sont à la fois moins présents et en moindre progression que dans les autres bassins.

La population, en revanche, progresse rapidement, tirée notamment par des soldes migratoires et naturels positifs. Ce sont d'ailleurs les seuls bassins ruraux où les soldes naturels sont globalement positifs. Par ailleurs, l'attractivité migratoire de ces bassins cache des taux élevés d'émigrants. Ces flux importants de sortants se conjuguent avec des prix immobiliers et fonciers relativement élevés sur le pourtour francilien. Dans le Nord-Est, en revanche, la concomitance de prix faibles et de taux d'émigration importants souligne le manque d'attraits de ces bassins.

La déconnexion entre le fort dynamisme démographique et le faible dynamisme de l'emploi et du revenu soulignent les limites d'un modèle « périurbain » pour les territoires. La population croît sans que l'impact sur les emplois, et notamment sur l'emploi domestique n'y soit réellement plus favorable que dans des bassins en moins forte croissance démographique. L'intérêt de maximiser la propension à dépenser localement afin d'alimenter le marché de l'emploi local prend ici tout son sens.

Les bassins « productifs – agricoles »

Ces bassins sont majoritairement polarisés par un pôle rural. Ils regroupent 23% de la population étudiée et se situent dans le Nord-Ouest ainsi qu'à l'Est entre les Ardennes à la Haute-Loire.

Leur localisation n'est pas celle d'espaces périurbains, leurs bases issues des migrations alternantes est d'ailleurs plus faible que dans les bassins précédents. Ce sont les bassins les plus productifs de la zone d'étude. Mais, même dans ces bassins très productifs, la base reste dominée par les retraites et par les revenus résidentiels en général (55% de la base, 18,4% pour les revenus basiques productifs). On note également une plus forte base publique.

Les revenus des habitants sont inférieurs à la moyenne notamment en raison de la faiblesse des niveaux des retraites. Les revenus du travail sont, eux, équivalents à la moyenne rurale. Bénéficiant plutôt peu des revenus de transferts, l'écart à la moyenne se creuse lorsque l'on raisonne en revenu disponible brut. Les prix fonciers

et immobiliers étant très faibles, le revenu réel converge finalement vers la moyenne des bassins. Le revenu par habitant a progressé plus lentement, entre 1990 et 1999, qu'en moyenne dans les bassins. On note cependant une amélioration, entre 1999 et 2004, pour les salaires et les retraites.

L'emploi y est plus dynamique que dans les espaces précédents, notamment grâce à la moindre diminution de l'emploi basique et à l'essor des emplois mixtes. L'analyse détaillée des secteurs basiques purs a montré le poids et l'impact positif des industries agroalimentaires et de l'industrie mécanique, du métal ou de biens intermédiaires dans certains départements. Le faible coût du foncier peut constituer un avantage comparatif pour ces bassins, avantage qui s'est, peut-être, amenuisé dans les bassins précédents, sous l'effet de la pression résidentielle des migrants alternants. Par ailleurs, on note un meilleur taux d'équipements en commerces et services de proximité que dans les bassins précédents. Le maintien de la main-d'œuvre dans des activités locales semble limiter les évasions de consommation qui accompagnent la présence de navetteurs. Les emplois salariés pour 1 000 habitants dans les commerces et services de proximité ne sont pas, non plus, parmi les plus élevés. Très peu touristiques, ces bassins ne bénéficient pas d'importants taux de présence.

En revanche, la population diminue. Les soldes migratoires sont très faibles et ne compensent pas les soldes naturels négatifs (faibles également). Cette situation est assez récente. En effet, ces bassins bénéficiaient de soldes naturels jusqu'en 1990, mais également de soldes migratoires négatifs. Le solde migratoire s'est donc amélioré, pendant que le solde naturel devenait au contraire déficitaire. L'attractivité auprès des retraités peut, en partie, expliquer ce double renversement.

La situation de ces bassins est assez paradoxale. Peu attractifs, perdant de la population, encore fortement agricoles, ils n'en demeurent pas moins plutôt dynamiques en termes d'emplois et plutôt mieux équipés que les bassins précédents qui semblaient pourtant bénéficier des effets de dispersion de la population au départ des aires urbaines. Spécialisés dans les activités de production industrielle, leur équilibre peut paraître néanmoins fragile.

Les bassins « retraites et agriculture »

Plus de la moitié de ces bassins sont polarisés par une commune du rural isolé. Ils sont particulièrement représentatifs des bassins ruraux du Cantal, de l'Aveyron, de la Lozère et du Gers. Ils apparaissent également dans les autres départements d'Auvergne, dans les Pyrénées-Atlantiques, en Corse, au cœur de la pointe bretonne ou encore en Côte-d'Or. Ces bassins regroupent 10% de la population étudiée.

Les revenus basiques qui les caractérisent sont les retraites, puis les bénéfices agricoles, relativement aux autres bassins. La base publique y est également plus importante. L'importance de certains revenus sociaux sont clairement corrélés à l'âge et à la précarité de certains habitants de ces bassins (minima vieillesse, aides des départements aux personnes âgées, allocations pour les handicapés). Une personne sur trois a plus de 60 ans. Globalement, les revenus basiques par habitant sont plus faibles que la moyenne des bassins ruraux.

Ces bassins sont finalement caractérisés par leurs retraités, une agriculture encore présente, la présence d'entrepreneurs indépendants (BIC), un maintien de la base publique et un peu d'activité touristique.

Ce sont ces bassins qui présentent les niveaux de revenus les plus faibles. Cependant, bénéficiant des revenus de transferts et bénéficiant de prix plus bas, selon ces premières estimations, les écarts se réduiraient en termes de revenu réel. Par ailleurs, ce sont ces bassins qui ont connu les plus fortes hausses du revenu imposable par habitant sur la période 1990 et 1999. Sur une période récente, on note la forte progression des niveaux de retraites.

L'emploi salarié privé y est dynamique (hausse supérieure à la moyenne entre 1993 et 2005). Cette évolution positive est notamment due à l'essor des emplois domestiques purs et des emplois mixtes, ainsi qu'à un faible retrait des activités basiques. L'analyse sectorielle des activités de production a souligné la présence d'activités spécifiques basées sur une ressource territorialement ancrée. La valorisation par le tourisme des produits tels que les fromages, la coutellerie, les huiles essentielles... semble possible.

L'emploi progresse, le revenu progresse et pourtant ces bassins subissent les plus fortes pertes de la population. Cependant, le nombre de ménages ou encore de titulaires de revenus progresse. Par ailleurs, ils bénéficient d'un taux de présence de 14% (14% de personnes présentes en plus que de personnes recensées).

Le développement de ces bassins paraît, certes, encore fragile mais le tourisme, l'arrivée de nouveaux retraités et la présence d'activités valorisantes et

garantes des savoir-faire locaux en font des espaces ruraux moins pénalisés que ne le laisserait penser la seule variable population ou encore la littérature. Ici la revitalisation passe par les retraites et le tourisme, mais la présence d'activités productives, même modestes, peut être un facteur de maintien d'actifs et de ménages jeunes. Ce maintien est nécessaire, ne serait-ce que pour pouvoir répondre aux besoins des plus âgés.

Les bassins « retraites et tourisme »

Là encore, les communes du rural isolé polarisent près d'un bassin sur deux de ce type. Les départements tels que la Dordogne, la Creuse, le Lot en sont les plus représentatifs. Situés donc plutôt dans le Sud-Ouest, ces bassins sont également présents dans l'arrière-pays méditerranéen, dans le Sud-Est (Drôme, Alpes-de-Haute-Provence), en Corse, dans la Nièvre. Ils regroupent près de 20% de la population des bassins ruraux.

Plus de tourisme et moins d'activités productives distinguent ces bassins des précédents. Leur première source de revenu basique demeure les retraites, talonnées par les dépenses des touristes. Ils bénéficient également d'importants revenus de transferts et de remboursements de santé. Le revenu basique moyen par habitant y est légèrement supérieur à la moyenne des bassins ruraux.

Les revenus sont globalement plus faibles dans ces bassins. Après transferts et en tenant compte de l'indice des prix, les revenus disponibles réels sont finalement quasi équivalents au revenu moyen des bassins ruraux. L'évolution des revenus a été légèrement supérieure à la moyenne des bassins ruraux entre 1990 et 1999.

Beaucoup plus touristiques que les bassins précédents, les emplois salariés privés y progressent pourtant moins vite. Ce résultat provient des fortes diminutions des emplois basiques purs. Ici, tous les bassins ne sont pourtant pas logés à la même enseigne. Certains bassins enregistrent une évolution positive des emplois basiques purs, d'autres non. Les derniers étant finalement plus nombreux que les premiers. En détaillant ces secteurs d'activités en NAF700, on s'aperçoit que les bassins touchés par de fortes pertes d'emplois basiques purs sont ceux qui étaient encore « un peu » industrialisés. On voit clairement les secteurs du textile ou de la chaussure expliquer la majeure partie de ces pertes d'emplois (Dordogne, Corrèze, Indre). Dans les bassins où n'existe pas ou plus cette industrie traditionnelle, on note une évolution positive des emplois basiques purs tirée soit par des productions spécifiques (Drôme et Aveyron par exemple), soit par de la production générique (Gironde par exemple). Ce tissu industriel est donc très hétéroclite.

Les emplois domestiques purs se développent rapidement, notamment les commerces et services de proximité. Pourtant la population n'a pas progressé entre 1990 et 1999 dans ces bassins. En effet, les soldes migratoires très positifs parviennent à peine à hauteur des soldes naturels qui restent négatifs. Ces territoires attirent globalement beaucoup d'immigrants sans voir partir pour autant sa population (faibles taux d'émigration). L'attractivité de ces bassins auprès des retraités et des étrangers constitue une des spécificités de ces bassins.

L'arrivée de personnes âgées favorise le solde migratoire mais pénalise le solde naturel. Cependant, on peut concevoir que le développement des activités et des emplois constatés dans ces bassins puisse à terme faire progresser le nombre d'actifs résidents et rééquilibrer en partie les soldes naturels de ces bassins.

Les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux »

Le nombre de bassins de ce type est beaucoup plus faible que les précédents (62 bassins) et couvrent 6,5% de la population des bassins ruraux. Ces bassins sont relativement plus dépendants de communes sous faible influence urbaine que la moyenne rurale.

Ce sont les bassins les moins productifs. Les revenus basiques sont dominés à présent par les dépenses touristiques, puis par les retraites. Ce sont également dans ces bassins que l'on enregistre les plus fortes bases sanitaires et sociales. Les montants de RMI perçus y sont par exemple deux fois plus importants qu'en moyenne dans les bassins ruraux. Leur localisation est très clairement identifiée sur le pourtour méditerranéen, allant jusqu'au sud de l'Ardèche et l'est de l'Ariège. Ils se situent également le long de la côte atlantique, au sud de La Rochelle.

Les revenus imposables ou déclarés par habitant se situent à la moyenne des bassins de vie ruraux. On note cependant de forts écarts à la moyenne pour les retraités et les salariés. En effet, les retraites sont supérieures de 9% à la moyenne des bassins ruraux tandis que les salaires moyens y sont inférieurs de 4%. Les revenus de transferts importants, perceptibles dans le calcul du revenu disponible brut, sont finalement absorbés par des niveaux de prix du foncier plutôt élevés. Ainsi, le revenu réel serait plutôt inférieur à la moyenne rurale. Le revenu imposable par habitant a augmenté moins rapidement entre 1990/1999 que dans l'ensemble des autres bassins. Par contre, à partir de 1999, on note une hausse des volumes et des niveaux de salaires et de retraites par foyer fiscal.

Les soldes migratoires sont positifs et compensent largement les pertes dues au solde naturel ; la population augmente. De plus, ces bassins attirent et retiennent. Très attractifs, ils présentent également de faibles taux d'émigration. A ces migrations définitives, s'ajoute une forte présence touristique. La population présente est supérieure de 35% à la population recensée ; les seuls touristes étrangers représentent l'équivalent de 9% de la population.

Les emplois progressent très rapidement, et ce malgré les fortes diminutions des emplois basiques purs, qui ne pèsent cependant plus que 21% de l'emploi total. Les emplois domestiques, mais également mixtes (BTP) compensent largement ces pertes. On note, notamment, une croissance très forte des emplois salariés dans les commerces et services de proximité (+43% en 12 ans).

La dynamique cumulée des revenus (sur une période récente), des emplois, notamment domestiques et de la population est directement liée aux ressources résidentielles de ces bassins. Touristiques, attractifs également auprès de nouveaux résidents, situés non loin des villes importantes ou moyennes, ces bassins bénéficient d'aménités naturelles et d'un climat agréable. Ils sont également bien équipés en services de proximité et en infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires (dont lignes aériennes *low cost*). La pression foncière de ces régions gagne ces espaces ruraux, mais ne semble pas encore être à même de freiner leur dynamisme. Les besoins en services à la personne qui accompagnent ces mouvements semblent être d'importants pourvoyeurs d'emplois pour une population souvent peu qualifiée, mais peut-être faiblement rémunérée. Les conflits d'usage en la matière sont soulevés par les experts de ces questions (Perrier-Cornet (2001) ou encore voir les travaux du groupe Manon pour le Commissariat au plan).

Les bassins « ultra-touristiques »

Ces bassins ne concernent à présent que 5% de la population de notre zone d'étude. Majoritairement polarisés par des pôles ruraux et dans 42% des cas par une commune du rural isolé, ce type de bassin n'est pas véritablement concerné par les dynamiques périurbaines. Ces bassins ruraux vivent quasi exclusivement du tourisme (plus de 60% de leurs revenus basiques), puis des retraites (15%) et des migrations alternantes en troisième position (6% à peine). Ainsi, 80% de leur base est de nature résidentielle. Leur localisation est caractéristique des stations de ski des Alpes et des Pyrénées. Quelques bassins de ce type sont également repérables dans les hauts lieux

du tourisme rural dans le Var, l'Ardèche, les Alpes-de-Haute-Provence, ou encore sur la façade Atlantique.

Les revenus déclarés par les habitants sont supérieurs de plus de 20% à la moyenne des bassins. Cependant, derrière ces revenus très élevés, se cachent des situations contrastées. Ce sont les retraites, principalement, les revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers qui expliquent ces niveaux de revenu. Les revenus réels du travail sont, en revanche, plus faibles qu'en moyenne dans les bassins ruraux. On notera que l'analyse n'a pas été faite sur un revenu horaire. La saisonnalité de l'activité peut induire des biais, notamment pour les indépendants. Ils correspondent néanmoins aux revenus perçus et déclarés sur une année.

Par ailleurs, l'emploi salarié privé a augmenté de 40% en 12 ans ! Ce sont les emplois domestiques purs qui dominent l'activité locale (60% des emplois UNEDIC), et qui progressent le plus rapidement. On constate également un essor des activités productives, mais elles ne représentent que 9% des emplois. L'analyse de ces secteurs est plutôt délicate et les dynamiques à l'œuvre semblent plus liées à un type d'industrie, voire à une entreprise locale, qu'à un phénomène généralisé.

Logiquement, avec des taux de présence qui triplent la population recensée, on observe un plus grand nombre d'emplois pour 1 000 habitants dans les services et commerces de proximité. Le tissu d'entrepreneurs individuels est également très important.

Enfin, c'est aussi dans ces bassins que la population progresse le plus rapidement (+10% entre 1990 et 1999). Les soldes migratoires sont positifs, importants et les soldes naturels à peine négatifs. Cependant si ces bassins continuent à attirer beaucoup de migrants, ils enregistrent aussi de forts taux d'émigrations. Faut-il y voir un rapport avec le coût du foncier supporté par des salariés ou des indépendants pas nécessairement mieux rémunérés qu'ailleurs ?

Particulièrement dynamiques, ces bassins de montagne montrent une figure particulière des espaces ruraux. Hauts-lieux du tourisme en France, ils incarnent le fort potentiel de développement, mais peut-être aussi les limites des dynamiques résidentielles.

Conclusion

L'exercice de synthèse conclusive invite à la prudence. Si les territoires touristiques et plus généralement résidentiels apparaissent plus dynamiques en termes d'emplois, de population, d'attractivité ou encore vraisemblablement de revenu sur la période récente, ils révèlent également des aspects négatifs qu'il convient de souligner. Inversement, les bassins ruraux productifs semblent moins performants. Mais ils ne sont, d'une part, pas entièrement homogènes et apparaissent également non dépourvus d'atouts.

Entre ces deux extrêmes, les bassins plus agricoles et moins touristiques semblent fragiles... mais les emplois y ont pourtant progressé plus rapidement que dans les bassins qui bénéficient du desserrement urbain et périurbain.

Les bassins de retraités plus touristiques que les précédents, mais moins que les premiers cités, sont dans une situation intermédiaire voire transitoire. Ils profitent des avantages du modèle résidentiel sans en avoir, probablement, les inconvénients. Ils préservent également un savoir-faire rural et valorisent leurs ressources territoriales.

La difficulté repose sur la prise en compte des tendances mais aussi des niveaux. On avait envisagé de créer un indicateur tridimensionnel¹ de développement local qui reposait sur l'évolution de l'emploi, du revenu imposable et de la population. Cet indicateur est graphiquement représentable puisqu'il s'agit d'un triangle, avec à chaque extrémité les trois variables choisies. L'aire de triangle est d'autant plus grande que le territoire est dynamique. Aucune préférence ou pondération n'est attribuée à ces axes ou variables. La méthode est simple, le calcul aisé, l'introduction des azimuts pouvait même être envisagée pour préciser si la taille de l'aire du triangle était plutôt conditionnée par la population, le revenu ou les emplois. Bien que séduisant, cet indicateur n'a pas été introduit dans l'analyse. Les résultats en termes de tendance sont certes révélateurs de la dynamique des territoires mais les conclusions risquaient d'être erronées en termes de développement. Il ne s'agit pas ici de dire que le développement ne peut pas se définir, ne peut pas se

¹ Des essais ont d'abord été réalisés sur six dimensions, prenant en compte l'emploi, le revenu, la population, le solde naturel et migratoire, les bases brutes de taxe professionnelle par habitant, les taux de présence. La configuration graphique autour de six axes n'est pas opérationnelle car la modification du placement des variables induit une modification de l'aire de la figure. Ainsi, en jouant sur le placement des variables on pouvait induire les résultats au profit d'un modèle plutôt qu'un autre etc. En ne retenant que les trois variables fondamentales, le biais n'existe plus.

mesurer, mais d'insister plutôt sur sa multi-dimensionnalité et notamment sur ses composantes dynamiques et statiques.

Le cas des bassins ruraux ultra-touristiques est, en ce sens, intéressant. Au vu de cet indicateur tridimensionnel, ces territoires seraient arrivés largement en tête des espaces à fort développement. En tendance, la situation est donc assez explicite. Les bassins ultra-touristiques, puis les bassins de retraités, tourisme et minima sociaux (pourtour méditerranéen et côte atlantique Sud) sont incontestablement plus « performants ». Ils créent plus d'emplois, les revenus y progressent très probablement plus rapidement sur une période récente (1999/2004), la population augmente. Ils incarnent la revitalisation des espaces ruraux soutenue par les revenus résidentiels et touristiques.

Si l'évolution de l'emploi, du revenu et de la population ne suffit très certainement pas à circonscrire ce qu'est le développement, ne peut-on cependant pas affirmer que leur situation est préférable à celle des autres bassins ? Ou autrement-dit, ne constituent-ils pas un modèle de développement qu'il conviendrait de suivre ? Le raisonnement est théorique puisqu'en effet les ressources territoriales paysagères, le climat... sont difficilement transférables. Par ailleurs, la généralisation des mécanismes résidentiels pourrait nuire à la croissance française et nuire *in fine* à ces mécanismes de redistribution. Les pressions environnementales générées par ces modèles sont également un argument majeur qui rend en pratique cette généralisation impossible tout au moins non souhaitable et non durable.

Mais théoriquement... ou, en réalité, en raisonnant comme un élu local, ne devrait-on pas suivre cette voie de l'ultra-tourisme et de l'ultra-résidentiel ?

Probablement pas... La relative faiblesse des revenus réels des travailleurs, la part importante d'émigrants font qu'il paraît difficile d'attribuer à ces bassins le qualificatif d'exemple. Il est notamment risqué de parier sur le maintien de ces tendances. Le développement se définit comme l'amélioration des conditions de vie de la population. Ne pas intégrer ne serait-ce que la pression foncière et son impact sur les niveaux de vie et les inégalités paraît donc déraisonnable.

Il paraît prématuré, voire inopportun, d'introduire une mesure quantifiée du développement et de tenter d'établir des conclusions normatives sur ces modes de développement. Néanmoins, ce travail permet de tirer quelques conclusions.

L'attractivité auprès des retraités et des touristes s'accompagne incontestablement d'une dynamique très positive sur l'emploi local et notamment sur les emplois domestiques. La demande émanant de ce public, finalement peu mobile, est génératrice de commerces et services de proximité qui permettent de maximiser la dépense localement. Les bassins résidentiels mais à caractère plus périurbains, en tout cas où dominant les actifs navetteurs sont à ce titre moins pourvoyeurs d'emplois pour le territoire. Le syndrome de la cité dortoir peut s'avérer réel. La population croît, les soldes naturels sont positifs mais le développement escompté n'a peut-être finalement pas lieu. La présence de communes polarisant les déplacements quotidiens de consommation paraît importante. Les bassins les plus productifs sont ceux qui accueillent des industries agroalimentaires et des industries plutôt « génériques » en termes de ressources mobilisées. Si l'emploi industriel y est en effet en moindre recul qu'en moyenne en France, ces bassins semblent tout de même en délicate posture. Il ne semble pas que leurs atouts productifs suffisent à en assurer le développement. Par ailleurs, les territoires misant sur une production peut-être plus spécifique, assise sur des produits territorialement « marketés » semblent s'en sortir d'autant mieux qu'ils bénéficient des effets de levier du tourisme. Ces deux activités semblent difficilement dissociables.

L'imbrication des modèles et des processus dessine une France non métropolitaine complexe, où les atouts et limites des uns complètent les attraits et manques des autres.

Comme le soulignait déjà Perrier-Cornet (2003) dans ses scénarios pour la DATAR, le tout résidentiel ou le tout productif n'est pas souhaitable. En effet, le modèle de la campagne résidentielle généralisée ne semble pas durable puisqu'il repose sur le tout automobile, qu'il entraîne des pressions foncières et donc sociales et qu'il peut générer des conflits d'usage. Le scénario de campagnes industrielles et concurrentielles repose sur des conditions peu souhaitables (affaiblissement des couches moyennes, retour de certaines valeurs « rurales », déclin des villes et métropoles) et fait augmenter les disparités interrégionales. C'est ici que l'usage de nature, non mobilisé dans ce travail, prend toute sa dimension. Le souci et la nécessité des politiques environnementales peut, en effet, constituer un rempart efficace contre ces dynamiques extrêmes de l'ultra-résidentiel ou de l'ultra-productif.

Conclusion générale

L'objectif de ce travail était d'apporter quelques éléments de réponse à la question de la revitalisation des espaces ruraux. Comment ces territoires situés en marge des dynamiques métropolitaines parviennent-ils à se développer ?

L'émergence et l'intérêt de cette question reposent sur deux constats préalables. Le premier s'appuie sur les résultats du recensement de la population de 1999 qui indiquent que le rural isolé enregistre des soldes migratoires positifs entre 1990 et 1999. Le second étudie la suprématie du modèle métropolitain dans les analyses du développement territorial. Le décalage entre l'attractivité de ces espaces ruraux isolés et le discours dominant en Science Régionale sur les mécanismes de polarisation des activités et de la population soulève l'hypothèse qu'un autre modèle de développement est à l'œuvre dans les espaces non métropolitains. Les modèles « alternatifs » à celui de la NEG notamment constituent des cadres conceptuels sur lesquels s'appuie le développement de la thèse. Dans ces modèles, l'approche renouvelée de la théorie de la base proposée par Davezies (2003a, 2003b) paraît particulièrement adaptée à notre problématique. Malgré tout l'intérêt des travaux sur le développement endogène et les systèmes productifs locaux, modèles également alternatifs à ceux de la NEG, ils n'expliquent pas entièrement certains aspects non productifs de la revitalisation rurale. Néanmoins, ils apportent des éléments complémentaires à l'analyse par les revenus basiques, que l'on a mise en place.

La revitalisation des espaces ruraux interroge les modèles dominants en Science Régionale qui semblent impuissants face à ces nouvelles dynamiques rurales. Il convient, dès lors, de considérer d'autres modèles et d'autres facteurs que ceux généralement étudiés pour tenter d'expliquer ces nouveaux processus.

Face à cette problématique, la thèse a été structurée en trois parties, avec au cœur du développement comme au cœur de la problématique, les modèles théoriques de la Science Régionale (*deuxième partie*). Au préalable, il convenait d'établir qu'il y avait revitalisation des espaces ruraux (*première partie*). Dans ce contexte empirique et théorique, l'approche renouvelée de la théorie de la base apportait quelques éléments de réponse à la question de la revitalisation rurale (*troisième partie*).

*

*

La *première partie* de ce travail avait pour objectif de valider, ou non, la thèse de la revitalisation des espaces ruraux. Le terme de revitalisation recouvre deux aspects à considérer. L'un comparatif, la vitalité des espaces ruraux ne pouvait être révélée qu'en la comparant à celle des espaces urbains, l'autre « autocentré » et temporel, la situation des espaces ruraux serait nouvelle, les tendances se seraient inversées.

Après avoir précisé les définitions de l'espace rural, nous avons étudié, dans un *premier chapitre*, les différentes fonctions qui semblent distinguer, encore aujourd'hui, les espaces ruraux des espaces urbains.

Les agriculteurs sont, certes, de moins en moins représentatifs de la population et de l'emploi rural, mais l'agriculture occupe encore une majorité des surfaces rurales. En outre, le poids de l'agriculture et des industries agroalimentaires dans le PIB français est deux fois plus important que celui du secteur énergétique, ou encore quatre fois plus important que celui du secteur automobile. Dans un pays où les dépenses touristiques ont atteint 108 milliards en 2005, le fait qu'une agriculture qualitative entretienne des paysages et l'image gastronomique de la France ne peut être négligé. Une deuxième spécificité de l'économie de ces espaces a également été soulignée, à savoir le maintien d'une industrie rurale.

Sociologiquement le rural aurait disparu. Les modes de vie urbains et ruraux seraient, à présent, les mêmes. Face à ce constat, on a voulu mettre l'accent sur les différences qui expliquent que pour 80% des Français, la vie serait plus agréable à la campagne. Le cadre de vie, mais également les conditions d'accès à la propriété, la taille de l'habitation, le rythme quotidien, l'environnement sont autant d'éléments qui distinguent encore le rural de l'urbain.

Enfin, le rural constitue une réalité ou plutôt une exception politique qui tend à disparaître sous son caractère agricole, mais se renforce sous celui de la préservation des paysages. Cette fonction de l'espace rural tendrait à prendre le pas sur toutes les dimensions de la notion de ruralité. Le rural, espace de production, se ferait dépasser par le rural, espace de consommation et de préservation¹.

Ce premier chapitre a permis de souligner que les espaces urbains et les espaces ruraux n'étaient pas similaires même si l'on aborde la question sous un autre angle que la seule dimension géographique. Si l'étude de la société rurale n'a plus grand sens, la notion de rural comme catégorie opératoire de description des territoires demeure pertinente (Perrier-Cornet et Hervieu, 2002).

¹ La problématique des conflits d'usage n'a pas été introduite dans ce travail, elle n'en demeure pas moins au cœur de ces nouvelles dynamiques.

Dans le *deuxième chapitre*, nous avons abordé l'aspect « temporel » de la revitalisation démographique rurale : rend-elle compte d'une rupture de tendance ou décrit-elle un processus long de repeuplement ?

Les travaux d'Hervieu (2001, 2006) permettent de souligner le dynamisme des campagnes jusqu'à la révolution industrielle, tardive en France. La spécificité de l'histoire des campagnes françaises et le soutien politique et économique dont elles ont bénéficié conditionnent, probablement, leur repeuplement actuel. Équipées, desservies, accessibles, les campagnes françaises offrent un paysage diversifié et entretenu. Elles sont situées à des temps de parcours relativement brefs d'une grande ville, ce qui est exceptionnel en Europe.

Trait marquant des espaces ruraux, l'exode rural s'est étalé en France sur un siècle (1870-1970), contribuant à réduire de près de 40% la population dans les campagnes pendant que la population urbaine progressait. Ainsi, 66% de la population française était rurale en 1872, pour 36% en 1962 (Merlin, 1971). Si ces chiffres sont officiellement ceux de l'exode rural, nous avons vu qu'ils étaient conditionnés par les délimitations et définitions choisies.

En reconstituant une base historique des données de la population communale française, on a pu souligner que les communes qui étaient rurales en 1872 ont retrouvé, dès 1962, leur niveau de population de la fin du XIX^e siècle. Les bourgs ruraux, ou pôles d'emplois de l'espace rural selon l'INSEE, n'ont, dans leur ensemble, jamais perdu de population. Par ailleurs, au-dessous du seuil de 2 000 habitants en 1872, les communes perdent de la population. Le choix du seuil de 2 000 habitants pour qualifier le rural influence fortement l'analyse. On peut se demander si le rural n'aurait pas été défini par la perte de population. En prenant 15 000 habitants comme seuil distinctif des communes rurales et urbaines en 1954, selon les conseils de Mendras (1967, rééd. 1984), la population urbaine n'aurait, finalement, jamais dépassé la population rurale ! Si les communes rurales se définissaient par un seuil de moins de 15 000 habitants, on verrait qu'elles stabilisent leur population à partir de 1921 et qu'elles connaissent à partir de 1946 une croissance démographique plus marquée que celle des villes de plus de 15 000 habitants.

Au-delà de la question de la sensibilité des seuils statistiques, ces résultats interrogent l'idée de revitalisation rurale. L'allure qu'aurait eu l'exode rural si le seuil n'avait pas été celui de 2 000 habitants et le maintien de la population dans les bourgs ruraux suffisent à amoindrir les discours alarmistes des années 1970-1990 sur la désertification rurale. Enfin, l'analyse, par type de territoire du zonage en aires urbaines et aires d'emplois de l'espace rural de l'INSEE, montre que le repeuplement des campagnes françaises n'aurait rien d'une rupture, mais serait le résultat d'un long processus démographique.

Selon les auteurs, spécialistes de la question rurale, ce processus de repeuplement serait principalement expliqué par la périurbanisation. Le rural se développerait à l'ombre des grandes villes et resterait condamné au déclin lorsqu'il s'en trouve trop éloigné. La diagonale

aride, notamment, serait trop handicapée et trop isolée pour connaître le même phénomène de repeuplement que les autres espaces.

L'analyse comparative des principaux agrégats du développement (population, emploi, revenu) et des migrations a confirmé, dans un *troisième chapitre*, la vitalité des espaces ruraux et en a précisé quelques composantes. L'analyse des évolutions démographiques depuis 1962 souligne le processus long de repeuplement, impulsé par les migrations vers les espaces ruraux. Il semblerait que certains territoires qui continuent de perdre des habitants puissent se repeupler. L'accroissement des soldes migratoires de ces espaces depuis les années 1980-1990 et le taux d'immigrants dans la population de 2004-2006 permettent d'envisager une hausse de la population dans ces espaces non périurbains, situés dans la moitié Sud et Sud-Ouest de la diagonale aride. Les migrations à l'âge de la retraite, conditionnées en partie par la possession d'une résidence secondaire, profiteraient à ce rural non périurbain. L'analyse plus précise des émigrants des aires urbaines vers les espaces ruraux a permis de souligner que l'attractivité rurale ne résultait pas systématiquement de l'étalement de la population du centre vers les périphéries. Par ailleurs, si l'on considère non plus la population recensée, mais la population présente, on peut alors affirmer que les communes rurales isolées sont finalement aussi vivantes aujourd'hui qu'au sortir de la 2^e guerre mondiale.

Mais la revitalisation des espaces ruraux est peut-être encore plus frappante en termes d'emplois et de revenus. Concernant l'emploi, les espaces ruraux vivent une profonde restructuration. Les diminutions du nombre d'agriculteurs sont encore assez importantes pour donner une image de territoires dépressifs. Or, sans cet effet structurel, l'emploi rural apparaît, au contraire, très dynamique. L'emploi hors agriculture ou bien encore l'emploi salarié privé progresse plus vite dans les espaces ruraux que dans les pôles urbains. Le périurbain reste en tête de ces évolutions. L'emploi salarié privé est dynamisé par les emplois domestiques et les emplois mixtes. Le maintien des activités industrielles ne s'observe pas dans tous les espaces ruraux. Il ne concernerait que les espaces sous faible influence urbaine, soulignant un des aspects des forces de dispersion des modèles de la NEG. En termes d'emplois par habitant, la surreprésentation des travailleurs indépendants constitue une des spécificités des espaces ruraux. Enfin, la hausse du revenu, et notamment du revenu par habitant, souligne la convergence qui s'opère depuis au moins vingt ans entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Les écarts de revenu par habitant qui subsistent entre les ruraux, au revenu plus faible, et les urbains est en partie comblée si l'on inclut dans le revenu des habitants l'ensemble des revenus de transferts.

On assisterait donc à une revitalisation des territoires ruraux à la fois démographique et économique. La diversité des situations complexifie l'analyse et le choix des modèles pour tenter de l'expliquer. Certes, les emplois basiques purs, les emplois de production pèsent plus

lourd dans l'économie locale de ces espaces que dans l'urbain, mais ils régressent. L'agriculture et les industries agroalimentaires demeurent des activités importantes pour l'économie de ces territoires, mais elles régressent aussi. Le développement s'observerait sans véritable signe d'une croissance de la production locale. Parallèlement, l'attractivité auprès des retraités, le poids des touristes, l'importance de l'emploi public et des revenus de transferts soulignent l'existence d'autres enjeux de développement local.

*

*

Quels modèles offre la Science Régionale pour tenter de comprendre la revitalisation des espaces ruraux ? La revue de la littérature proposée dans cette *seconde partie* repose sur une grille d'analyse des principaux courants théoriques. La première distinction introduite porte sur l'acception du développement territorial. Le développement est appréhendé, soit en tant qu'état d'un territoire à un moment donné et dans le temps, soit comme un processus de jeu d'acteurs. Par ailleurs, l'acception du territoire diffère également. Nous avons relevé, d'une part, les travaux qui considèrent le territoire comme un facteur de croissance et, d'autre part, ceux qui considèrent le territoire comme le support de la population. Pour les premiers, l'enjeu principal du développement local serait la production, pour les seconds la population constituerait également un enjeu majeur de développement, et ce, indépendamment du système productif local.

Le *premier chapitre* revient sur l'apparition apparemment tardive de l'espace dans l'économie, puis sur la naissance de la Science Régionale, et enfin sur la crise que connut ce courant pluridisciplinaire dans les années 1990. Cette rétrospective permet de comprendre l'émergence de la NEG dans les années 1990 (Krugman 1991). Dans la grille d'analyse proposée, ces travaux correspondent à l'acception du développement territorial comme état d'un territoire, associée à celle du territoire-facteur de croissance. Ces approches dominent la littérature internationale sur ces questions de développement local. Le *deuxième chapitre* présente ces travaux, principalement ceux de la NEG ainsi que les différentes approches spécifiques et empiriques traitant de la polarisation des entreprises et des populations. Dans ces modèles, des forces de dispersion peuvent expliquer la périurbanisation des facteurs de production. Ces forces de dispersion apportent quelques réponses face au maintien de l'industrie rurale dans les espaces périurbains et ruraux sous faible influence urbaine, mais semblent difficilement mobilisables pour traiter de la question des espaces plus isolés. Dans ce même chapitre, sont présentées les approches « alternatives » du développement endogène et des systèmes productifs locaux. Le développement est alors un processus de jeu d'acteurs

et le territoire est construit et non donné *a priori*. Bien que très différents en termes d'hypothèses et de conclusions, la NEG et ces modèles endogènes ont en commun de considérer que la production demeure l'enjeu principal du développement local.

Le *troisième chapitre* traite des approches du développement local pour lesquelles le territoire est à présent le support de la population. La population devient un enjeu du développement, la consommation un facteur-clé des économies locales. Au modèle de l'offre se substitue théoriquement un modèle de la demande. Ces approches sont très largement sous-représentées dans la littérature. Plus précisément, le seul cadre conceptuel général proposé aujourd'hui semble être celui de la théorie de la base renouvelée (Davezies, 2003a et 2003b). En revanche, de nombreuses études spécifiques et empiriques portent sur l'un des aspects de la base. Toutes ces études spécifiques s'accordent à souligner l'importance des dépenses touristiques, des retraités voire des salaires migrants-alternants sur l'économie locale. La redistribution des fonds publics semble, en revanche, sous-représentée face au poids qu'occupent ces revenus dans les territoires. Sur la question de l'impact de la consommation sur les territoires, des travaux très proches du propos développé dans ce chapitre émergent actuellement. Néanmoins, les auteurs de ces travaux mettent, pour l'instant, en évidence des corrélations positives entre les aménités urbaines des grandes villes, susceptibles de maximiser la consommation locale des travailleurs qualifiés et le développement de ces villes (Glaeser et alii, 2001 ; Florida, 2002). Ils soulignent l'importance des effets de la consommation sur le développement sans proposer véritablement de cadre théorique pour l'analyse de ces mécanismes.

Le *chapitre conclusif* porte uniquement sur la mobilisation de ces modèles dans le cadre des espaces ruraux. Les travaux de la NEG permettent de comprendre quelles sont les forces de dispersion des agglomérations qui favoriseraient, aujourd'hui, l'implantation de certaines entreprises dans les espaces ruraux (Gaigné et alii, 2003). La spécificité de la main-d'œuvre rurale serait également un facteur explicatif du maintien de l'industrie rurale (Aubert et Blanc, 2002 ; Ganne et Bertrand, 1996 ; Janvier 1994). L'étude des systèmes productifs locaux portent très souvent sur des espaces ruraux. La mobilisation d'une ressource territorialement ancrée, non délocalisable, semble pouvoir constituer une solution pour les producteurs locaux (Mollard et alii, 2001). Cette organisation productive locale repose sur des coopérations d'acteurs favorisant les processus de développement (Colletis et Pecqueur, 1993). Cependant, l'impact de ces systèmes productifs sur les dynamiques du développement socio-économique paraît difficile à révéler. *Stricto sensu*, la vente de ces produits profite à une poignée de producteurs et de commerçants ; de plus la coopération d'acteurs n'entraîne pas toujours une dynamique de développement (Callois 2004, Perrier-Cornet, 2006). La valorisation de ces produits est intimement liée aux activités de tourisme et à l'attractivité des territoires. Le rôle qu'ils peuvent jouer sur l'image de ces territoires ne doit pas être minimisé

mais paraît difficile à distinguer des autres aménités rurales éventuelles. En termes d'action publique, ces « fabrications » peuvent également permettre de conserver un certain équilibre dans l'économie locale rurale, de plus en plus tournée vers les emplois domestiques et de diversifier ainsi les possibilités d'emplois et de profil des actifs.

Bien que susceptibles de jouer un rôle stimulant localement, il semble que ces systèmes de production ne suffisent pas, non plus, à comprendre la revitalisation rurale. Le poids des retraités, des touristes, des migrants-alternants, des revenus de transferts dans les économies locales rurales sont autant de caractéristiques de ces espaces qui révèlent l'existence d'autres moteurs que la seule production. Les travaux proposant d'analyser l'aspect non productif du développement rural sont intéressants. Ils soulignent l'existence d'avantages comparatifs territoriaux non productifs (Schmitt, 1996). Le tourisme créerait plus d'emplois que les activités traditionnelles (Vollet, 1998 et 2007). De nombreuses études montrent, également, le rôle des aménités rurales sur l'attractivité rurale (cf. étude de Reeder et Brown, 2005, sur les cantons ruraux).

Les premières analyses statistiques proposées dans cette étude et les conclusions des travaux qui traitent du développement rural soulignent la multiplicité des situations, des dynamiques rurales et des modes de développement. En effet, certains territoires bénéficient du desserrement des industries, d'autres s'organisent autour des « produits de terroir », d'autres semblent plutôt résidentiels et touristiques ; enfin, les revenus de transferts et le maintien d'une offre publique peuvent également être des leviers de développement. Ces différents types de mécanismes de développement local peuvent-ils se combiner ? Lequel de ces modes de développement est susceptible d'expliquer et de favoriser la revitalisation des espaces ruraux ?

*

*

La *troisième partie* de ce travail a pour objectif de mettre en œuvre l'approche renouvelée de la théorie de la base proposée par Davezies (2003a, 2003b) sur le cas des espaces ruraux afin de déterminer les principaux facteurs de la revitalisation rurale. Le *premier chapitre* s'interroge sur le choix d'un zonage pertinent pour ce travail. L'implication du zonage sur les résultats de l'analyse est un problème constant des analyses spatiales, il paraît encore plus déterminant dans le cas de la théorie de la base. L'approche par les bassins de vie de l'INSEE a été privilégiée. Au sein de ces bassins, il a été décidé que l'analyse du fait rural serait réalisée sur la base des bassins uniquement polarisés par une commune de l'espace à dominante rurale. Ces 1 050 bassins, appelés bassins ruraux, regroupent plus de 9,5 millions de personnes, environ 16 500 communes et recouvrent plus de la moitié de la superficie du territoire métropolitain.

Le *deuxième chapitre* expose le principe de la théorie de la base, ainsi que la méthodologie choisie pour le calcul des revenus basiques. Le principe est simple et repose sur la captation de revenus. Pour qu'un territoire se développe, il faut donc qu'il capte des revenus extérieurs mais, également, qu'il parvienne à maximiser la dépense locale de ces revenus. L'impact sera d'autant plus grand que les emplois ainsi générés seront occupés par des résidents. La deuxième composante du modèle qui porte sur la propension à consommer localement n'est pas à ce jour formalisée. C'est à travers l'observation des emplois domestiques et autres variables socio-économiques que l'impact des revenus basiques sur la consommation locale est appréhendé.

Le calcul des différents revenus basiques sur l'ensemble des bassins de vie permet de repérer les éventuelles spécificités rurales. Si les revenus résidentiels constituent la principale source de revenus de tous les types de bassins de vie (urbains, périurbains, ruraux), des différences apparaissent. Les pôles urbains¹ sont plutôt plus productifs et mieux dotés en base publique que la moyenne. Les bassins périurbains sont essentiellement alimentés par les revenus des migrants-alternants. La première spécificité des espaces ruraux tient à l'importance des retraites mais également des dépenses touristiques. Le rural apparaît également plus productif, en termes de base, que les espaces périurbains. L'espace rural n'est, cependant, pas homogène. L'analyse statistique a permis d'établir six types de bassins ruraux, différenciés par leurs appariements de revenus basiques. A ce stade de l'analyse, on sait que les bassins ruraux ne connaissent pas tous une revitalisation démographique, économique et sociale et qu'ils diffèrent en termes de base. La formulation de la question de départ sur la revitalisation se précise. Peut-on établir un lien entre les bases et les dynamiques territoriales des bassins ruraux ? Existe-t-il des appariements de revenus basiques qui favoriseraient le développement et qui expliqueraient la revitalisation rurale ? Pourrait-on, dans ce cas, envisager l'existence d'un modèle optimal pour les espaces ruraux ?

Le *troisième chapitre* propose une analyse comparative entre les six types de bassins identifiés. Les trois variables retenues pour rendre compte de l'éventuelle revitalisation de ces bassins sont le revenu, l'emploi et la population. Comme dans la première partie, la composante migratoire de la « variable population », qui conditionne le repeuplement rural, a été détaillée. Il nous est apparu important de comparer la situation des six modes de développement révélés par l'analyse typologique en termes d'évolutions, mais également en termes de « niveaux » des revenus des habitants, d'emplois par habitant et, pour l'attractivité, en termes de poids des immigrants et des émigrants dans la population.

¹ Bassins polarisés par un pôle urbain.

Un tableau synoptique synthétisant l'ensemble des résultats fait apparaître très distinctement le réel dynamisme des bassins les plus touristiques et résidentiels. Globalement, les dépenses des touristes associées aux dépenses des retraités, plutôt plus aisés dans les bassins résidentiels et touristiques que dans les autres bassins ruraux, semblent être les catalyseurs de la revitalisation rurale. L'attractivité de ces bassins auprès de ces deux populations s'accompagne d'une dynamique très positive sur l'emploi local et notamment sur les emplois domestiques. La demande émanant de ces deux populations, finalement peu mobiles, permet l'essor des commerces et services de proximité dont la présence conditionne la propension à dépenser localement. Un effet cumulatif semble se mettre en place puisque les emplois domestiques progressent d'autant plus que le bassin paraît bien équipé en commerces et services de proximité. On peut également noter que les territoires plus reculés¹, dans lesquels il existe une production territorialement spécifique, semblent se développer d'autant mieux qu'ils bénéficient des effets de levier du tourisme. Ces deux activités, tourisme et production de produits spécifiques, semblent difficilement dissociables.

Les bassins résidentiels à la limite du périurbain sont ceux où dominent les actifs navetteurs. Ils sont moins bien équipés en commerces et services de proximité et sont moins pourvoyeurs d'emplois pour le territoire. Le syndrome de la « cité-dortoir » peut s'avérer réel. La population croît, les soldes naturels sont positifs mais le développement escompté n'a peut-être finalement pas lieu. La présence de communes polarisant les déplacements quotidiens de consommation paraît primordiale. L'analyse économétrique a permis de souligner que, globalement, les migrants-alternants n'ont pas d'impact significatif sur les évolutions de l'emploi local, exception faite des bassins de migrants-alternants mieux équipés en commerces et services de proximité, dans lesquels l'emploi progresse. Ces bassins « équipés » parviendraient donc à maximiser la propension à dépenser localement et à freiner les évasions de consommation qui semblent pénaliser les autres bassins de navetteurs.

Les bassins les plus productifs sont ceux qui accueillent des industries agroalimentaires et des industries plutôt « génériques » en termes de ressources mobilisées. Si l'emploi industriel y est en effet en moindre recul qu'en moyenne en France, ces bassins paraissent dans une situation plus fragile que les bassins de « migrants-alternants » en termes de population et de revenu, mais ils créent, en revanche, plus d'emplois et notamment plus d'emplois domestiques. On retrouve l'idée que les navetteurs induisent des évasions de consommation qui se répercutent sur l'emploi local, alors que dans des bassins « moins ouverts », comme ces bassins très productifs, la consommation a plutôt tendance à se faire localement.

¹ Il s'agit des bassins que l'on a qualifiés de « retraites et agriculture » et « retraites et tourisme ».

Il convient d'affiner ces réponses qui induiraient que le modèle optimal serait celui du « tout résidentiel » et du « tout touristique ». La part importante d'émigrants dans les bassins ultra-touristiques interdit d'affirmer que les tendances très positives des dernières années dureront. Par ailleurs, la relative faiblesse des revenus réels des travailleurs dans les bassins résidentiels et touristiques nuance les conclusions. Il paraît difficile d'attribuer le qualificatif « d'exemple à suivre » à ces modèles. Si le développement se définit comme l'amélioration des conditions de vie de la population, il est important de considérer l'impact de la pression foncière sur les revenus ainsi que les inégalités sur lesquelles reposent, en partie, ces dynamiques.

Finalement, si à la lumière de ces quelques chiffres et analyses on comprend un peu mieux les moteurs de la revitalisation des espaces ruraux et les limites des mécanismes résidentiels, on n'est toujours pas à même d'identifier clairement ce qu'est le développement. On peut s'accorder sur sa multi-dimensionnalité, sur ses composantes dynamiques et statiques, sur l'objectif d'équilibre et d'équité sans pour autant connaître la marche à suivre pour assurer le développement harmonieux et durable des territoires.

*

*

Ces différentes considérations nous amènent à proposer quelques pistes de recherche pour améliorer ces premiers résultats et poursuivre ce travail.

L'amélioration de ces résultats dépendra des analyses spatialisées que le nouveau recensement de la population de l'INSEE permettra de faire ou de ne pas faire. On peut, par contre, envisager d'affiner rapidement l'analyse des mobilités domicile-travail et des différences de rémunérations entre salariés en utilisant les données DADS. Plus délicate, l'amélioration d'un indice de prix spatialisé et du calcul des revenus réels des populations mériterait plus d'attention de la part des chercheurs, des institutionnels et des pouvoirs publics.

En forte progression, les emplois domestiques mériteraient, également, des analyses plus fines. S'accorder sur ce que sont les emplois domestiques reste une question ouverte et délicate. Ces emplois peuvent offrir une réponse au chômage des jeunes peu qualifiés et constituer une réelle opportunité pour les territoires. Mais, il conviendrait d'affiner, aussi, les corrélations négatives qui ressortent de ce travail entre les niveaux de revenu des travailleurs et la part importante de ces emplois domestiques dans l'emploi local.

Plusieurs éléments et résultats mobilisés dans ce travail devraient permettre d'approfondir la notion d'aménités et d'avantages comparatifs résidentiels des territoires. Des hypothèses ont été formulées qu'il conviendrait d'approfondir et de tester.

La consommation est apparue à plusieurs reprises dans cette étude comme un facteur essentiel de l'analyse territoriale. L'émergence de travaux qui se rapportent à ce sujet aux États-Unis et en France confirme l'intérêt de la question et la montée en puissance des mécanismes de la demande dans le développement territorial. Bien que l'impact de la consommation sur le développement des territoires soit encore marginalement étudié, ces premiers travaux laissent penser que des avancées théoriques et empiriques devraient apparaître dans les prochaines années.

Bibliographie

- Revue Histoire et Patrimoine (2006). *Les derniers paysans*. n°5. Janvier 2006.
- AFSSET (2004). *Impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine*. Rapports 1 et 2, juin 2004.
- AGRESTE (2007). *L'agriculture, nouveaux défis*. Éditions INSEE Références, 2007, Paris, 308 p.
- ALLAIRE Gilles, BESLAY Christophe (1993). Marché local du travail : Modèles de gestion de la main d'œuvre en milieu rural. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1996, vol. 2, pp. 263-282.
- ALLEGREZZA Serge, BROSIUS Jacques, GERBER Philippe, HAUSMAN Pierre, LANGERS Jean, SCHULLER Guy, ZANARDELLI Mireille (2005). Les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise, *Cahier CEPS/INSTEAD, STATEC*, n° 100, 127 p.
- ALONSO William (1964). *Location and Land use. Toward a general Theory of Land Rent*. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- ANAS Alex, ARNOTT Richard, SMALL Kenneth A. (1998). Urban spatial Structure. *Journal of Economic Literature*, vol. 36, 1998, pp. 1426-1464.
- ANGEON Valérie, VOLLET Dominique (2004). *Agricultural multifunctionality and Quality Products in a french Territory (Aubrac), How permanent are the specification Processes?* 44th European Congress of the Regional Science Association, Aug. 25-29, 2004, Porto.
- ANSELIN Luc, VARGA Attila, ACS Zoltan (1997). Local Geographic Spillovers between University Research and High Technology Innovations. *Journal of Urban Economics*, n° 42, pp. 422-448.
- APHEIS (2005). Health Impact Assessment of Air Pollution and Communication Strategy. Third year report. Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice, june 2005, 232 p.
- ARCHER Brian H. (1996). Economic Impact Analysis, *Annals of Tourism Research*, 23(3), pp. 704-707.
- AUBERT Francis, BLANC Michel (2002). Activités économiques et emplois : le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif ? in *Repenser les campagnes*, (dir.) Philippe Perrier-Cornet, 2002, (coll.) bibliothèques des territoires, éditions de l'Aube, pp. 147-172.
- AUDRETSCH David B., FELDMAN Maryam P. (1996). R&D Spillovers and the Geography of Innovation and Production. *American Economic Review*, vol. 86, Issue 3, pp. 630-640.
- AVRAMOV Dragana, MASKOVA Miroslava (2004). *Vieillesse active en Europe*. Direction générale III. Cohésion sociale, éditions du Conseil de l'Europe, vol. 1.
- AYDALOT Philippe (1984). *Crise et espace*, Paris, Economica, 350 p.
- AYDALOT Philippe (1986). *Économie régionale et urbaine*. Economica.
- AZNAR Olivier (2002). Une caractéristique des services environnementaux à dimension paysagère produits dans les espaces ruraux. Revue électronique : *Développement durable et Territoires*, <http://www.ddt.org>, version du 22/09/2002.

- BACHIMON Philippe (2000). Dans le Luberon, les résidences secondaires sont-elles encore secondaires? in *Espaces*, n°176, 2000.
- BAGNASCO Arnaldo (1977). *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*. Bologne, Il Mulino.
- BAIROCH Paul (1985). *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Gallimard, Paris, 707 p.
- BARHAM Elizabeth (2003). Translating Terroir: the global Challenge of french AOC Labelling. *Journal of rural Studies*, 19, 2003, pp. 127-138.
- BARRO Robert J. (1991). Economic Growth in a Cross-Section of Countries. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 106, pp. 407-444.
- BARRO Robert J., SALA-I-MARTIN Xavier (1999). *Economic growth*. Cambridge, MA: MIT Press.
- BAUDRILLARD Jean (1970). *La société de consommation*. 1^{re} éd. Denoël, 1970. Rééd. 1996, Paris, Gallimard, collection Folio, 318 p.
- BAUER Gérard, ROUX Jean-Michel (1976). *La ville éparpillée*, éditions du Seuil, 1977, 190 p.
- BEAUMONT Catherine (1998). Économie, géographie et croissance régionale, *Problèmes économiques*, n°2581, septembre 1998, pp. 1-6.
- BECATTINI Giacomo (1992). Le district marshallien : une notion socio-économique. In G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris, PUF, pp. 35-55.
- BECKOUCHE Pierre (1997). Géographie industrielle : élargir l'acceptation de l'industrie. In *Les chemins du développement régional*, L'Harmattan, collection Géographies en liberté, Paris, 1997.
- BECKOUCHE Pierre, DAMETTE Félix (1993). Une grille d'analyse globale de l'emploi : le partage géographique de l'emploi. *Économie et statistiques*, juillet 1993, n° 270, pp. 37-50.
- BENKO Georges, DEMAZIERES Christophe (2000). Le développement régional au miroir de la crise des régions d'ancienne tradition industrielle. L'exemple du Nord de la France, in G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris, PUF, pp. 451-478.
- BENKO Georges, LIPIETZ Alain (dir.) (2000). *La richesse des régions*, coll. Économies en liberté. PUF, 2000, 564 p.
- BENKO Georges, LIPIETZ Alain (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*. Paris, PUF, 424 p.
- BERRY Brian J. L., GARRISON William (1958). The Functional Bases of the central Place Hierarchy. *Economic Geography*, vol. 34, pp. 145-54.
- BERRY Brian J.L. (1976). *Urbanization and Counterurbanization*. Sage publications, 1976, 334 p.
- BESSON Jean-Pierre (2005). *La maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière*. Avis et rapports du Conseil économique et social, 2005, 118p.

- BESSY-PIETRI Pascale, HILAL Mohamed, SCHMITT Bertrand (2000). Recensement 1999 : évolutions contrastées du rural. *INSEE Première*, n°726, 2000, 4 p.
- BLAIR John P., PREMUS Robert (1987). Major Factors in industrial Location Decisions, *Economic Development Quarterly*, 1987, p. 143.
- BLAUG Mark (1979). The german Hegemony of Location Theory: a Puzzle in the History of economic Thought. *History of political Economy*, vol. 11, pp. 21-9.
- BONNIEUX François, RAINELLI Pierre (2000). Aménités agricoles et tourisme rural. *Revue d'Économie Rurale et Urbaine*, 2000, vol. 5, pp. 803-820.
- BONTRON Jean-Claude (1993). La reprise démographique confirmée. In Bernard Kayser (dir.), *Naissances de nouvelles campagnes*, DATAR, éditions de l'Aube, 1993, pp. 23-36.
- BONTRON Jean-Claude (2001). *La notion de ruralité à l'épreuve du changement social*. Actes des Assises CELAVAR – Du rural aux territoires : la contribution des associations, 2001, pp. 14-22.
- BORTS George, STEIN Jerome (1964). *Economic Growth in a free Market*. New York: Columbia University Press.
- BOUDEVILLE Jacques-Raoul (1966). *Problems of regional economic Planning*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- BOYER Roger, SAVAGEAU David (1985). *Places Rated Almanac: your Guide to finding the best Places to live in America*. Chicago: Rand McNally & Company, 448 p.
- BRESHI Stephano, LISSONI Francesco (2001). Knowledge spillovers and local innovation Systems: a critical Survey. *Industrial and corporate Change*, 10(4), pp. 975-1005.
- British Consulate (1998). *Care of the Elderly: the british Community on the Costa Blanca*. Alicante: British Consulate.
- BROOKS David (2002). *Bobos in Paradise: the new upper Class and how they got there*. Simon & Schuster, March 6, 2001, 288 p.
- BRUEKNER Jan K. (2000). Urban Sprawl: Diagnosis and Remedies. *International Regional Science Review*, n°23, 2000, pp.160-171.
- BRUNET Roger (1973). Structures et dynamiques du territoire français. *L'Espace géographique*, 1973.
- BRUNET Roger (1998). Le Ring. *L'Espace géographique*, 1998.
- BRUNET Roger (2002). Lignes de force de l'espace européen. *Mappe Monde*, n°66, 2002(2), pp. 14-19.
- BRUNET Roger, SALLOIS Jacques (dir.) (1986). *France, les dynamiques du territoire*. Éditions DATAR, Reclus, 1986, 250 p.
- CALLOIS Jean-Marc (2004). *Can Quality Labels trigger rural Development? A microeconomic Model with Co-operation for the Production of a differentiated agricultural Good*. Working Paper 2004/6, CESAER.

CANTILLON Richard (1952) *Essai sur la nature du commerce en général*. Paris, INED (première publication sans nom d'auteur en 1755 à Londres, chez Fletcher Gyles dans Holborn).

CARUSO Geoffrey (2002). La diversité des formes de la périurbanisation en Europe. In P. Perrier-Cornet (dir.) *Repenser les campagnes*, 2002, éditions de l'Aube, (coll.) bibliothèques des territoires, pp. 67-100.

CATANZANO Joseph (1987). Retour vers l'arrière-pays : migrations en Languedoc-Roussillon. *Les cahiers de l'économie méridionale*, n°9, 1987, 358 p.

CATSAMBAS Thanos (1978). *Regional Impacts of federal fiscal Policy*. Lexington, Mass. Lexington Books.

CAVAILHES Jean (2000). Le rural et le local in l'histoire de l'économie rurale française. *Revue d'Économie Rurale et Urbaine*, 2000, vol. 3, pp. 369-384.

CAVAILHES Jean, SCHMITT Bertrand (2002). Les mobilités résidentielles entre villes et campagnes. In P. Perrier-Cornet (dir.) *Repenser les campagnes*, 2002, éditions de l'Aube, (coll.) bibliothèques des territoires, pp. 35-66.

CETE Méditerranée (2006). *Français, étrangers, qui est propriétaire ?* Rapport du CETE, décembre 2006, 41p. + annexes.

CHAMBERLIN Edward (1933). *The Theory of monopolistic Competition*. Cambridge, MA, Harvard University Press.

CHARNEY Alberta (1983). Intraurban manufacturing Location Decisions and local Tax Differentials. *Journal of Urban Economics*, vol. 14, 1983, pp. 184-205.

CHENERY Hollis B. (1953). Regional Analysis. In (Ed.) Chenery, Clark and Pinna, *The Structure and Growth of the Italian Economy*, Rome: U.S. Mutual Security Agency, pp. 97-129.

CHINITZ Benjamin (1961). Contrasts in Agglomeration: New York and Pittsburgh. *American Economic Review*, vol. 51, pp. 279-289.

CHRISTALLER Walter (1966). *Central Places in southern Germany*. Translated by Charlisle W. Baskin, London, Prentice Hall, (originally published in 1933).

COISSARD Steven, PECQUEUR Bernard (2007). *Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs : une approche par le territoire*. Communication au XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble et Chambéry, 11-13 juillet 2007.

COLLETIS Gabriel, PECQUEUR Bernard (1993). Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 489-508.

COLLETIS Gabriel, RYCHEN Frédéric (2004). Entreprises et territoires : proximité et développement local. In. (dir.) Pecqueur B., Zimmermann (J.B.), *Économie et proximités*, Lavoisier, coll. Hermès, 2004, pp. 207-228.

COMBES Pierre-Philippe, MAYER Thierry, THISSE Jacques-François (2006). *Textbook in Economic Geography*. Princeton University Press (English version) and *Economica* (French version). Consultable en ligne à l'adresse : http://www.core.ucl.ac.be/staff/thisse_combes_mayer/

COURBIS Raymond (1975). Le modèle REGINA, modèle du développement national, régional et urbain de l'économie française. *Économie appliquée*, vol.28,n°2 et 3, pp. 569-599.

COURBIS Raymond, POMMIER Christian (1979). *Construction d'un tableau d'échanges inter-industriels et inter-régionaux de l'économie française*. Paris, Economica, 1979, 519 p.

COURLET Claude, PECQUEUR Bernard (1992). Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement. In (dir.) Benko G., Lipietz A., *Les régions qui gagnent*, PUF, pp. 81-102.

CREDOC (1998). *L'environnement. Ce qu'en disent les Français*. (dir.) Martine Berlan-Darqué – Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 215 p.

CRIBIER Françoise, KYCH Alexandre (1999). *Les parcours résidentiels de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne*. Lamas-Institut du longitudinal, Iresco, CNRS, Paris, Cahiers de Recherches de la Mire n° 5 - mai 1999, 40 p.

DATAR (2003). *Quelle France rurale en 2020 ?* Paris, La Documentation française, 2003, 70 p., disponible en ligne à l'adresse :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000553/0000.pdf>

DATAR (2004). *L'offre métropolitaine française vue par les emplois métropolitains supérieurs*. FOUCHIER Vincent (dir.), DATAR/FNAU, 2004, 95 p.

DAVEZIES Laurent (1984). *Les mécanismes de redistribution spatiale des fonds publics. Les cas du budget de l'État et de la Sécurité sociale*. Thèse de troisième cycle. Institut d'Urbanisme de Paris. Université Paris-Val-de-Marne. Juin 1984.

DAVEZIES Laurent (1989). *La redistribution interdépartementale des revenus induite par le budget de l'État 1984*. Rapport à la DATAR, OEIL, Institut d'Urbanisme de Paris. Avril 1989. polyg. 30 p. (+ annexes 60 p.).

DAVEZIES Laurent (1993a). *Budgets publics et redistribution spatiale : les effets du budget de l'État et de la Sécurité sociale sur la répartition régionale des revenus en 1989*. OEIL/IUP/Université Paris-Val-de-Marne. Publié par l'IAURIF, 35 p. (+ annexes).

DAVEZIES Laurent (1993b). *Les disparités spatiales*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches. OEIL-IUP-UPVM. 128 p.

DAVEZIES Laurent (1995). La théorie économique de la ville. *Problèmes Économiques*, n°2418, avril 1995, pp.1-2.

DAVEZIES Laurent (1998). *Le PIB régional comme critère unique d'éligibilité aux fonds structurels : une bouillabaisse avec un seul poisson ?* Communication au colloque ATM-CRERI Europe-Méditerranée : vers quel développement ? Université de Toulon et du Var. 27-29 mai 1998 – polyg. OEIL-IUP-CRETEIL, Créteil, 11 p.

DAVEZIES Laurent (2001). L'économie et la ville. In Paquot Th. Lussault M. et Body-Gendrot S. (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, éditions La Découverte, coll. textes à l'appui, série l'état des savoirs, Paris, pp. 71-84.

DAVEZIES Laurent (2002a). Inégalités et solidarités spatiales, le pot de fer contre le pot de terre ? In (dir.) Wachter S. *L'aménagement du territoire en cinquante tendances*, éditions de l'Aube, 280 p.

DAVEZIES Laurent (2002b). Notes de lecture du deuxième rapport sur la cohésion : unité de l'Europe, solidarité des peuples, diversité des territoires. *Territoires 2020*, Mai 2002, 6 p.

DAVEZIES Laurent (2003a). *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France*. Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et à la Caisse des Dépôts. OEIL-CRETEIL, Université Paris 12, Créteil, polyg. 57 p. (+ annexes).

DAVEZIES Laurent (2003b). *La diversité du développement local dans les villes françaises*. Rapport à la DATAR. OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII, Créteil, polyg. 60 p. (+ annexes).

DAVEZIES Laurent (2004a). De la question sociale à la question spatiale. *Lien social et politique*, n° 52, août 2004.

DAVEZIES Laurent (2004b). Temps de la production et temps de la consommation: les nouveaux aménageurs du territoire ? *Futuribles*, n°295, mars 2004, pp. 43-56.

DAVEZIES Laurent (2005). *Vers une macroéconomie locale. Le développement local entre économie productive et présentielle*. Rapport à la DATAR, groupe prospective vieillissement, présidé par Michel Godet et rapporté par Marc Mousli, août 2005, polyg. 67 p.

DAVEZIES Laurent (2007). *Croissance sans développement en Ile-de-France*. Rapport préparé pour l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et la direction du développement territorial de la Caisse des Dépôts, polyg. 63 p.

DAVEZIES Laurent, LARRUE Corinne, PRUD'HOMME Rémy (1983). *Les départements qui payent pour les autres*. Rapport à la DATAR. OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII, Créteil, polyg. 225 p.

DAWKINS Casey J. (2003). Regional Development Theory: Conceptual Foundations, classic Works, and recent Developments. *Journal of Planning Literature*, vol. 18, n°2, Nov. 2003.

DELLER Steven C. (1995). Economic Impact of Retirement Migration. *Economic Development Quarterly*, vol. 9(1), pp. 25-38.

DERYCKE Pierre-Henri (2001). *40 ans de Science Régionale francophone*, plaquette des 40 ans de l'ASRDLF, consultable à l'adresse : <http://asrdlf.u-bordeaux4.fr/asrdlf40ans.pdf>

DISEZ Nathalie (1996). *Agritourisme et développement territorial. Exemple du Massif Central*. Thèse de Doctorat, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, 240 p.

DIXIT Avinash K., STIGLITZ Joseph, E. (1977). Monopolistic Competition and optimum Product Diversity. *American Economic Review*, 67, pp. 297-308.

DUMONT Gérard-François (2006). *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*. (dir.) G.F. Dumont, Paris, éditions Ellipses, 2006, 416 p.

ECHEVIN Claude, GERBAUX Françoise (1999). L'impact économique local du tourisme rural. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2, 1999, pp. 295-316.

ESTEBE Philippe, TALANDIER Magali (2005). *La carte politique, instrument de la solidarité urbaine ? L'intercommunalité à l'épreuve de la polarisation sociale de l'urbain*. Rapport au PUCA dans le cadre du programme : Polarisation sociale de l'urbain et services au public, octobre 2005, 114 p.

ESTEBE, Philippe (2001). Les campagnes et la politique. *Pouvoirs Locaux*, n°48, 2001, pp. 2-9.

FLETCHER John E. (1989). Input-Output Analysis and Tourism Impact Studies. *Annals of Tourism Research*, vol. 16, pp. 514-29.

FLETCHER John, ARCHER Brian H. (1991). The Development and Application of multiplier Analysis. In Cooper, C.P. and Lockwood, A. (eds), *Progress in Tourism, Recreation and Hospitality Management*, vol. 3, Chichester: Wiley, pp.28-47.

FLORIDA Richard (2002a). *The Rise of the creative Class, and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York, Basic Books.

FLORIDA Richard (2002b). The Economic Geography of Talents. *Annals of the American Association of Geographers*, vol. 92, n°4, pp.743-755.

FLORIDA Richard (2004). Revenge of the Squelchers. *The next American City*, vol. 5.

FLORIDA Richard, TINAGLI Irene (2004). *Europe in the creative Age*. Rapport 48 p. Disponible à l'adresse : http://www.creativeclass.org/acrobat/Europe_in_the_Creative_Age_2004.pdf

FOSTER R. (1977). Economic and Quality of Life Factors in industrial location Decisions. *Social Indicators Research*, vol.4, pp. 247-265.

FOUGEROUSE Christian (1996). *Le renouveau rural – Dépendance ou autonomie*. L'Harmattan, 1996, 378 p.

FRANÇOIS Hugues, HIRCZACK Maud, SENIL Nicolas (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2006, vol. 5, pp. 683-700.

FRANÇOIS Hugues, HIRCZACK Maud, SENIL Nicolas (2007). *Projet de développement territorial et processus de spécification*. Communication XLIII^e colloque de l'ASRDLE, Grenoble et Chambéry, 11-12-13 juillet 2007.

FRIEDMANN John (1966). *Regional development Policy: a Case Study of Venezuela*. Cambridge, MA: MIT Press.

FULLER Stephen S. (1995). *The Impact of the hospitality Industry on the metropolitan Washington Economy*. Greater Washington Research Center, Washington, D.C.

GAIGNE Carl (2000.) Appariement et stabilité de la relation d'emploi dans les espaces ruraux. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2000, vol. 5, pp. 821-840.

GAIGNE Carl, GOFETTE-NAGOT Florence (2003). *Localisation des activités en zones rurales : que nous enseigne l'économie géographique ?* Working Paper GATE, 2003-03.

GANNE Bernard, BERTRAND Nathalie (1996). PME et milieu rural : changer les problématiques, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1996, vol. 2, pp. 283-306.

GAROFOLI Gioacchino (1981). Lo sviluppo delle arie periferiche nell'economia italiana degli anni settanta. *L'Industria*, vol. 2, pp. 391-404.

GAROFOLI Gioacchino (1992). Les systèmes de petites entreprises: un cas paradigmatique du développement endogène, in (dir.) BENKO G. et LIPIETZ A., *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, pp. 57-80.

GEORGES Pierre (1968). *Géographie de la consommation*. Coll. Que-sais-je ?, PUF, 1ère édition 1963, 2^e éd. 1967, 126 p.

GERARD-VARET Louis-André, MOUGEOT Michel (2000). *L'État et l'aménagement du territoire*. Note préliminaire au Conseil d'Analyse Économique- Premier Ministre. Paris. Polyg. 42 p.

GILLI Frédéric (2004). *Choix de localisation des entreprises et périurbanisation des emplois*. Thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Hubert Jayet, Université Lille-I.

GILLY Jean-Pierre, TORRE André (2000). *Dynamiques de proximité*. L'Harmattan, Paris, 301 p.

GLAESER Edward L, SHAPIRO Jesse (2001). *Is there a new Urbanism? The Growth of U.S. Cities in the 1990s*. NBER, Working Papers n°8357.

GLAESER Edward L. (1994). Cities, Information, and Economic Growth. *Cityscape: a Journal of Policy Development and Research*. Vol. 1, n°1, august 1994, pp. 9-47.

GLAESER Edward, KOLKO Jed, SAIZ Albert (2001). Consumer City. *Journal of Economic Geography*, Oxford University Press, vol. 1(1), pp. 27-50.

GODET Michel, MOUSLI Marc. (2006). *Viellissements et activités des territoires à l'horizon 2030*. Rapport du groupe de prospective Conseil d'Analyse Économique, DIACT, mai 2006. Polyg. 202 p. Paru à la Documentation française, Paris, 215 p.

GONNARD Sophie (2001). *Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XXe siècle*. Mémoire de DEA, sous la direction de L. Davezies, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 58 p.

GONNARD Sophie (2006). *L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ?* Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 375 p.

GOTTLIEB Paul (1994). Amenities as an economic Development Tool: Is there enough Evidence? *Economic Development Quarterly*, vol. 8, Issue 3, august 1994, pp. 270-285.

GOTTLIEB Paul (1995). Residential Amenities, Firm Location and Economic Development, *Urban Studies*, vol. 32, Issue 9, november 1995, pp. 131-143.

GREENHUT Melvin L. (1956). *Plant Location in Theory and in Practice*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.

GROSJEAN Nicolas, CREVOISIER Olivier (1997). *Systèmes de production territoriaux : vers une méthode systématique d'identification et d'évaluation*. Working Paper IRER, n° 9801a, Neuchâtel : IRER, disponible à l'adresse suivante : <http://www.unine.ch/irer/working.html>

GYORKO Joseph, TRACY Joseph (1991). Structure of local Public Finance and Quality of Life. *Journal of Political Economy*, vol. 99, Issue 4, august 1991, pp.774-806.

HAVEMANN, J., STANFIELD, ROCHALLE, L et PEARCE, R. (1976). Federal Spending, The North's Loss is the Sunbelt's Gain. *National Journal*, 26 june 1976, pp. 878-91.

HELPMAN Elhanan, KRUGMAN Paul (1985). *Market Structure and Foreign Trade*. Cambridge (MA), The MIT Press.

HERVIEU Bertrand (2006). *La spécificité de la structure rurale française en Europe : fondements historiques et culturels*. Conférence à l'IHEDATE, Séminaire du 15 novembre 2006 : Quel avenir pour les espaces peu denses ? 6 p.

HERVIEU Bertrand, VIARD Jean (1996). *Au bonheur des campagnes*. La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, réédition de 2005, 142 p.

HERVIEU Bertrand, VIARD Jean (2001) *L'archipel paysan*. La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, réédition 2005, 124 p.

HERZOG Henri, SCHLOTTMANN Alan (1993). Valuing Amenities and Disamenities of urban Scale: can bigger be better, *Journal of Regional Science*, vol. 33, pp. 145-165.

HILAL Mohammed, SCHMITT Bertrand (1997). Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes, *INRA-Sciences sociales*, 97(5), pp. 1-6.

HIRCZACK Maude, MOALLA Mehdi, MOLLARD Amédée, PECQUEUR Bernard, RAMBONILAZA Mbolatiana, VOLLET Dominique (2005). *Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions*. Communication pour le symposium international Territoires et enjeux du développement régional, Lyon, 9-11 mars 2005.

HIRSCHMAN Albert O. (1958). *The Strategy for Economic Development*. New Haven, CT: Yale University Press.

HODGE Gerald (1991). The economic Impact of Retirees on smaller Communities: Concepts and Findings from three canadian Studies. *Research on Aging*, vol. 13, n° 1, 1991, pp. 39-54.

HOOVER Edgar M. (1937). *Location Theory and the shoe and leather Industry*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

HOTELLING Harold (1929). Stability in Competition. *Economic Journal*, vol. 39, 153, pp. 41-57.

INSEE (2007). *L'agriculture, nouveau défis, 2007*. (Coll.) Références, éditions INSEE, 2007, 307 p.

INSEE, Direction de la Prévision (1966). *Essai d'une comptabilisation interrégionale pour 1954*. A. Colin, 1966.

INSEE, INRA, IFEN, SCEES (2003). *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie*. INSEE, Paris, juillet 2003, 56 p.

ISARD Walter (1956). *Location and space-economy*. Cambridge, MA: MIT Press.

JACOBS Jane (1984). *Cities and the Wealth of Nations*. Random House, New York.

JAFFE Adam B. (1989). Real Effects of academic Research. *American Economic Review*, december, vol. 79(5), pp. 957-970.

JAYET Hubert (1996). Flux et position des espaces ruraux. *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol. 2, pp.383-394.

JEANNENEY Jean-Marcel, QUIERS-VALETTE Suzanne (1968). *Essai d'une comptabilité interrégionale pour 1954, T.1, les résultats*. INSEE, Paris, A. Colin, 1968.

- JENKIN T.N. (2000). Putting postmodernity into practice: endogenous Development and the Role of traditional Cultures in the rural Development of marginal Regions. *Ecological Economics*, vol. 34, 2000, pp. 301-314.
- JOHNSON Robert (1998). Gray is green: Retirees have huge fiscal impact. *The Wall Street Journal* - interactive edition, march 4, 1998.
- JOUVENOT-JACQUES Dominique, TRIPIER Pierre (1994). Hommes, femmes, territoires ruraux et développement local. *Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche*, CEMAGREF éditions, 1994, pp. 42-52.
- JULIEN Philippe (1994). Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France. *INSEE première* n° 300, 1994.
- KAIN John F. (1968). Housing Segregation, negro Employment and metropolitan Decentralization. *Quarterly Journal of Economics*, 82(3), 1968: pp. 175-197.
- KALDOR Nicholas (1970). The Case for regional Policies. *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 17(3), pp. 337-48.
- KAYSER Bernard (1958). *Campagnes et villes de la Côte d'Azur. Essai sur les conséquences du développement urbain*. Éditions du Rocher, 1958, 595 p.
- KAYSER Bernard (1990). *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*. Editions Armand Colin, 1990, 316 p.
- KAYSER Bernard (dir.) (1993). *Naissance de nouvelles campagnes*. DATAR, éditions de l'Aube, 171 p.
- KING Russel, WARNES Anthony M., WILLIAMS Allan M. (2000). *Sunset Lives: british Retirement Migration to the Mediterranean*. Oxford: Berg.
- KING Russel, WARNES Anthony, WILLIAMS Allan (1998). International retirement Migration in Europe. *International Journal of Population Geography*, 1998, 4(2), pp. 91-111.
- KOBIELSKI Jose (1978). Tendances politiques des municipalités et comportements financiers locaux. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°4, pp. 479-503.
- KOTKIN Joel (2005). The Rise of the ephemeral City. *Metropolis Magazine*, may 2005.
- KRUGMAN Paul (1980). Scale Economies, Product Differentiation, and the Pattern of Trade. *American Economic Review*, 70, pp. 950-959.
- KRUGMAN Paul (1991). Increasing Returns and Economic Geography. *Journal of Political Economy* 99, pp. 483-499.
- KRUGMAN Paul (1995). *Development, Geography, and Economic Theory*. MIT Press, Cambridge (Mass.)
- KUNZLI Nino (2000). Public-Health Impact of Outdoor and Traffic-Related Air Pollution: A european Assessment. *The Lancet*, 356(9232), september 2000, pp. 795-801.
- KUSMIN Lorin (1994). *Factors associated with the Growth of local and regional Economies: a Review of selected empirical Literature*. Staff Report AGES-9405, U.S. Dept. Agr., An Economic Research Service Report, march 1994.

KUSMIN Lorin, ALDRICH Lorna (1997). *Rural Economic Development: What makes rural communities grow?* An Economic Research Service Report, Agriculture Information Bulletin, n° 37, USDA.

KUSMIN Lorin, REDMAN John M., SEARS David W. (1996). *Factors associated with rural economic Growth: Lessons from the 1980's*. Washington, D.C.: U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, technical Bulletin n° 1850.

LABORIE Jean Paul, LANGUMIER Jean-François, DE ROO Priscilla (1985). *La politique française d'aménagement du territoire de 1950 à 1985*. La Documentation française, Paris, 176 p.

LACOUR Claude, PUISSANT Sylvette (coord.) (1999). *La métropolisation : croissance, diversité, fractures*. Anthropos, coll. Villes, Paris, 1999, 190 p.

LAURENT Loeiz (1995). *Le fonctionnement économique des bassins d'emploi. Réhabilitation de la théorie de la base*. Division Statistiques et Études régionales de l'INSEE. Note d'Étude régionale n° H9506. Paris, octobre 1995, 22 p.

LE BRAS Hervé (2007). *Les quatre mystères de la population française*. 2007, éditions Odile Jacob, 304 p.

LE DUIGOU Rémi (1994). Les jeunes agriculteurs, rupture et reconstruction du lien social. In *Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche ?* CEMAGREF éditions, 1994, pp. 32-43.

LE GLEAU Jean-Pierre (2000). Un zonage pour quoi faire ? Polyg. disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://cterrier.club.fr/jplg-zonage.htm>

LE JEANNIC Thomas (1997). Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation. *INSEE Première*, n°535, 1997, 4 p.

LEJOUX Patricia (2006). *Analyse des mobilités du temps libre et de leurs implications pour les économies régionales*. Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 322 p.

LEVINE Marc V. (2004). *La classe créative et la prospérité urbaine : mythes et réalité*. Conférence à Montréal, le 20 mai 2004, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.

LEVY Jacques (1994). Oser le désert ? Des pays sans paysan. In *Les nouveaux espaces ruraux, Sciences humaines*, n°4 hors série, pp. 6-9.

LIPIETZ Alain (2001). *Aménagement du territoire et développement endogène*. Rapport du Conseil d'Analyse économique, n°31, Paris, La Documentation française, 54 p.

LOSCH August (1954). *The Economics of location*. New Haven, CT, Yale University Press.

LUCAS Robert E. (1988). On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics* 22 (July), pp. 3-42.

LUND Leonard (1986). *Locating Corporate R&D Facilities*. New York: Conference Board, 1986.

LYNE Jack (1988). *Quality of Life Factors dominate many facility location Decisions*. Site Selection Handbook, 33, pp. 868-870.

MAILLAT Denis (1996). *Du district industriel au milieu innovateur: contribution à une analyse des organisations productives territorialisées*. Working Paper IRER no. 9606a, Neuchâtel : IRER.

MAILLAT Denis, LECOQ Bruno (1992). New Technologies and Transformation of regional Structures in Europe: the Role of the Milieu. *Entrepreneurship and regional Development*, vol. 4, pp. 1-20.

MAILLAT Denis, QUEVIT Michel, SENN Lanfranco (1993). *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs: un pari pour le développement régional*. Neuchâtel : GREMI, EDES.

MALANGA Steven (2004). The Curse of the creative Class. *City Journal*, vol. 14, n°1.

MALECKI Edward (1984). High Technology and local economic Development. *Journal of the American Planning Association*, vol. 50 , pp. 262-269.

MALET Jacques, (rap.) (2003). *Rapport de l'instance d'évaluation des politiques de développement rural*. Présidé par Daniel Perrin, rapport au Commissariat général du Plan, 2003, 475 p.

MARKUSEN Ann (2000). Des lieux-aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels. in (dir.) BENKO G. et LIPIETZ A., *La richesse des régions*, coll. économie en liberté, PUF, 2000, pp.85-127.

MARKUSEN Ann (2006). A Consumption Base Theory of Development: an Application to the rural cultural Economy. *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 36, n° 1, 2007, 33p.

MARSHAL Alfred (1890). *Principes d'Économie Politique*. Traduction du texte de la 4e édition anglaise, 1898. Reproduction de la première édition française publiée à Paris en 1906 chez V. Giard et Brière. Paris : Gordon & Breach, 1971. Collection : Réimpressions G + B, Sciences humaines et philosophie.

MAURIN Éric (2004). *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, éditions du Seuil, coll. La République des Idées, 96 p.

McBRIDE Janet, ALBANO Claudia (1999). *The Changing Dynamic between Cities and Suburbs in the San Francisco Bay Area*. The Association of Bay Area Governments (ABAG), rapport disponible à l'adresse : <http://www.abag.ca.gov/planning/interdependence/>

McGRANAHAM David A. (1999). *Natural Amenities drive rural Population Change*. Food and rural economics Division, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture. Agricultural economic Report, n°781.

McLOUGHLIN P. (1983). Community Considerations as location attraction Variables for the manufacturing Industry. *Urban Studies*, 20 , pp. 359-363.

MENDRAS Henri (1967). *La fin des paysans*. Actes Sud, réédition 1984, 355 p.

MERLIN Pierre (1971). *L'exode rural*. (Coll.) Travaux et documents, PUF, n°59, 350 p.

MESCON Timothy S., VOZIKIS Georges S. (1985). The economic Impact of Tourism at the Port of Miami. *Annals of Tourism Research*, vol. 12, n°4, pp.515-28.

MOLLARD Amédée, PECQUEUR Bernard, LACROIX A. (1997). *La production d'une rente de qualité territoriale comme stratégie de développement : le cas des Baronnie*. XXXIII^e Colloque ASRDLF, Lille 1-3 sept. 1997, 27 p.

MOLLARD Amédée, PECQUEUR Bernard, MOALLA Mehdi (2001). *Offre de produits et services territorialisés et approche lancastérienne de la demande de biens combinés*. The Third Congress on Proximity, New Growth and Territories/Nouvelles croissances et Territoires, Paris (FRA), University of Paris South & Institut National de la Recherche Agronomique, december 13th and 14th, 20 p.

MOLLARD Amédée (2001). Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente. *Économie rurale*, n° 263, mai-juin, pp. 16-34.

MOSES L.N. (1955). The Stability of interregional trading Patterns and input-output Analysis. *American Economic Review*, vol.45, n°5, december 1955, pp. 803-832.

MUSHKIN Selma (1957). Distribution of federal expenditures among the states. *The Review of Economics and Statistics*, n°39, november 1957.

MUTH Richard F. (1971). Migration: Chicken or Egg? *Southern Economic Journal* 3, pp. 295-306.

MYRDAL Gunnar (1957). *Economic Theory and underdeveloped Regions*. London: Duckworth.

NELSON Peter B. (1997). *The Missing Link? Sources of income and recent population Growth in the nonmetropolitan Northwest*. Communication at the thirty-first annual Pacific Northwest regional economic Conference, Washington, april 24-26, 1997, téléchargeable à l'adresse : <http://www.pnrec.org/pnrec97/paper.htm>

NICOT Bernard-Henri (2005). *Urbain-rural : de quoi parle-t-on ?* Document de travail, SIRIUS, version du 20/06/2005, <http://www.sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf>

NUSSBAUMER Jacques (2002). *Le rôle de la culture et des institutions dans les débats sur le développement local : la contribution de l'école historique allemande (1843-1957)*. Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, Université des Sciences et Technologies de Lille, Lille-I, 2 vol., 447 p.

NUSSBAUMER Jacques (2005). *Le rôle des débats méthodologiques dans la constitution de l'économie spatiale : La contribution de l'École historique allemande à une approche institutionnaliste du développement local*, Séminaire Institutions et Développement, laboratoire MATISSE, Université Paris-I, 17 février, 31 p.

PACAUD Ludovic, VOLLET Dominique, ANGEON Valérie (2006). Impact of tourism Infrastructure on regional Development. Example of the Implantation of a Center Parcs resort in northern France (Aisne). Paru dans *Tourism Economics*, Vol. 13, No. 3, september 2007, pp. 389-406.

PECQUEUR Bernard (1989). *Le développement local*. Éditions La Découverte et Syros, Paris, 2^e éd. 2000, 132 p.

PECQUEUR Bernard (dir.) (1996). *Dynamiques territoriales et mutations économiques*. L'Harmattan, coll. Géographies en Liberté, 246 p.

PECQUEUR Bernard, ZIMMERMANN Jean-Benoît (dir.) (2004) *Économie de proximités*. Lavoisier, coll. Hermès Science, Paris, 2004, 259 p.

PERRET Jacques (2001). *L'agritourisme en 2001*. CEMAGREF éditions, polyg. décembre 2001, 111 p.

PERRIER-CORNET Philippe (2001). La dynamique des espaces ruraux dans la société française : un cadre d'analyse. *Territoire 2020*, n°3, *Étude et prospective*, DATAR, pp. 61-74.

- PERRIER-CORNET Philippe (2003). *Mutations et perspectives des espaces ruraux à l'horizon 2020*. Conférence à l'IHEDATE reprenant les scénarios élaborés pour la DATAR, 24 et 25 nov. 2005.
- PERRIER-CORNET Philippe (2004). L'avenir des espaces ruraux français, dynamiques et prospective à l'horizon 2020. *Futuribles*, 299, p.77-95.
- PERRIER-CORNET Philippe (2006). Les systèmes agroalimentaires localisés sont-ils ancrés localement ? Un bilan de la littérature contemporaine sur les SYAL. In INRA/DATAR, *Agriculture et territoire*, Paris, La Documentation française, 2006, 15 p.
- PERRIER-CORNET Philippe (dir.) (2002). *Repenser les campagnes*. (coll.) Bibliothèques des territoires, éditions de l'Aube, 280 p.
- PERROUX François (1950). Economic Space: Theory and Applications. *Quarterly Journal of Economics*, 64(1), pp. 89-04.
- PEYRACHE-GADEAU Véronique (1995). *Dynamiques différenciées des économies territoriales: apports des analyses en termes de districts industriels et de milieux innovateurs*. Thèse pour le Doctorat de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble.
- PIORE Michael, SABEL Charles (1984). *The second industrial Divide*, New York, Basic Books.
- PITTE Jean-Robert (1994). L'espace rural, un thème d'actualité pour la recherche. In *Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche ?* CEMAGREF éditions, 1994. pp. 10-12.
- PITTE Jean-Robert (dir.) (1994). Regarder l'agriculture autrement. *Territoires ruraux et développement. Quel rôle pour la recherche ?* – CEMAGREF éditions, 1994, 194 p.
- PLANQUE Bernard (1985). Le développement par les activités à haute technologie et ses répercussions spatiales : l'exemple de la Silicon Valley. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, pp. 911–941.
- POLENSKE Karen (1980). *The U.S. multiregional input-output Accounts and Model*, Lexington Books.
- PONSARD Claude (1983). *History of spatial economic Theory*. Translated from french by B. H. Stevens, M. Chevailler, and J. P. Pujol., Berlin, Springer-Verlag.
- PONSARD Claude (1988). *Analyse économique spatiale*, Paris, PUF, 1988, 452 p.
- POTIER Françoise, TERRIER Christophe (2007). *Atlas des mobilités touristiques en France métropolitaine*. Éd. Autrement, DIACT, avril 2007, 112 p.
- PRUDHOMME Rémy (2004). *Western Experience in small Towns Financing and Development Policies*. Contribution to a Conference on Development, Planning and Governance of chinese Small Towns organized by the NDRC (National Development and Reform Commission), Beijing, december 10, 2004.
- PRUDHOMME Rémy, ROCHEFORT Philippe, NICOL P. (1973). *La répartition spatiale des fonds budgétaires*. BETURE, Trappes, 1973.
- QUIGLEY John. M. (2001). The Renaissance in Regional Research. *Annals of Regional Science*, 35(2), 2001, pp. 167-178.

RAMBAUD Placide (dir.) (1976). *Sociologie Rurale*. (coll.) Textes de Sciences Sociales, Mouton éditeur, 322 p.

Rapport au Sénat (2003) *L'exception territoriale : un atout pour la France*, rapport d'information n° 241 (2002/2003) de M. Jean François-Poncet, déposé le 3 avril 2003, 288 p.

Rapport Mac Dougall (1977). Rapport du groupe de réflexion sur le rôle des finances publiques dans l'intégration européenne. CEE, Série Économie et Finances. Volumes I et II. Bruxelles 1977.

RAUCH James E. (1991). Productivity Gains from geographic Concentration of human Capital: Evidence from the Cities. NBER working paper #3905.

REEDER Richard J., BROWN Dennis M. (2005). Recreation, Tourism, and Rural Well-being. Report from the Economic Research Service, USDA, Report n°7, august 2005 33 p.

REIS José (2000). Industrie et dynamiques régionales : les problèmes d'une économie intermédiaire (Portugal). in (dir.) BENKO G. et LIPIETZ A., *La Richesse des régions*, coll. économie en liberté, PUF, 2000, pp. 271-292.

RICARDO David. (1817). *On the Principles of Political Economy and Taxation*. London: John Murray.

RICHARDSON Harry W. (1985). Input-Output and economic Base Multipliers: looking Backward and Forward. *Journal of Regional Science*, vol. 25, n°4, pp. 607-661.

ROBACK Jennifer (1982). Wages, Rents and Quality of Life. *Journal of Political Economy*, vol.90, Issue 6, december 1982, pp.1257-1278.

ROCHEFORT Robert (2002). Le mode de vie rural n'existe plus en France. In *La France à 20 minutes*, Belin, pp. 230-232.

RODRIGUEZ Vicente, FERNANDEZ-MAYORALAS Gloria, ROJO Fermina (1998). European Retirees on the Costa del Sol: a cross-national Comparison. *International Journal of Population Geography*, vol. 4(2), pp.183-200.

ROSCHER Wilhelm (1865). Étude sur les lois naturelles qui déterminent le siège approprié aux différentes branches de l'industrie. In *Recherches sur divers sujets d'économie politique*, Paris, Guillaumin et Cie, 1872 (traduction de *Studien über die Naturgesetze, welche den zweckmässigen Standort der Industriezweige bestimmen*, in *Ansichten der Volkswirtschaft aus dem geschichtlichen Standpunkte*, 1^{re} éd. 1865, Winter, Heidelberg).

ROSEN Sherwin (1979). Wage-based Indexes of urban Quality of Life. In Peter Mieszkowski and Mahlon Straszheim, eds., *Current Issues in Urban Economics* (Baltimore, Johns Hopkins University), chapter 3, pp.74-104.

ROUSSEL Véronique, VOLLET Dominique (2004). Les retraités, une chance pour les espaces ruraux ? In *Pour*, n° 182, pp. 223-230.

ROUZIER Jacques (1990). La mutation des arrière-pays méditerranéens ou un modèle pour la revitalisation des communes rurales. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°5, 1990.

RUDZITIS Gundars (1999). Amenities increasingly draw People to the rural West. *Rural Development Perspectives*, vol. 14, n°2, pp. 9-13.

RUGGERI Joe, YU Weiqiu (2003). The Measurement of interregional Redistribution. *Public Finance Review*, vol. 31 (4): pp. 392-412, 2003.

SABEL Charles (1989). The Resurgence of Regional Economies. In Hirst P., Zeihin J. (édit.), *Reversing industrial decline?* Oxford, Berg Publisher.

SAMUELSON Paul (1948). International Trade and the Equalization of factor Prices. *Economic Journal* 58, 230: pp. 163-84.

SCHAEFFLE Albert E.F (1873). *Das Gesellschaftliche System der menschlichen Wirtschaft : ein Lehr- und Handbuch der ganzen politischen Oekonomie*. Vol. 2, chap. 4, p.275-302, 3rd edition, Tübingen, 1873.

SCHMENNER Roger W. (1982). *Making Business Location Decisions Englewood Cliffs*. NJ: Prince-Hall, 1982, 152 p.

SCHMITT Bertrand (1996). Avantages comparatifs, dynamiques de population et d'emploi dans les espaces ruraux. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2, 1996, pp. 363-382.

SCHMITT Bertrand, PERRIER-CORNET Philippe, BLANC Michel, HILAL Mohamed (dir) (1998). *Les campagnes et leurs villes*. INRA, INSEE, coll. Contours et caractères, 1998, 203 p.

SCHMITT Bertrand, PIGUET Virginie, PERRIER-CORNET Philippe, HILAL Mohamed (2002). *Actualisation du zonage en aires urbaines et de son complément rural : définitions, résultats, analyse critique*. Rapport au Commissariat général au Plan, Instance d'évaluation des politiques de développement rural, polygraphie, 38 p.

SCHMITZ Serge (2001). Micro-analyse des mécanismes de reprise démographique des villages de l'Ardenne du Nord-Est, *Espace, Populations, Sociétés*, 2001/1-2, pp. 171-179.

SCHOENMAECKERS Ronald C. (2004). *Active Ageing in Europe*. Vol. 2, Direction générale III, Cohésion sociale, éditions du Conseil de l'Europe.

SCHUMPETER Joseph (1911). *Théorie de l'évolution économique. Recherche sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*. Traduction française, 1935. Consultable en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Schumpeter_joseph/theorie_evolution/theorie_evolution.html

SENCEBE Yannick, LE PICIER Denis (2005). *Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale*. Communication au colloque Mobilité, différenciations et inégalités, 21-22 avril 2005 - Lyon / Vaulx-en-Velin

SHIELDS Martin, DELLER Steven C., STALLMAN Judith I. (1998). *The Impact of Retirees and working-age Families on a small rural Region: an Application of the Wisconsin economic Impact modelling System*. Faculty Paper 99-1, Paper prepared for presentation at the 45th North American Meetings of the Regional Science Association International, Santa Fe, NM, Nov 11-14, 1998. The Wisconsin Agricultural Experiment Station, University of Wisconsin under Hatch Project #3657 provided support for this work.

SHIELDS Martin, DELLER Steven C., STALLMAN Judith I. (2001). Comparing the Impacts of retiree versus working-age Families on a small rural Region: An application of the Wisconsin Economic Impact Modeling System. *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 30, n°1, pp. 1-31.

SHIELDS Martin, STALLMAN Judith, I., DELLER Steven C. (1999). Simulating the economic and fiscal Impacts of highland low-income elderly on a small rural Region. *Review of Regional Studies* vol. 29, pp.175-196.

SIRIEX Anne (2003). *Le paysage agricole : un essai d'évaluation*. Thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Jean-Jacques Gouchet, Université de Limoges, 461 p.

SOLOW Robert M. (1956). A contribution to the Theory of economic Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 65-94.

SOMBART Werner (1910). Einige Anmerkungen zur Lehre vom Standort der Industrien. *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. XXX, p.748-758, Tübingen, Verlag von J.C.B. Mohr, 1910.

SOMBART Werner (1916). *Der moderne Kapitalismus*. Munich, Duker et Humbolt. Vol. 3.

SONN Jung Won, STORPER Michael (2004). The increasing Importance of geographical Proximity in technological Innovations: an analysis of U.S. patent citations 1975-1999. *Environment and Planning A*, 2004.

SPIEZA Vincenzo (2004). Mesurer les économies régionales. *Courrier statistique de l'OCDE*, février 2004, n°6. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/3/61/28903287.pdf>

STAFFORD Howard (1983). *The Effects of environmental Regulation on industrial Location*. Working Paper, University of Cincinnati, 1983.

STALLMAN Judith I., DELLER Steven C., SHIELDS Martin (1998). *The Impact of the Young-old and the Old-old on a small rural Region: An Application of the Wisconsin economic Impact Modeling System*. Faculty Paper 98 - 10A, Paper prepared for presentation at the Southern Regional Science Association annual Meetings, april 2-4, 1998, Savannah Georgia.

STOHR Walter, TAYLOR Fraser (1981). *Development from Above or Below.*, Wiley, Chichester, 488 p.

STORPER Michael (1996). Économie Régionale évolutionniste. In (dir.) Pecqueur B., *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, coll. Géographies en Liberté, 246p. pp. 227-244.

STORPER Michael, WALKER Richard (1989). *The capitalist Imperative: Territory, Technology and industrial Growth*. New York, Basil Blackwell.

STYNES Daniel J. (1997). *Economic Impacts of Tourism*. Illinois Bureau of Tourism, Department of Commerce and community Affairs, disponible à l'adresse:
<http://www.msu.edu/course/prr/840/econimpact/pdf/ecimpvol1.pdf>

STYNES Daniel J. (1999). *Approaches to estimating Impacts of Tourism, some Examples*. Illinois Bureau of Tourism, Department of Commerce and community Affairs, disponible à l'adresse :
<http://www.prr.msu.edu/mgm2/econ/pdf/ecimpvol2.pdf>

SWAN, Trevor W. (1956). Economic Growth and capital Accumulation. *Economic Record* 32, 44: pp. 334-361.

TALANDIER Magali (2005). *Analyse des performances territoriales des zones de marché des bureaux de Poste : quelles interactions avec l'activité postale ?* Rapport à la Poste, CEIL/CRETEIL, étude réalisée pour la Poste (juin 2005), 117p. + annexes. Synthèse publiée par la Poste, collection Rapport de Recherche, 13p. + annexes.

TALANDIER Magali, DAVEZIES Laurent (2006). *Croissance et développement territorial : un examen des phénomènes et des représentations dans les pays industriels*. Rapport au PUCA, 205p. À paraître dans la collection du PUCA.

TALANDIER Magali, DAVEZIES Laurent (2007). *Étude économique sur la zone de confluence Rhône-Durance*. Rapport aux DDE du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard, CEIL/CRETEIL, Cdrom, juin 2007.

TERRIER Christophe (1998). Les zonages : enjeux et méthodes. In (coord.) Jean-Pierre Le Gléau, *Les zonages : enjeux et méthodes*, INSEE Méthodes, n°83, décembre 1998, texte disponible à l'adresse suivante : <http://www.christophe-terrier.com/texte.htm>

TERRIER Christophe (dir) (2006). *Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présentielle des départements*. Édition Direction du Tourisme, 67 p.

TERRIER Christophe, SYLVANDER Marguerite, KHIATI Abdel (2005). En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements. *INSEE Première*, n° 1050, 4 p.

THISSE Jacques-François (1997). L'oubli de l'espace dans la pensée économique. *Revue Région et Développement*, n°6, pp. 13-39.

THISSE Jacques-François, VAN YPERSELE Tanguy (1999). Métropoles et concurrence territoriale. *Économie et Statistique* n°326-327, 1999, pp. 19-30.

TIEBOUT Charles (1956). A pure Theory on local Expenditures. *Journal of Political Economy*, vol. 64, pp. 416-424.

TIEBOUT Charles (1962). *The Community Economic Base Study*. New York, Committee for Economic Development. II-A.

ULLMAN Edward (1941). A Theory of Location for Cities. *American Journal of Sociology*, May 1941, vol. 46, pp. 843-964.

URBAIN Jean Didier (1991). *L'idiot du voyage*, éd. Plon, Paris, 1991, 270 p.

VAN ROMPUY Paul, VERHEIRSTRAETEN Albert (1979). *Economisch federalisme deel 1*. Université de Louvain.

VELTZ Pierre (1993). D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises / territoires. *Revue Économique* n°4, juillet 1993, pp. 671-684.

VELTZ Pierre (1998). L'archipel des villes et les entreprises. *Villes et développement*, n°40, Juin 1998, pp. 2-7.

VELTZ Pierre (2002). *Firmes et territoires : je t'aime moi non plus*. Communication aux séminaires Entrepreneurs, Villes et Territoires de l'École de Paris, 9 janvier 2002.

VERNON Raymond (1966). International Investment and international Trade in the product Cycle. *Quarterly Journal of Economics*, 80, 2: pp. 190-207.

VIARD Jean (2003). Quitter la ville. Interview dans *Le Monde Initiatives*, juillet-août 2003, p. 8.

VOLLET Dominique (1997). *Les phénomènes d'induction d'emploi par les fonctions résidentielles et récréatives des espaces ruraux*. Thèse en Analyse et Politique Économiques, Université de Bourgogne, Faculté de sciences économiques et de gestion, 354 p.

VOLLET Dominique (1998). Estimating the direct and indirect Impact of residential and recreational Functions on rural Areas: an application to five small Areas of France. *European Review of Agricultural Economics*, 25(4), pp. 527-548.

VOLLET Dominique (2007). Revisiter la théorie de la base économique : Vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial ? À paraître dans *Loisir et Société*

VOLLET Dominique, CALLOIS Jean Marc, ROUSSEL Véronique (2003). *Impact of Retirees on rural Development: some Observations on the Situation in the south of France*. In : 77th conference of Agricultural Economics Society, Agricultural Economist Society, University of Plymouth, GBR, 7-11 April 2003, 20 p.

VOLLET Dominique, DION Yves (2001). Les potentialités des modèles de la base pour guider la décision publique. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, vol. 2, pp. 179-196.

VON THUNEN Johann Heinrich (1966). *Von Thünen's isolated State, an english Translation of Der Isolierte Staat*. Translated by C. M. Wartenberg, edited and with an introduction by P. Hall. Oxford: Pergamon Press (originally published in 1826).

WEBER Alfred (1929). *Alfred Weber's Theory of the Location of Industries*. Translated from German by C. J. Friedrich. Chicago: University of Chicago Press (first published 1909).

Liste des tableaux

<i>Introduction générale</i>	11
Tableau 1 : Données de cadrage par taille des villes	16
<i>Première partie - S'interroger sur la revitalisation des espaces ruraux</i>	21
Tableau 1 - Population et superficie des communes urbaines et des communes rurales en France métropolitaine, 1999	31
Tableau 2 - L'espace à dominante urbaine, l'espace à dominante rurale : données de cadrage ..	35
Tableau 3 – L'espace à dominante rurale : données de cadrage.....	36
Tableau 4 - Les industries agricoles et alimentaires en Europe	48
Tableau 5 : Les chiffres de l'agritourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	50
Tableau 6 – Données de cadrage des communes en 1999	87
Tableau 7 - Taux de présence par type de communes du ZAUER 2002	101
Tableau 8 - Évolution de l'emploi salarié du secteur privé entre 1993 et 2005	105
Tableau 9 - Structure et évolution de l'emploi salarié privé basique pur, domestique pur et mixte entre 1993 et 2005 par type de communes.....	106
Tableau 10 - Résultats de l'analyse « shift-share » portant sur l'évolution de l'emploi salarié privé en NAF220, entre 1993 et 2005	108
Tableau 11 - Évolution du nombre de travailleurs indépendants hors agriculteurs, entre 1999 et 2005, en %.....	109
Tableau 12 - Nombre de travailleurs indépendants pour 100 000 habitants, en 2005.....	110
Tableau 13 - Répartition de l'emploi public en 2004, en %.....	111
Tableau 14 - Nombre d'emplois publics pour 1 000 habitants en 2004.....	112
Tableau 15 - Revenu déclaré aux impôts, revenus de transferts et montants des impôts versés, en 2004	115
Tableau 16 - Structure des revenus catégoriels déclarés aux impôts, en 2004, en %.....	116
Tableau 17 - Poids des immigrants régionaux entre 1990 et 1999, dans la population de 1999 par type de communes.....	118

Tableau 18 - Répartition des immigrants régionaux de 1990/1999 selon leur profil sociodémographique entre les différents types de communes	118
Tableau 19 - Poids des immigrants régionaux sur les cinq dernières années dans la population 2005.....	121
<i>Troisième partie : La théorie de la base comme cadre d'analyse de la revitalisation des espaces ruraux</i>	223
Tableau 1 - Répartition des bassins de vie contenant des communes de l'espace à dominante rurale selon la caractéristique de leur pôle	239
Tableau 2 – Population des bassins ruraux selon le type de la commune de résidence	241
Tableau 3 - Montants des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin, en M€ (en 2004/2005)	263
Tableau 4 - Répartition des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin, en % (en 2004/2005)	264
Tableau 5 - Montants des revenus basiques par bassin de vie selon le type de pôle du bassin, en €/hab. (en 2004/2005)	265
Tableau 6 - Montants des revenus basiques par habitant dans les six types de bassins ruraux, en €/hab. (en 2004/2005)	272
Tableau 7 - Revenu imposable par habitant en 2004 par type de bassins ruraux	277
Tableau 8 - Revenu déclaré par habitant en 2004 par type de bassins ruraux	278
Tableau 9 - Le poids des retraites dans les revenus déclarés en 2004 par type de bassins ruraux	279
Tableau 10 - Récapitulatif des écarts de revenu selon les bassins ruraux, en 2004.....	282
Tableau 11 - Revenus déclarés, revenu disponible brut estimé, revenu réel estimé, en 2004	286
Tableau 12 - Revenus déclarés et revenus réels estimés par habitant en 2004 par type de bassins ruraux	290
Tableau 13 - Évolutions des retraites et des traitements et salaires sur la période 1999/2004	292
Tableau 14 - Évolution et structure des emplois UNEDIC par type de bassins ruraux	294
Tableau 15 - Emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité des bassins ruraux : emplois pour 1 000 habitants en 2005 et évolution 1993/2005.....	299

Tableau 16 - Nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 habitants par type de bassins ruraux, en 2005	301
Tableau 17 - Évolution de la population, solde naturel et solde migratoire par type de bassins ruraux, entre 1990 et 1999	305
Tableau 18 - Part des immigrants et des émigrants dans la population (1990/1999)	309
Tableau 19 - Répartition des bassins ruraux selon le taux d'émigration et le niveau des prix fonciers	311
Tableau 20 - Taux de présence en 2005 par type de bassins ruraux.....	312
Tableau 21 - Poids des touristes étrangers dans la population des bassins ruraux en 2005	316
Tableau 22 - Rapport entre les dépenses des touristes étrangers et les revenus déclarés des ménages dans les bassins ruraux, en 2004/2005.	318
Tableau 23 - Tableau synoptique ; synthèse des résultats par type de bassins ruraux	320
Tableau 24 - Résultats des régressions linéaires	322

Liste des graphiques

<i>Première partie - S'interroger sur la revitalisation des espaces ruraux.....</i>	<i>21</i>
Graphique 1 - Typologie de la population nationale des pays de l'UE	28
Graphique 2 - Évolution de la force de travail agricole dans quelques pays, 1830 – 2000.....	38
Graphique 3 - Évolution des unités de travail annuel non salarié dans l'agriculture, entre 1990 et 2004	38
Graphique 4 - Lieu de résidence des agriculteurs exploitants en 1999.....	39
Graphique 5 - Évolution de la population rurale et de la population urbaine 1856-1962.....	69
Graphique 6 - Évolution de la population rurale et de la population urbaine entre 1872 et 1999 délimitation des communes rurales établie en 1999.....	70
Graphique 7 - Évolution de la population rurale et de la population urbaine entre 1872 et 1999 délimitation des communes rurales établie en 1872.....	71
Graphique 8 - Évolution de la population entre 1872 et 1999 selon le ZAUER 2002 délimitation 1999, en indice base 100 en 1872.....	72
Graphique 9 - Population selon la taille des communes entre 1872 et 1999, en indice base 100 en 1872	73
Graphique 10 - Évolution de la population rurale et population urbaine, définie par un seuil de 15 000 habitants en 1954.	75
Graphique 11 - Évolution démographique entre deux recensements par type de communes du ZAUER 2002	89
Graphique 12 - Évolution démographique, entre deux recensements, pour les communes enquêtées depuis 2004	90
Graphique 13 – Évolution démographique, entre deux recensements, pour les communes de l'espace à dominante rurale, enquêtées depuis 2004	91
Graphique 14 - Évolution de l'emploi total 1990/1999 par type d'espace (ZAUER 2002)	103
Graphique 15 - Contribution aux diminutions et aux augmentations de l'emploi total en province et dans l'ensemble des autres communes rurales (ZAUER 2002).....	104
Graphique 16 - Évolution du volume du revenu imposable, en indice base 100 en 1984.....	114
Graphique 17 - Évolution du revenu imposable par habitant, en indice base 100 en 1984	114

Graphique 18 - Part dans la population 1999 des immigrants venant d'une aire urbaine selon la distance à cette aire urbaine (migration 1990/1999).....	124
--	-----

Troisième partie - La théorie de la base comme cadre d'analyse de la revitalisation des espaces ruraux..... 223

Graphique 1 - Détermination des deux référentiels ruraux des bassins de vie	234
---	-----

Graphique 2 - Comparaison du ZAUER et du zonage en bassins de vie.....	236
--	-----

Graphique 3 - Schéma du développement territorial	250
---	-----

Liste des cartes

<i>Introduction générale</i>	11
Cartes 1a et 1b - Solde migratoire des communes entre (a) 1962 et 1968 et entre (b) 1990 et 1999	12
 <i>Première partie - S'interroger sur la revitalisation des espaces ruraux</i>	21
Cartes 1, 2 et 3 - Délimitation rural/urbain en 1999 selon les définitions de l'OCDE.....	29
Carte 4 - Densité communale en France métropolitaine, en 1999	30
Carte 5 - Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER)	36
Carte 6 - Part des agriculteurs exploitants dans la population régionale, en 2005.....	40
Cartes 7 et 8 - Nombre d'exploitations agricoles en 1955 et 2005	41
Carte 9 - Rapport entre le nombre d'exploitations en 1955 et le nombre d'exploitations en 2005 ..	41
Carte 10 - Poids des surfaces agricoles utilisées dans la superficie des départements, en 2005, en %	42
Carte 11 - Taille des exploitations agricoles en 2005, en hectares	43
Carte 12 - Résultat agricole moyen par actif en 2003.....	43
Carte 13 - Typologie des départements en fonction de la surface moyenne des exploitations et de la superficie qu'occupent les terres agricoles utilisées, en 2005.	44
Carte 14 - Date du « plein rural » dans les départements métropolitains.....	67
Carte 15 - Évolution de la population rurale depuis la date du « plein rural » jusqu'en 1962.....	67
Cartes 16 à 21 - Caractéristiques démographiques des bassins ruraux entre deux recensements depuis 1962	96
Carte 22 - Comparaison des soldes migratoires des bassins ruraux entre 1982/90 et 1990/99	98
Carte 23 - Caractéristiques des bassins ruraux sur la période 1999/2005.....	98
Carte 24 - Taux de présence en 2003 dans les communes métropolitaines.....	101
Cartes 25 et 26 - Nombre d'emplois de la fonction publique pour 1 000 habitants, en 2004	113
Carte 27 - Part des retraités dans les immigrants 1990/1999.....	120
Carte 28 - Taux de résidences secondaires dans le parc de logement 1990.....	120

Carte 29 - Part des immigrants régionaux sur cinq ans dans la population communale recensée entre 2004 et 2006	122
Carte 30 - Part des immigrants venus d'une aire urbaine située à plus de 200 km dans le total des immigrants venus d'une aire urbaine pour les communes hors aires urbaines (migration 1990/1999)	126
Carte 31 - Typologie des communes hors aires urbaines selon la part des immigrants dans la population 1999 venant d'une aire urbaine située à moins de 200 kilomètres ou à plus de 200 kilomètres.	128

Deuxième partie - Le développement territorial : un enjeu de production ou de population ? Les approches théoriques de la question territoriale 135

Carte 1 - Rapport entre les salaires publics, les retraites, les revenus de transferts et les salaires du secteur privé dans les départements métropolitains, en 2005.....	195
--	-----

Troisième partie - La théorie de la base comme cadre d'analyse de la revitalisation des espaces ruraux 223

Cartes 1 à 6 - Évolutions démographiques 1990-1999 selon les zonages considérés	230
Carte 7 - Référentiel rural des bassins de vie	234
Carte 8 - Les bassins ruraux ou les bassins de vie retenus pour l'analyse spatiale des espaces ruraux	243
Carte 9 - Les pôles des bassins ruraux.....	244
Cartes 10 à 13 - Poids des différents revenus basiques dans les bassins de vie métropolitains, en 2004/2005.....	262
Carte 14 - Typologie des bassins ruraux selon les montants de revenus basiques par habitant, 2004/2005.....	268
Carte 15 - Typologie des cantons ruraux proposée par la DATAR et SEGESA.....	268
Carte 16 - Écart entre le revenu disponible brut par habitant et le revenu déclaré par habitant en 2004, en %	281
Carte 17 - Écart entre le revenu disponible brut par habitant et le revenu déclaré par habitant en 2004, en %	281
Carte 18 - Écart entre les revenus déclarés par habitant et le revenu réel estimé dans les bassins de vie, en 2004	287

Carte 19 - Écart entre les revenus déclarés par habitant et le revenu réel estimé dans les bassins ruraux, en 2004	289
Carte 20, 21 et 22 - Évolution de l'emploi UNEDIC basique pur entre 1993 et 2005 dans les bassins de vie ruraux et dans les départements métropolitains	296
Carte 23 - Nombre de travailleurs indépendants hors agriculteurs pour 100 000 habitants dans les bassins de vie en 2005.....	300
Carte 24 - Nombre de travailleurs indépendants hors agriculteurs pour 100 000 habitants dans les bassins ruraux en 2005	301
Cartes 25, 26 et 27 - Évolution de la population, du nombre de ménages et des titulaires de revenus dans les bassins ruraux entre 1990 et 1999	304
Carte 28 - Part des immigrants 1990/99 dans la population des bassins ruraux de 1999	307
Carte 29 - Part des émigrants 1990/99 dans la population des bassins ruraux de 1990	307
Carte 30 - Profil des bassins ruraux en termes d'attractivité (% d'immigrants dans la pop. 1999) et de « répulsivité » (% d'émigrants dans la pop. 1990) (migration 1990/1999).....	308
Carte 31 - Profil des bassins ruraux selon la part d'émigrants dans la population 1990 et les prix fonciers	308
Carte 32 - Taux de présence en 2005 dans les bassins ruraux	312
Cartes 33 et 34 - Part des immigrants étrangers installés entre 1990 et 1999 dans la population de 1999	314
Carte 35 - Part des touristes étrangers en équivalent homme/année dans la population estimée de 2005.	317

TABLE DES MATIERES

VOLUME I

<i>Remerciements</i>	3
<i>Logiciels, fonds de cartes et sigles utilisés</i>	5
<i>Sommaire</i>	9
<i>Introduction générale</i>	11
<i>Première partie - S'interroger sur la revitalisation des espaces ruraux</i>	21
Chapitre 1 - Définitions et spécificités des espaces ruraux	25
I Les définitions géographiques et statistiques du rural	26
I-1 La densité pour définir l'espace rural.....	27
I-2 Définition de l'espace rural à partir des caractéristiques de la population.....	30
I-3 L'emploi et les flux d'actifs occupés pour qualifier l'espace.....	32
II L'agriculture comme fondement économique du rural.....	37
II-1 Presque plus d'agriculteurs	37
II-2 La pluralité de l'agriculture.....	46
II-3 Les autres spécificités économiques des espaces ruraux.....	53
III Le rural : une réalité sociologique ?.....	54
IV Le poids politique des espaces ruraux	57
Chapitre 2 - Le repeuplement des espaces ruraux : nouveauté ou processus de fond ?	61
I Spécificité de l'histoire rurale française	62
I-1 Le poids de l'industrie rurale et paysanne.....	62
I-2 La campagne devient paysanne et républicaine	64
I-3 Une singularité française.....	65
II L'exode rural : ses mythes et ses réalités	66
II-1 Les chiffres de l'exode rural	66
II-2 Les conditions de l'exode rural	76
II-3 L'exode rural : aller-retour ?.....	77
III Les auteurs de la revitalisation des espaces ruraux.....	80
III-1 La revitalisation rurale s'inscrit dans la périurbanisation	81
III-2 La revitalisation rurale ne pourrait pas se généraliser.....	83
Chapitre 3 - La vitalité des espaces ruraux.....	87
I Le rural isolé serait aussi vivant que dans les années 1950	88
II Les mutations et spécificités des emplois ruraux	102
II-1 Restructuration de l'emploi rural	103

II-2	Les travailleurs indépendants de l'espace rural	109
II-3	L'emploi public : le rural mieux équipé que le périurbain ?	111
III	Forte croissance des revenus dans les espaces ruraux	114
IV	L'attractivité résidentielle des espaces ruraux se confirme.....	117
V	Une revitalisation indépendante de l'étalement urbain.....	123
Conclusion.....		133

Deuxième partie - Le développement territorial : un enjeu de production ou de population ? Les approches théoriques de la question territoriale..... 135

Chapitre 1 - Les fondements de la Science Régionale	141	
I	Les économistes et l'espace : une rencontre récente ?	141
II	Naissance de la Science Régionale	150
III	La crise de la Science Régionale au début des années 1990.....	153
Chapitre 2 - Les approches par la production ou le territoire facteur de croissance	159	
I	Les modèles globaux du « territoire facteur de croissance »	160
I-1	La Nouvelle Économie Géographique	160
I-2	Développement endogène et systèmes productifs localisés	170
II	Les approches spécifiques du « territoire facteur de croissance »	175
II - 1	Les ressources génériques de la croissance locale	175
II - 2	Les ressources spécifiques de la croissance locale.....	177
Chapitre 3 - Les approches par la demande ou le territoire support de la population	181	
I	Une approche globale du « territoire support ».....	182
II	Les approches spécifiques du « territoire support ».....	185
II-1	Détail sur les éléments de la base non productive.....	186
II-2	Consommation et territoires	196
Chapitre conclusif - Quels modèles pour l'étude de la revitalisation des espaces ruraux ?	209	
I	Le rural et les forces de dispersion des modèles de la Nouvelle Économie Géographique	209
II	Le rural et les systèmes productifs locaux	212
III	Les espaces ruraux : un lieu de consommation.....	214

Troisième partie - La théorie de la base comme cadre d'analyse de la revitalisation des espaces ruraux 223

Chapitre 1 - Délimitation du zonage d'étude	227	
I	Les implications du zonage sur l'analyse	228
II	Les bassins de vie pour structurer l'espace rural	232
II-1	Définition des bassins de vie de l'INSEE	232
II-2	Les limites de l'approche par les bassins de vie.....	235

III	Délimitation des bassins ruraux étudiés.....	238
Chapitre 2 -	Les revenus basiques des espaces ruraux.....	245
I	La théorie de la base : concept et méthode de calcul	247
I-1	Des revenus captés aux revenus dépensés	247
I-2	Méthodologie pour le calcul des revenus basiques	251
II	Les revenus basiques à l'échelle du bassin de vie.....	258
II-1	Estimation des revenus basiques dans les bassins de vie métropolitains	258
II-2	Typologie des bassins ruraux en fonction de leurs revenus basiques.....	266
Chapitre 3 -	Les moteurs de la revitalisation rurale.....	275
I	Analyse comparative des performances territoriales des bassins ruraux	276
I-1	Du revenu imposable au revenu « réel ».....	276
I-1	Structure et évolution des emplois	293
I-3	Démographie et attractivité résidentielle des bassins ruraux	303
II	Synthèse des résultats de l'analyse comparative.....	319
Conclusion.....		333
	<i>Conclusion générale</i>	337
	<i>Bibliographie</i>	349
	<i>Liste des tableaux</i>	369
	<i>Liste des graphiques</i>	372
	<i>Liste des cartes</i>	374
	<i>Table des matières</i>	377
	<i>VOLUME II – Annexes</i>	

UNIVERSITÉ PARIS-XII – VAL DE MARNE

INSTITUT D'URBANISME DE PARIS

C.R.E.T.E.I.L.

(Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales)

**Thèse de doctorat nouveau régime en Urbanisme,
Aménagement et Politiques urbaines**

présentée et soutenue publiquement par

Magali Talandier

le 14 décembre 2007

Un nouveau modèle de développement hors métropolisation

Le cas du monde rural français

Volume 2 : Annexes

sous la direction de Laurent DAVEZIES

Professeur, Université Paris-XII, Institut d'Urbanisme de Paris

COMPOSITION DU JURY :

Pierre BECKOUCHE, Professeur, Université Paris-I

Laurent DAVEZIES, Professeur, Université Paris-XII

Bernard PECQUEUR, Professeur, Université Joseph Fourier, Grenoble

Philippe PERRIER-CORNET, Directeur de Recherche, INRA

Pierre VELTZ, Professeur, École nationale des ponts et chaussées

Logiciels, fonds de cartes et sigles utilisés

Logiciels et fonds de cartes utilisés

Les cartes ont été réalisées sur le logiciel cartes et données d'Arctique, les légendes ont été élaborées sur le logiciel CorelDRAW.

Les fonds de cartes sont issus de la base de données du SIRIUS, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII et sont élaborés à partir des données IGN (fond communal 1990).

Les analyses statistiques ont été réalisées grâce aux logiciels Excel, XLStat et SAS.

Sigles

AAH : Allocations aux adultes handicapés

ACP : Analyse en composantes principales

ADELE : Administration électronique

AFSSET: Agence française de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail

ANPE : Agence nationale pour l'emploi

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

APA : Aides aux personnes âgées

APE : Aides à l'enfance

APH : Aides aux handicapés

APHEIS : Air Pollution and Health : European Information System

ASI : Allocation supplémentaire d'invalidité

ASV : Allocation supplémentaire vieillesse

BA : Bénéfices agricoles

BIC : Bénéfices industriels et commerciaux

BNC : Bénéfices non commerciaux

BSI : Bassins de services intermédiaires

BTP : Bâtiments et travaux publics

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAH : Classification ascendante hiérarchique

CANAM : Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes

CETE : Centre d'études techniques de l'équipement

CLAMEUR : Connaître les loyers et analyser les marchés sur les espaces urbains et ruraux

CNAF : Caisse nationale des allocations familiales

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNAVTS : Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
DADS : Déclaration automatisée des données sociales
DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DCASPL : Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales
DDE : Direction départementale de l'équipement
DGF : Dotation globale de fonctionnement
DGI : Direction générale des impôts
DIACT : Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
EMS : Emplois métropolitains supérieurs
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
FILOCOM : Fichier des logements par commune
FPE : Fonction publique d'État
FPH : Fonction publique hospitalière
FPT : Fonction publique territoriale
GREMI : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
HOS : Heckscher-Ohlin-Samuelson
IAA : Industrie agroalimentaire
IDH : Indice de développement humain
IFEN : Institut français de l'environnement
IFOP : Institut français d'opinion publique
IGN : Institut géographique national
IJ : Indemnités journalières
INAO : Institut national des appellations d'origine
INED : Institut national des études démographiques
INRA : Institut national de la recherche agronomique
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
MIT : Massachusetts Institute of Technology
MSA : Mutualité sociale agricole
NACE : Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne
NAF : Nomenclature d'activités française
NAP : Nomenclature d'activités et de produits
NEG : Nouvelle économie géographique
NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
ONU : Organisation des Nations Unies
PAC : Politique agricole commune

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PARTHAGE : Portail des agences régionales de l'hospitalisation
PIB : Produit intérieur brut
PUCA : Plan, urbanisme, construction et architecture
RCM : Revenu de capitaux mobiliers
RF : Revenu foncier
RGP : Recensement général de la population
RMI : Revenu minimum d'insertion
RSA : Regional Science Association
SAE : Statistique annuelle des établissements de santé
SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAU : Surface agricole utile
SCEES : Service central des enquêtes et études statistiques
SFER : Société française d'économie rurale
SIRENE : Situation au répertoire des entreprises et des établissements
SIRET : Situation au répertoire des établissements
SPL : Système productif local
SYAL : Système agroalimentaire localisé
TGV : Train à grande vitesse
UE : Union européenne
UNEDIC : Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
USA : United States of America
UU : Unités urbaines
ZAU : Zonage en aires urbaines
ZAUER : Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural
ZPIU : Zone de peuplement industriel et urbain

Sommaire

Logiciels, fonds de cartes et sigles utilisés	3
Sommaire	7
Annexes de la première partie	9
Annexe 1 – Estimation de la population 2005.....	11
Annexe 2 – Présentation de la base reconstituée des données des populations historiques.....	12
Annexe 3 – Régression linéaire entre la variation de la population entre 1872 et 1936 et la population communale en 1872.....	15
Annexe 4 – Méthode d'estimation des taux de présence communaux en 2003 et 2005	16
Annexe 5 – Évolution de l'emploi salarié privé, par type d'espace.....	18
Annexe 6 – Secteurs basiques, domestiques et mixtes.....	19
Annexe 7 – Tableaux des 15 premiers et 15 derniers secteurs en évolution 1993-2005.....	20
Annexe 8 – Tableau comparatif des évolutions de l'emploi salarié privé dans le rural isolé, le rural sous faible influence urbaine et la moyenne française entre 1993 et 2005	27
Annexe 9 – Nombre de travailleurs indépendants pour 100 000 habitants par secteur d'activité et par type d'espace en 2005.....	28
Annexe 10 – Base de données sur l'emploi public.....	30
Annexe 11 – Structure départementale des revenus catégoriels DGI et évolution 2000/2004	31
Annexe 12– Régression linéaire entre la part de retraités dans les immigrants 1990/1999 et le taux de résidences secondaires dans le parc de logement en 1990.....	36
Annexe 13 – Flux migratoire par type de territoire	40
Annexe 14 – Les émigrants des aires urbaines (1).....	41
Annexe 15 – Les émigrants des aires urbaines (2).....	42
Annexe 16 – Les émigrants des aires urbaines (3).....	43
Annexes de la deuxième partie.....	45
Annexe 1 – Construction d'une ressource territoriale	47
Annexe 2 – Bibliographie sur les résidences secondaires en Europe	48

Annexes de la troisième partie	51
Annexe 1 – Commerces et services pris en compte dans l'élaboration des bassins de vie de l'INSEE ..	53
Annexe 2 – Protocole pour le calcul des revenus basiques sur données 2003/2005.....	54
Annexe 3 – Résultats de l'analyse en composantes principales	71
Annexe 4 – Part des différents types de bassins par département	74
Annexe 5 – Nombre et taille des bassins ruraux selon leur typologie établie d'après les revenus basiques.....	75
Annexe 6 – Profil sociodémographique et caractéristiques socio-professionnelles des résidents des six types de bassins ruraux	76
Annexe 7 – Cartes des revenus catégoriels déclarés dans les bassins ruraux.....	77
Annexe 8 – Analyse des variances réalisée sur le revenu imposable des habitants des différents types de bassins ruraux.....	79
Annexe 9 – Analyse des variances réalisée sur le revenu déclaré des habitants des différents types de bassins ruraux.....	81
Annexe 10 – Niveau des différents revenus déclarés par bassin rural	83
Annexe 12 – Régression linéaire entre les prix immobiliers et différents indicateurs	85
Annexe 13 – Comparaison cartographique des prix immobiliers du parc locatif privé, des prix de vente des bâtiments agricoles vendus à des non agriculteurs et du revenu foncier déclaré par les propriétaires.....	87
Annexe 14 – Analyse des variances réalisée sur l'évolution du revenu imposable par habitant 1990/1999 par type de bassins ruraux	89
Annexe 15 – Liste des secteurs retenus pour qualifier l'offre de commerces et services de proximité ...	91
Annexe 16 – Régression linéaire entre les emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité, le taux de présence et la polarisation du bassin par un pôle rural.....	92
Annexe 17 – Régression linéaire entre le nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 habitants et le taux de présence.....	94
Annexe 18 – Tableau des bassins ruraux qui s'écartent du modèle défini entre les travailleurs indépendants et le taux de présence	97
Annexe 19 – Profil des migrants venus s'installer entre 1990 et 1999 dans les bassins ruraux, selon le type de bassins	98

ANNEXES DE LA PREMIÈRE PARTIE

Annexe 1 – Estimation de la population 2005

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements. En 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus auront donc été pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

À partir de la fin de l'année 2008, à l'issue des cinq premières enquêtes de recensement, l'Insee publiera pour la première fois la population légale de chaque commune, puis, à partir de 2009, les résultats statistiques complets sur les habitants et leurs logements.

Cependant, avant 2008, l'INSEE diffuse des résultats provisoires issus des enquêtes annuelles de recensement. Ces résultats provisoires portent, à la date du 15 juin 2007, sur 21 329 communes métropolitaines de moins de 10 000 habitants et 416 communes de plus de 10 000 habitants. Ces populations correspondent à la population communale de 2004, de 2005 ou de 2006, selon l'année d'enquête. Données disponibles à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/commune.htm

Par ailleurs, l'INSEE fournit les populations départementales de 1990 à 2005. Les estimations au 1^{er} janvier 2005 tiennent compte des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 au niveau départemental ainsi que des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives. Données disponibles à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/elp_reg_dep.htm

La population 2005 est estimée, dans ce travail, à partir des nouveaux recensements de la population INSEE sur les communes enquêtées et sur les montants départementaux consolidés. La population des communes non enquêtées est obtenue par différence entre la population départementale et la population enquêtée, répartie au prorata du poids de ces communes dans la population départementale de 1999.

Afin de prendre en compte les décalages des années d'enquêtes (2004, 2005 ou 2006), on a calculé les évolutions annuelles respectives depuis 1999. Pour l'année 2005, la population des communes enquêtées en 2004 est corrigée en additionnant une année d'évolution annuelle, pour l'année 2006 on soustrait une année d'évolution annuelle.

Annexe 2 – Présentation de la base reconstituée des données des populations historiques

La base de données des populations historiques indique, pour la quasi-totalité des communes de France métropolitaine, la population communale de 1872 à 1954. A partir de 1962, les données sont celles mises, par exemple, en ligne sur le site de l'INSEE¹.

L'obtention de ces données historiques fut difficile.

Certaines antennes régionales de l'INSEE fournissent ces données en ligne (Languedoc-Roussillon², PACA³, Auvergne⁴). Dans ce cas, il n'y a généralement aucun problème pour les télécharger.

Pour l'obtention du même type de données dans les autres régions métropolitaines, il faut obligatoirement passer par les services centralisés de l'INSEE, L'INSEE Contact. Cependant, en suivant cette piste, la réponse s'avère négative. Il serait impossible d'obtenir ou d'acheter ces données.

On a donc contacté chacune des antennes régionales de l'INSEE, en devant argumenter systématiquement pour convaincre les réceptionnistes, que le recours à l'INSEE Contact était impossible, mais que l'on était sûr que ces données se trouvaient bien dans leur antenne régionale.

Finalement, certaines régions disposent de ces données mais sous format papier (Lorraine, Franche-Comté, Centre, Champagne-Ardenne), d'autres sous format texte informatisé (département de la Seine-Maritime), d'autres enfin sous format Excel. Ces données sont parfois payantes, parfois non, selon l'antenne régionale de l'INSEE.

Ces données n'existeraient finalement pas à l'INSEE pour les régions Rhône-Alpes, Aquitaine, la Corse et le département de l'Eure.

Par ailleurs, l'INED, et plus précisément le Laboratoire de démographie historique⁵, possède sa propre base de données en la matière, sur toute la France et sur la période 1806-1954, avec le détail des changements géographiques. Cette base de données, issue d'un travail colossal de

¹ http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/psdc.htm

² http://www.insee.fr/fr/insee_regions/languedoc/zoom/chif_cles/composition_communale.htm

³ http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/rfc/detail.asp?theme=2

⁴ http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/rfc/detail.asp?theme=2

⁵ Consulter le site passionnant : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/1_navigation.php

relevés à partir des archives départementales, n'est pas mise à la disposition du public, ce qui est compréhensible.

On a pu néanmoins acquérir auprès de ce laboratoire les données pour quatre régions françaises (Rhône-Alpes, Aquitaine, qui n'existent pas à l'INSEE, Lorraine et Centre que l'on avait sous format papier)¹.

Les données des communes de Champagne-Ardenne et de Franche-Comté ont été finalement saisies à la main.

Une fois ces données récoltées, se posaient plusieurs problèmes :

- toutes les séries ne sont pas disponibles sur la même période. Certaines débutent plus tard que d'autres ou ne sont pas renseignées sur toutes les années de référence ;
- la délimitation communale a beaucoup varié au cours de ces années.

Concernant la période d'étude, l'année 1872 est apparue comme le seul début de période possible. Avant cette date, seule une minorité de régions sont renseignées.

A partir de cette date, des vides subsistent néanmoins, comme l'indique le tableau :

REGIONS	RP1872	RP1876	RP1881	RP1891	RP1901	RP1911	RP1921	RP1931	RP1936	RP1946	RP1954
NORD											
BOURGOGNE											
LANGUEDOC-ROUSSILLON											
PACA											
AUVERGNE											
LIMOUSIN											
POITOU-CHARENTES											
PICARDIE											
ILE-DE-FRANCE											
NORMANDIE											
ALSACE											
PAYS DE LA LOIRE											
BRETAGNE	1841-1861										
MIDI-PYRENEES											
CENTRE											
LORRAINE											
RHONE-ALPES											
AQUITAINE											
CHAMPAGNE-ARDENNE											
FRANCHE-COMTE											
HAUTE-NORMANDIE (Seine Maritime)	1821-1851 ts les 5 ans										

	années renseignées
	années non renseignées

¹ L'auteur remercie Mme Claude Motte pour ses conseils et sa disponibilité.

On a, par ailleurs, les données départementales sur l'ensemble des dates comprises entre 1872 et 1954 (source INSEE).

Les données manquantes communales ont été estimées à partir des trends constatés avant (lorsque c'était possible) et après la date manquante, calés sur les tendances et totaux départementaux. La base départementale nous a été fournie par Nicot, responsable du SIRIUS (Service informatique de recherches interdisciplinaires, urbaines et spatiales) de l'Université Paris-12.

Le cas du Languedoc-Roussillon et des Pays de la Loire posent problème puisque les séries ne débutent qu'en 1891 pour la première, 1901 pour la seconde. On a hésité à estimer les années manquantes à partir de 1872 pour ces deux régions. Cependant, l'observation des tendances locales obtenues par la méthode d'estimation par trend, calée sur les montants départementaux, semblait réaliste. On a décidé de les inclure dans la base.

Concernant les changements géographiques, l'harmonisation a été réalisée sur la délimitation 1999. La plupart des bases de données fournies par l'INSEE était d'ailleurs déjà dans cette délimitation.

Pour les régions où ce travail sur les codes géographiques des communes n'avait pas été fait, on a procédé en deux étapes :

- 1) Les communes qui étaient séparées avant 1999, mais fusionnées en 1999, ont été regroupées sans problème majeur.
- 2) Les communes séparées en 1999, mais agrégées à des dates antérieures, ont été « désagrégées » au prorata de leur poids respectif en 1999. Cette méthode sous-tend que ces deux ou trois, ou quatre communes parfois, aient connu les mêmes évolutions de population sur l'ensemble de la période.

Ceci est très certainement faux mais ne perturbe pas les résultats dans la mesure où ces données ne sont jamais mobilisées à l'échelle communale. Elles sont ré-agrégées dans les analyses par type d'espace dans le zonage en aires urbaines et son complément rural, ou à l'échelle des bassins de vie. Leur regroupement rend finalement bien compte de la population locale du territoire étudié.

La base de données historiques porte sur l'ensemble des communes métropolitaines de 1999, hormis celles de la Corse et du département de l'Eure, pour la période 1872-1954.

Annexe 3 – Régression linéaire entre la variation de la population entre 1872 et 1936 et la population communale en 1872

La régression entre la population de 1872 et l'augmentation 1872/1936 a été réalisée en termes de poids de la commune dans la population nationale. L'échelle communale rendait l'analyse difficile en termes d'évolution en % (de trop fortes variations négatives ou positives qui finalement ne portent que sur une centaine de personnes pour les plus petites communes).

Avec :

Var. p_{1872}/p_{1936} = variation du poids de la commune dans la population nationale entre 1872 et 1936.

p_{1872} = poids de la commune dans la population nationale en 1872

Les résultats de la régression effectuée sur le logiciel XLstat sont les suivants :

Observations	35069,000
Somme des p	35069,000
DDL	35067,000
R ²	0,759
R ² ajusté	0,759
MCE	0,000
RMCE	0,008
MAPE	607,485
DW	1,969
Cp	2,000
AIC	-342363,797
SBC	-342346,867
PC	0,241

Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	-0,001	0,000	-34,337	< 0,0001	-0,001	-0,001
p_{1872}	0,490	0,001	332,012	< 0,0001	0,488	0,493

Equation du modèle :

Var. $p_{1872}/p_{1936} = -1,399E-03+0,491*p_{1872}$

Annexe 4 – Méthode d'estimation des taux de présence communaux en 2003 et 2005

Le passage des taux de présence départementaux au taux de présence communaux repose sur les variables suivantes :

- TXPRES : le taux de présence départemental en 2003 (présence annuelle/population 2003*100) – source ministère du Tourisme ;
- REV/HAB : le revenu par habitant en 2003 :
 - o Revenu imposable DGI 2003 ;
 - o Population 2003 estimée à partir des trends 1990/1999 ;
- IPAT : indice de potentiel d'accueil touristique construit comme suit :
 - o le nombre de chambres d'hôtels en 2003 dans une commune pondéré par 2 (deux personnes par chambre) + le nombre d'emplacements de camping en 2003 pondéré par 3 + le nombre de résidences secondaires en 1999 pondéré par 2,5 ;
 - o le tout divisé par la population 2003 estimée à partir des trends 1990/1999.

Le taux de présence est une fonction décroissante du revenu (plus on est « riche » et plus on part en vacances) et croissante de l'indice de potentiel d'accueil touristique (plus le territoire est touristique et plus la présence de touristes est importante).

Les résultats de la régression linéaire réalisée sur le logiciel XLStat sont les suivants :

Régression de la variable tx de presence :

Coefficients d'ajustement :

Observations	95,00
Somme des poids	95,00
DDL	92,00
R²	0,87
R² ajusté	0,87
MCE	10,90
RMCE	3,30
MAPE	2,30
DW	1,79
Cp	3,00
AIC	229,85
SBC	237,51
PC	0,14

Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	69,87	2,79	25,03	< 0,0001	64,33	75,42
REV/HAB	-0,0008	0,00	-3,12	0,00	0,00	0,00
IPAT	29,44	1,20	24,46	< 0,0001	27,05	31,83

Equation du modèle :

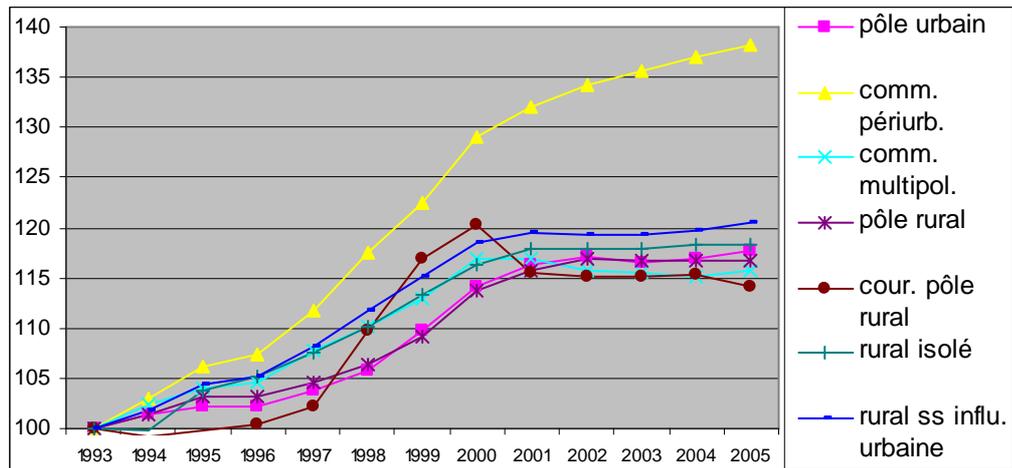
$$\text{TXPRES} = 69,87 - 0,0008 \cdot \text{REV/HAB} + 29,44 \cdot \text{IPAT}$$

On applique ensuite les coefficients de l'équation sur l'ensemble des communes françaises afin d'obtenir les taux de présence communaux. Les taux de présence ainsi obtenus permettent de connaître le nombre de personnes présentes par commune d'après le modèle. Ces données communales sont enfin consolidées sur les totaux départementaux.

La présence communale en 2005 est estimée selon la même méthode, en prenant cette fois, les revenus 2005, la population estimée 2005 (cf. Annexe 1), l'hébergement touristique marchand 2005. Les résultats varient très peu entre 2003 et 2005. Cette actualisation a été introduite afin de travailler sur des données à dates identiques selon les variables mobilisées.

Annexe 5 – Évolution de l'emploi salarié privé, par type d'espace

Évolution de l'emploi UNEDIC par type d'espace (ZAUER 2002 – délimitation communale 1999), en indice base 100 en 1993)



Source : UNEDIC, élaboration de l'auteur.

Note : Le rural sous faible influence urbaine en délimitation 1999 a été reconstitué en prenant en considération les communes de l'espace à dominante rurale qui ne sont ni des pôles ruraux, ni des couronnes d'un pôle rural et dont 20% ou plus des actifs travaillent dans une aire urbaine.

Le rural isolé est constitué des communes restantes de l'espace à dominante rurale (ni pôles ruraux, ni couronnes d'un pôle rural, ni communes sous faible influence urbaine).

Annexe 6 – Secteurs basiques, domestiques et mixtes

Les qualificatifs employés par Laurent Davezies (2003a, 2003b) pour désigner les emplois basiques purs, domestiques purs et mixtes reposent sur le principe suivant :

- les secteurs purement basiques se localisent pour produire ;
- les secteurs purement domestiques se localisent pour répondre à une demande locale ;
- les secteurs mixtes peuvent être amenés à répondre à une demande locale et extérieure.

Sur cette base, on distingue au sein des secteurs de la NAF700 :

- les secteurs purement basiques comprennent toutes les activités de fabrication et d'extraction, activités plutôt industrielles, donc ; l'agriculture (sylviculture, viticulture et pêche comprises) ; les activités de recherche et développement ; la vente par correspondance ; la production audiovisuelle... – soit 367 secteurs.
- Les secteurs purement domestiques comprennent tous les commerces de détail ; les réparations (garagistes, cordonniers...) ; les hôtels, cafés, restaurants ; les secteurs tournés vers les loisirs (discothèques, cinémas...) ; les services aux particuliers (coiffeurs, teinturiers...), les activités médicales, sociales, l'enseignement primaire – soit 106 secteurs.
- Les secteurs mixtes comprennent la construction, le commerce de gros, les services aux entreprises, la réparation de matériel professionnel, l'enseignement secondaire et supérieur, les cliniques privées, les activités culturelles et récréatives... – soit 239 secteurs.

Annexe 7 – Tableaux des 15 premiers et 15 derniers secteurs en évolution 1993-2005

Il s'agit ici de distinguer les 15 secteurs en NAF220 qui ont créé le plus d'emplois dans les six types de territoires définis dans le ZAUER (2002), dans lequel on distingue le rural isolé et le rural sous faible influence urbaine.

L'ensemble de ces tableaux est construit à partir des données UNEDIC 1993 et 2005, en NAF 220.

PÔLES URBAINS

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Sélection et fourniture de personnel	390 839	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Action sociale	197 263	
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	161 981	
Restaurants	144 169	
Activités de nettoyage	117 646	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	107 768	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	89 786	
Activités d'architecture et d'ingénierie	65 594	
Transports urbains et routiers	60 962	
Activités immobilières pour compte de tiers	60 708	
Services divers fournis principalement aux entreprises	49 014	
Activités pour la santé humaine	47 426	
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	37 709	
Activités liées au sport	29 158	
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	25 030	
Autres organisations associatives	22 167	Les 15 derniers secteurs (perte ou faible gain d'emplois)
Production de métaux non ferreux	-5 639	
Industrie laitière	-5 742	
Fabrication de verre et d'articles en verre	-6 078	
Ennoblement textile	-6 275	
Traitement des métaux ; mécanique générale	-6 388	
Commerce de gros de produits alimentaires	-6 946	
Tissage	-7 269	
Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	-8 717	
Fabrication d'équipements mécaniques	-8 934	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	-8 968	
Fabrication de meubles	-8 983	
Fabrication d'articles en papier ou en carton	-12 306	
Chaudronnerie	-12 597	
Imprimerie	-24 527	
Préparation des sites	-28 417	
Fabrication de vêtements en textile	-63 065	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

COMMUNES PÉRIURBAINES

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Action sociale	34 465	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	28 789	
Transports urbains et routiers	27 059	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	22 509	
Activités de nettoyage	19 737	
Sélection et fourniture de personnel	17 105	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	14 549	
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	13 691	
Restaurants	13 657	
Travaux de finition	13 482	
Travaux d'installation	13 421	
Commerce de gros d'équipements industriels	11 566	
Manutention et entreposage	9 944	
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	8 011	
Services divers fournis principalement aux entreprises	7 079	
Activités d'architecture et d'ingénierie	6 362	
Fabrication de meubles	248	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	226	
Commerce de gros de produits alimentaires	204	
Fabrication de verre et d'articles en verre	110	
Fabrication de machines agricoles	-51	
Commerce de gros de produits agricoles bruts	-100	
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	-114	
Autres moyens d'hébergement de courte durée	-150	
Fabrication de charpentes et de menuiseries	-159	
Fonderie	-510	
Industrie laitière	-528	
Extraction de sables et d'argiles	-544	
Production de métaux non ferreux	-550	
Ennoblement textile	-645	
Tissage	-2 083	
Fabrication de vêtements en textile	-4 358	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

COMMUNES MULTIPOLARISÉES

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Action sociale	8 962	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	6 354	
Transports urbains et routiers	5 684	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	4 699	
Travaux de finition	4 103	
Sélection et fourniture de personnel	3 163	
Restaurants	2 958	
Travaux d'installation	2 828	
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	2 785	
Manutention et entreposage	2 326	
Autres industries alimentaires	2 101	
Activités de nettoyage	1 870	
Activités d'architecture et d'ingénierie	1 364	
Services personnels	1 346	
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	1 303	
Activités pour la santé humaine	1 226	Les 15 derniers secteurs (perte ou faible gain d'emplois)
Commerce de gros de produits agricoles bruts	54	
Extraction de sables et d'argiles	38	
Cafés	5	
Industrie des viandes	-143	
Fabrication de machines agricoles	-183	
Fabrication de charpentes et de menuiseries	-188	
Ennoblement textile	-253	
Industrie laitière	-281	
Chaudronnerie	-398	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	-630	
Transformation des matières plastiques	-1 133	
Fabrication d'articles en papier ou en carton	-1 457	
Tissage	-1 661	
Production de métaux non ferreux	-1 741	
Fabrication de verre et d'articles en verre	-1 963	
Fabrication de vêtements en textile	-2 792	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

PÔLES RURAUX

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Sélection et fourniture de personnel	29 009	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Commerce de détail en magasin non spécialisé	18 906	
Action sociale	18 828	
Transports urbains et routiers	8 822	
Restaurants	8 494	
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	8 253	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	4 979	
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	4 906	
Activités immobilières pour compte de tiers	4 897	
Autres industries alimentaires	4 295	
Activités pour la santé humaine	3 995	
Industrie des viandes	3 887	
Transformation des matières plastiques	3 810	
Travaux de finition	3 658	
Services divers fournis principalement aux entreprises	3 551	
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	3 353	Les 15 derniers secteurs (perte ou faible gain d'emplois)
Fabrication de machines agricoles	160	
Fabrication d'ouvrages en béton ou en plâtre	36	
Fabrication de charpentes et de menuiseries	-58	
Extraction de sables et d'argiles	-83	
Fabrication d'articles en papier ou en carton	-153	
Industrie laitière	-389	
Chaudronnerie	-438	
Ennoblement textile	-545	
Préparation des sites	-659	
Commerce de gros de produits agricoles bruts	-764	
Commerce de gros de produits alimentaires	-840	
Commerce de véhicules automobiles	-1 406	
Tissage	-1 949	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	-3 038	
Fabrication de meubles	-4 348	
Fabrication de vêtements en textile	-11 679	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

COURONNES D'UN PÔLE RURAL

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Production de métaux non ferreux	451	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Travaux d'installation	343	
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	322	
Activités de nettoyage	280	
Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	256	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	226	
Travaux de finition	197	
Restaurants	185	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	175	
Préparation des sites	143	
Traitement des métaux ; mécanique générale	116	
Commerce de gros d'équipements industriels	114	
Entretien et réparation de véhicules automobiles	111	
Action sociale	88	
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	78	
Tissage	73	Les 15 derniers secteurs (perte ou faible gain d'emplois)
Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	-26	
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	-27	
Autres moyens d'hébergement de courte durée	-44	
Chaudronnerie	-44	
Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	-45	
Sélection et fourniture de personnel	-57	
Commerce de gros de produits alimentaires	-59	
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	-61	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	-68	
Ennoblement textile	-79	
Fabrication d'ouvrages en béton ou en plâtre	-85	
Fabrication de vêtements en textile	-129	
Industrie laitière	-178	
Fabrication de meubles	-200	
Imprimerie	-203	
Industrie des viandes	-209	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

RURAL SOUS FAIBLE INFLUENCE URBAINE

Note : Le rural sous faible influence urbaine en délimitation 1999 a été reconstitué en prenant en considération les communes de l'espace à dominante rurale qui ne sont ni des pôles ruraux, ni des couronnes d'un pôle rural et dont 20% ou plus des actifs travaillent dans une aire urbaine.

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Action sociale	16 437	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	9 528	
Transports urbains et routiers	7 972	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	6 407	
Travaux de finition	6 136	
Travaux d'installation	4 089	
Restaurants	4 032	
Transformation des matières plastiques	3 880	
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	3 456	
Sélection et fourniture de personnel	3 192	
Activités pour la santé humaine	2 720	
Traitement des métaux ; mécanique générale	1 991	
Manutention et entreposage	1 716	
Autres industries alimentaires	1 712	
Commerce de gros d'équipements industriels	1 685	
Activités de nettoyage	1 643	Les 15 derniers secteurs (perte ou faible gain d'emplois)
Fabrication d'articles en papier ou en carton	144	
Fonderie	123	
Fabrication de machines d'usage général	57	
Imprimerie	20	
Autres organisations associatives	-7	
Production de métaux non ferreux	-96	
Ennoblement textile	-114	
Commerce de gros de produits agricoles bruts	-151	
Extraction de sables et d'argiles	-201	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	-446	
Fabrication de meubles	-525	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	-534	
Commerce de véhicules automobiles	-663	
Commerce de gros de produits alimentaires	-944	
Tissage	-1 934	
Fabrication de vêtements en textile	-6 954	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

RURAL ISOLÉ

Le rural isolé est constitué des communes de l'espace à dominante rurale qui ne sont ni des pôles ruraux, ni des couronnes d'un pôle rural, ni des communes sous faible influence urbaine.

Intitulés secteurs	Variation 1993-2005 de l'emploi UNEDIC	
Action sociale	16 367	Les 15 premiers secteurs créateurs d'emplois
Transports urbains et routiers	8 456	
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	8 087	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	5 578	
Restaurants	4 920	
Industrie des viandes	3 668	
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	3 087	
Travaux de finition	2 899	
Travaux d'installation	2 799	
Activités pour la santé humaine	2 360	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	2 357	
Sélection et fourniture de personnel	2 302	
Autres industries alimentaires	2 078	
Activités immobilières pour compte de tiers	1 941	
Autres moyens d'hébergement de courte durée	1 839	
Hôtels	1 627	Les 15 derniers secteurs (perte ou faible gain d'emplois)
Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	56	
Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	37	
Fabrication d'équipements mécaniques	-92	
Production de métaux non ferreux	-99	
Extraction de sables et d'argiles	-102	
Fabrication d'articles en papier ou en carton	-104	
Ennoblement textile	-177	
Fabrication d'ouvrages en béton ou en plâtre	-418	
Fabrication de verre et d'articles en verre	-654	
Commerce de gros de produits alimentaires	-658	
Tissage	-773	
Commerce de véhicules automobiles	-843	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	-1 413	
Industrie laitière	-1 728	
Fabrication de meubles	-2 645	
Fabrication de vêtements en textile	-5 429	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l'auteur.

Annexe 8 – Tableau comparatif des évolutions de l’emploi salarié privé dans le rural isolé, le rural sous faible influence urbaine et la moyenne française entre 1993 et 2005

En NAF220, le tableau indique les secteurs où le rural isolé et le rural sous influence urbaine apparaissent comme plus performants soit l’un, soit l’autre, que la moyenne française ainsi que les secteurs pour lesquels ces deux types d’espace sont sous-performants :

Restaurants	Le rural isolé est plus performant que le moyenne française quand le rural sous influence urbaine est sous-performant
Fabrication de machines d'usage général	
Autres organisations associatives	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	
Action sociale	
Hôtels	
Transformation des matières plastiques	Le rural sous influence urbaine est plus performant que le moyenne française quand le rural isolé est sous-performant
Industrie laitière	
Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	
Fabrication d'ouvrages en béton ou en plâtre	
Fabrication d'équipements mécaniques	
Fabrication de verre et d'articles en verre	
Fabrication de meubles	
Fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie	
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	Rural isolé et rural sous influence urbaine voient leurs emplois progresser moins vite ou diminuer plus vite que la moyenne française
Activités liées au sport	
Fabrication de vêtements en textile	
Entretien et réparation de véhicules automobiles	
Commerce de véhicules automobiles	
Commerce de gros de produits alimentaires	Rural isolé et rural sous influence urbaine voient leurs emplois progresser moins vite ou diminuer plus vite que la moyenne française
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	
Pour l'ensemble de autres secteurs en NAF 220 significatifs les progressions sont plus importantes dans ces espaces ruraux qu'en France métropolitaine	

Source : UNEDIC 1993-2005, calculs de l’auteur.

Annexe 9 – Nombre de travailleurs indépendants pour 100 000 habitants par secteur d'activité et par type d'espace en 2005

Les travailleurs indépendants en BIC (bénéfices industriels et commerciaux)

NAF700	Libellé	pôle urbain	comm. périurb.	com. multipol.	pôle rural	couronne pôle rural	rural ss influ urb.	rural isolé	moy. France
45.2V	Travaux de maçonnerie générale	43	73	79	75	142	112	144	62
55.3A	Restauration de type traditionnel	65	56	72	109	72	95	134	72
93.0D	Coiffure	67	61	71	121	44	85	99	72
45.4C	Menuiserie bois et matières plastiques	18	50	51	44	72	77	92	35
45.4J	Peinture	44	58	53	65	74	70	76	51
28.4C	Métallurgie des poudres	29	37	48	57	31	67	75	38
45.3A	Travaux d'installation électrique	27	50	48	47	59	61	70	38
55.4B	Débites de boissons	31	25	37	56	35	49	63	34
45.3E	Installation d'eau et de gaz	23	41	37	37	50	51	57	31
55.1A	Hôtels touristiques avec restaurant	7	12	15	29	23	32	57	14
52.6E	Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés	83	54	60	65	51	61	53	73
50.2Z	Entretien et réparation de véhicules automobiles	20	28	30	37	30	40	46	25
52.1B	Commerce d'alimentation générale	19	17	20	18	18	34	45	21
52.6D	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	29	35	34	32	31	38	33	31
52.2C	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	16	15	20	29	10	26	32	18
52.3A	Commerce de détail de produits pharmaceutiques	25	18	19	29	5	24	29	23
52.4Z	Commerces de détail divers en magasin spécialisé	22	10	13	42	5	15	28	20
55.2E	Autre hébergement touristique	1	4	5	6	14	15	26	4
45.4A	Plâtrerie	10	20	19	23	29	26	25	15
55.3B	Restauration de type rapide	25	10	13	37	10	14	25	22
45.2J	Réalisation de couvertures par éléments	6	17	19	15	21	27	25	12
50.1Z	Commerce de véhicules automobiles	10	15	17	20	16	22	25	14
52.4C	Commerce de détail d'habillement	30	9	12	75	2	14	25	27
45.1A	Terrassements divers, démolition	4	18	18	14	26	23	24	10
24.4C	Fabrication de médicaments	4	10	12	13	25	18	24	8
60.2E	Transport de voyageurs par taxis	52	36	19	22	20	20	23	42
52.4R	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	20	10	12	30	2	15	22	18
55.4A	Cafés tabacs	12	15	16	17	13	21	21	14
45.4F	Revêtement des sols et des murs	13	22	19	20	27	20	19	16
52.5Z	Commerce de détail de biens d'occasion	18	10	12	25	14	17	18	17
52.4X	Commerce de détail de fleurs	14	12	16	32	2	16	18	15
60.2L	Transports routiers de marchandises de proximité	16	21	19	12	17	19	16	17
70.3A	Agences immobilières	25	17	16	22	11	16	16	22
17.1P	Préparation et filature d'autres fibres	1	4	6	5	10	11	15	3
27.4A	Production de métaux précieux	7	7	9	18	2	12	14	8
45.3F	Installation d'équipements thermiques et de climatisation	8	15	15	12	16	14	14	10
51.1R	Autres intermédiaires spécialisés du commerce	20	23	19	18	16	18	14	20
55.2C	Exploitation de terrains de camping	1	3	4	6	8	8	14	3
45.2L	Travaux de charpente	2	6	7	7	14	11	14	5
45.4D	Menuiserie métallique ; serrurerie	8	13	11	12	13	13	13	10
92.7C	Autres activités récréatives	3	8	8	7	8	11	13	5
52.4W	Commerce de détail d'articles de sport et de loisirs	4	3	5	17	1	5	12	5
51.2E	Commerce de gros d'animaux vivants	0	3	3	3	7	8	11	2
52.4N	Commerce de détail de quincaillerie	3	3	6	10	2	6	10	4
31.1A	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs élect.	0	2	3	2	10	6	10	2
93.0E	Soins de beauté	17	11	11	25	2	9	10	15
74.7Z	Activités de nettoyage	14	12	9	12	13	8	9	12
28.5A	Traitement et revêtement des métaux	5	3	4	15	2	4	9	5
24.5C	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	9	8	8	12	7	9	9	9
52.2L	Commerce de détail de tabac	6	5	8	11	3	6	9	6
45.4M	Travaux de finition n.c.a.	6	8	6	7	13	8	8	7

Source : SIRENE, 2005, élaboration de l'auteur.

En bleu : les activités basiques pures.

En orange : les activités domestiques pures.

En jaune : les activités mixtes.

Les travailleurs indépendants en BNC (bénéfices non commerciaux)

NAF700	Libellé	pôle urbain	comm. périurb.	com. multipol.	pôle rural	couronne pôle rural	rural ss influ urb.	rural isolé	moy. France
85.1G	Activités des auxiliaires médicaux	220	136	133	246	44	139	149	193
85.1C	Pratique médicale	230	78	76	163	16	75	90	174
85.1E	Pratique dentaire	67	31	31	75	2	28	31	54
74.1A	Activités juridiques	82	6	6	18	2	7	8	53
74.1G	Conseil pour les affaires et la gestion	45	22	15	12	11	13	10	34
74.2A	Activités d'architecture	43	17	16	29	10	16	18	33
92.6C	Autres activités sportives	18	16	13	120	22	29	119	29
92.3A	Activités artistiques	27	17	18	20	24	25	28	24
74.2C	Ingénierie, études techniques	18	14	11	8	9	9	8	15
80.4D	Autres enseignements	17	10	9	11	7	8	8	14
74.1C	Activités comptables	20	5	2	8	2	2	2	14
74.8F	Secrétariat et traduction	16	9	7	5	5	7	8	13
93.0N	Autres services personnels	13	7	7	10	5	8	6	11
80.4A	Ecoles de conduite	10	7	8	22	0	7	7	10
74.8K	Services annexes à la production	12	5	5	4	3	4	4	9
80.4C	Formation des adultes et formation continue	11	8	6	4	6	5	5	9
72.1Z	Conseil en systèmes informatiques	12	6	4	2	3	3	2	9
85.2Z	Activités vétérinaires	7	6	6	18	0	9	12	8
85.1H	Soins hors d'un cadre réglementé	9	5	4	7	5	5	5	7
74.2B	Métreurs, géomètres	4	3	3	7	2	3	3	4
74.4B	Agences, conseil en publicité	4	2	1	1	1	2	1	3
72.2C	Autres activités de réalisation de logiciels	3	2	1	2	1	1	2	3
92.4Z	Agences de presse	2	2	3	3	2	3	3	3
85.1K	Laboratoires d'analyses médicales	3	1	1	5	0	0	1	2
93.0L	Autres soins corporels	3	1	1	2	1	1	1	2
74.8A	Studios et autres activités photographiques	3	1	1	1	0	1	1	2
22.2J	Activités graphiques auxiliaires	2	1	0	1	0	1	0	2
92.3K	Activités diverses du spectacle	2	1	1	1	0	1	1	1
70.3A	Agences immobilières	2	1	1	1	2	1	1	1
74.6Z	Enquêtes et sécurité	1	1	1	1	2	1	1	1
74.3B	Analyses, essais et inspections techniques	1	1	1	1	1	1	1	1
73.1Z	Recherche-développement en sciences phys.	2	1	0	1	0	0	0	1
74.1E	Etudes de marché et sondages	2	1	1	0	0	0	0	1
93.0E	Soins de beauté	1	0	0	1	0	0	0	1

Source : SIRENE, 2005, élaboration de l'auteur.

En bleu : les activités basiques pures.

En orange : les activités domestiques pures.

En jaune : les activités mixtes.

Annexe 10 – Base de données sur l’emploi public

Les emplois publics de l’État (FPE) et des collectivités territoriales (FPT), à la commune, en 2004, sont fournis pour 3500 communes environ pour la FPT (55% des emplois sont couverts) et 4500 pour la FPE (94% des emplois sont couverts) par le fichier INSEE des emplois publics. On a, par ailleurs, les montants départementaux pour ces mêmes variables.

Les autres communes sont soumises au secret statistique, soit parce que les effectifs de la FPT ou de la FPE sont inférieurs à 5, soit parce qu’il y a moins de trois établissements employeurs dans la commune, soit, enfin, parce qu’un seul établissement représente 85% des effectifs.

Les emplois FPT et FPE pour ces communes soumises au secret statistique sont estimés comme suit :

- les communes qui n’avaient pas d’emploi public en 1999 demeurent sans emploi public en 2004 ;
- les emplois à répartir au sein de chaque département sont obtenus par différence entre l’emploi départemental total et les sommes des emplois pour les communes non soumises au secret statistique ;
- ce nombre d’emplois est réparti entre les communes en fonction du poids de la commune dans le département (hors communes non soumises au secret statistique) en termes de population estimée en 2004 ;
- ces calculs sont effectués distinctement pour la FPT puis pour la FPE, les communes soumises au secret statistique n’étant pas les mêmes.

Note : Sur le département du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, on a pris en compte, dans ces correctifs, le nombre d’emplois d’enseignants par commune (données du rectorat). Les données ainsi améliorées sont finalement équivalentes à celles que l’on obtient en s’en tenant à une clé de répartition au prorata de la population.

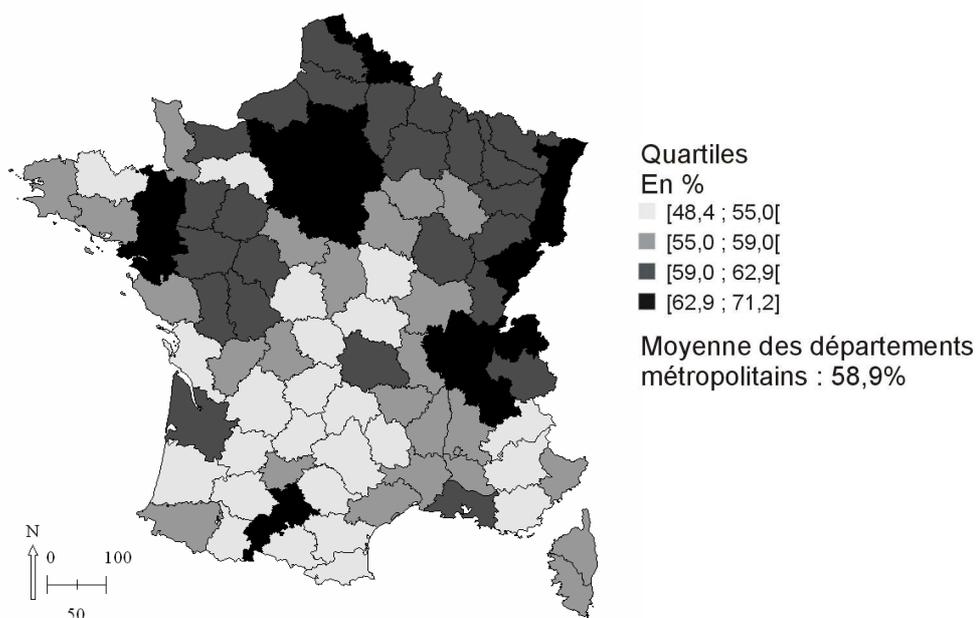
Les emplois des titulaires de la fonction publique hospitalière sont obtenus par extraction des données de la base SAE (statistiques annuelles d’établissements de santé) pour le personnel médical et non médical. Les montants obtenus grâce à cette base peuvent être légèrement biaisés : doubles comptes¹ qui créent un écart de +8% par rapport aux chiffres publiés par le ministère de la Fonction publique à l’échelle départementale. Les résultats finaux sont donc consolidés par rapport aux montants départementaux du ministère de la Fonction publique.

¹ Un établissement principal peu déclarer les effectifs de ses établissements secondaires, alors que ces mêmes établissements secondaires ont également déclaré leurs effectifs.

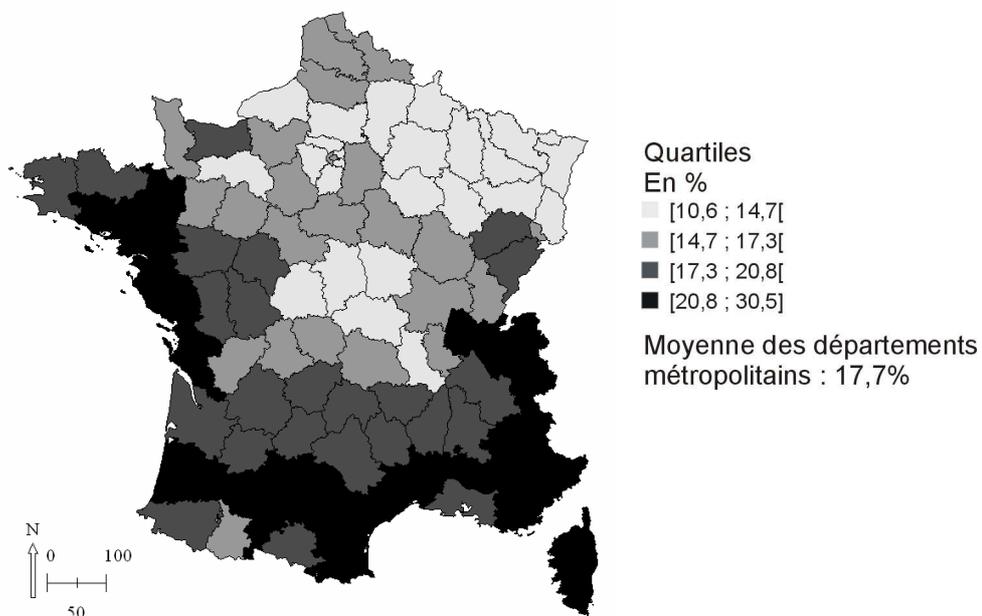
Annexe 11 – Structure départementale des revenus catégoriels DGI et évolution 2000/2004

LES TRAITEMENTS ET SALAIRES COMPRENANT LES ALLOCATIONS ASSEDIC

Part des traitements et salaires dans les revenus déclarés, en % - en 2004



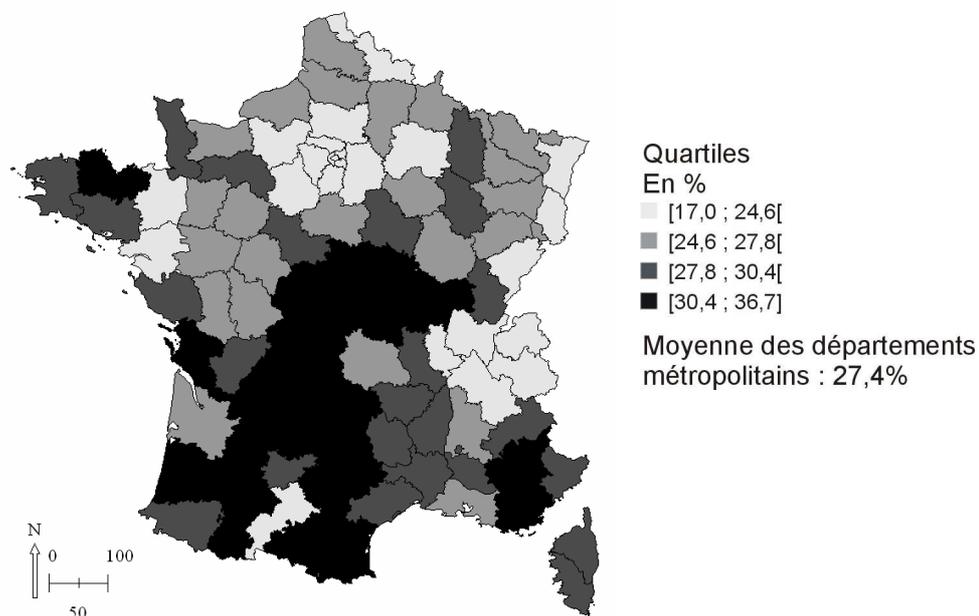
Évolution des traitements et salaires entre 2000 et 2004, en %



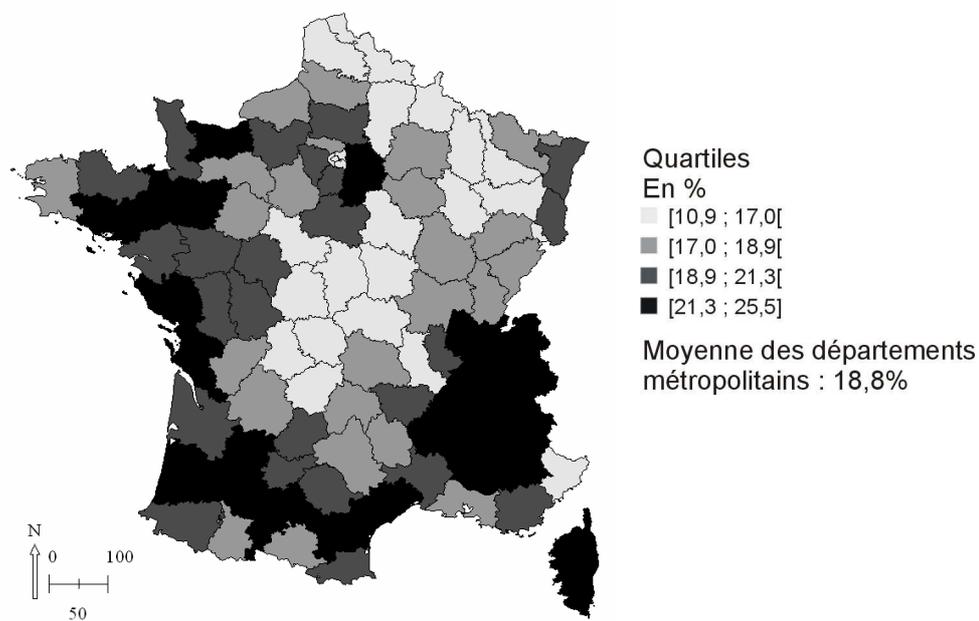
Source : DGI, élaboration de l'auteur.
Discretisation centrée sur la moyenne.

LES RETRAITES

Part des retraités dans le total des revenus déclarés, en % - en 2004



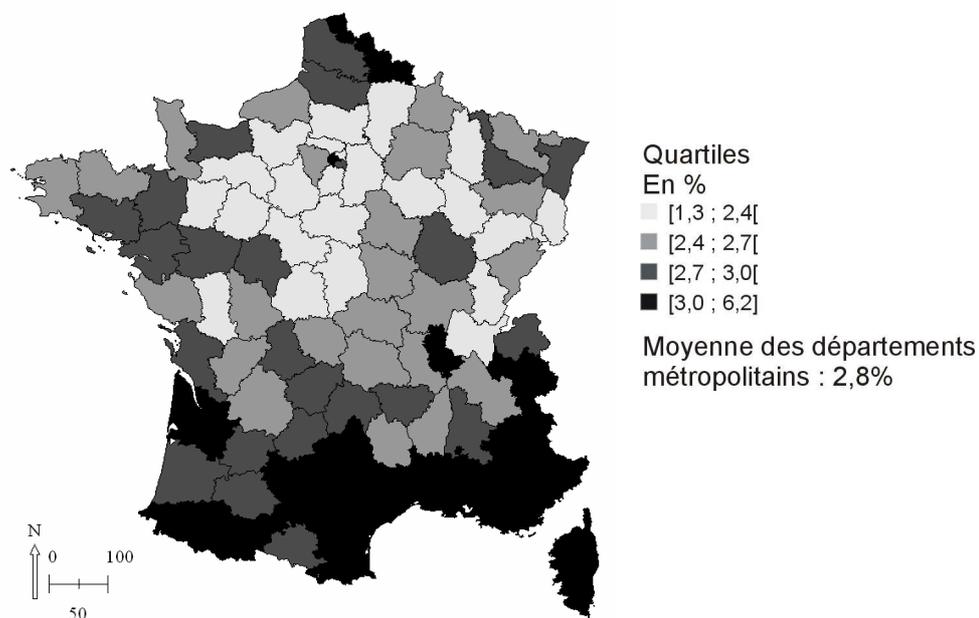
Évolution des retraites 2000/2004, en %



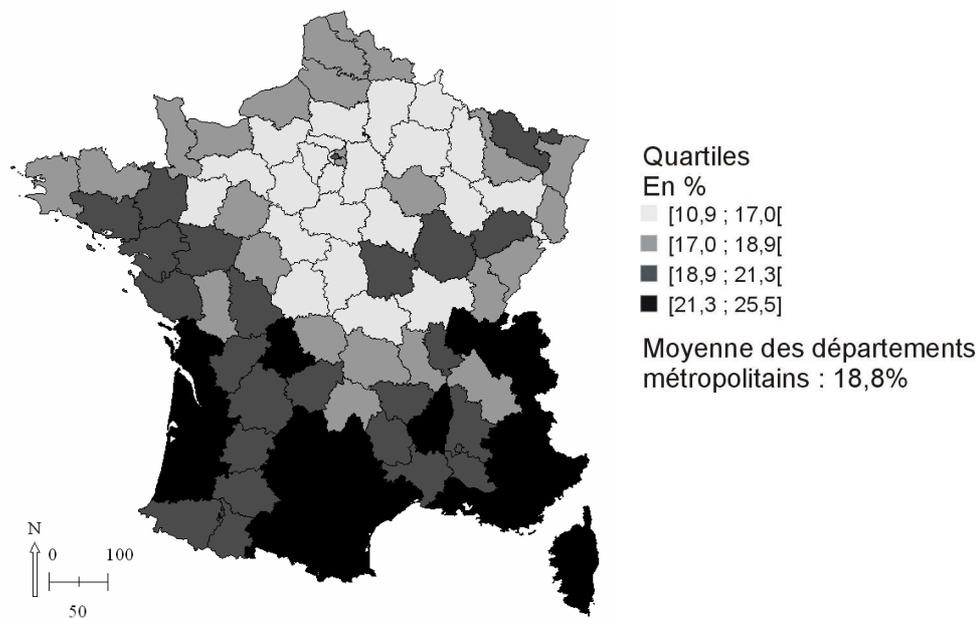
Source : DGI, élaboration de l'auteur.
Discretisation centrée sur la moyenne.

LES BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX

Part des BNC dans le total des revenus déclarés, en % - en 2004



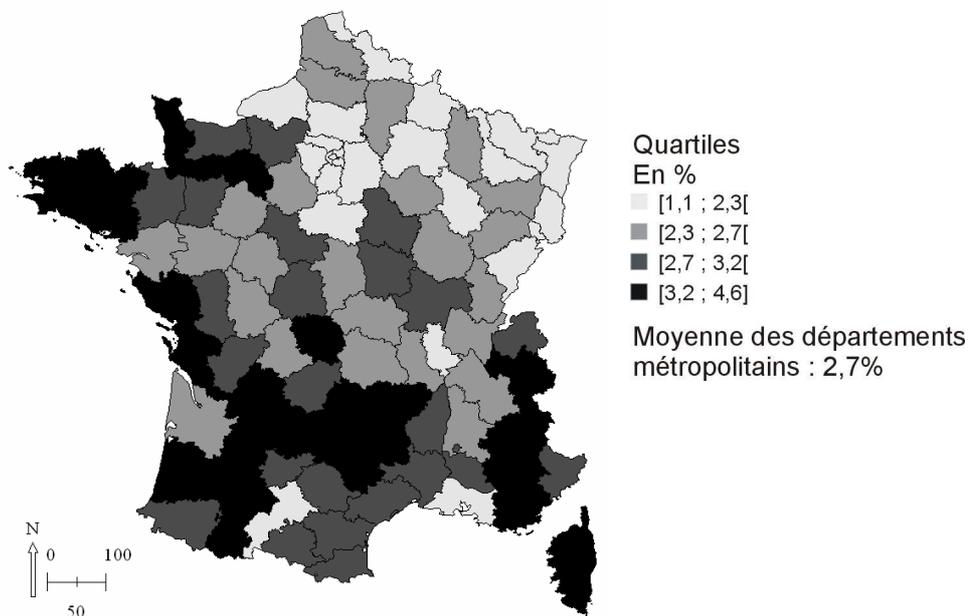
Évolution des BNC entre 2000 et 2004, en %



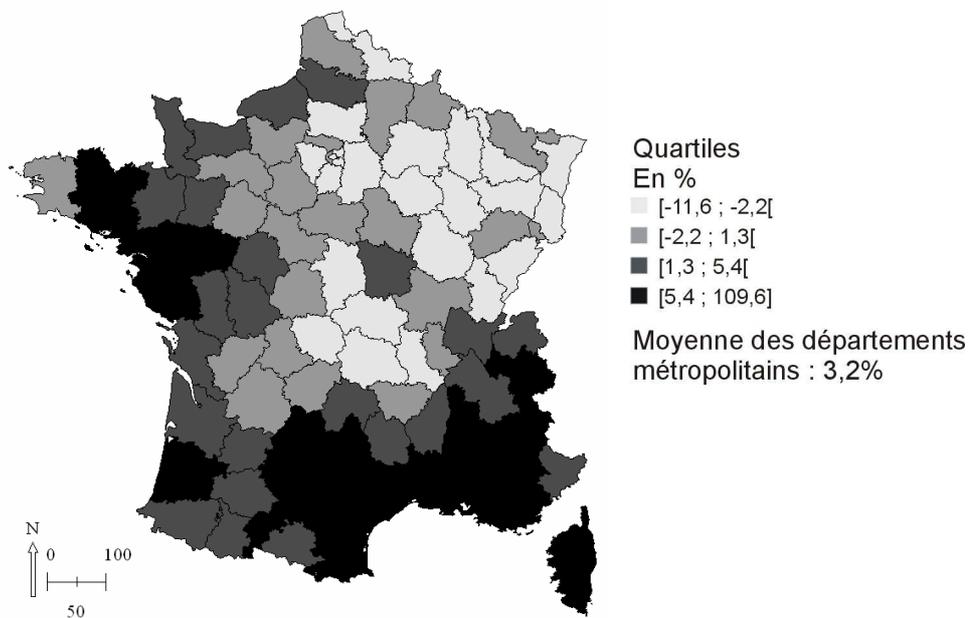
Source : DGI, élaboration de l'auteur.
Discretisation centrée sur la moyenne.

LES BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Part des BIC dans les revenus déclarés, en % - en 2004



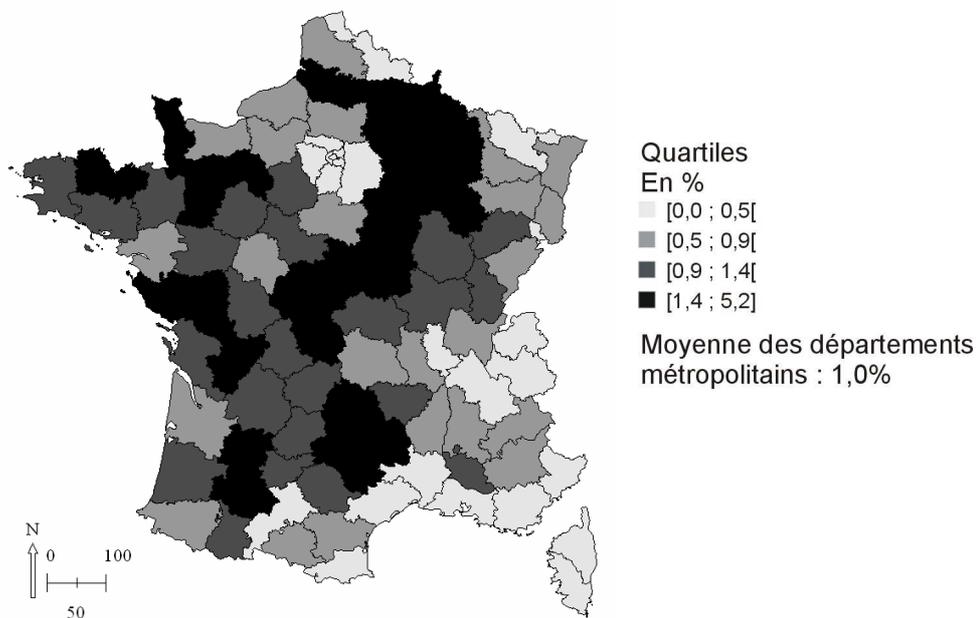
Évolution des BIC entre 2000 et 2004, en %



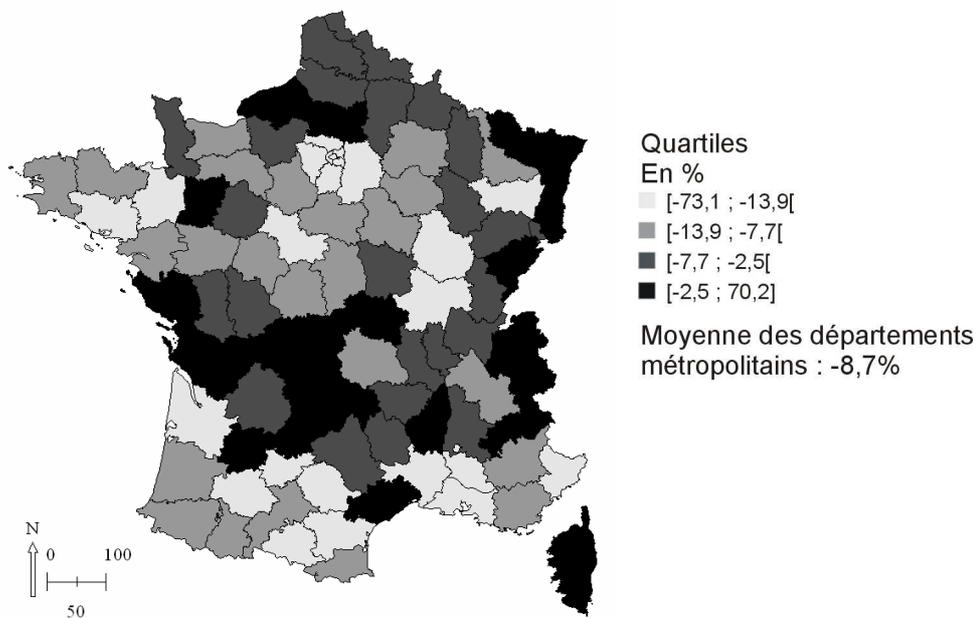
Source : DGI, élaboration de l'auteur.
Discrétisation centrée sur la moyenne.

LES BÉNÉFICES AGRICOLES

Part des bénéfices agricoles dans les revenus déclarés, en % - en 2004



Évolution des bénéfices agricoles entre 2000 et 2004, en %



Source : DGI, élaboration de l'auteur.
Discrétisation centrée sur la moyenne.

Annexe 12 – Régression linéaire entre la part de retraités dans les immigrants 1990/1999 et le taux de résidences secondaires dans le parc de logements en 1990

La régression linéaire a été réalisée sur le logiciel XLStat pour l'ensemble des **1916 bassins de vie de l'INSEE**.

Estimation des coefficients selon la méthode des moindres carrés ordinaires

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION

Avec

Variable à expliquer :

retraités : part des retraités dans l'ensemble des immigrants venus s'installer dans le bassin de vie entre 1990 et 1999, en % (Source INSEE, RGP1999)

Variables explicatives :

RS90 : taux de résidence secondaire dans le parc de logements en 1990, en % (Source INSEE, RGP 1990).

Coefficients d'ajustement :

Observations	1916,000
Somme des poids	1916,000
DDL	1914,000
R ²	0,313
R ² ajusté	0,312
MCE	2,017
RMCE	1,420
MAPE	49,957
DW	1,303
Cp	2,000
AIC	1345,894
SBC	1357,010
PC	0,689

Analyse de la variance :

Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	1	1756,879	1756,879	871,214	< 0,0001
Erreur	1914	3859,748	2,017		
Total corrigé	1915	5616,627			

Calculé contre le modèle $Y = \text{Moyenne}(Y)$

Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	1,976	0,047	41,895	< 0,0001	1,884	2,069
RS90	0,065	0,002	29,516	< 0,0001	0,060	0,069

Equation du modèle :

$$\text{retraités} = 1,976 + 6,468\text{E-}02 \cdot \text{RS90}$$

La régression linéaire est à présent réalisée pour l'ensemble des **1 050 bassins ruraux** (réalisée sur le logiciel XLStat).

Estimation des coefficients selon la méthode des moindres carrés ordinaires

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION

Avec

Variable à expliquer :

retraitesRU : part des retraités dans l'ensemble des immigrants venus s'installer dans le bassin rural entre 1990 et 1999, en % (Source INSEE, RGP 1999) ;

Variabes explicatives :

RS90 : taux de résidence secondaire dans le parc de logement en 1990, en % (Source INSEE, RGP 1990).

Coefficients d'ajustement :

Observations	1050,000
Somme des poids	1050,000
DDL	1048,000
R ²	0,186
R ² ajusté	0,185
MCE	2,549
RMCE	1,597
MAPE	45,280
DW	1,282
Cp	2,000
AIC	984,466
SBC	994,379
PC	0,817

R² moins satisfaisant que dans la régression précédente qui porte sur l'ensemble des bassins de vie. Ces moins bons résultats dans les bassins ruraux proviennent des bassins d'altitude (stations de ski). La régression suivante porte sur les bassins ruraux hors bassins d'altitude.

Analyse de la variance :

Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	1	609,056	609,056	238,943	< 0,0001
Erreur	1048	2671,305	2,549		
Total corrigé	1049	3280,361			

Calculé contre le modèle $Y = \text{Moyenne}(Y)$

Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	2,616	0,078	33,330	< 0,0001	2,462	2,770
RS90	0,047	0,003	15,458	< 0,0001	0,041	0,053

Equation du modèle :

$$\text{retraitesRU} = 2,616 + 4,706E-02 * \text{RS90}$$

La régression est à présent réalisée sur l'ensemble des bassins ruraux hors bassins d'altitude, soit les bassins dont le pôle se situe à une altitude maximale de 1 500 mètres (réalisée sur le logiciel XLStat).

Estimation des coefficients selon la méthode des moindres carrés ordinaires

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION

Avec

Variable à expliquer :

retraitesRUalti : part des retraités dans l'ensemble des immigrants venus s'installer dans le bassin rural entre 1990 et 1999, en % (Source INSEE, RGP 1999) ;

Variables explicatives :

RS : taux de résidence secondaire dans le parc de logement en 1990, en % (Source INSEE, RGP 1990).

Coefficients d'ajustement :

Observations	994,000
Somme des poids	994,000
DDL	992,000
R ²	0,403
R ² ajusté	0,402
MCE	1,832
RMCE	1,354
MAPE	35,133
DW	1,480
Cp	2,000
AIC	603,872
SBC	613,676
PC	0,599

Analyse de la variance :

Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	1	1226,511	1226,511	669,426	< 0,0001
Erreur	992	1817,524	1,832		
Total corrigé	993	3044,034			

Calculé contre le modèle $Y = \text{Moyenne}(Y)$

Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	2,071	0,073	28,509	< 0,0001	1,929	2,214
RS90	0,084	0,003	25,873	< 0,0001	0,078	0,091

Equation du modèle :

$$\text{retraitesRUalti} = 2,071 + 8,448\text{E-}02 * \text{RS90}$$

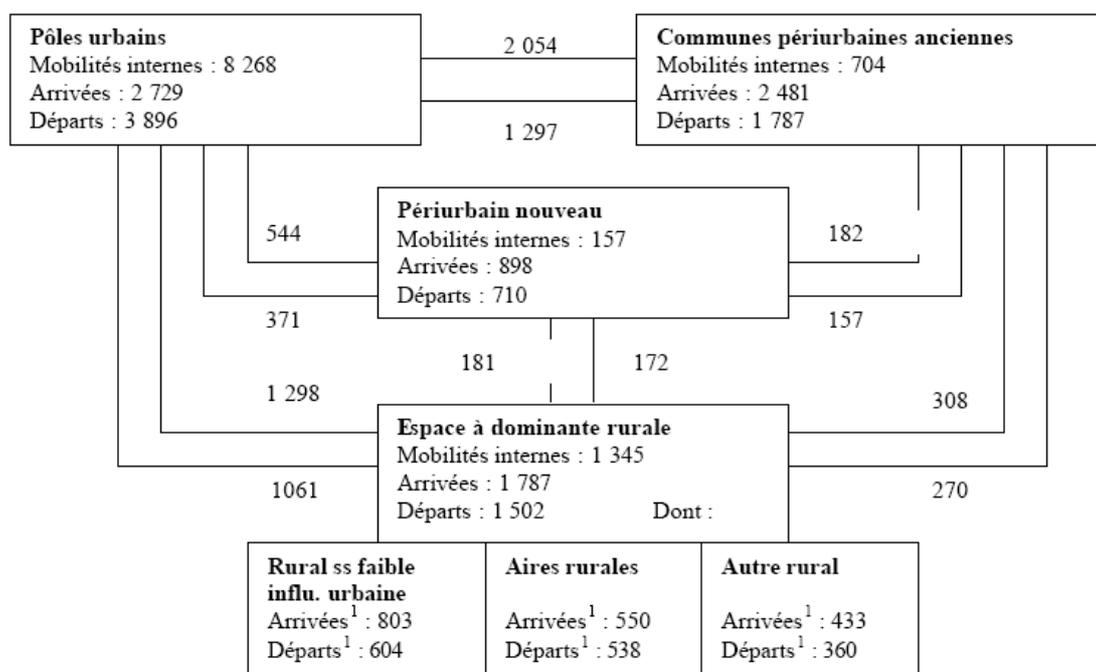
Annexe 13 – Flux migratoires par type de territoire

Extrait de :

« Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale » de Yannick Sencébé et Denis Le Picier (CESÆR, UMR INRA-ENESAD, Dijon)

Communication au colloque « Mobilité, différenciations et inégalités » ; 21-22 avril 2005 - Lyon / Vaulx-en-Velin

Figure 1 : Flux migratoires en provenance et à destination des différentes catégories d'espaces entre 1990 et 1999 (en milliers hors mobilités intra-communales et avec les DOM TOM et l'étranger)

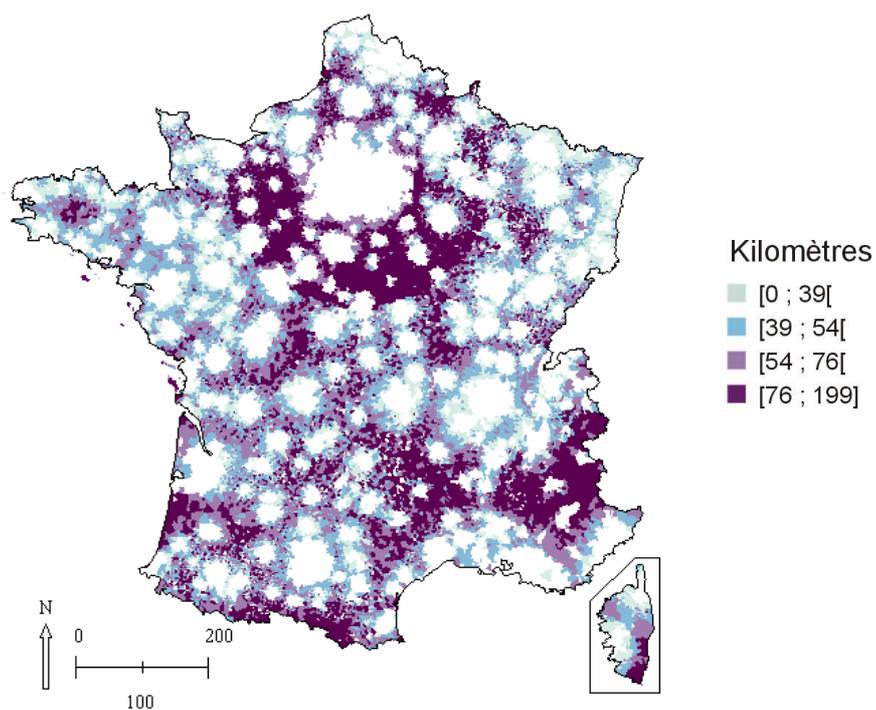


Source : Insee, RP 1999 (fichier mobilité résidentielle, Centre Quêtelet), délimitations ZAUER 2002 avec données RP 99

¹ provenant des pôles urbains et des communes du périurbain ancien et nouveau

Annexe 14 – Les émigrants des aires urbaines (1)

Distance moyenne parcourue par les émigrants des aires urbaines situées à moins de 200 kilomètres.
Migrations entre 1990 et 1999



Source : INSEE, calculs de l'auteur.

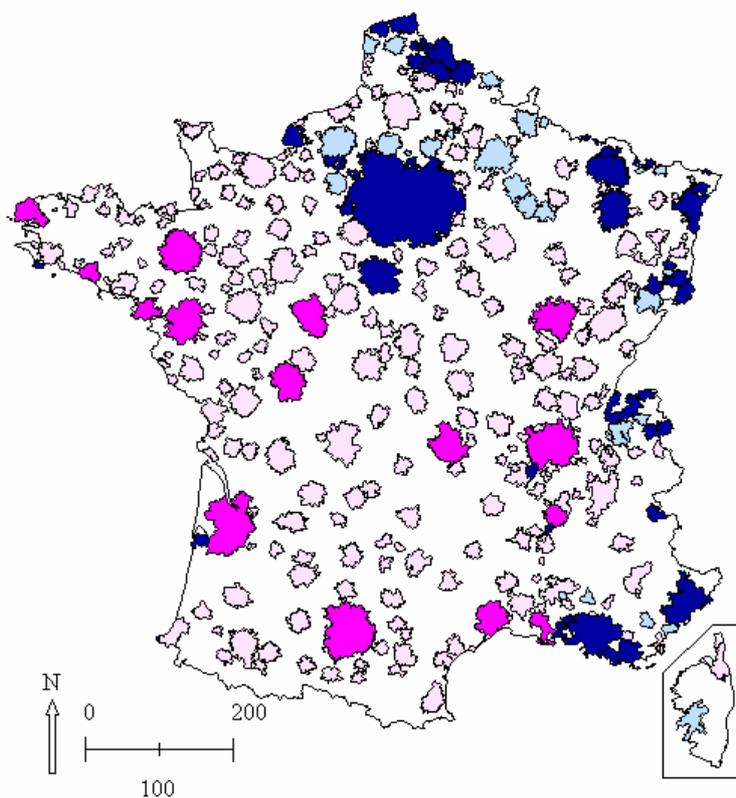
Discretisation centrée sur la moyenne (54 km parcourus en moyenne).

Annexe 15 – Les émigrants des aires urbaines (2)

Distance moyenne parcourue par les émigrants des aires urbaines situées à moins de 200 kilomètres de la commune d'installation et part des émigrants de longue distance (>200 km) dans le total des émigrants

Segmentation construite par comparaison à la moyenne française sur ces deux indicateurs

Migrations entre 1990 et 1999



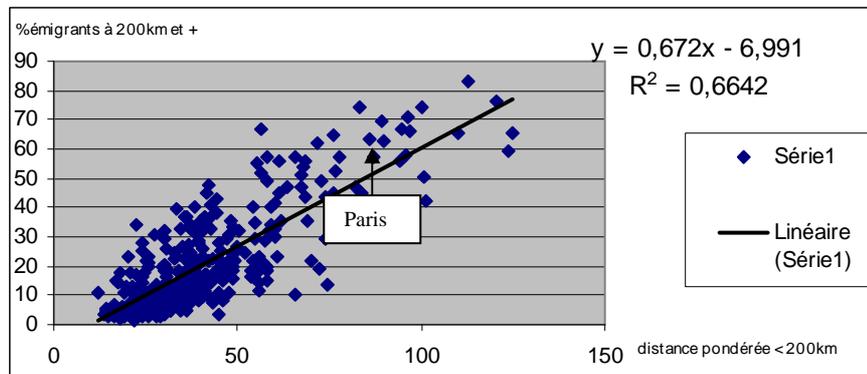
Types

- Plus d'émigrants vers la périphérie et à plus de 200 km
- Moins d'émigrants vers la périphérie et plus à plus de 200 km
- Plus d'émigrants vers la périphérie et moins à plus de 200 km
- Moins d'émigrants vers la périphérie et à plus de 200 km

Source : INSEE, calculs de l'auteur.

Annexe 16 – Les émigrants des aires urbaines (3)

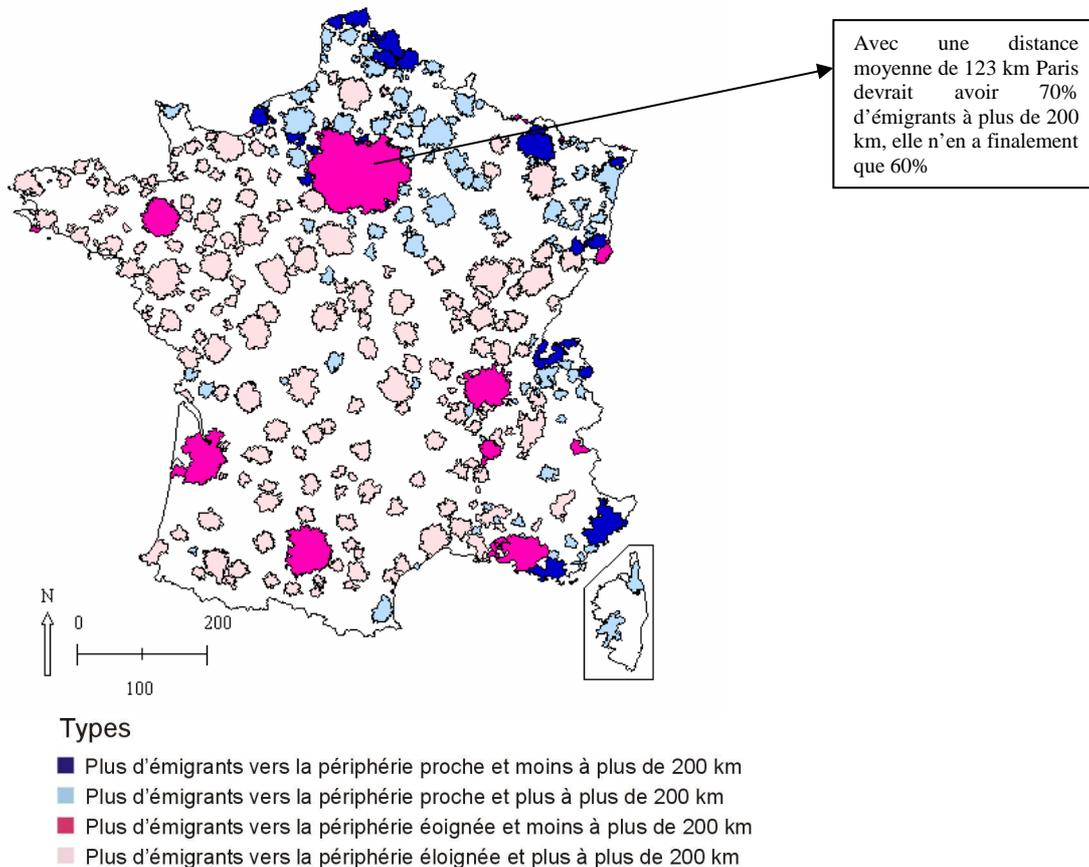
Distance moyenne parcourue par les personnes émigrants des aires urbaines à moins de 200 kilomètres et part des émigrants de longue distance (>200 km) dans le total des émigrants



Source : INSEE 1990/1999, calculs de l'auteur.

Distance moyenne parcourue par les émigrants des aires urbaines à moins de 200 kilomètres et part des émigrants de longue distance (>200 km) dans le total des émigrants avec prise en compte de l'effet distance (ou taille des aires urbaines)

Segmentation construite par comparaison à la moyenne française sur ces deux indicateurs
Migrants entre 1990 et 1999



Source : INSEE 1990/1999, calculs de l'auteur.

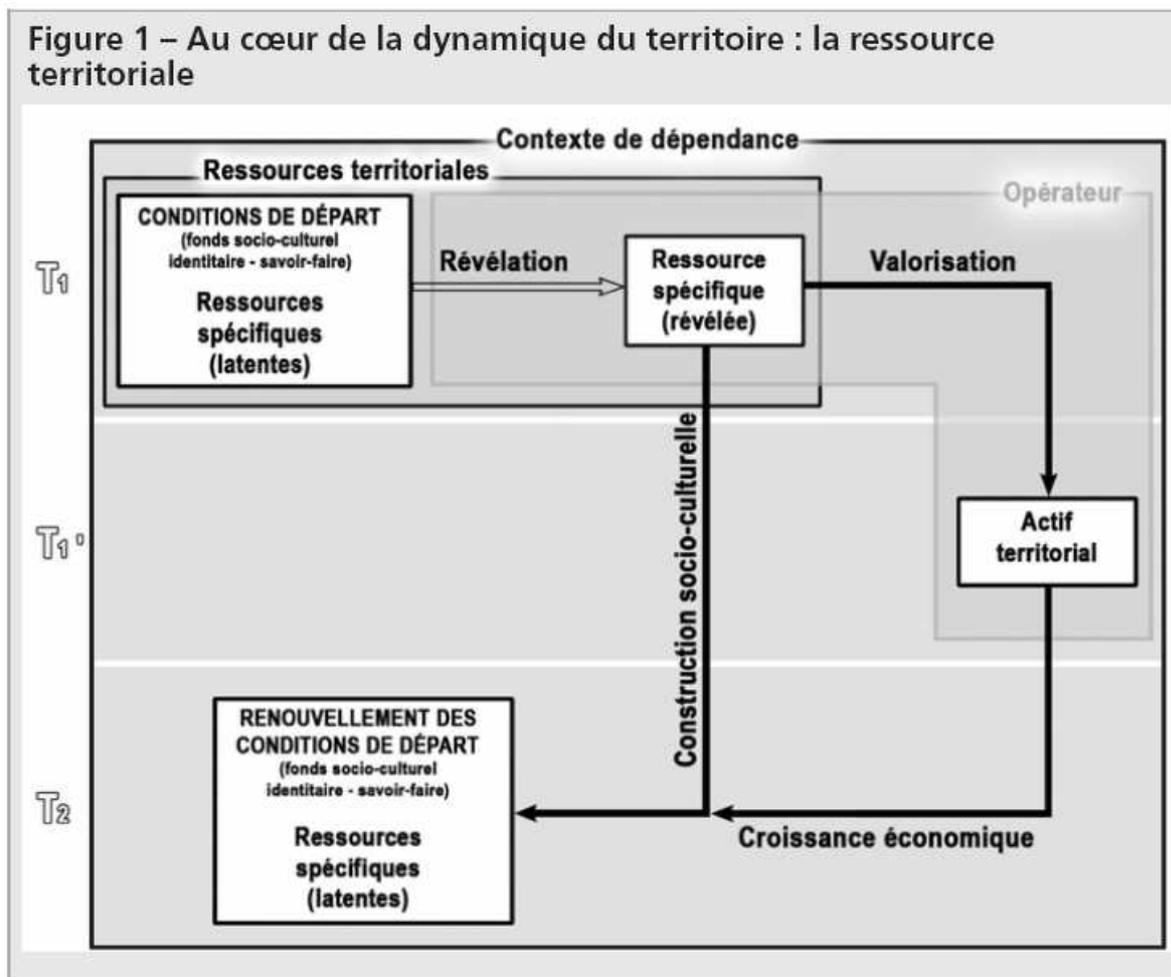
ANNEXES DE LA DEUXIÈME PARTIE

Annexe 1 – Construction d'une ressource territoriale

Schéma repris de :

« **Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources** »
de Hugues FRANÇOIS, Maud HIRCZAK, Nicolas SENIL, publié dans la RERU, 2006 – n° 5
- pp. 683-700.

Schéma p.688.



Annexe 2 – Bibliographie sur les résidences secondaires en Europe

Bibliographie des travaux européens sur la question des résidences secondaires, établie par Serge Schmitz pour son article à paraître dans les actes du colloque « Étrangers dans les campagnes » - CERAMAC, Vichy les 18 et 19 mai 2006.

DE WILDE J., 1968. Résidences secondaires et tourisme de week-end en milieu rural, *Revue belge de géographie*, 92/3 : 5-55.

DIJST M., LAZENDORF M., BARENDREGT A., SMIT L., 2005. Second Homes in Germany and the Netherlands: Ownership and Travel Impact explained, *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 96/2 : 139-152.

FOURNEAU F., 1983. Loisirs de proximité et résidences secondaires autour d'une métropole régionale : le cas de Séville, *Norois*, 120 : 619-624.

GALLENT N., TEWDWR-JONES M., 2001. Second Homes and the UK Planning System, *Planning Practice & Research*, 16/1: 59-69.

GENTILESCHI M. L., 1991. Tourisme et peuplement de la côte en Sardaigne : les tendances en cours, *Méditerranée*, 72/1 : 43-53.

GOFFIN L., 1969. Les résidences secondaires dans la province de Namur, *Annales de sciences économiques appliquées*, 37/3 : 257-272.

GOJCETA D., 1978. Les résidences secondaires dans les bassins de l'Aisne et de la Lienne, enquête géographique, *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 14 : 97-116.

KOWALCZYK A., GRZESZCZAK J., 1992. Résidences secondaires en Pologne : étude de cas, *Bulletin de la Société langedocienne de géographie*, 26/1-2 : 91-72.

MONTULET B., HUBERT M., JEMELIN Ch., SCHMITZ S., 2005. *Mobilités et temporalités*, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 226p.

ODERMATT A., ELSASSER H., 1991. Zweitwohnungen in der Region Basel, *Berichte zur deutschen Landeskunde*, 65/2 : 421-440.

PAULY X., 2005. *Les secondes résidences en province du Luxembourg*, Mémoire de licence en sciences géographiques, Université de Liège, Faculté des sciences, Liège, 138 p

PES A., 1996. Il ruolo delle seconde case nel processo di crescita urbana, problematiche e metodi di studio, *Revista geografica italiana*, 103/3 : 447-462.

RENUCCI J., 1984. Les résidences secondaires en France, *Revue de Géographie de Lyon*, 59/1-2 : 29-40.

SCHMITZ S., 2005. Qualité de l'environnement vs qualité de l'offre de services dans les campagnes belges. Le bonheur est-il dans le pré ?, in S. Fleuret, *Espaces, Qualité de vie et Bien-être*, Presses de l'Université d'Angers, Angers, 247-255.

SCHMITZ S., 2006. Monde rural : cadre de vide et de récréation, in *Atlas de Belgique*, Belspo, Bruxelles, tome IV, sous presse.

SKOTNICKI M., 1992. Résidences secondaires en Pologne : données et remarques générales, *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 26/1-2 : 53-60.

STOCK M., 2005. L'hypothèse de l'habiter poly-topique, disponible à l'adresse : <http://espacestems.net/documents1853.html>

STREEL C., 1994. *Les résidences secondaires dans la commune de la Roche-en-Ardenne*. Mémoire de licence en sciences géographiques, Université de Liège, Faculté des sciences, Liège, 140 p.

TAUVERON A., 1983. Caravaniers et résidents secondaires en week-end, *Norois*, 120 : 525-530.

THOMAS I., 1979. *Localisation des secondes résidences dans le Brabant wallon*. Mémoire de Licence en sciences géographiques, Université catholique de Louvain, Faculté des sciences, Louvain-la-Neuve, 128 p.

URBAIN J.D., 2002. *Paradis verts. Désirs de campagnes et passions résidentielles*, Payot, Paris, 392 p.

ANNEXES DE LA TROISIÈME PARTIE

Annexe 1 – Commerces et services pris en compte dans l'élaboration des bassins de vie de l'INSEE

Tableaux extrait du rapport : « Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie », juillet 2003, rapport de l'INSEE pour la DATAR avec la participation de IFEN, INRA, SCEES.

1 - Services concurrentiels

	Pondération
Hypermarché et supermarché	4,8
Vétérinaire	4,2
Banque	1,7
Magasin de vêtements	2,2
Magasin de chaussures	5,0
Librairie	3,4
Magasin d'électroménager	3,1
Magasin de meubles	6,9
Droguerie	3,4
Grande surface non alimentaire	5,6
Marché de détail*	4,6

Source : ICO 1998

* seules l'absence et la présence de cet équipement sont disponibles

2 - Services non concurrentiels

	Pondération
Gendarmerie*	6,8
Perception*	7,9
Notaire	4,4
ANPE*	47,4
Maison de retraite*	5,5
Bureau de poste	2,1
Crèche, halte-garderie*	5,0
Installation sportive couverte*	4,0
Piscine couverte*	31,2
Ecole de musique*	4,9
Cinéma*	18,9

Source : ICO 1998

* seules l'absence et la présence de cet équipement sont disponibles

3 - Éducation

	N _{équipement}	Pondération
Collège	3108	6,1
Lycée général et/ou technologique	810	23,4
Lycée professionnel	713	26,5

Source : DEP 2002-2003

4 - Santé

	Pondération	Source
Médecin	1,0	ICO1998
Infirmier	1,1	ICO1998
Pharmacie	2,3	ICO1998
Masseur-kiné	1,8	ICO1998
Dentiste	1,9	ICO1998
Ambulance	5,2	ICO1998
Maternité	94,7	SAE2001
Urgences	82,3	SAE2001
Ensemble « Court séjour »*	27,4	SAE2001
Ensemble « Moyen et long séjour »	17,8	SAE2001

* Les maternités et les urgences sont incluses dans ce service. La redondance a été volontairement conservée afin de différencier les bassins disposant d'un autre service de « court séjour » (Chirurgie, ...).

Source : INSEE, INRA, SCEES, IFEN (2003). Annexes 3, p.5.

Annexe 2 – Protocole pour le calcul des revenus basiques sur données 2003/2005

Selon le principe de la théorie de la base, les économies locales se décomposent en deux secteurs : le secteur basique qui capte les revenus extérieurs et le secteur domestique qui répond uniquement à la demande locale des résidents.

Ces revenus basiques peuvent se décliner en quatre grandes familles :

- la base productive privée, qui regroupe les revenus issus des activités qui se localisent pour produire et exporter en dehors du territoire étudié ;
- la base résidentielle et présente, qui capte des revenus grâce à la résidence ou la présence de certains agents ;
- la base publique qui est constituée des traitements de la fonction publique ;
- la base sociale qui regroupe tous les revenus de transferts.

L'ensemble du protocole des calculs de ces revenus basiques ainsi que les sources utilisées sont décrites dans les pages qui suivent. Les données portent sur la période 2003/2005, selon les sources.

BASE PRODUCTIVE PRIVÉE

La base productive privée recouvre l'ensemble des revenus captés par un territoire à l'extérieur de son périmètre via les activités exportatrices, ainsi que des revenus issus de la capitalisation mobilière et une partie des revenus fonciers.

Elle se décompose en :

- salaires des employés dans les entreprises exportatrices, localisées pour produire et exporter hors de la zone d'implantation (hors salariés navetteurs qui participent eux à la base résidentielle)
- bénéfices des indépendants, également localisés pour produire et exporter,
- revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers.

REVENUS DES RÉSIDENTS SALARIÉS DES ENTREPRISES EXPORTATRICES DU SECTEUR PRIVÉ

La donnée de départ est le montant des traitements et salaires en 2005 à l'échelle communale (source DGI).

Aux traitements et salaires de ces revenus d'activités sont ôtées, en premier lieu, les indemnités journalières (cf. base sociale).

Les montants pour les communes non renseignées (secret statistique car moins de 11 déclarants) sont estimés à partir des écarts entre les montants des communes non renseignées et les montants départementaux. Ces écarts sont répartis au prorata de la population 2005. Cet écart est quasi-négligeable puisqu'il n'est que de 0,2% sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Sont ensuite soustraits les revenus des migrants alternants, qui participent à la base résidentielle (salaires des actifs résidant dans le territoire étudié mais travaillant en dehors de ce territoire – cf. base résidentielle).

Le montant des traitements et salaires d'activité hors indemnités journalières et hors salaires des migrants alternants est ensuite ventilé entre revenu basique public, revenu basique privé, revenu domestique privé (qui n'est pas inclus dans la base) au prorata des emplois¹ respectifs avec :

- pour la base publique le détail entre fonction publique territoriale, dont on retire 30% des revenus considérés comme domestiques car directement couverts par les budgets locaux², fonction publique d'État et fonction publique hospitalière (voir infra pour le détail de la base publique) ;
- pour la base privée, on retient les salaires des ouvriers agricoles ainsi que les salaires des emplois des secteurs considérés comme basiques (voir détail des calculs ci-après).

¹ Ceci implique que la ventilation sectorielle (privé - basique et domestique / public – État, territorial et hôpital) des actifs résidant et travaillant dans la zone d'étude suit celle des emplois. Autrement dit, ceci implique, par exemple, qu'un territoire qui enregistre une part importante d'emplois publics hospitaliers aura également une part importante de ses résidents qui y travaillent et donc une part importante de ses revenus basiques qui sera issue de cette fonction publique hospitalière.

² Estimation réalisée après consultation de Rémy Prud'homme.

Remarque : On émet l'hypothèse d'une égalité des salaires entre secteur public et secteur privé¹. On considère en revanche que les salaires des ouvriers agricoles sont inférieurs de moitié aux salaires moyens².

AFFECTATION DES SECTEURS EN NAF700 EN SECTEURS BASIQUES ET SECTEURS DOMESTIQUES

Une partie, seulement, des salaires du secteur privé mais également des BIC et BNC sont basiques (captés à l'extérieur du territoire via l'exportation), les autres salaires ou bénéfices sont domestiques (activité localisée pour répondre à la demande locale).

La méthode proposée pour définir les activités basiques des activités domestiques est inspirée des travaux de Hoyt sur le coefficient de localisation et de ses nombreuses extensions.

Ici, on distingue, dans un premier temps, trois types de secteurs au sein de la NAF700 :

- les secteurs purement basiques comprennent toutes les activités de fabrication et d'extraction, activités plutôt industrielles donc ; l'agriculture (sylviculture, viticulture et pêche comprises) ; les activités de recherche et développement ; la vente par correspondance ; la production audiovisuelle... – soit 367 secteurs ;
- les secteurs purement domestiques comprennent tous les commerces de détail ; les réparations (garagistes, cordonniers...) ; les hôtels, cafés, restaurants ; les secteurs tournés vers les loisirs (discothèques, cinémas...) ; les services aux particuliers (coiffeurs, teinturiers...), les activités médicales, sociales, l'enseignement primaire – soit 106 secteurs ;
- les secteurs mixtes comprennent la construction, le commerce de gros, les services aux entreprises, la réparation de matériel professionnel, l'enseignement secondaire et

¹ Les salaires moyens de la fonction publique sont légèrement supérieurs à ceux du privé. Cependant, la variété des situations aux échelles où l'on travaille ne permet pas d'appliquer le différentiel national.

De la même façon, les calculs portant uniquement sur les salaires privés montrent un écart de 7% en 2004 pour les activités basiques par rapport aux activités domestiques au niveau national. L'Île-de-France biaise très certainement ce résultat. Les données n'étant pas exploitables à une échelle régionale, il est impossible de préciser ce différentiel de salaire pour la province. Face à tant d'incertitude, l'hypothèse, certes abusive, d'égalité des salaires demeure finalement la plus raisonnable.

² Le salaire moyen annuel d'après les sources DGI serait de 23 163 euros nets, celui des ouvriers agricoles de 1200 euros bruts (source MSA), soit un peu moins de 1 000 euros net par mois.

supérieur, les cliniques privées, les activités culturelles et récréatives... – soit 239 secteurs.

Il s'agit à présent de repérer dans les activités mixtes, la partie qui répond à une demande extérieure (basique) ou à une demande locale (domestique).

Pour ce faire, on calcule les emplois de chaque secteur pour 1 000 habitants pour chaque zone d'emploi en France, ainsi que la moyenne obtenue pour ces zones d'emplois.

Si l'on avait un seuil de 10 emplois juridiques pour 1 000 habitants en moyenne dans les zones d'emplois françaises, on considèrerait que jusqu'à ce seuil, les emplois répondent à une demande locale, ils sont domestiques et qu'au-delà, ils répondent à une demande extérieure, ils sont basiques.

Ainsi, si un territoire compte 30 emplois juridiques pour 1 000 habitants alors que la moyenne est de 10 pour 1 000, on considèrera que 10 de ces emplois sont domestiques et 20 sont basiques.

Les limites de cette méthode sont connues :

- elle suppose que les comportements de consommation et la productivité des différents secteurs soient les mêmes sur tout le territoire ;
- elle ne tient pas assez compte de la structure des populations locales (personnes âgées, jeunes, couples avec enfants n'ont pas les mêmes besoins) ;
- elle est également difficile à mettre en œuvre pour le calcul des évolutions.

Cependant, elle reste à ce jour une des approches privilégiées pour distinguer les activités sur-représentées au sein d'un territoire et donc destinées en partie à une demande extra-territoriale, des activités au contraire, dites domestiques.

Les emplois, et les revenus associés, dits « mixtes » sont donc au final ventilés entre revenus basiques (ajoutés au basique pur) et revenus domestiques (ajoutés au domestique pur).

BÉNÉFICES AGRICOLES, BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX, BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX EN 2004/2005

Les données sont issues des sources DGI, à l'échelle communale pour les montants des bénéfices 2005. Cependant, une partie des communes est soumise au secret statistique (moins de 11 déclarants). Les sommes départementales consolidées permettent de connaître le montant à répartir entre les communes non renseignées du département.

Par ailleurs, le fichier SIRENE 2004¹ indique le nombre d'entreprises gérées par une personne physique, déclarée comme :

- artisan – commerçant (bénéfices industriels et commerciaux (BIC)) ;
- commerçant (BIC) ;
- artisan (BIC) ;
- agent commercial (BIC) ;
- profession libérale (bénéfices non commerciaux (BNC)).

La répartition des sommes manquantes (communes soumises au secret statistique) entre les communes d'un même département se fait donc au prorata :

- du nombre d'agriculteurs exploitants dans les communes en 1999 pour les bénéfices agricoles (BA) (un tiers des BA sont à répartir entre les communes non renseignées) ;
- du nombre de personnes physiques déclarant un BIC (SIRENE 2004) (12% des BIC sont à répartir entre les communes non renseignées) ;
- du nombre de personnes physiques déclarant un BNC (SIRENE 2004) (14% des BNC sont à répartir entre les communes non renseignées).

Les bénéfices agricoles sont considérés comme entièrement basiques (même si une part de ces activités peut être destinée à une consommation locale, via la vente directe, par exemple, ces circuits demeurent marginaux dans l'ensemble des bénéfices issus de l'agriculture).

La répartition entre montants des BIC et BNC basiques et domestiques se fait selon la méthode décrite supra en NAF700.

¹ L'harmonisation des dates entre les revenus DGI et les fichiers SIRENE sera effectuée dès que les données SIRENE 2005 seront disponibles.

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS ET REVENUS FONCIERS EN 2005

Les données sont issues des sources DGI, à l'échelle communale. Cependant, une partie des communes est soumise au secret statistique (moins de 11 déclarants). Les sommes départementales consolidées permettent de connaître le montant à répartir entre les communes non renseignées du département, soit 2.5% des RCM et 1% des RF.

Cette répartition, marginale, se fait au prorata des cadres et professions supérieures en 1999 (forte corrélation entre ces variables).

Enfin, les RCM et la moitié des revenus fonciers (par convention¹) sont considérés comme basiques.

Remarque : les données des RCM n'incluent pas certaines déductions ou autres modes de prélèvement tels que l'avoir fiscal.

BASE RÉSIDENTIELLE

La base résidentielle comprend l'ensemble des revenus qu'un territoire capte à l'extérieur grâce à ses attraits résidentiels.

Cette base se décompose en :

- salaires des migrants alternants (ces personnes travaillent dans un territoire mais n'y résident pas) ;
- les dépenses des touristes ;
- les retraites des résidents.

SALAIRES DES MIGRANTS ALTERNANTS

Les salaires des migrants alternants sont calculés à partir des salaires DGI et des fichiers Mirabelle de l'INSEE.

Le taux des navetteurs pour un territoire est connu en 1990 et 1999 (fichiers Mirabelle, INSEE). On aurait pu appliquer le trend annuel constaté entre 1990 et 1999 sur la période

¹ Là encore, les données permettant de connaître le lieu de résidence du propriétaire pour un bien loué n'est pas à disposition (filocom par exemple). Par ailleurs, le traitement des plus-values issues des ventes de biens immobiliers soulève également une part d'incertitude quant à la destination finale de ces revenus qui contraint finalement à ne pas intégrer ces sommes dans les bases.

suivante et estimer ainsi les migrants alternants en 2004. Cependant, rien n'indique, à ce jour, si l'explosion des migrations constatée entre 1990 et 1999 vers les périphéries et le rural par rapport à la période antérieure (1982/1990) s'est poursuivie, accélérée, ou ralentie. De plus il est difficile de caler ces trends sur les évolutions de l'emploi au cours de la période 1999/2004 (période marquée par une embellie suivie d'un ralentissement). Pour ce travail, on a donc conservé les taux de migrants alternants dans les bassins de vie en 1999¹.

Le montant de cette base est donc obtenu en retirant au total des salaires DGI la part qui revient aux navetteurs² au prorata de leur nombre dans l'ensemble des salariés.

Le montant de cette base est très sensible au zonage choisi. Plus le territoire est petit (l'échelle grande) plus la part des migrants alternants est importante.

DÉPENSES DES TOURISTES

Le montant national de 108,1 milliards d'euros en 2005 est réparti entre les régions d'après les pourcentages établis par le ministère du Tourisme (source : « Les chiffres-clés du tourisme 2005 »).

Ces montants régionaux sont ventilés par département au prorata des nuitées par type d'hébergement, à savoir :

- emplacements offerts à la clientèle de passage en camping – pondéré par 1,5 (source tableaux statistiques du ministère du Tourisme – hôtellerie de plein air) ;
- chambres d'hôtels classés et non classés – pondéré par 2 (source : tableaux statistiques du ministère du Tourisme – hôtels) ;
- autres (hébergements non marchands et autres marchands – pondéré par 1) (obtenu par différence entre les deux premiers points et le total des nuitées départementales disponibles dans la publication sur la présence en 2005).

Remarque : les pondérations choisies (2 pour les dépenses des touristes en hôtels, 1,5 pour les dépenses des touristes en camping, 1 pour les autres) correspondent aux estimations qui ressortent des enquêtes locales (INSEE Languedoc-Roussillon, PACA par exemple) et nationale (ministère du Tourisme).

¹ On espère actualiser ces données à partir des fichiers DADS, pouvant être fournis par l'INSEE à l'échelle cantonale.

² L'hypothèse d'égalité des salaires entre les migrants alternants et les non migrants alternants est émise.

Enfin, ces montants sont répartis à la commune :

- pour les hôtels au prorata du nombre de chambres dans la commune par rapport au département ;
- pour les campings au prorata du nombre d'emplacements pour la clientèle de passage dans la commune par rapport au département ;
- pour le total « autres » :
 - 37% des nuitées sont réalisées en résidences secondaires, location, gîtes... (ventilées au prorata des résidences secondaires en 1999) ;
 - 63% des nuitées sont réalisées dans la famille et chez les amis (ventilées au prorata des résidences principales en 1999).

Une pondération conventionnelle a été appliquée entre ces deux types d'hébergement pour prendre en compte les écarts de dépenses, l'hypothèse étant que l'on dépense plus (2 fois) dans sa résidence secondaire que lors de congés passés dans de la famille ou chez des amis.

LES RETRAITES

Le montant des retraites et pensions à la commune est issu directement des données DGI 2005 (184 milliards).

BASE PUBLIQUE

Les salaires perçus par les fonctionnaires de l'État, des hôpitaux publics et des collectivités territoriales (en partie) constituent la base publique.

ESTIMATION DES EMPLOIS PUBLICS

Les emplois publics de l'État (FPE) et des collectivités territoriales (FPT), à la commune, en 2004 sont donnés pour 3500 communes environ pour la FPT (55% des emplois sont couverts) et 4500 pour la FPE (94% des emplois sont couverts) par le fichier INSEE des emplois publics. Par ailleurs, on connaît les montants départementaux pour ces mêmes variables.

Les autres communes sont soumises au secret statistique, soit parce que les effectifs de la FPT ou de la FPE sont inférieurs à 5, soit parce qu'il y a moins de trois établissements employeurs dans la commune, soit, enfin, parce qu'un seul établissement représente 85% des effectifs.

- Les emplois FPT et FPE pour ces communes soumises au secret statistique sont estimés comme suit :
 - on fait l'hypothèse que les communes qui n'avaient pas d'emplois publics en 1999 n'en ont toujours pas en 2004 ;
 - les emplois à répartir au sein de chaque département sont égaux à la différence entre l'emploi départemental total et les sommes des emplois pour les communes non soumises au secret statistique ;
 - ce nombre d'emplois est réparti entre les communes en fonction du poids de la commune dans le département (hors communes non soumises au secret statistique) en termes de population estimée en 2004 ;
 - ces calculs sont effectués distinctement pour la FPT puis pour la FPE, les communes soumises au secret statistique n'étant pas les mêmes.

Remarque : pour le département du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, on a pris en compte dans ces correctifs le nombre d'emplois d'enseignants par commune (données du rectorat). Les données ainsi améliorées étaient finalement équivalentes à celles que l'on avait en s'en tenant à une clé de répartition au prorata de la population (étant donné que ces calculs portent uniquement sur les communes non renseignées, peu nombreuses).

Les emplois des titulaires de la fonction publique hospitalière sont obtenus par extraction des données de la base SAE (statistique annuelle des établissements de santé), pour le personnel médical et non médical. Les montants obtenus grâce à cette base peuvent être légèrement biaisés : doubles comptes qui se soldent par un écart de 8% par rapport aux chiffres publiés par le ministère de la Fonction publique à l'échelle départementale. Les résultats finaux sont donc consolidés sur les montants départementaux du ministère de la Fonction publique.

ESTIMATION DES SALAIRES DES EMPLOIS PUBLICS

Le montant des traitements et salaires hors indemnités journalières et hors migrants alternants est ventilé entre revenu basique public, revenu basique privé au prorata des emplois respectifs avec pour la base publique :

- le détail entre fonction territoriale, dont on retire 30% des revenus considérés comme domestiques car directement couverts par les budgets locaux¹, fonction publique d'État et fonction publique hospitalière.

¹ Estimation réalisée en collaboration avec Rémy Prud'homme, expert sur ces questions.

BASE SANITAIRE ET SOCIALE

La base sanitaire et sociale regroupe l'ensemble des revenus de transferts que les habitants d'un territoire perçoivent. Ces revenus de transferts comprennent :

- l'ensemble des allocations versées par les ASSEDIC (chômage, préretraite, formation, allocation d'insertion etc.). Ces revenus sont à déclarer aux impôts et sont donc fournis par la DGI ;
- les prestations familiales et allocations de logement (source Caisse d'allocations familiales (CAF) et Mutualité sociale agricole pour les travailleurs de l'agriculture (MSA)) ;
- le minimum vieillesse ; le minimum invalidité (ASV et ASI) ainsi que l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (source CAF et MSA) ;
- le revenu minimum d'insertion (RMI) (source CAF et MSA) ;
- les indemnités journalières de maladie et de maternité (source Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)) ;
- les remboursements de soins de santé (hors dépenses réalisées dans les hôpitaux publics qui sont attribuées à la base publique) (source DREES, Écosanté).

On a également inclus dans cette base une estimation de la part exportée des cliniques privées. Il s'agit de la part des soins pratiqués en clinique privée sur un patient non résident de la zone (ici le département à défaut de mieux). Enfin, les aides versées par les départements sont également prises en compte car elles financent des emplois domestiques à domicile ou en établissements. Il s'agit de l'aide aux personnes âgées (APA financée par un fond extérieur, comme le RMI), de l'aide à l'enfance et au handicap.

ALLOCATIONS VERSEES PAR LES ASSEDIC

Les déclarations fiscales de l'impôt sur le revenu détaillent le montant des traitements et salaires non issus d'une activité. Il s'agit de l'ensemble des allocations versées par les ASSEDIC. Ces allocations s'élèvent à 29 milliards d'euros en 2005.

Cependant, une partie des communes est soumise au secret statistique (moins de 11 déclarants – pour un écart finalement d'à peine 3% avec les montants nationaux consolidés).

Les sommes départementales consolidées permettent de connaître le montant à répartir entre les communes non renseignées du département. Cette répartition se fait au prorata du nombre

de chômeurs en 2004 dans les pseudo-cantons de l'INSEE (source ASSEDIC et ANPE - hors chômeurs longue durée, non indemnisés), puis à la commune au prorata du nombre de chômeurs en 1999.

Lexique des allocations versées par les ASSEDIC, autres que les allocations de chômage, et de formation :

AI :

Allocation d'Insertion : allocation de chômage, à la charge de l'État, destinée aux anciens détenus, aux réfugiés, aux salariés expatriés non affiliés à l'Assurance chômage et à certains salariés victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Cette allocation a remplacé l'Allocation forfaitaire en 1984.

AER :

Allocation Équivalent Retraite : allocation destinée aux demandeurs d'emploi ou Rmistés qui justifient de 160 trimestres d'assurance vieillesse avant 60 ans. Elle a pour objectif d'assurer à ce public un minimum de ressources jusqu'à la retraite. Elle est versée par les ASSEDIC pour le compte de l'État.

ARPE :

Allocation de Remplacement Pour l'Emploi : dispositif de cessation anticipée d'activité permettant à un salarié volontaire de mettre fin à son activité professionnelle, sous certaines conditions, en bénéficiant d'un revenu de remplacement jusqu'à son 60e anniversaire. L'entreprise s'engageait en contrepartie à embaucher pour remplacer le salarié qui part. Cette allocation créée en 1995 était financée par les contributions des employeurs et des salariés. L'accès à ce dispositif n'est plus possible depuis le 1er janvier 2003.

ASFNE :

Allocation Spéciale du Fonds National de l'Emploi : allocation de préretraite destinée aux salariés licenciés économiques âgés d'au moins 57 ans (56 ans dans certains cas). L'entreprise envisageant de réduire ses effectifs doit conclure une convention FNE avec les services du ministère du Travail. Ce dispositif de préretraite institué en 1980 est financé par le budget de l'État avec une participation de l'entreprise, du salarié et de l'Assurance chômage.

ASS :

Allocation de Solidarité Spécifique : allocation de chômage, financée par le budget de l'État, destinée à venir en aide aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'Assurance chômage. Depuis le 1er janvier 2004, elle est accordée sans limitation de durée uniquement aux chômeurs âgés de 55 ans ou plus. Cette allocation attribuée sous condition de ressources et de durée d'activité a remplacé l'Aide de secours exceptionnelle en 1984.

PRP :

Préretraite progressive : dispositif de préretraite destiné à venir en aide aux salariés qui acceptent de se retirer progressivement de la vie active entre 55 et 60 ans, en travaillant à temps partiel. L'entreprise s'engage à embaucher en contrepartie ou à compenser financièrement la réduction d'effectif. Ce dispositif créé en 1981 est financé par le budget de l'État

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES (IJ)

On répartit les montants départementaux (source Écosanté 2004) à l'échelle communale comme suit :

- Pour les IJ maladie et accident du travail (7,3 milliards en 2004) :
montant total annuel * poids de la commune dans le département en termes de population active 1999 – corrigé du différentiel de revenu/hab. de la commune par rapport à la moyenne du département – corrigé enfin au final par le total France.
- Pour les IJ maternité (2,1 milliards en 2004) :
montant total annuel * poids de la commune dans le département en termes de solde naturel 2004 – corrigé du différentiel de revenu/hab. de la commune par rapport à la moyenne du département – corrigé enfin au final par le total France.
- Les IJ versées par la MSA s'élèvent à 207 millions au 31/12/2003. Elles sont réparties au prorata des agriculteurs et des ouvriers agricoles en 1999.

Remarque : ces indemnités journalières sont déclarées dans les traitements et salaires d'activités de la DGI.

L'ALLOCATION DE SUPPLÉMENT VIEILLESSE ET L'ALLOCATION DE SUPPLÉMENT INVALIDITÉ (MINIMUM VIEILLESSE ET MINIMUM INVALIDITÉ OU ASV ET ASI)

Montant France métropolitaine : 1,7 milliards d'euros (dont 269 millions pour le minimum invalidité), tous régimes confondus.

Les montants départementaux 2004 sont obtenus en multipliant le nombre de bénéficiaires par département et par caisse en 2004 * montant moyen de l'allocation par caisse en 2004

Source : Documents de travail de la DREES - *L'allocation supplémentaire du minimum vieillesse* - Bénéficiaires au 31 décembre 2004 - Franz KOHLER, n° 91 – décembre 2004

Répartition à la commune : le minimum vieillesse est réparti à la commune en fonction du nombre de personnes de plus 65 ans (RGP 1999) et du nombre de pauvres en 2000 (CNAF).

PRESTATIONS FAMILIALES ; ALLOCATIONS LOGEMENT ;
RMI ET ALLOCATIONS AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

Les prestations et minima sociaux versés par la CAF

Il s'agit de toutes les prestations familiales (PF), des allocations de logement (AL), de l'allocation pour parents isolés (API), du RMI, de l'AAH. Les montants départementaux 2004 sont répartis à la commune en fonction :

- du nombre de foyers non imposables 2004 (régression excellente au niveau national pour ces prestations, R^2 de l'ordre de 0,95) pour l'ensemble de PF, des AL et de l'API (39 milliards) ;
- du nombre d'allocataires de l'AAH au niveau cantonal (ou communal lorsqu'on a l'information) en 2004, réparti à la commune dans un deuxième temps, au prorata de la population 2004 des communes des cantons (4,5 milliards) ;
- du nombre d'allocataires du RMI au niveau cantonal (ou communal lorsqu'on a l'information) en 2004, réparti à la commune dans un deuxième temps, au prorata du nombre de pauvres dans la population de moins de 65 ans en 2000 des communes des cantons (4,8 milliards avec la MSA).

Source : Prestations légales - Aides au logement - Revenu minimum d'insertion au 31 décembre 2004, publication CAF.

Les prestations et minima sociaux versés par la MSA :

RMI MSA :

- le nombre de bénéficiaires par département est multiplié par le montant moyen mensuel du RMI par département (peu d'écart entre les départements), puis multiplié par douze ;
- les montants départementaux sont répartis à la commune :
 - au prorata du poids des ouvriers agricoles dans la commune par rapport au département en 1999, pour les non salariés ;
 - au prorata du poids des agriculteurs exploitants dans la commune par rapport au département en 1999, pour les non salariés.

Prestations familiales et allocations logements versées par la MSA :

- les montants départementaux sont répartis à la commune :
 - au prorata du poids des ouvriers agricoles dans la commune par rapport au département en 1999, pour les salariés ;
 - au prorata du poids des agriculteurs exploitants dans la commune par rapport au département en 1999, pour les salariés.

REMBOURSEMENTS DES SOINS DE SANTÉ

Les dépenses de santé en soins de ville¹ prises en charge par la sécurité sociale (CNAVTS, MSA, CANAM) ainsi que par les mutuelles, assurances et prévoyances

Consommations reconnues remboursées par la Sécurité sociale :

Les montants de consommation remboursés par la Sécurité sociale (SS), hors dépassements d'honoraires, en pratiques médicales (généralistes, spécialistes, dentistes), en auxiliaires de santé, en biologie et prélèvements, en pharmacie à l'échelle départementale (source Écosanté 2003) sont répartis à la commune :

- pour les pratiques médicales : en fonction du nombre d'établissements de pratiques médicales et dentaires dans les communes et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004) ;
- pour les prescriptions d'analyse : en fonction du nombre de laboratoires par commune et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004) ;
- pour les dépenses en pharmacie : en fonction du nombre de pharmacie par commune et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004) ;
- pour les auxiliaires : en fonction du nombre d'auxiliaires par commune et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004).

Les autres dépenses de santé :

Les montants nationaux sont issus des comptes nationaux de la santé – DREES – 2003. Ils comprennent à ce stade les remboursements de la SS, des mutuelles, assurances et prévoyances, mais aussi de la prise en compte par les ménages.

- Cures thermales : 920 millions en 2003 en France, répartis à la commune en fonction du nombre d'établissements de cure thermique et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004) ;
- transport des malades : 2,4 milliards en 2003 en France, répartis à la commune en fonction du nombre d'établissements d'ambulances (75% des transports – 24% en taxi et 1% en train) et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004) ;
- autres biens médicaux : 3,9 milliards en opticiens et 4,8 milliards en prothèses, lits médicaux etc. en 2003 en France, répartis à la commune en fonction du nombre d'établissements d'optique (mais concernent aussi les photographes) et de commerce de détail d'appareils médicaux et du nombre de salariés de ces établissements (UNEDIC, SIRET 2004).

¹ Les dépenses d'hôpitaux sont en réalité prises en compte dans les emplois publics hospitaliers

Redressements :

- *aux consommations reconnues remboursées par la SS, on rajoute la part prise en compte par les mutuelles, l'État et les collectivités territoriales (source DREES 2003) ;*
- *aux autres dépenses de santé, on retire au contraire cette fois la part payée directement par les ménages (20% pour ce type de dépenses – source DREES 2003).*

Au final, les bases sociales pour ces dépenses de santé en soins de ville, à savoir toutes les dépenses de santé hors dépenses hospitalières qu'elles soient privées (cf. supra) ou publiques (cf. base publique hospitalière) s'élèvent à environ à 70 milliards :

- 25 milliards pour les pratiques médicales ;
- 5 milliards pour les auxiliaires de santé ;
- 4 milliards pour les actes de biologie et prélèvements ;
- 25 milliards pour la pharmacie ;
- 10 milliards pour les autres dépenses de santé (ambulances, ventes d'appareils médicaux, opticiens, cures thermales).

LES DÉPENSES DE SANTÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PRIVÉS REMBOURSÉES PAR LA SS, L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES MUTUELLES, ASSURANCES ET PRÉVOYANCES

Le montant des dépenses de santé prises en charge par la SS, l'État, les collectivités territoriales et les mutuelles, assurances et prévoyances, dans ce type d'établissements est égal à 13,7 milliards en 2004 (14,5 milliards – 800 millions pris en charge par les ménages) :

- réparti aux départements au prorata des établissements de ce type et de leur emploi salarié privé (UNEDIC, SIRET 2004) ;
- les montants départementaux sont ensuite répartis à la commune au prorata de la population, corrigé d'un écart à la moyenne pour les plus de 60 ans.

Enfin, à ces montants de remboursements de soins des locaux, on additionne la part des soins pratiqués sur des malades n'habitant pas la zone considérée. Ces montants sont estimés à partir des taux d'exportation de soins hospitaliers (publics et privés) des départements (source PARTHAGE), répartis entre les cliniques privées des départements (en fonction du nombre de leurs salariés).

LES DÉPENSES SOCIALES DES DÉPARTEMENTS : APA ; APE ; APH

Les dépenses des départements d'aides aux personnes âgées (APA), à l'enfance (APE) et aux handicapés (APH) sont publiées par la DREES à l'échelle des départements. Ces montants sont répartis à la commune en fonction :

- du poids de la population communale en 2004 par rapport au département pour l'aide aux personnes handicapées (3,4 milliards) ;
- du poids de la population de plus de 75 ans en 1999 dans la commune par rapport au département pour l'aide aux personnes âgées (4,6 milliards) ;
- du poids des soldes naturels en 2004 dans la commune par rapport au département pour l'aide aux enfants (5 milliards).

Cependant, seule l'APA et le RMI (voir supra) sont indirectement pris en charge par l'État¹ (via le FFAPA pour l'APA et la TIPP pour le RMI). Même si le financement n'est pas aussi explicitement extérieur pour les deux autres types de dépenses sociales des départements, on les a introduites dans la base. En effet, ces revenus créent de l'emploi domestique dans les établissements spécialisés dans l'accueil des enfants et des handicapés, ainsi que des emplois d'aide à domicile. Leur poids est cependant très faible (0,3% en moyenne pour l'aide aux handicapés et 0,4% pour l'enfance dans les bases moyennes des bassins de vie par exemple).

¹ FFAPA : Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie. Jusqu'en 2004, les recettes du fonds de financement de l'APA proviennent de deux sources, une contribution versée par l'ensemble des régimes obligatoires d'assurance vieillesse, et pour l'essentiel de 0,1 point du produit de la contribution sociale généralisée. Depuis juillet 2004, le FFAPA est intégré à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie dont le budget provient de la solidarité nationale (contribution sociale autonomie, contribution sociale généralisée, contribution versée par les caisses de retraite) et des transferts de crédits de l'assurance maladie.

MONTANTS NATIONAUX

A titre indicatif, on donne les montants totaux à l'échelle de la France. Il ne s'agit pas des revenus basiques, dont l'addition n'aurait pas de sens.

483 milliards de traitements et salaires.

5 milliards de bénéfices agricoles en 2005.

18 milliards de BIC en 2005 dont 4,8 milliards sont basiques à l'échelle des zones d'emplois, par exemple.

22 milliards de BNC en 2005 dont 6 milliards sont basiques à l'échelle des zones d'emplois.

8 milliards de RCM en 2005.

21 milliards de revenus fonciers en 2005 dont la moitié sont considérés comme basiques par convention.

183 milliards de retraites en 2004.

108 milliards de dépenses touristiques en 2005.

39 milliards de prestations familiales, d'allocations logement, d'allocations pour parents isolés en 2003/2004.

29 milliards pour les allocations de chômage et autres allocations versées par les ASSEDIC en 2005.

10 milliards d'indemnités journalières en 2003.

6,1 milliards pour l'ASV, l'ASI (minima vieillesse et invalidité) et l'AAH (4,5 milliards) en 2003/2004.

4,8 milliards pour le RMI en 2003/2004.

4,6 milliards pour l'APA (8,3 milliards pour les autres aides sociales des départements) en 2004.

83,2 milliards de dépenses de santé en 2004 (hors remboursements des soins pratiqués dans les hôpitaux publics) pris en charge par la Sécurité sociale, l'État, les collectivités territoriales, les mutuelles, les assurances dont :

- 25 milliards en pharmacie ;
- 25 milliards pour les pratiques médicales et dentaires (généralistes et spécialistes) ;
- 5,5 milliards pour les auxiliaires médicaux (infirmières, kiné...) ;
- 4,3 milliards pour les laboratoires d'analyse et de prélèvements ;
- 9,7 milliards pour les autres biens médicaux ;
- 13,7 milliards pour les soins pratiqués en cliniques privées.

Annexe 3 – Résultats de l'analyse en composantes principales

L'analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée pour l'ensemble des 1050 bassins ruraux sur le logiciel XLStat. Les revenus basiques pris en compte ont été calculés selon la méthodologie décrite en Annexe 2. Les variables considérées sont les montants par habitant des revenus basiques suivants :

Variables	Abrév. pour ACP
Salaires base productive privée	prod
Bénéfices agricoles	BA
Bénéfices industriels et commerciaux	BIC
Bénéfices non commerciaux	BNC
Revenu des capitaux mobiliers	RCM
Revenus fonciers	RF
Salaires des migrants alternants	Migralt
Retraites	Retr
Dépenses touristiques en hôtels et campings	TouHOT
Dépenses touristiques en résid. secondaire et location	TouRS
Dépenses touristiques chez famille et amis	TouAMI
Base publique territoriale	FPT
Base publique d'Etat	FPE
Base publique hospitalière	FPH
Allocations ASSEDIC	Assedic
Indemnités journ. maladie / maternité	IJ
RMI	RMI
Minimum vieillesse et invalidité	MVI
Prestations fam. et alloc. logts	PF
Remboursements de santé	Medical

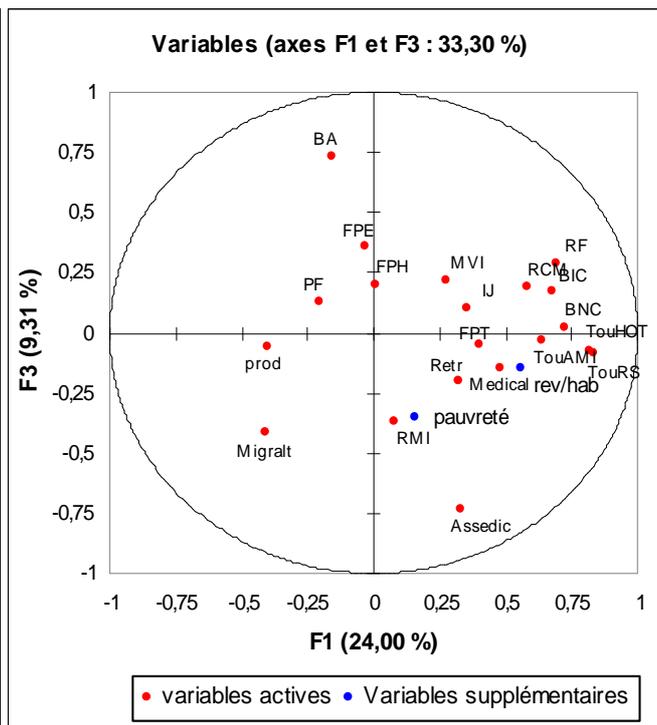
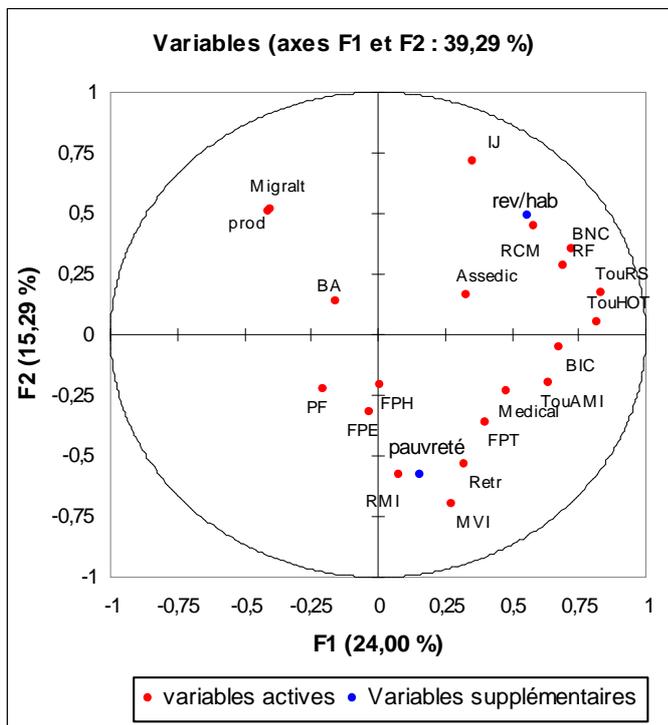
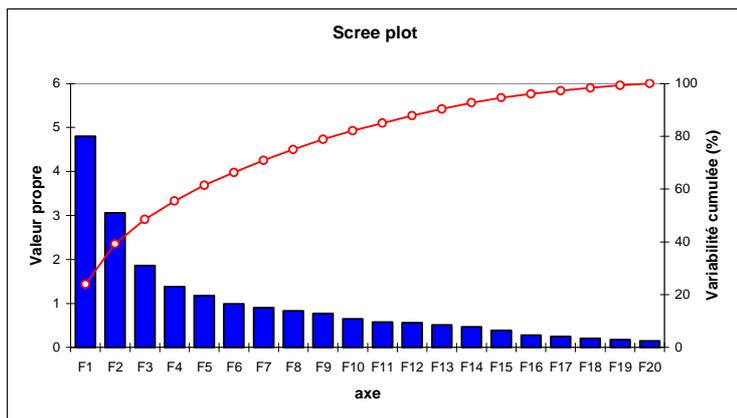
Deux variables supplémentaires ont été introduites : le taux de pauvreté en 2000 (source CNAF) et le revenu par habitant en 2004 (Source DGI, INSEE). Ces variables n'influent pas sur le calcul et sont uniquement indiquées sur les graphiques pour faciliter l'interprétation des axes.

RÉSULTATS DE L'ACP RÉALISÉES SUR XLSTAT

Analyse en Composantes Principales :

Valeurs propres :

	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12	F13	F14	F15	F16	F17	F18	F19	F20
Valeur propre	4,80	3,06	1,86	1,38	1,18	0,99	0,91	0,83	0,77	0,65	0,58	0,56	0,51	0,47	0,39	0,28	0,25	0,21	0,18	0,15
Variabilité (%)	24,00	15,29	9,31	6,91	5,90	4,93	4,53	4,15	3,86	3,26	2,88	2,82	2,56	2,34	1,95	1,40	1,23	1,04	0,90	0,74
% cumulé	24,00	39,29	48,59	55,50	61,41	66,34	70,87	75,02	78,88	82,14	85,02	87,84	90,40	92,74	94,69	96,09	97,32	98,36	99,26	100,00



Interprétation des résultats :

L'axe 1 et l'axe 2 résument 39,29% de l'information contenue dans les vingt variables.

L'axe 1 oppose les revenus basiques issus du tourisme (corrélés positivement aux revenus des indépendants et aux revenus fonciers) aux revenus basiques productifs privés des salariés

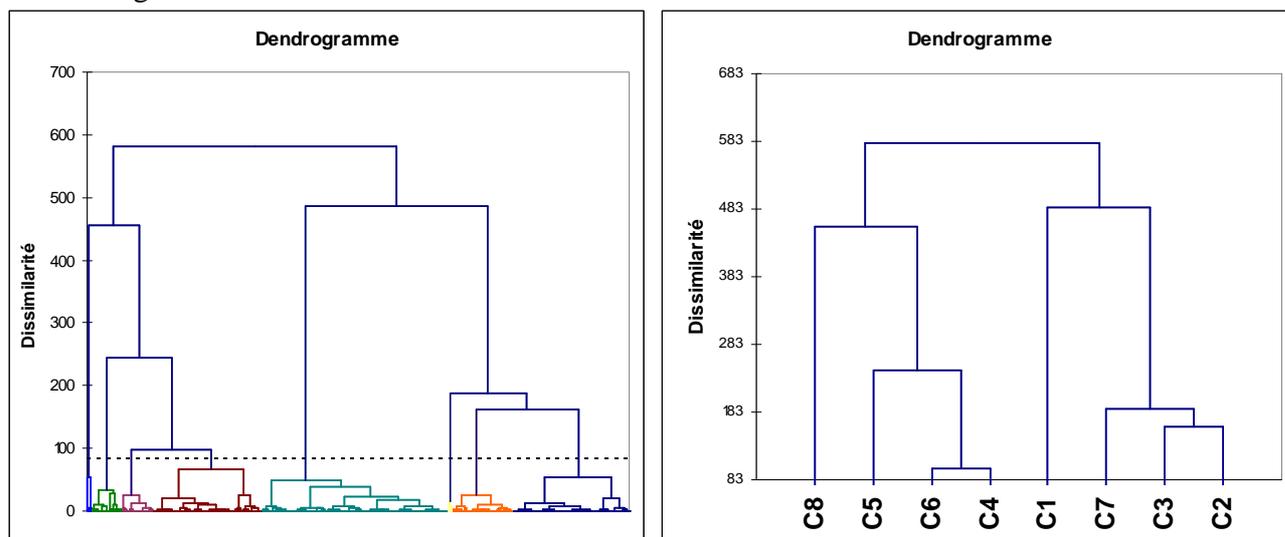
ainsi qu'aux revenus issus des migrants alternants. Les bassins touristiques se distinguent des bassins productifs et des bassins de migrants alternants.

L'axe 2 oppose les indemnités journalières, les migrants alternants (en positif) aux RMI, minimum vieillesse, retraites (en négatif). Cet axe rend compte de l'âge des résidents, mais également du nombre d'actifs. Les variables supplémentaires (revenu et pauvreté) indiquent que l'axe 2 peut aussi renvoyer à une notion de niveau de revenus et de pauvreté.

L'axe 3 distingue les bénéficiaires agricoles (en positif) et les montants ASSEDIC (en négatif). Cet axe permet de préciser le caractère agricole des bassins ainsi que l'importance des allocations ASSEDIC et donc du taux de chômage.

La classification ascendante hiérarchique (CAH) est réalisée sur les coordonnées des variables sur les trois premiers axes principaux de l'ACP (réalisée sur le logiciel XLStat), toujours pour les 1050 bassins ruraux.

Le dendrogramme de la CAH est le suivant :



La classe C8 ne comprenait que 7 bassins, on l'a regroupée avec la classe C5. La classe C7 ne comprenait que 8 bassins, on l'a regroupée avec la classe C2. On a observé les montants par habitant des différents revenus basiques de ces bassins avant les associer à d'autres classes. Ces classes désignent les bassins suivants (repris dans l'ordre de leur apparition sur le dendrogramme).

C5 (C8+C5) : les bassins de « tourisme »

C6 : les bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux »

C4 : les bassins « retraites et tourisme »

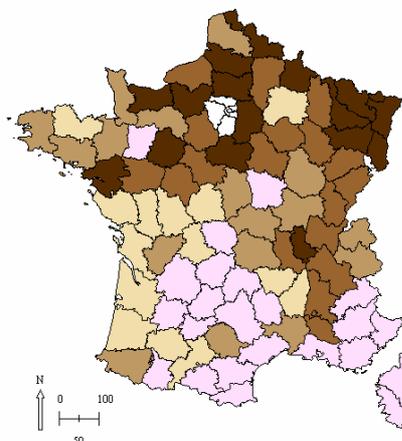
C1 : les bassins « productifs, migrants alternants et ASSEDIC »

C3 : les bassins « retraites et agriculture »

C2 : les bassins « productifs et agricoles »

Annexe 4 – Part des différents types de bassins par département

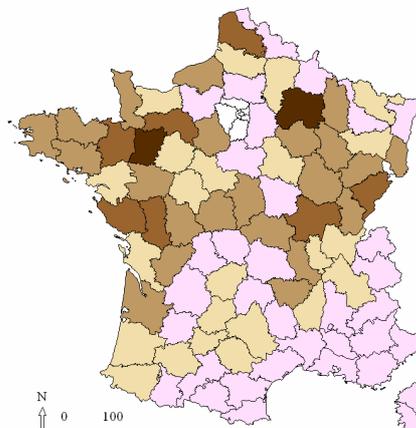
Productif / migrants alternants et ASSEDIC



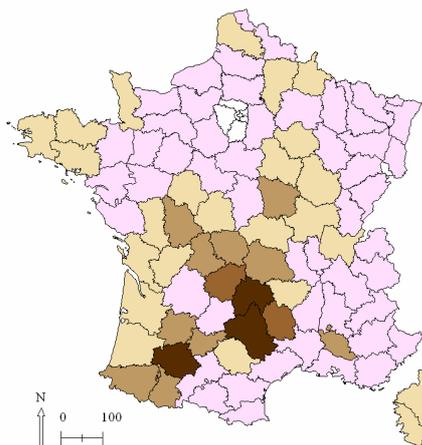
% de bassins dans le département

- Aucun bassins de ce type
- [0 ; 25[
- [25 ; 50[
- [50 ; 75[
- [75 ; 100[

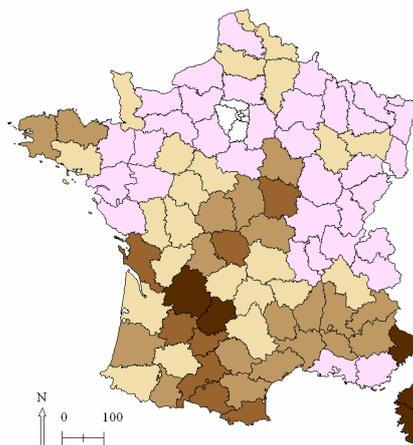
Productif et agricole



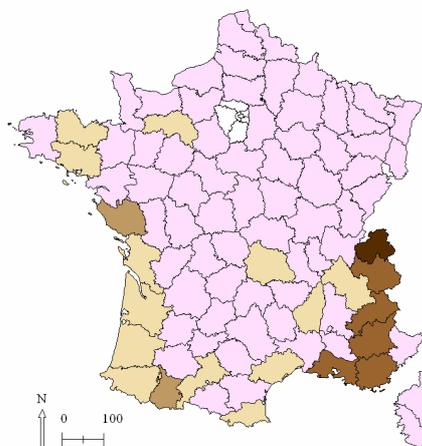
Retraites et agriculture



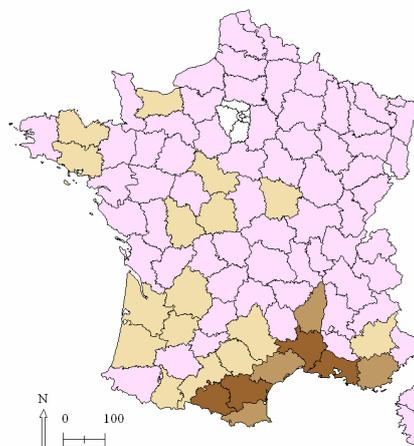
Retraites et tourisme



Tourisme



Retraites, tourisme et revenus sociaux



Source : calculs de l'auteur d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, DREES, Écosanté, ministère du Tourisme.

Annexe 5 – Nombre et taille des bassins ruraux selon leur typologie établie d'après les revenus basiques

Nombre de bassins et répartition de la population selon la typologie obtenue à partir des montants de revenus basiques par habitant, 2004/2005

	nombre de bassins				% de bassins				% population			
	Pôle rural	Rural isolé	Rural ss faible influence urbaine	Total	Pôle rural	Rural isolé	Rural ss faible influence urbaine	Total	Pôle rural	Rural isolé	Rural ss faible influence urbaine	Total
Prod. Migrants alternants - ASSEDIC	201	41	114	356	56,5	11,5	32,0	100,0	25,8	2,3	8,2	36,4
Productif et agricole	121	61	48	230	52,6	26,5	20,9	100,0	16,3	3,6	2,9	22,8
Retraites - agriculture	43	69	11	123	35,0	56,1	8,9	100,0	6,2	3,4	0,5	10,1
Retraites - tourisme	74	100	38	212	34,9	47,2	17,9	100,0	11,3	5,5	2,6	19,4
Tourisme	36	28	3	67	53,7	41,8	4,5	100,0	3,6	1,1	0,2	4,9
Retraites - tourisme - revenus sociaux	29	14	19	62	46,8	22,6	30,6	100,0	4,4	0,6	1,4	6,5
Total	504	313	233	1050	48,0	29,8	22,2	100,0	67,7	16,5	15,8	100,0

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE RGP 1999.

Typologie réalisée d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, MSA, DREES, Écosanté, ministère du Tourisme (cf. Annexe 4).

Annexe 6 – Profil sociodémographique et caractéristiques socio-professionnelles des résidents des six types de bassins ruraux

Profil des habitants en termes d'âge, nombre d'actifs, taux de chômage, poids des non salariés dans les actifs, catégories socioprofessionnelles des habitants en 1999 dans les six types de bassins ruraux.

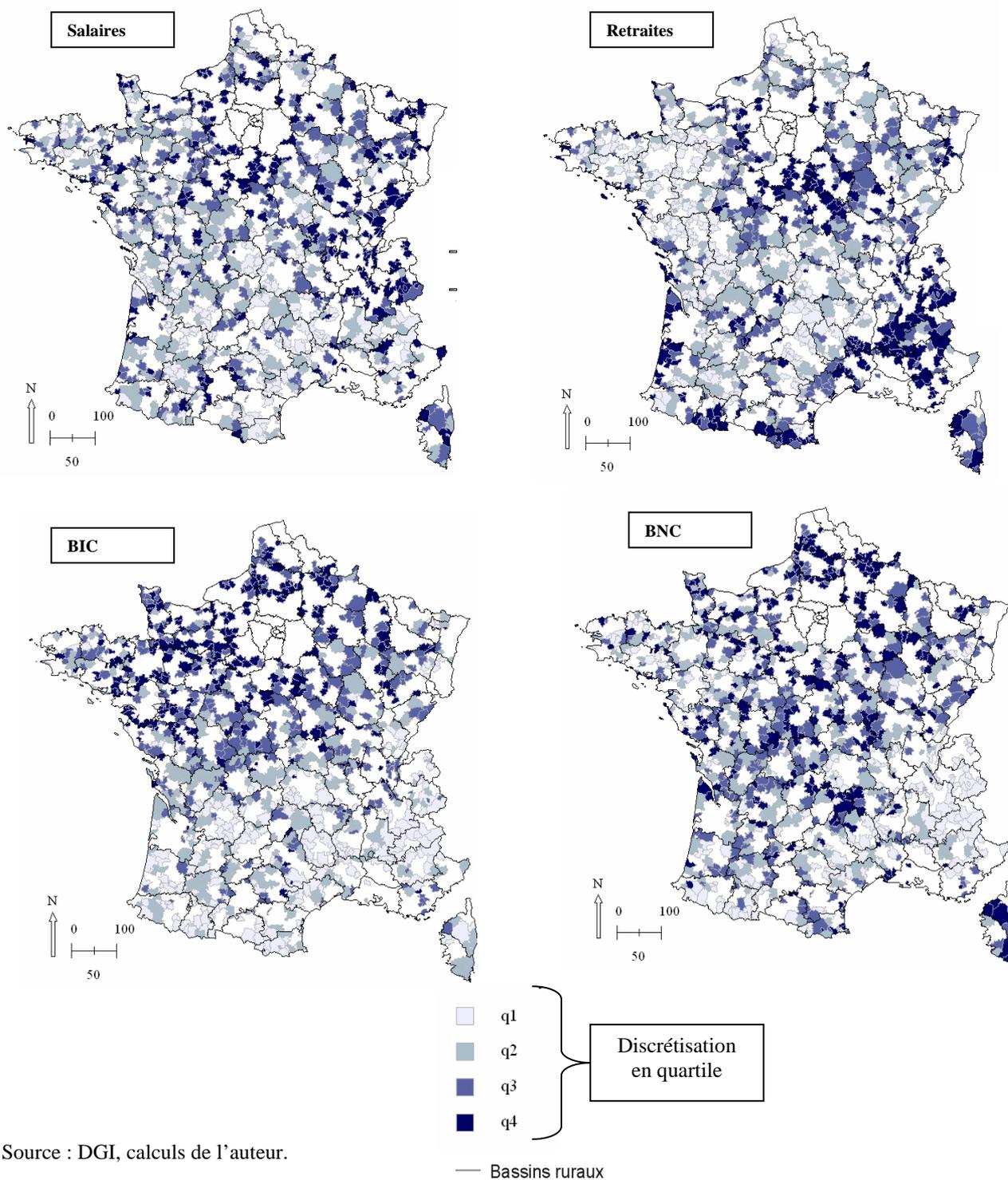
	Productif - migrants alternants - ASSEDIC	Productif et agricole	Retraites et agriculture	Retraites et tourisme	Tourisme	Retraites, tourisme et revenus sociaux	Ensemble
DENSITE	51,3	35,6	20,7	28,5	30,5	48,6	35,5
AGE							
% pop. de 0-19 ans	24,8	23,6	19,8	20,6	21,5	21,6	22,8
% pop. de 20-39 ans	25,4	24,6	22,5	22,3	24,4	22,8	24,1
% pop. de 40-59 ans	25,4	24,7	25,1	25,3	25,9	25,7	25,2
% pop. de 60-74 ans	15,6	17,0	19,8	19,5	18,1	18,9	17,5
% pop. de 75 ans (ou +)	8,8	10,1	12,8	12,3	10,1	11,1	10,4
ACTIVITE							
% pop. active	43,5	42,9	40,6	39,7	43,2	39,5	42,1
Taux de chômage	11,8	9,8	9,9	13,8	11,6	18,3	11,9
% actifs non salariés dans pop. active	75,5	72,1	65,2	67,3	67,6	66,5	71,2
% actifs salariés dans pop. active	12,8	18,2	25,0	19,0	20,5	15,1	17,0
% agriculteurs exploitants	2,2	4,3	6,1	3,4	1,6	1,9	3,3
% artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3,1	3,1	3,6	3,7	5,9	3,8	3,4
% cadres professions intellectuelles supérieures	2,4	2,1	2,1	2,3	3,0	2,5	2,3
% professions intermédiaires	7,3	6,5	6,0	6,4	8,3	6,9	6,8
% employés	11,2	10,8	10,9	11,5	13,9	11,9	11,3
% ouvriers	16,9	15,7	11,5	11,9	10,2	11,9	14,5
% retraités	21,4	23,7	27,6	26,9	24,2	24,9	24,0
% autres personnes sans activité professionnelle	35,6	33,8	32,2	33,8	33,0	36,3	34,4

Source : calculs de l'auteur d'après INSEE RGP 1999 pour les variables.

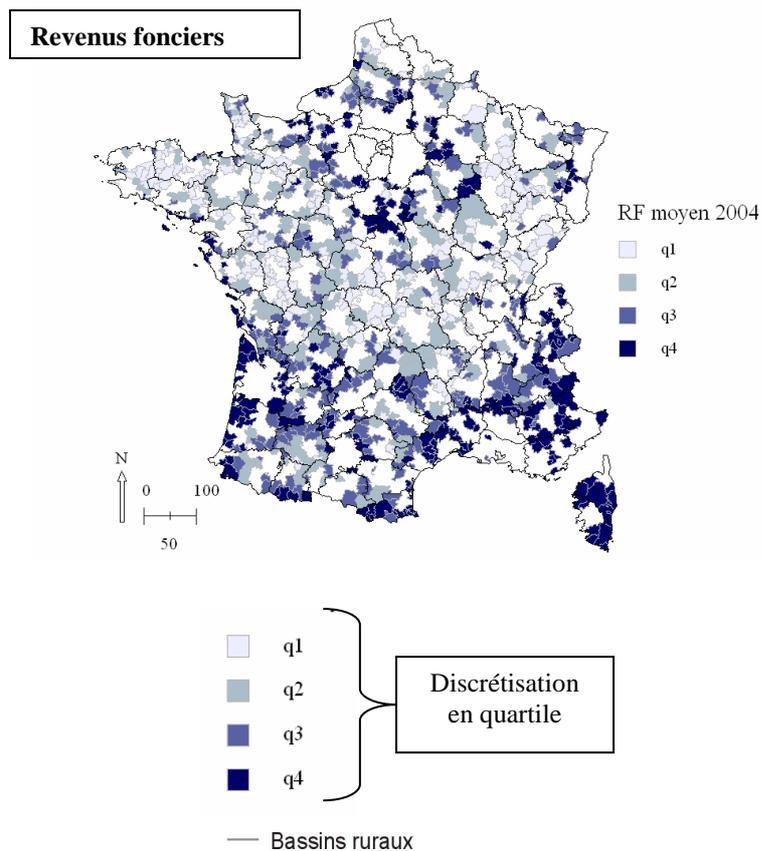
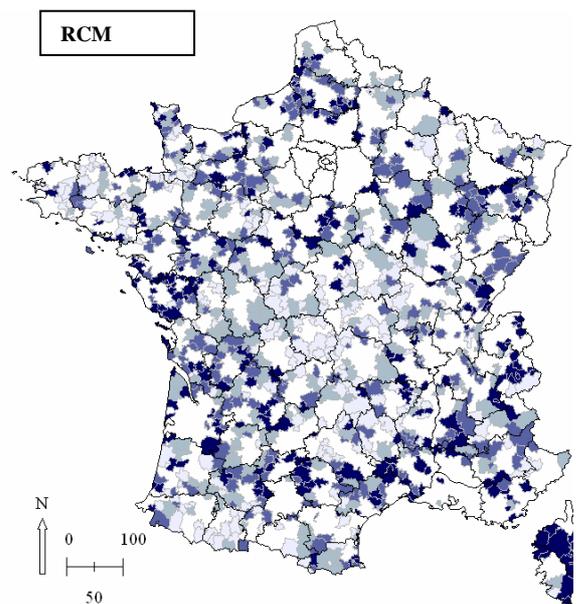
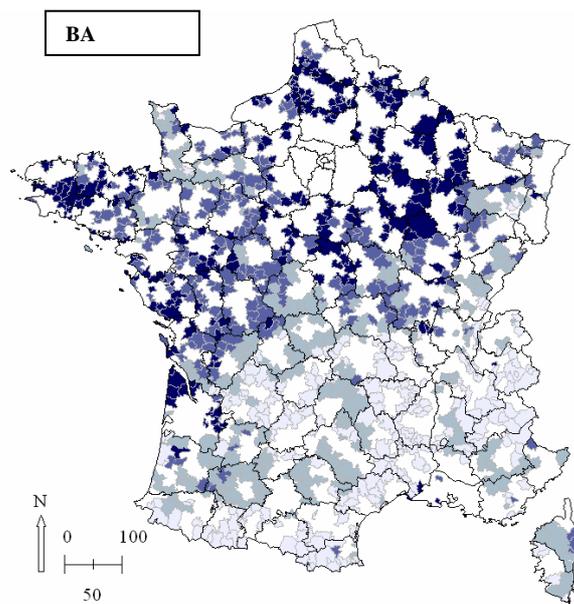
Typologie réalisée d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, MSA, DREES, Écosanté, ministère du Tourisme (cf. Annexe 4).

Annexe 7 – Cartes des revenus catégoriels déclarés dans les bassins ruraux

Les cartes ci-dessous sont construites à partir des montants des différents revenus catégoriels par nombre de déclarant de ces revenus (exemple : Montant des salaires / nombre de personnes ayant déclaré un salaire) (Source DGI 2005). La discrétisation est réalisée en quartile pour toutes ces variables.



Source : DGI, calculs de l'auteur.



Source : DGI, calculs de l'auteur.

Annexe 8 – Analyse des variances réalisée sur le revenu imposable des habitants des différents types de bassins ruraux

L'analyse des variances est réalisée sur le logiciel SAS. La procédure du modèle linéaire général est choisi (proc GLM), car on travaille sur des données non équilibrées (les six types de la variable « classe » ne regroupent pas le même nombre de bassins).

Variable à expliquer :

Rev/hab : revenu imposable par habitant en 2005, en euros (source DGI pour le revenu, INSEE pour la population). L'estimation de la population 2005 est indiquée en Annexe 1 de la première partie.

Variable qualitative :

Classe : variable qualitative indiquant le type de chaque bassin rural

	bassins "productifs, migrants alternants, ASSEDIC"
prod-migralt-assedic :	
prod-agric :	bassins "productifs, agricoles"
retraite-agri :	bassins "retraites et agricoles"
retraite-tourisme :	bassins "retraites et tourisme"
tourisme :	bassins "tourisme"
retraite-tour-social :	bassins "retraites, tourisme, revenus sociaux"

RESULTATS - SAS®

Source	DF	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Model	5	417551926	83510385	100.43	<.0001
Error	1044	868142081	831554		
Corrected Total	1049	1285694007			

R-carré	Coeff Var	Racine MSE	Revenu Moyenne
0.324768	11.32125	911.8957	8054.729

Le test de Fisher indique que, globalement, les revenus moyens des six types de bassins sont bien différents les uns des autres.

Le test de Tukey, ci-après, permet d'affiner ce résultat en indiquant la significativité des écarts de revenus entre bassins pris deux à deux.

Comparaisons significatives au niveau 0.05 indiquées par ***

tourisme	-	retraite-tour-social	***
tourisme	-	prod-migralt-assedic	***
tourisme	-	prod-agric	***
tourisme	-	retraite-tourisme	***
tourisme	-	retraite-agri	***
retraite-tour-social	-	tourisme	***
retraite-tour-social	-	prod-migralt-assedic	
retraite-tour-social	-	prod-agric	
retraite-tour-social	-	retraite-tourisme	***
retraite-tour-social	-	retraite-agri	***
prod-migralt-assedic	-	tourisme	***
prod-migralt-assedic	-	retraite-tour-social	
prod-migralt-assedic	-	prod-agric	***
prod-migralt-assedic	-	retraite-tourisme	***
prod-migralt-assedic	-	retraite-agri	***
prod-agric	-	tourisme	***
prod-agric	-	retraite-tour-social	
prod-agric	-	prod-migralt-assedic	***
prod-agric	-	retraite-tourisme	
prod-agric	-	retraite-agri	***
retraite-tourisme	-	tourisme	***
retraite-tourisme	-	retraite-tour-social	***
retraite-tourisme	-	prod-migralt-assedic	***
retraite-tourisme	-	prod-agric	
retraite-tourisme	-	retraite-agri	***
retraite-agri	-	tourisme	***
retraite-agri	-	retraite-tour-social	***
retraite-agri	-	prod-migralt-assedic	***
retraite-agri	-	prod-agric	***
retraite-agri	-	retraite-tourisme	***

			Groupe
tourisme	A		
retraite-tour-social		B	
prod-migralt-assedic		B	
prod-agric		B	C
retraite-tourisme			C
retraite-agri			D

Le revenu moyen des bassins touristiques diffère de celui de tous les autres bassins (rappel, le revenu moyen par habitant est supérieur dans ces bassins touristiques). Le revenu moyen des bassins « retraites et agricoles » diffère de celui de tous les autres bassins (rappel : le revenu moyen par habitant est inférieur dans ces bassins « retraites et agricoles »). En revanche, les revenus moyens des habitants des bassins « productifs, migrants alternants, ASSEDIC » et « retraites, tourisme et revenus sociaux » ne sont pas significativement différents. Les revenus moyens par habitant des bassins « retraites, tourisme et revenus sociaux » et « productifs agricoles » ne sont pas significativement différents. Les bassins « retraites et tourisme » et « retraites et agricoles » présentent également des niveaux de revenu par habitant équivalents.

Annexe 9 – Analyse des variances réalisée sur le revenu déclaré des habitants des différents types de bassins ruraux

L'analyse des variances est réalisée sur SAS. La procédure du modèle linéaire général est choisi (proc GLM), car on travaille sur des données non équilibrées (le nombre d'effectifs n'est pas le même pour toutes les modalités de la variable Classe).

Variable à expliquer :

Rev/hab-déclaré : revenu déclaré (avant abattements) par habitant en 2005, en euros (source DGI pour le revenu, INSEE pour la population). L'estimation de la population 2005 est indiquée en Annexe de la première partie.

Variable qualitative :

Classe : variable qualitative indiquant le type de chaque bassin rural

	bassins "productifs, migrants alternants,
prod-migralt-assedic	: ASSEDIC"
prod-agric	: bassins "productifs, agricoles"
retraite-agri	: bassins "retraités et agricoles"
retraite-tourisme	: bassins "retraités et tourisme"
tourisme	: bassins "tourisme"
retraite-tour-social	: bassins "retraités, tourisme, revenus sociaux"

RESULTATS - SAS®

Source	DF	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Model	5	611694953	122338991	87.58	<.0001
Error	1044	1458333035	1396871		
Corrected Total	1049	2070027988			

R-carré	Coeff Var	Racine MSE	Revenu Moyenne
0.295501	10.37887	1181.893	11387.49

Le test de Fisher indique que, globalement, les revenus moyens des six types de bassins sont bien différents les uns des autres.

Le test de Tukey, ci-après, permet d'affiner ce résultat en indiquant la significativité des écarts de revenus entre bassins pris deux à deux.

Comparaisons significatives au niveau 0.05 indiquées par ***

tourisme	- social	***
tourisme	- prod-migralt-assedic	***
tourisme	- prod-agric	***
tourisme	- retraite-tourisme	***
tourisme	- retraite-agri	***
retraite-tour-social	- tourisme	***
retraite-tour-social	- prod-migralt-assedic	
retraite-tour-social	- prod-agric	***
retraite-tour-social	- retraite-tourisme	***
retraite-tour-social	- retraite-agri	***
prod-migralt-assedic	- tourisme	***
prod-migralt-assedic	- retraite-tour-social	
prod-migralt-assedic	- prod-agric	***
prod-migralt-assedic	- retraite-tourisme	***
prod-migralt-assedic	- retraite-agri	***
prod-agric	- tourisme	***
prod-agric	- retraite-tour-social	***
prod-agric	- prod-migralt-assedic	***
prod-agric	- retraite-tourisme	
prod-agric	- retraite-agri	***
retraite-tourisme	- tourisme	***
retraite-tourisme	- retraite-tour-social	***
retraite-tourisme	- prod-migralt-assedic	***
retraite-tourisme	- prod-agric	
retraite-tourisme	- retraite-agri	***
retraite-agri	- tourisme	***
retraite-agri	- retraite-tour-social	***
retraite-agri	- prod-migralt-assedic	***
retraite-agri	- prod-agric	***
retraite-agri	- retraite-tourisme	***

	Groupe
tourisme	A
retraite-tour-social	B
prod-migralt-assedic	B
prod-agric	C
retraite-tourisme	C
retraite-agri	D

Le revenu moyen déclaré des bassins touristiques diffère de celui de tous les autres bassins (rappel, le revenu moyen par habitant est supérieur dans ces bassins touristiques). Le revenu moyen des bassins « retraites et agricoles » diffère de celui de tous les autres bassins (rappel : le revenu moyen par habitant est inférieur dans ces bassins « retraites et agricoles »). En revanche, les revenus moyens des habitants des bassins « productifs, migrants alternants, ASSEDIC » et « retraites, tourisme et revenus sociaux » ne sont pas significativement différents. Les bassins « retraites et tourisme » et « retraites et agricoles » présentent également des niveaux de revenu par habitant équivalents.

Annexe 10 – Niveau des différents revenus déclarés par bassin rural

Revenus déclarés par déclarant en 2004 par type de bassin rural

type de bassins ruraux	Traitements et salaires / déclarant, en 2004		BIC / déclarant, en 2004		BNC / déclarant, en 2004		BA / déclarant, en 2004		Retraites / déclarant, en 2004		Revenus du travail imposable / déclarant, en 2004	
	en €	ind. 100 moy.	en €	ind. 100 moy.	en €	ind. 100 moy.	en €	ind. 100 moy.	en €	ind. 100 moy.	en €	ind. 100 moy.
<i>productif - migrants alternants - Assedic</i>	15 712	104	15 863	111	31 020	104	9 873	108	11 891	101	15 745	105
<i>productif et agricole</i>	15 027	99	15 512	109	31 922	107	12 366	135	10 959	93	15 121	101
<i>retraites et agriculture</i>	14 316	95	13 140	92	30 355	102	7 416	81	10 831	92	13 743	92
<i>retraites et tourisme</i>	14 431	95	12 870	90	29 396	99	6 924	76	11 908	101	14 163	94
<i>tourisme</i>	15 365	102	12 655	89	22 911	77	6 822	74	14 205	121	15 129	101
<i>retraites, tourisme et revenus sociaux</i>	14 476	96	13 186	92	31 200	105	4 197	46	12 769	109	14 351	96
Ensemble	15 111	100	14 269	100	29 780	100	9 168	100	11 752	100	15 003	100

Source : calculs de l'auteur d'après DGI ; d'après DGI, INSEE, CAF, SAE, MSA, DREES, Écosanté, ministère du Tourisme pour la typologie.

En bleu, les montants supérieurs à la moyenne des bassins ruraux.

Annexe 11 – Écart entre revenu déclaré et revenu disponible brut par type de bassin

Revenus déclarés et revenus disponibles bruts par habitant en 2004

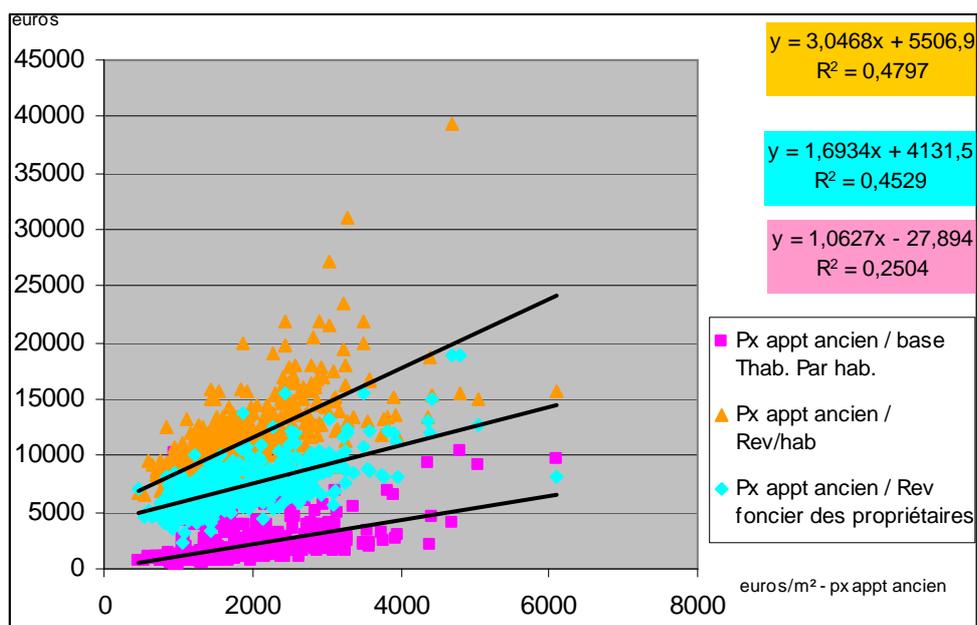
	Revenus déclarés / hab	RDB / hab	Ecart RDB/reven us déclarés, en %	indice 100 moy RDB/hab
<i>type de bassins ruraux</i>				
<i>productif - migrants alternants - ASSEDIC</i>	11 713	13 351	14,0	100
<i>productif et agricole</i>	11 193	12 916	15,4	97
<i>retraites et agriculture</i>	10 556	12 599	19,4	95
<i>retraites et tourisme</i>	11 053	13 130	18,8	99
<i>tourisme</i>	14 118	15 909	12,7	120
<i>retraites, tourisme et revenus sociaux</i>	11 799	14 017	18,8	105
Ensemble	11 472	13 300	15,9	100

Source : calculs de l'auteur, d'après DGI.

Annexe 12 – Régression linéaire entre les prix immobiliers et différents indicateurs

Comparaison dans 559 communes des relations entre les prix de vente des appartements anciens en 2003/2004

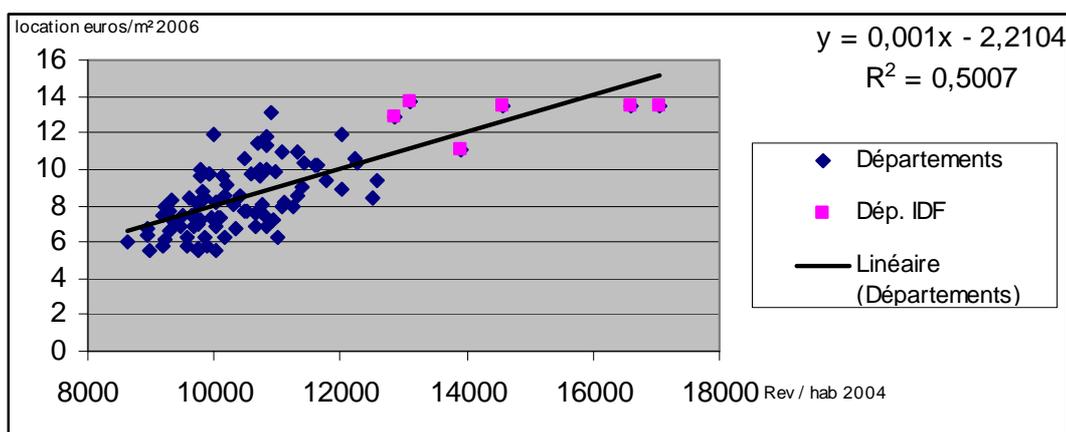
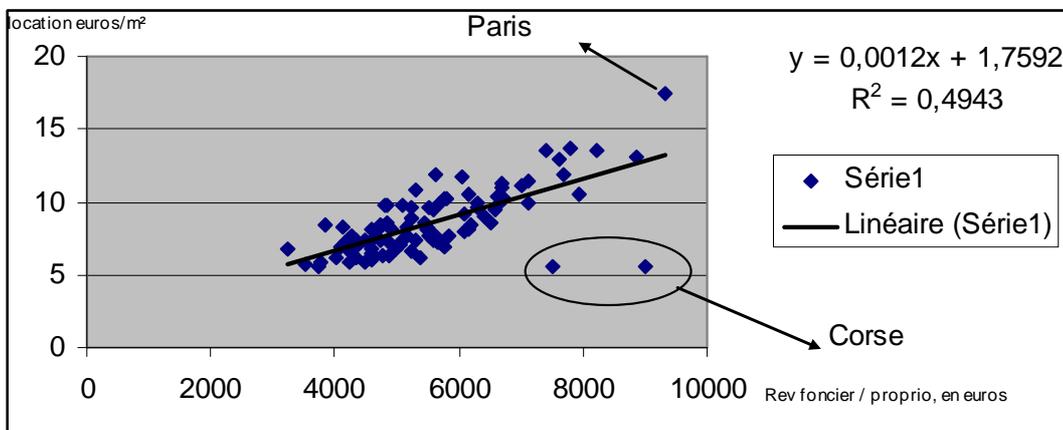
- 1) et la base brute de taxe d'habitation (2004)
- 2) et la revenu imposable par habitant (2004)
- 3) et le revenu foncier déclaré par propriétaire (2004)



Sources :

- Base des notaires pour les prix de vente des appartements anciens ;
- Fiches DGF pour les bases brutes des taxes d'habitation ;
- DGI pour le revenu imposable ;
- DGI pour le revenu foncier ;
- INSEE 2004 pour la population.

Comparaison dans les 96 départements métropolitains
 entre les prix du parc locatif privé en 2006
 1) et le revenu foncier déclaré par propriétaire (2004)
 2) et la revenu imposable par habitant (2004)

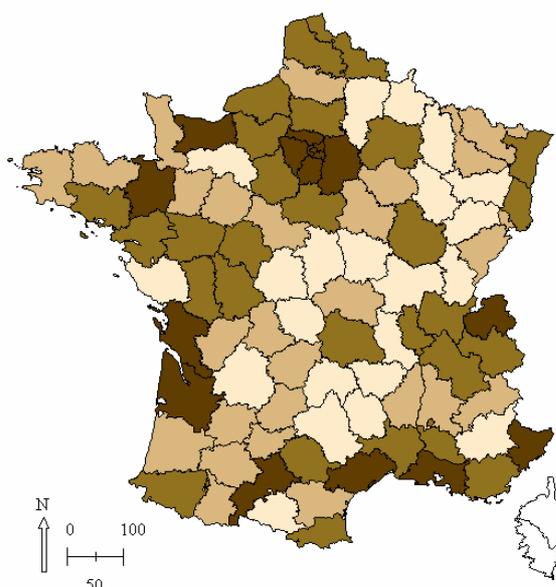


Source : CLAMEUR pour les prix locatif du parc de logement privé 2006.
 DGI pour le revenu par habitant 2004.
 DGI pour le revenu foncier par propriétaire 2004.
 INSEE pour l'estimation de la population 2004.

Annexe 13 - Comparaison cartographique des prix immobiliers du parc locatif privé, des prix de vente des bâtiments agricoles vendus à des non agriculteurs et du revenu foncier déclaré par les propriétaires

Les trois cartes présentées ci-après proviennent de publications différentes. Les échelles utilisées sont différentes, le maillage et les dates également. Une telle analyse est donc à réaliser avec beaucoup de prudence et ne doit pas donner lieu à des interprétations trop ambitieuses. Malgré ces décalages spatiaux et temporels, on propose, tout de même, de mettre en regard ces trois cartes, uniquement pour tenter d'identifier les biais que peut introduire le revenu foncier déclaré par les propriétaires comme indicateur du prix du sol.

Prix du parc locatif privé en 2006, en €/m²



Prix du parc locatif privé, en €/m²

■	[5,5 ; 7,2[
■	[7,2 ; 8,3[
■	[8,3 ; 10,6[
■	[10,6 ; 20,2]

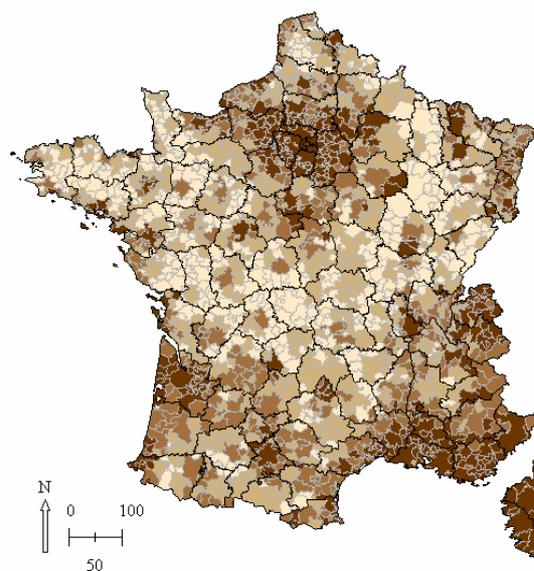
Source : CLAMEUR 2006.

Élaboration de l'auteur.

Discrétisation autour de la moyenne départementale (8,3 €/m²).

Les prix des départements de la Corse ne sont pas indiqués.

Revenu foncier déclaré en 2005, en €



Revenu foncier déclaré par les foyers fiscaux propriétaires en €

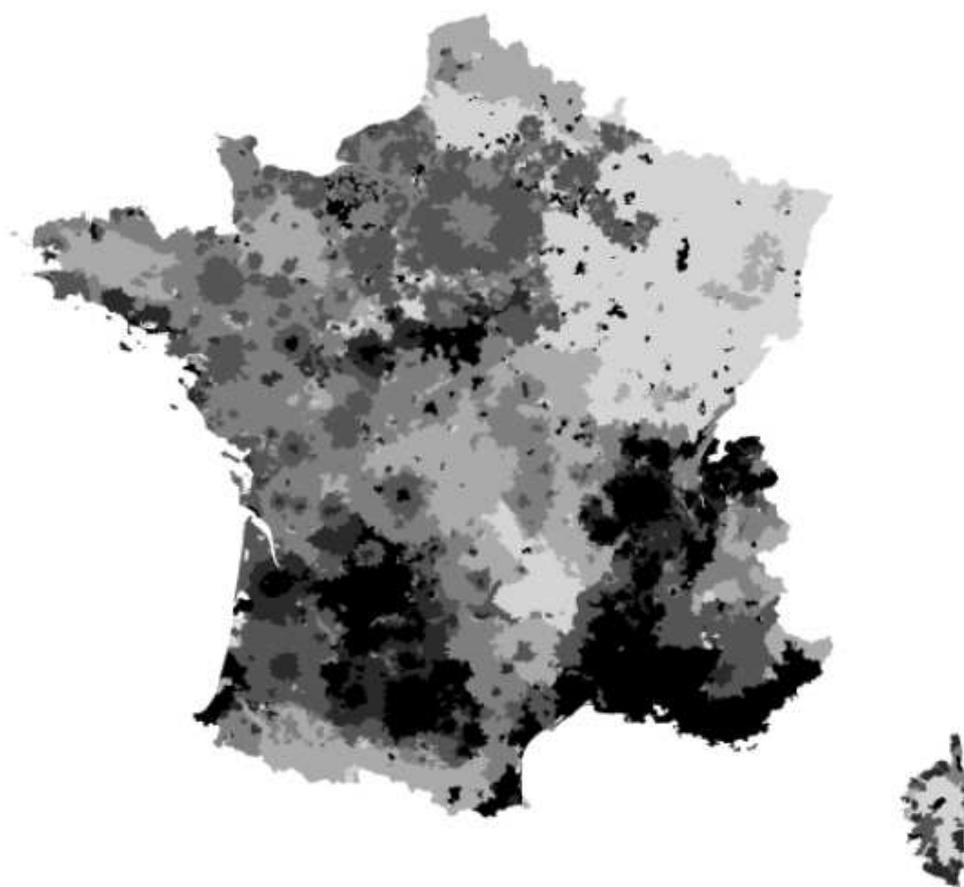
■	[2 177 ; 4 080[
■	[4 080 ; 5 072[
■	[5 072 ; 6 113[
■	[6 113 ; 14 869]

Source : DGI 2005.

Élaboration de l'auteur.

Discrétisation autour de la moyenne des bassins de vie (5 072 €).

Prix des bâtiments d'habitation agricole acquis par des non-agriculteurs en 2003



Prix en milliers d'€ 2003



Prix moyen biennal 2002-2003 des bâtiments d'habitation seuls et des ensembles comprenant bâtiments d'habitation et exploitation achetés par des non-agriculteurs, personnes physiques, dans les marchés agricoles, résidentiels et de loisirs (hors landes, friches et étangs)

Source : Terres d'Europe - SCAFR - SAFER

Source : Conseil Économique et Social.

Carte publiée dans le rapport au Conseil Économique et Social présenté par M. Jean-Pierre BOISSON « *La maîtrise foncière, clé du développement rural : pour une nouvelle politique foncière* », 2005, p.II-40.

Annexe 14 – Analyse des variances réalisée sur l'évolution du revenu imposable par habitant 1990/1999 par type de bassins ruraux

L'analyse des variances est réalisée sur SAS. La procédure du modèle linéaire général est choisi (proc GLM), car on travaille sur des données non équilibrées (le nombre d'effectifs n'est pas le même pour toutes les modalités de la variable Classe).

Variable à expliquer :

EvolRev/hab : évolution du revenu imposable par habitant entre 1990 et 1999, en % (source DGI pour le revenu, INSEE pour la population).

Variable qualitative :

Classe : variable qualitative indiquant le type de chaque bassin rural

		bassins "productifs, migrants alternants, ASSEDIC"
prod-migralt-assedic	:	ASSEDIC"
prod-agric	:	bassins "productifs, agricoles"
retraite-agri	:	bassins "retraites et agricoles"
retraite-tourisme	:	bassins "retraites et tourisme"
tourisme	:	bassins "tourisme"
retraite-tour-social	:	bassins "retraites, tourisme, revenus sociaux"

RESULTATS - SAS®

Source	DF	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur F	Pr > F
Model	5	4930.41201	986.08240	12.64	<.0001
Error	1044	81448.83685	78.01613		
Corrected Total	1049	86379.24886			

R-carré	Coeff Var	Racine MSE	Revenu Moyenne
0.057079	56.13830	8.832674	15.73377

Le test de Fisher indique que, globalement, les évolutions du revenu sont bien différentes entre les six types de bassins. Le R² est cependant extrêmement faible.

Le test de Tukey, ci-après, permet d'affiner ce résultat en indiquant la significativité des écarts de revenus entre bassins pris deux à deux.

Comparaisons significatives au niveau 0.05 indiquées par ***

retraite-agri	-	retraite-tourisme	***
retraite-agri	-	tourisme	***
retraite-agri	-	retraite-tour-social	***
retraite-agri	-	prod-agric	***
retraite-agri	-	prod-migralt-assedic	***
retraite-tourisme	-	retraite-agri	***
retraite-tourisme	-	tourisme	
retraite-tourisme	-	retraite-tour-social	
retraite-tourisme	-	prod-agric	
retraite-tourisme	-	prod-migralt-assedic	***
tourisme	-	retraite-agri	***
tourisme	-	retraite-tourisme	
tourisme	-	retraite-tour-social	
tourisme	-	prod-agric	
tourisme	-	prod-migralt-assedic	
retraite-tour-social	-	retraite-agri	***
retraite-tour-social	-	retraite-tourisme	
retraite-tour-social	-	tourisme	
retraite-tour-social	-	prod-agric	
retraite-tour-social	-	prod-migralt-assedic	
prod-agric	-	retraite-agri	***
prod-agric	-	retraite-tourisme	
prod-agric	-	tourisme	
prod-agric	-	retraite-tour-social	
prod-agric	-	prod-migralt-assedic	
prod-migralt-assedic	-	retraite-agri	***
prod-migralt-assedic	-	retraite-tourisme	***
prod-migralt-assedic	-	tourisme	
prod-migralt-assedic	-	retraite-tour-social	
prod-migralt-assedic	-	prod-agric	

L'évolution du revenu par habitant entre 1990 et 1999 des bassins de « retraités et agricoles » diffère de celui de tous les autres bassins.

Évolution du revenu imposable par habitant entre 1990 et 1999

<i>type de bassins ruraux</i>	Revenu imposable par hab. en 1990, en €	Revenu imposable par hab. en 1999, en €	Evol. 1990/1999, en %
<i>productif - migrants alternants - Assedic</i>	6 505	7 391	13,6
<i>productif et agricole</i>	6 328	7 205	13,9
<i>retraites et agriculture</i>	5 676	6 676	17,6
<i>retraites et tourisme</i>	5 999	6 929	15,5
<i>tourisme</i>	7 908	9 155	15,8
<i>retraites, tourisme et revenus sociaux</i>	6 211	7 126	14,7
Ensemble	6 316	7 250	14,8

Source : calculs de l'auteur d'après DGI et INSEE.

Annexe 15 – Liste des secteurs retenus pour qualifier l’offre de commerces et services de proximité

Liste des secteurs retenus pour qualifier l’offre en commerces et services de proximité, en NAF700

NAF700	Libellé
50.5Z	Commerce de détail de carburants
52.1B	Commerce d'alimentation générale
52.1C	Supérettes
52.1D	Supermarchés
52.2A	Commerce de détail de fruits et légumes
52.2C	Commerce de détail de viandes et produits à base de viande
52.2E	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques
52.2G	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie
52.2J	Commerce de détail de boissons
52.2L	Commerce de détail de tabac
52.2N	Commerce de détail de produits laitiers
52.2P	Commerces de détail alimentaires spécialisés divers
52.3A	Commerce de détail de produits pharmaceutiques
52.4R	Commerce de détail de livres, journaux et papeterie
52.4X	Commerce de détail de fleurs
52.6D	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
52.6E	Commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés
55.3A	Restauration de type traditionnel
55.3B	Restauration de type rapide
55.4A	Cafés tabacs
80.1Z	Enseignement primaire
85.1C	Pratique médicale
85.1E	Pratique dentaire
85.1G	Activités des auxiliaires médicaux
85.3G	Crèches et garderies d'enfants
85.3J	Aide à domicile
93.0D	Coiffure

Annexe 16 – Régression linéaire entre les emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité, le taux de présence et la polarisation du bassin par un pôle rural

La régression linéaire a été réalisée sur le logiciel XLStat pour l'ensemble des 1050 bassins ruraux.

Estimation des coefficients selon la méthode des moindres carrés ordinaires

RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION

Avec,

Variable à expliquer :

Proximité : emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité (cf. liste des secteurs retenus Annexe 15) pour 1 000 habitants en 2005 (source UNEDIC)

Variables explicatives :

PôleRU : variable indicatrice (dummies) pour désigner les bassins ruraux polarisés par un pôle rural (si tel est le cas PôleRU = 1, sinon 0) (Source INSEE).

Présence : taux de présence dans le bassin rural en 2005 (le taux de présence est indiqué en indice, soit un indice 100 si le nombre de personnes présentes est égal au nombre estimé de personnes recensées en 2005 (cf. méthodologie en Annexe de la première partie). Un taux de présence de 110 signifie par exemple que le nombre de personnes présentes à l'année est supérieur de 10% au nombre de personnes recensées (cf. détail des calculs en Annexe 4 de la première partie, source ministère du Tourisme).

Coefficients d'ajustement :

Observation	1050,000
Somme des	1050,000
DDL	1047,000
R²	0,306
R ² ajusté	0,305
MCE	38,879
RMCE	6,235
MAPE	30,357
DW	1,673
Cp	3,000
AIC	3846,478
SBC	3861,348
PC	0,698

Analyse de la variance :

Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	2	17984,281	8992,141	231,284	< 0,0001
Erreur	1047	40706,535	38,879		
Total corrigé	1049	58690,816			

Calculé contre le modèle $Y = \text{Moyenne}(Y)$

Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	7,339	0,535	13,717	< 0,0001	6,289	8,389
PôleRu	2,291	0,387	5,924	< 0,0001	1,532	3,050
Presence	0,077	0,004	21,122	< 0,0001	0,070	0,084

Equation du modèle :

$$\text{Proximité} = 7,339 + 2,291 * \text{PôleRu} + 0,077 * \text{Presence}$$

Annexe 17 – Régression linéaire entre le nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 habitants et le taux de présence

La régression linéaire a été réalisée sur le logiciel XLStat pour l'ensemble des 1050 bassins ruraux

Estimation des coefficients selon la méthode des moindres carrés ordinaires

RESULTATS DE LA REGRESSION

Avec

Variable à expliquer :

Indépendants : Nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 habitants dans les bassins ruraux (source SIRENE 2005).

Variabes explicatives :

Présence : taux de présence dans le bassin rural en 2005 (le taux de présence est indiqué en indice, soit un indice 100 si le nombre de personnes présentes est égal au nombre estimé de personnes recensées en 2005 (cf. méthodologie en Annexe de la première partie). Un taux de présence de 110 signifie par exemple que le nombre de personnes présentes à l'année est supérieur de 10% au nombre de personnes recensées (cf. détail des calculs en Annexe 4 de la première partie, source ministère du Tourisme).

Coefficients d'ajustement :

Observations	1050,000
Somme des poids	1050,000
DDL	1048,000
R²	0,560
R ² ajusté	0,560
MCE	1770133,438
RMCE	1330,464
MAPE	19,500
DW	1,780
Cp	2,000
AIC	15107,892
SBC	15117,805
PC	0,441

Analyse de la variance :

Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	1	2363673624,708	2363673624,708	1335,308	< 0,0001
Erreur	1048	1855099843,304	1770133,438		
Total corrigé	1049	4218773468,012			

Calculé contre le modèle $Y = \text{Moyenne}(Y)$

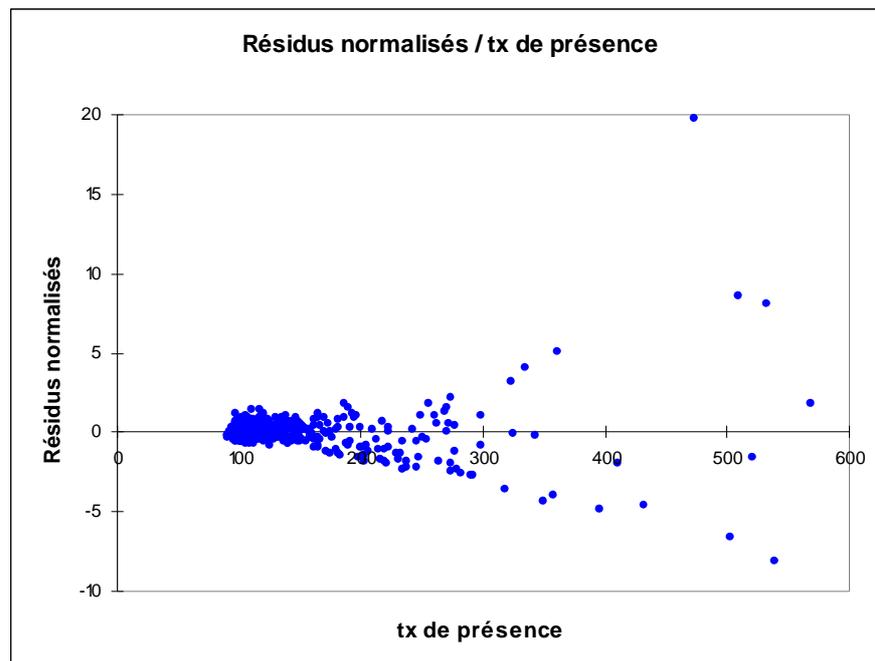
Paramètres du modèle :

Source	Valeur	Ecart-type	t	Pr > t	Borne inférieure (95%)	Borne supérieure (95%)
Constante	-828,372	103,514	-8,003	< 0,0001	-1031,489	-625,255
Présence	28,207	0,772	36,542	< 0,0001	26,693	29,722

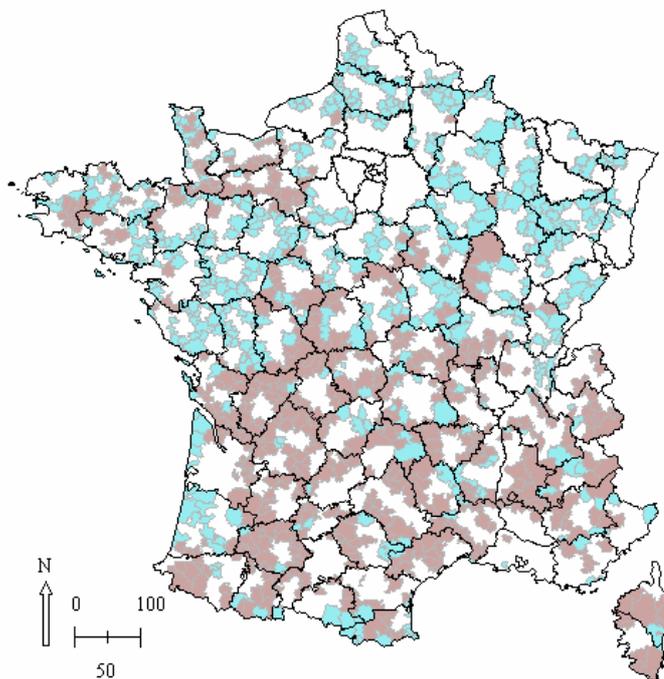
Equation du modèle :

indépendants = $-828,372 + 28,207 * \text{presence}$

Détection graphique d'un biais dans les erreurs, hétéroscédasticité



Cartographie des résidus de la régression entre travailleurs indépendants pour 1 000 habitants et taux de présence en 2005 dans les bassins ruraux



Signes des résidus de la régression entre les travailleurs indépendants et le taux de présence

- Résidus négatifs : le nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 hab. est plus faible que ne le suggère le taux de présence.
- Résidus positifs : le nombre de travailleurs indépendants pour 1 000 hab. est plus important que ne le suggère le taux de présence.

— Bassins de vie

Source : calculs de l'auteur, d'après SIRENE, INSEE, ministère du Tourisme.

Annexe 18 – Tableau des bassins ruraux qui s'écartent du modèle défini entre les travailleurs indépendants et le taux de présence

Le tableau ci-dessous désigne les bassins qui présentent des résidus (ou écarts au modèle) importants dans la régression entre le nombre de travailleurs indépendants et le taux de présence (cf. régression en Annexe 17). Le tableau indique le code du bassin (code commune du pôle du bassin), la valeur du résidu et le nom du bassin.

depcom	résidu	nom du pôle du bassin de vie
73227	26361	Saint-Bon-Tarentaise
73304	11449	Val-d'Isère
38253	10669	Mont-de-Lans
73296	6748	Tignes
74191	5478	Morzine
74080	4228	La Clusaz
73006	2866	Aime
73034	2447	Beaufort
73157	2423	Modane
73257	2312	Saint-Martin-de-Belleville
73181	2111	Moûtiers
17385	-3148	Saint-Pierre-d'Oléron
66008	-3320	Argelès-sur-Mer
85001	-3449	L'Aiguillon-sur-Mer
56034	-3559	Carnac
07330	-3608	Vallon-Pont-d'Arc
33514	-4735	Soulac-sur-Mer
33214	-5296	Lacanau
33203	-5824	Hourtin
34344	-6128	La Grande-Motte
85234	-6472	Saint-Jean-de-Monts
11202	-8769	Leucate
85294	-10759	La Tranche-sur-Mer

Résidus positifs : le nombre de travailleurs indépendants est supérieur à ce qu'il devrait être au regard des taux de présence.

Résidus négatifs : le nombre de travailleurs indépendants est inférieur à ce qu'il devrait être au regard des taux de présence.

Source : calculs de l'auteur d'après SIRENE, ministère du Tourisme.

Annexe 19 – Profil des migrants venus s’installer entre 1990 et 1999 dans les bassins ruraux, selon le type de bassins

Catégorie socioprofessionnelle des personnes venues s’installer dans le bassin rural entre 1990 et 1999, par type de bassin

<i>type de bassins ruraux</i>	Toute CS	Agric.	Artis/ Commerçants	Cadres	Prof. Interm.	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité
<i>productif - migrants alternants - Assedic</i>	36,3	26,1	34,4	39,0	39,2	36,5	42,0	30,1	35,0
<i>productif et agricole</i>	21,2	28,6	19,7	20,3	21,1	21,0	24,2	19,1	20,6
<i>retraites et agriculture</i>	9,1	15,9	9,1	8,3	8,4	8,8	7,9	10,4	9,7
<i>retraites et tourisme</i>	20,0	21,4	20,6	18,7	18,2	19,7	16,6	23,8	21,2
<i>tourisme</i>	6,2	3,1	8,6	6,9	6,4	6,7	3,9	7,8	5,6
<i>retraites, tourisme et revenus sociaux</i>	7,2	4,9	7,6	6,9	6,8	7,2	5,5	8,9	7,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : calculs de l’auteur d’après INSEE.

Typologie de l’auteur.

Note : il s’agit des personnes qui résident en 1999 dans un des bassins ruraux étudiés et qui résidaient ailleurs en 1990. Ces personnes pouvaient être déjà résidentes d’un bassin rural en 1990 ou non.

Résumé

Les territoires éloignés des métropoles et de leur périphérie semblaient condamnés au déclin démographique et économique. Les travaux dominants en Science Régionale permettent d'expliquer le processus de métropolisation que connaissent les pays industriels à partir des années 1980. Les forces de dispersion proposées dans ces modèles expliqueraient la périurbanisation des hommes et des entreprises mais semblent impuissantes face au dynamisme de territoires ruraux bien plus isolés. Or, ces territoires éloignés des grandes agglomérations attirent de nouveaux résidents. Ce regain démographique s'accompagne d'une progression rapide des emplois et du revenu. Cette dynamique de développement des espaces non métropolitains interroge la théorie et les experts. La capacité productive des espaces ne semble plus suffisante pour décrire et expliquer ces nouvelles tendances. Selon la théorie de la base, produire et exporter des biens et services ne serait qu'un des moteurs des économies locales. Les revenus de transferts, les salaires des agents de la fonction publique et des migrants alternants, les retraites et les dépenses des touristes sont autant de revenus qui irriguent les territoires indépendamment de leur capacité productive. Comment se combinent aujourd'hui ces différents facteurs de développement local ? Face à la complexité du rapport individu-activité-territoire, il paraît essentiel d'étudier conjointement l'ensemble des facteurs de développement et non séparément ; mobiliser les différents modèles théoriques plutôt que de les opposer. Particulièrement hétérogènes, encore productifs, de plus en plus résidentiels et récréatifs, les espaces ruraux français constituent un terrain d'étude favorable pour comprendre l'émergence d'un (ou des) modèle(s) de développement non métropolitain.

Mots clés

Développement local, Économie résidentielle, Développement rural, Théorie de la base

Resume

The regions further away from large towns and their peripheries could decline demographically and economically. Principal Regional Science research studies show "metropolisation" in developed countries since the 1980s. Although the forces of dispersion described in these studies explain pre-urbanisation, they do not, however, include the development of remote rural areas, which are attracting more and more residents. This demographic recovery accompanies a significant progression of employment and revenue, and this development of non-metropolitan areas questions both the theory and the experts. The productive capacity of these regions now seems insufficient to explain these new trends. According to the economic base theory, the production of goods and services is only one of the drivers of local economy. State transfer revenue, civil servant and commuter salaries, retirement pensions and tourist spending are all contributing factors to the regions' total revenue, despite their lack of productive capacity. How are these different factors combined? Faced with the complexity of the relationship person-activity-region, it is essential to consider all the factors as a whole, rather than look at them separately; join together the different model theories, instead of opposing them. Very different, still productive, more and more residential and recreational, the french rural regions make for an area of study favourable for understanding the emergence of one or more models of non-metropolitan development.

Keith Worth

Local Development, Residential Economy, Rural Development, Economic Base Theory